U d'/of OTTAWA
39003003324802

CHEFS-D'ŒUVRE

DE LA

LITTÉRATURE

FRANÇAISE

46

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/oeuvrescomplt01labr

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. DE LA BRUYÈRE

TOME PREMIER

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

Imp Ch Chardon aine

J DE LA BRUYÈRE

Garnier Hermanos, Paris

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. DE LA BRUYÈRE

NOUVELLE ÉDITION

AVEC

UNE NOTICE SUR LA VIE ET LES ÉCRITS DE LA BRUYÈRE
UNE BIBLIOGRAPHIE, DES NOTES
UNE TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES
ET UN LEXIQUE

PAR

A. CHASSANG

Inspecteur général de l'Instruction publique, lauréat de l'Académie française

---

TOME PREMIER

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES

M DCCC LXXVI

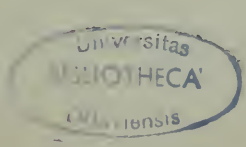
Universitas
BIBLIOTHECA
Lovaniensis

I299 485
#349

PQ
1803
.A1
1812
v.1

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR

Après tant de travaux dont les *Caractères* de La Bruyère ont été l'objet dans ces dernières années, il a semblé qu'il restait à faire une édition qui, sous une forme nette et précise, recueillît tous les résultats acquis, après les avoir soumis à une critique sévère.

C'est ce qu'a entrepris le nouvel éditeur.

Il a fait de ses notes deux parts distinctes : l'une consacrée à l'*historique du texte*, à ses accroissements ou remaniements successifs, dont il est parlé dans la *Notice bibliographique*, § II ; l'autre destinée à élucider, au point de vue littéraire et historique, le texte définitif, tel qu'il a été constitué par les 8e et 9e éditions, les dernières données par l'auteur. Les renvois à la 1re partie de ces notes sont faits par des *lettres supérieures*, les renvois à la 2e partie par des chiffres.

C'est dans cette 2e partie que l'on trouvera, contrôlées avec soin, toutes les indications fournies, sur les allusions réelles ou supposées du texte, par les *Clefs* du XVIIe et du XVIIIe siècle, par les commentateurs du XIXe et par

les auteurs d'études spéciales sur La Bruyère. Le nouvel éditeur s'est abstenu de notes admiratives ou critiques, qui ne sont à leur place que dans une édition destinée aux classes, comme celle de M. Hémardinquer; mais il a donné tous les rapprochements qu'il a jugés de nature à faire ressortir la pensée de La Bruyère, soit par la ressemblance, soit par le contraste.

Il s'est fait une loi d'alléger autant que possible cette 2e partie des notes, pour ne pas « faire périr le texte sous le commentaire, » comme dit fort bien son auteur (*De quelques usages*, n° 72) : aussi a-t-il rejeté au *Lexique* les remarques sur la langue. Mises à part, ces remarques lui ont paru avoir le double avantage de dégager le commentaire et de former un tout qui porte avec soi son instruction. Ce *Lexique* permet en effet de faire sur La Bruyère une étude de langue, comme le commentaire une étude de littérature et d'histoire.

Le nouvel éditeur a cru devoir apporter un soin tout particulier à la révision de la traduction de Théophraste. On a beau retraduire cet écrivain : malgré le zèle obscur de quelques hellénistes qui ont pris ce soin, il n'y a et il n'y aura jamais qu'une traduction de Théophraste, c'est celle qu'en a donnée La Bruyère. Les savants lisent Théophraste dans le texte; c'est dans La Bruyère et pas ailleurs que les lettrés voudront toujours le lire, et cela non sans raison; mais il n'est pas inutile d'avertir ces derniers des erreurs que contient cette version et des nombreuses libertés que s'est permises le traducteur. On trouvera ces erreurs relevées en note, ces libertés indiquées par des caractères italiques. Le texte, ainsi présenté en italiques,

peut devenir le sujet d'une intéressante étude de style : on y verra l'essai et pour ainsi dire la première épreuve de ces tours ingénieux et variés qui abondent dans le livre des *Caractères*.

Quant à la place donnée ici à cette traduction, elle est, non pas celle des éditions originales, mais celle de presque toutes les éditions modernes. Par un scrupule de modestie, La Bruyère a cru devoir, dans toutes ses éditions, céder le pas à l'auteur qui lui avait donné l'idée de son livre. Mais la postérité, qui a mis l'imitation bien au-dessus du modèle, n'entre pas dans ces considérations. Sans dédaigner le livre de Théophraste, c'est à celui de La Bruyère qu'elle assigne la place d'honneur; c'est ce livre que tout lecteur va d'abord chercher : et cela est si vrai, que La Bruyère lui-même avait fini par laisser imprimer Théophraste en plus petits caractères que son propre livre.

Pour l'orthographe, l'éditeur a suivi celle qui est généralement adoptée dans les éditions données aujourd'hui des classiques du XVIIe siècle. Ce n'est pas celle de La Bruyère, et plus d'une fois le lecteur en est averti dans les notes dites *Historique du texte*. Une édition qui, comme celle de M. Asselineau, reproduit exactement l'orthographe de La Bruyère, ou du moins celle des typographes de son temps, peut être utile pour l'histoire, qui est encore à faire, de l'orthographe en France. C'est même peut-être la seule manière de publier les textes du XVIIe siècle qui conviendrait, si l'étude historique de la langue française était plus avancée et plus répandue. Mais, dans l'état actuel de nos études sur notre propre langue, il a semblé

qu'il n'y avait pas lieu de s'écarter de la tradition des éditions classiques.

Chaque *caractère* (ou remarque morale) se trouve, dans cette édition, marqué par des numéros qui servent aux renvois, mais qui, n'étant pas dans les éditions originales, ont été mis ici entre crochets.

Dans les Notices qui précèdent les OEuvres de La Bruyère et où sont étudiés l'auteur et le livre des *Caractères*, le nouvel éditeur a suivi sa règle constante : il s'est réduit au strict nécessaire. Il a donné sur la vie de La Bruyère tout ce que l'on sait de certain. Pour l'appréciation des *Caractères*, il aurait voulu simplement renvoyer le lecteur aux études déjà faites sur ce livre, qui sont indiquées dans la *Bibliographie ;* il n'a nul goût et ne voit pas grande utilité à refaire un travail si souvent fait et bien fait. Pour ce qui est de l'appréciation du style de La Bruyère, il s'est contenté de reproduire, avec quelques additions, l'étude un peu minutieuse, mais attentive et très-estimable, de Suard. Pour le fond même du livre, il s'est borné à donner quelques indications, pour lesquelles, autant qu'il l'a pu, il a cité La Bruyère lui-même ou s'est retranché derrière l'autorité du maître de la critique contemporaine, M. Désiré Nisard.

NOTICE

SUR

LA VIE ET LES ÉCRITS

DE

LA BRUYÈRE

I. — VIE DE LA BRUYÈRE.

Jean de La Bruyère naquit à Paris, au mois d'août 1645[1].

On sait fort peu de chose sur la vie de cet écrivain. Fils d'un contrôleur des recettes de la ville de Paris, il descendait d'une modeste famille de bourgeois, « qui n'avaient pas eu le moyen d'être nobles[2]. »

Quand il rappelle le nom[3] d'un Geoffroy de La Bruyère, qui s'est illustré dans les Croisades, c'est par manière de plaisanterie, et non pas (comme le lui ont reproché de son temps quelques ennemis[4]), par prétention à la noblesse. On a

1. On a cru longtemps, sur la foi de Niceron (*Mémoires,* t. XIX) et de l'abbé d'Olivet (*Histoire de l'Acad. franç.,* t. II, p. 315, éd. Livet), comme aussi sur une fausse induction tirée d'un passage du livre des *Caractères* (n° 43 du chap. *des Esprits forts*), que La Bruyère était né à Dourdan, capitale de l'ancien Hurepoix, aujourd'hui chef-lieu de canton du département de Seine-et-Oise. M. Jal (*Dictionnaire critique de biographie et d'histoire,* art. *La Bruyère*), a prouvé que c'était là une erreur, de même qu'il a fixé, par la découverte de l'acte de baptême de La Bruyère, la date précise de sa naissance, que l'on plaçait de 1639 à 1646.

2. Chapitre *De quelques usages,* n° 1.

3. Même chapitre, n° 14.

4. Vigneul de Marville, par exemple. Voyez plus loin, p. XVIII.

même remarqué qu'il a toujours signé en un mot DELABRUYÈRE [1].

Son aïeul et son bisaïeul avaient été ligueurs, et tous les deux furent exilés après l'entrée de Henri IV à Paris. De là peut-être, comme on l'a dit plusieurs fois [2], ces idées démocratiques, qui sont très-marquées dans le livre des *Caractères* [3], et qui paraissent être chez l'auteur une tradition de famille.

L'éducation de La Bruyère se fit à l'Oratoire [4]. A dix-neuf ans, en juin 1664, il présenta et soutint des thèses de droit devant l'Université d'Orléans [5]. Devenu avocat au Parlement, il acheta, en novembre 1673, la charge de Conseiller du roi, trésorier de France et général des finances en la généralité de Caen. C'était un office semblable à celui dont Jean Racine, vers la même époque, devenait titulaire dans la généralité de Moulins.

La Bruyère n'était pas tenu à la résidence par cette charge, qui lui conférait la noblesse, le titre de chevalier, et un revenu de 2,500 livres environ. Il la vendit en 1687, au moment où il allait publier les *Caractères,* sans doute afin d'être libre de dire toute sa pensée, particulièrement sur les offices des finances et sur ses anciens confrères, les financiers pour lesquels il ne devait pas se montrer très-indulgent [6].

1. Voyez le *Dictionnaire* de M. Jal, art. *La Bruyère*, et l'édition de La Bruyère, de M. Servois, t. II, p. 476. M. Servois s'appuie sur ce fait, parfaitement établi : 1° pour rejeter comme apocryphe la *Lettre de La Bruyère à Fontenelle* (voyez le IIe vol. de la présente édition : *Lettres,* III. Lettres d'une authenticité douteuse); 2° pour réfuter M. Éd. Fournier, selon qui (*Comédie de La Bruyère,* p. 177, 2e édition) La Bruyère aurait d'abord signé La Bruyère, et aurait pris la particule *de* après être devenu gentilhomme de M. Le Duc, « peut-être par ses ordres. »

2. De Carné, *Revue des Deux Mondes,* novembre 1856, p. 196; Éd. Fournier, *Comédie de La Bruyère,* p. 18.

3. Voyez plus loin la notice sur le livre des *Caractères,* p. XXXI et suiv.

4. Le P. Adry, *Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire,* art. *La Bruyère* (MS de la Bibliothèque nationale, cité par Éd. Fournier, *Comédie de La Bruyère,* p. 27.)

5. Éd. Fournier, *Comédie de La Bruyère,* p. 430.

6. E. Châtel, *Étude chronologique sur Jean de La Bruyère,* Caen, 1861, p. 23; Éd. Fournier, *Comédie de La Bruyère,* p. 432 et suiv.

C'est en 1673, et peut-être à l'occasion de l'achat de cette charge, que La Bruyère entra en relations avec Bossuet : car l'ancien titulaire, Joseph Metezeau, était uni par des liens de famille à l'évêque de Meaux[1]. Bossuet qui, selon le témoignage de Fontenelle[2], « fournissait ordinairement aux princes les gens de mérite dans les lettres dont ils avaient besoin, » le fit entrer, vers la fin de l'année 1683 ou le commencement de l'année 1684[3], dans la maison des Condé pour compléter l'enseignement qu'avait reçu chez les Jésuites le duc de Bourbon, fils de « M. le Duc » (Henri-Jules), et petit-fils de « M. le Prince » (le grand Condé).

A partir de cette époque jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant douze ans (1684-1696), toute l'existence de La Bruyère se passa auprès des Condé, soit à leur hôtel de Paris[4], soit

1. Éd. Fournier, *Comédie de La Bruyère,* p. 432.

2. *Éloge de Valincour.*

3. L'entrée de La Bruyère chez les Condé est placée par Éd. Fournier (*Comédie de La Bruyère,* p. 307) en 1676, au moment où le duc de Bourbon, âgé de sept ans, dut, selon l'usage des maisons princières, passer des mains des femmes aux mains des hommes. Mais il résulte évidemment des recherches faites par M. Étienne Allaire dans les archives de la maison de Condé que, comme son père et son grand-père, le duc de Bourbon fit ses études chez les Jésuites, au collége de Clermont, bientôt appelé Collége royal Louis-le-Grand; qu'il y fut d'abord presque interne, habitant un hôtel contigu au collége, sous la direction de deux précepteurs qui se transmettaient la surveillance du prince, les PP. Du Rozel et Allaume; que vers 1681, il quitta le collége pour habiter au Petit Luxembourg auprès de sa grand'mère, la princesse Palatine, sous la direction d'un professeur laïque, M. Deschamps, auquel était confié le soin de lutter contre les habitudes de collége, et de le préparer à la vie de la cour; mais que l'échec complet de ce Deschamps le fit remplacer par La Bruyère, en 1684. Le duc de Bourbon était alors dans sa seizième année. (*Journal de La Bruyère dans la maison de Condé.* Voyez les deux premiers articles, dans le *Correspondant* du 10 août et du 10 septembre 1874.)

4. L'ancien hôtel de Condé était entre la rue de Condé et la rue dite aujourd'hui *rue Monsieur-le-Prince,* formant un triangle qui allait à peu près jusqu'au carrefour actuel de l'Odéon. La maison de Condé ayant abandonné, vers le milieu du XVIIIe siècle, cet hôtel pour le Palais-Bourbon (dit aujourd'hui *le Petit Luxembourg),* on choisit, en 1773, cet emplace-

dans leurs résidences de Chantilly ou de Saint-Maur, soit aux divers endroits où se tenait la cour, à Versailles, à Marly, à Fontainebleau, à Chambord. Il y entra comme professeur d'histoire, de géographie, de littérature et de philosophie[1]; il y resta ensuite avec le titre d'écuyer gentilhomme de M. le Duc[2].

Au moment où il devint le *domestique,* comme on disait autrefois, le familier, comme nous dirions aujourd'hui, des princes de Condé, il avait trente-neuf ans. Il est probable qu'il avait déjà en grande partie composé son livre, qui parut quatre ans après, et où rien n'annonce l'improvisation. Il est probable aussi que son plan de vie était fait. Il lui fallait un poste d'où il pût observer la cour mieux qu'il n'avait pu faire jusque-là, où il fût libre de tout souci d'argent, et où il eût son franc-parler. Il allait désormais vivre en *philosophe,* c'est lui-même qui se donne ce titre en divers endroits de son livre, et notamment dans le beau passage où il oppose l'obligeance aimable de ce « philosophe[3] » à l'égoïsme hautain du parvenu[4]. Philosophe, il l'était dans le vrai et noble sens du mot. Le philosophe, pour La Bruyère, n'est pas un ennemi de la foi; car il couronnera son livre par tout un chapitre contre les *esprits forts,* et il déclare n'accepter d'autre philosophie que « celle qui est soumise à la foi[5]; » c'est un homme qui sait

ment pour y construire le théâtre de la Comédie française. (Jaillot, *Recherches sur Paris,* t. V, *Quartier du Luxembourg,* p. 36 et 102.)

1. Voyez ses lettres au prince de Condé. Il est probable qu'il est resté, dans quelques-unes des pages du chapitre *des Esprits forts,* une trace de l'enseignement philosophique de La Bruyère, qui n'est autre qu'un exposé de la doctrine de Descartes à l'usage des *honnêtes gens,* c'est-à-dire des hommes du monde.

2. C'est le titre qui lui est donné dans son acte de décès, publié par la *Revue rétrospective,* octobre 1836.

3. Nous savons par le témoignage de Vigneul de Marville lui-même que c'est le portrait de La Bruyère.

4. Voyez le chapitre *des Biens de fortune,* n° 12, et Éd. Fournier, *la Comédie de La Bruyère,* p. 48 et 50.

5. Voyez plus loin la notice sur *La Bruyère moraliste,* p. XXIV.

régler ses désirs et se passer de tout ce qui fait l'ambition et le tourment des autres hommes.

Les honneurs ne le tentèrent pas, et il cacha si bien sa vie, qu'elle échappe en grande partie aux regards curieux de la postérité. Il se tint si bien au-dessus de toute pensée de fortune, qu'il dédaigna même le légitime profit que devait lui valoir son livre. On sait la légende de sa renonciation à ses droits d'auteur au profit de la « petite Michallet, » la fille de son libraire. Ce n'est peut-être qu'une légende, mais elle a toutes les apparences de la vérité[1].

Le philosophe, le futur moraliste n'avait qu'un désir : il voulait être libre, autant que pouvait l'être, dans une société comme celle du XVIIe siècle, un homme qui n'avait ni naissance ni fortune.

Pour cela, il fallait d'abord qu'il renonçât au mariage ; car, comme il le dit lui-même[2], « un homme libre et qui n'a point de femme, s'il a quelque esprit, peut s'élever au-dessus de sa fortune, se mêler dans le monde, et aller de pair avec les plus

1. Voyez Éd. Fournier, *la Comédie de La Bruyère*, p. 181 et 483-486. — Le seul témoignage que l'on ait de cette libéralité est celui de Formey : « Je tiens l'anecdote suivante de M. de Maupertuis. M. de La Bruyère venait presque journellement s'asseoir chez un libraire nommé Michallet, où il feuilletait les nouveautés et s'amusait avec une enfant fort gentille, qu'il avait prise en amitié. Un jour il tira un manuscrit de sa poche et dit à Michallet : « Voulez-vous imprimer ceci (c'étaient les *Caractères*)? je ne « sais si vous y trouverez votre compte; mais, en cas de succès, le produit « sera la dot de ma petite amie. » Le libraire, plus incertain de la réussite que l'auteur, entreprit l'édition; mais à peine l'eut-il exposée en vente qu'elle fut enlevée et qu'il fut obligé d'imprimer plusieurs fois de suite le livre, qui lui valut deux ou trois cent mille francs. Et telle fut la dot imprévue de sa fille, qui fit par la suite le mariage le plus avantageux, et que M. de Maupertuis avait connue. » (*Discours lu à l'Académie des sciences et belles-lettres de Berlin*, le 23 août 1787, et inséré dans les *Mémoires* de cette académie.) M. Édouard Fournier appuie ce témoignage, qui lui paraît déjà irrécusable, d'une citation du *Pluton maltôtier* (1708, in-12, p. 168), où il est dit qu'un financier nommé Ch. Rémy épousa la fille de Michallet le libraire, « dont il a eu en mariage plus de 100,000 livres argent comptant.»

2. Chapitre *du Mérite personnel*, n° 25.

honnêtes gens : cela est moins facile à celui qui est engagé; il semble que le mariage met tout le monde dans son ordre. »

Il fallait ensuite qu'il liât son existence à une famille assez opulente pour le dispenser de toute préoccupation d'argent, assez éclairée pour apprécier son mérite, assez libre d'esprit pour comprendre et goûter les hardiesses de sa plume, assez puissante pour le protéger au besoin. Afin d'avoir toute son indépendance comme peintre de mœurs, il n'hésita pas à sacrifier quelque chose de sa liberté d'homme.

Avec une nature fière et un peu farouche comme la sienne, il lui fallut un véritable courage pour accepter, durant le reste de sa vie, c'est-à-dire durant vingt ans, cette demi-servitude que lui faisait sa situation dans la maison de Condé. On se rappelle la fable du léopard qui joue avec des singes et fait sentir sa griffe : La Bruyère dut, lui aussi, sentir plus d'une fois la griffe du léopard. Les témoignages ne manquent pas (nous allons le voir), pour prouver que ses nobles hôtes n'avaient pas toujours pour lui les égards dus à son talent et à son caractère. On ne s'en étonnera pas, si l'on songe à l'inégalité d'humeur du prince Henri-Jules, qui était le père de son élève et celui dont il dépendait directement. Saint-Simon l'a crayonné en quelques traits, dont la ressemblance est attestée par l'histoire : « C'étoit un petit homme très-mince, très-maigre, dont le visage, d'assez petite mine, ne laissoit pas que d'imposer par le feu et l'audace de ses yeux. Personne n'a eu plus d'esprit[1]... Jamais aussi tant de talents inutiles, tant de génie sans usage, et une si continuelle et si vive imagination, uniquement propre à le rendre son bourreau et le bourreau des autres... Soupçonneux, inquiet sans aucun relâche; toujours incertain, ayant tous les jours quatre dîners prêts, un à Paris, un à Écouen, un à Chantilly, un où la cour étoit. Fils dénaturé, cruel père, *maître détestable,* pernicieux voisin, *il*

1. Voir plus loin, p. XIV, la suite de cette première partie du portrait.

fit le malheur de tous ceux qui eurent avec lui quelques rapports[1]. »
« Depuis soixante ans qu'il vit, dit encore le marquis de Lassay[2] (qui était de son intimité), il n'a pu se faire un seul ami. »

Le chanoine Santeul, dont c'était le caractère, avait accepté le rôle d'amuseur chez les princes de Condé, et particulièrement auprès de M. le Duc, qui l'emmenait souvent avec lui dans ses voyages[3] : le pauvre homme finit, dit-on, par mourir victime d'une de leurs plaisanteries, qui allaient jusqu'à l'homicide[4].

Une impertinente lettre de Valincour, écrite trente ans après la mort de La Bruyère, au président Bouhier, renferme ces mots étranges : « La Bruyère étoit un bonhomme dans le fond, mais la crainte de paroître pédant l'avoit jeté dans un autre ridicule opposé qu'on ne sauroit définir; en sorte que, pendant tout le temps qu'il a passé chez M. le Duc, on s'y est toujours moqué de lui. » (31 octobre 1725[5].)

On trouve dans le *Journal* de l'orientaliste Galland, à la date du 12 septembre 1714 : « M. Fougères, officier de la maison de Condé depuis plus de trente ans, disait que M. de La Bruyère n'étoit pas homme de conversation, et qu'il lui prenoit des saillies de danser et de chanter, mais fort désagréablement[6]. »

Enfin, dans une lettre écrite à La Bruyère lui-même, le jeune Phélypeaux, fils du ministre Pontchartrain, se permettait de lui écrire (5 juillet 1694) : « Si vous faites encore quelques voyages à Chantilly, je ne doute pas qu'avant qu'il

1. *Mémoires,* t. IV, p. 342.
2. *Recueil de différentes choses,* t. II, p. 34.
3. *Recueil de particularités,* dans les œuvres inédites du président Bouhier ; cité par Éd. Fournier, *Comédie de La Bruyère,* p. 236.
4. Voyez la note au n° 56 du chapitre *des Jugements,* sur Théodas (Santeul), t. I, p. 450. — Saint-Simon cite encore un Conti tirant, par divertissement, sur des couvreurs qui étaient sur un toit.
5. Correspondance inédite du président Bouhier, t. XII, p. 399; citée par Éd. Fournier, *Comédie de La Bruyère,* p. 255, ainsi que les documents qui suivent.
6. *Journal* publié dans la *Nouvelle Revue encyclopédique,* mai 1847.

soit un an, on ne vous mène haranguer aux Petites-Maisons; ce seroit une fin assez bizarre pour le Théophraste de ce siècle. »

Ces divers témoignages sont contredits par celui de l'abbé d'Olivet, qui, dans son *Histoire de l'Académie françoise* (t. II, p. 317), représente La Bruyère comme un homme « sage dans ses discours, craignant toute sorte d'ambition, même celle de montrer de l'esprit, » et par celui d'un juge peu indulgent d'ordinaire, Saint-Simon, qui parle de lui comme « d'un fort honnête homme et de très-bonne compagnie[1]. » *Honnête homme* a ici le sens qu'il avait toujours au XVIIe siècle, celui d'un homme distingué d'esprit et de manières.

On est obligé, cependant, de reconnaître qu'il y avait quelque chose de fondé dans les critiques de Valincour, de Galland et de Phélypeaux; car il y a une autorité décisive; c'est celle de Boileau, qui écrit à Racine (10 mai 1687), l'année même de la publication des *Caractères :* « Maximilien m'est venu voir à Auteuil et m'a lu quelque chose de son *Théophraste*. C'est un fort honnête homme, et à qui il ne manqueroit rien, si la nature l'avoit fait aussi agréable qu'il a envie de l'être. Du reste, il a de l'esprit, du savoir et du mérite. »

Il est certain que La Bruyère cherchait à être agréable, mais le rôle de bouffon ne lui convenait pas; aussi était-il toujours sur la défensive. C'est lui-même qui nous le dit à mots couverts, dans son livre :

« Quelque profonds que soient les grands de la cour, et quelque art qu'ils aient pour paroître ce qu'ils ne sont pas, et pour ne point paroître ce qu'ils sont, ils ne peuvent cacher leur malignité, leur extrême pente à rire aux dépens d'autrui, et à jeter un ridicule souvent où il n'y en peut avoir. Ces beaux talents se découvrent en eux du premier coup d'œil; admirables sans doute pour envelopper une dupe et rendre sot celui

1. Voyez plus loin, p. XXII.

qui l'est déjà, mais encore plus propres à leur ôter tout le plaisir qu'ils pourroient tirer d'un homme d'esprit, qui sauroit se tourner et se plier en mille manières agréables et réjouissantes, si le dangereux caractère du courtisan ne l'engageoit pas à une fort grande retenue. Il lui oppose un caractère sérieux, dans lequel il se retranche; et il fait si bien que les railleurs, avec des intentions si mauvaises, manquent d'occasions de se jouer de lui[1]. »

Si La Bruyère n'avait pas toute satisfaction avec son élève, qui était une nature grossière et brutale, non plus qu'avec le père de son élève, qui poussait l'originalité jusqu'aux limites de la démence, il paraît avoir été plus heureux avec le chef de la famille, avec celui qui, malgré ses défauts, a mérité de garder le titre de *Grand Condé*.

Les aspérités du caractère du prince s'étaient un peu aplanies avec l'âge; et, dans sa retraite de Chantilly, il honorait sa vieillesse par le goût de l'étude, et la récréait par de fréquents entretiens avec les hommes les plus éminents dans les sciences comme les lettres. Auprès de lui, La Bruyère ne trouvait qu'égards et considération. Là il marchait de pair avec les savants dont le prince aimait à s'entourer[2]. Il correspondait

1. Chapitre *des Grands*, n° 26. — N'est-ce pas encore à M. le Duc et à lui-même qu'il pensait quand il écrivait : « L'avantage des grands sur les autres hommes est immense par un endroit : je leur cède leur bonne chère, leurs riches ameublements, leurs chiens, leurs chevaux, leurs singes, leurs nains, leurs fous et leurs flatteurs ; mais je leur envie le bonheur d'avoir à leur service des gens qui les égalent par le cœur et par l'esprit, et qui les passent quelquefois. » (*Des Grands*, n° 3.)

2. Fontenelle, dans son *Éloge de Lémery*, dit : « Il fut souvent mandé à Chantilly, où le héros, entouré de gens d'esprit et de savants, vivoit comme auroit fait César oisif. » Dans son *Éloge de Sauveur*, il nous apprend que ce savant fut mandé à Chantilly, en 1681, pour faire des expériences sur les eaux. « Il fut connu, dit-il, du grand prince Louis de Condé, dont l'ingénieuse et vive curiosité se portoit à tout. Il prit beaucoup de goût et d'affection pour lui, le faisoit souvent venir à Chantilly et l'honoroit de ses lettres. » Il suffit de rappeler les noms des autres hôtes de Chantilly, Bossuet, Racine, Boileau, Malebranche, le P. Rapin, etc. Voyez Éd. Fournier, *Comédie de La Bruyère*, p. 308 et suiv.

avec lui au sujet du duc de Bourbon. Condé, en effet, s'occupait beaucoup de l'éducation de son petit-fils, comme aussi de celle de ses neveux, les princes de Conti; ces derniers avaient pour précepteur l'abbé Fleury, l'auteur de l'*Histoire ecclésiastique,* et c'est pour eux que Nicole écrivit le *Traité de l'éducation d'un prince*[1].

C'est à Condé que La Bruyère expose, dans une de ses lettres[2], ses idées sur la manière d'apprendre l'histoire et sur la nécessité d'en tirer un enseignement moral.

C'est pour lui, autant que pour son élève, qu'il traduisait quelquefois des ouvrages allemands qui traitaient de faits contemporains et de questions militaires[3] : car La Bruyère est un des rares écrivains du XVIIe siècle qui aient apprécié et cultivé la connaissance des langues, et en particulier des langues modernes : c'est même un des mérites que relève en lui l'abbé Fleury dans le discours qu'il prononça lorsqu'il devint à l'Académie le successeur de La Bruyère[4]; c'était un de ses principes d'éducation[5]; principe contre lequel s'inscrit en faux son contemporain Malebranche, comme plus tard J.-J. Rousseau.

La fréquentation de M. le Duc lui-même n'était pas d'un médiocre prix pour La Bruyère. Saint-Simon, qui a jugé si durement le caractère de ce prince[6], ne ménage pas les éloges à son intelligence : « Personne, dit-il, n'a eu plus d'esprit et de toute sorte d'esprit, ni rarement tant de savoir en presque tous les genres, avec un goût exquis et universel; et quand il vouloit plaire, jamais personne n'a montré plus de grâce, de gentillesse, de politesse, de noblesse, tant d'art caché, coulant

1. Voyez Éd. Fournier, *la Comédie de La Bruyère,* p. 313.

2. Voyez t. II (*Lettre* VII *au prince de Condé*).

3. Voyez *ibid.*

4. « Il n'étoit étranger à aucun genre de doctrine; il savoit les langues mortes et les vivantes. »

5. « On ne peut guère charger l'enfance de la connoissance de trop de langues. » (*De quelques usages,* n° 71.)

6. Voyez plus haut, p. X.

comme de source. » Il avait été, jusqu'au dernier moment, un des amis les plus fidèles de La Rochefoucauld[1], et sans doute il aimait à retrouver dans les *Caractères* un ouvrage du même goût que les *Maximes*[2]. L'auteur du *Cabinet des grands* (1681), Gédéon Pontier, parle ainsi du prince de Condé et de son fils : « Ils ont joint les lettres avec les armes et ont une bibliothèque où il y a des manuscrits rares, grecs et latins. Le père et le fils sont des bibliothèques vivantes. »

Qu'on fasse dans les éloges de Saint-Simon et de Pontier la part de l'exagération : il n'en reste pas moins hors de doute que La Bruyère était, chez les Condé, dans un milieu d'esprit et de savoir qui devait lui offrir autant de plaisir que de profit, et dont les avantages devaient compenser, aux yeux d'un philosophe, bien des désagréments.

D'ailleurs, pour un homme que, selon l'expression de Boileau, « la nature n'avoit pas fait aussi agréable qu'il avoit envie de l'être, » et qui voulait « mettre de l'esprit » dans son livre[3], rien n'était plus utile que ce contact journalier avec des personnages aussi supérieurs au commun des hommes par l'esprit et le savoir que par la naissance, surtout avec des juges difficiles et portés à la critique. Il proclama un jour lui-même ce qu'il devoit à cette critique, lorsqu'il se félicita de ce que son *Discours à l'Académie française* eût pu franchir Chantilly, « écueil des mauvais ouvrages[4]. » L'impertinent Valincour, dans sa lettre au président Bouhier[5], veut bien reconnaître que « La Bruyère ne devoit guère qu'à lui-même ce qu'il a écrit, et que le prince Henri-Jules étoit plus capable de marquer aux écrivains le ridicule de leurs écrits, que de leur four-

1. Voyez Mme de Sévigné, lettres du 3 avril 1671 et du 29 mars 1680.

2. Cette remarque est de M. Éd. Fournier, *la Comédie de La Bruyère*, p. 291, à qui nous empruntons la citation précédente et la suivante.

3. Voyez *des Ouvrages de l'esprit*, n° 60.

4. Préface de ce *Discours*.

5. Un passage de cette lettre a déjà été cité plus haut, p. xi. Celui-ci est donné par Éd. Fournier, *Comédie de La Bruyère*, p. 91.

nir des idées et des bons mots. » On le voit, Valincour a peur que la postérité n'attribue au prince Henri-Jules tout le mérite du livre des *Caractères*.

Parmi les dédommagements qui s'offraient encore à La Bruyère, était le commerce habituel avec la meilleure société. Il y était fort recherché pour les agréments de son esprit; et des témoignages du temps nous apprennent que, « malgré sa laideur, la rudesse de ses traits et son air de soldat, les dames le couroient[1]. » Et qu'on ne croie pas que ce fussent les dames de la ville qui lui fissent le meilleur accueil. Il semble lui-même nous dire le contraire et nous en développer les raisons en un passage du chapitre *de la Ville :*

« Paris, pour l'ordinaire le singe de la cour, ne sait pas toujours la contrefaire; il ne l'imite en aucune manière dans ces dehors agréables et caressants, que quelques courtisans, et surtout les femmes, y ont naturellement pour un homme de mérite, et qui n'a même que du mérite : elles ne s'informent ni de ses contrats, ni de ses ancêtres; elles le trouvent à la cour, cela leur suffit; elles le souffrent, elles l'estiment; elles ne demandent pas s'il est venu en chaise ou à pied, s'il a une charge, une terre ou un équipage : comme elles regorgent de train, de splendeur et de dignité, elles se délassent volontiers avec la philosophie ou la vertu. Une femme de ville entend-elle le bruissement d'un carrosse qui s'arrête à sa porte, elle pétille de goût et de complaisance pour quiconque est dedans, sans le connoître : mais si elle a vu de sa fenêtre un bel attelage, beaucoup de livrées, et que plusieurs rangs de clous parfaitement dorés l'aient éblouie, quelle impatience n'a-t-elle pas de voir déjà dans sa chambre le cavalier ou le magistrat! quelle charmante réception ne lui fera-t-elle point! ôtera-t-elle les yeux de dessus lui? Il ne perd rien auprès d'elle; on lui tient compte des doubles soupentes et des ressorts qui

1. *Chansonnier Maurepas,* t. VII, p. 431, cité par Éd. Fournier, *Comédie de La Bruyère,* p. 228.

le font rouler plus mollement : elle l'en estime davantage, elle l'en aime mieux. »

Après son entrée dans la maison des Condé, les deux seuls faits connus de la vie de La Bruyère sont la publication des *Caractères* et sa candidature à l'Académie française. Dans une vie tranquille comme la sienne, ce furent deux événements.

L'apparition de son livre (1688) fit passer tout d'un coup le nom de La Bruyère de l'obscurité la plus complète à la célébrité la plus retentissante. Neuf éditions successives, publiées en huit ans (1688-1696), sans compter celles qui suivirent sa mort, attestent le succès qu'obtint tout d'abord cette peinture des mœurs du temps, qui devenait de plus en plus vive, d'édition en édition. Voltaire rapporte[1] que, avant de faire paraître son ouvrage, La Bruyère l'avait lu à M. de Malezieu, précepteur du jeune duc du Maine, futur membre de l'Académie française : « Mon ami, lui dit Malezieu, il y a là de quoi vous faire bien des lecteurs et bien des ennemis. »

La Bruyère eut en effet pour ennemis, non-seulement tous ceux qui étaient désignés plus ou moins clairement dans les *Caractères,* mais ceux qui crurent s'y reconnaître, ou furent nommés dans les *clefs* manuscrites qui coururent de main en main. Vainement La Bruyère protesta qu'il avait voulu tracer des peintures générales, comme son maître Théophraste; vainement (ce qui était encore plus exact) il déclara n'être pour rien dans les *clefs ;* tous ceux qui étaient ou se croyaient atteints crièrent à l'insulte et à la diffamation; et si La Bruyère « n'avait appartenu à des Altesses, » il n'eût pas échappé à quelque mésaventure, à quelque affront comme celui que, quelques années plus tard, Voltaire subit à l'hôtel de Crillon. Faute de lui pouvoir faire un mauvais parti, on le livra en proie aux prétendus beaux esprits, qui ne lui pardonnaient pas quelques traits de satire, et aux envieux, qui jugeaient que la réputation de La Bruyère nuisait à la leur.

1. *Siècle de Louis XIV,* chap. XXXII.

C'était, par exemple, Bonaventure d'Argonne, ce chartreux dameret, qui, en fait de beau langage, se piquait d'en remontrer aux « plus honnêtes gens de la ville et de la cour, » et qui, sous le pseudonyme de Vigneul de Marville, publia, trois ans après la mort de La Bruyère, des *Mélanges d'histoire et de littérature*[1] : il y mit une critique des *Caractères*, d'autant plus acerbe, que l'auteur ne devait pas répondre. C'était Ménage[2], qui avait voulu, en sa qualité d'helléniste, régenter le traducteur de Théophraste, qui n'avait sans doute pas trouvé chez lui toute la docilité qu'il avait coutume d'exiger de ses élèves, et qui, d'ailleurs, s'était peut-être reconnu dans le type du pédant[3]. C'étaient les *nouvellistes*, pour lesquels La Bruyère s'était montré si sévère dans le chapitre *des Ouvrages de l'esprit*, les rédacteurs du *Mercure galant*, cette publication qu'il avait déclarée « immédiatement au-dessous de rien ; » à leur tête étaient Donneau de Visé et Thomas Corneille, derrière eux Benserade et Fontenelle.

C'est principalement contre Thomas Corneille et Benserade, tous les deux membres de l'Académie française, que La Bruyère eut à lutter, lorsqu'il posa, pour la première fois, sa candidature ; car, avant de voir s'ouvrir pour lui la porte de l'Académie, l'auteur des *Caractères* dut revenir au moins trois fois à la charge.

En juin 1691, les menées de Benserade firent réussir Fontenelle ; La Bruyère s'en vengea par le caractère de *Théobalde*, « vif et impétueux » quoique « vieilli et baissé[4]. » Au mois d'octobre de la même année, ce fut Pavillon qui fut préféré à La Bruyère ; ce dernier eut sept voix, parmi lesquelles on connaît celle de Bussy-Rabutin[5]. En décembre 1691, il vit encore passer

1. Voyez le Ier volume de ces *Mélanges* (1699) et la *Défense* de *Coste contre les accusations et les objections de M. Vigneul de Marville.*

2. Voyez le *Menagiana*, édit. 1715, t. II, p. 241, t. III, p. 382.

3. *Des Ouvrages de l'esprit*, n° 62.

4. *De la Société et de la conversation*, n° 66.

5. Voyez t. II, *Lettres diverses*, n° II ; les six autres voi paraissent à

avant lui le traducteur Tourreil, contre lequel du reste il ne s'était peut-être pas présenté. Il paraît s'être encore retiré devant Fénelon et devant l'abbé Bignon, en février et en avril 1693; et peut-être avait-il renoncé à se présenter, lorsque, en mai 1693, il fut donné comme successeur à La Chambre, curé de Saint-Barthélemy. Le nouveau récipiendaire, qui n'avait sans doute pas fait les visites d'usage, s'en excuse en disant « que, désirant avoir cette distinction dans toute sa fleur et dans toute son intégrité, » il « n'a pas osé en blesser, pas même en effleurer la liberté par une importune sollicitation. » Il ne ménagea pas les éloges à ses amis : mais il en fut très-avare pour ses adversaires. « Ce discours, dit l'abbé d'Olivet[1], déplut beaucoup. Ceux même qu'il avoit le plus loués s'en plaignirent, par considération pour ceux qu'il avoit laissés dans l'oubli. »

L'abbé Trublet, interprète des rancunes de son oncle Fontenelle, prétend qu'il n'y a pas dans le discours « un mot » pour cet écrivain[2]. Fontenelle, cependant, était compris dans quelques allusions aux poëtes du temps; il eût voulu une place à part. Il aurait eu mauvaise grâce à réclamer pour lui; mais, avec Thomas Corneille, il demanda la suppression du parallèle entre Racine et Corneille, comme injurieux pour ce dernier. Néanmoins, il n'obtint pas que l'Académie refusât d'autoriser la publication de ce discours, ou du moins exigeât la suppression de ce passage. Il dut se contenter de la satisfaction d'avoir entendu le discours par lequel Charpentier répondit, au nom de l'Académie, à la harangue du récipiendaire.

Dans ce discours, « le pesant » Charpentier avait pris parti

M. Éd. Fournier (*Comédie de La Bruyère,* p. 566) avoir été celles de Bossuet, de Boileau, de Racine, de Pélisson, de Regnier Des Marais et du président Novion. — Voyez p. LII une lettre de Bussy.

1. Lettre du 16 mars 1796, comprise dans la vente des autographes de M. Parison (*Catalogue,* p. 68, n° 491, 1864).

2. *Mémoires sur Fontenelle,* p. 225.

pour les modernes contre les anciens, et n'avait fait exception que pour Théophraste, que, par un parallèle désobligeant, il avait mis fort au-dessus de son imitateur[1].

Battus à l'Académie, les ennemis de La Bruyère le harcelèrent d'attaques de toute sorte. Le *Mercure galant* prétendit que son élection était due « aux plus fortes brigues qui eussent jamais été faites. » La vérité est que Pontchartrain avait obtenu le désistement de La Loubère, et recommandé la candidature de La Bruyère à ses amis[2]. Les folliculaires, qui avaient sur le cœur le jugement porté par La Bruyère, au sujet de leur gazette, retournèrent contre lui un de ses traits[3], et déclarèrent que son discours était « directement au-dessous de rien. » Parmi les nombreuses chansons qui furent faites alors contre La Bruyère et les patrons de sa candidature, Racine et Regnier Desmarais, on en a retenu une qui a été reprise depuis et, avec un changement de nom, appliquée à d'autres académiciens :

Quand La Bruyère se présente
Pourquoi faut-il crier haro?
Pour faire un nombre de quarante
Ne falloit-il pas un zéro[4]?

Mais le dernier mot devait rester à La Bruyère : car après le *Discours,* vint la *Préface,* et, après la *Préface,* les épigrammes successivement ajoutées à chaque nouvelle édition des *Caractères.*

En attendant le jugement de la postérité, qu'il ne redoutait pas, La Bruyère avait, pour se consoler des attaques de Visé,

1. Voyez plus loin la *Notice sur La Bruyère moraliste,* p. XXVIII.

2. M. Édouard Fournier (*Comédie de La Bruyère,* p. 569) cite une Lettre écrite par Pontchartrain à Renaudot et publiée pour la première fois dans l'*Athenæum français* (3 décembre 1853).

3. Chapitre *des Ouvrages de l'esprit,* n° 46.

4. Voyez d'autres chansons extraites, comme celle-ci, du *Chansonnier Maurepas,* dans *la Comédie de La Bruyère* d'Éd. Fournier, p. 263 et 571.

de Thomas Corneille et de Fontenelle, le suffrage et l'autorité de Boileau, de Racine, de Fénelon et de Bossuet. L'évêque de Meaux l'admettait aux conférences philosophiques qui se tenaient chez lui ou dans une allée du parc de Versailles. C'est peut-être de ce *petit concile* (comme on l'appelait)[1], et dont faisait également partie l'abbé Genest, les académiciens Cordemoy et Malezieu, qu'est sortie l'idée du dernier ouvrage de La Bruyère, les *Dialogues sur le quiétisme;* c'est un livre de polémique théologique auquel il n'eut pas le temps de mettre la dernière main, et qui, bien loin de pouvoir entrer en comparaison avec les *Provinciales,* ne rappelle que de loin l'auteur des *Caractères*[2].

La Bruyère avait à peine passé cinquante ans qu'il mourut d'une mort presque subite[3] : « Quatre jours auparavant, dit l'abbé d'Olivet, il étoit à Paris, dans une compagnie de gens

1. Éd. Fournier, *Comédie de La Bruyère,* p. 183, 533, 547.

2. « Ces dialogues sont loin de manquer d'esprit; ils seraient divertissants s'ils étaient un peu moins longs. C'est une comédie fort gaie par le fond, mais monotone par la forme... On y retrouve l'homme d'esprit jusque dans le controversiste, mais un peu moins le grand écrivain. » (Victorin Fabre, *Éloge de La Bruyère.*) — « En écrivant sur le quiétisme, avant la publication du livre des *Maximes des saints* (1697), avant que les vives alarmes de Bossuet aient effrayé la cour, La Bruyère a eu le mérite de montrer le premier les déplorables conséquences de cette opinion. Par cet ouvrage, il continuait, jusque dans la théologie, la guerre qu'il avait déclarée dans ses *Caractères* à la dévotion. » (Caboche, *Thèse sur La Bruyère.*) — Sur l'authenticité du livre, voyez au tome II la *Notice de l'Éditeur* sur ces *Dialogues.*

3. Il n'en fallut pas davantage pour faire croire à un empoisonnement. On lit dans le *Poëte sans fard*, de Gacon, à propos du *Théophraste moderne* de Brillon (voyez à la *Bibliographie,* § VII, 2°) :

C'est ainsi que Brillon, pour voler La Bruyère,
Attend que cet auteur ait fini sa carrière,
Et qu'un fatal poison, l'envoyant au tombeau,
Ait vengé les méchants, dont il fut le fléau ;
Mais ne crains pas, Brillon, qu'un breuvage homicide
Soit le funeste prix de ton livre insipide :
Socrate et ses pareils meurent par les poisons,
Et les fous vont loger aux Petites-Maisons.

qui l'ont conté, où tout à coup il s'aperçut qu'il devenoit sourd, mais absolument sourd. Point de douleurs cependant. Il s'en retourna à Versailles, où il avoit son logement à l'hôtel de Condé, et une apoplexie d'un quart d'heure l'emportoit...

« On me l'a dépeint comme un philosophe qui ne cherchoit qu'à vivre tranquillement avec des amis et des livres; faisant un bon choix des uns et des autres; ne cherchant ni ne fuyant le plaisir; toujours disposé à une joie modeste, et ingénieux à la faire naître; poli dans ses manières et sage dans ses discours; craignant toute sorte d'ambition, même celle de montrer de l'esprit[1]. »

Bossuet a exprimé ses regrets en des termes qui, dans leur simplicité, sont toute une *oraison funèbre :*

« Ç'a été pour nous une nouvelle bien fâcheuse, que celle de la mort de M. de La Bruyère. Toute la cour l'a regretté, et M. le Prince plus que tous les autres. » (Lettre à l'abbé Bossuet, 28 mai 1696.)

« M. l'abbé Fleury a la place de notre pauvre ami, que je regrette tous les jours de plus en plus. » (A l'abbé Bossuet, 16 juillet 1696.)

Un autre contemporain, qui avait plus de goût pour la critique que pour la louange, a fait de La Bruyère cet éloge sans réserve :

« C'était un fort honnête homme[2], de très-bonne compagnie, simple, sans rien de pédant, et fort désintéressé. Je l'avois assez connu pour le regretter, et les ouvrages que son âge et sa santé permettoient d'espérer de lui. »

1. *Histoire de l'Académie.* — M. Monnier a donné, dans la *Revue rétrospective* (octobre 1836), une lettre d'un anonyme où se trouvent quelques détails de plus sur cette mort.

2. Saint-Simon, *Mémoires,* t. I, p. 323. Voyez plus haut, p. XII.

II. — La Bruyère moraliste et peintre de son époque.

Dans les morceaux que La Bruyère a mis en tête du livre des *Caractères* et de sa traduction de Théophraste, morceaux qui servent de *Préfaces* à ces deux ouvrages, il prend soin de déterminer le genre de ses études et de marquer la place qu'il a voulu prendre parmi les moralistes :

« Ce ne sont point, dit-il, des maximes que j'ai voulu écrire : elles sont comme des lois dans la morale, et j'avoue que je n'ai ni assez d'autorité ni assez de génie pour faire le législateur. » (Voyez t. I, p. 6.)

Et, comparant son ouvrage à ceux de Pascal et de La Rochefoucauld, il dit encore (voyez t. II, *Discours sur Théophraste*) :

« L'un, par l'engagement de son auteur, fait servir la métaphysique à la religion, fait connoître l'âme, ses passions, ses vices, traite les grands et les sérieux motifs pour conduire à la vertu, et veut rendre l'homme chrétien.

« L'autre, qui est la production d'un esprit instruit par le commerce du monde, et dont la délicatesse étoit égale à la pénétration, observant que l'amour-propre est dans l'homme la cause de toutes ses foiblesses, l'attaque sans relâche, quelque part où il se trouve ; et, cette unique pensée, comme multipliée entre mille autres, a toujours, par le choix des mots et la variété de l'expression, la grâce de la nouveauté.

« L'on ne suit aucune de ces routes dans cet ouvrage (*les Caractères*) : il est tout différent des deux autres que je viens de toucher : moins sublime que le premier et moins délicat que le second, il ne tend qu'à rendre l'homme raisonnable, mais par des voies simples et communes. »

Enfin, dans la *Préface* du *Discours prononcé dans l'Académie françoise le 15 juin 1693*, on lit :

« Tous n'ont-ils pas reconnu le plan et l'économie du livre des *Caractères?* n'ont-ils pas observé que, de seize chapitres qui le composent, il y en a quinze qui, s'attachant à découvrir le faux et le ridicule qui se rencontrent dans les objets des passions et des attachements humains, ne tendent qu'à ruiner tous les obstacles qui affoiblissent d'abord, et qui éteignent ensuite dans tous les hommes la connoissance de Dieu : qu'ainsi ils ne sont que des préparations au seizième et dernier chapitre, où l'athéisme est attaqué et peut être confondu ; où les preuves de Dieu, une partie du moins de celles que les foibles hommes sont capables de recevoir dans leur esprit, sont apportées ; où la providence de Dieu est défendue contre l'insulte et les plaintes des libertins? »

La Bruyère n'est pas un moraliste spéculatif, c'est un observateur qui étudie les mœurs des hommes avec lesquels il vit, qui leur signale leurs vices, leurs travers, leurs ridicules, pour les en corriger. C'est un *philosophe* (il aime à se donner ce nom, ce qui était alors une hardiesse) ; mais il n'est pas philosophe à la manière du XVIIIe siècle ; il est chrétien, et il l'est sincèrement. Il s'explique à ce sujet dans le chapitre *de l'Homme,* § 132 : « Bien loin de s'effrayer ou de rougir même du nom de philosophe, il n'y a personne au monde qui ne dût avoir une forte teinture de philosophie. » Et il ajoute en note : « L'on ne peut plus entendre que celle qui est dépendante de la religion chrétienne. » C'est bien gratuitement que l'on a supposé qu'il a peut-être été sur ce point plus prudent que sincère. Ami de Bossuet, auteur du chapitre *des Esprits forts,* il n'a pas fait un acte, il n'a pas écrit une ligne qui ne soit conforme à cette profession de foi ; quand il attaque ce qu'il appelle *la dévotion,* et ce qu'il explique en note par *la fausse dévotion,* il ne fait pas œuvre d'esprit fort : il n'est pas possible de voir dans ses protestations autre chose que la réclamation d'une conscience honnête contre des excès où il entrait quelquefois autant d'hypocrisie que de faiblesse d'esprit. La Bruyère même n'est pas seulement chrétien : il est catho-

lique, comme presque tout son siècle, et il l'est jusqu'à approuver la révocation de l'édit de Nantes[1].

M. Nisard[2] fait observer très-finement que « c'est à La Bruyère qu'il faut faire honneur d'avoir su le premier présenter la morale sous la forme d'un genre ou d'un art. La Bruyère est le moraliste littérateur. »

C'est là entre lui et ses devanciers, Pascal et La Rochefoucauld, une nouvelle différence, que le même critique a saisie et déterminée avec une remarquable pénétration :

« Ses deux devanciers n'avaient pensé qu'à se rendre compte à eux-mêmes, celui-ci de ses souvenirs et de la morale qu'il en voulait tirer, celui-là de ses motifs d'abdiquer et de se réfugier dans la foi. La Bruyère, moins sublime, en effet, que Pascal, et moins profond que La Rochefoucauld, songe plus à s'approprier au public, et s'accoutume à ne regarder les choses que jusqu'où la vue des autres peut le suivre. Philosophe plus libre que La Rochefoucauld et Pascal, il n'est pas enchaîné à son passé comme le premier, ni, comme le second, tiraillé entre le doute et la foi. S'il plonge moins avant ou s'il voit de moins haut, il touche à plus de points et voit plus juste. Au lieu de vouloir enfoncer dans les cœurs la vérité toute nue, à la manière de La Rochefoucauld, comme un trait acéré, La Bruyère nous la présente comme un fruit de notre propre sagesse, et par là nous dispose à nous l'appliquer. Au lieu de nous accabler, comme Pascal, et de nous désarmer au moment du combat, il excite notre activité; il nous fortifie par cet art de montrer à la fois à qui nous avons affaire, et qu'il y a presque toujours pire que nous. Pour ne pas nous fatiguer, il varie sa manière, et il peint plus qu'il ne raisonne, sachant bien qu'il sera plus longtemps maître de l'imagination de son lecteur que de sa raison. Rien n'est annoncé d'avance; il aime mieux, pour l'efficacité de la leçon, surprendre nos consciences

1. Voyez t. I, p. 331.
2. *Histoire de la littérature française*, t. III, p. 197, 5e édition.

tandis qu'elles sont occupées des autres, et les faire revenir par comparaison sur elles-mêmes, que de les attaquer dogmatiquement, au risque de les trouver en défense derrière des préjugés ou des intérêts auxquels se brisent la vérité impérieuse de La Rochefoucauld et la vérité impitoyable de Pascal.

« Le ressentiment perce dans les *Maximes;* on dirait d'une vengeance calme et patiente qui cherche jusque dans la postérité ses victimes. Les *Pensées* semblent vouloir déshonorer quiconque oserait se trouver content de sa part de cette sagesse humaine que Pascal secoue comme un préjugé, mais qui tient, quoi qu'il fasse, à sa chair et à ses os. On résiste aux *Maximes* et aux *Pensées* comme à l'autorité d'une raison individuelle, aigrie par des circonstances personnelles à l'auteur; mais on reçoit volontiers les leçons de La Bruyère, parce que sa raison est libre de ressentiments et de souffrances, et que, comme il le dit si délicatement, il ne fait que rendre au public ce que le public lui a prêté.

« Voilà par quelles différences profondes La Bruyère se distingue de ses devanciers. »

Sans doute La Bruyère est un moraliste littérateur; il songe plus au public que Pascal et La Rochefoucauld, et il ne se défend pas lui-même d'avoir cherché à plaire : « On ne doit parler, dit-il[1], on ne doit écrire que pour l'instruction; et s'il arrive que l'on plaise, il ne faut pas néanmoins s'en repentir, si cela sert à insinuer et à faire recevoir les vérités qui doivent instruire. Quand donc il s'est glissé dans un livre quelques pensées ou quelques réflexions qui n'ont ni le feu, ni le tour, ni la vivacité des autres, bien qu'elles semblent admises pour la variété, pour délasser l'esprit, pour le rendre plus présent et plus attentif à ce qui va suivre, à moins que, d'ailleurs, elles ne soient sensibles, familières, instructives, accommodées au simple peuple, qu'il n'est pas permis de négliger, le

1. *Préface* des *Caractères,* t. I, p. 2.

lecteur peut les condamner, et l'auteur doit les proscrire : voilà la règle. » Et plus loin [1] : « On pense les choses d'une manière différente, on les explique par un tour aussi tout différent, par une sentence, par un raisonnement, par une métaphore ou quelque autre figure, par un parallèle, par une simple comparaison, par un fait tout entier, par un seul trait, par une description, par une peinture : de là procède la longueur ou la brièveté de nos réflexions. »

Voilà bien le moraliste littérateur, avec son souci du style et sa préoccupation des agréments de la forme. Mais nous ne dirons pas que nous le prenons sur le fait. Il ne songe pas à s'en cacher. L'ouvrage de La Bruyère est, comme celui de Montaigne, « un livre de bonne foy, » un livre sous lequel il y a un homme. On a dit qu'il a été le témoin de son temps; mais c'est un témoin qui ne se désintéresse pas de ce qu'il voit et de ce qu'il expose. Il n'a ni l'indifférence du curieux, ni l'impassibilité du sage détaché des choses de ce monde. Ce qu'il écrit, il ne l'a pas seulement pensé, il l'a senti : ce sont ses impressions qu'il nous donne. De là cette opinion qui a produit les *clefs*, et qui a repris faveur aujourd'hui, à savoir que chacun de ces *Caractères* a une date et répond à un fait; cette opinion est juste en elle-même, mais les applications en sont délicates et pleines d'hypothèses [2]. Elle remonte à l'apparition même du livre et au lendemain de sa publication. On cherchait des allusions à chacune de ses pages. L'académicien Charpentier, qui n'était pas des amis de La Bruyère, ayant à le recevoir à l'Académie française, lui faisait même à ce sujet,

1. Tome I, p. 6.

2. Peut-être dans ces derniers temps est-on allé un peu trop loin en ce sens. Les témérités des clefs du XVIIe et du XVIIIe siècle ont été récemment dépassées par M. Édouard Fournier (*la Comédie de La Bruyère*) et par M. Étienne Allaire (*Journal de La Bruyère dans la maison de Condé*). Mais il n'y a que justice à reconnaître que l'un et l'autre, et surtout M. Édouard Fournier, ont élucidé certaines allusions obscures du livre des *Caractères*.

sous prétexte d'un parallèle avec Théophraste, quelques observations des plus désobligeantes :

« Théophraste a traité la chose d'un air plus philosophique : il n'a envisagé que l'universel ; vous êtes plus descendu dans le particulier. Vous avez fait vos portraits d'après nature ; lui n'a fait les siens que sur une idée générale. Vos portraits ressemblent à de certaines personnes, et souvent on les devine ; les siens ne ressemblent qu'à l'homme. Cela est cause que ses portraits ressembleront toujours ; mais il est à craindre que les vôtres ne perdent quelque chose de ce vif et de ce brillant qu'on y remarque, quand on ne pourra plus les comparer avec ceux sur qui vous les avez tirés. »

Le pronostic malveillant de Charpentier ne s'est pas réalisé : il n'est aujourd'hui personne, même parmi les hellénistes, qui ne lise avec plus de plaisir La Bruyère que Théophraste, personne qui juge que les *portraits* de La Bruyère aient rien perdu de leur *vif* et de leur *brillant*.

A coup sûr il serait faux de nier que dans ses portraits La Bruyère, la plupart du temps, ait eu en vue un original. Mais il serait encore plus faux de ne voir en lui qu'un homme sans cesse occupé à crayonner tel ou tel personnage pour le livrer au ridicule. Il a toujours protesté contre l'impertinence des *clefs*, c'est-à-dire contre les applications plus ou moins hasardeuses qu'on faisait de ses portraits. La Bruyère est un moraliste, et non un satirique ; et il explique fort bien lui-même comment il a observé l'homme dans les particuliers, comment il n'a pris à ceux-ci que les traits qui pouvaient servir à peindre l'homme en général :

« Qu'on me permette ici une vanité sur mon ouvrage : je suis presque disposé à croire qu'il faut que mes peintures expriment bien l'homme en général, puisqu'elles ressemblent à tant de particuliers, et que chacun y croit voir ceux de sa ville ou de sa province. J'ai peint à la vérité d'après nature, mais je n'ai pas toujours songé à peindre celui-ci ou celle-là dans mon livre *des Mœurs*. Je ne me suis point loué au public

pour faire des portraits qui ne fussent que vrais et ressemblants, de peur que quelquefois ils ne fussent pas croyables et ne parussent feints ou imaginés ; me rendant plus difficile, je suis allé plus loin, j'ai pris un trait d'un côté et un trait d'un autre, et de ces divers traits qui pouvoient convenir à une même personne, j'en ai fait des peintures vraisemblables, cherchant moins à réjouir les lecteurs par le caractère, ou, comme le disent les mécontents, par la satire de quelqu'un, qu'à leur proposer des défauts à éviter et des modèles à suivre. » (*Préface* du *Discours à l'Académie françoise.*)

Quand La Bruyère parle ainsi, il veut dire qu'il n'a pas voulu peindre des individus ; mais ce n'est pas tant l'homme en général que l'homme au XVIIe siècle qu'il a étudié. Il y a des traits communs ; car, au fond, l'homme est toujours le même dans tous les pays et dans tous les temps. Seulement, sous l'uniformité éternelle des passions, il y a des nuances dans la manière dont elles se produisent dans telle société ou dans telle autre. La société que fait connaître La Bruyère est celle de la fin du XVIIe siècle. M. Nisard explique, avec sa supériorité ordinaire de vue et d'expression, comment La Bruyère sut peindre à la fois son temps et l'humanité :

« Pendant que La Rochefoucauld jetait un regard si triste et si profond sur une époque qui avait forcé tous les caractères, le jeune La Bruyère faisait son apprentissage d'observateur sur une société disciplinée, où les vices comme les vertus étaient revenus à leurs proportions naturelles, et où l'état de santé avait remplacé l'excitation de la fièvre. La royauté, pour la première fois acceptée de tous, avait fait connaître à chacun sa mesure. Tant qu'on n'avait vu au gouvernement qu'un roi moins la royauté, comme Richelieu, ou qu'un habile homme d'affaires, comme Mazarin, personne n'avait eu au-dessus de sa tête quelque chose d'assez grand pour se trouver petit, et, par cette comparaison, arriver à une juste idée de soi. La grandeur de la royauté, sous Louis XIV, et la grandeur personnelle du roi, en abaissant tout le monde, mirent chacun dans sa vérité.

« Tout ce vaste domaine de l'amour-propre, dont La Rochefoucauld recule si loin les limites, était enfin gouverné par un maître. Aucune des passions qui dépendent de l'amour-propre n'avait abdiqué, mais toutes avaient senti le frein. Les vices n'étaient plus des scandales, ni les vertus de l'héroïsme. Il n'y avait plus place pour le cardinal de Retz ni pour le président Molé. Sous cette forte discipline d'un jeune roi qui ne voulait pas plus des frondeurs du Parlement que des tuteurs de l'école de Richelieu ou de Mazarin, l'ambition avait dû changer de mœurs en changeant d'objet. L'intérêt avait cessé d'être téméraire et s'était donné des bornes. Quant à l'amour, il était redevenu la galanterie inoffensive, depuis que l'on ne pouvait plus faire sa cour à une duchesse par la guerre civile. Il y avait une sorte de proportion en toutes choses, et la plus grande des sociétés modernes se laissait voir dans ce moment de repos, où il faut prendre le portrait des nations comme des personnes.

« Ce moment dura près de quarante années, les plus belles peut-être de l'histoire de notre nation, non-seulement par la gloire des lettres et des arts, mais par l'emploi le plus complet de toutes ses facultés : au dedans, par les conquêtes pacifiques de l'unité sur les restes des institutions et des habitudes féodales ; au dehors, par des guerres glorieuses qui réunissaient au corps de la France des provinces qui en étaient comme les membres naturels.

« Jamais peintre plus habile n'eut devant lui un modèle plus semblable à lui-même et plus commode. La Rochefoucauld avait vu les emportements des caractères : ses portraits se sentent des fortes impressions qu'il avait reçues de cette violence. La Bruyère voyait les habitudes, et, au lieu de visages échauffés par la passion, agrandis ou rapetissés outre mesure par les événements, des figures au repos, où les passions, devenues des manières d'être de chaque jour, avaient laissé des traces et comme gravé des rides ineffaçables. Il peignait à loisir et d'une main tranquille, sûr de retrouver le lendemain

le modèle de la veille, ni pressé par le temps, ni troublé, comme La Rochefoucauld, par des souvenirs qui avaient pu être des blessures. »

En lisant La Bruyère, il importe de songer toujours à quel moment du siècle il a vécu. Il n'est pas un des témoins de la grande époque de Louis XIV; il assiste au commencement de la décadence.

Après la paix de Nimègue, la ligue d'Augsbourg s'est formée contre le dominateur de l'Europe (1686). Si la Bruyère n'a pas vécu assez pour voir le grand roi humilié, à la paix de Ryswick (1697), rendre une partie de ses conquêtes, et reconnaître Guillaume III comme roi d'Angleterre, il a été témoin des souffrances causées à l'intérieur par cette longue série de guerres, de la ruine de la noblesse et de l'industrie; de la scandaleuse fortune des traitants, de la continuité du luxe et des prodigalités du roi; des querelles religieuses, de la révocation de l'édit de Nantes, de la destruction de Port-Royal; de la mort de Colbert et de Louvois, et de la prétention du roi à gouverner par lui-même avec les plus médiocres ministres; du règne de Mme de Maintenon qui fut celui de l'hypocrisie, et contre lequel réagissait le cynisme des sociétés comme celles du Temple, qui annonçaient la Régence.

Nous l'avons dit, sous le moraliste il y a l'homme; et de là ses amertumes, de là ses colères contre les scandales ou les abus dont il est le témoin. C'est contre les heureux du jour, contre les puissants, que s'exerce surtout son humeur caustique; et sa sévérité va quelquefois jusqu'au pessimisme. C'est à peine si, dans le chapitre *des Biens de fortune,* il est question d'autre chose que des richesses acquises par de mauvais moyens.

Dans le chapitre *des Grands,* on sent à chaque page l'accent d'un homme issu de la « vile bourgeoisie, » comme disait Saint-Simon, l'accent démocratique, comme on dirait aujourd'hui. On est même quelquefois étonné de la hardiesse de langage de cet homme de lettres qui écrivait en plein règne de

Louis XIV et dans les châteaux de la maison de Condé. Par là, ce *philosophe* du XVIIe siècle est un précurseur de ceux du XVIIIe. On a dit, non sans raison, que, dans les *Caractères,* il y a le germe des *Lettres persanes;* mais il y a plus : on croit quelquefois entendre des protestations plus vives contre l'état social de l'ancienne monarchie. La Bruyère ne prévoyait pas les républiques de 1792, de 1848, de 1870; mais il comprenait que le principe de la royauté avait, au XVIIe siècle, reçu des coups terribles, et cela de la main des rois eux-mêmes. Selon lui, du jour où Guillaume III avait été reconnu, l'idée de la royauté légitime avait reçu la plus grave atteinte : « Les rois lui avoient presque dit: Passez la mer, dépouillez votre père, montrez à tout l'univers qu'on peut chasser un roi de son royaume, ainsi qu'un petit seigneur de son château ou un fermier de sa métairie; qu'il n'y ait plus de différence entre de simples particuliers et nous; nous sommes las de ces distinctions; apprenez au monde que ces peuples que Dieu a mis sous nos pieds peuvent nous abandonner, nous trahir, nous livrer, se livrer eux-mêmes à un étranger, et qu'ils ont moins à craindre de nous que nous d'eux et de leur puissance. » (*Des Jugements,* n° 118.)

Est-ce La Bruyère, est-ce Rousseau qui a écrit ces lignes :

« Si je compare ensemble les deux conditions des hommes les plus opposées, je veux dire les grands avec le peuple, ce dernier me paroît content du nécessaire, et les autres sont inquiets et pauvres avec le superflu. Un homme du peuple ne sauroit faire aucun mal; un grand ne veut faire aucun bien, et est capable de grands maux. L'un ne se forme et ne s'exerce que dans les choses qui sont utiles; l'autre y joint les pernicieuses. Là se montrent ingénument la grossièreté et la franchise; ici se cache une séve maligne et corrompue sous l'écorce de la politesse. Le peuple n'a guère d'esprit, et les grands n'ont point d'âme; celui-là a un bon fonds et n'a point de dehors; ceux-ci n'ont que des dehors et qu'une simple superficie. Faut-il opter? je ne balance pas, je veux être peuple. » (*Des Grands,* n° 25.)

Est-ce à dire que La Bruyère puisse être réclamé par les révolutionnaires d'aujourd'hui comme un de leurs ancêtres? Nullement. Tout en détestant les abus de l'ancien régime, il eût réprouvé les excès de la démocratie moderne, car il reconnaissait comme une nécessité et comme une volonté de Dieu l'inégalité des conditions sociales. (*Des Esprits forts,* nos 48 et 49.) Mais il était de ces esprits éclairés dont la vue n'est pas bornée au présent, de ces esprits sages qui appellent de leurs vœux des réformes, pour éviter des révolutions.

Pour la bourgeoisie, il aspirait au partage des honneurs et à l'influence politique, qui n'était encore qu'une exception :

« Pendant que les grands négligent de rien connoître... et qu'ils se louent eux-mêmes de cette ignorance,... *des citoyens* s'instruisent du dedans et du dehors d'un royaume, étudient le gouvernement, deviennent fins et politiques,... s'élèvent, deviennent puissants, soulagent le prince d'une partie des soins publics. » (*Des Grands,* n° 24.)

Pour les paysans, il réclamait le droit de vivre, que ne concédait pas toujours l'obligation d'être *taillable et corvéable à merci.* Il est en cela de l'avis de Vauban; seulement, comme il est un écrivain et qu'il sait l'effet des contrastes, il a soin d'opposer au portrait du paysan celui de son maître, le gentilhomme de province :

« L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible; ils ont comme une voix articulée; et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine, et en effet ils sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des tanières, où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines; ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé.

« *Don Fernand,* dans sa province, est oisif, ignorant, médisant, querelleux, fourbe, intempérant, impertinent; mais il

tire l'épée contre ses voisins, et pour un rien il expose sa vie; il a tué des hommes, il sera tué.

« Le noble de province, inutile à sa patrie, à sa famille et à lui-même, souvent sans toit, sans habits et sans aucun mérite, répète dix fois le jour qu'il est gentilhomme, traite les fourrures et les mortiers de bourgeoisie, occupé toute sa vie de ses parchemins et de ses titres, qu'il ne changeroit pas contre les masses d'un chancelier. » (*De l'Homme*, nos 128-130.)

Les vices de l'ancienne société française avaient été dénoncés au XVIIe siècle par La Fontaine, par Molière, par les prédicateurs, par quelques écrivains humoristiques comme Saint-Évremond. La Bruyère les dépasse tous en hardiesse. Il a tout dit sur l'ancienne société. Après lui, il ne reste plus qu'à déchaîner les passions : c'est ce que feront trop souvent les philosophes du XVIIIe siècle.

III. — Du style de La Bruyère.

JUGEMENT DE VOLTAIRE[1].

On peut compter parmi les productions d'un genre unique les *Caractères* de La Bruyère. Un style rigide, concis, nerveux, des expressions pittoresques, un usage tout nouveau de la langue, mais qui n'en blesse pas les règles, frappèrent le public.

JUGEMENT DE VAUVENARGUES[2].

Il n'y a presque point de tour dans l'éloquence qu'on ne trouve dans La Bruyère; et si on y désire quelque chose, ce ne sont pas certainement les expressions, qui sont d'une force infinie, et toujours les plus propres et les plus précises qu'on puisse employer. Peu de gens l'ont compté parmi les orateurs,

1. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. XXXII.
2. Vauvenargues, édition Gilbert, t. I, p. 237.

parce qu'il n'y a pas une suite sensible dans ses *Caractères*. Nous faisons trop peu d'attention à la perfection de ces fragments, qui contiennent souvent plus de matière que de longs discours, plus de proportion et plus d'art.

On remarque dans tout son ouvrage un esprit juste, élevé, nerveux, pathétique, également capable de réflexion et de sentiment, et doué avec avantage de cette invention qui distingue la voix des maîtres et qui caractérise le génie.

Personne n'a peint les détails avec plus de feu, de force et d'imagination dans l'expression qu'on n'en voit dans ses *Caractères*. Il est vrai qu'on n'y trouve pas aussi souvent que dans les écrits de Bossuet et de Pascal de ces traits qui caractérisent non-seulement une passion ou les vices d'un particulier, mais le genre humain. Ses portraits les plus élevés ne sont jamais aussi grands que ceux de Fénelon et de Bossuet; ce qui vient en grande partie de la différence des genres qu'ils ont traités. La Bruyère a cru, ce me semble, qu'on ne pouvoit peindre les hommes assez petits; et il s'est bien plus attaché à relever leurs ridicules que leur force.

JUGEMENT DE SUARD [1].

En lisant avec attention les *Caractères* de La Bruyère, il me semble qu'on est moins frappé des pensées que du style; les tournures et les expressions paraissent avoir quelque chose de plus brillant, de plus fin, de plus inattendu que le fond des choses mêmes; et c'est moins l'homme de génie que le grand écrivain qu'on admire.

Mais le mérite de ce grand écrivain, quand il ne supposerait pas le génie, suppose une réunion des dons de l'esprit aussi rare que le génie.

1. Extrait de la *Notice sur la personne et les écrits de La Bruyère*, par Suard, de l'Académie française (*Mélanges de littérature*, t. II.)

L'art d'écrire est plus étendu que ne le pensent la plupart des hommes, la plupart même de ceux qui font des livres.

Il ne suffit pas de connaître les propriétés des mots, de les disposer dans un ordre régulier, de donner même aux membres de la phrase une tournure symétrique et harmonieuse; avec cela on n'est encore qu'un écrivain correct, et tout au plus élégant.

Le langage n'est que l'interprète de l'âme; et c'est dans une certaine association des sentiments et des idées avec les mots qui en sont les signes qu'il faut chercher le principe de toutes les propriétés du style.

Les langues sont encore bien pauvres et bien imparfaites. Il y a une infinité de nuances, de sentiments et d'idées qui n'ont point de signes : aussi ne peut-on jamais exprimer tout ce qu'on sent. D'un autre côté, chaque mot n'exprime pas d'une manière précise et abstraite une idée simple et isolée; par une association secrète et rapide qui se fait dans l'esprit, un mot réveille encore des idées accessoires à l'idée principale dont il est le signe. Ainsi, par exemple, les mots CHEVAL et COURSIER, AIMER et CHÉRIR, BONHEUR et FÉLICITÉ, peuvent servir à désigner le même objet ou le même sentiment, mais avec des nuances qui en changent sensiblement l'effet principal.

Il en est des tours, des figures, des liaisons de phrase, comme des mots : les uns et les autres ne peuvent représenter que des idées, des vues de l'esprit, et ne les représentent qu'imparfaitement.

Les différentes qualités du style, comme la clarté, l'élégance, l'énergie, la couleur, le mouvement, etc., dépendent donc essentiellement de la nature et du choix des idées; de l'ordre dans lequel l'esprit les dispose; des rapports sensibles que l'imagination y attache; des sentiments enfin que l'âme y associe et du mouvement qu'elle y imprime.

Le grand secret de varier et de faire contraster les images, les formes et les mouvements du discours, suppose un goût délicat et éclairé; l'harmonie, tant des mots que de la phrase,

dépend de la sensibilité plus ou moins exercée de l'organe; la correction ne demande que la connaissance réfléchie de sa langue.

Dans l'art d'écrire, comme dans tous les beaux-arts, les germes du talent sont l'œuvre de la nature ; et c'est la réflexion qui les développe et les perfectionne.

Il a pu se rencontrer quelques esprits qu'un heureux instinct semble avoir dispensés de toute étude, et qui, en s'abandonnant sans art aux mouvements de leur imagination et de leur pensée, ont écrit avec grâce, avec feu, avec intérêt ; mais ces dons naturels sont rares ; ils ont des bornes et des imperfections très-marquées, et ils n'ont jamais suffi pour produire un grand écrivain.

Je ne parle pas des anciens, chez qui l'élocution était un art si étendu et si compliqué ; je citerai Despréaux et Racine, Bossuet et Montesquieu, Voltaire et Rousseau : ce n'était pas l'instinct qui produisait sous leur plume ces beautés et ces grands effets auxquels notre langue doit tant de richesses et de perfection ; c'était le fruit du génie sans doute, mais du génie éclairé par des études et des observations profondes.

Quelque universelle que soit la réputation dont jouit La Bruyère, il paraîtra peut-être hardi de le placer, comme écrivain, sur la même ligne que les grands hommes qu'on vient de citer ; mais ce n'est qu'après avoir relu, étudié, médité ses *Caractères,* que j'ai été frappé de l'art prodigieux et des beautés sans nombre qui semblent mettre cet ouvrage au rang de ce qu'il y a de plus parfait dans notre langue.

Sans doute La Bruyère n'a ni les élans et les traits sublimes de Bossuet ; ni le nombre, l'abondance et l'harmonie de Fénelon ; ni la grâce brillante et abandonnée de Voltaire ; ni la sensibilité profonde de Rousseau ; mais aucun d'eux ne m'a paru réunir au même degré la variété, la finesse et l'originalité des formes et des tours, qui étonnent dans La Bruyère. Il n'y a peut-être pas une beauté de style propre à notre idiome, dont on ne trouve des exemples et des modèles dans cet écrivain...

Despréaux observait, à ce qu'on dit, que La Bruyère, en

évitant les transitions, s'était épargné ce qu'il y a de plus difficile dans un ouvrage[1]. Cette observation ne me paraît pas digne d'un si grand maître. Il savait trop bien qu'il y a dans l'art d'écrire des secrets plus importants que celui de trouver ces formules qui servent à lier les idées, et à unir les parties du discours.

Ce n'est point sans doute pour éviter les transitions que La Bruyère a écrit son livre par fragments et par pensées détachées. Ce plan convenait mieux à son objet; mais il s'imposait dans l'exécution une tâche tout autrement difficile que celle dont il s'était dispensé.

L'écueil des ouvrages de ce genre est la monotonie. La Bruyère a senti vivement ce danger; on peut en juger par les efforts qu'il a faits pour y échapper. Des portraits, des observations de mœurs, des maximes générales, qui se succèdent sans liaison, voilà les matériaux de son livre. Il sera curieux d'observer toutes les ressources qu'il a trouvées dans son génie pour varier à l'infini, dans un cercle si borné, ses tours, ses couleurs et ses mouvements. Cet examen, intéressant pour tout homme de goût, ne sera peut-être pas sans utilité pour les jeunes gens qui cultivent les lettres et se destinent au grand art de l'éloquence.

Il serait difficile de définir avec précision le caractère distinctif de son esprit : il semble réunir tous les genres d'esprit. Tour à tour noble et familier, éloquent et railleur, fin et profond, amer et gai, il change avec une extrême mobilité de ton, de personnage, et même de sentiment, en parlant cependant des mêmes objets.

1. C'est du reste un reproche qui était souvent fait à La Bruyère de son temps, et auquel il fait allusion et répond indirectement dans la *Préface* de son *Discours à l'Académie françoise :* « Ils prononcèrent aussi que je n'étois pas capable de faire rien de suivi, pas même la moindre préface; tant ils estimoient impraticable, à un homme même qui est dans l'habitude de penser et d'écrire ce qu'il pense, l'art de lier ses pensées et de faire des transitions. » (*Note de l'éditeur.*)

Et ne croyez pas que ces mouvements si divers soient l'explosion naturelle d'une âme très-sensible, qui, se livrant à l'impression qu'elle reçoit des objets dont elle est frappée, s'irrite contre un vice, s'indigne d'un ridicule, s'enthousiasme pour les mœurs et la vertu. La Bruyère montre partout les sentiments d'un honnête homme; mais il n'est ni apôtre, ni misanthrope. Il se passionne, il est vrai; mais c'est comme le poëte dramatique qui a des caractères opposés à mettre en action[1]. Racine n'est ni Néron ni Burrhus; mais il se pénètre fortement des idées et des sentiments qui appartiennent au caractère et à la situation de ses personnages, et il trouve dans son imagination, exaltée par les sentiments et les idées dont il est plein, tous les traits dont il a besoin pour les peindre.

Ne cherchons donc dans le style de La Bruyère, ni l'expression de son caractère, ni l'épanchement involontaire de son âme; mais observons les formes diverses qu'il prend habilement pour nous intéresser ou nous plaire.

Une grande partie de ses pensées ne pouvaient se présenter que comme les résultats d'une observation tranquille et réfléchie; mais, quelque vérité, quelque finesse, quelque profondeur même qu'il y eût dans les pensées, cette forme froide et monotone aurait bientôt ralenti et fatigué l'attention, si elle eût été trop continuellement prolongée.

Le philosophe n'écrit pas seulement pour se faire lire, il veut persuader de ce qu'il écrit; et la conviction de l'esprit, ainsi que l'émotion de l'âme, est toujours proportionnée au degré d'attention qu'on donne aux paroles. Quel écrivain a mieux connu l'art de fixer l'attention par la vivacité ou la singularité des tours, et de la réveiller sans cesse par une inépuisable variété?

Tantôt il se passionne et s'écrie avec une sorte d'enthou-

1. Ce jugement sur le fond du livre de La Bruyère nous paraît tout à fait inexact. On peut voir ce que nous avons dit plus haut, p. XXVII et suiv. (*Note de l'éditeur.*)

siasme : « Je voudrois qu'il me fût permis de crier de toute ma force à ces hommes saints qui ont été autrefois blessés des femmes : Fuyez les femmes, ne les dirigez point; laissez à d'autres le soin de leur salut. » (*Des Femmes,* n° 40.)

Tantôt, par un autre mouvement aussi extraordinaire, il entre brusquement en scène : « Fuyez, retirez-vous; vous n'êtes pas assez loin. Je suis, dites-vous, sous l'autre tropique. Passez sous le pôle et dans l'autre hémisphère; montez aux étoiles si vous le pouvez. M'y voilà. Fort bien, vous êtes en sûreté. Je découvre sur la terre un homme avide, insatiable, inexorable, etc. » (*Des Biens de fortune,* n° 35.) C'est dommage peut-être que la morale qui en résulte n'ait pas une importance proportionnée au mouvement qui la prépare.

Tantôt c'est avec une raillerie amère ou plaisante qu'il apostrophe l'homme vicieux ou ridicule :

« Tu te trompes, Philémon, si avec ce carrosse brillant, ce grand nombre de coquins qui te suivent, et ces six bêtes qui te traînent, tu penses que l'on t'en estime davantage : l'on écarte tout cet attirail qui t'est étranger, pour pénétrer jusques à toi, qui n'es qu'un fat. » (*Du Mérite personnel,* n° 27.)

« Vous aimez, dans un combat ou pendant un siége, à paroître en cent endroits, pour n'être nulle part; à prévenir les ordres du général, de peur de les suivre, et à chercher les occasions plutôt que de les attendre et les recevoir : votre valeur seroit-elle fausse? » (*Des Jugements,* n° 96.)

Quelquefois une réflexion qui n'est que sensée est relevée par une image ou un rapport éloigné, qui frappe l'esprit d'une manière inattendue : « Après l'esprit de discernement, ce qu'il y a au monde de plus rare, ce sont les diamants et les perles. » (*Des Jugements,* n° 57.) Si La Bruyère avait dit simplement que rien n'est plus rare que l'esprit de discernement, on n'aurait pas trouvé cette réflexion digne d'être écrite.

C'est par des tournures semblables qu'il sait attacher l'esprit sur des observations qui n'ont rien de neuf pour le fond,

mais qui deviennent piquantes par un certain air de naïveté sous lequel il sait déguiser la satire :

« Il n'est pas absolument impossible qu'une personne qui se trouve dans une grande faveur, perde un procès. » (*De quelques usages,* n° 55.)

« C'est une grande simplicité que d'apporter à la cour la moindre roture, et de n'y être pas gentilhomme. » (*De la Cour,* n° 21.)

Il emploie la même finesse de tour dans le portrait d'un fat, lorsqu'il dit : « Iphis met du rouge, mais rarement; il n'en fait pas habitude. » (*De la Mode,* n° 14.)

Il serait difficile de n'être pas vivement frappé du tour aussi fin qu'énergique qu'il donne à la pensée suivante, malheureusement aussi vraie que profonde : « Un grand dit de Timagène, votre ami, qu'il est un sot, et il se trompe. Je ne vous demande pas que vous répliquiez qu'il est homme d'esprit; osez seulement penser qu'il n'est pas un sot. » (*De la Cour,* n° 78.)

C'est dans les portraits surtout que La Bruyère a eu besoin de toutes les ressources de son talent. Il interroge; il a l'air de sortir d'une méditation profonde; il met en scène les personnages qu'il veut peindre; il se met lui-même en scène avec eux. Il est presque toujours dramatique.

Théophraste, que La Bruyère a traduit, n'emploie pour peindre ses *Caractères* que la forme d'énumération ou de description. En admirant beaucoup l'écrivain grec, La Bruyère n'a eu garde de l'imiter, ou si quelquefois il procède comme lui par énumération, il sait ranimer cette forme languissante par un art dont on ne trouve ailleurs aucun exemple.

Relisez les portraits du riche et du pauvre : « Giton a le teint frais, le visage plein, la démarche ferme, etc. Phédon a les yeux creux, le teint échauffé, etc. » (*Des Biens de fortune,* n° 83.) Et voyez comment ces mots, IL EST RICHE, IL EST PAUVRE, rejetés à la fin des deux portraits, frappent comme deux coups de lumière, qui, en se réfléchissant sur les traits qui pré-

cèdent, y répandent un nouveau jour, et leur donnent un effet extraordinaire.

Quelle énergie dans le choix des traits dont il peint ce vieillard presque mourant, qui a la manie de planter, de bâtir, de faire des projets pour un avenir qu'il ne verra point! « Il fait bâtir une maison de pierres de taille, raffermie dans les encoignures par des mains de fer, et dont il assure, en toussant et avec une voix frêle et débile, qu'on ne verra jamais la fin. Il se promène tous les jours dans ses ateliers sur les bras d'un valet qui le soulage. Il montre à ses amis ce qu'il a fait, et leur dit ce qu'il a dessein de faire. Ce n'est pas pour ses enfants qu'il bâtit, car il n'en a point; ni pour ses héritiers, personnes viles et qui sont brouillées avec lui : c'est pour lui seul, et il mourra demain! » (*De l'Homme,* n° 124.)

Ailleurs il nous donne le portrait d'une femme aimable, comme un fragment imparfaitement trouvé par hasard, et ce portrait est charmant; je ne puis me refuser au plaisir d'en citer un passage : « Loin de s'appliquer à vous contredire avec esprit,... Arténice s'approprie vos sentiments; elle les croit siens, elle les étend, elle les embellit; vous êtes content de vous d'avoir pensé si bien, et d'avoir mieux dit encore que vous n'aviez cru. Elle est toujours au-dessus de la vanité, soit qu'elle parle, soit qu'elle écrive; elle oublie les traits où il faut des raisons; elle a déjà compris que la simplicité est éloquente. » (*Des Jugements,* n° 28.)

Comment donnera-t-il plus de saillie aux ridicules d'une femme du monde qui ne s'aperçoit pas qu'elle vieillit, et qui s'étonne d'éprouver la faiblesse et les incommodités qu'amènent l'âge et une vie trop molle? Il en fait un apologue. C'est Irène qui va au temple d'Épidaure consulter Esculape. D'abord elle se plaint qu'elle est fatiguée : le dieu prononce que cela arrive par la longueur du chemin qu'elle vient de faire. « Elle lui déclare que le vin lui est nuisible : l'oracle lui dit de boire de l'eau... Ma vue s'affoiblit, dit Irène : prenez des lunettes, dit Esculape. Je m'affoiblis moi-même, continue-t-elle, et je ne suis

ni si forte ni si saine que je l'ai été : c'est, dit le dieu, que vous vieillissez. Mais quel moyen de guérir de cette langueur ? Le plus court, Irène, c'est de mourir comme ont fait votre mère et votre aïeule. » (*De l'Homme,* n° 35.) A ce dialogue, d'une tournure naïve et originale, substituez une simple description à la manière de Théophraste, et vous verrez comment la même pensée peut paraître commune ou piquante, suivant que l'esprit ou l'imagination sont plus ou moins intéressés par les idées et les sentiments accessoires dont l'écrivain a su l'embellir.

La Bruyère emploie souvent cette forme d'apologue, et presque toujours avec autant d'esprit que de goût. Il y a peu de chose dans notre langue d'aussi parfait que l'histoire d'Émire. (*Des Femmes,* n° 81.) C'est un petit roman plein de finesse, de grâce et même d'intérêt.

Ce n'est pas seulement par la nouveauté et par la variété des mouvements et des tours que le talent de La Bruyère se fait remarquer ; c'est encore par un choix d'expressions vives, figurées, pittoresques ; c'est surtout par ces heureuses alliances de mots, ressource féconde des grands écrivains, dans une langue qui ne permet pas, comme presque toutes les autres, de créer ou de composer des mots, ni d'en transplanter d'un idiome étranger.

« Tout excellent écrivain est excellent peintre, » dit La Bruyère lui-même[1], et il le prouve dans tout le cours de son livre. Tout vit et s'anime sous son pinceau, tout y parle à l'imagination : « La véritable grandeur se laisse TOUCHER ET MANIER... elle SE COURBE par bonté vers ses inférieurs, et REVIENT sans effort dans son naturel. » (*Du Mérite personnel,* n° 42.)

1. Suard cite ici la pensée, non les expressions de La Bruyère. On lit dans le chapitre *des Ouvrages de l'esprit,* n° 14 : « Tout l'esprit d'un auteur consiste à *bien définir* et à *bien peindre.* Moïse, Homère, Platon, Virgile, Horace, ne sont au-dessus des autres écrivains que par leurs expressions et leurs images ; il faut exprimer le vrai pour écrire naturellement, fortement, délicatement. »

« Il n'y a rien, dit-il ailleurs, qui mette plus subitement un homme à la mode et qui SOULÈVE davantage que le grand jeu. » (*De la Mode,* n° 7.)

Veut-il peindre ces hommes qui n'osent avoir un avis sur un ouvrage, avant de savoir le jugement du public : « Ils ne hasardent point leurs suffrages, et ils veulent être PORTÉS PAR LA FOULE et ENTRAINÉS par la multitude. » (*Des Ouvrages de l'esprit,* n° 21.)

Veut-il tourner en ridicule la manie du fleuriste ; il vous le montre PLANTÉ ET QUI A PRIS RACINE devant ses tulipes. (*De la Mode,* n° 2.) Il en fait un arbre de son jardin. Cette figure hardie est piquante, surtout par l'analogie des objets.

« Il n'y a rien qui rafraîchisse le sang comme d'avoir su éviter de faire une sottise. » (*De l'Homme,* n° 60.) C'est une figure heureuse que celle qui transforme ainsi en sensation le sentiment qu'on veut exprimer.

L'énergie de l'expression dépend de la force avec laquelle l'écrivain s'est pénétré du sentiment ou de l'idée qu'il a voulu rendre. Ainsi La Bruyère, s'élevant contre l'usage des serments, dit : « Un honnête homme qui dit oui et non, mérite d'être cru : son caractère JURE pour lui. » (*De la Société,* n° 10.)

Il est d'autres figures de style, d'un effet moins frappant, parce que les rapports qu'elles expriment demandent, pour être saisis, plus de finesse et d'attention dans l'esprit : je n'en citerai qu'un exemple :

« Il y a dans quelques femmes un MÉRITE PAISIBLE, mais solide, accompagné de mille vertus qu'elles ne peuvent couvrir de toute leur modestie. » (*Des Femmes,* n° 2.)

Ce MÉRITE PAISIBLE offre à l'esprit une combinaison d'idées fines et délicates, qui doit, ce me semble, plaire d'autant plus qu'on aura le goût plus délicat et plus exercé.

En parlant de ces artifices de toilette, par lesquels les femmes gâtent souvent leurs grâces naturelles, il dit : « Ce n'est pas sans peine qu'elles plaisent moins. » Il faut un peu d'attention pour saisir la finesse de cette tournure.

Mais les grands effets de l'art d'écrire, comme de tous les arts, tiennent surtout aux contrastes.

Ce sont les rapprochements ou les oppositions de sentiments et d'idées, de formes et de couleurs, qui, faisant ressortir tous les objets les uns par les autres, répandent dans une composition la variété, le mouvement et la vie. Aucun écrivain peut-être n'a mieux connu ce secret, et n'en a fait un plus heureux usage que La Bruyère. Il a un grand nombre de pensées qui n'ont d'effet que par le contraste.

« Il s'est trouvé des filles qui avoient de la vertu, de la santé, de la ferveur, et une bonne vocation ; mais qui n'étoient pas assez riches pour faire dans une riche abbaye vœu de pauvreté. » (*De quelques usages,* n° 31.)

Ce dernier trait, rejeté si heureusement à la fin de la période pour donner plus de saillie au contraste, n'échappera pas à ceux qui aiment à observer dans les productions des arts les procédés de l'artiste. Mettez à la place, « qui n'étaient pas assez riches pour faire vœu de pauvreté dans une riche abbaye ; » et voyez combien cette légère transposition, quoique peut-être plus favorable à l'harmonie, affaiblirait l'effet de la phrase. Ce sont ces artifices que les anciens recherchaient avec tant d'étude, et que les modernes négligent trop. Lorsqu'on en trouve des exemples chez nos bons écrivains, il semble que c'est plutôt l'effet de l'instinct que de la réflexion.

On a cité ce beau trait de Florus, lorsqu'il nous montre Scipion, encore enfant, qui croît pour la ruine de l'Afrique : *Qui in exitium Africæ crescit.* Ce rapport supposé entre deux faits naturellement indépendants l'un de l'autre plaît à l'imagination et attache l'esprit. Je trouve un effet semblable dans cette pensée de La Bruyère :

« Pendant qu'Oronte augmente avec ses années son fonds et ses revenus, une fille naît dans quelque famille, s'élève, croît, s'embellit, et entre dans sa seizième année ; il se fait prier à cinquante ans pour l'épouser, jeune, belle, spirituelle : cet homme sans naissance, sans esprit et sans le moindre mérite,

est préféré à tous ses rivaux. » (*Des Biens de fortune*, n° 60.)

Si je voulais, par un seul passage, donner à la fois une idée du grand talent de La Bruyère et un exemple frappant de la puissance des contrastes dans le style, je citerais ce bel apologue qui contient la plus éloquente satire du faste insolent et scandaleux des parvenus :

« Ni les troubles, Zénobie, qui agitent votre empire, ni la guerre que vous soutenez virilement contre une nation puissante depuis la mort du roi votre époux, ne diminuent rien de votre magnificence : vous avez préféré à toute autre contrée les rives de l'Euphrate pour y élever un superbe édifice ; l'air y est sain et tempéré, la situation en est riante ; un bois sacré l'ombrage du côté du couchant ; les dieux de Syrie, qui habitent quelquefois la terre, n'y auroient pu choisir une plus belle demeure ; la campagne autour est couverte d'hommes qui taillent et qui coupent, qui vont et qui viennent, qui roulent ou qui charrient le bois du Liban, l'airain et le porphyre ; les grues et les machines gémissent dans l'air, et font espérer à ceux qui voyagent vers l'Arabie, de revoir à leur retour en leurs foyers ce palais achevé, et dans cette splendeur où vous désirez de le porter avant de l'habiter, vous et les princes vos enfants. N'y épargnez rien, grande reine ; employez-y l'or et tout l'art des plus excellents ouvriers ; que les Phidias et les Zeuxis de votre siècle déploient toute leur science sur vos plafonds et sur vos lambris ; tracez-y de vastes et de délicieux jardins, dont l'enchantement soit tel qu'ils ne paroissent pas faits de la main des hommes ; épuisez vos trésors et votre industrie sur cet ouvrage incomparable ; et après que vous y aurez mis, Zénobie, la dernière main, quelqu'un de ces pâtres, qui habitent les sables voisins de Palmyre, devenu riche par les péages de vos rivières, achètera un jour à deniers comptants cette royale maison pour l'embellir, et la rendre plus digne de lui et de sa fortune. » (*Des Biens de fortune*, n° 78.)

Si l'on examine avec attention tous les détails de ce beau tableau, on verra que tout y est préparé, disposé, gradué avec un art infini pour produire un grand effet. Quelle noblesse dans le début! quelle importance on donne au projet de ce palais! que de circonstances adroitement accumulées pour en relever la magnificence et la beauté! et quand l'imagination a été bien pénétrée de la grandeur de l'objet, l'auteur amène un PATRE, enrichi DU PÉAGE DE VOS RIVIÈRES, qui achète A DENIERS COMPTANTS cette ROYALE maison, POUR L'EMBELLIR ET LA RENDRE PLUS DIGNE DE LUI.

Il est bien extraordinaire qu'un homme qui a enrichi notre langue de tant de formes nouvelles, et qui avait fait de l'art d'écrire une étude si approfondie, ait laissé dans son style des négligences, et même des fautes qu'on reprocherait à de médiocres écrivains. Sa phrase est souvent embarrassée; il a des constructions vicieuses, des expressions incorrectes, ou qui ont vieilli. On voit qu'il avait encore plus d'imagination que de goût, et qu'il recherchait plus la finesse et l'énergie des tours que l'harmonie de la phrase.

Je ne rapporterai aucun exemple de ces défauts, que tout le monde peut relever aisément; mais il peut être utile de remarquer des fautes d'un autre genre, qui sont plutôt de recherche que de négligence, et sur lesquelles la réputation de l'auteur pourrait en imposer aux personnes qui n'ont pas un goût assez sûr et assez exercé.

N'est-ce pas exprimer, par exemple, une idée peut-être fausse par une image bien forcée et même obscure, que de dire : « Si la pauvreté est la mère des crimes, le défaut d'esprit en est le père? » (*De l'Homme,* n° 13.)

La comparaison suivante ne paraît pas d'un goût bien délicat : « Il faut juger des femmes depuis la chaussure jusqu'à la coiffure exclusivement, à peu près comme on mesure le poisson, entre queue et tête. » (*Des Femmes,* n° 5.)

On trouverait aussi quelques traits d'un style précieux et maniéré. Marivaux aurait pu revendiquer cette pensée : « Per-

sonne presque ne s'avise de lui-même du mérite d'un autre. » (*Du Mérite personnel*, n° 5.)

Mais ces taches sont rares dans La Bruyère. On sent que c'était l'effet du soin même qu'il prenait de varier ses tournures et ses images; et elles sont effacées par les beautés sans nombre dont brille son ouvrage.

OBSERVATIONS

SUR LE JUGEMENT DE SUARD.

M. Nisard, après avoir rendu hommage à la délicatesse de l'analyse critique qui précède, y fait plusieurs objections pleines de justesse.

Il réclame d'abord contre la prétention de Suard, d'attribuer à La Bruyère seul des qualités qui auraient manqué aux autres grands écrivains du XVIIe siècle : « La seule différence à remarquer entre La Bruyère et les grands écrivains de son siècle, dit M. Nisard, c'est qu'en certains endroits le fond n'y égale pas le travail de l'expression... Un peu par faiblesse, un peu par l'extrême difficulté pour le moraliste de se tenir entre le raffiné et le commun, La Bruyère tantôt cherche à parer, pour les déguiser, des préceptes de sagesse banale qu'il n'a pas su éviter, et tantôt s'éblouit de la finesse de ses vues. Toujours occupé du soin de plaire au lecteur, il se défie de la variété naturelle de son sujet, et il prodigue les artifices pour diversifier la variété elle-même. La Bruyère a encore le faible des écrivains qui sont doués de l'imagination du style; il en perd quelquefois à vouloir embellir des pensées communes... Vouloir fixer par écrit des pensées communes, c'est, dans l'auteur, ou médiocrité d'invention, ou illusion de l'ouvrier, qui estime moins la matière que la façon. »

M. Nisard croit encore devoir relever un défaut de La Bruyère que Suard n'a pas signalé : il remarque que « certains

portraits de La Bruyère sont excessifs, moins encore par l'exagération que par le trop grand nombre de traits ; chaque original en a plus que sa charge : ce sont les Hercules du ridicule. » Et il cite en ce genre le portrait d'*Onuphre* (*De la Mode*, n° 24) et celui de *Ménalque* (*De l'Homme*, n° 7).

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

SUR

LA BRUYÈRE

I. — Histoire du livre des Caractères

(*Caractères de Théophraste*[1] *et Caractères de La Bruyère*).

On a vu, dans la *Vie de La Bruyère,* plus haut, p. XVII, quelles attaques avait essuyées le livre des *Caractères,* du vivant de l'auteur. La mort de La Bruyère ne désarma pas l'acharnement de ses ennemis. L'attaque dirigée contre lui en 1699 par *Vigneul-Marville* ne fut en effet pas la seule. En 1701 parut chez Brunet, le libraire du *Mercure galant,* un ouvrage anonyme dirigé tout entier contre La Bruyère et l'avocat Brillon, son ami et son imitateur[2]. Il avait pour titre : *Sentiments critiques sur les Caractères de Théophraste de M. de La Bruyère,* et l'Approbation était signée de Fontenelle. De là toute une polémique. Dès 1701, Brillon répliqua sous le

1. Voir, pour la traduction de Théophraste, une notice spéciale en tête de cette traduction, t. II.

2. Voyez la *Vie de La Bruyère,* plus haut, p. XXI. — Brillon (1671-1736) a donné, outre quelques ouvrages de jurisprudence, *le Théophraste moderne, ou nouveaux caractères des mœurs* (1700), ouvrage quelquefois réimprimé à la suite du livre de La Bruyère. On a soupçonné Brillon d'être l'auteur de la *Critique* et de *l'Apologie* : on croit qu'il n'aurait voulu que faire du bruit autour de son nom. Il est du moins constant que le *Dictionnaire historique* de Moréri (édition 1712) lui attribue ces deux ouvrages, et que Brillon, dans son *Dictionnaire des arrêts* (édition de 1727), renvoie complaisamment, au sujet de sa personne, à l'article de ce *Dictionnaire,* sans réclamer contre cette double attribution.

voile de l'anonyme par une *Apologie de M. de La Bruyère ou Réponse à la critique des Caractères de Théophraste*. En 1702, Pierre Coste fit paraître encore une lourde apologie, qu'il a depuis réimprimée dans son édition, et qui a pour titre : *Défense de M. de La Bruyère et de ses Caractères contre les accusations et les objections de M. de Vigneul-Marville.*

Ce n'est que pour mémoire que nous ajoutons ces détails à la biographie de La Bruyère, car aujourd'hui ses apologistes sont oubliés comme ses adversaires. Mais, après l'histoire de l'auteur, il n'est pas sans intérêt de suivre l'histoire du livre.

La malignité avait été pour beaucoup dans le succès bruyant qu'avait obtenu le livre au moment de son apparition. Mais au XVIIe siècle, les connaisseurs y avaient reconnu un mérite durable. Témoin Bussy-Rabutin, qui écrivait au comte de Termes, le 10 mars 1688, avant que l'ouvrage ne fût tout à fait public :

« Jai lu avec plaisir, monsieur, la traduction de Théophraste : elle m'a donné une grande idée de ce Grec ; et quoique je n'entende pas sa langue, je crois que M. de La Bruyère a trop de sincérité pour ne pas l'avoir rendu fidèlement. Mais je pense aussi que le Grec ne se plaindroit pas de son traducteur, de la manière dont il l'a fait parler en françois.

« Si nous l'avons remercié, comme nous l'avons dû faire, de nous avoir donné cette version, vous jugez bien quelles actions de grâces nous avons à lui rendre d'avoir joint à la peinture des mœurs des anciens celle des mœurs de notre siècle. Mais il faut avouer qu'après nous avoir montré le mérite de Théophraste par sa traduction, il nous l'a un peu obscurci par la suite. Il est entré plus avant que lui dans le cœur de l'homme ; il y est même entré plus délicatement et par des expressions plus fines. Ce ne sont point des portraits de fantaisie qu'il nous a donnés : il a travaillé d'après nature, et il n'y a pas une décision sur laquelle il n'ait eu quelqu'un en vue. Pour moi, qui ai le malheur d'une longue expérience du monde, j'ai trouvé à tous les portraits qu'il m'a faits des ressemblances peut-être aussi justes que ses propres originaux, et je crois que pour peu qu'on ait vécu, ceux qui liront son livre en pourront faire une galerie.

« Au reste, monsieur, je suis de votre avis sur la destinée de cet ouvrage, que, dès qu'il paroîtra, il plaira fort aux gens qui ont de l'esprit, mais qu'à la longue il plaira encore davantage. Comme il y a un beau sens enveloppé sous des tours fins, il sautera aux yeux, c'est-à-dire à l'esprit, à la révision. Tout ce que je viens de vous dire vous fait voir combien je vous suis obligé du présent que vous m'avez fait, et m'engage à vous demander ensuite la connoissance de M. de La Bruyère. Quoique tous ceux qui écrivent bien ne soient pas toujours de fort honnêtes gens, celui-ci me paroît avoir

dans l'esprit un tour qui m'en donne bonne opinion et qui me fait souhaiter de le connoître[1]. »

Bussy exprime d'avance le jugement de la postérité. Mais les esprits d'une moindre portée furent trompés par le titre, et virent dans *les Caractères et les mœurs de ce siècle* un livre de circonstance. Avant de se placer à la hauteur où il est aujourd'hui, après deux siècles, dans l'estime de tous les lettrés, l'ouvrage de La Bruyère subit au XVIIIe siècle une sorte de demi-déchéance.

« Pourquoi, écrivait l'abbé d'Olivet en 1729, les *Caractères* de M. de La Bruyère, que nous avons vus si fort en vogue durant quinze ou vingt ans, commencent-ils à n'être plus si recherchés ? Ce n'est pas que le public se lasse enfin de tout, puisqu'aujourd'hui La Fontaine, Racine, Despréaux ne sont pas moins lus qu'autrefois. Pourquoi, dis-je, M. de La Bruyère n'a-t-il pas tout à fait le même avantage? Prenons-nous-en, du moins en partie, à la malignité du cœur humain. Tant qu'on a cru voir dans ce livre les portraits des gens vivants, on l'a dévoré, pour se nourrir du triste plaisir que donne la satire personnelle; mais à mesure que ces gens-là ont disparu, il a cessé de plaire si fort par la matière, et peut-être aussi que la forme n'a pas suffi toute seule pour le sauver, quoiqu'il soit plein de tours admirables et d'expressions heureuses qui n'étoient pas dans notre langue auparavant[2].»

A entendre d'Olivet, il semblerait vraiment que les *Caractères* fussent menacés de tomber dans l'oubli, ou tout au moins de descendre au rang des ouvrages de second ordre. Seuls Voltaire et Vauvenargues rendront à La Bruyère au moins une partie de ce qui lui est dû[3]. Aujourd'hui la critique, tout en faisant quelques réserves, ne lui marchande plus l'éloge, et personne ne conteste plus à La Bruyère sa place parmi les grands écrivains de la littérature française.

II. — ÉDITIONS ORIGINALES.

Le libraire Michallet a publié, du vivant de La Bruyère et avec son autorisation, neuf éditions de l'ouvrage qui avait pour titre :

1. *Correspondance de Bussy*, édition de M. Lud. Lalanne, t. VI, p. 122.
2. *Histoire de l'Académie française*, édition Livet, t. II.
3. Voyez plus haut, p. XXXIV, des extraits des jugements de Voltaire et de Vauvenargues sur La Bruyère.

Caractères de Théophraste, traduits du grec, avec les Caractères et les mœurs de ce siècle. Le nom de l'auteur ne figure dans aucune, pas même dans le *Privilége.*

La 1re, la 2e et la 3e sont de 1688; il y a peu de différences entre ces trois premières éditions.

La 4e est de 1689;

La 5e est de 1690;

La 6e est de 1691;

La 7e est de 1692;

La 8e est de 1694.

Les cinq qui suivirent la troisième offrent quelques remaniements dans la disposition des matières et un grand nombre de changements et d'additions. Dans la 5e et la 6e édition, ces additions et changements sont indiqués par des pieds de mouche entre doubles parenthèses ((¶)); dans la 7e, par une *Table des nouveaux Caractères,* placée à la fin du volume; dans la 8e, par une main figurée en marge en face de chaque alinéa nouveau[1].

Rien n'est plus important, pour l'étude sérieuse du livre de La Bruyère, que de tenir compte de tous ces remaniements, où l'on voit l'auteur, d'une édition à une autre, préciser sa pensée, la modifier quelquefois, d'autres fois la compléter, plus souvent s'enhardir dans ses jugements et dans ses portraits. « La Bruyère, dit Sainte-Beuve, emplissant petit à petit ses chapitres, faisait en quelque sorte entrer par stratagème ses soldats dans la place, un à un, sans cocarde ni trompette. Il était de ces sages qui, pour restaurer la raison et la vérité, aiment encore mieux le succès que la victoire[2]. »

1. Au-dessous de cette main, la première fois où elle se présentait (au chap. *des Ouvrages de l'esprit,* n° 29), La Bruyère avait mis en note : « Marque qu'on a exigée de moi pendant le cours de cette édition. » Ce mot *exigee* a donné lieu à bien des discussions. Plusieurs éditeurs ont cru y voir une allusion à la censure ; comme si la censure avait un intérêt quelconque à faire remarquer ce qui était nouveau dans le livre. Nous croyons, avec M. Servois, que cette marque n'a été *exigée* que par le libraire, Michallet, intéressé, bien plutôt que la censure, à faire remarquer les *additions* de l'édition nouvelle. La Bruyère consentit du reste assez aisément à cette exigence ; car on le voit, à la fin de sa *préface,* très-préoccupé d'épargner à ses lecteurs la peine de le relire : « Afin que le public, dit-il, ne fût pas obligé de parcourir ce qui étoit ancien pour passer à ce qu'il y avoit de nouveau, et qu'il trouvât sous les yeux ce qu'il avoit envie de lire, *je pris soin de lui désigner cette seconde augmentation par un signe particulier.* »

2. Sainte-Beuve (*Port-Royal,* t. III, p. 225, édit. in-8°.) — Il parle ainsi à propos d'*Onuphre,* qui n'a été inséré qu'en 1691, à la 6e édition.

La 9e édition est de 1696. Elle est semblable à la 8e, à part quelques variantes d'orthographe.

Toutes les éditions originales du livre de La Bruyère sont précédées de la traduction de Théophraste. Seulement le volume s'étant grossi au delà des limites d'un « livre raisonnable » (selon l'expression de La Bruyère lui-même, dans sa *Préface*), il crut devoir, à partir de la 6e édition, imprimer la traduction en caractères plus fins.

A mesure que paraissaient à Paris les éditions de Michallet, le libraire Amaulry en publiait à Lyon des réimpressions; on suppose qu'il y avait entre eux un accord à ce sujet.

III. — Éditions postérieures a La Bruyère.

Il faut distinguer les anciennes éditions (de 1697 à 1845), dont les auteurs ont fait preuve de plus de zèle que de critique, et celles qui, comme l'édition de M. Walckenaer (1845) et les éditions faites sur le modèle de cette dernière, ont donné le texte de La Bruyère collationné sur les diverses éditions originales, accompagné des variantes et d'un examen sérieux du texte et des *clefs*. (Voyez le § IV.)

1° Avant 1845.

Nous n'indiquerons pas toutes les contrefaçons publiées en Hollande, soit du vivant de l'auteur, soit aussitôt après sa mort, ni les éditions qui sont de simples réimpressions, mais seulement celles qui offrent quelque travail personnel et auxquelles reste attaché un nom d'auteur ou de libraire :

Les Caractères de Théophraste, traduits du grec, avec les Caractères ou les mœurs de ce siècle, par M. de La Bruyère, avec la clef en marge; édition augmentée de la *Défense de La Bruyère,* par Coste, et du *Nouveau Théophraste,* de Brillon. Amsterdam, 1720, 3 vol. in-12; édition plusieurs fois réimprimée, notamment par Delalain, 2 vol. in-18, Paris, 1818.

Id. par B** de B** (Belin de Ballu). 3 vol. in-8°, Paris, 1790.

Id. avec additions et notes nouvelles, par J.-G. Schweighæuser, 3 vol. in-8°, Paris, 1803.

Les Caractères de La Bruyère (seuls), avec de nouvelles notes critiques, précédés d'une notice historique et littéraire sur La Bruyère, par Mme de Genlis, in-12, Paris, 1812.

Les Caractères de Théophraste et de La Bruyère, précédés d'une notice sur La Bruyère et ses écrits, par Suard. 2 vol. in-8°, Paris, 1813; édition plusieurs fois réimprimée.

Id. avec La Rochefoucauld et Vauvenargues, et des notices par G.-B. Depping, in-8°, Paris, 1818.

Id. avec une notice sur La Bruyère, considéré comme écrivain et comme moraliste, par Simonnin. 2 vol. in-12, Paris, 1822.

Id. avec des notes et un Avertissement sur La Bruyère, par Auger, et les notes de Schweighæuser sur Théophraste; 3 vol. in-32, Paris, 1823 (chez Lefèvre; édition réimprimée depuis en 2 vol. in-8°, 1824).

Id. A. M. D. G. (édition publiée par le P. Loriquet), in-12, Paris et Lyon, 1824.

Id. avec une notice de Sainte-Beuve et des dessins de Penguilly, Grandville, J. David, etc., grand in-8°, Paris, 1844.

Il a été publié au moins deux autres éditions illustrées de La Bruyère : l'une par la librairie Penaud, l'autre par Mame. 1 vol. gr. in-8° avec 18 gravures à l'eau-forte, par V. Foulquier, Tours, 1857.

2° Depuis 1845.

Les Caractères de Théophraste et de La Bruyère, édition précédée d'une étude sur La Bruyère et sur son livre, et suivie d'un appendice contenant les changements faits par l'auteur dans chacune des neuf éditions qu'il a données, avec des remarques et des éclaircissements historiques, par le baron Walckenaer, 2 vol. in-12, Paris, 1845.

Id. Nouvelle édition collectionnée sur les éditions données par l'auteur, par Adrien Destailleur, 2 vol. in-12, Paris, 1854; 2e édition, 1861.

Id. Nouvelle édition, etc., par G. Servois, 3 vol. in-8°, Paris, 1867. Les deux premiers volumes seulement ont paru.

Id. Texte publié d'après la neuvième édition originale de 1696,

avec une notice et des notes, par Ch. Asselineau, 2 vol. in-12, Paris, 1872.

Signalons encore les éditions classiques publiées par MM. Hémardinquer (1849), Servois (1865), Godefroy (1874), Ordinaire (1875).

M. Jouaust a publié, dans la collection intitulée *Cabinet du Bibliophile,* une sorte de *fac-simile* de l'édition de 1688, sous ce titre : *le Premier Texte de La Bruyère,* 1 vol. in-12, de 224 pages, Paris, 1868.

Citons enfin, mais seulement pour mémoire, une sotte rapsodie attribuée par nous ne savons quel bibliographe à La Bruyère, *la Dieudiade ou Caractères satiriques de la cour de Louis XIV,* qui se trouve parmi les manuscrits de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. (Voyez le *Bulletin du Bibliophile,* année 1861, p. 107, et l'*Introduction* de l'édition de M. Asselineau, p. xxxvij.)

IV. — Les Clefs.

Nous avons déjà vu que, dès l'apparition du livre des *Caractères,* on y chercha des allusions : on exagéra celles qui s'y pouvaient trouver, on en supposa où il n'y en avait pas. Des *clefs* circulèrent manuscrites, et, malgré toutes les protestations de La Bruyère[1], obtinrent facilement crédit auprès d'un public qui trouvait dans les applications quelquefois les moins fondées une pâture à sa malignité.

Quelques-unes de ces *clefs* furent imprimées après la mort de La Bruyère. Elles parurent d'abord séparément. Dès 1697, elles furent imprimées dans les éditions des *Caractères,* et depuis, presque toutes les éditions de ce livre en furent munies. Elles ont été relevées avec un soin particulier par M. Walckenaer, et plus récemment par M. Servois; ce dernier éditeur a noté non-seulement les *clefs* imprimées, mais les indications manuscrites qui se trouvent en marge de quelques exemplaires, et il s'est

1. Voyez la *Préface* des *Caractères,* le *Discours à l'Académie,* et la *Préface* de ce *Discours.* Voyez sur ce point la *Vie de La Bruyère,* p. xvii, et *La Bruyère moraliste,* p. xxviii.

servi de deux *clefs* en partie inédites qui sont à la Bibliothèque de l'Arsenal[1].

Parmi les critiques qui ont soumis ces *clefs* à l'étude la plus attentive, quelquefois aussi la plus conjecturale, il faut citer M. Édouard Fournier, dans la *Comédie de La Bruyère*. Il a notamment signalé, avec assez de vraisemblance, les procédés ordinaires de La Bruyère pour le choix des noms de ses portraits : tantôt il garde la lettre initiale ou la première syllabe du personnage auquel il fait allusion (*Comédie de La Bruyère*, p. 148 et 184); tantôt il prend des noms qui indiquent des caractères, désignant, par exemple, des abbés par un nom qui commence en *Théo* (*ibid.*, p. 11, 3 et 137), donnant des noms de valets à des courtisans, de femmes à des petits-maîtres, etc. (*ibid.*, p. 185, 189, 191); tantôt il choisit un nom qui a un sens déterminé (*ibid.*, p. 195), ou bien il use d'antiphrase (*ibid.*, p. 187); tantôt il se sert d'anagrammes (*ibid.*, p. 171), ou ménage quelque syllabe à allusion (*ibid.*, p. 195-6); tantôt enfin ses allusions ont un caractère historique et rappellent des noms de l'antiquité (*ibid.*, p. 196, 199, 216).

Il est à remarquer que les *clefs* ont des origines multiples, et qu'elles varient selon le temps et le lieu de l'impression. La divergence de leurs indications est comme un aveu de ce qu'elles sont, à savoir de simples conjectures, et comme un avertissement de se tenir en défiance. En effet, il est nécessaire de les contrôler d'abord les unes par les autres, puis par les monuments historiques, qui bien souvent leur donnent des démentis formels. Bien des applications s'adressent à des individus obscurs : elles échappent par là même au contrôle, et n'ont plus l'intérêt qu'elles pouvaient offrir à la malignité contemporaine.

On ne s'est pas toujours attaché dans cette édition à enregistrer les *clefs* de cette dernière catégorie; mais toutes celles qui désignent des personnages historiques y sont toutes examinées et discutées d'après les recherches dont le texte de La Bruyère a été l'objet de la part des érudits.

1. Collection *Trallage*, n° 55-58; et section des *Sciences et arts*, n° 7.

V. — Dialogues sur le quiétisme.

Voyez, dans le deuxième volume, la *Notice de l'éditeur* en tête de ces dialogues.

VI. — Lettres.

Voyez, dans le deuxième volume, l'*Avertissement de l'éditeur* en tête des *Lettres*.

VII. — Ouvrages a consulter sur La Bruyère.

1° Critiques et apologies contemporaines :

Voyez le § 1 de cette *Notice bibliographique*.

2° Imitations du livre des *Caractères :*

Réflexions sur les défauts d'autrui, par l'abbé de Villiers (1690). Voyez le chapitre *des Ouvrages de l'esprit,* n° 64, note, t. I, p. 51.

Suite des Caractères (1700), ouvrage anonyme, comme toutes les éditions originales des *Caractères,* et qui était ainsi présenté implicitement comme une continuation de l'œuvre de La Bruyère par l'auteur lui-même. Mais la fraude fut bientôt démasquée. On lit dans les *Nouvelles de la République des lettres* (avril 1700) : « J'ai appris que l'auteur est un avocat qui demeure à Rouen, nommé M. Alleaume... On m'a assuré que M. l'abbé de La Bruyère, frère de celui dont je viens de parler, désavoua publiquement cet ouvrage. »

Le *Théophraste moderne, ou Nouveaux Caractères des mœurs,* par Brillon (1700). Voir le n° I de cette *Notice bibliographique.*

Les Préceptes de Phocylide, traduits du grec, avec des remarques et des pensées et peintures critiques à l'imitation de cet auteur, par Duché, 1698, in-12. Ce Duché (1668-1704) fut membre de l'Académie des inscriptions et a composé plusieurs tragédies. A la différence du *Théophraste* de La Bruyère, le *Phocylide* de Duché était apocryphe ; il ne reste en effet de *Phocylide* de Milet (VIe siècle avant J.-C.) qu'une vingtaine de courts frag-

ments; mais il existe sous son nom un *Poëme moral* (Ποίημα νουθετικόν) qui paraît avoir été fabriqué après l'ère chrétienne.

3° Études biographiques et littéraires :

A. Ouvrages de biographie et de littérature générale :

Biographie universelle, Biographie générale, Dictionnaire de la conversation, Encyclopédie des gens du monde; Dictionnaire critique de biographie et d'histoire, de Jal, et autres *Dictionnaires biographiques;* l'abbé d'Olivet, continuation de l'*Histoire de l'Académie françoise* de Pellisson (1729); Ch. Gidel, *les Français du* XVIIe *siècle,* in-12 (1872).

La Harpe, *Cours de littérature.*

D. Nisard, *Histoire de la littérature française.*

Géruzez, Demogeot, etc., *Histoire de la littérature française.*

Vinet, *Moralistes des* XVIe *et* XVIIe *siècles* (1859).

Prevost-Paradol, *Études sur les moralistes français.*

Mélanges littéraires, de Suard, Barante, Féletz, de Sacy, Sainte-Beuve (*Portraits littéraires*), Taine, etc.

B. Monographies :

Victorin Fabre, *Éloge de La Bruyère* (1810).

Ch. Caboche, *De La Bruyère,* thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris en 1844.

A. Damien, *Étude sur La Bruyère et Malebranche,* 80 pages in-8°, 1866.

Éd. Fournier, *la Comédie de J. de La Bruyère,* 2e édition, 2 vol. in-12, 1872.

Étienne Allaire, *Journal de La Bruyère dans la maison de Condé* (*Correspondant* au 10 août, 10 septembre, 25 octobre, 25 novembre, 25 décembre 1874, 25 janvier 1875, etc.).

LES CARACTÈRES

OU

LES MŒURS DE CE SIÈCLE

> Admonere voluimus, non mordere ; prodesse non lædere ; consulere moribus hominum, non officere[1].
>
> ÉRASME.

Je rends au public ce qu'il m'a prêté[a] ; j'ai emprunté de lui la matière de cet ouvrage : il est juste que l'ayant achevé avec toute l'attention pour la vérité dont je suis capable, et qu'il mérite de moi, je lui en fasse la restitution. Il peut regarder avec loisir ce portrait que j'ai fait de lui d'après nature, et s'il se connoît quelques-uns des défauts que je touche, s'en corriger. C'est

HISTORIQUE DU TEXTE. — [a] Cette *préface* du livre des *Caractères* se réduisait, dans les trois premières éditions, aux deux premières et aux trois dernières phrases (*depuis :* Je rends au public... *jusqu'à* s'en corriger ; *et depuis :* Ce ne sont point des maximes que j'aie voulu écrire... *jusqu'à la fin,* p. 6-7). Elle s'est formée d'additions et de remaniements successifs, et n'a reçu sa forme définitive que dans la 8e édition : La Bruyère a cru alors devoir revenir ici sur quelques points du *Discours sur Théophraste* et du *Discours à l'Académie française.*

---

1. « Nous avons voulu avertir, et non mordre ; être utile, et non blessant ; faire un livre de morale, et non une satire. » Cette citation se trouve dans toutes les éditions des *Caractères,* à partir de la quatrième, au verso du titre, soit du titre général du volume (4e-7e édition), soit du

l'unique fin que l'on doit se proposer en écrivant, et le succès aussi que l'on doit moins[1] se promettre; mais comme les hommes ne se dégoûtent point du vice, il ne faut pas aussi[2] se lasser de leur reprocher[a] : ils seroient peut-être pires, s'ils venoient à manquer de censeurs ou de critiques; c'est ce qui fait que l'on prêche et que l'on écrit. L'orateur et l'écrivain ne sauroient vaincre la joie qu'ils ont d'être applaudis; mais ils devroient rougir d'eux-mêmes s'ils n'avoient cherché par leurs discours ou par leurs écrits que des éloges; outre que l'approbation la plus sûre et la moins équivoque est le changement de mœurs et la réformation de ceux qui les lisent ou qui les écoutent. On ne doit parler, on ne doit écrire que pour l'instruction; et s'il arrive que l'on plaise, il ne faut pas néanmoins s'en repentir, si cela sert à insinuer et à faire recevoir les vérités qui doivent instruire. Quand donc il s'est glissé dans un livre quelques pensées ou quelques réflexions qui n'ont ni le feu, ni le tour, ni la vivacité des autres, bien qu'elles semblent y être admises pour la variété, pour délasser l'esprit, pour le rendre plus présent et plus attentif à ce qui va suivre, à moins que d'ailleurs elles ne soient sensibles, familières, instructives, accommodées au simple peuple, qu'il n'est pas permis de négliger, le lecteur peut les condamner, et l'auteur les doit proscrire : voilà la règle. Il y en a une

[a] C'est le texte de La Bruyère; Coste et plusieurs éditeurs venus après lui ont cru devoir mettre : « de le leur reprocher. »

---

titre particulier des *Caractères* (8e et 9e éditions). C'est un passage d'une lettre où Érasme répond aux critiques dont son *Éloge de la Folie* avait été l'objet (*Erasmi Epistolarum* lib. XXXI, *epist.* 42). Voir sur Érasme un mot de La Bruyère, au chapitre du *Mérite personnel*, n° 26.

1. Voyez le *Lexique* au mot *Comparatif*.

2. Voyez le *Lexique* au mot *Aussi*.

autre, et que j'ai intérêt que l'on veuille suivre, qui est de ne pas perdre mon titre de vue, et de penser toujours, et dans toute la lecture de cet ouvrage, que ce sont les caractères ou les mœurs de ce siècle que je décris[a]; car bien que je les tire souvent de la cour de France et des hommes de ma nation, on ne peut pas néanmoins les restreindre à une seule cour, ni les renfermer en un seul pays, sans que mon livre ne perde beaucoup de son étendue et de son utilité, ne s'écarte du plan que je me suis fait d'y peindre les hommes en général, comme des raisons qui entrent dans l'ordre des chapitres et dans une certaine suite insensible des réflexions qui les composent. Après cette précaution si nécessaire, et dont on pénètre assez les conséquences, je crois pouvoir protester contre tout chagrin, toute plainte, toute maligne interprétation, toute fausse application et toute censure, contre les froids plaisants et les lecteurs mal intentionnés[b]: il faut savoir lire, et ensuite se taire, ou pouvoir rapporter ce qu'on a lu, et ni plus ni moins que ce qu'on a lu; et si on le peut quelquefois, ce n'est pas assez, il faut encore le vouloir faire: sans ces conditions, qu'un auteur exact et scrupuleux est en droit d'exiger de certains esprits pour l'unique récompense de son travail, je doute qu'il doive continuer d'écrire, s'il préfère du moins sa propre satisfaction à l'utilité de plusieurs et au zèle de la vérité. J'avoue d'ailleurs que j'ai balancé dès l'année M.DC.LXXXX, et avant la cin-

[a] Dans la 4e édition, cette phrase finit ainsi : « ou les mœurs du siècle que je décris. » Puis vient celle-ci : « Après cette seule précaution. » Dans les éditions 5e, 6e et 7e, les mots : *de ce siècle,* sont en italique. Dans la 8e, il les a expliqués et développés par la phrase qui suit : « car bien que je les tire... »

[b] Tout ce qui suit, jusqu'à l'antépénultième phrase, a été ajouté par La Bruyère dans la 5e édition.

quième édition[a], entre l'impatience de donner à mon livre plus de rondeur et une meilleure forme par de nouveaux caractères[b], et la crainte de faire dire à quelques-uns : « Ne finiront-ils point ces *Caractères*, et ne verrons-nous jamais autre chose de cet écrivain? » Des gens sages me disoient d'une part : « La matière est solide, utile, agréable, inépuisable ; vivez longtemps, et traitez-la sans interruption pendant que vous vivrez ; que pourriez-vous faire de mieux? il n'y a point d'année que les folies des hommes ne puissent vous fournir un volume. » D'autres, avec beaucoup de raison, me faisoient redouter[c] les caprices de la multitude et la légèreté du public, de qui j'ai néanmoins de si grands sujets d'être content, et ne manquoient pas[d] de me suggérer que personne presque depuis trente années ne lisant plus que pour lire, il falloit aux hommes, pour les amuser, de nouveaux chapitres et un nouveau titre ; que cette indolence avoit rempli les boutiques et peuplé le monde, depuis tout ce temps, de livres froids et ennuyeux d'un mauvais style et de nulle ressource, sans règle et sans la moindre justesse, contraires aux mœurs et aux bienséances, écrits avec précipitation et lus de même, seulement par[1] leur nouveauté ; et que si je ne savois qu'augmenter un livre raisonnable, le mieux que je pouvois faire

[a] Ceci est, à partir de la 7e édition, la dernière rédaction de La Bruyère. On lisait dans l'édition 5e : « J'avoue d'ailleurs que j'ai balancé quelque temps entre l'impatience... » et dans l'édit. 6e : « J'avoue d'ailleurs que j'ai balancé dès l'année dernière, et avant la cinquième édition, entre l'impatience... »

[b] « A mon livre toute sa rondeur et toute sa forme par ces nouveaux et derniers caractères. » (Édit. 5e.) « A mon livre plus de rondeur et plus de forme par de nouveaux caractères. » (Édit. 6e et 7e.)

[c] « M'ont fait redouter. » (Édit. 5e.)

[d] « Et n'ont pas manqué. » (Édit. 5e.)

1. Voyez dans le *Lexique* le mot *Par*.

étoit de me reposer. Je pris alors quelque chose de ces deux avis si opposés, et je gardai un tempérament qui les rapprochoit : je ne feignis[1] point d'ajouter[a] quelques nouvelles remarques à celles qui avoient déjà grossi du double la première édition de mon ouvrage ; mais afin que le public ne fût point obligé de parcourir ce qui étoit ancien pour passer à ce qu'il y avoit de nouveau, et qu'il trouvât sous ses yeux ce qu'il avoit seulement envie de lire, je pris soin[b] de lui désigner cette seconde augmentation par une marque[2] particulière[c] ; je crus aussi[d] qu'il ne seroit pas inutile de lui distinguer la première augmentation par une autre plus simple[3], qui servît à lui montrer le progrès de mes *Caractères*, et à aider son choix dans la lecture qu'il en voudroit faire ; et comme il pouvoit craindre que ce progrès n'allât à l'infini, j'ajoutois[e] à toutes ces exactitudes une promesse sincère de ne plus rien hasarder en ce genre[f]. Que si quelqu'un m'accuse d'avoir manqué à ma parole, en insérant dans les trois éditions qui ont suivi

[a] « Je prends quelque chose de ces deux avis si opposés, et je garde un tempérament qui les rapproche : je ne feins point d'ajouter ici... » (Éd. 5e.)

[b] « Mais afin que le public ne soit point obligé de parcourir ce qui est ancien pour passer à ce qu'il y a de nouveau, et qu'il trouve sous ses yeux ce qu'il a seulement envie de lire, j'ai pris soin... » (Édit. 5e.)

[c] « Par une marque particulière et telle qu'elle se voit par apostille... » (Édit. 5e.)

[d] « J'ai cru aussi... » (Édit. 5e.)

[e] « Et comme il pourroit craindre que ce progrès n'allât à l'infini, j'ajoute... » (Édit. 5e.)

[f] La phrase qui suit ne paraît qu'à partir de la 6e édition.

---

1. Voyez dans le *Lexique* le mot *Feindre*.

2. Cette marque était un pied-de-mouche entre de doubles parenthèses : ((¶)).

3. Un simple pied-de-mouche, entre de simples parenthèses (¶), était le signe dont s'était servi La Bruyère pour séparer les Caractères ou les Remarques. Il a depuis, en général, été remplacé par des intervalles en blanc.

un assez grand nombre de nouvelles remarques[a], il verra du moins qu'en les confondant avec les anciennes par la suppression entière de ces différences qui se voient par apostille[1], j'ai moins pensé à lui faire lire rien de nouveau qu'à laisser peut-être un ouvrage de mœurs plus complet, plus fini et plus régulier, à la postérité. Ce ne sont point au reste des maximes que j'aie voulu écrire[b] : elles sont comme des lois dans la morale, et j'avoue que je n'ai ni assez d'autorité ni assez de génie pour faire le législateur; je sais même que j'aurois péché contre l'usage des maximes, qui veulent qu'à la manière des oracles elles soient courtes et concises[2]. Quelques-unes de ces remarques le sont, quelques autres sont plus étendues : on pense[c] les choses d'une manière différente, et on les explique[d] par un tour aussi tout différent, par une sentence[e], par un raisonnement, par une métaphore ou quelque autre figure, par un parallèle, par une simple comparaison, par un fait tout entier[f], par un seul trait, par une description, par

[a] « En insérant dans cette sixième édition un très-petit nombre de nouvelles remarques, que j'avoue ingénument n'avoir pas eu la force de supprimer. » (Édit. 6e.)

[b] « Que j'*aie* voulu écrire » est le texte de toutes les éditions originales.

[c] « L'on pense... » (Édit. 1re-5e.)

[d] « Et on les exprime... » (Édit. 1re-3e.)

[e] « Par un tour aussi tout différent, par une définition, par une sentence... » (Édit. 1re-3e.)

[f] Ces mots « par un fait tout entier » ont été ajoutés dans la 5e édition, sans doute par allusion à l'histoire d'*Émire,* qui avait paru pour la première fois dans la 3e (voyez le chapitre des *Femmes*).

---

1. Dans les 7e et 8e éditions. La Bruyère employa d'autres moyens pour marquer ses additions : elles étaient indiquées par une table placée à la fin de la 7e édition, et dans la 8e, par une main figurée en marge en face de chaque alinéa nouveau. Voyez sur ce point la *Notice bibliographique,* II. — Sur le mot *Apostille,* voyez le *Lexique.*

2. Allusion au livre de La Rochefoucauld, *les Maximes* (1665).

une peinture : de là procède la longueur ou la brièveté de mes réflexions[a]. Ceux enfin qui font des maximes veulent être crus : je consens, au contraire, que l'on dise de moi que je n'ai pas quelquefois bien remarqué, pourvu que l'on remarque mieux.

[a] « De mes remarques. » (Édit. 1re-5e.)

DES OUVRAGES DE L'ESPRIT[1].

[1][a] Tout est dit, et l'on vient trop tard depuis plus de sept mille ans[2] qu'il y a des hommes, et qui pensent. Sur ce qui concerne les mœurs, le plus beau et le meilleur est enlevé; l'on ne fait que glaner après les anciens et les habiles[3] d'entre les modernes.

[2] Il faut chercher seulement à penser et à parler juste, sans vouloir amener les autres à notre

Historique du texte. — [a] Les chiffres qui précèdent chaque *remarque* ou *caractère* sont mis entre crochets, parce qu'ils ne sont pas dans les éditions originales. On a cru devoir les ajouter ici, en vue des renvois indiqués dans les notes.

---

1. Les opinions et les jugements littéraires émis dans le chapitre des *Ouvrages de l'esprit* sont si nombreux, qu'il serait facile d'en prendre prétexte pour faire tout un cours de littérature ou d'histoire littéraire. Nous nous bornerons à signaler les opinions littéraires qui prêtent le plus à la discussion, et à noter les jugements qui indiquent une date. Rappelons ici que les huit éditions publiées par l'auteur l'ont été de 1688 à 1696. — Pour les noms d'auteurs célèbres, il suffira de préciser les souvenirs, en indiquant quelques dates et quelques titres de livres; nous donnerons plus de détails sur les écrivains moins connus, mais seulement autant qu'il sera nécessaire pour bien faire saisir les allusions de La Bruyère.

2. Sept mille ans. La Bruyère adopte ici la chronologie de Suidas et des *Tables Alphonsines*. Bossuet, dans son *Discours sur l'Histoire universelle*, adopte pour la création du monde la date de 4004, et le P. Labbe, dans sa *Chronologie française*, celle de 4053; l'*Art de vérifier les dates* donne celle de 4964; M. Bouillet, se fondant sur les découvertes des assyriologues et des égyptologues modernes, s'arrête à la date de 5538 (*Tables chronologiques* de son *Atlas universel d'histoire et de géographie*).

3. Sur ce mot, voyez le *Lexique*.

goût et à nos sentiments[1]; c'est une trop grande entreprise [2].

[3] C'est un métier que de faire un livre, comme de faire une pendule : il faut plus que de l'esprit pour être auteur. Un magistrat alloit par son mérite à la première dignité, il étoit homme délié et pratique[a] dans les affaires : il a fait imprimer un ouvrage moral, qui est rare par le ridicule[3].

[4] Il n'est pas si aisé de se faire un nom par un ouvrage parfait, que d'en faire valoir un médiocre par le nom qu'on s'est déjà acquis.

[5] Un ouvrage satirique[b] ou qui contient des faits[4], qui est donné en feuilles sous le manteau aux conditions

[a] Dans les huit premières éditions on lisait : « pratic, » orthographe, presque conforme à l'étymologie grecque.

[b] La Bruyère écrivait *satyrique.*

---

1. Sur ce mot, voyez le *Lexique.*

2. Molière a dit de même : « C'est une étrange *entreprise* que celle de faire rire les honnêtes gens. »

3. Ce magistrat honorable, qui se rendit ridicule par un livre de morale, est, selon toutes les clefs, Poncet de la Rivière, mort à 81 ans, en 1681. Il était le doyen des conseillers d'État, et avait vainement aspiré à être chancelier, selon les uns, ou, selon d'autres, premier président du parlement de Paris. Cette présidence devint vacante, en 1677, par la mort de M. de Lamoignon (qui fut remplacé par M. de Novion); et c'est précisément en 1677 que parut, sous le pseudonyme du baron de Presles, le livre attribué à Poncet de la Rivière, et justement taxé de ridicule par La Bruyère. On en jugera par le titre : *Considérations sur les avantages de la vieillesse dans la vie chrétienne, politique, civile, économique et solitaire.*

4. La Bruyère entend ici par *des faits*, des anecdotes (voir la *Préface* des *Caractères,* avant-dernière phrase, p. 6, et la note[f] sur le texte). C'est ce qu'on a appelé depuis des *ana* (*Bolœana, Menagiana, Segraisiana,* etc.).

d'être rendu de même, s'il est médiocre, passe pour merveilleux; l'impression est l'écueil.

[6] Si l'on ôte de beaucoup d'ouvrages de morale l'avertissement au lecteur, l'épître dédicatoire, la préface, la table, les approbations[1], il reste à peine assez de pages pour mériter le nom de livre.

[7] Il y a de certaines choses dont la médiocrité est insupportable : la poésie[2], la musique, la peinture, le discours public.

Quel supplice que celui d'entendre déclamer pompeusement un froid discours, ou prononcer de médiocres vers[a] avec toute l'emphase d'un mauvais poëte!

[8] Certains poëtes sont sujets, dans le dramatique, à de longues suites de vers pompeux qui semblent forts, élevés, et remplis de grands sentiments[3]. Le peuple écoute avidement, les yeux élevés et la bouche ouverte, croit que

[a] « Quel supplice que celui d'entendre prononcer de médiocres vers avec... » (Édit. 1re-3e.)

---

1. La Bruyère veut parler des *approbations* de la censure, sans lesquelles un livre ne pouvait être publié en France.

2. Montaigne (*Essais*, liv. II, chap. XVII) : « On peult faire le sot par tout ailleurs, mais non en la poésie :

Mediocribus esse poetis
Non Di, non homines, non concessere columnæ.
(HORACE, *Art poétique*, vers 372 et 373.)

Pleust à Dieu que cette sentence se trouvast au front des boutiques de touts nos imprimeurs, pour en deffendre l'entrée à tant de versificateurs! »

3. Voltaire (*Dictionn. philos.*, article *Esprit*, sect. II) estime, non sans quelque vraisemblance, que La Bruyère a voulu désigner ici, non Thomas Corneille, comme le disent les clefs, mais Pierre Corneille lui-même. Il est certain que La Bruyère parle de ce défaut comme d'une sorte de maladie : « Certains poëtes sont sujets à..., » et les exemples ne manquent pas à Vol-

cela lui plaît, et à mesure qu'il y comprend moins, l'admire davantage; il n'a pas le temps de respirer, il a à peine celui de se récrier et d'applaudir. J'ai cru autrefois, et dans ma première jeunesse, que ces endroits étoient clairs et intelligibles pour les acteurs, pour le parterre et l'amphithéâtre, que leurs auteurs s'entendoient eux-mêmes, et qu'avec toute l'attention que je donnois à leur récit, j'avois tort de n'y rien entendre : je suis détrompé[a].

[9] L'on n'a guère vu jusques à présent un chef-d'œuvre d'esprit qui soit l'ouvrage de plusieurs[1] : Homère

[a] Alinéa ajouté dans la 5e édition.

---

taire pour justifier l'application de cette remarque. Il cite des fragments de *Pompée*, d'*Andromède*, de la *Toison d'or*. Ailleurs (*Lettre à Thiriot*, 8 mars 1738), il signale du *galimatias* dans *Héraclius;* il ne fait ici que répéter un mot de Boileau qui, selon Cizeron-Rival (*Récréations littéraires*, 1765, p. 67), citait comme exemple de *galimatias double* ces quatre vers de *Tite et Bérénice :*

> Faut-il mourir, madame? Et si proche du terme,
> Votre illustre inconstance est-elle encor si ferme
> Que les restes d'un feu que j'avois cru si fort
> Puissent dans quatre jours se promettre ma mort?

Cizeron-Rival prétend que l'acteur Baron, chargé du rôle, demanda l'explication de ces vers à Corneille, qui, après les avoir examinés quelque temps, répondit : « Je ne les entends pas trop bien non plus; mais récitez-les toujours; tel qui ne les entendra pas, les admirera. » C'est une anecdote que l'on conte de divers poëtes : « J'ai ouï dire, dit Bouhours (*Manière de bien penser*) que le fameux évêque de Belley, J.-P. Camus, étant en Espagne, et ne pouvant entendre un sonnet de Lope de Vega, pria ce poëte de le lui expliquer; mais que Lope ayant lu et relu plusieurs fois son sonnet, avoua sincèrement qu'il ne l'entendoit pas lui-même. »

1. Toutes les clefs prétendent que c'est une allusion au *Dictionnaire de l'Académie française*, qui ne parut qu'en 1694, six ans après l'apparition des *Caractères*. Il est probable que La Bruyère songeait, non à un travail d'érudition, mais à un ouvrage d'imagination et de goût. Les exemples de collaboration appliquée à ces derniers ouvrages ne manquaient pas, même au XVIIe siècle. Sans parler des pièces composées par les cinq auteurs de Richelieu, dont chacun composait un acte, on avait vu Racine et Boileau

a fait l'*Iliade*, Virgile l'*Énéide*, Tite Live ses *Décades*, et l'Orateur romain ses *Oraisons*[1].

[10] Il y a dans l'art un point de perfection, comme de bonté ou de maturité dans la nature. Celui qui le sent et qui l'aime a le goût parfait; celui qui ne le sent pas, et qui aime en deçà ou au delà, a le goût défectueux. Il y a donc un bon et un mauvais goût, et l'on dispute des goûts avec fondement.

[11] Il y a beaucoup plus de vivacité que de goût parmi les hommes; ou pour mieux dire, il y a peu d'hommes dont l'esprit soit accompagné d'un goût sûr et d'une critique judicieuse.

[12] La vie des héros a enrichi l'histoire, et l'histoire a embelli les actions des héros : ainsi je ne sais qui sont plus redevables, ou ceux qui ont écrit l'histoire à ceux qui leur en ont fourni une si noble matière, ou ces grands hommes à leurs historiens.

[13] Amas d'épithètes, mauvaises louanges : ce sont les faits qui louent, et la manière de les raconter.

[14] Tout l'esprit d'un auteur consiste à bien définir et

travailler ensemble comme historiographes, P. Corneille s'associer à Molière et à Quinault, en même temps qu'à Lulli, pour composer la tragédie-ballet de *Psyché* (1671), et plus tard, Quinault, Racine et Molière faire ensemble l'*Idylle sur la paix* et l'*Églogue de Versailles* (1685); l'exemple venu de si haut avait été suivi par les auteurs dramatiques de second et de troisième ordre.

1. C'est la traduction du mot *Orationes*, telle qu'on la donnait au XVIIe siècle.

à bien peindre[1]. Moïse[2], Homère, Platon, Virgile, Horace ne sont au-dessus des autres écrivains que par leurs expressions et par leurs images : il faut exprimer le vrai pour écrire naturellement, fortement, délicatement.

[15] On a dû faire du style ce qu'on a fait de l'architecture. On a entièrement abandonné l'ordre gothique, que la barbarie avoit introduit pour les palais et pour les temples[3]; on a rappelé le dorique, l'ionique et le corinthien : ce qu'on ne voyoit plus que dans les ruines de l'ancienne Rome et de la vieille Grèce, devenu moderne, éclate dans nos portiques et dans nos péristyles. De même on ne sauroit en écrivant rencontrer le parfait, et s'il se peut, surpasser les anciens que par leur imitation[a].

Combien de siècles se sont écoulés avant que les hommes, dans les sciences et dans les arts, aient pu revenir au goût des anciens et reprendre enfin le simple et le naturel!

On se nourrit des anciens et des habiles modernes, on les presse, on en tire le plus que l'on peut, on en renfle

[a] Edition 5e.

---

1. « Image et précision; ces deux mots sont tout un traité de rhétorique. » (Voltaire.)

2. « Quand même on ne le considère que comme un homme qui a écrit. » (*Note de La Bruyère.*)

3. Ce dédain pour l'architecture gothique est commun à tout le XVIIe siècle, qui n'appréciait que l'architecture grecque et romaine. Il n'est pas étonnant que Fénelon parle sur cette question comme La Bruyère (voir la *Lettre à l'Académie française*, fin). Mais les adversaires des anciens, dans la querelle des anciens et des modernes, étaient sur ce point du même avis que La Bruyère et que Fénelon; témoin Charles Perrault : il est vrai que ce dernier était frère de Claude Perrault, l'auteur de la colonnade du Louvre. L'architecture gothique n'a été remise en honneur qu'au commencement du XIXe siècle. Chateaubriand a été un des premiers à en faire l'éloge, en 1802, dans le *Génie du christianisme* (3e partie, livre Ier, ch. VIII.)

ses ouvrages; et quand enfin l'on est auteur, et que l'on croit marcher tout seul, on s'élève contre eux, on les maltraite[1], semblable à ces enfants drus[a] et forts d'un bon lait qu'ils ont sucé, qui battent leur nourrice[b].

Un auteur moderne prouve ordinairement que les anciens nous sont inférieurs en deux manières, par raison et par exemple : il tire la raison de son goût particulier, et l'exemple de ses ouvrages[c].

Il avoue que les anciens, quelque inégaux et peu corrects qu'ils soient, ont de beaux traits; il les cite, et ils sont si beaux qu'ils font lire sa critique[d].

Quelques habiles[2] prononcent en faveur des anciens

[a] Ce mot est en italiques dans les éditions 4e, 5e, 6e, 7e et 8e. (La Bruyère mettait en italiques les mots qu'il considérait comme n'étant pas encore tout à fait du bon usage.) Voir le mot *Dru* dans le *Lexique.*

[b] Édition 4e.

[c] Édition 4e.

[d] Édition 4e.

---

1. Cet auteur nourri des anciens, et qui les maltraite, est, selon les clefs du XVIIIe siècle, « Fontenelle, auteur des *Dialogues des morts.* » Il est bien probable, en effet, que La Bruyère a songé à Fontenelle, mais non en particulier à ses *Dialogues des morts,* imités de Lucien (1683). L'allusion est plus générale. Fontenelle avait reçu une éducation toute classique : il était élève des jésuites et avait été noté par eux *adolescens omnibus partibus absolutus et inter discipulos princeps;* il avait même parmi ses condisciples une réputation pour les vers latins. Il avait donc *tiré des anciens le plus qu'il avait pu;* puis il avait *cru marcher tout seul,* et, dans la *querelle des anciens et des modernes,* il avait pris parti pour ces derniers contre les anciens. Fontenelle n'était du reste pas le seul à qui pût s'appliquer l'observation de La Bruyère. Il en est de même de l'alinéa suivant, qui, selon toutes les clefs, désignerait Charles Perrault, de l'Académie française, auteur des *Parallèles des anciens et des modernes* (4 vol. in-8°, 1688-1697). Assurément Perrault était un des champions les plus décidés des modernes contre les anciens; mais on pourrait en dire autant de Saint-Évremond, de Desmarets de Saint-Sorlin, et de quelques autres écrivains du temps. On peut voir à ce sujet l'intéressant ouvrage de M. Hippolyte Rigault (*Histoire de la querelle des anciens et des modernes*).

2. Boileau et Racine, selon toutes les clefs.

contre les modernes; mais ils sont suspects et semblent juger en leur propre cause, tant leurs ouvrages sont faits sur le goût de l'antiquité : on les récuse[a].

[16] L'on devroit aimer à lire ses ouvrages à ceux qui en savent assez pour les corriger et les estimer.

Ne vouloir être ni conseillé ni corrigé sur son ouvrage est un pédantisme[b].

Il faut qu'un auteur reçoive avec une égale modestie les éloges et la critique que l'on fait de ses ouvrages.

[17] Entre toutes les différentes expressions qui peuvent rendre une seule de nos pensées, il n'y en a qu'une qui soit la bonne. On ne la rencontre pas toujours en parlant ou en écrivant; il est vrai néanmoins qu'elle existe, que tout ce qui ne l'est point est foible, et ne satisfait point un homme d'esprit qui veut se faire entendre.

Un bon auteur, et qui écrit avec soin, éprouve souvent que l'expression qu'il cherchoit depuis longtemps sans la connoître, et qu'il a enfin trouvée, est celle qui étoit la plus simple, la plus naturelle, qui sembloit devoir se présenter d'abord et sans effort.

Ceux qui écrivent par humeur[1] sont sujets à retoucher à leurs ouvrages : comme elle n'est pas toujours fixe, et qu'elle varie en eux selon les occasions, ils se refroidissent bientôt pour les expressions et les termes qu'ils ont le plus aimés.

[a] Édition 4e.
[b] Édition 4e.

---

1. On peut voir plus loin, au n° 64, ce que c'est, pour La Bruyère, que *écrire par humeur*. — Voir le *Lexique* à ce mot.

[18] La même justesse d'esprit qui nous fait écrire de bonnes choses nous fait appréhender qu'elles ne le soient pas assez pour mériter d'être lues.

Un esprit médiocre croit écrire divinement, un bon esprit croit écrire raisonnablement.

[19] « L'on m'a engagé, dit *Ariste*, à lire mes ouvrages à *Zoïle*[a] : je l'ai fait. Ils l'ont saisi d'abord et avant qu'il ait eu le loisir de les trouver mauvais; il les a loués modestement en ma présence, et il ne les a pas loués depuis devant personne. Je l'excuse, et je n'en demande pas davantage à un auteur; je le plains même d'avoir écouté de belles choses qu'il n'a point faites. »

Ceux qui par leur condition se trouvent exempts de la jalousie d'auteur, ont ou des passions ou des besoins qui les distraient et les rendent froids sur les conceptions d'autrui : personne presque, par la disposition de son esprit, de son cœur et de sa fortune, n'est en état de se livrer au plaisir que donne la perfection d'un ouvrage.

[20] Le plaisir de la critique nous ôte celui d'être vivement touchés de très-belles choses[1].

[21] Bien des gens vont jusques à sentir le mérite d'un manuscrit qu'on leur lit, qui ne peuvent se déclarer en sa

[a] « A *Zélotes*. » (Édit. 1re-4e.)

1. « Moquons-nous donc de cette chicane où ils veulent assujettir le goût du public, et ne consultons dans une comédie que l'effet qu'elle fait sur nous. Laissons-nous aller de bonne foi aux choses qui nous prennent par les entrailles, et ne cherchons point de raisonnement pour nous empêcher d'avoir du plaisir. » (Molière, *la Critique de l'École des femmes*, scène VI.)

faveur, jusques à ce qu'ils aient vu le cours qu'il aura dans le monde par l'impression, ou quel sera son sort parmi les habiles : ils ne hasardent point leurs suffrages, et ils veulent être portés par la foule et entraînés par la multitude. Ils disent alors qu'ils ont les premiers approuvé cet ouvrage, et que le public est de leur avis [1].

Ces gens laissent échapper les plus belles occasions de nous convaincre qu'ils ont de la capacité et des lumières, qu'ils savent juger, trouver bon ce qui est bon, et meilleur ce qui est meilleur. Un bel ouvrage tombe entre leurs mains, c'est un premier ouvrage, l'auteur ne s'est pas encore fait un grand nom, il n'a rien qui prévienne en sa faveur, il ne s'agit point de faire sa cour ou de flatter les grands en applaudissant à ses écrits; on ne vous demande pas, *Zélotes* [2], de vous récrier : *C'est un chef-d'œuvre de l'esprit; l'humanité ne va pas plus loin; c'est jusqu'où la parole humaine peut s'élever*[a]*; on ne jugera à l'avenir du goût de quelqu'un qu'à proportion qu'il en aura pour cette pièce;* phrases outrées, dégoûtantes, qui sentent la pension ou l'abbaye [3], nuisibles à cela même qui est louable et qu'on veut louer. Que ne disiez-vous seulement : « Voilà un bon livre? » Vous le dites, il est vrai, avec toute la

[a] Ce dernier membre de phrase a été ajouté dans la 8e édition.

1. Selon plusieurs clefs, il y aurait ici une allusion à l'abbé de Dangeau, auquel La Bruyère aurait lu son ouvrage manuscrit. Voyez plus loin, n° 25. — Selon une autre clef citée par M. Éd. Fournier (*la Comédie de La Bruyère*, 2e édition, p. XXXIX), ce serait le président Cousin, « qui lut ces *Caractères* en manuscrit, et dit pour toute louange : « Le livre est passable. »

2. *Zélotes*, c'est-à-dire *envieux* (du mot grec ζηλωτής). La Bruyère avait déjà mis ce mot plus haut (n° 19), en un endroit où, dès la 5e édition, il l'a remplacé par Zoïle.

3. En d'autres termes : qui trahissent des solliciteurs de pensions ou d'abbayes.

France, avec les étrangers comme avec vos compatriotes, quand il est imprimé par toute l'Europe et qu'il est traduit en plusieurs langues : il n'est plus temps[a].

[22] Quelques-uns de ceux qui ont lu un ouvrage en rapportent certains traits dont ils n'ont pas compris le sens, et qu'ils altèrent encore par tout ce qu'ils y mettent du leur; et ces traits ainsi corrompus et défigurés, qui ne sont autre chose que leurs propres pensées et leurs expressions, ils les exposent à la censure, soutiennent qu'ils sont mauvais, et tout le monde convient qu'ils sont mauvais; mais l'endroit de l'ouvrage que ces critiques croient citer, et qu'en effet ils ne citent point, n'en est pas pire[b][1].

[23] « Que dites-vous du livre d'*Hermodore?* — Qu'il

[a] Édition 4e.
[b] Alinéa ajouté dans la 6e édition.

1. Cet alinéa paraît être à l'adresse de Charles Perrault, l'adversaire des anciens. Il avait prétendu défendre l'*Alceste* de Quinault contre les épigrammes de Boileau, et attaqué par représailles l'*Alceste* d'Euripide. Mais, soit ignorance, soit négligence, il s'était trompé dans plusieurs de ses citations, et ses bévues avaient été vivement relevées par Racine dans la *Préface* de l'*Iphigénie en Aulide* (1674). « Je m'étonne, dit-il, que des modernes aient temoigné depuis peu tant de goût pour Euripide. J'ai trop d'obligation à ce grand poëte pour ne pas prendre quelque soin de sa mémoire, et pour laisser échapper l'occasion de le réconcilier avec ces messieurs : je m'assure qu'il n'est si mal dans leur esprit que parce qu'ils n'ont pas bien lu l'ouvrage sur lequel ils l'ont condamné. J'ai choisi la plus importante de leurs objections, pour leur montrer que j'ai raison de parler ainsi : je dis *la plus importante de leurs objections,* car ils la répètent à chaque page, et ils ne soupçonnent pas seulement que l'on peut répliquer! » Puis il montre que, trompés par une omission typographique d'une traduction latine, Perrault a mis dans la bouche d'Admète les paroles d'Alceste et de Caron; il répond ensuite à quelques autres objections, et termine ainsi : « Je conseille à ces messieurs de ne plus décider si légérement sur les ouvrages des anciens... Ils devoient se souvenir de ces sages paroles de Quintilien : Modeste tamen et circumspecto judicio de tantis viris pronuntiandum est, ne quod plerisque accidit, damnent quæ non intelligunt... »

est mauvais, répond *Anthime*. — Qu'il est mauvais? — Qu'il est tel, continue-t-il, que ce n'est pas un livre, ou qui mérite du moins que le monde en parle. — Mais l'avez-vous lu? — Non, » dit Anthime. Que n'ajoute-t-il que *Fulvie* et *Mélanie* l'ont condamné sans l'avoir lu, et qu'il est ami de Fulvie et de Mélanie[a]?

[24] *Arsène*[1], du plus haut de son esprit, contemple les hommes, et dans l'éloignement d'où il les voit[b], il est

[a] Édition 4e.
[b] « Dont-il les voit. » (Édit. 4e.)

1. *Arsène*, selon une clef, serait Charles Perrault; selon d'autres, ce serait ou l'abbé de Choisy ou le comte de Tréville. Les traits dont La Bruyère a peint son *Arsène* ne paraissent s'appliquer ni à Perrault ni à l'abbé de Choisy ; mais on peut, avec toute vraisemblance, y voir le comte de Tréville, personnage original dont la physionomie a été étudiée par Sainte-Beuve (*Port-Royal*, t. IV, éd. in-8°, p. 474-478; *Causeries du lundi*, t. IX, p. 226-232) et par Éd. Fournier (*la Comédie de La Bruyère*, p. 535-540). Selon Mme de Sévigné (*Lettre* du 25 décembre 1671), tout le monde avait reconnu M. de Tréville, « car il n'y manquoit que le nom, » dans un fameux passage du sermon de Bourdaloue *sur la sévérité évangélique* : « On veut pratiquer le christianisme dans sa sévérité, mais on en veut avoir l'honneur. On se retire du monde, mais on est bien aise que tout le monde le sache. On ne se soucie plus de sa beauté, mais on est entêté de son esprit et de son propre jugement. » — « Ce Tréville, dit Saint-Simon (*Mémoires*, t. IV, p. 282, édit. Chéruel), étoit un gentilhomme de Béarn de beaucoup d'esprit et de lecture, fort agréable et fort galant... Il se jeta dans la dévotion, abdiqua la cour, se sépara du monde. Le genre de piété du fameux Port-Royal étoit celui des gens instruits, d'esprit et de bon goût. Il se tourna donc de ce côté-là, se retira tout à fait, et persévéra dans la solitude et la grande dévotion plusieurs années... Revenu à Paris, le pied lui glissa; de dévot, il devint philosophe;... il se fit soupçonner d'être devenu grossièrement épicurien. Ses anciens amis de Port-Royal le rappelèrent enfin à lui-même ; mais il leur échappa encore, et sa vie dégénéra en un haut et bas de haute dévotion, de mollesse et de liberté, qui se succédèrent par quartiers, et une sorte de problème qui, sans l'esprit qui le soutenoit et le faisoit désirer, l'eût rendu parfaitement ridicule. » N'est-ce pas là l'*Arsène* de La Bruyère, avec ses *inconstances*, son esprit et son orgueil?

comme effrayé de leur petitesse; loué, exalté, et porté jusqu'aux cieux par de certaines gens qui se sont promis de s'admirer réciproquement, il croit, avec quelque mérite qu'il a, posséder tout celui qu'on peut avoir, et qu'il n'aura jamais; occupé et rempli de ses sublimes idées, il se donne à peine le loisir de prononcer quelques oracles; élevé par son caractère au-dessus des jugements humains, il abandonne aux âmes communes le mérite d'une vie suivie et uniforme, et il n'est responsable de ses inconstances qu'à ce cercle d'amis qui les idolâtrent : eux seuls savent juger, savent penser, savent écrire, doivent écrire; il n'y a point d'autre ouvrage d'esprit si bien reçu dans le monde, et si universellement goûté des honnêtes gens, je ne dis pas qu'il veuille approuver, mais qu'il daigne lire : incapable d'être corrigé par cette peinture, qu'il ne lira point[1 a].

[25] *Théocrine*[2] sait des choses assez inutiles; il a des sentiments toujours singuliers; il est moins profond que méthodique; il n'exerce que sa mémoire; il est abstrait, dédaigneux, et il semble toujours rire en lui-même de

[a] Édition 4e.

1. On peut rapprocher de cet alinéa la première partie de la scène v de *l'École des femmes.*

2. Théocrine. — Les clefs sont d'accord pour désigner ici l'abbé de Dangeau, frère du marquis de Dangeau. Cette désignation répond assez bien au portrait tracé par Saint-Simon (*Mémoires*, t. XVIII) de cet abbé, qui fut membre de l'Académie française : « Il avoit plus d'esprit que son aîné, et, quoiqu'il eût assez de belles-lettres qu'il professa toute sa vie, il n'eut ni moins de faveur ni moins de futilité que lui; il parvint de bonne heure à être des académies. Les bagatelles de l'orthographe et de ce qu'on entend par la matière des rudiments et du Despautère furent l'occupation et le travail sérieux de toute sa vie... » Mathieu Marais (*Journal et Mémoires*, t. II, p. 399, édit. Lescure) dit de même : « C'était un difficultueux ridicule sur la pureté de la langue. »

ceux qu'il croit ne le valoir pas. Le hasard fait que je lui lis mon ouvrage, il l'écoute. Est-il lu, il me parle du sien. « Et du vôtre, me direz-vous, qu'en pense-t-il? » — Je vous l'ai déjà dit, il me parle du sien[a].

[26] Il n'y a point d'ouvrage si accompli qui ne fondît tout entier au milieu de la critique, si son auteur vouloit en croire tous les censeurs qui ôtent chacun l'endroit qui leur plaît le moins [b].

[27] C'est une expérience faite que, s'il se trouve dix personnes qui effacent d'un livre une expression ou un sentiment, l'on en fournit aisément un pareil nombre qui les réclame. Ceux-ci s'écrient : « Pourquoi supprimer cette pensée? elle est neuve, elle est belle, et le tour en est admirable; » et ceux-là affirment, au contraire, ou qu'ils auroient négligé cette pensée, ou qu'ils lui auroient donné un autre tour. « Il y a un terme, disent les uns, dans votre ouvrage, qui est rencontré et qui peint la chose au naturel; il y a un mot, disent les autres, qui est hasardé, et qui d'ailleurs ne signifie pas assez ce que vous voulez peut-être faire entendre; » et c'est du même trait et du même mot que tous ces gens s'expliquent ainsi[1], et tous sont connoisseurs et passent pour tels. Quel autre parti pour un auteur, que d'oser pour lors être de l'avis de ceux qui l'approuvent[c]?

[a] Édition 4e
[b] Édition 4e.
[c] Édition 4e.

1. « J'ai ouï condamner cette comédie à certaines gens, par les mêmes choses que j'ai vu d'autres l'estimer le plus. » (Molière, *Critique de l'École des femmes,* scène v.)

[28] Un auteur sérieux n'est pas obligé de remplir son esprit de toutes les extravagances, de toutes les saletés, de tous les mauvais mots que l'on peut dire, et de toutes les ineptes applications que l'on peut faire au sujet de quelques endroits de son ouvrage, et encore moins de les supprimer[a]. Il est convaincu que quelque scrupuleuse exactitude que l'on ait dans sa manière d'écrire, la raillerie froide des mauvais plaisants est un mal inévitable, et que les meilleures choses ne leur servent souvent qu'à leur faire rencontrer une sottise[b].

[29] Si certains esprits vifs et décisifs étoient crus, ce seroit encore trop que les termes pour exprimer les sentiments : il faudroit leur parler par signes, ou sans parler se faire entendre. Quelque soin qu'on apporte à être serré et concis, et quelque réputation qu'on ait d'être tel, ils vous trouvent diffus. Il faut leur laisser tout à suppléer, et n'écrire que pour eux seuls. Ils conçoivent une période par le mot qui la commence, et par une période tout un chapitre : leur avez-vous lu un seul endroit de l'ouvrage, c'est assez, ils sont dans le fait et entendent l'ouvrage. Un tissu d'énigmes leur seroit une lecture divertissante; et c'est une perte pour eux que ce style estropié[1] qui les

[a] « Au sujet de quelque endroit de son ouvrage, et encore moins de le supprimer. » (Édit. 4e-5e.)

[b] Édition 4e.

1. Le P. Bouhours (*Manière de bien penser dans les Ouvrages d'esprit*, 1687, IV) s'était déjà servi de cette expression : « N'avez-vous pas pris garde que l'obscurité des pensées vient encore de ce qu'elles sont estropiées, si j'ose m'exprimer de la sorte, je veux dire que le sens n'en est pas complet, et qu'elles ont quelque chose de monstrueux, comme ces statues imparfaites et toutes mutilées qui ne donnent qu'une idée confuse de ce

enlève soit rare, et que peu d'écrivains s'en accommodent. Les comparaisons tirées d'un fleuve dont le cours, quoique rapide, est égal et uniforme, ou d'un embrasement qui, poussé par les vents, s'épand au loin dans une forêt où il consume les chênes et les pins, ne leur fournissent aucune idée de l'éloquence. Montrez-leur un feu grégeois[1] qui les surprenne, ou un éclair qui les éblouisse, ils vous quittent du bon et du beau[a].

[30] Quelle prodigieuse distance entre un bel ouvrage et un ouvrage parfait ou régulier ! Je ne sais s'il s'en est encore trouvé de ce dernier genre. Il est peut-être moins difficile aux rares génies de rencontrer le grand et le sublime, que d'éviter toute sorte de fautes. *Le Cid* n'a eu qu'une voix pour lui à sa naissance, qui a été celle de l'admiration; il s'est vu plus fort que l'autorité et la politique[2], qui ont tenté vainement de le détruire ; il a réuni en sa faveur des esprits toujours partagés d'opinions et de sentiments, les grands et le peuple : ils s'accordent tous à le savoir de mémoire et à prévenir au théâtre les acteurs qui le récitent. *Le Cid* enfin est l'un des plus beaux poëmes que l'on puisse faire; et l'une des meil-

[a] Édition 8e.

---

qu'elles représentent, et qui n'en donnent même aucune. » Voyez sur Bouhours, ci-dessous, nº 32, et note.

1. Feu grégeois. — Ce mot s'employait souvent au XVIIe siècle dans le sens de feu d'artifice.

2. En vain contre *le Cid* un ministre se ligue,
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.
L'Académie en corps a beau le censurer,
Le public révolté s'obstine à l'admirer.

(Boileau, *Satire* IX, vers 231-234.)

leures critiques qui ait été faite[a] sur aucun sujet est celle du *Cid*[b1].

[31] Quand une lecture vous élève l'esprit, et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux[2], ne cherchez pas une autre règle pour juger de l'ouvrage[3]; il est bon, et fait de main d'ouvrier[c].

[32] *Capys,* qui s'érige en juge du beau style et qui croit écrire comme Bouhours et Rabutin[4d], résiste à la voix du peuple, et dit tout seul que *Damis* n'est pas un bon auteur[e]. Damis cède à la multitude, et dit ingénu-

[a] Toutes les éditions originales portent le participe au singulier.
[b] Édition 4e.
[c] Édition 8e.
« Et qui croit écrire comme Bussi. » (Édit. 4e.)
[e] « Que *Damis* n'est pas un bon écrivain. » (Édit. 4e.)

---

1. Allusion aux *Sentiments critiques de l'Académie* sur le Cid. Ce morceau de critique, rédigé par Chapelain, est fort au-dessus de la réputation de son auteur. Mais l'éloge qu'en fait La Bruyère est un peu excessif.

2. Voir le mot *Courage* dans le *Lexique*.

3. « Tout ce qui est véritablement sublime a cela de propre, quand on l'écoute, qu'il élève l'âme. » (Longin, *Traité du sublime,* chap. v, traduction de Boileau.)

4. La Bruyère avait d'abord mis : « comme Bussy » : dans sa cinquième édition (1690), il ajouta le nom de Bouhours, pour rendre politesse à cet écrivain, qui avait souvent cité les *Caractères* avec éloge dans ses *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes* (1689). Peut-être le *style estropié* dont il parle plus haut (n° 29) est-il un souvenir du passage de Bouhours que nous avons cité en note et qui est de 1687. Le P. Bouhours, de la compagnie de Jésus, naquit en 1628 et mourut en 1702. Il s'était fait une réputation de critique et d'écrivain ingénieux dès 1671 par ses *Entretiens d'Ariste et d'Eugène.* Comme Bouhours, Bussy-Rabutin (né en 1618, mort en 1693) avait un double titre à une mention dans le chapitre *des Ouvrages de l'esprit :* c'était un des amis de l'auteur et un écrivain distingué. Il avait même, au XVIIe siècle, une renommée littéraire qu'il a un peu perdue depuis. On ne connaît plus guère aujourd'hui que cette espèce de chronique scandaleuse de la cour, qu'il avait intitulée *Histoire amoureuse des Gaules* (1665), et

ment avec le public que Capys[1] est froid écrivain[a].

[33] Le devoir du nouvelliste est de dire : « Il y a un tel livre qui court, et qui est imprimé chez Cramoisy[2] en tel caractère, il est bien relié[3] et en beau papier, il se vend tant ; » il doit savoir jusques à l'enseigne du libraire qui le débite : sa folie est d'en vouloir faire la critique.

Le sublime du nouvelliste est le raisonnement creux sur la politique.

Le nouvelliste se couche le soir tranquillement sur une nouvelle qui se corrompt la nuit, et qu'il est obligé d'abandonner le matin à son réveil[4].

[a] « Que *Capys* est un froid auteur. » (Édit. 4e.) — Cet alinéa a paru pour la première fois dans la quatrième édition, ainsi que les six suivants (nos 33-38).

---

plusieurs volumes de *Lettres* qu'il avait la fatuité de croire supérieures à celles de sa spirituelle cousine, Mme de Sévigné. De son temps on parlait encore avec éloge de ses *Mémoires* et de son *Histoire abrégée de Louis le Grand.*

1. *Capys,* selon les clefs, serait Boursault, et *Damis* Boileau. Il y avait eu en effet entre Boileau (*Satire IX*) et Boursault (*la Satire des satires*) un échange d'épigrammes. Mais, au moment où La Bruyère inséra dans son livre cet alinéa (4e édition, 1689), ils étaient réconciliés, et Boileau avait effacé de ses satires le nom de Boursault. Est-il à croire que La Bruyère ait voulu rallumer une querelle éteinte !

2. André Cramoisy était un des imprimeurs les plus renommés du temps de La Bruyère, et la veuve de Sébastien Cramoisy dirigeait l'imprimerie du Roi.

3. Au XVIIe siècle, on achetait en général les livres tout reliés.

4. Selon Walckenaer (*Notes* à son édition), « le mot *nouvelliste* est ici synonyme de journaliste, et La Bruyère fait allusion au *Mercure galant,* le seul journal qui réunissait alors la politique à la littérature. » Peut-être Walckenaer a-t-il trop précisé en voyant ici une allusion au *Mercure galant,* qui avait été désigné en un autre endroit (no 46), dès la première édition, c'est-à-dire dès l'année précédente (1688) ; les alinéas sur le nouvelliste sont de 1689 (4e édition). Il s'agit plutôt ici de ce genre de journalistes qui rédigeaient les *Nouvelles à la main.* Les *Nouvelles à la main,* dit M. Chéruel (*Dictionnaire historique des institutions, mœurs et coutumes de la France*), étaient des espèces de gazettes manuscrites très-recherchées aux époques où il n'y avait pas de liberté de la presse. C'était souvent une

[34] Le philosophe [1] consume sa vie à observer les hommes, et il use ses esprits à en démêler les vices et le ridicule; s'il donne quelque tour à ses pensées, c'est moins par une vanité d'auteur que pour mettre une vérité qu'il a trouvée dans tout le jour nécessaire pour faire l'impression qui doit servir à son dessein. Quelques lecteurs croient néanmoins le payer avec usure, s'ils disent magistralement qu'ils ont lu son livre, et qu'il y a de l'esprit; mais il leur renvoie tous leurs éloges, qu'il n'a pas cherchés [a] par son travail et par ses veilles. Il porte plus haut ses projets et agit pour une fin plus relevée : il demande des hommes un plus grand et un plus rare succès que les louanges, et même que les récompenses, qui est de les rendre meilleurs.

[35] Les sots lisent un livre, et ne l'entendent point; les esprits médiocres croient l'entendre parfaitement; les grands esprits ne l'entendent quelquefois pas tout entier : ils trouvent obscur ce qui est obscur, comme ils trouvent clair ce qui est clair; les beaux esprits [2] veulent trouver obscur ce qui ne l'est point, et ne pas entendre ce qui est fort intelligible.

[a] Toutes les éditions du temps de La Bruyère portent sans accord le participe *cherché*.

---

compilation faite à la hâte de tous les bruits qui couraient à Paris : quelquefois elles dénotent plus de goût et d'esprit. On en trouvera des spécimens dans la *Correspondance administrative sous Louis XIV*, de M. Depping (*Introduction*, p. XXXVIII, n., et tome II). Le gouvernement considérait ces espèces de journaux comme des pamphlets qui devaient être sévèrement punis. »

1. On ne fera pas difficulté d'admettre, avec toutes les clefs, que sous ce nom, *le philosophe*, c'est lui-même que désigne La Bruyère, ici et dans d'autres endroits de son livre.

2. Voyez le mot *Esprit* dans le *Lexique*.

[36] Un auteur cherche vainement à se faire admirer par son ouvrage. Les sots admirent quelquefois, mais ce sont des sots. Les personnes d'esprit ont en elles les semences de toutes les vérités et de tous les sentiments, rien ne leur est nouveau; ils admirent peu, ils approuvent.

[37] Je ne sais si l'on pourra jamais mettre dans les lettres plus d'esprit, plus de tour, plus d'agrément et plus de style que l'on en voit[a] dans celles de Balzac et de Voiture[1]; elles sont vides de sentiments qui n'ont régné que depuis leur temps, et qui doivent aux femmes leur naissance. Ce sexe va plus loin que le nôtre dans ce genre d'écrire. Elles trouvent sous leur plume des tours et des expressions qui souvent en nous ne sont l'effet que d'un long travail et d'une pénible recherche; elles sont heureuses dans le choix des termes, qu'elles placent si juste, que tout connus qu'ils sont[b], ils ont le charme de la nouveauté, et semblent être faits seulement pour l'usage où elles les mettent; il n'appartient qu'à elles de faire lire dans un seul mot tout un sentiment, et de rendre délicatement une pensée qui est délicate; elles ont un enchaînement[c] de discours inimitable, qui se suit naturellement,

[a] « Que l'on n'en voit. » (Édit. 4e-6e.)
[b] « Que tous connus qu'ils sont. » (Édit. 4e-5e.)
[c] « Elles ont surtout un enchaînement. » (Édit. 4e-7e.)

1. Jean Guez de Balzac, né à Angoulême en 1594, mort en 1655, fut un des premiers membres de l'Académie française. Outre ses *Lettres*, on a de lui le *Socrate chrétien*, le *Prince* (sorte de panégyrique de Louis XIII), et des *Entretiens ou Dissertations littéraires*. — Voiture, né à Amiens en 1598, mort en 1648, fut aussi membre de l'Académie française dès sa fondation. Il n'a laissé que des *Lettres* et quelques poésies, parmi lesquelles on cite le fameux sonnet d'*Uranie*, qu'on opposait au sonnet de *Job*, ouvrage de Benserade.

et qui n'est lié que par le sens. Si les femmes étoient toujours correctes, j'oserois dire que les lettres de quelques-unes d'entre elles seroient peut-être ce que nous avons dans notre langue de mieux écrit[1].

[38] Il n'a manqué à Térence que d'être moins froid : quelle pureté, quelle exactitude, quelle politesse, quelle élégance, quels caractères ! Il n'a manqué à Molière que d'éviter le jargon et le barbarisme, et d'écrire purement[2] :

1. Tout ce passage, dit Auger (*Notes* de l'édition Lefèvre, 1824), semblerait avoir été inspiré par la lecture de Mme de Sévigné, et il en serait le plus bel éloge. Le recueil des *Lettres* de Mme de Sévigné ne fut cependant publié que longtemps après la mort de La Bruyère, mais peut-être en avait-il eu connaissance pendant qu'elles circulaient manuscrites. Du reste, Mme de Sévigné n'était pas la seule femme de cette époque qui écrivît des lettres avec un abandon plein de grâce, et une piquante originalité de style. Après Mme de Sévigné, on cite parmi les femmes qui se sont le plus distinguées dans le genre épistolaire, au XVIIe siècle, Mme de Maintenon, Mlle de Scudéry, Mme de Bussy-Lameth, Mme de Boislandry, etc. Ce dernier nom est un de ceux auxquels a pu penser La Bruyère. Voyez, dans le chapitre des *Jugements*, la note sur le morceau intitulé *Fragment* (n° 26). *Artémire* paraît être Mme de Boislandry, dont Charlieu a dit : « Personne n'a jamais écrit mieux qu'elle, et peu aussi bien. »

2. Ce jugement sur le style et la langue de Molière a étonné et presque scandalisé les critiques de notre temps. M. Génin en particulier proteste contre ces accusations de *jargon* et de *barbarisme* (*Vie de Molière*, ch. VIII, en tête du *Lexique comparé de la langue de Molière et des écrivains du XVIIIe siècle*). On a essayé de ne voir ici qu'un reproche semblable à celui qui est adressé plus loin (n° 52) à certains auteurs comiques, à savoir d'avoir mis sur la scène des paysans et de leur avoir prêté leur langage. Cette interprétation ne nous paraît pas admissible : il est évident que la critique de La Bruyère est plus générale ; elle n'en est pas plus exacte. Selon M. Hémardinquer (*Notes* de son édition), « La Bruyère a peut-être exagéré sa pensée pour le besoin de l'antithèse et de la symétrie. » Ne serait-ce pas plutôt l'indice d'une certaine sévérité de jugement qui se rencontre chez quelques écrivains de la seconde moitié du XVIIe siècle contre ceux de la première ? Pour ce qui est de Molière, on en trouve encore la trace chez Fénelon : « J'aime bien mieux sa prose que ses vers. Par exemple, l'*Avare* est moins mal écrit que les pièces qui sont en vers. Il est vrai que la versification l'a gêné... » (*Lettre à l'Académie française, 1714.*) Au XVIIIe siècle, Vauvenargues renchérit encore sur les sévérités de Fénelon : « On trouve dans Molière tant

quel feu, quelle naïveté, quelle source de la bonne plaisanterie, quelle imitation des mœurs, quelles images et quel fléau du ridicule! Mais quel homme on auroit pu faire de ces deux comiques!

[39] J'ai lu MALHERBE et THÉOPHILE[1]. Ils ont tous deux connu la nature, avec cette différence que le premier, d'un style plein et uniforme, montre tout à la fois ce qu'elle a de plus beau et de plus noble, de plus naïf et de plus simple; il en fait la peinture ou l'histoire. L'autre, sans choix, sans exactitude, d'une plume libre et inégale, tantôt charge ses descriptions, s'appesantit sur les détails: il fait une anatomie; tantôt il feint, il exagère, il passe le vrai dans la nature: il en fait le roman[a].

[40] RONSARD et BALZAC ont eu, chacun dans leur genre, assez de bon et de mauvais pour former après eux de très-grands hommes en vers et en prose[b].

[a] Édition 5e.
[b] Édition 5e.

---

de négligences et d'expressions bizarres et impropres, qu'il y a peu de poëtes, si j'ose le dire, moins corrects et moins purs que lui. » (*OEuvres*, p. 238, édit. L. Gilbert.)

1. *Malherbe* (né à Caen en 1555, mort en 1628) est ici opposé à *Théophile*, parce que ce dernier fut son contemporain et put se croire son rival :

> Tous les jours à la cour un sot de qualité
> Peut juger de travers avec impunité.
> A Malherbe, à Racan préférer Théophile...
>
> (BOILEAU, *Satire* IX.)

Théophile Viaud (né à Clérac en 1591, mort en 1626), auteur de tragédies, d'odes, d'élégies, de sonnets, avait plus d'imagination que Malherbe, mais une imagination mal réglée. Deux de ses vers sont pour toujours voués au ridicule par la citation qu'en a faite Boileau (*Préface* de ses *OEuvres*) :

> Ah! voici le poignard qui du sang de son maître
> S'est souillé lâchement! Il en rougit, le traître.

[41] Marot, par son tour et par son style, semble avoir écrit depuis Ronsard : il n'y a guère, entre ce premier et nous, que la différence de quelques mots[a].

[42] Ronsard et les auteurs ses contemporains ont plus nui au style qu'ils ne lui ont servi : ils l'ont retardé dans le chemin de la perfection ; ils l'ont exposé à la manquer pour toujours et à n'y plus revenir. Il est étonnant que les ouvrages de Marot, si naturels et si faciles, n'aient su faire de Ronsard, d'ailleurs plein de verve et d'enthousiasme, un plus grand poëte que Ronsard et que Marot ; et, au contraire, que Belleau, Jodelle et du Bartas[b] [1], aient été si tôt suivis d'un Racan [2] et d'un Malherbe, et que notre langue, à peine corrompue, se soit vue réparée [3].

[43] Marot et Rabelais [4] sont inexcusables d'avoir semé l'ordure dans leurs écrits : tous deux avoient assez

[a] Édition 5e.

[b] « Saint-Gelais » au lieu de « du Bartas. » (Édit. 5e-8e.)

---

1. Ronsard est né à Vendôme en 1524 et mort en 1585 ; Clément Marot est né à Cahors en 1495 et mort en 1544. — Belleau (né en 1528, mort en 1577), Jodelle (né en 1532, mort en 1573) et du Bartas (né en 1544, mort en 1590) appartiennent à la *Pléiade*, c'est-à-dire à l'école de Ronsard. C'est avec raison que, dans la neuvième édition, le nom de du Bartas a été substitué à celui de Saint-Gelais. On aura fait remarquer à La Bruyère ou il se sera aperçu lui-même que Mellin de Saint-Gelais (né en 1491, mort en 1558) était de l'école de Marot, et non de celle de Ronsard.

2. Racan, né à 1589, mort en 1670.

3. Il y a ici un souvenir de Boileau (*Art poétique*, I, p. 123) :

> Ronsard qui vint après, par une autre méthode,
> Réglant tout, brouilla tout, fit un art à sa mode.....
> Enfin Malherbe vint.....
> Par ce sage écrivain *la langue réparée*
> N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.

4. Rabelais, né à Chinon en 1483, mort en 1553.

de génie et de naturel pour pouvoir s'en passer, même à l'égard de ceux qui cherchent moins à admirer qu'à rire dans un auteur. Rabelais surtout est incompréhensible : son livre est une énigme, quoi qu'on veuille dire, inexplicable; c'est une chimère, c'est le visage d'une belle femme avec des pieds et une queue de serpent[1], ou de quelque autre bête plus difforme; c'est un monstrueux assemblage d'une morale fine et ingénieuse, et d'une sale corruption. Où il est mauvais, il passe bien loin au delà du pire, c'est le charme de la canaille : où il est bon, il va jusques à l'exquis et à l'excellent, il peut être le mets des plus délicats[a].

[44] Deux écrivains dans leurs ouvrages ont blâmé MONTAIGNE[b][2], que je ne crois pas, aussi bien qu'eux[3], exempt de toute sorte de blâme : il paroît que tous deux ne l'ont estimé en nulle manière. L'un ne pensoit pas assez pour goûter un auteur qui pense beaucoup; l'autre pense trop subtilement pour s'accommoder de pensées qui sont naturelles[4].

[a] Édition 5e.

[b] La Bruyère écrivait ce nom comme on le prononce : *Montagne*.

---

1. Souvenir d'Horace (*Art poét.*) :

..... Ut turpiter atrum
Desinat in piscem mulier formosa superne.

2. Michel de Montaigne, né en Périgord en 1553, mort en 1592.

3. Voyez le *Lexique* au mot *Aussi*.

4. Celui *qui ne pensait pas assez* serait, d'après les clefs, Nicole, de Port-Royal (né en 1625, mort en 1695). Il a en effet souvent parlé de Montaigne avec peu d'estime, soit dans la *Logique*, soit dans les *Essais de morale*. Mais M. Sainte-Beuve (*Port-Royal*, t. II, p. 390) fait observer que le passage le plus saillant de Nicole contre Montaigne n'avait pas encore paru au moment où écrivait La Bruyère, et il voit ici plutôt une allusion à Balzac,

[45] Un style grave, sérieux, scrupuleux, va fort loin : on lit Amyot et Coeffeteau[1] ; lequel lit-on de leurs contemporains? Balzac, pour les termes et pour l'expression, est moins vieux que Voiture ; mais si ce dernier, pour le tour, pour l'esprit et pour le naturel, n'est pas moderne et ne ressemble en rien à nos écrivains, c'est qu'il leur a été plus facile de le négliger que de l'imiter, et que le petit nombre de ceux qui courent après lui ne peut l'atteindre.

[46] Le H** G**[a 2] est immédiatement au-dessous de rien[b]. Il y a bien d'autres ouvrages qui lui ressemblent. Il y a autant d'invention à s'enrichir par un sot livre qu'il y a de sottise à l'acheter : c'est ignorer le goût du peuple que de ne pas hasarder quelquefois de grandes fadaises.

[a] « Le M** G**. (Édit. 6e-7e.)

[b] « Au-dessous du rien. » (Édit. 1re-8e.)

---

qui traite fort mal Montaigne dans ses *Entretiens* XVIIIe et XXVe, et auquel d'ailleurs s'applique bien mieux l'imparfait : *L'un ne pensait pas assez.* — Celui *qui pense trop subtilement* paraît être le P. Malebranche (né en 1638, mort en 1715), lequel parle sévèrement de Montaigne dans sa *Recherche de la Vérité,* livre II, 3e partie, ch. V (1674).

1. Jacques Amyot, né en 1513, mort en 1593, n'a laissé que des traductions (*OEuvres de Plutarque,* etc.). — Nicolas Coeffeteau, prédicateur et théologien, né en 1574, mort en 1623, était surtout apprécié comme écrivain, pour sa traduction de *Florus.* — Vaugelas, dans ses *Remarques sur la langue française* (1647), avait déjà réuni dans un même éloge le style d'Amyot et celui de Coeffeteau.

2. Ces initiales désignent le *Mercure galant.* La lettre H est la première du mot grec Hermès, qui correspond à celui de Mercure. Après avoir ainsi déguisé son allusion dans les sept premières éditions, il met M** G** dans la sixième et la septième ; mais les attaques dont il fut l'objet de la part du rédacteur de cette gazette, et auxquelles il répond dans la *Préface* de son *Discours à l'Académie française,* le décidèrent sans doute à revenir, dans la huitième édition, aux anciennes initiales H** G**. — Le *Mercure galant*

[47] L'on voit bien que l'*Opéra* est l'ébauche d'un grand spectacle; il en donne l'idée.

Je ne sais pas comment l'*Opéra*, avec une musique si parfaite et une dépense toute royale, a pu réussir à m'ennuyer[1].

Il y a des endroits dans l'*Opéra* qui laissent en désirer d'autres; il échappe quelquefois de souhaiter la fin de tout le spectacle : c'est faute de théâtre[2], d'action, et de choses qui intéressent.

L'*Opéra* jusques à ce jour n'est pas un poëme, ce sont des vers; ni un spectacle, depuis que les machines ont disparu par le bon ménage d'*Amphion* et de sa race[3] : c'est

était une sorte de *journal* ou plutôt une *revue mensuelle*, qui avait paru pour la première fois en 1672, et que rédigeait Donneau de Visé, avec la collaboration de Thomas Corneille et de Fontenelle; on y trouvait les nouvelles de la cour et de l'armée, quelques articles littéraires et des annonces commerciales ou industrielles. Le *Mercure galant* avait pris en 1677 le titre de *Mercure de France*.

1. La Bruyère n'était pas le seul qui s'ennuyât à l'Opéra. Plus d'un de ses contemporains parle avec peu de faveur de ce spectacle, tel qu'il existait alors. Voyez Boileau (*Avertissement du Fragment d'un prologue d'opéra*), La Fontaine (*Epître à M. de Nyert*, 1677), Saint-Évremond (*Dissertation sur les opéras*), etc. Le chartreux Vigneul de Marville, un des ennemis de La Bruyère, ne manque pas de protester contre cette boutade. « Ne seroit-ce pas pour faire bâiller ce galant homme et l'endormir que le roi auroit dépensé des millions? » (*Mélanges*, éd. 1700, I, p. 344.) Et l'historiographe Varillas (qui n'avait pas oublié l'épigramme dont il avait été l'objet dans le chapitre des *Ouvrages de l'esprit*, n° 66) se récrie à son tour : « Quelle honte que l'homme du monde se voie plus enfroqué que le moine même! » (*Varillasiana*, p. 32.)

2. Théâtre est pris ici dans son sens grec et étymologique : objet à voir (décors, machines, etc.).

3. *Amphion et sa race*, c'est Lulli et son gendre Francine, qui, grâce à la suppression presque totale des machines, s'étaient enrichis là où d'autres s'étaient ruinés. — L'opéra, en France, remonte à l'année 1669 : l'abbé Perrin s'était associé avec son beau-frère le marquis de Sourdéac pour exploiter le privilége des représentations de *tragédies en musique* : ils avaient déployé un tel luxe de décors et de machines qu'ils se ruinèrent. Le Florentin Lulli obtint en 1672 un privilége pour une nouvelle *Académie de*

un concert, ou ce sont des voix soutenues par des instruments. C'est prendre le change, et cultiver un mauvais goût, que de dire, comme l'on fait[1], que la machine n'est qu'un amusement d'enfants, et qui ne convient qu'aux Marionnettes[a 2]; elle augmente et embellit la fiction, soutient dans les spectateurs cette douce illusion qui est tout le plaisir du théâtre, où elle jette encore le merveilleux. Il ne faut point de vols, ni de chars, ni de changements, aux *Bérénices* et à *Pénélope* [3] : il en faut aux *Opéras*, et le propre de ce spectacle est de tenir les esprits, les yeux et les oreilles dans un égal enchantement[b].

[48] Ils ont fait le théâtre, ces empressés, les machines,

[a] Ce mot est imprimé en *italiques* dans les sept premières éditions.

[b] Ce dernier alinéa a été ajouté dans la 4e édition, comme les trois suivants.

---

musique, qui, comme on le voit par ce passage de La Bruyère, faisait regretter l'ancienne à quelques hommes *de bon goût* (voyez la phrase suivante : *c'est cultiver un mauvais goût*).

1. Au nombre de ceux qui partageaient l'opinion combattue ici par La Bruyère était Saint-Évremond : « J'oubliois à vous parler des machines, dit-il dans sa dissertation *sur les Opéras;* tant il est facile d'oublier les choses qu'on voudroit qui fussent retranchées. Les machines pourront satisfaire la curiosité des gens ingénieux pour des inventions de mathématiques; mais elles ne plairont guère au théâtre à des personnes de bon goût. Plus elles surprennent, plus elles divertissent l'esprit de son attention au discours; et plus elles sont admirables, et moins l'impression de ce merveilleux laisse à l'âme de tendresse, et du sentiment exquis dont elle a besoin pour être touchée du charme de la musique. » (*OEuvres*, t. III, p. 179.)

2. Il s'agit du théâtre des Marionnettes, fondé par Pierre d'Attelin, plus connu sous le nom de Brioché.

3. Allusion 1° aux *Bérénices* de Corneille et de Racine, représentées en 1670; 2° à la *Pénélope* de l'abbé Genest, représentée en 1684, pièce dont Bossuet avait dit qu'il « la trouvoit si remplie de sentiments de vertu qu'il auroit fort approuvé la comédie, si on n'y eût jamais représenté que de tels ouvrages. » (Lettre de d'Olivet, dans l'*Histoire des membres de l'Académie françoise* par d'Alembert, t. III, p. 462.)

les ballets, les vers, la musique, tout le spectacle, jusqu'à la salle où s'est donné le spectacle, j'entends le toit et les quatre murs dès leurs fondements[1]. Qui doute que la chasse sur l'eau[2], l'enchantement de la Table[3], la merveille du Labyrinthe[4] ne soient encore de leur invention? J'en juge par le mouvement qu'ils se donnent, et par l'air content dont ils s'applaudissent sur tout le succès. Si je me trompe, et qu'ils n'aient contribué en rien à cette fête si superbe, si galante, si longtemps soutenue, et où un seul a suffi pour le projet et pour la dépense, j'admire

1. Allusion à une fête donnée en l'honneur du Dauphin, au mois d'août 1688, par M. le Prince, fils du grand Condé, et père de l'élève de La Bruyère (le duc de Bourbon). Elle avait duré huit jours et coûté plus de cent mille écus. — Sur cette fête, on peut voir : *La Feste de Chantilly, contenant tout ce qui s'est passé pendant le séjour que monseigneur le Dauphin y a fait, avec une description du château et des fontaines* (Paris, Guérout, 1688, in-12, Extrait du *Mercure de France*). *Lettre en vers à leurs Altesses Royales, Monsieur et Madame, ou Relation de ce qui s'est passé à la fête Dauphine de Chantilly* (Paris, Raffle, 1688, in-8) ; Mme de Caylus, *Mémoires*, édition Asselineau, p. 75; Desnoiresterres, *les Cours galantes*, t. II, ch. XIII, Éd. Fournier, *la Comédie de La Bruyère*, p. 362-368; etc., etc.

2. La chasse sur l'eau eut lieu le sixième jour de la fête (28 août). Après une chasse brillante, au son des hautbois et des trompettes, on lança dans un étang les bêtes que l'on avait prises vivantes; les dames, placées sur des bateaux, les arrêtaient au passage avec des lacets, les traînaient à la remorque, et, après leur avoir fait regagner la terre, les rendaient à la liberté.

3. *La Table*. « Rendez-vous de chasse dans la forêt de Chantilly. » (*Note de La Bruyère*). — Le premier jour de la fête (22 août), le duc de Bourbon était allé recevoir le Dauphin à l'extrémité de la forêt, et l'avait amené au carrefour de la Table, où l'attendait M. le Prince. Une collation était servie sous un édifice de verdure; un concert fut donné au Dauphin pendant le repas, et la chasse commença aussitôt après.

4. « Collation très-ingénieuse, donnée dans le Labyrinthe de Chantilly. » (*Note de La Bruyère.*) On peut voir à la Bibliothèque nationale, dans la *Collection des dessins sur l'histoire de France*, le *Dessin de la collation qui fut donnée à Monseigneur par M. le prince de Condé dans le milieu du Labyrinthe à Chantilly* (le 29 août). Le dessin est de Berain, la gravure de Dolivart.

deux choses : la tranquillité et le flegme de celui qui a tout remué, comme l'embarras et l'action de ceux qui n'ont rien fait[1] [a].

[49] Les connoisseurs, ou ceux qui se croyant tels[b], se donnent voix délibérative et décisive sur les spectacles, se cantonnent aussi, et se divisent en des partis contraires,

[a] Édition 4e.

[b] Toutes les éditions, avant la 8e et la 9e, portent ce texte, qui paraît être celui de La Bruyère. Celui de la 8e et de la 9e en diffère. On y lit : « Les connoisseurs ou ceux qui se croient tels, etc. » Il y a lieu de penser que c'est là une erreur de typographie, ou une maladroite correction. En relisant la phrase, on s'aperçoit que ce texte, qui paraît clair au premier abord, embarrasse et obscurcit la phrase.

---

1. *Celui qui a tout remué,* c'était M. le Prince, qui s'entendait à organiser les fêtes, qui se piquait de ce mérite, et à qui La Bruyère croit devoir adresser à ce sujet un compliment, au lendemain d'une fête qui faisait encore l'entretien de toute la cour (la 4e édition est de 1689). Le témoignage de La Bruyère est confirmé par d'autres qui ne sont pas suspects, celui de Saint-Simon, par exemple : « Personne n'a jamais porté si loin l'invention, l'exécution, l'industrie, les agréments ni les magnificences des fêtes dont il savoit surprendre et enchanter. » (*Mémoires*, t. VII, p. 139, édit. Chéruel). La Fare parle de même (*Mémoires*, t. LXV, p. 255 de la collection Petitot). — Quant à *ces empressés... qui n'ont rien fait*, il semble résulter du témoignage des clefs et de leurs variations mêmes (elles nomment Mance, Mansé, Mancé, Mansard) que ce serait une allusion à un certain Manse, architecte ou ingénieur du temps, constructeur de la pompe des hautes eaux de Chantilly, qui se serait donné des airs d'importance pendant la fête Dauphine, au point de laisser croire qu'il en était l'ordonnateur. D'un autre côté, Manse ne figure pas au nombre des auxiliaires que donnent au Prince les récits du *Mercure de France* (voyez plus haut). C'est peut-être à dessein qu'il aura été rayé de cette liste par le gazetier courtisan, qui pouvait être, aussi bien que La Bruyère, au courant du mécontentement de M. le Prince contre cet *empressé*. D'après les récits du *Mercure*, le principal auxiliaire de M. le Duc, et peut-être le principal organisateur de la fête, serait Jean Berain, dessinateur des menus plaisirs du roi, qui avait construit la salle de spectacle dans l'Orangerie, l'édifice du labyrinthe en vue de la collation, et qui avait publié le dessin de cette collation (V. la note précédente).

dont chacun, poussé par un tout autre intérêt que par celui du public ou de l'équité, admire un certain poëme ou une certaine musique, et siffle tout autre[a]. Ils nuisent également, par cette chaleur à défendre leurs préventions, et à la faction opposée et à leur propre cabale; ils découragent par mille contradictions les poëtes et les musiciens, retardent le progrès des sciences et des arts, en leur ôtant le fruit qu'ils pourroient tirer de l'émulation et de la liberté qu'auroient plusieurs excellents maîtres de faire, chacun dans leur genre et selon leur génie, de très-beaux ouvrages[b][1].

[50] D'où vient que l'on rit si librement au théâtre, et que l'on a honte d'y pleurer? Est-il moins dans la nature de s'attendrir sur le pitoyable[2] que d'éclater sur le ridicule? Est-ce l'altération des traits qui nous retient? Elle est plus grande dans un ris immodéré que dans la plus amère douleur, et l'on détourne son visage pour rire comme pour pleurer en la présence des grands et de tous ceux que l'on respecte. Est-ce une peine que l'on sent à laisser voir que l'on est tendre, et à marquer quelque foiblesse, surtout en un sujet faux, et dont il semble que l'on soit la dupe? Mais sans citer les personnes graves ou les esprits forts[3] qui trouvent du foible dans un ris excessif comme

[a] « Toute autre. » — Variante qui, comme la précédente, ne se trouve que dans la 8e et la 9e édition. Il est bon de rappeler que la 9e est, à peu de chose près, la reproduction pure et simple de la 8e.

[b] Édition 4e.

1. Selon les clefs, cet alinéa fait allusion aux admirateurs outrés des opéras de Quinault.

2. Voyez ce mot dans le *Lexique*.

3. Voyez ce mot dans le *Lexique*.

dans les pleurs, et qui les défendent également, qu'attend-on d'une scène tragique? qu'elle fasse rire? Et d'ailleurs la vérité n'y règne-t-elle pas aussi vivement par ses images que dans le comique? l'âme ne va-t-elle pas jusqu'au vrai dans l'un et l'autre genre avant que de s'émouvoir? est-elle même si aisée à contenter? ne lui faut-il pas encore le vraisemblable? Comme donc ce n'est point une chose bizarre d'entendre s'élever de tout un amphithéâtre un ris universel sur quelque endroit d'une comédie, et que cela suppose au contraire qu'il est plaisant et très-naïvement exécuté, aussi l'extrême violence que chacun se fait à contraindre ses larmes, et le mauvais ris dont on veut les couvrir prouvent clairement que l'effet naturel du grand tragique seroit de pleurer tous franchement et de concert à la vue l'un de l'autre, et sans autre embarras que d'essuyer ses larmes, outre qu'après être convenu de s'y abandonner, on éprouveroit encore qu'il y a souvent moins lieu de craindre de pleurer au théâtre que de s'y morfondre [a].

[51] Le poëme tragique vous serre le cœur dès son commencement, vous laisse à peine dans tout son progrès la liberté de respirer et le temps de vous remettre, ou s'il vous donne quelque relâche, c'est pour vous replonger dans de nouveaux abîmes et dans de nouvelles alarmes. Il vous conduit à la terreur par la pitié, ou réciproquement à la pitié par le terrible, vous mène par les larmes, par les sanglots, par l'incertitude, par l'espérance, par la crainte, par les surprises et par l'horreur jusqu'à la catastrophe. Ce n'est donc pas un tissu de jolis sentiments, de

[a] Édition 4e.

déclarations tendres, d'entretiens galants, de portraits agréables, de mots *doucereux*, ou quelquefois assez plaisants pour faire rire, suivi à la vérité d'une dernière scène où les mutins[a] n'entendent aucune raison[1], et où, pour la bienséance, il y a enfin du sang répandu, et quelque malheureux à qui il en coûte la vie[b][2].

[52] Ce n'est point assez que les mœurs du théâtre ne soient point mauvaises, il faut encore qu'elles soient décentes et instructives. Il peut y avoir un ridicule si bas et si grossier, ou même si fade et si indifférent, qu'il n'est ni permis au poëte d'y faire attention, ni possible aux spectateurs de s'en divertir. Le paysan ou l'ivrogne fournit quelques scènes à un farceur; il n'entre qu'à peine dans le vrai comique : comment pourroit-il faire le fond ou l'action principale de la comédie? « Ces caractères, dit-on, sont naturels. » Ainsi, par cette règle, on occupera bientôt tout l'amphithéâtre d'un laquais qui siffle, d'un malade dans sa garde-robe, d'un homme ivre qui dort ou

[a] Ce mot est en italique dans les éditions 6e et 7e (voyez n° 15, p. 14, note *a*). Voir ce mot dans le *Lexique*.
[b] Édition 6e.

1. « Sédition, dénoûment vulgaire des tragédies. » (*Note de La Bruyère.*)
2. Cet alinéa peut s'appliquer aux tragédies de Quinault (*la Mort de Cyrus, Agrippa, Astrate, Pausanias*), dont Boileau disait, satire III :

> Les héros, chez Quinault, parlent bien autrement,
> Et, jusqu'à « je vous hais », tout s'y dit tendrement.

Mais les tragédies de Quinault remontaient à 1660, et lorsqu'il mourut, en 1688, on ne parlait plus guère que de sa *Mère coquette* et de ses opéras. Peut-être est-il fait plutôt allusion, comme le pense M. Éd. Fournier (*la Comédie de La Bruyère*, p. 558), à Campistron, ce successeur dégénéré de Racine, ou bien au *Brutus* « dameret » donné en 1690 par Fontenelle et Mlle Bernard.

qui vomit : y a-t-il rien de plus naturel? C'est le propre d'un efféminé de se lever tard, de passer une partie du jour à sa toilette, de se voir au miroir, de se parfumer, de se mettre des mouches, de recevoir des billets et d'y faire réponse. Mettez ce rôle sur la scène. Plus longtemps vous le ferez durer, un acte, deux actes, plus il sera naturel et conforme à son original; mais plus aussi il sera froid et insipide[a][1].

[53] Il semble que le roman et la comédie pourroient être aussi utiles qu'ils sont nuisibles. L'on y voit de si grands exemples de constance, de vertu, de tendresse et de désintéressement, de si beaux et de si parfaits caractères, que quand une jeune personne jette de là la vue sur tout ce qui l'entoure, ne trouvant que des sujets indignes et fort au-dessous de ce qu'elle vient d'admirer, je m'étonne qu'elle soit capable pour eux de la moindre foiblesse.

[54] Corneille ne peut être égalé dans les endroits où il excelle : il a pour lors un caractère original et inimitable; mais il est inégal. Ses premières comédies[2] sont sèches, languissantes, et ne laissoient pas espérer qu'il dût ensuite aller si loin; comme ses dernières font qu'on s'étonne qu'il ait pu tomber de si haut[b]. Dans quelques-

[a] Édition 5e.

[b] Ce dernier membre de phrase a été ajouté dans la 4e édition.

1. Cet alinéa, selon la plupart des clefs, et avec toute vraisemblance, s'applique aux comédies du genre de l'*Homme à bonnes fortunes* (1686) et du *Débauché* (1690) de l'acteur Baron. Cette dernière pièce est précisément de l'année où parut la 5e édition, dans laquelle cet alinéa gure pour la première fois.

2. Voyez le mot *Comédie* dans le *Lexique*.

unes de ses meilleures pièces, il y a des fautes inexcusables contre les mœurs[1], un style de déclamateur qui arrête l'action et la fait languir, des négligences dans les vers et dans l'expression qu'on ne peut comprendre en un si grand homme. Ce qu'il y a eu en lui de plus éminent, c'est l'esprit, qu'il avoit sublime, auquel il a été redevable de certains vers, les plus heureux qu'on ait jamais lus[a] ailleurs[2], de la conduite de son théâtre, qu'il a quelquefois hasardée contre les règles[b] des anciens, et enfin de ses dénoûments, car il ne s'est pas toujours assujetti au goût des Grecs et à leur grande simplicité : il a aimé au contraire à charger la scène d'événements dont il est presque toujours sorti avec succès; admirable surtout par l'extrême variété et le peu de rapport qui se trouve pour le dessein entre un si grand nombre de poëmes qu'il a composés. Il semble qu'il y ait plus de ressemblance dans ceux de Racine, et qui tendent[c] un peu plus à une même chose; mais il est égal, soutenu, toujours le même partout, soit pour le dessein et la conduite de ses pièces, qui sont justes, régulières, prises dans le bon sens et dans la nature, soit pour la versification, qui est correcte, riche

[a] Dans toutes les éditions originales, on trouve *lu* sans accord.

[b] Éditions 1re et 2e : « hasardée et contre les règles. »

[c] Telle est la leçon de toutes les éditions originales. Quelques éditeurs modernes ont cru devoir lire : « et qu'ils tendent. » S'il fallait corriger le texte, ce qui n'est peut-être pas nécessaire, on pourrait aussi bien laisser *qui*, et supprimer la conjonction *et*.

---

1. La Bruyère veut parler ici non de la morale, mais des *mœurs dramatiques*, des *caractères*. C'est ainsi que le caractère de Cinna ne se soutient pas plus que celui de Félix dans *Polyeucte;* c'est ainsi que Rodogune propose à deux fils vertueux d'assassiner leur père, etc.

2. Racine disait à son fils : « Corneille fait des vers cent fois plus beaux que les miens. »

dans ses rimes, élégante, nombreuse, harmonieuse : exact imitateur des anciens, dont il a suivi scrupuleusement la netteté et la simplicité de l'action; à qui le grand et le merveilleux n'ont pas même manqué, ainsi qu'à Corneille ni le touchant ni le pathétique. Quelle plus grande tendresse que celle qui est répandue dans *le Cid*, dans *Polyeucte* et dans *les Horaces*[1]? Quelle grandeur ne se remarque point en Mithridate, en Porus et en Burrhus[2]? Ces passions encore favorites des anciens, que les tragiques aimoient à exciter sur les théâtres, et qu'on nomme la terreur et la pitié, ont été connues dans ces deux poëtes. Oreste, dans l'*Andromaque* de Racine, et Phèdre du même auteur, comme l'*OEdipe* et *les Horaces*[3] de Corneille en sont la preuve. Si cependant il est permis de faire entre eux quelque comparaison, et les marquer l'un et l'autre par ce qu'ils ont eu de plus propre et par ce qui éclate le plus ordinairement dans leurs ouvrages, peut-être qu'on pourroit parler ainsi : « Corneille nous assujettit à ses caractères et à ses idées, Racine se conforme aux nôtres[a];

[a] Éditions 1re et 3e : « Racine descend jusqu'aux nôtres. »

---

1. Le vrai titre de la pièce est *Horace;* mais le pluriel a été employé par Corneille lui-même, dans l'avis *au Lecteur* de sa *Sophonisbe* (1663).

2. Porus, dans l'*Alexandre* de Racine; Burrhus dans son *Britannicus.*

3. « C'est une chose étrange, dit Voltaire, que le difficile et concis La Bruyère, dans son parallèle de Corneille et de Racine, ait dit *les Horaces* et *OEdipe;* mais il dit aussi *Phèdre* et *Pénélope* [lisez : *Bérénice* et *Pénélope;* voyez ci-dessus, nº 47] : voilà comme l'or et le plomb sont confondus souvent. » (*Remarques sur OEdipe.*) La Bruyère ne met nullement *OEdipe* sur le même pied qu'*Horace.* S'il cite ici *OEdipe,* c'est comme exemple de pièce où soient excitées la terreur et la pitié, et l'on ne saurait disconvenir que l'exemple ne soit bien choisi. Peut-être d'ailleurs, comme le suppose M. Éd. Fournier (*la Comédie de La Bruyère,* p. 41), n'est-ce qu'un souvenir d'une des admirations de sa jeunesse (1659) : « Certains vieillards, dit-il dans son *Discours à l'Académie française* (1693), n'aiment peut-être dans *OEdipe* que le souvenir de leur jeunesse. »

celui-là peint les hommes comme ils devroient être, celui-ci les peint tels qu'ils sont. Il y a plus dans le premier de ce que l'on admire, et de ce que l'on doit même imiter; il y a plus dans le second de ce que l'on reconnoît dans les autres, ou de ce que l'on éprouve dans soi-même. L'un élève, étonne, maîtrise, instruit; l'autre plaît, remue, touche, pénètre. Ce qu'il y a de plus beau, de plus noble et de plus impérieux dans la raison, est manié par le premier; et par l'autre, ce qu'il y a de plus flatteur et de plus délicat dans la passion. Ce sont dans celui-là des maximes, des règles, des préceptes; et dans celui-ci du goût et des sentiments. L'on est plus occupé aux pièces de Corneille ; l'on est plus ébranlé et plus attendri à celles de Racine. Corneille est plus moral, Racine plus naturel. Il semble que l'un imite SOPHOCLE, et que l'autre doit plus à EURIPIDE[1]. »

[55] Le peuple appelle éloquence la facilité que quelques-uns ont de parler seuls et longtemps, jointe à l'emportement du geste, à l'éclat de la voix, et à la force des poumons[2]. Les pédants ne l'admettent aussi que dans le

1. La Bruyère paraît s'être souvenu, dans la fin de ce morceau, de quelques traits du *Parallèle de M. Corneille et de M. Racine,* composé en 1686 (deux ans avant la 1re édition des *Caractères*) par Longepierre, qui avait dit par exemple : « On dirait que M. Corneille tient la nature au-dessous de lui, et que, méprisant les idées qu'elle peut lui offrir, il ne veuille puiser que dans son génie, qui lui fournit en abondance des traits singuliers et plus grands que nature. Ce qui fait que ses portraits sont toujours merveilleux, et ne sont pas toujours ressemblants... Pour comparer M. Corneille et M. Racine aux plus grands hommes que l'antiquité ait produits en ce genre d'écrire pour la tragédie, disons que le premier approche davantage de Sophocle, et que le second ressemble plus à Euripide. » (Voyez Baillet *Jugements des Savants,* t. V, p. 438.)

2. Buffon, *Discours sur le style :* « La véritable éloquence est bien différente de cette facilité naturelle de parler, qui n'est qu'un talent, une

discours oratoire, et ne la distinguent pas de l'entassement des figures, de l'usage des grands mots, et de la rondeur des périodes.

Il semble que la logique est l'art de convaincre de quelque vérité; et l'éloquence un don de l'âme, lequel nous rend maîtres du cœur et de l'esprit des autres; qui fait que nous leur inspirons ou que nous leur persuadons tout ce qui nous plaît [1].

L'éloquence peut se trouver dans les entretiens et dans tout genre d'écrire. Elle est rarement où on la cherche, et elle est quelquefois où on ne la cherche point.

L'éloquence est au sublime ce que le tout est à sa partie.

Qu'est-ce que le sublime? Il ne paroît pas qu'on l'ait défini. Est-ce une figure? Naît-il des figures, ou du moins de quelques figures [2]? Tout genre d'écrire reçoit-il le

qualité accordée à tous ceux dont les passions sont fortes, les organes souples et l'imagination prompte. Ces hommes sentent vivement, s'affectent de même, le marquent fortement au dehors, et, par une impression purement mécanique, ils transmettent aux autres leur enthousiasme et leurs affections. C'est le corps qui parle au corps... Que faut-il pour émouvoir la multitude et l'entraîner? Que faut-il pour ébranler la plupart même des autres hommes et les persuader? Un ton véhément et pathétique, des gestes expressifs et fréquents, des paroles rapides et sonnantes. »

1. « Neque vero mihi quidquam præstabilius videtur quam posse di- « cendo tenere hominum cœtus, mentes allicere, voluntates impellere quo « velit, unde autem velit deducere. » (Cicéron, *de Oratore,* livre I, chapitre VIII.)

2. « Il y a, pour ainsi dire, cinq sources principales du sublime... La troisième n'est autre chose que les *figures tournées d'une certaine manière.* » (Longin, *Traité du Sublime ou du Merveilleux dans le discours,* traduction de Boileau, chap. VI.) — « Il faut maintenant parler des figures..., car, comme j'ai dit, elles ne sont pas une des moindres parties du sublime lorsqu'on leur donne le tour qu'elles doivent avoir. Mais ce seroit un ouvrage de trop longue haleine, pour ne pas dire infini, si nous voulions faire ici une exacte recherche de toutes les figures qui peuvent avoir place dans le discours. C'est pourquoi nous nous contenterons d'en parcourir quelques-

sublime, ou s'il n'y a que les grands sujets qui en soient capables[1]? Peut-il briller autre chose dans l'églogue qu'un beau naturel, et dans les lettres familières comme dans les conversations qu'une grande délicatesse? ou plutôt le naturel[a] et le délicat ne sont-ils pas le sublime des ouvrages dont ils font la perfection? Qu'est-ce que le sublime? Où entre le sublime[2]?

Les synonymes sont plusieurs dictions ou plusieurs phrases différentes qui signifient une même chose. L'antithèse est une opposition de deux vérités qui se donnent du jour l'une à l'autre. La métaphore ou la comparaison emprunte d'une chose étrangère une image sensible et naturelle d'une vérité. L'hyperbole exprime au delà de la vérité pour ramener l'esprit à la mieux connoître. Le su-

[a] Avant la 7e édition, il y avait « le naïf » au lieu de « le naturel. »

---

unes des principales, je veux dire celles qui contribuent le plus au sublime, seulement afin de faire voir que nous n'avançons rien que de vrai... » (*Ibidem*, chap. XIV.)

1. Voir le mot *Capable* dans le *Lexique*.

2. « Il faut savoir, dit Boileau, que, par sublime, Longin n'entend pas ce que les orateurs appellent le style sublime, mais cet extraordinaire et ce merveilleux qui frappe dans le discours, et qui fait qu'un ouvrage enlève, ravit, transporte. Le style sublime veut toujours de grands mots; mais le sublime se peut trouver dans une seule pensée, dans une seule figure, dans un seul tour de paroles... Il faut entendre par sublime, dans Longin, l'extraordinaire, le surprenant, et, comme je l'ai traduit, le merveilleux dans le discours. » — « .... Je ne m'arrêterai point, dit Longin, sur beaucoup de choses qu'il m'eût fallu établir avant que d'entrer en matière, pour montrer que le sublime est en effet ce qui forme l'excellence et la souveraine perfection du discours... » (Chapitre I, traduction de Boileau.) « La marque infaillible du sublime, c'est quand nous sentons qu'un discours nous laisse beaucoup à penser; qu'il fait d'abord un effet sur nous auquel il est bien difficile, pour ne pas dire impossible de résister; et qu'ensuite le souvenir nous en dure et ne s'efface qu'avec peine. En un mot, figurez-vous qu'une chose est véritablement sublime quand vous voyez qu'elle plaît universellement et dans toutes ses parties. » (Chapitre V, traduction de Boileau.)

blime ne peint que la vérité, mais en un sujet noble; il la peint tout entière, dans sa cause et dans son effet; il est l'expression ou l'image la plus digne de cette vérité. Les esprits médiocres ne trouvent point l'unique expression, et usent de synonymes[1]. Les jeunes gens sont éblouis de l'éclat de l'antithèse, et s'en servent. Les esprits justes et qui aiment à faire des images qui soient précises, donnent naturellement dans la comparaison et la métaphore. Les esprits vifs, pleins de feu, et qu'une vaste[2] imagination emporte hors des règles et de la justesse, ne peuvent s'assouvir de l'hyperbole. Pour le sublime, il n'y a, même entre les grands génies[a], que les plus élevés qui en soient capables[b 3].

[56] Tout écrivain, pour écrire nettement, doit se mettre à la place de ses lecteurs, examiner son propre ouvrage comme quelque chose qui lui est nouveau, qu'il lit pour la première fois, où il n'a nulle part, et que l'auteur auroit soumis à sa critique; et se persuader ensuite qu'on n'est pas entendu seulement à cause que l'on s'entend soi-même, mais parce qu'on est en effet intelligible[c].

[a] Avant la 7e édition, on lisait : « même entre les plus grands génies. »
[b] Les trois derniers alinéas, compris dans le n° 55, ont été ajoutés dans la 4e édition.
[c] 7e Édition.

---

1. « J'ai ouï dire à feu La Bruyère, qu'il avoit vu à Chantilly un jésuite qui soutenoit que les synonymes faisoient la meilleure et la plus agréable partie de l'éloquence. Et en effet, le jour des Trépassés, il commença ainsi son sermon : « Messieurs, le jour d'aujourd'hui est un jour où l'Église et la « congrégation des fidèles fête, célèbre et solennise la mémoire et commé- « moration des morts, des défunts et des trépassés. » (Bouhier, *Recueil de particularités*, n° 178, p. 73-74.)

2. Voyez ce mot dans le *Lexique*.

3. « Il n'y a vraisemblablement que ceux qui ont de hautes et de solides

[57] L'on n'écrit que pour être entendu; mais il faut du moins en écrivant faire entendre de belles choses. L'on doit avoir une diction pure, et user de termes qui soient propres, il est vrai; mais il faut que ces termes si propres expriment des pensées nobles, vives, solides, et qui renferment un très-beau sens. C'est faire de la pureté et de la clarté du discours un mauvais usage que de les faire servir à une matière aride, infructueuse, qui est sans sel, sans utilité, sans nouveauté. Que sert aux lecteurs de comprendre aisément et sans peine des choses frivoles et puériles, quelquefois fades et communes, et d'être moins incertains de la pensée d'un auteur qu'ennuyés de son ouvrage?

Si l'on jette quelque profondeur dans certains écrits, si l'on affecte une finesse de tour, et quelquefois une trop grande délicatesse, ce n'est que par la bonne opinion qu'on a de ses lecteurs[a].

[58] L'on a cette incommodité à essuyer dans la lecture des livres faits par des gens de parti et de cabale, que l'on n'y voit pas toujours la vérité. Les faits y sont déguisés, les raisons[b] réciproques n'y sont point rapportées dans toute leur force, ni avec une entière exactitude; et ce qui use la plus longue patience, il faut lire un grand nombre de termes durs et injurieux que se disent des hommes

[a] Les deux alinéas compris sous le nº 57 ont été ajoutés, comme le suivant, dans la 4e édition.

[b] Avant la 7e édition, il y avait : « les objections, » au lieu de : « les raisons. »

---

pensées qui puissent faire des discours élevés; et c'est particulièrement aux grands hommes qu'il échappe de dire des choses extraordinaires. » LONGIN, traduction de Boileau, chap. VII.)

graves, qui d'un point de doctrine ou d'un fait contesté se font une querelle personnelle. Ces ouvrages ont cela de particulier qu'ils ne méritent ni le cours prodigieux qu'ils ont pendant un certain temps, ni le profond oubli où ils tombent lorsque, le feu et la division venant à s'éteindre, ils deviennent des almanachs de l'autre année [1].

[59] La gloire ou le mérite de certains hommes est de bien écrire; et de quelques autres, c'est de n'écrire point [a].

[60] L'on écrit régulièrement depuis vingt années; l'on est esclave de la construction; l'on a enrichi la langue de nouveaux mots, secoué le joug du latinisme, et réduit le style à la phrase purement françoise; l'on a presque retrouvé le nombre que MALHERBE et BALZAC avoient les premiers rencontré, et que tant d'auteurs depuis eux ont laissé perdre; l'on a mis enfin dans le discours tout l'ordre et toute la netteté dont il est capable : cela conduit insensiblement à y mettre de l'esprit [2 b].

[a] Alinéa ajouté dans la 7e édition.
[b] Édition 4e.

---

1. Selon toutes les clefs, il est fait allusion ici à la polémique des jésuites et des jansénistes. Si l'on admet cette interprétation, qui est peut-être un peu étroite, il y aurait une exception à faire pour les *Provinciales*.

2. On a écrit des pages sur ces quelques lignes. Quelques clefs veulent voir dans le trait final une allusion au P. Bouhours et à Bourdaloue. Génin n'y voit qu'une glorification du style de La Bruyère (*Lexique* de Molière, p. LXII). C'est, à part l'exagération des termes, l'opinion de Sainte-Beuve : « Cet esprit que La Bruyère ne trouvait pas assez avant lui dans le style, il voulut l'y introduire. Après Pascal et Larochefoucauld, il s'agissait pour lui d'avoir une grande et délicate manière, et de ne pas leur ressembler. Chez lui, tout devient plus détourné et plus neuf... » Selon M. Hémardinquer (*Notes* de son édition de La Bruyère), « ce passage est ironique, et semble une allusion aux écrivains, comme Perrault et Lamotte, qui sont corrects sans originalité, mais non toujours sans esprit. » Quand l'interpré-

[61] Il y a des artisans ou des habiles dont l'esprit est aussi vaste que l'art et la science[a] qu'ils professent; ils lui rendent avec avantage, par le génie et par l'invention, ce qu'ils tiennent d'elle et de ses principes; ils sortent de l'art pour l'ennoblir, s'écartent des règles si elles ne les conduisent pas au grand et au sublime; ils marchent seuls et sans compagnie, mais ils vont fort haut et pénètrent fort loin, toujours sûrs et confirmés par le succès des avantages que l'on tire quelquefois de l'irrégularité. Les esprits justes, doux, modérés, non-seulement ne les atteignent pas, ne les admirent pas, mais ils ne les comprennent point, et voudroient encore moins les imiter; ils demeurent tranquilles dans l'étendue de leur sphère, vont jusques à un certain point qui fait les bornes de leur capacité et de leurs lumières; ils ne vont pas plus loin, parce qu'ils ne voient rien au delà; ils ne peuvent au plus qu'être les premiers d'une seconde classe, et exceller dans le médiocre[b].

[62] Il y a des esprits, si je l'ose dire, inférieurs et subalternes, qui ne semblent faits que pour être le recueil, le registre, ou le magasin de toutes les productions des autres génies[1] : ils sont plagiaires, traducteurs, compila-

[a] Avant la 8e édition, il y avait : « l'art ou la science. »
[b] Édition 4e.

---

tation serait exacte, il resterait à objecter qu'il ne saurait être fait ici allusion à Lamotte, qui n'avait encore rien publié, au moment où parut cet alinéa (1689). Peut-être la vérité est-elle entre ces deux opinions contraires; peut-être n'y a-t-il dans ce passage ni apologie ni satire. La Bruyère ne fait que constater le penchant qui se manifestait dans la littérature à la fin du XVIIe siècle, et qui annonçait le XVIIIe ; c'est un goût auquel La Bruyère sacrifiait comme les autres.

1. Les clefs voient dans cet alinéa une allusion, soit à l'abbé Bordelon,

teurs; ils ne pensent point, ils disent ce que les auteurs ont pensé[a]; et comme le choix des pensées est invention, ils l'ont mauvais, peu juste, et qui les détermine plutôt à rapporter beaucoup de choses, que d'excellentes choses; ils n'ont rien d'original et qui soit à eux; ils ne savent que ce qu'ils ont appris, et ils n'apprennent que ce que tout le monde veut bien ignorer, une science vaine, aride, dénuée d'agrément et d'utilité, qui ne tombe point dans la conversation, qui est hors de commerce, semblable à une monnoie qui n'a point de cours : on est tout à la fois étonné de leur lecture et ennuyé de leur entretien ou de leurs ouvrages. Ce sont ceux[b] que les grands et le vulgaire confondent avec les savants, et que les sages renvoient au pédantisme[c].

[63] La critique souvent n'est pas une science; c'est un métier, où il faut plus de santé que d'esprit, plus de travail que de capacité, plus d'habitude que de génie. Si elle vient d'un homme qui ait moins de discernement que

[a] « Ils ne pensent point, ils disent... » Phrase ajoutée dans la 7e édition.

[b] Avant la 8e édition, il y avait : « Ce sont eux, » au lieu de : « Ce sont ceux. »

[c] Édition 5e.

---

soit à Ménage; le premier, critique obscur, et qui assurément ne méritait pas une épigramme de La Bruyère; le second, qui eut l'esprit de ne pas s'y reconnaître : « Dans les *Caractères* de ce siècle, disait-il, je n'ai pas encore trouvé le mien. » (*Ménagiana.*) Ce qui semble le plus désigner Ménage, c'est ce que La Bruyère dit des compilateurs dont il fait ici le portrait : « Comme le choix des pensées est invention, ils l'ont mauvais, peu juste, etc. » Ménage en effet se piquait d'être bel esprit autant qu'érudit, et c'est sous ce double caractère qu'il est peint dans le Vadius des *Femmes savantes.* Mais la fin de ce morceau est bien dure pour qu'on puisse avec certitude l'appliquer à Ménage. Né à Angers, en 1713, Ménage mourut en 1692.

de lecture, et qu'elle s'exerce sur de certains chapitres, elle corrompt et les lecteurs et l'écrivain[a].

[64] Je conseille à un auteur né copiste[1], et qui a l'extrême modestie de travailler d'après quelqu'un, de ne se choisir pour exemplaires que ces sortes d'ouvrages où il entre de l'esprit, de l'imagination, ou même de l'érudition : s'il n'atteint pas ses originaux, du moins il en approche, et il se fait lire. Il doit au contraire éviter comme un écueil de vouloir imiter ceux qui écrivent par humeur[2], que le cœur fait parler, à qui il inspire les termes et les figures, et qui tirent, pour ainsi dire, de leurs entrailles tout ce qu'ils expriment sur le papier : dangereux modèles et tout propres à faire tomber dans le froid, dans le bas et dans le ridicule ceux qui s'ingèrent de les suivre. En effet, je rirois d'un homme qui voudroit sérieusement parler mon ton de voix, ou me ressembler de visage[b].

[65] Un homme né chrétien et François se trouve contraint[c] dans la satire, les grands sujets lui sont défendus :

[a] Édition 7e.

[b] Édition 6e.

[c] Avant la 5e édition, il y avait le mot : « embarrassé, » au lieu de : « contraint. »

---

1. Les clefs désignent ici l'abbé de Villiers, qui était en effet *né copiste*, et qui, après avoir imité l'*Art poétique* de Boileau dans son *Art de prêcher*, poëme en quatre chants (1682), s'était mis en tête d'imiter les *Caractères* dans ses *Réflexions sur les défauts d'autrui* (1690). Il ne saurait être fait allusion au *Théophraste moderne ou Nouveaux caractères*, de Jacques Brillon ; car cet ouvrage ne parut qu'après la mort de La Bruyère, qui n'avait pas dédaigné de donner à l'auteur, jeune homme de vingt-cinq ans, des conseils et des encouragements. Voir la *Notice bibliographique*, et V, 2°.

2. Voyez ce mot dans le *Lexique*.

il les entame quelquefois, et se détourne ensuite sur de petites choses, qu'il relève par la beauté de son génie et de son style[1].

[66] Il faut éviter le style vain et puéril, de peur de ressembler à *Dorilas* et *Handburg*[2]: l'on peut au contraire en une sorte d'écrits hasarder de certaines expressions, user de termes transposés et qui peignent vivement, et plaindre ceux qui ne sentent pas le plaisir qu'il y a à s'en servir ou à les entendre.

[67] Celui qui n'a égard en écrivant qu'au goût de son siècle songe plus à sa personne qu'à ses écrits : il faut toujours tendre à la perfection, et alors cette justice qui nous est quelquefois refusée par nos contemporains, la postérité sait nous la rendre.

1. Les auteurs de clefs ont mal à propos cru voir dans cette remarque une allusion à un pamphlétaire oublié, nommé Eustache Le Noble. D'autres ont pensé qu'il y avait là, de la part de La Bruyère, l'aveu d'un regret personnel; mais il paraît difficile d'admettre que La Bruyère se considérât comme un simple satirique, et il ne s'est pas fait faute d'aborder les grands sujets (de la cour, des grands, des souverains, de la chaire, des esprits forts, etc.). M. Havet, dans un article de la *Correspondance littéraire* (mars 1857), voit ici « le jugement de La Bruyère sur Boileau : ce qu'il admirait dans Boileau, c'était la verve de l'écrivain et le relief de ses vers; mais il estimait que la satire de Boileau manquait d'originalité et d'audace. »

2. Les clefs désignent pour *Dorilas* l'historien Varillas et pour *Handburg* le P. Mainbourg, auteur d'ouvrages d'histoire et de théologie. Le nom du dernier est simplement mis en allemand. La Bruyère le juge comme Mme de Sévigné : « Le style du P. Mainbourg me déplaît fort; il a ramassé le délicat des mauvaises ruelles. » (*Lettres*, 14 sept. 1675.) Voltaire juge qu'il a eu d'abord trop de vogue, puis a été ensuite trop dédaigné (*Siècle de Louis XIV*); et Bayle, bien que son contradicteur, lui reconnaît « un talent particulier pour les ouvrages historiques. » Nul n'a pris la défense de Varillas. — Mainbourg mourut en 1686, et Varillas en 1696.

[68] Il ne faut point mettre un ridicule où il n'y en a point : c'est se gâter le goût, c'est corrompre son jugement et celui des autres; mais le ridicule qui est quelque part, il faut l'y voir, l'en tirer avec grâce, et d'une manière qui plaise et qui instruise.

[69] Horace ou Despréaux l'a dit avant vous. — Je le crois sur votre parole; mais je l'ai dit comme mien. Ne puis-je pas penser après eux[a] une chose vraie, et que d'autres encore penseront après moi[1] ?

[a] Les mots « après eux » ont été ajoutés dans la 2e édition.

1. « La vérité et la raison sont communes à un chascun, et ne sont non plus à qui les a dictes premièrement qu'à qui les dict aprez : ce n'est non plus selon Platon que selon moy, puisque luy et moy l'entendons et veoyons de mesme. » (Montaigne, *Essais,* livre I, chap. xxv.) « Qu'on ne dise pas que je n'ai rien dit de nouveau : la disposition des matières est nouvelle. Quand on joue à la paume, c'est une même balle dont on joue l'un et l'autre; mais l'un la place mieux. » (Pascal, *Pensées.*) « Le malheur des modernes est de n'être pas venus les premiers; et tout leur crime souvent, c'est de penser comme les anciens sans les avoir lus. » (Bouhours, *la Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit,* 1687.)

DU MÉRITE PERSONNEL.

[1] Qui peut, avec les plus rares talents et le plus excellent mérite, n'être pas convaincu de son inutilité, quand il considère qu'il laisse en mourant un monde qui ne se sent pas de sa perte, et où tant de gens se trouvent pour le remplacer?

[2] De bien des gens il n'y a que le nom qui vaille[a] quelque chose. Quand vous les voyez de fort près, c'est moins que rien; de loin ils imposent.

[3] Tout persuadé que je suis[b] que ceux que l'on choisit pour de différents emplois, chacun selon son génie et sa profession, font bien, je me hasarde de dire qu'il se peut faire qu'il y ait au monde plusieurs personnes, connues ou inconnues, que l'on n'emploie pas, qui feroient très-bien; et je suis induit à ce sentiment par le merveilleux succès de certaines gens que le hasard seul a placés, et de qui jusques alors on n'avoit pas attendu de fort grandes choses[c][1].

[a] Historique du texte. — Dans les éditions originales, on lit *vale*. — Voyez, en tête du Lexique, nos *Remarques sur l'Orthographe de La Bruyère*.

[b] La Bruyère avait écrit d'abord (édit. 6e et 7e) : « Tout persuadé que je sois. »

[c] Édition 6e.

1. Vauvenargues ira plus loin, mais non sans quelque exagération : « Les plus grands ministres ont été ceux que la fortune avoit placés plus loin du ministère. »

Combien d'hommes admirables, et qui avoient de très-beaux génies, sont morts sans qu'on en ait parlé! Combien vivent encore dont on ne parle point, et dont on ne parlera jamais!

[4] Quelle horrible peine à un homme qui est sans prôneurs et sans cabale, qui n'est engagé dans aucun corps, mais qui est seul, et qui n'a que beaucoup de mérite pour toute recommandation, de se faire jour à travers l'obscurité où il se trouve, et de venir au niveau d'un fat qui est en crédit!

[5] Personne presque ne s'avise de lui-même du mérite d'un autre.

Les hommes sont trop occupés d'eux-mêmes pour avoir le loisir de pénétrer ou de discerner les autres; de là vient qu'avec un grand mérite et une plus grande modestie l'on peut être longtemps ignoré.

[6] Le génie et les grands talents manquent souvent, quelquefois aussi les seules occasions : tels peuvent être loués de ce qu'ils ont fait, et tels de ce qu'ils auroient fait[1].

[7] Il est moins rare de trouver de l'esprit que des gens qui se servent du leur, ou qui fassent valoir celui des autres et le mettent à quelque usage[a].

[a] Édition 4e.

---

1. « La nature fait le mérite, et la fortune le met en œuvre. » (La Rochefoucauld, *Maxime 105.*)

[8] Il y a plus d'outils que d'ouvriers, et de ces derniers plus de mauvais que d'excellents : que pensez-vous de celui qui veut scier avec un rabot, et qui prend sa scie pour raboter[a]?

[9] Il n'y a point au monde un si pénible métier que celui de se faire un grand nom : la vie s'achève que l'on a à peine ébauché son ouvrage.

[10] Que faire d'*Égésippe*, qui demande un emploi? Le mettra-t-on dans les finances, ou dans les troupes? Cela est indifférent, et il faut que ce soit l'intérêt seul qui en décide; car il est aussi capable de manier de l'argent, ou de dresser des comptes, que de porter les armes. « Il est propre à tout, » disent ses amis, ce qui signifie toujours qu'il n'a pas plus de talent pour une chose que pour une autre, ou, en d'autres termes, qu'il n'est propre à rien. Ainsi la plupart des hommes occupés d'eux seuls dans leur jeunesse, corrompus par la paresse ou par le plaisir, croient faussement dans un âge plus avancé qu'il leur suffit d'être inutiles ou dans l'indigence, afin que la république soit engagée à les placer ou à les secourir; et ils profitent rarement de cette leçon si importante, que les hommes devroient employer les premières années de leur vie à devenir tels par leurs études et par leur travail que la république elle-même eût besoin de leur industrie et de leurs lumières, qu'ils fussent comme une pièce nécessaire à tout son édifice, et qu'elle se trouvât portée par ses propres avantages à faire leur fortune ou à l'embellir[b].

[a] Édition 6e.
[b] Édition 5e.

Nous devons travailler à nous rendre très-dignes de quelque emploi : le reste ne nous regarde point, c'est l'affaire des autres[a].

[11] Se faire valoir par des choses qui ne dépendent point des autres, mais de soi seul, ou renoncer à se faire valoir : maxime inestimable et d'une ressource infinie dans la pratique, utile aux foibles, aux vertueux, à ceux qui ont de l'esprit, qu'elle rend maîtres de leur fortune ou de leur repos; pernicieuse pour les grands, qui diminueroit leur cour, ou plutôt le nombre de leurs esclaves, qui feroit tomber leur morgue avec une partie de leur autorité, et les réduiroit presque à leurs entremets et à leurs équipages; qui les priveroit du plaisir qu'ils sentent à se faire prier, presser, solliciter, à faire attendre ou à refuser, à promettre et à ne pas donner; qui les traverseroit dans le goût qu'ils ont quelquefois à mettre les sots en vue et à anéantir le mérite quand il leur arrive de le discerner; qui banniroit des cours les brigues, les cabales, les mauvais offices, la bassesse, la flatterie, la fourberie; qui feroit d'une cour orageuse, pleine de mouvements et d'intrigues, comme une pièce comique ou même tragique, dont les sages ne seroient que les spectateurs; qui remettroit de la dignité dans les différentes conditions des hommes, de la sérénité sur leurs visages; qui étendroit leur liberté; qui réveilleroit en eux, avec les talents naturels, l'habitude du travail et de l'exercice; qui les exciteroit à l'émulation, au désir de la gloire, à l'amour de la vertu; qui, au lieu de courtisans vils, inquiets, inutiles, souvent onéreux à la république, en feroit ou de sages économes, ou d'excellents

[a] Édition 5e.

pères de famille, ou des juges intègres, ou de bons officiers, ou de grands capitaines, ou des orateurs, ou des philosophes; et qui ne leur attireroit à tous nul autre inconvénient, que celui peut-être de laisser à leurs héritiers moins de trésors que de bons exemples[a].

[12] Il faut en France beaucoup de fermeté et une grande étendue d'esprit pour se passer des charges et des emplois, et consentir ainsi à demeurer chez soi, et à ne rien faire[b]. Personne presque n'a assez de mérite pour jouer ce rôle avec dignité, ni assez de fond pour remplir le vide du temps, sans ce que le vulgaire appelle des affaires. Il ne manque cependant à l'oisiveté du sage qu'un meilleur nom, et que méditer, parler, lire, et être tranquille s'appelât travailler[1].

[13] Un homme de mérite, et qui est en place, n'est jamais incommode par sa vanité; il s'étourdit moins du poste qu'il occupe qu'il n'est humilié par un plus grand qu'il ne remplit pas et dont il se croit digne : plus capable d'inquiétude que de fierté ou de mépris pour les autres, il ne pèse qu'à soi-même.

[a] Édition 7e.
[b] Éditions 1re et 2e : « et ne rien faire. »

---

1. Cette pensée d'un philosophe qui a toujours voulu vivre pour l'étude et la méditation est contredite, et assez rudement, par un autre moraliste, homme d'action, Vauvenargues, qui avait été officier et voulait être diplomate : « Quelque mérite, dit Vauvenargues, qu'il puisse y avoir à négliger les grandes places, il y en a peut-être plus à les bien remplir. La plus fausse de toutes les philosophies est celle qui, sous prétexte d'affranchir les hommes des embarras des passions, leur conseille l'oisiveté. »

[14] Il coûte à un homme de mérite de faire assidûment sa cour, mais par une raison bien opposée à celle que l'on pourroit croire : il n'est point tel sans une grande modestie, qui l'éloigne de penser qu'il fasse le moindre plaisir aux princes s'il se trouve sur leur passage, se poste devant leurs yeux, et leur montre son visage : il est plus proche de se persuader qu'il les importune, et il a besoin de toutes les raisons tirées de l'usage et de son devoir pour se résoudre à se montrer. Celui au contraire qui a bonne opinion de soi, et que le vulgaire appelle un glorieux, a du goût à se faire voir, et il fait sa cour avec d'autant plus de confiance qu'il est incapable de s'imaginer que les grands dont il est vu pensent autrement de sa personne qu'il fait lui-même [a].

[15] Un honnête homme se paye par ses mains de l'application qu'il a à son devoir par le plaisir qu'il sent à le faire, et se désintéresse sur les éloges, l'estime et la reconnaissance qui lui manquent quelquefois.

[16] Si j'osois faire une comparaison entre deux conditions tout à fait inégales, je dirois qu'un homme de cœur pense à remplir ses devoirs à peu près comme le couvreur songe à couvrir : ni l'un ni l'autre ne cherchent à exposer leur vie, ni ne sont détournés par le péril; la mort pour eux est un inconvénient dans le métier, et jamais un obstacle. Le premier aussi n'est guère plus vain d'avoir paru à la tranchée, emporté un ouvrage ou forcé un retranchement, que celui-ci d'avoir monté sur de hauts combles ou sur la pointe d'un clocher. Ils ne sont tous deux appli-

[a] Édition 4e.

qués qu'à bien faire, pendant que le fanfaron travaille à ce que l'on dise de lui qu'il a bien fait.

[17] La modestie est au mérite ce que les ombres sont aux figures dans un tableau : elle lui donne de la force et du relief [a].

Un extérieur simple est l'habit des hommes vulgaires, il est taillé pour eux et sur leur mesure; mais c'est une parure pour ceux qui ont rempli leur vie de grandes actions : je les compare à une beauté négligée, mais plus piquante [b].

Certains hommes, contents d'eux-mêmes, de quelque action ou de quelque ouvrage qui ne leur a pas mal réussi, et ayant ouï dire que la modestie sied bien aux grands hommes, osent être modestes, contrefont les simples et les naturels : semblables à ces gens d'une taille médiocre qui se baissent aux portes, de peur de se heurter [c].

[18] Votre fils est bègue : ne le faites pas monter sur la tribune [1]. Votre fille est née pour le monde : ne l'enfer-

[a] Édition 6e.
[b] Édition 8e.
[c] Édition 8e.

---

1. Toutes les clefs désignent ici le fils d'Achille de Harlay, premier président au parlement. Ce n'est pas que ce jeune homme fût bègue; mais, paresseux et sans talent de parole, il avait été poussé par son père, dès l'âge de vingt-trois ans, au poste d'avocat général (1691). C'est quelques mois après, dans la même année, que fut publiée la 6e édition, où parut pour la première fois cet alinéa. « Le fils, dit Saint-Simon, avec bien moins d'esprit et une ambition démesurée, nourrie par la plus folle vanité, avoit un esprit méchant, guindé, pédant, précieux, qui vouloit primer partout, qui couroit également après les sentences, qui toutefois ne couloient pas de source, et les bons mots de son père, qu'il rappeloit tristement. C'étoit le plus étrange composé de l'austère écorce de l'ancienne magistrature et du petit-maître

mez pas parmi les vestales[1]. *Xanthus*, votre affranchi, est foible et timide : ne différez pas, retirez-le des légions et de la milice[2]. « Je veux l'avancer, » dites-vous. Comblez-le de biens, surchargez-le de terres, de titres et de possessions[a]; servez-vous du temps; nous vivons dans un siècle où elles lui feront plus d'honneur que la vertu. « Il m'en coûteroit trop, » ajoutez-vous. Parlez-vous sérieusement, *Crassus?* Songez-vous que c'est une goutte d'eau que vous puisez du Tibre pour enrichir Xanthus que vous aimez, et pour prévenir les honteuses suites[b] d'un engagement où il n'est pas propre[c]?

[19] Il ne faut regarder dans ses amis que la seule vertu qui nous attache à eux, sans aucun examen de leur bonne ou de leur mauvaise fortune; et quand on se sent capable

[a] La Bruyère avait dit seulement d'abord (6e édition) : « de terres et de possessions. »

[b] La Bruyère avait dit d'abord (6e édition) : « les mauvaises suites. »

[c] Édition 6e.

---

de ces temps-ci, avec tous les dégoûts de l'un et tous les ridicules de l'autre » (t. XV, p. 27).

1. Selon plusieurs clefs, c'est une allusion à Mlle de Harlay, fille du premier président, qui avait été mise au couvent (1686) à cause de son inclination pour Dumesnil, chanteur de l'Opéra.

2. Ce Xanthus est, selon toutes les clefs, M. de Courtenvaux, fils aîné de Louvois, lequel serait désigné sous le nom de Crassus : « Courtenvaux (dit Saint-Simon) étoit un fort petit homme obscurément débauché avec une voix ridicule, qui avoit peu et mal servi, méprisé et compté pour rien dans sa famille et à la cour, où il ne fréquentoit personne; avare et taquin, fort colère... en tout un fort sot homme » (t. V, p. 65). Courtenvaux avait fait, en qualité de capitaine, la campagne de 1689 et années suivantes, et s'était attiré le mécontentement de son père, qui l'avait menacé de lui retirer sa charge (C. Rousset, *Hist. de Louvois*, t. IV, p. 185). — Cette interprétation du morceau de La Bruyère est assez vraisemblable; et c'est bien gratuitement, ce semble, que M. Édouard Fournier (*la Comédie de La Bruyère*, p. 412) veut substituer à Courtenvaux le maréchal de Humières, un des favoris de Louvois.

de les suivre dans leur disgrâce, il faut les cultiver hardiment et avec confiance jusque dans leur plus grande prospérité [a].

[20] S'il est ordinaire d'être vivement touché des choses rares, pourquoi le sommes-nous si peu de la vertu [b]?

[21] S'il est heureux d'avoir de la naissance, il ne l'est pas moins d'être tel qu'on ne s'informe plus si vous en avez [c].

[22] Il apparoît de temps en temps sur la surface de la terre [d] des hommes rares, exquis, qui brillent par leur vertu, et dont les qualités éminentes jettent un éclat prodigieux. Semblables à ces étoiles extraordinaires dont on ignore les causes, et dont on sait encore moins ce qu'elles deviennent après avoir disparu, ils n'ont ni aïeuls ni descendants : ils composent seuls toute leur race [e] [1].

[23] Le bon esprit nous découvre notre devoir, notre engagement à le faire, et, s'il y a du péril, avec péril : il inspire le courage, ou il y supplée [f].

[a] Édition 4e.
[b] Édition 4e.
[c] Édition 4e.
[d] On trouve dans les éditions 5e-8e : « sur la face de la terre. » — Le mot *surface* n'est peut-être qu'une erreur de la 9e édition, la dernière des éditions originales.
[e] Édition 5e.
[f] Édition 4e.

---

1. Les clefs du XVIIIe siècle désignent ici, sans nécessité, le cardinal de Richelieu. La pensée ne paraît pas avoir d'application particulière.

[24] Quand on excelle dans son art, et qu'on lui donne[1] toute la perfection dont il est capable, l'on en sort en quelque manière, et l'on s'égale à ce qu'il y a de plus noble et de plus relevé. V... est un peintre, C... un musicien[1], et l'auteur de *Pyrame*[2] est un poëte; mais MIGNARD est MIGNARD, LULLI est LULLI, et CORNEILLE est CORNEILLE[3].

[25] Un homme libre, qui n'a point de femme, s'il a quelque esprit, peut s'élever au-dessus de sa fortune, se mêler dans le monde, et aller de pair avec les plus honnêtes gens. Cela est moins facile à celui qui est engagé ; il semble que le mariage met tout le monde dans son ordre.

[26] Après le mérite personnel, il faut l'avouer, ce sont les éminentes dignités et les grands titres dont les hommes tirent plus de distinction et plus d'éclat; et qui ne sait être un ÉRASME[4] doit penser à être évêque[5].

1. Selon toutes les clefs, V... est le peintre d'histoire Cl. Fr. Vignon (1634-1703), fils d'un peintre du même nom, mort en 1670, et frère du peintre de portrait Ph. Vignon; et C... est Pascal Colasse, élève de Lulli, un des maîtres de la musique du roi, auteur de motets, de cantiques et d'opéras.

2. L'auteur de *Pyrame* est Pradon. Sa tragédie de *Pyrame* est de 1674. Il avait donné depuis *Tamerlan* (1676), *Phèdre et Hippolyte* (1677), *la Troade, Statira* (1687).

3. Le célèbre musicien Lulli (1633-1687) était mort depuis quelques mois, lorsque parut la première édition des *Caractères :* le peintre Pierre Mignard (1635-1695) et Pierre Corneille (1606-1694) vivaient encore.

4. Érasme de Rotterdam (1467-1536), l'un des hommes les plus savants et les plus spirituels de son siècle, a laissé dix volumes in-folio d'œuvres diverses, écrites en latin, parmi lesquelles on distingue les *Adages*, les *Colloques*, l'*Éloge de la folie* et les *Lettres*. — Burigny a écrit une *Vie d'Érasme*, M. Désiré Nisard a donné une remarquable étude littéraire sur Érasme dans ses *Écrivains de la Renaissance*, et M. Gaston Feugère une intéressante *Étude sur sa vie et ses ouvrages* (1874).

5. L'évêque désigné ici est, selon une clef de 1693, M. de Harlay, arche

Quelques-uns, pour étendre leur renommée, entassent sur leurs personnes des pairies, des colliers d'ordre, des primaties, la pourpre, et ils auroient besoin d'une tiare; mais quel besoin a *Trophime* [1] d'être cardinal [a]?

[27] L'or éclate, dites-vous, sur les habits de *Philémon* [2]. Il éclate de même chez les marchands. — Il est habillé des plus belles étoffes. — Le sont-elles moins toutes déployées dans les boutiques et à la pièce? — Mais la broderie et les ornements y ajoutent encore la magnificence.

[a] Édition 4e.

---

vêque de Paris; selon d'autres, l'archevêque de Reims, Le Tellier, frère de Louvois. Il est évident que cette phrase, comme la suivante, était susceptible de bien des applications : Harlay et Le Tellier n'étaient pas les seuls évêques du temps qui *ne savaient pas être des Érasmes.*

1. Toutes les éditions originales portent *Trophime,* nom qui a été remplacé depuis par celui de *Bénigne.* Ce passage semble bien en effet s'appliquer à Bossuet, dont La Bruyère était l'ami le plus dévoué, et dont Bénigne était le prénom : les plus anciennes clefs désignent ici, comme lui faisant contraste, Étienne Le Camus, évêque de Grenoble, qui venait d'être nommé cardinal en 1686 : rien ne prouve que ce soit à ce cardinal plutôt qu'à un autre que La Bruyère aura voulu opposer Bossuet.

Le Camus, qu'il ne faut pas confondre avec l'évêque Camus, auteur de romans dévots, avait été, dans sa jeunesse, « débauché à l'excès, » selon Saint-Simon, puis avait fait montre d'une austérité qui cachait beaucoup d'ambition et d'intrigue (Saint-Simon, notes sur les *Mémoires* de Dangeau, I, p. 385; *Mémoires* de l'abbé de Choisy, p. 352, d'Amelot de la Houssaye, t. I, p. 270, et de Legendre, p. 71; *le Chansonnier Maurepas,* t. IX, p. 102). Il n'était cependant pas sans mérite : « C'est l'homme du monde dont j'ai les plus grandes idées, » a dit de lui Mme de Sévigné (*Lettre* du 15 mai 1691); et La Fontaine a fait son éloge dans sa XXIVe *épître.*

2. *Philémon,* selon quelques clefs postérieures à La Bruyère, serait, comme dit Saint-Simon (notes sur Dangeau, I, p. 272), « une espèce d'imbécile, fort extraordinaire et en obscure compagnie, vieux et riche, qui se nommoit milord Stafford. » Selon d'autres clefs, également postérieures à La Bruyère, ce serait le comte d'Aubigné, frère de Mme de Maintenon, qu'on a cru encore reconnaître dans le *Théodecte* du chapitre *de la Société de la conversation.* § 12.

— Je loue donc le travail de l'ouvrier. — Si on lui demande quelle heure il est, il tire une montre qui est un chef-d'œuvre; la garde de son épée est un onyx [a] [1], il a au doigt un gros diamant qu'il fait briller aux yeux, et qui est parfait; il ne lui manque aucune de ces curieuses bagatelles que l'on porte sur soi autant pour la vanité que pour l'usage, et il ne se plaint non plus toute sorte de parure qu'un jeune homme qui a épousé une riche vieille. — Vous m'inspirez enfin de la curiosité; il faut voir du moins des choses si précieuses [b] : envoyez-moi cet habit et ces bijoux de Philémon : je vous quitte de la personne [c].

Tu te trompes, Philémon [d], si avec ce carrosse brillant, ce grand nombre de coquins qui te suivent, et ces six bêtes qui te traînent, tu penses que l'on t'en estime davantage : l'on écarte tout cet attirail qui t'est étranger, pour pénétrer jusques à toi, qui n'es qu'un fat.

Ce n'est pas qu'il faut quelquefois pardonner à celui qui, avec un grand cortége, un habit riche et un magnifique équipage, s'en croit plus de naissance et plus d'esprit : il lit cela dans la contenance et dans les yeux de ceux qui lui parlent [2].

[a] « Une onyx. » (5e édition.)

[b] La Bruyère avait dit d'abord (édition 5e) : des choses si rares et si précieuses.

[c] Édition 5e.

[d] Cet alinéa faisait partie du chapitre des *Biens de fortune* dans les quatre premières éditions. En le plaçant ici, La Bruyère y a introduit le nom de *Philémon*.

---

1. Agate. (*Note de la Bruyère.*)

2. Les clefs du XVIIIe siècle appliquent, sans doute bien gratuitement, ce passage à un certain M. de Mennevillette, receveur général du clergé, dont le fils fut président à mortier et épousa Mlle de Harlay.

[28] Un homme à la cour, et souvent à la ville, qui a un long manteau de soie ou de drap de Hollande[a], une ceinture large et placée haut sur l'estomac, le soulier de maroquin, la calotte de même, d'un beau grain, un collet bien fait et bien empesé, les cheveux arrangés et le teint vermeil, qui avec cela se souvient de quelques distinctions métaphysiques, explique ce que c'est que la lumière de gloire, et sait précisément comment l'on voit Dieu[1], cela s'appelle un docteur[2]. Une personne humble, qui est ensevelie[b] dans le cabinet, qui a médité, cherché, consulté, confronté, lu ou écrit pendant toute sa vie, est un homme docte[3].

[29] Chez nous le soldat est brave, et l'homme de robe

[a] La première édition portait ici et dans d'autres endroits : *d'Hollande.* Dès la 2e on lit partout : *de Hollande.*

[b] Les cinq premières éditions portent *enseveli,* au masculin. Voir en tête du *Lexique* nos *Remarques sur l'orthographe.*

---

1. « Les théologiens appellent « lumière de gloire, » *lumen gloriæ,* un secours que Dieu donne aux âmes des bienheureux, pour les fortifier, afin qu'elles puissent voir Dieu face à face, comme dit saint Paul, ou intuitivement, comme on parle dans l'école; car sans ce secours elles ne pourroient soutenir la présence immédiate de Dieu. » (*Dictionnaire de Trévoux,* au mot Lumière.)

2. Ce docteur serait, selon des clefs postérieures à La Bruyère, feu M. Robert, chanoine de Notre-Dame, grand pénitencier de l'église de Paris. Selon d'autres, ce serait l'abbé Charles Boileau, prédicateur, qu'il ne faut pas confondre avec le frère de Despréaux, le théologien Jacques Boileau. Selon d'autres encore, ce serait Le Tellier, archevêque de Reims.

3. Selon toutes les clefs imprimées, cet *homme docte* est le P. Mabillon, l'un des plus illustres érudits qui aient honoré l'ordre des Bénédictins (1632-1707), auteur du *de Re diplomatica,* des *Vetera analecta,* des *Acta sanctorum ordinis S. Benedicti,* etc. D'après quelques clefs manuscrites, ce serait ou l'évêque de Grenoble Le Camus, dont il a été parlé plus haut (voir au § 26), ou l'abbé de Rancé, le réformateur de la Trappe, ou encore l'oratorien Thomassin, auteur de divers ouvrages historiques et théologiques.

est savant; nous n'allons pas plus loin. Chez les Romains l'homme de robe étoit brave, et le soldat étoit savant : un Romain étoit tout ensemble et le soldat et l'homme de robe.

[30] Il semble que le héros est d'un seul métier, qui est celui de la guerre, et que le grand homme est de tous les métiers, ou de la robe, ou de l'épée, ou du cabinet, ou de la cour : l'un et l'autre mis ensemble ne pèsent pas un homme de bien.

[31] Dans la guerre, la distinction entre le héros et le grand homme est délicate : toutes les vertus militaires font l'un et l'autre. Il semble néanmoins que le premier soit jeune, entreprenant, d'une haute valeur, ferme dans les périls, intrépide; que l'autre excelle par un grand sens, par une vaste prévoyance, par une haute capacité, et par une longue expérience[a]. Peut-être qu'ALEXANDRE n'étoit qu'un héros, et que CÉSAR étoit un grand homme.[1]

[32] *Æmile*[2] étoit né ce que les plus grands hommes

[a] Éditions 1re et 5e : « par un grand sens, une vaste prévoyance, une haute capacité, et une longue expérience. »

---

1. Ce qu'il y a d'excessif dans ce parallèle sommaire d'Alexandre et de César est en partie corrigé par le *peut-être*. C'est du reste un parallèle souvent fait, et en divers sens, depuis Plutarque : Montaigne (*Essais*, II, 36(et Saint-Évremond (*Jugement sur César et Alexandre*) sont bien plus favorables au roi de Macédoine.

2. *Émile*, selon la plupart des clefs, c'est le grand Condé. Cet alinéa ne parut que dans la 7e édition (1792); on y trouve plus d'un souvenir de l'*Oraison funèbre* prononcée par Bossuet en 1687. — Une seule clef désigne Turenne, ce qui est inadmissible. Une autre, avec aussi peu de vraisemblance, fait de cet alinéa deux parts, dont la première s'appliquerait à Condé, et la seconde (depuis *on lui a entendu dire*) à Turenne.

ne deviennent qu'à force de règles, de méditation et d'exercice. Il n'a eu dans ses premières années qu'à remplir des talents qui étoient naturels, et qu'à se livrer à son génie. Il a fait, il a agi, avant que de savoir, ou plutôt il a su ce qu'il n'avoit jamais appris [1]. Dirai-je que les jeux de son enfance ont été plusieurs victoires? Une vie accompagnée d'un extrême bonheur joint à une longue expérience seroit illustre par les seules actions qu'il avoit achevées dès sa jeunesse [2]. Toutes les occasions de vaincre qui se sont depuis offertes, il les a embrassées; et celles qui n'étoient pas, sa vertu et son étoile les ont fait naître : admirable même et par les choses qu'il a faites, et par celles qu'il auroit pu faire. On l'a regardé comme un homme incapable de céder à l'ennemi, de plier sous le nombre ou sous les obstacles; comme une âme du premier ordre, pleine de ressources et de lumières, et qui voyoit encore où personne ne voyoit plus; comme celui qui, à la tête des légions, étoit pour elles un présage de la victoire, et qui valoit seul plusieurs légions; qui étoit grand dans la prospérité, plus grand quand la fortune lui a été contraire (la levée d'un siége, une retraite, l'ont plus ennobli [3] que ses triomphes; l'on ne met qu'après les batailles

1. Voiture avait dit (*Lettre au duc d'Enghien*, au sujet de la bataille de Rocroy) : « Vous avez fait voir que l'expérience n'est nécessaire qu'aux âmes ordinaires, que la vertu des héros vient par d'autres chemins, qu'elle ne monte pas par degrés, et que les ouvrages du ciel sont en leur perfection dès leurs commencements. » C'est de vingt-deux à vingt-sept ans que Condé gagna les victoires de Rocroy (1643), de Fribourg (1644), de Nordlingen (1645) et de Lens (1648).

2. « C'en seroit assez pour illustrer une autre vie que la sienne; mais pour lui, c'est le premier pas de sa course. » (Bossuet, *Oraison funèbre du prince de Condé.*)

3. Allusion au siége de Lérida (1647), que Condé fut obligé de lever. « Tout paroissoit sûr sous la conduite du duc d'Enghien; et sans vouloir

gagnées et les villes prises); qui étoit rempli de gloire et de modestie; on lui a entendu dire : *Je fuyois*, avec la même grâce qu'il disoit : *Nous les battîmes;* un homme dévoué à l'État[1], à sa famille[2], au chef de sa famille[3]; sincère pour Dieu et pour les hommes, autant admirateur du mérite que s'il lui eût été moins propre et moins familier; un homme vrai, simple, magnanime, à qui il n'a manqué que les moindres vertus [a] [4].

[33] Les enfants des Dieux[5], pour ainsi dire, se tirent des règles de la nature, et en sont comme l'exception. Ils

[a] Édition 7e.

---

ici achever le jour à vous marquer seulement ses autres exploits, vous savez, parmi tant de fortes places attaquées, qu'il n'y en eut qu'une seule qui put échapper à ses mains; encore releva-t-elle la gloire du prince. L'Europe qui admiroit la divine ardeur dont il étoit animé dans les combats, s'étonna qu'il en fût le maître, et dès l'âge de vingt-six ans, aussi capable de ménager ses troupes que de les pousser dans les hasards, et de céder à la fortune que de la faire servir à ses desseins. » (Bossuet, *Oraison funèbre du prince de Condé.*)

1. La Bruyère oublie ici ce que n'a pas oublié Bossuet, la guerre faite au roi pendant la Fronde dans les rangs de l'armée espagnole : mais Bossuet était trop dévoué au roi pour commettre une semblable omission; La Bruyère était trop dans la dépendance des Condé pour ne pas se taire sur ce point.

2. A la nouvelle de la maladie de la duchesse de Bourbon, femme de son petit-fils, il accourut auprès d'elle, malgré son âge; ce qui hâta sa mort.

3. Il n'hésita pas à unir son petit-fils et son neveu avec les filles naturelles du roi.

4. Allusion à son humeur inégale et à son irascibilité. Bossuet avait dit dans son *Oraison funèbre :* « Ce n'est plus ces promptes saillies qu'il savoit si vite et si agréablement réparer, mais enfin qu'on lui voyoit quelquefois dans les occasions ordinaires; vous diriez qu'il y a en lui un autre homme, à qui sa grande âme abandonne de moindres ouvrages, où elle ne daigne se mêler. »

5. « Fils, petits-fils, issus de rois. » (*Note de La Bruyère.*) Ce mot d'*enfants des Dieux* est un souvenir des épithètes homériques : Διογενεῖς, Διοτρεφεῖς βασιλεῖς.

n'attendent presque rien du temps et des années. Le mérite chez eux devance l'âge [1]. Ils naissent instruits, et ils sont plus tôt des hommes parfaits que le commun des hommes ne sort de l'enfance [a].

[34] Les vues courtes, je veux dire les esprits bornés et resserrés dans leur petite sphère, ne peuvent comprendre cette universalité de talents que l'on remarque quelquefois dans un même sujet : où ils voient l'agréable, ils en excluent le solide; où ils croient découvrir les grâces du corps, l'agilité, la souplesse, la dextérité, ils ne veulent plus y admettre les dons de l'âme, la profondeur, la réflexion, la sagesse : ils ôtent de l'histoire de SOCRATE qu'il ait dansé [b].

[a] Cet alinéa, qui faisait d'abord partie du chapitre des *Jugements*, a été, à partir de la 2e édition, transporté dans celui du *Mérite personnel*.

[b] Édition 5e.

---

1. Voiture (*Lettre au duc d'Enghien*, citée plus haut § 32) : « Vous vérifiez bien, Monseigneur, ce qui a été dit autrefois, que la vertu vient aux Césars devant le temps. » Allusion à Ovide, *Ars amandi*, I, 183 :

Parcite natales, timidi, numerare Deorum :
Cæsaribus virtus contigit ante diem.

Gomberville a dit de même, dans des vers au jeune roi, en tête de la *Doctrine des mœurs tirée de la philosophie des stoïques* (1646) :

Montre qu'étant du sang des Dieux,
Tu n'es point sujet à l'enfance.

Le compliment de La Bruyère était à l'adresse des princes de la maison de Condé. Son hyperbole a été reprise dans un sens ironique par l'abbé de Choisy (*Mémoires*, liv. VIII, p. 373, coll. Petitot) : « Le prince de Conti eut le commandement de l'armée de Catalogne, quoiqu'il n'eût jamais servi. Les enfants des rois, comme ceux des Dieux, naissent instruits de tout. » C'est dans le même sens que Molière fera dire à Mascarille: « Les gens de qualité savent tout sans avoir jamais rien appris. » (*Les Précieuses ridicules.*)

[35] Il n'y a guère d'homme si accompli et si nécessaire aux siens, qu'il n'ait de quoi se faire moins regretter[a].

[36] Un homme d'esprit et d'un caractère simple et droit peut tomber dans quelque piége; il ne pense pas que personne veuille lui en dresser, et le choisir pour être sa dupe : cette confiance le rend moins précautionné, et les mauvais plaisants l'entament par cet endroit. Il n'y a qu'à perdre pour ceux qui en viendroient à une seconde charge : il n'est trompé qu'une fois.

J'éviterai avec soin d'offenser personne, si je suis équitable; mais sur toutes choses un homme d'esprit, si j'aime le moins du monde mes intérêts.

[37] Il n'y a rien de si délié, de si simple et de si imperceptible, où il n'entre des manières qui nous décèlent. Un sot ni n'entre, ni ne sort, ni ne s'assied, ni ne se lève, ni ne se tait, ni n'est sur ses jambes, comme un homme d'esprit [1].

[38] Je connois *Mopse* d'une visite qu'il m'a rendue sans me connoître[2]; il prie des gens qu'il ne connoît point de le mener chez d'autres dont il n'est pas connu; il écrit à

[a] Édition 5e.

1. Cette phrase est peut-être un souvenir d'un mot de la duchesse d'Orléans sur un grand seigneur bavard : « Il n'y a pas jusqu'au son de sa voix qui ne soit une sottise. »

2. Selon toutes les clefs, *Mopse* est l'abbé de Saint-Pierre, ce fécond écrivain, grand philanthrope et utopiste, qui fut exclu de l'Académie française par ordre du régent, en 1718, pour son livre de la *Polysynodie,* et qui portait dans sa vie privée la mobilité et la curiosité d'esprit dont témoignent ses ouvrages. On doit à M. E. Goumy une intéressante *Étude* sur ce personnage original.

des femmes qu'il connoît de vue. Il s'insinue dans un cercle de personnes respectables, et qui ne savent quel il est, et là, sans attendre qu'on l'interroge, ni sans sentir qu'il interrompt, il parle, et souvent, et ridiculement. Il entre une autre fois dans une assemblée, se place où il se trouve, sans nulle attention aux autres, ni à soi-même; on l'ôte d'une place destinée à un ministre, il s'assied à celle du duc et pair[1]; il est là précisément celui dont la multitude rit, et qui seul est grave et ne rit point. Chassez un chien du fauteuil du Roi, il grimpe à la chaire du prédicateur; il regarde le monde indifféremment, sans embarras, sans pudeur; il n'a pas, non plus que le sot, de quoi rougir[a].

[39] *Celse*[2] est d'un rang médiocre, mais des grands le souffrent; il n'est pas savant, il a relation avec des savants; il a peu de mérite, mais il connoît des gens qui en ont beaucoup; il n'est pas habile, mais il a une langue

[a] Édition 5e.

1. Il ne faisait pas toujours bon de s'asseoir, sans droit, à la place d'un duc et pair. Témoin cet infortuné président, dont Saint-Simon a conté la mésaventure : il s'était assis sur un fauteuil, sans doute par mégarde. Le duc de Coislin l'aperçut, s'assit auprès de lui et l'étreignit à lui faire perdre la respiration. Il ne fallut rien moins que l'intervention des princes pour lui faire lâcher prise; le président dut faire des excuses, et le duc fut complimenté par le roi.

2. D'après la plupart des clefs, *Celse* était le baron de Breteuil. Une seule clef désigne le marquis de Villebré. Le baron de Breteuil était lecteur de la chambre et du cabinet du roi : il échoua dans une mission diplomatique dont il fut chargé, en 1682, auprès du duc de Parme et du duc de Modène. « C'étoit un homme qui ne manquoit pas d'esprit, mais qui avoit la rage de la cour, des ministres, des gens en place ou à la mode, et surtout de gagner de l'argent dans les partis en promettant sa protection. *On le souffroit* (*c'est le mot de La Bruyère*) et on s'en moquoit... » (Saint-Simon, *Mémoires*, t. II, p. 223.)

qui peut servir de truchement, et des pieds qui peuvent le porter d'un lieu à un autre. C'est un homme né pour les allées et venues, pour écouter des propositions et les rapporter, pour en faire d'office, pour aller plus loin que sa commission et en être désavoué, pour réconcilier des gens qui se querellent à leur première entrevue; pour réussir dans une affaire et en manquer mille, pour se donner toute la gloire de la réussite, et pour détourner sur les autres la haine d'un mauvais succès. Il sait les bruits communs, les historiettes de la ville; il ne fait rien, il dit ou il écoute ce que les autres font, il est nouvelliste; il sait même le secret des familles : il entre dans de plus hauts mystères : il vous dit pourquoi celui-ci est exilé, et pourquoi on rappelle cet autre; il connoît le fond et les causes de la brouillerie des deux frères[1], et de la rupture des deux ministres[2]. N'a-t-il pas prédit aux premiers les tristes suites de leur mésintelligence? N'a-t-il pas dit de ceux-ci que leur union ne seroit pas longue? N'étoit-il pas présent à de certaines paroles qui furent dites? N'entra-t-il pas dans une espèce de négociation? Le voulut-on croire? fut-il écouté? A qui parlez-vous de ces choses? Qui a eu plus de part que Celse à toutes ces intrigues de cour? Et si cela n'étoit ainsi, s'il ne l'avoit du moins ou rêvé ou imaginé, songeroit-il à vous le faire croire? auroit-il l'air important et mystérieux d'un homme revenu d'une ambassade[a]?

[a] Édition 7e.

1. Ces deux frères, selon les clefs, étaient MM. Pelletier, conseillers au parlement, qui se jalousaient dans leur carrière.

2. Ces deux ministres sont Louvois et Seignelay, qui avaient eu plusieurs dissentiments, et en particulier au sujet de l'appui qu'il convenait de donner ou de refuser au roi Jacques II. Louvois ne pouvait d'ailleurs aimer le

[40] *Ménippe*[1] est l'oiseau paré de divers plumages qui ne sont pas à lui. Il ne parle pas, il ne sent pas; il répète des sentiments et des discours, se sert même si naturellement de l'esprit des autres qu'il y est le premier trompé, et qu'il croit souvent dire son goût ou expliquer sa pensée, lorsqu'il n'est que l'écho de quelqu'un qu'il vient de quitter. C'est un homme qui est de mise un quart d'heure de suite, qui le moment d'après baisse, dégénère, perd le peu de lustre qu'un peu de mémoire lui donnoit, et montre la corde. Lui seul ignore combien il est au-dessous du sublime et de l'héroïque; et incapable de savoir jusqu'où l'on peut avoir de l'esprit, il croit naïvement que ce qu'il en a est tout ce que les hommes en sauroient avoir : aussi a-t-il l'air et le maintien de celui qui n'a rien à désirer sur ce chapitre et ne porte envie à personne. Il se parle souvent à soi-même, et il ne s'en cache pas, ceux qui passent le voient, et qu'il semble[a] toujours prendre un

[a] C'est à tort que MM. Walckenaer et Destailleur ont supposé ici une faute d'impression et changé *qu'il semble* en *il semble*. Ils n'ont pas remarqué que ce *qu'il semble* dépend de *ceux qui passent le voient*. C'est comme s'il y avait : *ils voient qu'il se parle à lui-même, et qu'il semble*... etc.

---

fils de Colbert, et Saint-Simon l'accuse d'avoir négligé la marine, en haine du père et du fils. (*Mémoires*, t. XII, p. 409.)

1. *Ménippe*, d'après la plupart des clefs, est le maréchal de Villeroi, favori du roi et de Mme de Maintenon, qui fut un si pauvre général, et dont Saint-Simon a dit : « Il étoit glorieux à l'excès par nature... Sa politesse avoit une hauteur qui repoussoit... C'étoit un homme fait exprès pour présider à un bal, pour être juge d'un carrousel, et, s'il avoit eu de la voix, pour chanter à l'opéra les rôles de rois et de héros, fort propre encore à donner des modes, et rien au delà. » (*Mémoires*, t. XII, p. 145.) — Au moment où La Bruyère peignait son Ménippe (1692), Villeroi n'était encore connu que comme courtisan. — Selon une autre clef, Ménippe serait le marquis de Cavoye, fort connu pour ses duels, et dont Saint-Simon a aussi fait le portrait : « C'étoit un des hommes de France les mieux faits et de la meil-

parti, ou décider qu'une telle chose est sans réplique. Si vous le saluez quelquefois, c'est le jeter dans l'embarras de savoir s'il doit rendre le salut ou non; et pendant qu'il délibère, vous êtes déjà hors de portée. Sa vanité l'a fait honnête homme, l'a mis au-dessus de lui-même, l'a fait devenir ce qu'il n'étoit pas. L'on juge, en le voyant, qu'il n'est occupé que de sa personne; qu'il sait que tout lui sied bien, et que sa parure est assortie; qu'il croit que tous les yeux sont ouverts sur lui, et que les hommes se relayent pour le contempler [a].

[41] Celui qui, logé chez lui dans un palais, avec deux appartements pour les deux saisons, vient coucher au Louvre [1], dans un entre-sol, n'en use pas ainsi par modestie; cet autre qui, pour conserver une taille fine, s'abstient du vin et ne fait qu'un seul repas n'est ni sobre ni tempérant; et d'un troisième qui, importuné d'un ami pauvre, lui donne enfin quelque secours, l'on dit qu'il achète son repos, et nullement qu'il est libéral. Le motif seul fait le mérite des actions des hommes, et le désintéressement y met la perfection [b].

[a] Édition 7e.
[b] Édition 4e.

---

leure mine, et qui se mettoit le mieux... Lié toute sa vie avec le plus brillant de la cour, il s'étoit érigé chez lui une espèce de tribunal auquel il ne falloit pas déplaire, compté et ménagé jusque des ministres, mais d'ailleurs bon homme et un fort honnête homme, auquel on pouvoit se fier en tout. » (*Mémoires*, t. I, p. 312.)

1. « Au Louvre, » c'est-à-dire au palais du roi, et plutôt à Versailles qu'au Louvre, où Louis XIV ne résidait plus au moment où parut le livre des *Caractères* (1688). Les plus grands seigneurs quittaient leurs hôtels et leurs châteaux pour occuper quelques pièces de l'entre-sol ou des combles du palais de Versailles, afin de faire leur cour au roi.

[42] La fausse grandeur est farouche et inaccessible : comme elle sent son foible, elle se cache, ou du moins ne se montre pas de front, et ne se fait voir qu'autant qu'il faut pour imposer et ne paroître point ce qu'elle est, je veux dire une vraie petitesse. La véritable grandeur est libre, douce, familière, populaire; elle se laisse toucher et manier, elle ne perd rien à être vue de près; plus on la connoît, plus on l'admire. Elle se courbe par bonté vers ses inférieurs, et revient sans effort dans son naturel; elle s'abandonne quelquefois, se néglige, se relâche de ses avantages, toujours en pouvoir de les reprendre et de les faire valoir; elle rit, joue et badine, mais avec dignité; on l'approche tout ensemble avec liberté et avec retenue. Son caractère est noble et facile, inspire le respect et la confiance, et fait que les princes nous paroissent grands et très-grands, sans nous faire sentir que nous sommes petits[a 1].

[43] Le sage guérit de l'ambition par l'ambition même; il tend à de si grandes choses, qu'il ne peut se borner à ce qu'on appelle des trésors, des postes, la fortune et la faveur : il ne voit rien dans de si foibles avantages qui soit assez bon et assez solide pour remplir son cœur, et pour mériter ses soins et ses désirs; il a même besoin

[a] Édition 4e.

1. Selon les clefs, la *fausse grandeur* s'applique à Villeroi (au moins pour les derniers traits), et la *véritable grandeur* à Turenne ou à Louis XIV. Il est permis de croire que ces deux images ont un caractère plus général; Du moins ne serait-il pas difficile de trouver d'autres applications possibles, comme le prouvent certains traits de la *véritable grandeur,* qui se rapportent à quelques passages de l'*Oraison funèbre du prince de Condé,* par Bossuet; par exemple celui-ci : « Jamais homme ne craignit moins que la familiarité blessât le respect. »

d'efforts pour ne les pas trop dédaigner. Le seul bien capable de le tenter est cette sorte de gloire qui devroit naître de la vertu toute pure et toute simple; mais les hommes ne l'accordent guère, et il s'en passe[a].

[44] Celui-là est bon qui fait du bien aux autres; s'il souffre pour le bien qu'il fait, il est très-bon; s'il souffre de ceux à qui il a fait ce bien, il a une si grande bonté qu'elle ne peut être augmentée que dans le cas où ces souffrances viendroient à croître; et s'il en meurt, sa vertu ne sauroit aller plus loin : elle est héroïque, elle est parfaite[b].

[a] Édition 4e.
[b] Édition 4e.

DES FEMMES.

[1] Les hommes et les femmes conviennent rarement sur le mérite d'une femme : leurs intérêts sont trop différents. Les femmes ne se plaisent point les unes aux autres par les mêmes agréments qu'elles plaisent aux hommes : mille manières qui allument dans ceux-ci les grandes passions, forment entre elles l'aversion et l'antipathie[a].

[2] Il y a dans quelques femmes une grandeur artificielle, attachée au mouvement des yeux, à un air de tête, aux façons de marcher, et qui ne va pas plus loin; un esprit éblouissant qui impose, et que l'on n'estime que parce qu'il n'est pas approfondi. Il y a dans quelques autres une grandeur simple, naturelle, indépendante du geste et de la démarche, qui a sa source dans le cœur, et qui est comme une suite de leur haute naissance; un mérite paisible, mais solide, accompagné de mille vertus qu'elles ne peuvent couvrir de toute leur modestie, qui échappent, et qui se montrent à ceux qui ont des yeux.

[3] J'ai vu souhaiter d'être fille, et une belle fille, depuis treize ans jusques vingt-deux, et après cet âge, de devenir un homme.

[4] Quelques jeunes personnes ne connoissent point

[a] Historique du texte. — « Ou l'antipathie. » (Texte des huit premières éditions.)

assez les avantages d'une heureuse nature, et combien il leur seroit utile de s'y abandonner; elles affoiblissent ces dons du ciel, si rares et si fragiles, par des manières affectées et par une mauvaise imitation : leur son de voix et leur démarche sont empruntées[a]; elles se composent, elles se recherchent, regardent dans un miroir si elles s'éloignent assez de leur naturel. Ce n'est pas sans peine qu'elles plaisent moins[b].

[5] Se mettre du rouge ou se farder est, je l'avoue, un moindre crime que parler contre sa pensée; c'est quelque chose aussi de moins innocent que le travestissement et la mascarade, où l'on ne se donne point[c] pour ce que l'on paroît être, mais où l'on pense seulement à se cacher et à se faire ignorer : c'est chercher à imposer aux yeux, et vouloir paroître selon l'extérieur contre la vérité; c'est une espèce de menterie[d].

Il faut juger des femmes depuis la chaussure jusqu'à la coiffure exclusivement[1], à peu près comme on mesure le poisson entre queue et tête[e].

[a] *Empruntées.* Tel est le texte de toutes les éditions originales et même de celle de Coste (1740). La Bruyère n'a sans doute tenu compte, pour la première partie de la phrase, que de l'idée de voix.

[b] Édition 4e.

[c] M. Destailleur a le premier remarqué que cette leçon ne se trouve que dans quelques exemplaires de la 8e édition. C'est évidemment une correction de la dernière heure, et c'est par inadvertance qu'elle ne se retrouve pas dans la 9e, qui aura été faite sur des exemplaires non munis de cette correction, et qui porte, comme la 7e édition, où ce paragraphe a paru pour la première fois, le texte suivant : « Chez les femmes, se parer et se farder n'est pas, je l'avoue, parler contre sa pensée; c'est *plus* aussi que le travestissement et la mascarade, où l'on ne se donne point... »

[d] Édition 7e.

[e] Édition 7e.

---

1. Allusion à la mode du temps : les femmes portaient de hauts talons

[6] Si les femmes veulent seulement être belles à leurs propres yeux et se plaire à elles-mêmes, elles peuvent sans doute, dans la manière de s'embellir, dans le choix des ajustements et de la parure, suivre leur goût et leur caprice; mais si c'est aux hommes qu'elles désirent de plaire, si c'est pour eux qu'elles se fardent ou qu'elles s'enluminent, j'ai recueilli les voix, et je leur prononce, de la part de tous les hommes ou de la plus grande partie, que le blanc et le rouge les rend affreuses et dégoûtantes; que le rouge seul les vieillit et les déguise; qu'ils haïssent autant à les voir avec de la céruse sur le visage, qu'avec de fausses dents dans la bouche, et des boules de cire dans les mâchoires[1]; qu'ils protestent sérieusement contre tout l'artifice dont elles usent pour se rendre laides; et que bien loin d'en répondre devant Dieu[a], il semble au contraire qu'il leur ait réservé ce dernier et infaillible moyen de guérir des femmes[b].

Si les femmes étoient telles naturellement qu'elles le deviennent par artifice, qu'elles perdissent en un moment toute la fraîcheur de leur teint, qu'elles eussent le visage aussi allumé et aussi plombé[c] qu'elles se le font[1] par le

[a] « Bien loin d'en devoir répondre devant Dieu. » (Édit. 5e-6e.)

[b] Édition 5e.

[c] « Aussi plombé » a été ajouté par La Bruyère à partir de la 6e édition.

---

pour se grandir et des coiffures très-élevées. La Bruyère y revient au chapitre de la *Mode*, § 12, où il parle de la tête des femmes, qui est « la base d'un édifice à plusieurs étages. »

1. Dans une des notes de Saint-Simon sur Dangeau, il parle de la vieille princesse de M..., qui « étoit à Marly, toute peinte de blanc, de rouge, jusque sur les lèvres; du noir au sourcil et aux paupières, des boules dans la bouche, etc. » M. Éd. Fournier (*Comédie de La Bruyère*, p. 467), après avoir fait cette citation, donne un passage des *Réflexions du sieur Pépincourt* (1696) : « N'avons-nous pas vu des femmes qui, pour cacher l'enfoncement de leurs joues, avoient continuellement des boules de cire dans la bouche? »

rouge et par la peinture dont elles se fardent, elles seroient inconsolables [a].

[7] Une femme coquette ne se rend point sur la passion de plaire, et sur l'opinion qu'elle a de sa beauté : elle regarde le temps et les années comme quelque chose seulement qui ride et qui enlaidit les autres femmes; elle oublie du moins que l'âge est écrit sur le visage [1]. La même parure qui a autrefois embelli sa jeunesse, défigure enfin sa personne, éclaire les défauts de sa vieillesse. La mignardise et l'affectation l'accompagnent dans la douleur et dans la fièvre : elle meurt parée et en rubans de couleur [b] [2].

[8] *Lise* [3] entend dire d'une autre coquette qu'elle se moque de se piquer de jeunesse, et de vouloir user d'ajustements qui ne conviennent plus à une femme de quarante ans. Lise les a accomplis; mais les années pour elle ont moins de douze mois, et ne la vieillissent point : elle le croit ainsi; et pendant qu'elle se regarde au miroir, qu'elle met du rouge sur son visage et qu'elle place des mouches, elle convient qu'il n'est pas permis à un certain âge de faire la jeune, et que *Clarice* en effet, avec ses mouches et son rouge, est ridicule [c].

[a] Édition 4e.
[b] Édition 7e.
[c] Édition 7e.

---

1. Les clefs appliquent cet alinéa à Mme d'Olonne.

2. « Le plus dangereux ridicule des vieilles personnes qui ont été aimables, c'est d'oublier qu'elles ne le sont plus. » (La Rochefoucauld, *Maxime* n° cccvii.)

3. Selon quelques clefs, Lise est encore Mme d'Olonne; selon d'autres, c'est la présidente d'Ons-en-Bray.

[9] Les femmes se préparent pour leurs amants, si elles les attendent; mais si elles en sont surprises, elles oublient à leur arrivée l'état où elles se trouvent; elles ne se voient plus. Elles ont plus de loisir avec les indifférents; elles sentent le désordre où elles sont, s'ajustent en leur présence, ou disparoissent un moment, et reviennent parées[a].

[10] Un beau visage est le plus beau de tous les spectacles; et l'harmonie la plus douce est le son de voix de celle que l'on aime.

[11] L'agrément est arbitraire : la beauté est quelque chose de plus réel et de plus indépendant du goût et de l'opinion[b].

[12] L'on peut être touché de certaines beautés si parfaites et d'un mérite si éclatant, que l'on se borne à les voir et à leur parler.

[13] Une belle femme qui a les qualités d'un honnête homme, est ce qu'il y a au monde d'un commerce plus délicieux : l'on trouve en elle tout le mérite des deux sexes.

[14] Il échappe à une jeune personne de petites choses qui persuadent beaucoup, et qui flattent sensiblement celui pour qui elles sont faites. Il n'échappe presque rien aux hommes; leurs caresses sont volontaires; ils parlent, ils agissent, ils sont empressés, et persuadent moins.

[a] Édition 4e.
[b] Édition 4e.

[15] Le caprice est dans les femmes tout proche de la beauté, pour être son contre-poison, et afin qu'elle nuise moins aux hommes, qui n'en guériroient pas sans ce remède[a].

[16] Les femmes s'attachent aux hommes par les faveurs qu'elles leur accordent : les hommes guérissent par ces mêmes faveurs.

[17] Une femme oublie d'un homme qu'elle n'aime plus jusques aux faveurs qu'il a reçues d'elle.

[18] Une femme qui n'a qu'un galant croit n'être point coquette ; celle qui a plusieurs galants croit n'être que coquette.

Telle femme évite d'être coquette par un ferme attachement à un seul, qui passe pour folle par son mauvais choix.

[19] Un ancien galant tient à si peu de chose, qu'il cède à un nouveau mari; et celui-ci dure si peu, qu'un nouveau galant qui survient lui rend le change.

Un ancien galant craint ou méprise un nouveau rival, selon le caractère de la personne qu'il sert.

Il ne manque souvent à un ancien galant, auprès d'une femme qui l'attache, que le nom de mari : c'est beaucoup, et il seroit mille fois perdu sans cette circonstance[b].

[a] Dans presque toutes les éditions, sauf dans quelques exemplaires de la 8e, on lit : « sans remède. » — « Sans ce remède » est une correction qui, bien qu'elle soit passée presque inaperçue, paraît appartenir à La Bruyère. (Édit. 4e.)

[b] Les trois alinéas compris sous le n° 19 sont de la 4e édition.

[20] Il semble que la galanterie dans une femme ajoute à la coquetterie. Un homme coquet au contraire est quelque chose de pire qu'un homme galant. L'homme coquet et la femme galante vont assez de pair[a].

[21] Il y a peu de galanteries secrètes. Bien des femmes ne sont pas mieux désignées par le nom de leurs maris que par celui de leurs amants.

[22] Une femme galante veut qu'on l'aime; il suffit à une coquette d'être trouvée aimable et de passer pour belle. Celle-là cherche à engager; celle-ci se contente de plaire. La première passe successivement d'un engagement à un autre; la seconde a plusieurs amusements tout à la fois. Ce qui domine dans l'une, c'est la passion et le plaisir; et dans l'autre, c'est la vanité et la légèreté. La galanterie est un foible du cœur, ou peut-être un vice de la complexion; la coquetterie est un déréglement de l'esprit. La femme galante se fait craindre, et la coquette se fait haïr. L'on peut tirer de ces deux caractères de quoi en faire un troisième, le pire de tous[b].

[23] Une femme foible est celle à qui l'on reproche une faute, qui se la reproche à elle-même; dont le cœur combat la raison; qui veut guérir, qui ne guérira point, ou bien tard[c].

[24] Une femme inconstante est celle qui n'aime plus[d]:

[a] Édition 4e.
[b] Édition 5e.
[c] Édition 5e.
[d] La leçon primitive était : « qui ne m'aime plus. » (Édit. 5e.)

une légère, celle qui déjà en aime un autre; une volage, celle qui ne sait si elle aime et ce qu'elle aime; une indifférente, celle qui n'aime rien [a].

[25] La perfidie, si je l'ose dire, est un mensonge [b] de toute la personne : c'est dans une femme l'art de placer un mot ou une action qui donne le change, et quelquefois de mettre en œuvre des serments et des promesses qui ne lui coûtent pas plus à faire qu'à violer.

Une femme infidèle, si elle est connue pour telle de la personne intéressée, n'est qu'infidèle : s'il la croit fidèle, elle est perfide.

On tire ce bien de la perfidie des femmes, qu'elle guérit de la jalousie [c].

[26] Quelques femmes ont dans le cours de leur vie un double engagement à soutenir, également difficile à rompre et à dissimuler; il ne manque à l'un que le contrat, et à l'autre que le cœur.

[27] A juger de cette femme par sa beauté, sa jeunesse, sa fierté et ses dédains, il n'y a personne qui doute que ce ne soit un héros qui doive un jour la charmer. Son choix est fait : c'est un petit monstre qui manque d'esprit [1].

[a] Édition 5e.
[b] « Est une menterie. » (Édit. 5e-8e.)
[c] Les trois alinéas compris sous le n° 25 sont de la 5e édition.

---

1. Cette femme, selon les clefs, est une Mlle de Loines, qui avait épousé un homme petit et bossu.

[28] Il y a des femmes déjà flétries, qui par leur complexion ou par leur mauvais caractère sont naturellement la ressource des jeunes gens qui n'ont pas assez de bien. Je ne sais qui est plus à plaindre [a], ou d'une femme avancée en âge qui a besoin d'un cavalier, ou d'un cavalier qui a besoin d'une vieille.

[29] Le rebut de la cour est reçu à la ville dans une ruelle [1], où il défait le magistrat, même en cravate et en habit gris [2], ainsi que le bourgeois en baudrier [3], les écarte et devient maître de la place : il est écouté, il est aimé; on ne tient guère plus d'un moment contre une écharpe d'or [4] et une plume blanche, contre un homme qui *parle au Roi et voit les ministres.* Il fait des jaloux et des jalouses, on l'admire, il fait envie : à quatre lieues de là [5], il fait pitié [b].

[a] « Qui est le plus à plaindre. » (Édit. 1re-3e.)
[b] Édition 4e.

1. Pascal, *Discours sur les passions de l'amour :* « Ceux de la cour sont mieux reçus dans l'amour que ceux de la ville. » (Édit. Havet, t. II, p. 200.)

2. Aux termes d'un édit du mois d'avril 1684, les magistrats devaient « porter dans lieux particuliers des habits noirs, avec manteaux et collets » (Isambert, *Recueil des lois,* t. XIX, p. 446); mais ce règlement n'était guère observé (voyez la *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV,* t. II, p. 301). Ainsi l'on portait « l'habit gris de campagne, » et au lieu de collet ou rabat, « une cravate tortillée et passée dans la boutonnière. » (Saint-Simon, t. V, p. 384.)

3. Plus d'un bourgeois portait l'épée, pour se donner des airs de gentilhomme.

4. Il n'était permis qu'aux officiers de la maison du roi de porter des écharpes ou des passementeries d'or.

5. Selon les clefs, cet alinéa s'applique au comte d'Aubigné, frère de Mme de Maintenon, qui, malgré la situation de sa sœur, était loin de faire bonne figure à la cour, mais qui pouvait bien *parler au roi et voir les ministres.* (Voyez plus loin, *De la Société et de la Conversation,* n° 12, le portrait de *Théodecte,* qui a paru aussi fait d'après le comte d'Aubigné.)

[30] Un homme de la ville est pour une femme de province ce qu'est pour une femme de ville[a] un homme de la cour.

[31] A un homme vain, indiscret, qui est grand parleur et mauvais plaisant, qui parle de soi avec confiance et des autres avec mépris, impétueux, altier, entreprenant, sans mœurs ni probité[b], de nul jugement et d'une imagination très-libre, il ne lui manque plus, pour être adoré de bien des femmes, que de beaux traits et la taille belle.

[32] Est-ce en vue du secret, ou par un goût hypocondre, que cette femme aime un valet, cette autre un moine, et *Dorinne* son médecin[1]?

[33] *Roscius*[2] entre sur la scène de bonne grâce : oui, *Lélie*; et j'ajoute encore qu'il a les jambes bien tournées,

[a] « De la ville. » (Édit. 4e-5e.)

[b] Les éditions 1re-3e ajoutaient ici : « d'un esprit borné. »

---

1. *Cette femme,* selon les clefs, serait une certaine Mlle de La Ferrière, femme d'un maître des requêtes; et *Dorinne* serait une Mlle Foucaut, fille d'un conseiller.

2. *Roscius* paraît bien être le célèbre Baron (1653-1729), acteur et auteur comique. Ce n'est qu'assez tard (XVIIIe siècle) que l'on a essayé de mettre des noms réels sous ceux de *Lélie* et de *Césonie,* de *Claudie* et de *Messaline,* qui sont probablement des noms de fantaisie. Les seules femmes de quelque renom qu'on a crues désignées ainsi sont la duchesse de Bouillon (*Claudie*) et la maréchale de la Ferté ou Mme d'Olonne (*Messaline*). Il est évident que, sous ces noms, La Bruyère fait la satire non de telle ou telle dame, mais de celles qui avaient des intrigues avec les acteurs. Ce qui a pu autoriser l'application des noms de *Claudie* et de *Messaline,* même à la duchesse de Bouillon et à Mme d'Olonne, c'est le « débordement de leur vie, » comme parle Saint-Simon (t. XI, p. 55), et la part qui leur est faite dans l'*Histoire amoureuse des Gaules,* de Bussy-Rabutin (livre X).

qu'il joue bien, et de longs rôles, et que pour déclamer parfaitement il ne lui manque, comme on le dit, que de parler avec la bouche; mais est-il le seul qui ait de l'agrément dans ce qu'il fait? et ce qu'il fait, est-ce la chose la plus noble et la plus honnête que l'on puisse faire? Roscius d'ailleurs ne peut être à vous, il est à une autre; et quand cela ne seroit pas ainsi, il est retenu : *Claudie* attend, pour l'avoir, qu'il se soit dégoûté de *Messaline*. Prenez *Bathylle*[1], Lélie : où trouverez-vous, je ne dis pas dans l'ordre des chevaliers, que vous dédaignez, mais même parmi les farceurs, un jeune homme qui s'élève si haut en dansant, et qui fasse mieux la capriole[a]? Voudriez-vous le sauteur *Cobus*, qui jetant ses pieds en avant, tourne une fois en l'air avant que de tomber à terre? Ignorez-vous qu'il n'est plus jeune? Pour Bathylle, dites-vous, la presse y est trop grande, et il refuse plus de femmes qu'il n'en agrée; mais vous avez *Dracon*, le joueur de flûte[2] : nul autre de son métier n'enfle plus décemment ses joues en soufflant dans le hautbois ou le flageolet, car c'est une chose infinie que le nombre des instruments qu'il fait parler; plaisant d'ailleurs, il fait rire jusqu'aux enfants et aux femmelettes. Qui mange et qui boit mieux que Dracon en un seul repas? Il enivre toute une compagnie, et il se rend le dernier. Vous soupirez, Lélie : est-ce que Dracon auroit fait un choix, ou que malheureusement

[a] On lit dans toutes les éditions originales et dans celles qui les ont suivies : « qui passe mieux la capriole. » Nous avons cru devoir corriger. Voyez le *Lexique* à ce mot.

1. *Bathylle* et *Cobus* peuvent être le Basque, ou Pécourt, ou Beauchamp, tous trois danseurs de l'Opéra.

2. Cet artiste paraît être Philibert, joueur de flûte allemand.

on vous auroit prévenue? Se seroit-il enfin engagé à *Césonie*, qui l'a tant couru, qui lui a sacrifié une si grande foule d'amants, je dirai même toute la fleur des Romains? à Césonie, qui est d'une famille patricienne, qui est si jeune, si belle, et si sérieuse? Je vous plains, Lélie, si vous avez pris par contagion ce nouveau goût qu'ont tant de femmes romaines pour ce qu'on appelle des hommes publics, et exposés par leur condition à la vue des autres. Que ferez-vous, lorsque le meilleur en ce genre vous est enlevé? Il reste encore *Bronte*, le questionnaire [1] : le peuple ne parle que de sa force et de son adresse; c'est un jeune homme qui a les épaules larges et la taille ramassée, un nègre d'ailleurs, un homme noir [a] [2].

[34] Pour les femmes du monde, un jardinier est un jardinier, et un maçon [b] est un maçon; pour quelques autres plus retirées, un maçon est un homme, un jardinier est un homme. Tout est tentation à qui la craint.

[35] Quelques femmes [3] donnent aux couvents [c] et à leurs amants : galantes et bienfactrices [4], elles ont jusque dans l'enceinte de l'autel des tribunes et des oratoires où

[a] Édition 7e.

[b] Dans les dix premières éditions on lit : *masson*.

[c] *Convents* dans les éditions 7e et suiv. C'est l'orthographe étymologique (*conventus*), à laquelle La Bruyère avait cru devoir recourir.

---

1. Le bourreau, celui qui donne la question.

2. C'est peut-être à ce paragraphe que faisait allusion Boileau, quand il disait, deux ans après (1694), *Satire X*, v. 645 :

> Voilà le sexe peint d'une noble manière,
> Et Théophraste même, aidé de La Bruyère,
> Ne m'en pourroit pas faire un plus riche tableau.

3. *Quelques femmes;* par exemple, selon les clefs, la duchesse d'Aumont, la maréchale de la Mothe, la maréchale de la Ferté, etc., etc.

4. Voyez le *Lexique* au mot *Bienfacteur*.

elles lisent des billets tendres, et où personne ne voit qu'elles ne prient point Dieu.

[36] Qu'est-ce qu'une femme que l'on dirige? Est-ce une femme plus complaisante pour son mari, plus douce pour ses domestiques, plus appliquée à sa famille et à ses affaires, plus ardente et plus sincère pour ses amis; qui soit moins esclave de son humeur, moins attachée à ses intérêts; qui aime moins les commodités de la vie; je ne dis pas qui fasse des largesses à ses enfants qui sont[a] déjà riches, mais qui, opulente elle-même et accablée du superflu, leur fournisse le nécessaire, et leur rende au moins la justice qu'elle leur doit; qui soit plus exempte d'amour de soi-même et d'éloignement pour les autres; qui soit plus libre de tous attachements humains? « Non, dites-vous, ce n'est rien de toutes ces choses. » J'insiste, et je vous demande : « Qu'est-ce donc qu'une femme que l'on dirige? » Je vous entends, c'est une femme qui a un directeur[b].

[37] Si le confesseur et le directeur ne conviennent point sur une règle de conduite, qui sera le tiers qu'une femme prendra pour sur-arbitre?

[38] Le capital pour une femme n'est pas d'avoir un directeur, mais de vivre si uniment qu'elle s'en puisse passer.

[39] Si une femme pouvoit dire à son confesseur, avec ses autres foiblesses, celles[c] qu'elle a pour son directeur,

[a] « Qui seroient. » (Édit. 7e.)
[b] Édition 7e.
[c] Dans les éditions 1re-4e, le pronom *celle* est au singulier.

et le temps qu'elle perd dans son entretien [1], peut-être lui seroit-il donné pour pénitence d'y renoncer.

[40] Je voudrois qu'il me fût permis de crier de toute ma force à ces hommes saints qui ont été autrefois blessés des femmes : Fuyez les femmes, ne les dirigez point, laissez à d'autres le soin de leur salut [a].

[41] C'est trop contre un mari d'être coquette et dévote; une femme devroit opter.

[42] J'ai différé à le dire, et j'en ai souffert; mais enfin il m'échappe, et j'espère même que ma franchise sera utile à celles qui n'ayant pas assez d'un confesseur pour leur conduite, n'usent d'aucun discernement dans le choix de leurs directeurs. Je ne sors pas d'admiration et d'étonnement à la vue de certains personnages que je ne nomme point; j'ouvre de fort grands yeux sur eux; je les contemple : ils parlent, je prête l'oreille; je m'informe, on me dit des faits, je les recueille; et je ne comprends pas comment des gens en qui je crois voir toutes choses diamétralement opposées au bon esprit, au sens droit, à l'expé-

[a] Édition 5e.

1. Mme de Sévigné, exempte pour son compte de ces exagérations, nous donne, dans une de ses lettres (à Mme de Guitaut, décembre 1693), une idée de ces *faiblesses* et *du temps que les femmes,* au XVIIe siècle, *perdaient avec leur directeur*. Elle parle du directeur qu'elle a choisi, un vrai religieux, ami de la retraite, le prieur de Sainte-Catherine : « Je ne suis appliquée qu'à prendre sur moi de ne pas abuser de son temps... Je le traite à sa mode, qui est aussi tout à fait la mienne. Car plus je vois de certaines femmes ne parler que de leur directeur, dîner avec lui et le recevoir en visite, plus la vie retirée de ce père et sa solitude me le font paroître précieux et digne de la bonne opinion que j'en ai toujours eue. »

rience des affaires du monde, à la connoissance de l'homme, à la science de la religion et des mœurs, présument que Dieu doive renouveler en nos jours la merveille de l'apostolat, et faire un miracle en leurs personnes, en les rendant capables, tout simples et petits esprits qu'ils sont, du ministère des âmes, celui de tous le plus délicat et le plus sublime; et si au contraire ils se croient nés pour un emploi si relevé, si difficile, et accordé à si peu de personnes, et qu'ils se persuadent de ne faire en cela qu'exercer leurs talents naturels et suivre une vocation ordinaire, je le comprends encore moins.

Je vois bien que le goût qu'il y a à devenir le dépositaire du secret des familles, à se rendre nécessaire pour les réconciliations, à procurer des commissions ou à placer des domestiques, à trouver toutes les portes ouvertes dans les maisons des grands, à manger souvent à de bonnes tables, à se promener en carrosse dans une grande ville, et à faire de délicieuses retraites à la campagne, à voir plusieurs personnes de nom et de distinction s'intéresser à sa vie et à sa santé, et à ménager pour les autres et pour soi-même tous les intérêts humains, je vois bien, encore une fois, que cela seul a fait imaginer le spécieux et irrépréhensible prétexte du soin des âmes, et semé dans le monde cette pépinière intarissable de directeurs[a].

[43] La dévotion[1] vient à quelques-uns, et surtout aux femmes, comme une passion, ou comme le foible d'un certain âge, ou comme une mode qu'il faut suivre. Elles comptoient autrefois une semaine par les jours de jeu, de

[a] Le § 42 est de la 6e édition (1691), de la même année où La Bruyère donna son *Onuphre* (chap. de la *Mode*).

1. « Fausse dévotion. » (*Note de La Bruyère.*)

spectacle, de concert, de mascarade, ou d'un joli sermon[a] : elles alloient le lundi perdre leur argent chez *Ismène*, le mardi leur temps chez *Climène*, et le mercredi leur réputation chez *Célimène*; elles savoient dès la veille toute la joie qu'elles devoient avoir le jour d'après et le lendemain; elles jouissoient tout à la fois du plaisir présent et de celui qui ne leur pouvoit manquer; elles auroient souhaité de les pouvoir rassembler tous en un seul jour : c'étoit alors leur unique inquiétude et tout le sujet de leurs distractions; et si elles se trouvoient quelquefois à l'*Opéra*, elles y regrettoient la comédie. Autres temps, autres mœurs : elles outrent l'austérité et la retraite; elles n'ouvrent plus les yeux qui leur sont donnés pour voir; elles ne mettent plus leurs sens à aucun usage; et, chose incroyable! elles parlent peu; elles pensent encore, et assez bien d'elles-mêmes, comme assez mal des autres; il y a chez elles une émulation de vertu et de réforme qui tient quelque chose de la jalousie; elles ne haïssent pas de primer dans ce nouveau genre de vie, comme elles faisoient dans celui qu'elles viennent de quitter par politique ou par dégoût. Elles se perdoient gaiement par la galanterie, par la bonne chère et par l'oisiveté; et elles se perdent tristement par la présomption et par l'envie[b] [1].

[a] « Par les jours de jeu, de spectacle, de repas, de promenade, de concert, de mascarade, et d'un joli sermon. » (Edit. 6e.) — Cette énumération correspondait juste aux sept jours de la semaine. Y a-t-il eu depuis omission de l'imprimeur, ou suppression de La Bruyère, comme semble le faire supposer, à la fin, *ou* substitué à *et?*

[b] Ce paragraphe, publié pour la première fois dans la 6e édition, s'y trouvait placé au chapitre de la *Mode*, après *Onuphre*. C'est dans les éditions suivantes qu'il a été mis au chapitre des *Femmes*.

---

1. Cet alinéa sur les femmes qui avaient commencé par la galanterie et finissaient par la dévotion a paru s'appliquer à la duchesse d'Aumont, « impé-

[44] Si j'épouse, *Hermas*, une femme avare, elle ne me ruinera point; si une joueuse, elle pourra s'enrichir; si une savante, elle saura m'instruire; si une prude, elle ne sera point emportée; si une emportée, elle exercera ma patience; si une coquette, elle voudra me plaire; si une galante, elle le sera peut-être jusqu'à m'aimer; si une dévote[a], répondez, Hermas, que dois-je attendre de celle qui veut tromper Dieu, et qui se trompe elle-même[b]?

[45] Une femme est aisée à gouverner, pourvu que ce soit un homme qui s'en donne la peine. Un seul même en gouverne plusieurs; il cultive leur esprit et leur mémoire, fixe et détermine leur religion; il entreprend même de régler leur cœur. Elles n'approuvent et ne désapprouvent, ne louent et ne condamnent, qu'après avoir consulté ses yeux et son visage. Il est le dépositaire de leurs joies et de leurs chagrins, de leurs désirs, de leurs jalousies, de leurs haines et de leurs amours; il les fait rompre avec leurs galants; il les brouille et les réconcilie avec leurs maris, et il profite des interrègnes. Il prend soin de leurs affaires, sollicite leurs procès, et voit leurs juges; il leur donne son médecin, son marchand, ses ouvriers; il s'ingère de les loger, de les meubler, et il ordonne de leur

[a] Fausse dévote. (*Note de La Bruyère.*)
[b] Édition 7e.

---

rieuse, méchante, difficile à vivre, grande dévote, » comme dit Saint-Simon (t. IX, p. 99), à la comtesse de Lyonne, femme du ministre (voyez Mme de Sévigné, *Lettres* du 2 août 1671, 17 juillet 1676), à la duchesse de Lesdiguières, qui passait tous les jours plusieurs heures avec M. de Harlay, archevêque de Paris (Saint-Simon, t. Ier, p. 290, et t. XIII, p. 330), enfin à la comtesse de Roucy, qui « ne manquoit pas de grand'messe, et rarement à communier tous les huit jours; envieuse, haineuse, fréquemment en querelle avec quelqu'un. » (Saint-Simon, t. Ier, p. 361.)

équipage. On le voit avec elles dans leurs carrosses, dans les rues d'une ville et aux promenades, ainsi que dans leur banc à un sermon, et dans leur loge à la comédie; il fait avec elles les mêmes visites; il les accompagne au bain, aux eaux, dans les voyages; il a le plus commode appartement chez elles à la campagne. Il vieillit sans déchoir de son autorité : un peu d'esprit et beaucoup de temps à perdre lui suffit pour la conserver; les enfants, les héritiers, la bru, la nièce, les domestiques, tout en dépend. Il a commencé par se faire estimer; il finit par se faire craindre. Cet ami si ancien, si nécessaire, meurt sans qu'on le pleure; et dix femmes dont il étoit le tyran héritent par sa mort de la liberté [a].

[46] Quelques femmes ont voulu cacher leur conduite sous les dehors de la modestie; et tout ce que chacune a pu gagner par une continuelle affectation, et qui ne s'est jamais démentie, a été de faire dire de soi : *On l'auroit prise pour une vestale* [b].

[47] C'est dans les femmes une violente preuve [c] d'une réputation bien nette et bien établie, qu'elle ne soit pas même effleurée par la familiarité de quelques-unes qui ne leur ressemblent point; et qu'avec toute la pente qu'on a aux malignes explications, on ait recours à une tout autre raison de ce commerce qu'à celle de la convenance des mœurs [d].

[a] Édition 4e.
[b] Édition 4e.
[c] « C'est une violente preuve dans les femmes. » (Édit. 4e-6e.)
[d] Édition 5e.

[48] Un comique outre sur la scène ses personnages; un poëte charge ses descriptions; un peintre qui fait d'après nature force et exagère une passion, un contraste, des attitudes; et celui qui copie, s'il ne mesure au compas les grandeurs et les proportions, grossit ses figures, donne à toutes les pièces qui entrent dans l'ordonnance de son tableau plus de volume que n'en ont celles de l'original : de même la pruderie est une imitation de la sagesse.

Il y a une fausse modestie qui est vanité, une fausse gloire qui est légèreté, une fausse grandeur qui est petitesse, une fausse vertu qui est hypocrisie, une fausse sagesse qui est pruderie.

Une femme prude paye de maintien et de paroles; une femme sage paye de conduite. Celle-là suit son humeur et sa complexion, celle-ci sa raison et son cœur. L'une est sérieuse et austère; l'autre est dans les diverses rencontres précisément ce qu'il faut qu'elle soit. La première cache des foibles sous de plausibles dehors; la seconde couvre un riche fonds sous un air libre et naturel. La pruderie contraint l'esprit, ne cache ni l'âge ni la laideur; souvent elle les suppose : la sagesse au contraire pallie les défauts du corps, ennoblit l'esprit, ne rend la jeunesse que plus piquante, et la beauté que plus périlleuse[a].

[49] Pourquoi s'en prendre aux hommes de ce que les femmes ne sont pas savantes? Par quelles lois, par quels édits, par quels rescrits leur a-t-on défendu d'ouvrir les yeux et de lire, de retenir ce qu'elles ont lu, et d'en rendre compte ou dans leur conversation ou par leurs ouvrages? Ne se sont-elles pas au contraire établies elles-

[a] Les trois alinéas compris sous le § 48 ont été ajoutés à la 7e édition.

mêmes dans cet usage de ne rien savoir, ou par la foiblesse de leur complexion, ou par la paresse de leur esprit, ou par le soin de leur beauté, ou par une certaine légèreté qui les empêche de suivre une longue étude, ou par le talent et le génie qu'elles ont seulement pour les ouvrages de la main, ou par les distractions que donnent les détails d'un domestique, ou par un éloignement naturel des choses pénibles et sérieuses, ou par une curiosité toute différente de celle qui contente l'esprit, ou par un tout autre goût que celui d'exercer leur mémoire? Mais à quelque cause que les hommes puissent devoir cette ignorance des femmes, ils sont heureux que les femmes, qui les dominent d'ailleurs par tant d'endroits, aient sur eux cet avantage de moins.

On regarde une femme savante comme on fait une belle arme : elle est ciselée artistement, d'une polissure admirable et d'un travail fort recherché; c'est une pièce de cabinet, que l'on montre aux curieux, qui n'est pas d'usage, qui ne sert ni à la guerre ni à la chasse, non plus qu'un cheval de manége, quoique le mieux instruit du monde.

Si la science et la sagesse se trouvent unies en un même sujet, je ne m'informe plus du sexe, j'admire[1]; et si vous

1. Parmi les femmes du plus grand monde qui, au temps de La Bruyère, avaient droit à son admiration, on peut citer Mme de Sévigné et sa fille Mme de Grignan, dont on sait le goût pour la philosophie de Descartes; Mme de La Fayette, dont Segrais rapporte l'anecdote suivante : « Trois mois après que Mme de La Fayette eut commencé à apprendre le latin, elle en savoit plus que M. Ménage et le P. Rapin, ses maîtres. En la faisant expliquer, ils eurent dispute ensemble touchant l'explication d'un chapitre, et ni l'un ni l'autre ne vouloit se rendre au sentiment de son compagnon. Mme de La Fayette leur dit : Vous n'y entendez rien ni l'un ni l'autre. En effet, elle leur dit la véritable explication de ce passage; ils tombèrent d'accord qu'elle avoit raison. » Mme de Caylus, dans ses *Souvenirs,* dit de

me dites qu'une femme sage ne songe guère à être savante, ou qu'une femme savante n'est guère sage, vous avez déjà oublié ce que vous venez de lire, que les femmes ne sont détournées des sciences que par de certains défauts : concluez donc vous-même que moins elles auroient de ces défauts, plus elles seroient sages, et qu'ainsi une femme sage n'en seroit que plus propre à devenir savante, ou qu'une femme savante, n'étant telle que parce qu'elle auroit pu vaincre beaucoup de défauts, n'en est que plus sage [a] [1].

[50] La neutralité entre des femmes qui nous sont également amies, quoiqu'elles aient rompu pour des intérêts où nous n'avons nulle part, est un point difficile : il faut choisir souvent entre elles, ou les perdre toutes deux [b].

[a] Les trois alinéas compris sous le § 49 sont de la 7e édition.

[b] Cet alinéa, dans les trois premières éditions, était suivi de celui-ci, qui a depuis été un peu modifié, et placé dans le chapitre du *Cœur* (voyez ce chapitre au § 54) : « Quand l'on a assez fait auprès d'une femme pour devoir l'engager, si cela ne réussit point, il y a encore une ressource, qui est de ne plus rien faire; c'est alors qu'elle vous rappelle. »

---

l'abbesse de Fontevrault, sœur de Mme de Montespan : « On ne pouvoit rassembler dans la même personne plus de raison, plus d'esprit et plus de savoir : son savoir fut même un effet de sa raison. Religieuse sans vocation, elle chercha un amusement convenable à son état; mais ni les sciences ni la lecture ne lui firent rien perdre de ce qu'elle avoit de naturel. »

1. Montaigne est d'un avis tout contraire : « Si les dames bien nées me croient, elles se contenteront de faire valoir leurs propres et naturelles richesses : elles cachent et couvrent leurs beautez soubs des beautez estrangères (*les savantes*)... que leur faut-il, que d'être aimées et honorées? Elles n'ont et ne sçavent que trop pour cela... Avecques cette science, elles commandent à la baguette, et régentent les régents de l'eschole. » (*Essais*, III, 3.) Molière, dans les *Femmes savantes*, tient un juste milieu entre les deux opinions, celle qui refuse aux femmes toute science, ou celle qui ne leur en retranche rien.

[51] Il y a telle femme qui aime mieux son argent que ses amis, et ses amants que son argent.

[52] Il est étonnant de voir dans le cœur de certaines femmes quelque chose de plus vif et de plus fort que l'amour pour les hommes, je veux dire l'ambition et le jeu [1] : de telles femmes rendent les hommes chastes; elles n'ont de leur sexe que les habits.

[53] Les femmes sont extrêmes : elles sont meilleures ou pires que les hommes.

[54] La plupart des femmes n'ont guère de principes : elles se conduisent par le cœur, et dépendent pour leurs mœurs de ceux qu'elles aiment.

[55] Les femmes vont plus loin en amour que la plupart des hommes; mais les hommes l'emportent sur elles en amitié.

Les hommes sont cause que les femmes ne s'aiment point[a].

[56] Il y a du péril à contrefaire. *Lise*, déjà vieille, veut rendre une jeune femme ridicule, et elle-même devient difforme; elle me fait peur. Elle use pour l'imiter de gri-

[a] Ces deux alinéas sont de la 4e édition.

1. Témoin, pour l'ambition, les héroïnes de la Fronde; pour le jeu, la maréchale de Clérambault, « qui n'interrompoit les cartes que le temps des repas » (Saint-Simon, t. III, p. 385); la princesse d'Harcourt, qui « communioit fort ordinairement après avoir joué jusqu'à quatre heures du matin » (Id., t. IV, p. 54), et la duchesse d'Aumont, « grande joueuse, grande dévote à directeur. » (Id., t. IX, p. 99.)

maces et de contorsions : la voilà aussi laide qu'il faut pour embellir celle dont on se moque [a].

[57] On veut à la ville que bien des idiots et des idiotes aient de l'esprit; on veut à la cour que bien des gens manquent d'esprit qui en ont beaucoup; et entre les personnes de ce dernier genre [b] une belle femme ne se sauve qu'à peine avec d'autres femmes [c].

[58] Un homme est plus fidèle au secret d'autrui qu'au sien propre; une femme au contraire garde mieux son secret que celui d'autrui.

[59] Il n'y a point dans le cœur d'une jeune personne un si violent amour auquel l'intérêt ou l'ambition n'ajoute quelque chose.

[60] Il y a un temps où les filles les plus riches doivent prendre parti; elles n'en laissent guère [d] échapper les premières occasions sans se préparer un long repentir : il semble que la réputation des biens diminue en elles avec celle de leur beauté. Tout favorise au contraire une jeune personne, jusques à l'opinion des hommes, qui aiment à lui accorder tous les avantages qui peuvent la rendre plus souhaitable.

[61] Combien de filles à qui une grande beauté n'a jamais servi qu'à leur faire espérer une grande fortune!

[a] Édition 5e.
[b] La Bruyère avait écrit d'abord (7e édition) : « et entre ceux-ci. »
[c] Édition 7e.
[d] « Elles ne laissent guère. » (Édit. 1re-4e.)

[62] Les belles filles sont sujettes à venger ceux de leurs amants qu'elles ont maltraités, ou par de laids, ou par de vieux, ou par d'indignes maris[a].

[63] La plupart des femmes jugent du mérite et de la bonne mine d'un homme par l'impression qu'ils font sur elles, et n'accordent presque ni l'un ni l'autre à celui pour qui elles ne sentent rien[b].

[64] Un homme qui seroit en peine de connoître s'il change, s'il commence à vieillir, peut consulter les yeux d'une jeune femme qu'il aborde, et le ton dont elle lui parle : il apprendra ce qu'il craint de savoir. Rude école[c].

[65] Une femme qui n'a jamais les yeux que sur une même personne, ou qui les en détourne toujours, fait penser d'elle la même chose[d].

[66] Il coûte peu aux femmes de dire ce qu'elles ne sentent point : il coûte encore moins aux hommes de dire ce qu'ils sentent[e].

[67] Il arrive quelquefois qu'une femme cache à un homme toute la passion qu'elle sent pour lui, pendant que de son côté il feint pour elle toute celle qu'il ne sent pas.

[68] L'on suppose un homme indifférent, mais qui vou-

[a] Édition 7e.
[b] Édition 4e.
[c] Édition 4e.
[d] Édition 4e.
[e] Édition 5e.

droit persuader à une femme une passion qu'il ne sent pas; et l'on demande s'il ne lui seroit pas plus aisé d'imposer à celle dont il est aimé qu'à celle qui ne l'aime point.

[69] Un homme peut tromper une femme par un feint attachement, pourvu qu'il n'en ait pas ailleurs un véritable.

[70] Un homme éclate contre une femme qui ne l'aime plus, et se console; une femme fait moins de bruit quand elle est quittée, et demeure longtemps inconsolable.

[71] Les femmes guérissent de leur paresse par la vanité ou par l'amour.

La paresse au contraire dans les femmes vives est le présage de l'amour[a].

[72] Il est fort sûr qu'une femme qui écrit avec emportement est emportée ; il est moins clair qu'elle soit touchée. Il semble qu'une passion vive et tendre est morne et silencieuse; et que le plus pressant intérêt d'une femme qui n'est plus libre, celui qui l'agite davantage, est moins de persuader qu'elle aime, que de s'assurer si elle est aimée[b].

[73] *Glycère*[1] n'aime pas les femmes; elle hait leur commerce et leurs visites, se fait celer pour elles, et souvent pour ses amis, dont le nombre est petit, à qui elle

[a] Le § 71 est de la 4e édition.
[b] Édition 4e.

1. Clef du XVIIIe siècle : « Mme de la Ferrière, petite fille du président Boivin, femme d'un maître des requêtes. »

est sévère, qu'elle resserre dans leur ordre, sans leur permettre rien de ce qui passe l'amitié[a]; elle est distraite avec eux, leur répond par des monosyllabes, et semble chercher à s'en défaire; elle est solitaire et farouche dans sa maison; sa porte est mieux gardée et sa chambre plus inaccessible que celles de *Monthoron*[1] et d'*Hemery*[2]. Une seule, *Corinne*, y est attendue, y est reçue, et à toutes les heures; on l'embrasse à plusieurs reprises; on croit l'aimer; on lui parle à l'oreille dans un cabinet où elles sont seules; on a soi-même plus de deux oreilles pour l'écouter; on se plaint à elle de tout autre que d'elle; on lui dit toutes choses, et on ne lui apprend rien : elle a la confiance de tous les deux. L'on voit Glycère en partie carrée au bal, au théâtre, dans les jardins publics, sur le chemin de *Venouze*[3], où l'on mange les premiers fruits; quelquefois seule en litière sur la route du grand faubourg[4], où elle a un verger délicieux, ou à la porte de *Canidie*[5], qui a de si beaux secrets, qui promet aux jeunes femmes de secondes noces; qui en dit le temps et les circonstances.

[a] Édit. 7e :... « est petit; elle leur est sévère, les resserre dans leur ordre, et ne leur permet rien de ce qui passe l'amitié. »

---

1. Pierre du Puget, sieur de Monthoron ou Montauron, premier président au bureau des finances de Montauban, devenu célèbre par son luxe, sa vanité et par la dédicace du *Cinna* de Corneille; mort en 1664.

2. Michel Particelli, sieur d'Esmery, Italien devenu surintendant des finances par la protection de Mazarin; mort en 1650.

3. *Venouze*, c'est Vincennes. La route de Vincennes était un lieu de promenade. Voyez *De la ville*, § 1, n.; § 9; § 13, etc.

4. C'est sans doute le faubourg Saint-Germain.

5. Sous le nom de *Canidie*, magicienne de l'ancienne Rome, La Bruyère désigne, soit quelque tireuse de cartes, soit, comme le veulent les clefs, la Voisin, de lugubre mémoire, qui fut brûlée en place de Grève, comme empoisonneuse, en 1680. (Voir les *Lettres* de Mme de Sévigné, 24, 26 et 31 janvier; 2, 21 et 23 février 1680.)

Elle paroît ordinairement avec une coiffure plate et négligée, en simple déshabillé, sans corps[1], et avec des mules : elle est belle en cet équipage, et il ne lui manque que de la fraîcheur. On remarque néanmoins sur elle une riche attache, qu'elle dérobe avec soin aux yeux de son mari. Elle le flatte, elle le caresse; elle invente tous les jours pour lui de nouveaux noms; elle n'a pas d'autre lit que celui de ce cher époux, et elle ne veut pas découcher. Le matin, elle se partage entre sa toilette et quelques billets qu'il faut écrire. Un affranchi vient lui parler en secret; c'est *Parmenon*, qui est favori, qu'elle soutient contre l'antipathie du maître et la jalousie des domestiques. Qui à la vérité fait mieux connoître des intentions, et rapporte mieux une réponse que Parmenon? qui parle moins de ce qu'il faut taire? qui sait ouvrir une porte secrète avec moins de bruit? qui conduit plus adroitement par le petit escalier? qui fait mieux sortir par où l'on est entré[a]?

[74] Je ne comprends pas comment un mari qui s'abandonne à son humeur et à sa complexion, qui ne cache aucun de ses défauts, et se montre au contraire par ses mauvais endroits, qui est avare, qui est trop négligé dans son ajustement, brusque dans ses réponses, incivil, froid et taciturne, peut espérer de défendre le cœur d'une jeune femme contre les entreprises de son galant, qui emploie la parure et la magnificence, la complaisance, les soins, l'empressement, les dons, la flatterie[2].

[a] Édition 7e.

1. *Sans corps*, c'est-à-dire sans corset.

2. Toutes les clefs désignent, pour cet alinéa comme pour le suivant, le sieur d'Ons-en-Bray, Nicolas de Bauquemare, président de la deuxième

[75] Un mari n'a guère un rival qui ne soit de sa main, et comme un présent qu'il a autrefois fait à sa femme. Il le loue devant elle de ses belles dents et de sa belle tête; il agrée ses soins; il reçoit ses visites; et après ce qui lui vient de son cru, rien ne lui paroît de meilleur goût que le gibier et les truffes que cet ami lui envoie. Il donne à souper, et il dit aux conviés : « Goûtez bien cela; il est de *Léandre*, et il ne me coûte qu'un *grand merci* [a]. »

[76] Il y a telle femme qui anéantit ou qui enterre son mari au point qu'il n'en est fait dans le monde aucune mention [1] : vit-il encore? ne vit-il plus? on en doute. Il ne sert dans sa famille qu'à montrer l'exemple d'un silence timide et d'une parfaite soumission. Il ne lui est dû ni douaire ni conventions [2]; mais à cela près, et qu'il n'accouche pas, il est la femme, et elle le mari. Ils passent les mois entiers dans une même maison sans le moindre danger de se rencontrer; il est vrai seulement qu'ils sont voisins [b]. Monsieur paye le rôtisseur et le cuisinier, et c'est toujours chez Madame qu'on a soupé. Ils n'ont souvent rien de commun, ni le lit, ni la table, pas même le nom [3] :

[a] Édition 7e.

[b] Ce dernier membre de phrase a été ajouté à la 7e édition.

---

chambre des requêtes au palais. Bussy-Rabutin fit de vaines tentatives « pour être mis au nombre des amants de Mme de Bauquemare » et finit par reconnaître « qu'elle se contentait du plaisir d'être aimée, et ne se donnait pas celui d'aimer. » (*Correspondance,* t. III, p. 187 et suiv., t. IV, p. 287.)

1. Exemples : Mme de Montespan, Mme de Sévigné, Mme de La Fayette.

2. Il s'agit des conventions matrimoniales, faites au profit de la femme.

3. Ce trait paraît particulièrement désigner le ménage du président et de la présidente de Bauquemare. « Le président avoit une femme extrêmement du monde de Paris, et joueuse à outrance, qui vivoit d'ailleurs

ils vivent à la romaine ou à la grecque; chacun a le sien; et ce n'est qu'avec le temps, et après qu'on est initié au jargon d'une ville, qu'on sait enfin que M. B... est publiquement depuis vingt années le mari de Mme L...[a]

[77] Telle autre femme, à qui le désordre manque pour mortifier son mari, y revient par sa noblesse et ses alliances, par la riche dot qu'elle a apportée, par les charmes de sa beauté, par son mérite, par ce que quelques-uns appellent vertu[b].

[78] Il y a peu de femmes si parfaites, qu'elles empêchent un mari de se repentir du moins une fois le jour d'avoir une femme, ou de trouver heureux celui qui n'en a point[c1].

[79] Les douleurs muettes et stupides sont hors d'usage : on pleure, on récite, on répète, on est si touchée de la mort de son mari, qu'on n'en oublie pas la moindre circonstance[d].

[80] Ne pourroit-on point découvrir l'art de se faire aimer de sa femme?

[a] Dans la 6e édition, où cet alinéa a été publié pour la première fois, il est placé au chapitre de *Quelques usages*.

[b] Édition 7e.

[c] Édition 7e.

[d] Édition 4e.

---

très-bien avec lui, logeant et mangeant ensemble, mais qui n'avoit jamais voulu porter son nom, et qui s'appeloit la présidente d'Ons-en-Bray, sans aucune autre raison que sa fantaisie. » (Saint-Simon, notes aux *Mémoires* de Dangeau, t. VI, p. 64.)

1. « Il y a de bons mariages, mais il n'y en a point de délicieux. » (La Rochefoucauld, *Maxime* CXIII.)

[81] Une femme insensible est celle qui n'a pas encore vu celui qu'elle doit aimer.

Il y avoit à *Smyrne* une très-belle fille qu'on appeloit *Emire,* et qui étoit moins connue dans toute la ville par sa beauté que par la sévérité de ses mœurs, et surtout par l'indifférence qu'elle conservoit pour tous les hommes, qu'elle voyoit, disoit-elle, sans aucun péril, et sans d'autres dispositions que celles où elle se trouvoit pour ses amies ou pour ses frères. Elle ne croyoit pas la moindre partie de toutes les folies qn'on disoit que l'amour avoit fait faire dans tous les temps; et celles qu'elle avoit vues elle-même, elle ne les pouvoit comprendre : elle ne connoissoit que l'amitié. Une jeune et charmante personne, à qui elle devoit cette expérience, la lui avoit rendue si douce qu'elle ne pensoit qu'à la faire durer, et n'imaginoit pas par quel autre sentiment elle pourroit jamais se refroidir sur celui de l'estime et de la confiance, dont elle étoit si contente. Elle ne parloit que d'*Euphrosyne :* c'étoit le nom de cette fidèle amie, et tout Smyrne ne parloit que d'elle et d'Euphrosyne : leur amitié passoit en proverbe. Émire avoit deux frères qui étoient jeunes, d'une excellente beauté, et dont toutes les femmes de la ville étoient éprises; et il est vrai qu'elle les aima toujours comme une sœur aime ses frères. Il y eut un prêtre de *Jupiter,* qui avoit accès dans la maison de son père, à qui elle plut, qui osa le lui déclarer, et ne s'attira que du mépris. Un vieillard qui, se confiant en sa naissance et en ses grands biens, avoit eu la même audace, eut aussi la même aventure. Elle triomphoit cependant; et c'étoit jusqu'alors au milieu de ses frères, d'un prêtre et d'un vieillard, qu'elle se disoit insensible. Il sembla que le ciel voulut l'exposer à de plus fortes épreuves, qui ne servirent néanmoins qu'à

la rendre plus vaine, et qu'à l'affermir dans la réputation d'une fille[a] que l'amour ne pouvoit toucher. De trois amants que ses charmes lui acquirent successivement, et dont elle ne craignit pas de voir toute la passion, le premier[b], dans un transport amoureux, se perça le sein à ses pieds; le second, plein de désespoir de n'être pas écouté, alla se faire tuer à la guerre de *Crète;* et le troisième mourut de langueur et d'insomnie. Celui qui les devoit venger n'avoit pas encore paru. Ce vieillard qui avoit été si malheureux dans ses amours s'en étoit guéri par des réflexions sur son âge et sur le caractère de la personne à qui il vouloit plaire : il désira de continuer de la voir, et elle le souffrit. Il lui amena un jour son fils, qui étoit jeune, d'une physionomie agréable, et qui avoit une taille fort noble. Elle le vit avec intérêt; et comme il se tut beaucoup en la présence de son père, elle trouva qu'il n'avoit pas assez d'esprit, et désira qu'il en eût davantage. Il la vit seul, parla assez, et avec esprit; mais comme il la regarda peu, et qu'il parla encore moins d'elle et de sa beauté, elle fut surprise et comme indignée qu'un homme si bien fait et si spirituel ne fût pas galant. Elle s'entretint de lui avec son amie, qui voulut le voir. Il n'eut des yeux que pour Euphrosyne, il lui dit qu'elle étoit belle; et Émire, si indifférente, devenue jalouse, comprit que *Ctésiphon* étoit persuadé de ce qu'il disoit, et que non-seulement il étoit galant, mais même qu'il étoit tendre. Elle se trouva depuis ce temps moins libre avec son amie[c]. Elle désira de les voir ensemble une seconde fois

[a] Édit. 4e : « et qu'à affermir la réputation où elle s'étoit établie, d'une fille, etc. »

[b] « De trois amants que ses charmes lui acquirent malgré toutes ses rigueurs, et qui se succédèrent l'un à l'autre, le premier, etc. » (Édit. 4e.)

[c] Édit. 4e-6e : « avec son amie et avec ce nouvel amant de son amie. »

pour être plus éclaircie; et une seconde entrevue lui fit voir encore plus qu'elle ne craignoit de voir, et changea ses soupçons en certitude. Elle s'éloigne d'Euphrosyne, ne lui connoît plus le mérite qui l'avoit charmée, perd le goût de sa conversation; elle ne l'aime plus; et ce changement lui fait sentir que l'amour dans son cœur a pris la place de l'amitié. Ctésiphon et Euphrosyne se voient tous les jours, s'aiment, songent à s'épouser, s'épousent. La nouvelle s'en répand par toute la ville; et l'on publie que deux personnes enfin ont eu cette joie si rare de se marier à ce qu'ils aimoient. Émire l'apprend, et s'en désespère. Elle ressent tout son amour : elle recherche Euphrosyne pour le seul plaisir de revoir Ctésiphon; mais ce jeune mari est encore l'amant de sa femme, et trouve une maîtresse dans une nouvelle épouse; il ne voit dans Émire que l'amie d'une personne qui lui est chère. Cette fille infortunée perd le sommeil, et ne veut plus manger : elle s'affoiblit; son esprit s'égare; elle prend son frère pour Ctésiphon, et elle lui parle comme à un amant; elle se détrompe, rougit de son égarement; elle retombe bientôt dans de plus grands, et n'en rougit plus; elle ne les connoît plus. Alors elle craint les hommes, mais trop tard : c'est sa folie. Elle a des intervalles où sa raison lui revient[a], et où elle gémit de la retrouver. La jeunesse de Smyrne, qui l'a vue si fière et si insensible, trouve que les Dieux l'ont trop punie[1].

[a] « Elle retombe bientôt dans de plus grands, et n'en rougit point; elle ne les connoît point, et tout le monde alors s'en aperçoit; on la resserre, elle ne paroît plus. Elle a des intervalles, etc. » (Édit. 4e.) C'est dans cette édition qu'à paru pour la première fois le nº 81 de ce chapitre.

1. Les clefs ne donnent aucun nom pour cette *Émire,* qui paraît être l'héroïne d'un petit roman de l'invention de La Bruyère, ou le récit de quelque fait connu de lui.

DU COEUR.

[1] Il y a un goût dans la pure amitié où ne peuvent atteindre ceux qui sont nés médiocres.

[2] L'amitié peut subsister entre des gens de différents sexes, exempte même de toute grossièreté. Une femme cependant regarde toujours un homme comme un homme; et réciproquement un homme regarde une femme comme une femme. Cette liaison n'est ni passion ni amitié pure; elle fait une classe à part.

Mer amitié [3] L'amour naît brusquement, sans autre réflexion, par tempérament ou par foiblesse : un trait de beauté nous fixe, nous détermine. L'amitié au contraire se forme peu à peu, avec le temps, par la pratique, par un long commerce. Combien d'esprit, de bonté de cœur, d'attachement, de services et de complaisance dans les amis, pour faire en plusieurs années bien moins que ne fait quelquefois en un moment un beau visage ou une belle main!

[4] Le temps, qui fortifie les amitiés, affoiblit l'amour[a].

[5] Tant que l'amour dure, il subsiste de soi-même, et quelquefois par les choses qui semblent le devoir étein-

[a] Historique du texte. — Cet alinéa et les deux suivants sont de la 4e édition.

dre, par les caprices, par les rigueurs, par l'éloignement, par la jalousie[1]. L'amitié au contraire a besoin de secours : elle périt faute de soins, de confiance et de complaisance.

[6] Il est plus ordinaire de voir un amour extrême qu'une parfaite amitié [2].

[7] L'amour et l'amitié s'excluent l'un l'autre.

[8] Celui qui a eu l'expérience d'un grand amour néglige l'amitié[3]; et celui qui est épuisé sur l'amitié n'a encore rien fait pour l'amour.

[9] L'amour commence par l'amour; et l'on ne sauroit passer de la plus forte amitié qu'à un amour foible.

[10] Rien ne ressemble mieux à une vive amitié que ces liaisons que l'intérêt de notre amour nous fait cultiver.

[11] L'on n'aime bien qu'une seule fois : c'est la première; les amours qui suivent sont moins involontaires.

[12] L'amour qui naît subitement est le plus long à guérir.

1. « L'amour, aussi bien que le feu, ne peut subsister sans un mouvement continuel, et il cesse de vivre, dès qu'il cesse d'espérer ou de craindre. » (La Rochefoucauld, *Maximes*.)

2. « Quelque rare que soit le véritable amour, il l'est encore moins que la véritable amitié. » (La Rochefoucauld, *Maxime* CCCCLXXIII.)

3. « Ce qui fait que la plupart des femmes sont peu touchées de l'amitié, c'est qu'elle est fade quand on a senti de l'amour. » (La Rochefoucauld, *Maxime* CCCCXL.)

[13] L'amour qui croît peu à peu et par degrés ressemble trop à l'amitié pour être une passion violente.

[14] Celui qui aime assez pour vouloir aimer un million de fois plus qu'il ne fait, ne cède en amour qu'à celui qui aime plus qu'il ne voudroit.

[15] Si j'accorde que dans la violence d'une grande passion on peut aimer quelqu'un plus que soi-même, à qui ferai-je plus de plaisir, ou à ceux qui aiment, ou à ceux qui sont aimés?

[16] Les hommes souvent veulent aimer, et ne sauroient y réussir : ils cherchent leur défaite sans pouvoir la rencontrer, et si j'ose ainsi parler, ils sont contraints de devenir libres.

[17] Ceux qui s'aiment d'abord avec la plus violente passion contribuent bientôt chacun de leur part à s'aimer moins, et ensuite à ne s'aimer plus. Qui, d'un homme ou d'une femme, met davantage du sien dans cette rupture, il n'est pas aisé de le décider. Les femmes accusent les hommes d'être volages, et les hommes disent qu'elles sont légères[a].

[18] Quelque délicat que l'on soit en amour, on pardonne plus de fautes que dans l'amitié.

[19] C'est une vengeance douce à celui qui aime beau-

[a] Cet alinéa et les onze suivants sont de la 4e édition.

coup de faire, par tout son procédé, d'une personne ingrate une très-ingrate.

[20] Il est triste d'aimer sans une grande fortune, et qui nous donne les moyens de combler ce que l'on aime, et le rendre si heureux qu'il n'ait plus de souhaits à faire.

[21] S'il se trouve une femme pour qui l'on ait eu une grande passion et qui ait été indifférente, quelques importants services qu'elle nous rende dans la suite de notre vie, l'on court un grand risque d'être ingrat.

[22] Une grande reconnoissance emporte avec soi beaucoup de goût et d'amitié pour la personne qui nous oblige.

[23] Être avec des gens qu'on aime[a], cela suffit; rêver, leur parler, ne leur parler point, penser à eux, penser à des choses plus indifférentes, mais auprès d'eux, tout est égal[1].

[24] Il n'y a pas si loin de la haine à l'amitié que de l'antipathie.

[a] La Bruyère avait mis d'abord : « Être avec les gens qu'on aime. » (Édit. 4e-7e.)

1. J.-J. Rousseau, *Nouvelle Héloïse,* V, 3 : « La conversation des amis ne tarit jamais, dit-on. Il est vrai, la langue fournit un babil facile aux attachements médiocres; mais, amitié, amitié, sentiment vif et céleste, quels discours sont dignes de toi? Quel langage ose être ton interprète? Jamais ce qu'on dit à son ami peut-il valoir tout ce qu'on sent à ses côtés? »

[25] Il semble qu'il est moins rare de passer de l'antipathie à l'amour qu'à l'amitié.

[26] L'on confie son secret dans l'amitié, mais il échappe dans l'amour.

L'on peut avoir la confiance de quelqu'un sans en avoir le cœur. Celui qui a le cœur n'a pas besoin[a] de révélation ou de confiance; tout lui est ouvert.

[27] L'on ne voit dans l'amitié que les défauts qui peuvent nuire à nos amis. L'on ne voit en amour de défauts dans ce qu'on aime que ceux dont on souffre soi-même.

[28] Il n'y a qu'un premier dépit en amour, comme la première faute dans l'amitié, dont on puisse faire un bon usage.

[29] Il semble que, s'il y a un soupçon injuste, bizarre et sans fondement, qu'on ait une fois appelé jalousie, cette autre jalousie qui est un sentiment juste, naturel, fondé en raison et sur l'expérience, mériteroit un autre nom.

Le tempérament a beaucoup de part à la jalousie, et elle ne suppose pas toujours une grande passion[1]. C'est cependant un paradoxe qu'un violent amour sans délicatesse.

Il arrive souvent que l'on souffre tout seul de la déli-

[a] L'auteur avait mis d'abord : « n'a plus besoin. » (Édit. 4e-7e.)

1. « Il y a une certaine sorte d'amour dont l'excès empêche la jalousie. » (La Rochefoucauld, *Maxime* CCCXXXVI.)

catesse. L'on souffre de la jalousie et l'on fait souffrir les autres.

Celles qui ne nous ménagent sur rien, et ne nous épargnent nulles occasions de jalousie, ne mériteroient de nous aucune jalousie, si l'on se régloit plus par leurs sentiments et leur conduite que par son cœur[a 1].

[30] Les froideurs et les relâchements dans l'amitié ont leurs causes. En amour, il n'y a guère d'autre raison de ne s'aimer plus que de s'être trop aimés.

[31] L'on n'est pas plus maître de toujours aimer qu'on l'a été de ne pas aimer[2].

[32] Les amours meurent par le dégoût, et l'oubli les enterre.

[33] Le commencement et le déclin de l'amour se font sentir par l'embarras où l'on est de se trouver seuls.

[34] Cesser d'aimer, preuve sensible que l'homme est borné, et que le cœur a ses limites.

[a] Le § 29 et les cinq suivants sont de la 4e édition.

---

1. « Les infidélités devroient éteindre l'amour, et il ne faudroit point être jaloux quand on a sujet de l'être : il n'y a que les personnes qui évitent de donner de la jalousie qui soient dignes qu'on en ait pour elles. » (La Rochefoucauld, *Maxime* CCCLIX.)

2. La Rochefoucauld, *Maximes*, 1re édition (1665), n° LXXXI : « Comme on n'est jamais en liberté d'aimer ou de cesser d'aimer, l'amant ne peut se plaindre avec justice de l'inconstance de sa maîtresse, ni elle de la légèreté de son amant. »

C'est foiblesse que d'aimer; c'est souvent une autre foiblesse que de guérir.

On guérit comme on se console : on n'a pas dans le cœur de quoi toujours pleurer et toujours aimer [1].

[35] Il devroit y avoir dans le cœur des sources inépuisables [a] de douleur pour de certaines pertes. Ce n'est guère par vertu ou par force d'esprit que l'on sort d'une grande affliction : l'on pleure amèrement, et l'on est sensiblement touché; mais l'on est ensuite si foible ou si léger que l'on se console [b] [2].

[36] Si une laide se fait aimer, ce ne peut être qu'éperdument; car il faut que ce soit ou par une étrange

[a] La Bruyère avait mis d'abord : « des fonds inépuisables. » (Édit. 1e-3e).

[b] Dans les trois premières éditions, cette pensée est au chapitre de *l'Homme*.

---

1. Vauvenargues : « Il n'y a point de perte que l'on sente si vivement et si peu de temps que celle d'une femme aimée. »

2. La Rochefoucauld, *Maxime* cccxxv : « Nous nous consolons souvent par foiblesse des maux dont la raison n'a pas la force de nous consoler. » Pascal, *Pensées :* « D'où vient que cet homme qui a perdu depuis peu son fils unique, et qui, accablé de procès et de querelles, étoit le matin si troublé, n'y pense plus maintenant? Ne vous étonnez pas : il est tout occupé à voir là où passera un cerf que les chiens poursuivent depuis six heures. Il n'en faut pas davantage pour l'homme, quelque plein de tristesse qu'il soit. Si on peut gagner sur lui de le faire entrer en quelque divertissement, le voilà heureux pendant ce temps-là. » Chateaubriand : « Que dis-je! ô vanité des vanités ! Que parlé-je de la puissance des amitiés de la terre? Si un homme revenait à la lumière quelques années après sa mort, je doute qu'il fût reçu avec joie par ceux-là mêmes qui ont donné le plus de larmes à sa mémoire : tant on forme vite d'autres liaisons, tant on prend facilement d'autres habitudes, tant l'inconstance est naturelle à l'homme, tant notre vie est peu de chose, même dans le cœur de nos amis ! »

foiblesse de son amant, ou par de plus secrets et de plus invincibles charmes que ceux de la beauté[a].

[37] L'on est encore longtemps à se voir par habitude, et à se dire de bouche que l'on s'aime, après que les manières disent qu'on ne s'aime plus[1].

[38] Vouloir oublier quelqu'un, c'est y penser. L'amour a cela de commun avec les scrupules, qu'il s'aigrit par les réflexions et les retours que l'on fait pour s'en délivrer. Il faut, s'il se peut, ne point songer à sa passion pour l'affoiblir.

[39] L'on veut faire tout le bonheur, ou, si cela ne se peut ainsi, tout le malheur de ce qu'on aime[b][2].

[40] Regretter ce que l'on aime est un bien, en comparaison de vivre avec ce que l'on hait.

[41] Quelque désintéressement qu'on ait à l'égard de ceux qu'on aime, il faut quelquefois se contraindre pour eux et avoir la générosité de recevoir[3].

[a] Cet alinéa et le suivant sont de la 4e édition.
[b] Édition 4e.

---

1. « On a bien de la peine à rompre quand on ne s'aime plus. » (La Rochefoucauld, *Maxime* CCCLI.)

2. La Rochefoucauld : « Il n'y a point de passion où l'amour de soi-même règne si puissamment que dans l'amour, et l'on est souvent plus disposé à sacrifier le repos de ce qu'on aime qu'à perdre le sien. » — « Si l'on juge de l'amour par la plupart de ses effets, il ressemble plus à la haine qu'à l'amitié. »

3. « Si en l'amitié de quoy je parle, l'un pouvoit donner à l'aultre, ce seroit celuy qui recevroit le bienfaict qui obligeroit son compaignon; car

Celui-là peut prendre, qui goûte un plaisir aussi délicat à recevoir que son ami en sent à lui donner[a].

[42] Donner, c'est agir : ce n'est pas souffrir de ses bienfaits, ni céder à l'importunité ou à la nécessité de ceux qui nous demandent[b].

[43] Si l'on a donné à ceux que l'on aimoit, quelque chose qu'il arrive[c], il n'y a plus d'occasions où l'on doive songer à ses bienfaits[d].

[44] On a dit en latin[1] qu'il coûte moins cher de haïr que d'aimer, ou si l'on veut, que l'amitié est plus à charge que la haine. Il est vrai qu'on est dispensé de donner à ses ennemis; mais ne coûte-t-il rien de s'en venger? Ou, s'il est doux et naturel de faire du mal à ce que l'on hait, l'est-il moins de faire du bien à ce qu'on aime? Ne seroit-il pas dur et pénible de ne lui en point faire[e]?

[a] Édition 4e.

[b] Édition 5e.

[c] La Bruyère avait mis d'abord (édit. 4e et 5e) : « Quelque chose qui arrive. »

[d] Édition 4e.

[e] Éditions 6e-9e : « de ne leur en point faire. » Y a-t-il là une faute d'impression? ou bien plutôt n'est-ce pas une *syllepse,* et ce *leur* se rapporte-t-il à l'idée de *ceux que l'on aime,* comprise dans *ce qu'on aime?*

---

cherchant l'un et l'aultre, plus que toute aultre chose, de s'entrebienfaire, celui qui en preste la matière et l'occasion est celuy-là qui faict le liberal, donnant ce contentement à son amy d'effectuer en son endroict ce qu'il désire le plus... » (Montaigne, *Essais,* liv. I, chap. XXII, *de l'Amitié.*)

1. *Discordia fit carior concordia.*

(PUBLIUS SYRUS.)

[45] Il y a du plaisir à rencontrer les yeux de celui à qui l'on vient de donner.

[46] Je ne sais si un bienfait qui tombe sur un ingrat, et ainsi sur un indigne, ne change pas de nom, et s'il méritoit plus de reconnoissance[a 1].

[47] La libéralité consiste moins à donner beaucoup qu'à donner à propos[b 2].

[48] S'il est vrai que la pitié ou la compassion soit un retour vers nous-mêmes qui nous met en la place des malheureux, pourquoi tirent-ils de nous si peu de soulagement dans leurs misères?

Il vaut mieux s'exposer à l'ingratitude que de manquer aux misérables[c].

[49] L'expérience confirme que la mollesse ou l'indulgence pour soi et la dureté pour les autres n'est qu'un seul et même vice.

[50] Un homme dur au travail et à la peine, inexorable à soi-même, n'est indulgent aux autres que par un excès de raison.

[a] Édition 5e.
[b] Édition 7e.
[c] Le § 48 et les trois suivants sont de la 5e édition.

---

1. La Rochefoucauld dit, à un autre point de vue (*Maxime* CCCVII) : « Ce n'est pas un grand malheur d'obliger des ingrats, mais c'en est un insupportable d'être obligé à un malhonnête homme. »

2. « Assez de gens méprisent le bien, mais peu savent le donner. » (La Rochefoucauld, *Maxime* CCCI.)

[51] Quelque désagrément qu'on ait à se trouver chargé d'un indigent, l'on goûte à peine les nouveaux avantages qui le tirent enfin de notre sujétion : de même la joie que l'on reçoit de l'élévation de son ami est un peu balancée par la petite peine qu'on a de le voir au-dessus de nous ou s'égaler à nous. Ainsi l'on s'accorde mal avec soi-même : car l'on veut des dépendants, et qu'il n'en coûte rien ; l'on veut aussi le bien de ses amis, et s'il arrive, ce n'est pas toujours par s'en réjouir que l'on commence.

[52] On convie, on invite, on offre sa maison, sa table, son bien et ses services : rien ne coûte qu'à tenir parole[a].

[53] C'est assez pour soi d'un fidèle ami ; c'est même beaucoup de l'avoir rencontré : on ne peut en avoir trop pour le service des autres[b].

[54] Quand on a assez fait auprès de certaines personnes pour avoir dû se les acquérir, si cela ne réussit point, il y a encore une ressource, qui est de ne plus rien faire[c].

[55] Vivre avec ses ennemis comme s'ils devoient un jour être nos amis[1], et vivre avec nos amis comme s'ils

[a] Édition 7e.
[b] Édition 4e.
[c] Voir la note [b] au § 50 du chapitre des *Femmes*.

---

1. *Ita amicum habeas, posse inimicum fieri ut putes.*
(Publius Syrus.)

« Ce precepte, qui est si abominable en ceste souveraine et maistresse amitié, il est salubre en l'usage des amitiez ordinaires et coustumières, à

pouvoient devenir nos ennemis, n'est ni selon la nature de la haine, ni selon les règles de l'amitié ; ce n'est point une maxime morale, mais politique[a].

[56] On ne doit pas se faire des ennemis de ceux qui, mieux connus, pourroient avoir rang entre nos amis. On doit faire choix d'amis si sûrs et d'une si exacte probité, que venant à cesser de l'être, ils ne veuillent pas abuser de notre confiance, ni se faire craindre comme ennemis[b].

[57] Il est doux de voir ses amis par goût et par estime ; il est pénible de les cultiver par intérêt : c'est *solliciter*[c].

[58] Il faut briguer la faveur de ceux à qui l'on veut du bien, plutôt que de ceux de qui l'on espère du bien[d].

[59] On ne vole point des mêmes ailes pour sa fortune que l'on fait pour des choses frivoles et de fantaisie. Il y a un sentiment de liberté à suivre ses caprices, et tout au contraire de servitude à courir pour son établissement : il est naturel de le souhaiter beaucoup et d'y travailler peu, de se croire digne de le trouver sans l'avoir cherché[e].

[60] Celui qui sait attendre le bien qu'il souhaite, ne prend pas le chemin de se désespérer s'il ne lui arrive pas ;

[a] Cet alinéa et le suivant sont de la 5e édition.
[b] Éditions 7e et 8e : « comme nos ennemis. »
[c] Édition 4e. Le mot *solliciter* n'est souligné qu'à partir de la 6e.
[d] Édition 7e.
[e] Édition 4e.

---

l'endroict desquelles il fault employer le mot qu'Aristote avoit très-familier : « O mes amys! il n'y a nul amy. » (Montaigne, *Essais*, liv. I, chap. XXVII.

et celui au contraire qui désire une chose avec une grande impatience, y met trop du sien pour en être assez récompensé par le succès[a].

[61] Il y a de certaines gens qui veulent si ardemment et si déterminément une certaine chose, que de peur de la manquer, ils n'oublient rien de ce qu'il faut faire pour la manquer[b].

[62] Les choses les plus souhaitées n'arrivent point; ou si elles arrivent, ce n'est ni dans le temps ni dans les circonstances où elles auroient fait un extrême plaisir[c].

[63] Il faut rire avant que d'être heureux, de peur de mourir sans avoir ri.

[64] La vie est courte, si elle ne mérite ce nom que lorsqu'elle est agréable, puisque, si l'on cousoit ensemble toutes les heures que l'on passe avec ce qui plaît, l'on feroit à peine d'un grand nombre d'années une vie de quelques mois.

[65] Qu'il est difficile d'être content de quelqu'un!

[66] On ne pourroit se défendre de quelque joie à voir périr un méchant homme : l'on jouiroit alors du fruit de sa haine, et l'on tireroit de lui tout ce qu'on en peut espérer, qui est le plaisir de sa perte[1]. Sa mort enfin arrive,

[a] Édition 5e.
[b] Édition 7e.
[c] Cet alinéa et le suivant sont de la 4e édition.

1. Est-ce, comme on l'a dit, une allusion au bruit de la mort de Guil-

mais dans une conjoncture où nos intérêts ne nous permettent pas de nous en réjouir : il meurt trop tôt ou trop tard[a].

[67] Il est pénible à un homme fier de pardonner à celui qui le surprend en faute, et qui se plaint de lui avec raison : sa fierté ne s'adoucit que lorsqu'il reprend ses avantages, et qu'il met l'autre dans son tort[b].

[68] Comme nous nous affectionnons de plus en plus aux personnes à qui nous faisons du bien, de même nous haïssons violemment ceux que nous avons beaucoup offensés.

[69] Il est également difficile d'étouffer dans les commencements le sentiment des injures, et de le conserver après un certain nombre d'années[c] [1].

[70] C'est par foiblesse que l'on hait un ennemi, et que l'on songe à s'en venger ; et c'est par paresse que l'on s'apaise, et qu'on ne se venge point[d] [2].

[a] Édition 5e.
[b] Édition 4e.
[c] Dans les trois premières éditions, cet alinéa est au chapitre de *l'Homme*.
[d] Édition 7e.

---

laume III, qui courut à Paris en 1690, l'année où parut cette pensée, et qui donna lieu à des manifestations aussi ridicules que malséantes? Guillaume III ne mourut du reste qu'en 1701, après La Bruyère. Il est probable qu'il n'est pas ici question des sentiments d'hostilité contre des personnages publics.

1. La Rochefoucauld, *Maxime* XIV. « Les hommes ne sont pas sujets à perdre le souvenir des bienfaits et des injures; ils haïssent même ceux qui les ont obligés, et cessent de haïr ceux qui leur ont fait des outrages. L'application à récompenser le bien et à se venger du mal leur paroît une servitude à laquelle ils ont peine de se soumettre. »

2. « La réconciliation avec nos ennemis n'est qu'un désir de rendre

[71] Il y a bien autant de paresse que de foiblesse à se laisser gouverner[a].

Il ne faut pas penser à gouverner un homme tout d'un coup, et sans autre préparation, dans une affaire importante et qui seroit capitale à lui ou aux siens; il sentiroit d'abord l'empire et l'ascendant qu'on veut prendre sur son esprit, et il secoueroit le joug par honte ou par caprice : il faut tenter auprès de lui les petites choses, et de là le progrès jusqu'aux plus grandes est immanquable. Tel ne pouvoit au plus dans les commencements qu'entreprendre de le faire partir pour la campagne ou retourner à la ville, qui finit par lui dicter un testament où il réduit son fils à la légitime[b][1].

Pour gouverner quelqu'un longtemps et absolument, il faut avoir la main légère, et ne lui faire sentir que le moins qu'il se peut sa dépendance[c].

Tels se laissent gouverner jusqu'à un certain point, qui au delà sont intraitables et ne se gouvernent plus : on perd tout à coup la route de leur cœur et de leur esprit; ni hauteur ni souplesse, ni force ni industrie ne les peuvent dompter : avec cette différence que quelques-uns sont

[a] Cette pensée a été publiée pour la première fois dans la 5e édition. Elle s'y trouvait, ainsi que dans la 6e édition, au chapitre de *l'Homme.*

[b] Édition 7e.

[c] Édition 7e.

---

notre condition meilleure, une lassitude de la guerre, et une crainte de quelque mauvais événement. » (La Rochefoucauld, n° LXXXII.)

1. « *La légitime,* droit que la loi donne aux enfants sur les biens de leur père et mère, et qui leur est acquis en sorte qu'on ne les en peut priver par une disposition contraire. *La légitime* des enfants, selon la coutume de Paris, est la moitié de ce que chacun auroit eu *ab intestat.* » (*Dictionnaire* de Furetière.)

ainsi faits par raison et avec fondement, et quelques autres par tempérament et par humeur[a].

Il se trouve des hommes qui n'écoutent ni la raison ni les bons conseils, et qui s'égarent volontairement par la crainte qu'ils ont d'être gouvernés[b].

D'autres consentent d'être gouvernés par leurs amis en des choses presque indifférentes, et s'en font un droit de les gouverner à leur tour en des choses graves et de conséquence[c].

Drance[1] veut passer pour gouverner son maître, qui n'en croit rien, non plus que le public : parler sans cesse à un grand que l'on sert, en des lieux et en des temps où il convient le moins, lui parler à l'oreille ou en des termes mystérieux, rire jusqu'à éclater en sa présence, lui couper la parole, se mettre entre lui et ceux qui lui parlent, dédaigner ceux qui viennent faire leur cour, ou attendre impatiemment qu'ils se retirent, se mettre proche de lui en une posture trop libre, figurer avec lui le dos appuyé à une cheminée, le tirer par son habit, lui marcher sur les talons, faire le familier, prendre des libertés, marquent mieux un fat qu'un favori[d].

Un homme sage ni ne se laisse gouverner, ni ne cherche

[a] Édition 7e.
[b] Édition 7e.
[c] Édition 7e.
[d] Édition 7e.

---

1. Selon toutes les clefs, *Drance* serait le comte de Clermont-Tonnerre, premier gentilhomme de la chambre de Monsieur. Il est dépeint par Saint-Simon comme un homme de beaucoup d'esprit, mais fort inconséquent dans ses propos, lesquels n'épargnaient ni Monsieur, qui était, selon lui, « la plus sotte femme du monde, » ni Madame, « le plus sot homme qu'il eût jamais vu. » (Tome Ier, p. 220 ; t. V, p. 68.)

à gouverner les autres : il veut que la raison gouverne seule, et toujours[a].

Je ne haïrois pas d'être livré par la confiance à une personne raisonnable, et d'en être gouverné en toutes choses, et absolument, et toujours : je serois sûr de bien faire, sans avoir le soin de délibérer; je jouirois de la tranquillité de celui qui est gouverné par la raison[b].

[72] Toutes les passions sont menteuses : elles se déguisent autant qu'elles le peuvent aux yeux des autres; elles se cachent à elles-mêmes. Il n'y a point de vice qui n'ait une fausse ressemblance avec quelque vertu, et qui ne s'en aide[c].

[73] On ouvre un livre de dévotion, et il touche; on en ouvre un autre qui est galant, et il fait son impression. Oserai-je dire que le cœur seul concilie les choses contraires, et admet les incompatibles[d] ?

[74] Les hommes rougissent moins de leurs crimes que de leurs foiblesses et de leur vanité[1]. Tel est ouvertement injuste, violent, perfide, calomniateur, qui cache son amour ou son ambition, sans autre vue que de la cacher[e].

[a] Édition 6e. (Cette pensée était d'abord au chapitre des *Jugements*.)

[b] Édition 7e.

[c] Édition 5e. Dans toutes les éditions originales on lit à la fin de cet alinéa : « et *qu'il* ne s'en aide, » leçon qui a paru à tous les éditeurs, sauf à M. Servois, une faute d'impression. Nous ne saurions voir là qu'une erreur typographique qui aura échappé à La Bruyère.

[d] Édition 5e.

[e] Cet alinéa et les deux suivants sont de la 5e édition.

---

1. « Ce n'est pas ce qui est criminel qui coûte le plus à dire, c'est ce qui est ridicule et honteux. » (J.-J. Rousseau, *Confessions*.)

[75] Le cas n'arrive guère où l'on puisse dire : « J'étois ambitieux ; » ou on ne l'est point, ou on l'est toujours ; mais le temps vient où l'on avoue que l'on a aimé.

[76] Les hommes commencent par l'amour, finissent par l'ambition, et ne se trouvent souvent dans une assiette plus tranquille que lorsqu'ils meurent.

ambition

[77] Rien ne coûte moins à la passion que de se mettre au-dessus de la raison : son grand triomphe est de l'emporter sur l'intérêt[a].

[78] L'on est plus sociable et d'un meilleur commerce par le cœur que par l'esprit[1].

[79] Il y a de certains grands sentiments, de certaines actions nobles et élevées, que nous devons moins à la force de notre esprit qu'à la bonté de notre nature.

[80] Il n'y a guère au monde un plus bel excès que celui de la reconnoissance.

[81] Il faut être bien dénué d'esprit, si l'amour, la malignité, la nécessité n'en font pas trouver[b].

[82] Il y a des lieux que l'on admire : il y en a d'autres qui touchent[2], et où l'on aimeroit à vivre.

[a] Édition 4e.
[b] Édition 4e.

---

1. « La confiance fournit plus à la conversation que l'esprit. » (La Rochefoucauld, *Maxime* CCCCXXI.)
2. Lamartine :

> Objets inanimés, avez-vous donc une âme,
> Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ?

Il me semble que l'on dépend des lieux pour l'esprit, l'humeur, la passion, le goût et les sentiments[1].

[83] Ceux qui font bien mériteroient seuls d'être enviés, s'il n'y avoit encore un meilleur parti à prendre, qui est de faire mieux : c'est une douce vengeance contre ceux qui nous donnent cette jalousie[a].

[84] Quelques-uns se défendent d'aimer et de faire des vers, comme de deux foibles qu'ils n'osent avouer, l'un du cœur, l'autre de l'esprit.

[85] Il y a quelquefois dans le cours de la vie de si chers plaisirs et de si tendres engagements que l'on nous défend, qu'il est naturel de désirer du moins qu'ils fussent permis : de si grands charmes ne peuvent être surpassés que par celui de savoir y renoncer par vertu.

[a] Édition 4e.

1. La Bruyère indique ici un point de vue développé depuis par Montesquieu dans l'*Esprit des lois,* l'influence des climats.

DE LA SOCIÉTÉ

ET

DE LA CONVERSATION[1].

[1] Un caractère bien fade est celui de n'en avoir aucun.

[2] C'est le rôle d'un sot d'être importun : un homme habile sent s'il convient ou s'il ennuie; il sait disparoître le moment qui précède celui où il seroit de trop quelque part.

[3] L'on marche sur les mauvais plaisants, et il pleut par tout pays de cette sorte d'insectes. Un bon plaisant est une pièce rare; à un homme qui est né tel, il est encore fort délicat d'en soutenir longtemps le personnage; il n'est pas ordinaire que celui qui fait rire se fasse estimer.

[4] Il y a beaucoup d'esprits obscènes, encore plus de médisants ou de satiriques, peu de délicats. Pour badiner

1. Ce sujet a été traité à diverses époques, et toujours, comme ici, au point de vue du présent. Il est intéressant de voir dans chaque ouvrage la marque du temps. Citons en particulier Montaigne, *Essais*, III, 3; Balzac, *Lettres sur la Conversation;* Mlle de Scudéry, *Conversations sur divers sujets :* de la Conversation, etc.; le P. André, *De la Conversation;* Nicole, *Essais*, t. II; Delille, *la Conversation, poëme en sept chants;* l'abbé Morellet, *Essai sur la Conversation.* M. Deschanel a écrit une *Histoire de la Conversation* (1858).

avec grâce, et rencontrer heureusement sur les plus petits sujets, il faut trop de manières, trop de politesse, et même trop de fécondité : c'est créer que de railler ainsi, et faire quelque chose de rien[1].

[5] Si l'on faisoit une sérieuse attention à tout ce qui se dit de froid, de vain et de puéril dans les entretiens ordinaires, l'on auroit honte de parler ou d'écouter, et l'on se condamneroit peut-être à un silence perpétuel, qui seroit une chose pire dans le commerce que les discours inutiles. Il faut donc s'accommoder à tous les esprits, permettre comme un mal nécessaire le récit des fausses nouvelles, les vagues réflexions sur le gouvernement présent ou sur l'intérêt des princes, le débit des beaux sentiments, et qui reviennent toujours les mêmes; il faut laisser *Aronce*[2] parler proverbe, et *Mélinde* parler de soi, de ses vapeurs, de ses migraines et de ses insomnies [a].

[6] L'on voit des gens[3] qui, dans les conversations ou dans le peu de commerce que l'on a avec eux, vous dé-

[a] Historique du texte. — Édition 4e.

1. « Plus on mettra de cet esprit mince et brillant dans un écrit, moins il aura de nerf et de lumière, à moins que cet esprit ne soit lui-même le fond du sujet, et que l'écrivain n'ait pas eu d'autre objet que la plaisanterie; alors l'art de dire de petites choses devient peut-être plus difficile que l'art d'en dire de grandes. » (Buffon, *Discours de réception à l'Académie française.*)

2. Selon les clefs du XVIIIe siècle, *Aronce* serait Perrault. Les clefs ne désignent personne pour *Mélinde.*

3. Les clefs du XVIIIe siècle mettent ici : « Contre les précieuses. » Erreur fondée sur un anachronisme. Il n'y avait plus de *précieuses* au temps de La Bruyère, si ce n'est peut-être en province, comme déjà au temps de Molière. Il ne s'agit pas ici du genre précieux, mais d'une autre sorte d'affectation, celle des *diseurs de phébus* (voir l'alinéa suivant), affectation dont Mme de La Fayette a fait, dans une lettre, une imitation satirique.

goûtent par leurs ridicules expressions, par la nouveauté[1] et j'ose dire par l'impropriété des termes dont ils se servent, comme par l'alliance de certains mots qui ne se rencontrent ensemble que dans leur bouche, et à qui ils font signifier des choses que leurs premiers inventeurs n'ont jamais eu intention de leur faire dire. Ils ne suivent en parlant ni la raison ni l'usage, mais leur bizarre génie, que l'envie de toujours plaisanter, et peut-être de briller, tourne insensiblement à un jargon qui leur est propre, et qui devient enfin leur idiome naturel; ils accompagnent un langage si extravagant d'un geste affecté et d'une prononciation qui est contrefaite. Tous sont contents d'eux-mêmes et de l'agrément de leur esprit, et l'on ne peut pas dire qu'ils en soient entièrement dénués; mais on les plaint de ce qu'ils en ont[2]; et ce qui est pire, on en souffre[a].

[7] Que dites-vous? Comment? Je n'y suis pas; vous plairoit-il de recommencer? J'y suis encore moins. Je devine enfin : vous voulez, *Acis*, me dire qu'il fait froid; que ne disiez-vous : « il fait froid? » Vous voulez m'apprendre qu'il pleut ou qu'il neige; dites : « Il pleut, il neige. » Vous me trouvez bon visage, et vous désirez de m'en féliciter; dites : « Je vous trouve bon visage. » — Mais, répondez-vous, cela est bien uni et bien clair; et d'ailleurs qui ne pourroit pas en dire autant? — Qu'im-

[a] Édition 4e.

---

1. Boursault (1638-1701) a fait une comédie sur les *Mots à la mode*.
2. L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.

(Gresset, *le Méchant*.)

porte, Acis? Est-ce un si grand mal[a] d'être entendu quand on parle, et de parler comme tout le monde? Une chose vous manque, Acis, à vous et à vos semblables les diseurs de *phébus*[1]; vous ne vous en défiez point, et je vais vous jeter dans l'étonnement : une chose vous manque, c'est l'esprit. Ce n'est pas tout : il y a en vous une chose de trop, qui est l'opinion d'en avoir plus que les autres; voilà la source de votre pompeux galimatias, de vos phrases embrouillées, et de vos grands mots qui ne signifient rien[2]. Vous abordez cet homme, ou vous entrez dans cette chambre; je vous tire par votre habit, et vous dis à l'oreille : « Ne songez point à avoir de l'esprit, n'en ayez point, c'est votre rôle, ayez, si vous pouvez, un langage simple, et tel que l'ont ceux en qui vous ne trouvez aucun esprit; peut-être alors croira-t-on que vous en avez[b]. »

[8] Qui peut se promettre d'éviter dans la société des hommes la rencontre de certains esprits vains, légers, familiers, délibérés, qui sont toujours dans une compagnie ceux qui parlent, et qu'il faut que les autres écoutent? On les entend de l'antichambre; on entre impunément et sans crainte de les interrompre ; ils continuent leur récit sans la moindre attention pour ceux qui entrent ou qui sortent, comme pour le rang ou le mérite des personnes qui composent le cercle; ils font taire celui qui commence à conter une nouvelle, pour la dire de leur façon, qui est la meil-

[a] La Bruyère avait mis d'abord : « Est-ce un si grand malheur. » (Éditions 5e et 6e.)

[b] Édition 5e.

1. Voyez ce mot dans le *Lexique*.

2. Molière *Femmes savantes*, II, 7 :

On cherche ce qu'il dit après qu'il a parlé.

leure : ils la tiennent de *Zamet*, de *Ruccelay*, ou de *Concini*[1], qu'ils ne connoissent point, à qui ils n'ont jamais parlé, et qu'ils traiteroient de *Monseigneur* s'ils leur parloient; ils s'approchent quelquefois de l'oreille du plus qualifié de l'assemblée, pour le gratifier d'une circonstance que personne ne sait, et dont ils ne veulent pas que les autres soient instruits; ils suppriment quelques noms pour déguiser l'histoire qu'ils racontent, et pour détourner les applications; vous les priez, vous les pressez inutilement : il y a des choses qu'ils ne diront pas, il y a des gens qu'ils ne sauroient nommer, leur parole y est engagée, c'est le dernier secret, c'est un mystère : outre que vous leur demandez l'impossible, car sur ce que vous voulez apprendre d'eux, ils ignorent le fait et les personnes[a 2].

[9] *Arrias* a tout lu, a tout vu, il veut le persuader ainsi;

[a] Édition 4e.

---

1. Sans dire *Monsieur*. (*Note de La Bruyère.*) —

> Il tutaye en parlant ceux du plus haut étage,
> Et le nom de *Monsieur* est chez lui hors d'usage.
>
> (MOLIÈRE, *le Misanthrope*, acte II, scène IV.)

— Au lieu de citer de grands personnages de son temps, La Bruyère, selon son habitude, dépayse le lecteur. Il cite trois courtisans du temps de Marie de Médicis : Zamet, venu à la cour de France à la suite de Catherine de Médicis, et qui s'y maintint jusqu'au moment où il mourut (1614); l'abbé Ruccellaï, l'un des favoris de Concini, mort en 1627; enfin Concini lui-même, le maréchal d'Ancre, dont on sait les intrigues, la fortune et la mort (1617).

2. Quelques traits de cette peinture semblent s'appliquer à Saumery, gentilhomme du duc de Bourgogne : « Il ne parloit qu'à l'oreille ou sa main devant sa bouche... Toujours des riens qu'il ramassoit mystérieusement... Il avoit pris l'habitude de ne dire *Monsieur* de personne, et il citoit de la sorte les plus considérables personnages, dont il se donnoit pour avoir eu la confiance, et qui lui avoient dit ceci ou appris cela. » (Saint-Simon, t. II et t. VII.)

c'est un homme universel, et il se donne pour tel : il aime mieux mentir que de se taire ou de paroître ignorer quelque chose. On parle à la table d'un grand d'une cour du Nord : il prend la parole, et l'ôte à ceux qui alloient dire ce qu'ils en savent ; il s'oriente dans cette région lointaine comme s'il en étoit originaire ; il discourt des mœurs de cette cour, des femmes du pays, de ses lois et de ses coutumes ; il récite des historiettes qui y sont arrivées ; il les trouve plaisantes, et il en rit le premier jusqu'à éclater. Quelqu'un se hasarde de le contredire, et lui prouve nettement qu'il dit des choses qui ne sont pas vraies. Arrias ne se trouble point, prend feu au contraire contre l'interrupteur : « Je n'avance, lui dit-il, je ne raconte rien que je ne sache d'original : je l'ai appris de *Sethon*, ambassadeur de France dans cette cour, revenu à Paris depuis quelques jours, que je connois familièrement, que j'ai fort interrogé, et qui ne m'a caché aucune circonstance. » Il reprenoit le fil de sa narration avec plus de confiance qu'il ne l'avoit commencée, lorsque l'un des conviés lui dit : « C'est Sethon à qui vous parlez, lui-même, et qui arrive de son ambassade[a 1]. »

[a] Édition 8e. — On lit dans cette édition à la fin de cet alinéa : « et qui arrive *fraîchement* de son ambassade. » L'adverbe a-t-il été omis depuis à l'impression, ou supprimé comme superflu ?

---

1. La Bruyère s'est souvenu, pour son *Arrias*, du *Grand Parleur* de Théophraste. *Arrias*, selon les clefs du XVIIIe siècle, serait M. Robert de Châtillon, conseiller au Châtelet, et pareille aventure lui serait arrivée. Delille a mis en vers ce caractère dans son poëme de la *Conversation* (chant II). Montesquieu, dans les *Lettres persanes*, fait un portrait qui a quelque ressemblance avec celui d'*Arrias* : « Je me trouvai l'autre jour dans une compagnie, où je vis un homme bien content de lui. Dans un quart d'heure il décida trois questions de morale, quatre problèmes historiques, cinq points de physique. Je n'ai jamais vu un décisionnaire si universel : son esprit ne fut jamais suspendu par le moindre doute. On laissa

[10] Il y a un parti à prendre dans les entretiens entre une certaine paresse qu'on a de parler, ou quelquefois un esprit abstrait, qui, nous jetant loin du sujet de la conversation, nous fait faire ou de mauvaises demandes ou de sottes réponses, et une attention importune qu'on a au moindre mot qui échappe, pour le relever, badiner autour, y trouver un mystère que les autres n'y voient pas, y chercher de la finesse et de la subtilité, seulement pour avoir occasion d'y placer la sienne [a].

[11] Être infatué de soi, et s'être fortement persuadé qu'on a beaucoup d'esprit, est un accident qui n'arrive guère qu'à celui qui n'en a point, ou qui en a peu. Malheur pour lors à qui est exposé à l'entretien d'un tel personnage! combien de jolies phrases lui faudra-t-il essuyer! combien de ces mots aventuriers qui paroissent subitement, durent un temps, et que bientôt on ne revoit plus! S'il conte une nouvelle, c'est moins pour l'apprendre à ceux qui l'écoutent, que pour avoir le mérite de la dire, et de la dire bien : elle devient un roman entre ses mains; il fait penser les gens à sa manière, leur met en la bouche ses petites façons de parler, et les fait toujours parler longtemps; il tombe ensuite en des parenthèses, qui peuvent passer pour épisodes, mais qui font oublier le gros

[a] Édition 4e.

---

les sciences, on parla des nouvelles du temps : je voulus l'attraper, et je dis en moi-même : Il faut que je me mette dans mon fort; je vais me réfugier dans mon pays. Je lui parlai de la Perse : mais à peine eus-je dit quatre mots, qu'il me donna deux démentis fondés sur l'autorité de MM. Tavernier et Chardin. Ah! bon Dieu! dis-je en moi-même, quel homme est-ce là? Il connoîtra tout à l'heure les rues d'Ispahan mieux que moi! Mon parti fut bientôt pris : je me tus, je le laissai parler, et il décide encore. »

de l'histoire, et à lui qui vous parle, et à vous qui le supportez. Que seroit-ce de vous et de lui, si quelqu'un ne survenoit heureusement pour déranger le cercle, et faire oublier la narration[a]?

[12] J'entends *Théodecte*[1] de l'antichambre; il grossit sa voix à mesure qu'il s'approche; le voilà entré : il rit, il crie, il éclate; on bouche ses oreilles, c'est un tonnerre. Il n'est pas moins redoutable par les choses qu'il dit que par le ton dont il parle. Il ne s'apaise, et il ne revient de ce grand fracas que pour bredouiller des vanités et des sottises. Il a si peu d'égard au temps, aux personnes, aux bienséances, que chacun a son fait sans qu'il ait eu intention de le lui donner; il n'est pas encore assis qu'il a, à son insu, désobligé toute l'assemblée. A-t-on servi, il se

[a] Édition 4e.

1. Pour *Théodecte,* les clefs du XVIIIe siècle désignent ici le comte d'Aubigné, frère de Mme de Maintenon, dont il a été déjà question plus haut, dans les notes du chapitre des *Femmes.* Voici en effet le portrait que trace Saint-Simon (t. II, p. 53) de ce personnage : « Mme de Maintenon, dans ce prodige incroyable d'élévation où sa bassesse étoit si miraculeusement parvenue, ne laissoit pas d'avoir ses peines. Son frère n'étoit pas une des moindres par ses incartades continuelles. C'étoit un panier percé, fou à enfermer, mais plaisant avec de l'esprit et des saillies et des reparties auxquelles on ne pouvoit s'attendre. Avec cela bon homme et honnête homme, poli, et sans rien de ce que la vanité de la situation de sa sœur eût pu mêler d'impertinent; mais d'ailleurs il l'étoit à merveille, et c'étoit un plaisir qu'on avoit souvent avec lui de l'entendre sur les temps de Scarron et de l'hôtel d'Albret, quelquefois sur des temps antérieurs, et surtout de ne pas se contraindre sur les aventures et les galanteries de sa sœur, en faire le parallèle avec sa dévotion et sa situation présente, et s'émerveiller d'une si prodigieuse fortune. Avec le divertissant il y avoit aussi beaucoup d'embarrassant à écouter tous les propos qu'on n'arrêtoit pas où on vouloit, et qu'il faisoit à table devant tout le monde, sur un banc des Tuileries, et fort librement encore dans la galerie de Versailles, où il ne se contraignoit pas non plus qu'ailleurs de dire très-ordinairement *le beau-frère,* lorsqu'il vouloit parler du roi. »

met le premier à table et dans la première place; les femmes sont à sa droite et à sa gauche. Il mange, il boit, il conte, il plaisante, il interrompt tout à la fois. Il n'a nul discernement des personnes, ni du maître, ni des conviés; il abuse de la folle déférence qu'on a pour lui. Est-ce lui, est-ce *Euthydème*[a] qui donne le repas? Il rappelle à soi toute l'autorité de la table; et il y a un moindre inconvénient à la lui laisser entière qu'à la lui disputer[b]. Le vin et les viandes n'ajoutent rien à son caractère. Si l'on joue, il gagne au jeu; il veut railler celui qui perd, et il l'offense; les rieurs sont pour lui : il n'y a sorte de fatuités qu'on ne lui passe. Je cède enfin et je disparois, incapable de souffrir plus longtemps Théodecte et ceux qui le souffrent[c].

[13] *Troïle* est utile à ceux qui ont trop de bien : il leur ôte l'embarras du superflu; il leur sauve la peine d'amasser de l'argent, de faire des contrats, de fermer des coffres, de porter des clefs sur soi et de craindre un vol domestique. Il les aide dans leurs plaisirs, et il devient capable ensuite de les servir dans leurs passions; bientôt il les règle et les maîtrise dans leur conduite. Il est l'oracle d'une maison, celui dont on attend, que dis-je? dont on prévient, dont on devine les décisions. Il dit de cet esclave : « Il faut le punir, » et on le fouette; et de cet autre : « Il faut l'affranchir, » et on l'affranchit. L'on voit qu'un parasite ne le fait pas rire; il peut lui déplaire : il est congédié. Le maître est heureux, si Troïle lui laisse sa

[a] L'orthographe de La Bruyère est : *Eutidème.*
[b] « Qu'à la disputer. » (Édit. 5e-7e.)
[c] Édition 5e.

femme et ses enfants. Si celui-ci est à table, et qu'il prononce d'un mets qu'il est friand, le maître et les conviés, qui en mangeoient sans réflexion, le trouvent friand, et ne s'en peuvent rassasier; s'il dit au contraire d'un autre mets qu'il est insipide, ceux qui commençoient à le goûter n'osant avaler le morceau qu'ils ont à la bouche, ils le jettent à terre : tous ont les yeux sur lui, observent son maintien et son visage avant de prononcer sur le vin ou sur les viandes qui sont servies. Ne le cherchez pas ailleurs que dans la maison de ce riche qu'il gouverne : c'est là qu'il mange, qu'il dort et qu'il fait digestion, qu'il querelle son valet, qu'il reçoit ses ouvriers, et qu'il remet ses créanciers. Il régente, il domine dans une salle[a]; il y reçoit la cour et les hommages de ceux qui, plus fins que les autres, ne veulent aller au maître que par Troïle. Si l'on entre par malheur sans avoir une physionomie qui lui agrée, il ride son front et il détourne sa vue; si on l'aborde, il ne se lève pas; si l'on s'assied auprès de lui, il s'éloigne; si on lui parle, il ne répond point; si l'on continue de parler, il passe dans une autre chambre; si on le suit, il gagne l'escalier; il franchiroit tous les étages, ou il se lanceroit par une fenêtre, plutôt que de se laisser joindre par quelqu'un qui a un visage ou un son de voix[b] qu'il désapprouve. L'un et l'autre sont agréables en Troïle. et il s'en est servi heureusement pour s'insinuer ou pour conquérir. Tout devient, avec le temps, au-dessous de ses soins, comme il est au-dessus de vouloir se soutenir ou continuer de plaire par le moindre des talents qui ont commencé à le faire valoir. C'est beaucoup qu'il sorte

[a] « Il prime, il domine dans une salle. » (Édit. 7e.)
[b] « Un ton de voix. » (Édit. 9e.)

quelquefois de ses méditations et de sa taciturnité pour contredire, et que même pour critiquer il daigne une fois le jour avoir de l'esprit. Bien loin d'attendre de lui qu'il défère à vos sentiments, qu'il soit complaisant, qu'il vous loue, vous n'êtes pas sûr qu'il aime toujours votre approbation, ou qu'il souffre votre complaisance[a 1].

[14] Il faut laisser parler cet inconnu que le hasard a placé auprès de vous dans une voiture publique, à une fête ou à un spectacle; et il ne vous coûtera bientôt pour le connoître que de l'avoir écouté : vous saurez son nom, sa demeure, son pays, l'état de son bien, son emploi, celui de son père, la famille dont est sa mère, sa parenté, ses alliances, les armes de sa maison; vous comprendrez qu'il est noble, qu'il a un château, de beaux meubles, des valets, et un carrosse[b 2].

[15] Il y a des gens qui parlent un moment avant que d'avoir pensé. Il y en a d'autres qui ont une fade atten-

[a] Édition 7e.
[b] Édition 4e.

1. Les clefs ne désignent aucun nom pour *Troïle :* la fin de ce caractère ressemble cependant bien à un portrait.

2. La Bruyère, dans cet alinéa, s'est souvenu de Théophraste, chapitre *de l'Impertinent ou du diseur de riens.* — Selon les clefs du XVIIIe siècle, cet inconnu serait l'abbé de Vassé, dont Saint-Simon (t. X, p. 180) ne dit cependant que du bien : « C'étoit un grand homme de bien depuis toute sa vie, qui ne s'étoit jamais soucié que de l'être, mais qui ne laissoit pas de voir bonne compagnie et d'en être considéré. » Une certaine marquise du Prat a été moins indulgente que Saint-Simon. Elle déclare reconnaître dans le portrait de La Bruyère « son vieil ami et défunt cousin, l'abbé de Vassé... Il a laissé dans sa famille la ridicule réputation d'un bavard à outrance, et d'un vaniteux excessif. » Elle veut bien reconnaître qu'à cela près, « l'abbé de Vassé étoit la bonté et la vertu mêmes. » (*Notes sur les tableaux vendus, saccagés ou sauvés, dans mon pauvre château de la Goupillère,* p. 73.)

tion à ce qu'ils disent, et avec qui l'on souffre dans la conversation de tout le travail de leur esprit; ils sont comme pétris[a] de phrases et de petits tours d'expression, concertés dans leur geste et dans tout leur maintien; ils sont *puristes* [1], et ne hasardent pas le moindre mot, quand il devroit faire le plus bel effet du monde; rien d'heureux ne leur échappe, rien ne coule de source et avec liberté : ils parlent proprement et ennuyeusement.

[16] L'esprit de la conversation consiste bien moins à en montrer beaucoup qu'à en faire trouver aux autres : celui qui sort de votre entretien content de soi et de son esprit, l'est de vous parfaitement. Les hommes n'aiment point à vous admirer, ils veulent plaire; ils cherchent moins à être instruits, et même réjouis, qu'à être goûtés et applaudis; et le plaisir le plus délicat est de faire celui d'autrui [2].

[a] *Paistris* (édit. 1e-3e); *paîtris* (édit. 4e-9e).

---

1. Gens qui affectent une grande pureté de langage. (*Note de La Bruyère.*) Voir le *Lexique* à ce mot.

2. Saint-Évremond avait déjà exprimé des idées analogues, mais avec moins de précision et de délicatesse : « Le mérite ne fait pas toujours des impressions sur les honnêtes gens. Chacun est jaloux du sien, jusqu'à ne pouvoir souffrir aisément celui d'un autre. Une complaisance mutuelle concilie ordinairement les volontés; mais comme on donne autant par là qu'on reçoit, le plaisir d'être flatté se paye chèrement quelquefois par la peine qu'on se fait à flatter un autre. Mais qui veut bien se rendre approbateur, et ne se soucie pas d'être approuvé, celui-là oblige, à mon gré, doublement : il oblige de la louange qu'il donne et de l'approbation dont il dispense. C'est un grand secret dans la familiarité d'un commerce, de tourner les hommes, autant qu'on le peut honnêtement, à leur amour-propre. Quand on sait les faire chercher à propos et leur faire trouver en eux des talents dont ils n'avoient pas l'usage, ils nous savent gré de la joie secrète qu'ils sentent de ce mérite découvert, et peuvent d'autant moins se passer de nous, qu'ils en ont besoin pour être agréablement avec eux-mêmes. »

[17] Il ne faut pas qu'il y ait trop d'imagination dans nos conversations ni dans nos écrits ; elle ne produit souvent que des idées vaines et puériles, qui ne servent point à perfectionner le goût et à nous rendre meilleurs : nos pensées doivent être prises dans le bon sens et la droite raison, et doivent être un effet de notre jugement[a].

[18] C'est une grande misère que de n'avoir pas assez d'esprit pour bien parler, ni assez de jugement pour se taire. Voilà le principe de toute impertinence.

[19] Dire d'une chose modestement ou qu'elle est bonne ou qu'elle est mauvaise, et les raisons pourquoi elle est telle, demande du bon sens et de l'expression : c'est une affaire. Il est plus court de prononcer d'un ton décisif, et qui emporte la preuve de ce qu'on avance, ou qu'elle est exécrable, ou qu'elle est miraculeuse[1].

[20] Rien n'est moins selon Dieu et selon le monde que d'appuyer tout ce que l'on dit dans la conversation, jusques aux choses les plus indifférentes, par de longs et de fastidieux serments. Un honnête homme qui dit oui et non mérite d'être cru : son caractère jure pour lui, donne créance à ses paroles, et lui attire toute sorte de confiance[2].

[a] Édition 4e.

---

1. « On dit peu de choses solides, lorsqu'on cherche à en dire d'extraordinaires. » (Vauvenargues.)

2. « La probité reconnue est le plus sûr de tous les serments. » (Solon.) — Les serments étaient plus fréquents au temps de La Bruyère qu'aujourd'hui, dans la conversation de la société polie, comme on peut le voir par quelques scènes des comédies de Molière.

[21] Celui qui dit incessamment qu'il a de l'honneur et de la probité, qu'il ne nuit à personne, qu'il consent que le mal qu'il a fait aux autres lui arrive, et qui jure pour le faire croire, ne sait pas même contrefaire l'homme de bien.

Un homme de bien ne sauroit empêcher par toute sa modestie qu'on ne dise de lui ce qu'un malhonnête homme sait dire de soi.

[22] *Cléon*[1] parle peu obligeamment ou peu juste, c'est l'un ou l'autre; mais il ajoute qu'il est fait ainsi, et qu'il dit ce qu'il pense[a].

[23] Il y a parler bien, parler aisément, parler juste, parler à propos. C'est pécher contre ce dernier genre que de s'étendre sur un repas magnifique que l'on vient de faire, devant des gens qui sont réduits à épargner leur pain; de dire merveilles de sa santé devant des infirmes; d'entretenir de ses richesses, de ses revenus et de ses ameublements un homme qui n'a ni rentes ni domicile; en un mot, de parler de son bonheur devant des misérables : cette conversation est trop forte pour eux, et la comparaison qu'ils font alors de leur état au vôtre est odieuse[b].

[24] « Pour vous, dit *Euthyphron*[c][2], vous êtes riche,

[a] Édition 5e.
[b] Édition 5e.
[c] On lit dans les anciennes éditions : *Eutiphron.*

1. Selon les clefs du XVIIIe siècle, ce *Cléon* serait le partisan Monnerot, que nous reverrons au chapitre des *Biens de fortune,* sous le nom de *Champagne.*

2. Clefs du XVIIIe siècle : « Du Buisson, intendant des finances. » — Du

ou vous devez l'être : dix mille livres de rente, et en fonds de terre, cela est beau, cela est doux, et l'on est heureux à moins, » pendant que lui qui parle ainsi a cinquante mille livres de revenu, et qu'il croit n'avoir que la moitié de ce qu'il mérite. Il vous taxe, il vous apprécie, il fixe votre dépense, et s'il vous jugeoit digne d'une meilleure fortune, et de celle même où il aspire, il ne manqueroit pas de vous la souhaiter. Il n'est pas le seul qui fasse de si mauvaises estimations ou des comparaisons si désobligeantes[a] : le monde est plein d'Euthyphrons[b].

[25] Quelqu'un, suivant la pente de la coutume qui veut qu'on loue, et par l'habitude qu'il a à la flatterie et à l'exagération, congratule *Théodème*[1] sur un discours qu'il n'a point entendu, et dont personne n'a pu encore lui rendre compte : il ne laisse pas de lui parler de son génie, de son geste, et surtout de la fidélité de sa mémoire; et il est vrai que Théodème est demeuré court[c].

[26] L'on voit des gens brusques, inquiets, *suffisants*[2], qui bien qu'oisifs et sans aucune affaire qui les appelle

[a] La Bruyère avait mis d'abord (édit. 7e) : « si odieuses. »
[b] Édition 7e.
[c] Édition 5e.

Buisson est donné aussi pour le *Cléarque* du chapitre des *Biens de fortune.*

1. La plupart des clefs désignent, pour *Théodème,* divers abbés, ou plutôt un même abbé dont le nom a été diversement altéré : Drubec, de Rubec, de Robé, Nobé, de Robbe, de Rébé. — Une seule clef désigne l'abbé Berthier, qui fut, en 1697, le premier évêque de Blois.

2. Diverses clefs : « M. de Harlay, premier président. » Le mot *oisif* ne paraît guère pouvoir s'appliquer à un premier président. — Les clefs lui appliquent aussi, peut-être sans plus de raison, l'alinéa suivant.

ailleurs, vous expédient, pour ainsi dire, en peu de paroles, et ne songent qu'à se dégager de vous; on leur parle encore, qu'ils sont partis et ont disparu. Ils ne sont pas moins impertinents que ceux qui vous arrêtent seulement pour vous ennuyer : ils sont peut-être moins incommodes[a].

[27] Parler et offenser, pour de certaines gens, est précisément la même chose. Ils sont piquants et amers; leur style est mêlé de fiel et d'absinthe : la raillerie, l'injure, l'insulte leur découlent des lèvres comme leur salive. Il leur seroit utile d'être nés muets ou stupides : ce qu'ils ont de vivacité et d'esprit leur nuit davantage que ne fait à quelques autres leur sottise. Ils ne se contentent pas toujours de répliquer avec aigreur, ils attaquent souvent avec insolence; ils frappent sur tout ce qui se trouve sous leur langue, sur les présents, sur les absents; ils heurtent de front et de côté, comme des béliers : demande-t-on à des béliers qu'ils n'aient pas de cornes? De même n'espère-t-on pas de réformer par cette peinture des naturels si durs, si farouches, si indociles. Ce que l'on peut faire de mieux, d'aussi loin qu'on les découvre, est de les fuir de toute sa force et sans regarder derrière soi[1 b].

[28] Il y a des gens d'une certaine étoffe ou d'un certain caractère avec qui il ne faut jamais se commettre, de

[a] Édition 4e.

[b] Cet alinéa et les trois suivants sont de la 5e édition. — La dernière phrase se trouvait d'abord dans la traduction de Théophraste (chap. III); mais, comme c'était une addition au texte, La Bruyère l'en a retranchée, et l'a mise ici. L'idée est du reste empruntée au moraliste grec.

---

1. Les auteurs de clefs ont vu ici une allusion au premier président de Harlay. Voyez le chapitre des *Grands*, n° 46, note.

qui l'on ne doit se plaindre que le moins qu'il est possible, contre qui il n'est pas même permis d'avoir raison.

[29] Entre deux personnes qui ont eu ensemble une violente querelle, dont l'un a raison et l'autre ne l'a pas, ce que la plupart de ceux qui y ont assisté ne manquent jamais de faire, ou pour se dispenser de juger, ou par un tempérament qui m'a toujours paru hors de sa place, c'est de condamner tous les deux : leçon importante, motif pressant et indispensable de fuir à l'orient quand le fat est à l'occident, pour éviter de partager avec lui le même tort[a].

[30] Je n'aime pas un homme que je ne puis aborder le premier[b], ni saluer avant qu'il me salue, sans m'avilir à ses yeux, et sans tremper dans la bonne opinion qu'il a de lui-même. MONTAGNE diroit[1] : « Je veux avoir mes coudées franches, et estre courtois et affable à mon point, sans remords ne consequence. Je ne puis du tout estriver contre mon penchant[2], et aller au rebours de mon naturel, qui m'emmeine vers celuy que je trouve à ma rencontre. Quand il m'est égal, et qu'il ne m'est point ennemy, j'anticipe sur son accueil, je le questionne sur sa disposition et santé, je luy fais offre de mes offices

[a] « Le même ton, » simple faute d'impression, qui a amené une discussion fort oiseuse entre les censeurs et les apologistes de La Bruyère (années 1696 et suivantes).

[b] « Que je ne puis ni aborder le premier, ni... » (Édit. 5e.)

1. Imité de Montagne. (*Note de La Bruyère,* insérée dans la 7e édition.)

2. « *Estriver,* quereller, se choquer ou se débattre de paroles. » (Furetière.) — « La philosophie n'*estrive* point contre les voluptés naturelles, pourveu que la mesure y soit ioincte. » (Montaigne, liv. III, chap. v.)

sans tant marchander sur le plus ou sur le moins, ne estre, comme disent aucuns, sur le qui vive. Celuy-là me deplaist, qui par la connoissance que j'ay de ses coutumes et façons d'agir, me tire de cette liberté et franchise. Comment me ressouvenir tout à propos et d'aussi loin que je vois cet homme, d'emprunter une contenance grave et importante, et qui l'avertisse que je crois le valoir bien et au delà? pour cela de me ramentevoir[1] de mes bonnes qualitez et conditions, et des siennes mauvaises, puis en faire la comparaison? C'est trop de travail pour moy, et ne suis du tout capable de si roide et de si subite attention; et quand bien elle m'auroit succedé[2] une première fois, je ne laisserois de flechir et me dementir à une seconde tâche : je ne puis me forcer et contraindre pour quelconque à estre fier. »

[31] Avec de la vertu, de la capacité, et une bonne conduite, l'on peut être insupportable. Les manières, que l'on néglige comme de petites choses, sont souvent ce qui fait que les hommes décident de vous en bien ou en mal : une légère attention à les avoir douces et polies prévient leurs mauvais jugements. Il ne faut presque rien pour être cru fier, incivil, méprisant, désobligeant : il faut encore moins pour être estimé tout le contraire[a].

[a] Édition 4e.

1. *Se ramentevoir*, se souvenir. — Ce mot se trouve encore dans Molière (*le Dépit amoureux*, III, 4) : « Ne ramentevons rien, et réparons l'offense. » Ce dernier emploi est plus conforme à l'étymologie (*ad mentem habere*).

2. *Succédé*, réussi (de *succedere* qui a donné le mot *successus*, succès). Ce mot se trouve encore en ce sens dans les auteurs du XVIIe siècle. Voyez le *Dictionnaire* de Littré, et les *Remarques* de Vaugelas, qui commence à trouver le mot vieilli en ce sens.

[32] La politesse n'inspire pas toujours la bonté, l'équité, la complaisance, la gratitude; elle en donne du moins les apparences, et fait paroître l'homme au dehors comme il devroit être intérieurement[a] [1].

L'on peut définir l'esprit de politesse, l'on ne peut en fixer la pratique : elle suit l'usage et les coutumes reçues; elle est attachée aux temps[b], aux lieux, aux personnes, et n'est point la même dans les deux sexes, ni dans les différentes conditions; l'esprit tout seul ne la fait pas deviner : il fait qu'on la suit par imitation, et que l'on s'y perfectionne. Il y a des tempéraments qui ne sont susceptibles que de la politesse; il y en a d'autres qui ne servent qu'aux grands talents, ou à une vertu solide. Il est vrai que les manières polies donnent cours au mérite, et le rendent agréable; et qu'il faut avoir de bien éminentes qualités pour se soutenir sans la politesse.

Il me semble que l'esprit de politesse est une certaine attention à faire que par nos paroles et par nos manières les autres soient contents de nous et d'eux-mêmes.

[33] C'est une faute contre la politesse que de louer immodérément, en présence de ceux que vous faites chan-

[a] Édition 4e.
[b] Éditions 1re-5e : « au temps. »

1. « La politesse est l'expression ou l'imitation des vertus sociales c'en est l'expression, si elle est vraie, et l'imitation, si elle est fausse; et les vertus sociales sont celles qui nous rendent utiles ou agréables à ceux avec qui nous avons à vivre. » (Duclos, *Considérations sur les mœurs.*)

La politesse est à l'esprit
Ce que la grâce est au visage;
De la bonté du cœur elle est la douce image,
Et c'est la bonté qu'on chérit.

(VOLTAIRE.)

ter ou toucher un instrument, quelque autre personne qui a ces mêmes talents; comme devant ceux qui vous lisent leurs vers, un autre poëte.

[34] Dans les repas ou les fêtes que l'on donne aux autres, dans les présents qu'on leur fait, et dans tous les plaisirs qu'on leur procure, il y a faire bien, et faire selon leur goût : le dernier est préférable[a].

[35] Il y auroit une espèce de férocité à rejeter indifféremment toute sorte de louanges : l'on doit être sensible à celles qui nous viennent des gens de bien, qui louent en nous sincèrement des choses louables.

[36] Un homme d'esprit, et qui est né fier, ne perd rien de sa fierté et de sa roideur pour se trouver pauvre; si quelque chose au contraire doit amollir son humeur, le rendre plus doux et plus sociable, c'est un peu de prospérité[b].

[37] Ne pouvoir supporter tous les mauvais caractères dont le monde est plein n'est pas un fort bon caractère[1] : il faut dans le commerce des pièces d'or et de la monnoie.

[38] Vivre avec des gens qui sont brouillés, et dont il

[a] Édition 4e.

[b] Cet alinéa et les deux suivants sont de la 4e édition.

---

1 « La sottise est une mauvaise qualité; mais de ne la pouvoir supporter mauvaise et s'en despiter et rougir, comme il m'advient, c'est une aultre sorte de maladie qui ne doit gueres à la sottise en importunité. » (Montaigne, *Essais*, III, 6.)

faut écouter de part et d'autre les plaintes réciproques, c'est, pour ainsi dire, ne pas sortir de l'audience, et entendre du matin au soir plaider et parler procès [1].

[39] L'on sait des gens qui avoient coulé leurs jours dans une union étroite : leurs biens étoient en commun, ils n'avoient qu'une même demeure, ils ne se perdoient pas de vue. Ils se sont aperçus à plus de quatre-vingts ans qu'ils devoient se quitter l'un l'autre et finir leur société ; ils n'avoient plus qu'un jour à vivre, et ils n'ont osé entreprendre de le passer ensemble ; ils se sont dépêchés de rompre avant que de mourir ; ils n'avoient de fonds pour la complaisance que jusque-là. Ils ont trop vécu pour le bon exemple : un moment plus tôt ils mouroient sociables, et laissoient après eux un rare modèle de la persévérance dans l'amitié [a].

[40] L'intérieur des familles est souvent troublé par les défiances, par les jalousies et par l'antipathie [b], pendant que des dehors contents, paisibles et enjoués nous

[a] Édition 5e.

[b] « Par les défiances, les jalousies et l'antipathie. » (Édit. 1re-7e.)

---

1. Selon toutes les clefs, c'est une allusion à deux conseillers d'État, Courtin et Saint-Romain : « Ils étoient tellement amis qu'ils logeoient ensemble, et qu'ils passèrent un grand nombre d'années dans cette union : à la fin ils s'en lassèrent, et par leur séparation, *quoique demeurés amis,* ils firent honte à l'humanité. » (Saint-Simon, *Journal de Dangeau,* t. V.) L'abbé de Choisy (*Lettre à Bussy,* 22 août 1691) et Bussy dans sa réponse (1er septembre ; voir sa *Correspondance,* t. VI, p. 502) parlent aussi de *la séparation* des deux amis comme d'une simple séparation, sans rupture. Cela ne s'accorde pas avec le texte de La Bruyère, qui suppose une brouille. Les dates font une autre difficulté : la séparation de Courtin et de Saint-Romain est de 1691 et le passage de La Bruyère est de 1690, édition 5e.

trompent, et nous y font supposer une paix qui n'y est point : il y en a peu qui gagnent à être approfondies. Cette visite que vous rendez vient de suspendre une querelle domestique, qui n'attend que votre retraite pour recommencer.

[41] Dans la société, c'est la raison qui plie la première. Les plus sages sont souvent menés par le plus fou et le plus bizarre : l'on étudie son foible, son humeur, ses caprices, l'on s'y accommode ; l'on évite de le heurter, tout le monde lui cède ; la moindre sérénité qui paroît sur son visage lui attire des éloges : on lui tient compte de n'être pas toujours insupportable. Il est craint, ménagé, obéi, quelquefois aimé.

[42] Il n'y a que ceux qui ont eu de vieux collatéraux, ou qui en ont encore, et dont il s'agit d'hériter, qui puissent dire ce qu'il en coûte[a].

[43] *Cléante*[1] est un très-honnête homme; il s'est choisi une femme qui est la meilleure personne du monde et la plus raisonnable : chacun, de sa part, fait tout le plaisir et tout l'agrément des sociétés où il se trouve ; l'on ne peut voir ailleurs plus de probité, plus de politesse. Ils se quittent demain, et l'acte de leur séparation est tout dressé chez le notaire. Il y a, sans mentir, de certains mérites qui ne sont point faits pour être ensemble, de certaines vertus incompatibles[2].

[a] Édition 4e.

1. Les clefs désignent, pour *Cléante,* divers personnages sans importance : un M. Belot; Loison, receveur à Nantes ; de l'Escalopier, conseiller au parlement.

2. « Il y a quelquefois, de petites hargnes et riottes souvent repetées

[44] L'on peut compter sûrement sur la dot, le douaire et les conventions, mais foiblement sur les *nourritures* [1] : elles dépendent d'une union fragile de la belle-mère et de la bru, et qui périt souvent dans l'année du mariage.

[45] Un beau-père aime son gendre [a], aime sa bru. Une belle-mère aime son gendre, n'aime point sa bru. Tout est réciproque [b].

[46] Ce qu'une marâtre aime le moins de tout ce qui est au monde, ce sont les enfants de son mari : plus elle est folle de son mari, plus elle est marâtre.

Les marâtres font déserter les villes et les bourgades, et ne peuplent pas moins la terre de mendiants, de vagabonds, de domestiques et d'esclaves, que la pauvreté [c].

[47] G** et H** [2] sont voisins de campagne, et leurs

[a] Quelques éditeurs, à cause de la réflexion finale : « Tout est réciproque, » ont cru devoir corriger et lire : « Un beau-père n'aime pas son gendre. » Nous donnons le texte de toutes les éditions originales.

[b] Édition 5e.

[c] Édition 5e.

---

procedantes de quelques fascheuses conditions, ou de quelque dissimilitude, ou incompatibilité de nature, que les estrangers ne cognoissent pas, lesquelles par succession de temps engendrent de si grandes alienations des volontez entre des personnes, qu'elles ne peuvent plus vivre ni habiter ensemble. » (Plutarque, *Vie de Paulus Æmilius*, trad. d'Amyot, chap. III.)

1. *Nourritures*, terme de notariat : c'est l'obligation imposée aux parents par contrat de nourrir les époux pendant un certain temps.

2. Ces initiales, selon les clefs, sont celles de Hervé, doyen du parlement, et de Vedeau de Grammont, conseiller du parlement, ou de son beau-père, Genoud de Guiberville. La *bagatelle* pour laquelle ils se brouillèrent était le droit de pêche sur un cours d'eau. La querelle s'envenima d'année en année (et après avoir été en 1683 un simple procès de pêche, elle devint une inscription en faux contre les titres de noblesse de Vedeau, et se termina par sa condamnation à un bannissement perpétuel (1693). L'his-

terres sont contiguës; ils habitent une contrée déserte et solitaire. Éloignés des villes et de tout commerce, il sembloit que la suite d'une entière solitude ou l'amour de la société eût dû les assujettir à une liaison réciproque; il est cependant difficile d'exprimer la bagatelle qui les a fait rompre, qui les rend implacables l'un pour l'autre, et qui perpétuera leurs haines[a] dans leurs descendants. Jamais des parents, et même des frères, ne se sont brouillés pour une moindre chose.

Je suppose qu'il n'y ait que deux hommes sur la terre, qui la possèdent seuls, et qui la partagent toute entre eux deux : je suis persuadé qu'il leur naîtra bientôt quelque sujet de rupture, quand ce ne seroit que pour les limites.

[48] Il est souvent plus court et plus utile de cadrer aux autres que de faire que les autres s'ajustent à nous[b][1].

[49] J'approche d'une petite ville[2], et je suis déjà sur une hauteur d'où je la découvre. Elle est située à mi-côte; une rivière baigne ses murs, et coule ensuite dans une

[a] « Leur haine. » (Édit. 1re-3e.)
[b] Édition 7e.

---

toire est racontée tout au long dans les *Mémoires de Rochefort*, par Gaudras de Courtilz (1688, in-8°). Voir Ed. Fournier, *la Comédie de La Bruyère*, p. 148 et suiv. Le procès est mentionné par le *Journal de Dangeau*, à la date du 5 février 1693.

1. « Un esprit droit a moins de peine à se soumettre aux esprits de travers que de les conduire. » (La Rochefoucauld, *Maxime* CCCCXLVIII.)

2. Les faiseurs de clefs ont cru, bien gratuitement, devoir nommer cette *petite ville*. Pour les uns, c'est Richelieu, à cause du château; pour les autres, Saint-Germain-en-Laye, à cause de la forêt. Il vaut mieux remarquer, avec M. Fournier (*la Comédie de La Bruyère*, p. 73), que ce passage donna sans doute à Picard l'idée de la comédie de *la Petite Ville*.

belle prairie; elle a une forêt épaisse qui la couvre des vents froids et de l'aquilon. Je la vois dans un jour si favorable, que je compte ses tours et ses clochers; elle me paroît peinte sur le penchant de la colline. Je me récrie, et je dis : « Quel plaisir de vivre sous un si beau ciel et dans ce séjour si délicieux! » Je descends dans la ville, où je n'ai pas couché deux nuits, que je ressemble à ceux qui l'habitent : j'en veux sortir [a].

[50] Il y a une chose que l'on n'a point vue sous le ciel, et que selon toutes les apparences on ne verra jamais : c'est une petite ville qui n'est divisée en aucuns partis; où les familles sont unies, et où les cousins [b] se voient avec confiance; où un mariage n'engendre point une guerre civile; où la querelle des rangs ne se réveille pas à tous moments par l'offrande [1], l'encens et le pain bénit, par les processions et par les obsèques; d'où l'on a banni les *caquets*, le mensonge et la médisance; où l'on voit parler ensemble le bailli et le président, les élus et les assesseurs [2]; où le doyen vit bien avec ses chanoines;

[a] Édition 5e.

[b] Ce mot est en italiques, jusques et y compris la 7e édition.

---

1. « *Offrandes* se dit particulièrement des présents qu'on fait aux curés en allant baiser la patène. Il y a toujours de la dispute pour les offrandes. » (Furetière, *Dictionnaire.*)

2. « *Bailli,* officier de robe, qui rendoit la justice dans un certain ressort. — *Élu,* officier royal subalterne non lettré, qui connoît en première instance de l'assiette des tailles et autres impositions, des différends qui surviennent en conséquence, et de ce qui concerne les aides et les gabelles. — *Assesseur,* officier de justice gradué, créé pour servir de conseil ordinairement à un juge d'épée dans la maréchaussée. Molière a dit dans ses comédies :

Madame l'Assesseur et Madame l'Élue. »

(Furetière, *Dictionnaire.*)

où les chanoines ne dédaignent pas les chapelains, et où ceux-ci souffrent les chantres [a].

[51] Les provinciaux et les sots sont toujours prêts à se fâcher, et à croire qu'on se moque d'eux ou qu'on les méprise : il ne faut jamais hasarder la plaisanterie, même la plus douce et la plus permise, qu'avec des gens polis, ou qui ont de l'esprit [b].

[52] On ne prime point avec les grands, ils se défendent par leur grandeur ; ni avec les petits, ils vous repoussent par le *qui vive* [c].

[53] Tout ce qui est mérite se sent, se discerne, se devine réciproquement : si l'on vouloit être estimé, il faudroit vivre avec des personnes estimables [d].

[54] Celui qui est d'une éminence au-dessus des autres [1] qui le met à couvert de la repartie, ne doit jamais faire une raillerie piquante.

[55] Il y a de petits défauts que l'on abandonne volontiers à la censure, et dont nous ne haïssons pas à être raillés : ce sont de pareils défauts que nous devons choisir pour railler les autres.

[a] Édition 4e.
[b] Édition 4e.
[c] Édition 5e.
[d] Édition 5e.

1. Clefs manuscrites : « le Roi. » Erreur évidente : la pensée est bien plus générale.

[56] Rire des gens d'esprit, c'est le privilége des sots[1] : ils sont dans le monde ce que les fous sont à la cour, je veux dire sans conséquence[a].

[57] La moquerie est souvent indigence d'esprit.

[58] Vous le croyez votre dupe : s'il feint de l'être, qui est plus dupe de lui ou de vous[2] ?

[59] Si vous observez avec soin qui sont les gens qui ne peuvent louer, qui blâment toujours, qui ne sont contents de personne, vous reconnoîtrez que ce sont ceux mêmes dont personne n'est content[b 3].

[60] Le dédain et le rengorgement dans la société attire[c] précisément le contraire de ce que l'on cherche[d], si c'est à se faire estimer.

[61] Le plaisir de la société entre les amis se cultive par une ressemblance de goût sur ce qui regarde les

[a] Édition 4e.
[b] Édition 4e.
[c] Telle est l'orthographe de toutes les éditions originales (voyez *Lexique* au mot *Verbe*.
[d] « De ce où l'on vise. » (Édit. 1re-2e.)

---

1. « Personne ne se croit propre comme un sot à duper un homme d'esprit. » (Vauvenargues.)

2. « La plus subtile de toutes les finesses est de savoir bien feindre de tomber dans les piéges que l'on nous tend, et on n'est jamais si aisément trompé que quand on songe à tromper les autres. » (La Rochefoucauld, *Maxime* CXVII.)

3. L'homme ennuyé partout est partout ennuyeux.
(GRESSET, *le Méchant*.)

mœurs, et par quelque différence d'opinions sur les sciences : par là ou l'on s'affermit dans ses sentiments [a], ou l'on s'exerce et l'on s'instruit par la dispute.

[62] L'on ne peut aller loin dans l'amitié, si l'on n'est pas disposé à se pardonner les uns aux autres les petits défauts.

[63] Combien de belles et inutiles raisons à étaler à celui qui est dans une grande adversité, pour essayer de le rendre tranquille! Les choses de dehors, qu'on appelle les événements, sont quelquefois plus fortes que la raison et que la nature. « Mangez, dormez, ne vous laissez point mourir de chagrin, songez à vivre : » harangues froides, et qui réduisent à l'impossible. « Êtes-vous raisonnable de vous tant inquiéter? » n'est-ce pas dire : « Êtes-vous fou d'être malheureux? »

[64] Le conseil, si nécessaire pour les affaires, est quelquefois dans la société nuisible à qui le donne, et inutile à celui à qui il est donné. Sur les mœurs, vous faites remarquer des défauts ou que l'on n'avoue pas, ou que l'on estime des vertus; sur les ouvrages, vous rayez les endroits qui paroissent admirables à leur auteur, où il se complaît davantage, où il croit s'être surpassé lui-même. Vous perdez ainsi la confiance de vos amis, sans les avoir rendus ni meilleurs ni plus habiles.

[65] L'on a vu, il n'y a pas longtemps, un cercle de personnes des deux sexes, liées ensemble par la conver-

[a] « Ou l'on s'affermit et l'on se complaît dans, etc. » (Édit. 1re-7e.)

sation et par un commerce d'esprit[1]. Ils laissoient au vulgaire l'art de parler d'une manière intelligible; une chose dite entre eux peu clairement en entraînoit une autre encore plus obscure, sur laquelle on enchérissoit par de vraies énigmes, toujours suivies de longs applaudissements: par tout ce qu'ils appeloient délicatesses, sentiments, tour, et finesse d'expression, ils étoient enfin parvenus à n'être plus entendus et à ne s'entendre pas eux-mêmes. Il ne falloit, pour fournir à ces entretiens, ni bon sens, ni jugement, ni mémoire, ni la moindre capacité : il falloit de l'esprit, non pas du meilleur, mais de celui qui est faux, et où l'imagination a trop de part.

[66] Je le sais, *Théobalde*[2], vous êtes vieilli; mais

1. Allusion à la société de l'hôtel de Rambouillet et aux *précieuses*. On lit dans Saint-Évremond, *le Cercle* (1656) :

Dans un lieu plus secret on tient la précieuse,
Occupée aux leçons de morale amoureuse.
Là se font distinguer les fiertés des rigueurs,
Les dédains des mépris, les tourments des langueurs;
On y sait démêler la crainte et les alarmes,
Discerner les attraits, les appas et les charmes.
On y parle du temps qu'on forme le désir,
Mouvement incertain de peine et de plaisir;
Des premiers maux d'amour on connoît la naissance,
On a de leurs progrès une entière science.
. . . . . .

2. Pour *Théobalde,* les clefs désignent divers beaux esprits : Boursault, Benserade, Perrault, Thomas Corneille. L'abbé Trublet (*Mémoires sur Fontenelle,* 1759) affirme que c'est Benserade : « C'est, dit-il, Benserade vieilli et très-ressemblant, malgré la *charge* ordinaire au peintre. » Le mot *charge* mis à part, l'avis de Trublet est généralement adopté aujourd'hui. — Une chanson du temps a du reste répété le jugement de La Bruyère et jusqu'au mot « vous êtes baissé » : *Chansonnier Maurepas,* t. VII, p. 137.

Touchant les vers de Benserade
On a fort longtemps balancé
Si c'est louange ou pasquinade,
Mais le bonhomme *est fort baissé.*
Il est passé,

voudriez-vous que je crusse que vous êtes baissé, que vous n'êtes plus poëte ni bel esprit, que vous êtes présentement aussi mauvais juge de tout genre d'ouvrage que méchant auteur, que vous n'avez plus rien de naïf et de délicat dans la conversation? Votre air libre et présomptueux me rassure, et me persuade tout le contraire. Vous êtes donc aujourd'hui tout ce que vous fûtes jamais, et peut-être meilleur; car si à votre âge vous êtes si vif et si impétueux, quel nom, Théobalde, falloit-il vous donner dans votre jeunesse, et lorsque vous étiez la *coqueluche* ou l'entêtement de certaines femmes qui ne juroient que par vous et sur votre parole, qui disoient : *Cela est délicieux; qu'a-t-il dit* [a]*?*

[67] L'on parle impétueusement dans les entretiens, souvent par vanité ou par humeur, rarement avec assez d'attention : tout occupé du désir de répondre à ce qu'on n'écoute point [b] [1], l'on suit ses idées, et on les explique sans

[a] Édition 6e.

[b] « A ce que l'on ne se donne pas même la peine d'écouter. (Édit. 1re-4e.)

Il est passé,
Que l'on lui chante en sérénade :
Requiescat in pace!

Benserade mourut en effet quelques mois après la publication de ce passage (6e édit. des *Caractères,* 1691), à l'âge de 78 ans. — Depuis, dans la préface du *Discours à l'Académie* (1693), La Bruyère a appelé ses détracteurs des *Théobaldes,* sans doute en souvenir de l'opposition qu'il avait rencontrée en Benserade, lors de sa candidature à l'Académie.

1. « Une des choses qui fait que l'on trouve si peu de gens qui paroissent raisonnables et agréables dans la conversation, c'est qu'il n'y a presque personne qui ne pense plutôt à ce qu'il veut dire qu'à répondre précisément à ce qu'on lui dit. Les plus habiles et les plus complaisants se contentent de montrer seulement une mine attentive, au même temps que l'on voit dans leurs yeux et dans leur esprit un égarement pour ce qu'on leur dit, et une précipitation pour retourner à ce qu'ils veulent dire. » (La Rochefoucauld, *Maxime* CXXXIX.)

le moindre égard pour les raisonnements d'autrui; l'on est bien éloigné de trouver ensemble la vérité, l'on n'est pas encore convenu de celle que l'on cherche. Qui pourroit écouter ces sortes de conversations et les écrire, feroit voir quelquefois de bonnes choses qui n'ont nulle suite.

[68] Il a régné pendant quelque temps une sorte de conversation fade et puérile, qui rouloit toute sur des questions frivoles qui avoient relation au cœur et à ce qu'on appelle passion ou tendresse. La lecture de quelques romans les avoit introduites parmi les plus honnêtes gens de la ville et de la cour; ils s'en sont défaits, et la bourgeoisie les a reçues avec les pointes et les équivoques.

[69] Quelques femmes de la ville ont la délicatesse de ne pas savoir ou de n'oser dire le nom des rues, des places, et de quelques endroits publics, qu'elles ne croient pas assez nobles pour être connus. Elles disent : *le Louvre*, *la place Royale*, mais elles usent de tours et de phrases plutôt que de prononcer de certains noms; et s'ils leur échappent, c'est du moins avec quelque altération du mot, et après quelques façons qui les rassurent : en cela moins naturelles que les femmes de la cour, qui ayant besoin dans le discours des *Halles*, du *Châtelet*, ou de choses semblables, disent : *les Halles*, *le Châtelet* [a].

[70] Si l'on feint quelquefois de ne se pas souvenir de certains noms que l'on croit obscurs, et si l'on affecte de les corrompre en les prononçant, c'est par la bonne opinion qu'on a du sien [b].

[a] Édition 4e.

[b] « On feint de ne pas se souvenir de quelques noms que l'on croit

[71] L'on dit par belle humeur, et dans la liberté de la conversation, de ces choses froides, qu'à la vérité l'on donne pour telles, et que l'on ne trouve bonnes que parce qu'elles sont extrêmement mauvaises[1]. Cette manière basse de plaisanter a passé du peuple, à qui elle appartient, jusque dans une grande partie de la jeunesse de la cour, qu'elle a déjà infectée. Il est vrai qu'il y entre trop de fadeur et de grossièreté pour devoir craindre qu'elle s'étende plus loin, et qu'elle fasse de plus grands progrès dans un pays qui est le centre du bon goût et de la politesse. L'on doit cependant en inspirer le dégoût à ceux qui la pratiquent; car bien que ce ne soit jamais sérieusement, elle ne laisse pas de tenir la place, dans leur esprit et dans le commerce ordinaire, de quelque chose de meilleur.

[72] Entre dire de mauvaises choses, ou en dire de bonnes que tout le monde sait et les donner pour nouvelles, je n'ai pas à choisir[a].

[a] Édition 5e.

---

obscurs, et on affecte de les corrompre en les prononçant, par la bonne opinion que l'on a du sien. » (Édit. 4e. — Cet alinéa a paru pour la première fois dans cette édition.)

1. Par ces *choses froides,* La Bruyère fait sans doute allusion aux *équivoques,* comme il a dit au n° 68, aux jeux de mots dont se plaint Molière dans la *Critique de l'École des femmes,* à ce que l'on appelait, du nom d'un farceur du temps, des *turlupinades,* à ce que l'on a appelé depuis des *calembours.* C'est le travers dont se plaint Boileau (*Art poétique,* II, 117) :

On vit tous les bergers, dans leurs plaintes nouvelles,
Fidèles à la pointe encor plus qu'à leurs belles;
Chaque mot eut toujours deux visages divers :
La prose la reçut aussi bien que le vers;
L'avocat au palais en hérissa son style,
Et le docteur en chaire en sema l'Évangile.
La raison outragée enfin ouvrit les yeux.
. . . . . .
Toutefois à la cour les *turlupins* restèrent.

[73] « Lucain a dit une jolie chose... Il y a un beau mot de Claudien... Il y a cet endroit de Sénèque; » et là-dessus une longue suite de latin, que l'on cite souvent devant des gens qui ne l'entendent pas, et qui feignent de l'entendre. Le secret seroit d'avoir un grand sens et bien de l'esprit; car ou l'on se passeroit des anciens, ou, après les avoir lus avec soin, l'on sauroit encore choisir les meilleurs et les citer à propos.

[74] *Hermagoras*[1] ne sait pas qui est roi de Hongrie; il s'étonne de n'entendre faire aucune mention du roi de Bohême[2], ne lui parlez pas des guerres de Flandre et de Hollande[3], dispensez-le du moins de vous répondre : il confond les temps, il ignore quand elles ont commencé, quand elles ont fini; combats, siéges, tout lui est nouveau; mais il est instruit de la guerre des géants, il en raconte le progrès et les moindres détails, rien ne lui est échappé; il débrouille de même l'horrible chaos[a] des deux empires, le Babylonien et l'Assyrien; il connoît à fond les Égyptiens et leurs dynasties. Il n'a jamais vu Versailles[b],

[a] Éditions originales : « cahos. »

[b] « Il n'a jamais vu *Versailles,* oui *Versailles.* » (Édit. 5e-6e.)

---

1. *Hermagoras,* selon toutes les clefs, est le P. Paul Perron, bénédictin, auteur de l'*Antiquité des temps rétablie et défendue contre les juifs et les nouveaux chronologistes* (1677). Mais il est plus que douteux que La Bruyère ait ici en vue un homme d'église et un véritable savant.

2. En d'autres termes, il croit qu'il y a encore un royaume de Bohême indépendant : la Bohême appartenait, comme la Hongrie, à la maison d'Autriche depuis 1525, époque où le frère de Charles-Quint, l'archiduc d'Autriche (depuis empereur sous le nom de Ferdinand Ier), devint roi de Bohême et de Hongrie après la mort de son beau-frère, le roi Louis.

3. C'est-à-dire de faits tout à fait contemporains. Ces guerres, suspendues par la paix de Nimègue (1678), venaient d'être reprises et duraient encore au moment où fut écrit ce passage (Édit. 5e).

il ne le verra point : il a presque vu la tour de Babel, il en compte les degrés, il sait combien d'architectes ont présidé à cet ouvrage, il sait le nom des architectes. Dirai-je qu'il croit Henry IV[a] fils de Henry III[b]? Il néglige du moins de rien connoître aux maisons de France, d'Autriche et de Bavière : « Quelles minuties ! » dit-il; pendant qu'il récite de mémoire toute une liste des rois des Mèdes ou de Babylone, et que les noms d'Apronal, d'Hérigebal, de Noesnemordach, de Mardokempad, lui sont aussi familiers qu'à nous ceux de Valois et de Bourbon. Il demande si l'empereur a jamais été marié; mais personne ne lui apprendra que Ninus a eu deux femmes. On lui dit que le Roi jouit d'une santé parfaite; et il se souvient que Thetmosis, un roi d'Égypte, était valétudinaire, et qu'il tenoit cette complexion de son aïeul Alipharmutosis. Que ne sait-il point? Quelle chose lui est cachée de la vénérable antiquité? Il vous dira que Sémiramis, ou, selon quelques-uns, Sérimaris, parloit comme son fils Ninyas, qu'on ne les distinguoit pas à la parole : si c'étoit parce que la mère avoit une voix mâle comme son fils, ou le fils une voix efféminée comme sa mère, qu'il n'ose pas le décider. Il vous révélera que Nembrot étoit gaucher, et Sésostris ambidextre; que c'est une erreur de s'imaginer qu'un Artaxerxe ait été appelé Longuemain parce que les bras lui tomboient jusqu'aux genoux, et non à cause qu'il avoit une main plus longue que l'autre; et il ajoute qu'il y a des auteurs graves qui affirment que c'étoit la droite, qu'il croit néanmoins être bien fondé à soutenir que c'est la gauche[c].

[a] Henry le Grand. (*Note de La Bruyère.*)
[b] « Fils d'Henry III. » (Édit. 5e-8e.)
[c] Édition 5e.

[75] Ascagne est statuaire, Hégion fondeur, Æschine foulon, et *Cydias*[1] bel esprit, c'est sa profession. Il a une enseigne, un atelier, des ouvrages de commande[2], et des compagnons qui travaillent sous lui : il ne vous sauroit rendre de plus d'un mois les stances qu'il vous a promises, s'il ne manque de parole à *Dosithée*, qui l'a engagé à faire une élégie ; une idylle est sur le métier, c'est pour *Crantor*, qui le presse, et qui lui laisse espérer un riche salaire. Prose, vers, que voulez-vous? Il réussit également en l'un et en l'autre. Demandez-lui des lettres de consolation, ou sur une absence, il les entreprendra ; prenez-les toutes

1. Inutile d'insister sur l'erreur de toutes les clefs, qui désignent ici Perrault. L'abbé Trublet (et son avis est aujourd'hui accepté de tout le monde) voit en *Cydias* Fontenelle (*Mémoires sur la vie et les ouvrages de Fontenelle*) ; « la charge, dit-il, pour être forte, n'en ôte pas la ressemblance. » Il ajoute que « c'est vraisemblablement d'après ce portrait que J.-B. Rousseau fit son épigramme. » Voici cette épigramme :

Depuis trente ans un vieux berger normand
Aux beaux esprits s'est donné pour modèle;
Il leur enseigne à traiter galamment
Les grands sujets en style de ruelle.
Ce n'est pas tout : chez l'espèce femelle
Il brille encor, malgré son poil grison ;
Il n'est caillette en honnête maison
Qui ne se pâme à sa douce faconde.
En vérité caillettes ont raison :
C'est le pédant le plus joli du monde.

Une chose nécessaire à remarquer pour expliquer la différence entre Cydias et le Fontenelle que nous connaissons, plus indifférent et sceptique que contradicteur, c'est que Fontenelle, au moment où le portrait de *Cydias* a été publié (1694), n'avait que trente-sept ans.

2. C'est ainsi que Fontenelle fit pour Th. Corneille une partie de *Psyché* (1768) et de *Bellérophon* (1679) ; pour Donneau de Visé *la Comète*, comédie (1681) ; pour Beauval, l'*Éloge de Perrault*, dans l'*Histoire des ouvrages des Savants* (1688) ; pour Catherine Bernard une partie de la tragédie de *Brutus* (1691), et, même après la publication de ce *caractère*, où il put se reconnaître (1694), un *Discours* pour le prix d'éloquence de l'Académie française, sous le nom de son ami Brunel (1695) ; la *Préface* de l'*Analyse des infiniment petits*, du marquis de l'Hôpital (1696), etc., etc.

faites et entrez dans son magasin, il y a à choisir. Il a un ami qui n'a point d'autre fonction sur la terre que de le promettre longtemps à un certain monde, et de le présenter enfin dans les maisons comme homme rare et d'une exquise conversation ; et là, ainsi que le musicien chante et que le joueur de luth touche son luth devant les personnes à qui il a été promis, Cydias, après avoir toussé, relevé sa manchette, étendu la main et ouvert les doigts, débite gravement ses pensées quintessenciées et ses raisonnements sophistiqués[1]. Différent de ceux qui, convenant de principes, et connoissant la raison ou la vérité qui est une, s'arrachent la parole l'un à l'autre pour s'accorder sur leurs sentiments, il n'ouvre la bouche que pour contredire : « Il me semble, dit-il gracieusement, que c'est tout le contraire de ce que vous dites ; » ou : « Je ne saurois être de votre opinion ; » ou bien : « Ç'a été autrefois mon entêtement, comme il est le vôtre, mais... Il y a trois choses, ajoute-t-il, à considérer..... » et il en ajoute une quatrième : fade discoureur, qui n'a pas mis plus tôt le pied dans une assemblée, qu'il cherche quelques femmes auprès de qui il puisse s'insinuer[2], se parer de son bel esprit ou de sa philosophie, et mettre en œuvre ses rares conceptions ; car soit qu'il parle ou qu'il écrive, il ne doit pas être soupçonné d'avoir en vue ni le vrai ni le faux, ni

1. Paix là ! J'entends Pimprenelle (*Fontenelle*)
Qui, géométriquement,
Par maint beau raisonnement,
Fait, à la pointe fidèle,
Le procès au sentiment.

(Chaulieu).

2. « On a dit qu'il parloit volontiers de philosophie aux jolies femmes. Oui, pourvu qu'elles eussent de l'esprit. » (Trublet, *Mémoires sur Fontenelle.*)

le raisonnable ni le ridicule : il évite uniquement de donner dans le sens des autres, et d'être de l'avis de quelqu'un [1] ; aussi attend-il dans un cercle que chacun se soit expliqué sur le sujet qui s'est offert, ou souvent qu'il a amené lui-même, pour dire dogmatiquement des choses toutes nouvelles, mais à son gré décisives et sans réplique. Cydias s'égale à Lucien et à Sénèque [2], se met au-dessus de Platon, de Virgile et de Théocrite [3] ; et son flatteur a soin de le confirmer tous les matins dans cette opinion. Uni de goût et d'intérêt avec les contempteurs d'Homère [4], il attend paisiblement que les hommes détrompés lui préfèrent les poëtes modernes : il se met en ce cas à la tête de ces derniers, et il sait à qui il adjuge la seconde place [5]. C'est en un mot un composé du pédant et du précieux, fait pour être admiré de la bourgeoisie et de la province, en qui néanmoins on n'aperçoit rien de grand que l'opinion qu'il a de lui-même [a].

[76] C'est la profonde ignorance qui inspire le ton dogmatique [b]. Celui qui ne sait rien croit enseigner aux autres

[a] Édition 8e.

[b] « Qui inspire ordinairement le ton dogmatique. » (Édit. 1re-6e.)

---

1. Il prend toujours en main l'opinion contraire,
Et penseroit paroître un homme du commun,
Si l'on voyoit qu'il fût de l'avis de quelqu'un.

(MOLIÈRE, *le Misanthrope*, acte II, scène IV.)

2. Philosophe et poëte tragique. (*Note de La Bruyère.*)

3. Fontenelle a fait, comme Lucien, des *Dialogues des morts;* comme Sénèque, des ouvrages de philosophie et des tragédies; comme Platon des dialogues philosophiques (*Entretiens sur la pluralité des mondes*); comme Virgile et Théocrite, des poésies pastorales.

4. C'est-à-dire avec Perrault, La Motte-Houdard, de Visé, etc.

5. Sans doute à Lamotte, dont il fait un long éloge.

ce qu'il vient d'apprendre lui-même; celui qui sait beaucoup pense à peine que ce qu'il dit puisse être ignoré, et parle plus indifféremment[1].

[77] Les plus grandes choses n'ont besoin que d'être dites simplement : elles se gâtent par l'emphase. Il faut dire noblement les plus petites : elles ne se soutiennent que par l'expression, le ton et la manière.

[78] Il me semble que l'on dit les choses encore plus finement qu'on ne peut les écrire.

[79] Il n'y a guère qu'une naissance honnête, ou qu'une bonne éducation, qui rende[a] les hommes capables de secret.

[80] Toute confiance est dangereuse si elle n'est entière : il y a peu de conjonctures où il ne faille tout dire ou tout cacher. On a déjà trop dit de son secret à celui à qui l'on croit devoir en dérober une circonstance[b].

[81] Des gens vous promettent le secret, et ils le révèlent eux-mêmes, et à leur insu; ils ne remuent pas les lèvres, et on les entend; on lit sur leur front et dans

[a] On lit dans les éditions originales (1re-8e) : « qui rendent. » Dans les trois premières éditions, cet alinéa est au chapitre de *l'Homme*.
[b] Édition 4e.

1. « Les gens qui savent peu parlent beaucoup, et les gens qui savent beaucoup parlent peu. Il est naturel de croire qu'un ignorant trouve important tout ce qu'il sait, et le dit à tout le monde; mais un homme instruit n'ouvre pas aisément son répertoire : il auroit trop à dire, et comme il voit encore plus à dire après lui, il se tait. » (J.-J. Rousseau.)

leurs yeux, on voit au travers de leur poitrine, ils sont transparents. D'autres ne disent pas précisément une chose qui leur a été confiée; mais ils parlent et agissent de manière qu'on la découvre de soi-même. Enfin quelques-uns méprisent votre secret, de quelque conséquence qu'il puisse être : « C'est un mystère, un tel m'en a fait part, et m'a défendu de le dire; et ils le disent[a].

Toute révélation d'un secret est la faute de celui qui l'a confié[b1].

[82] *Nicandre* s'entretient avec *Élise* de la manière douce et complaisante dont il a vécu avec sa femme, depuis le jour qu'il en fit le choix jusques à sa mort; il a déjà dit qu'il regrette qu'elle ne lui ait pas laissé des enfants, et il le répète; il parle des maisons qu'il a à la ville, et bientôt d'une terre qu'il a à la campagne : il calcule le revenu qu'elle lui rapporte, il fait le plan des bâtiments, en décrit la situation, exagère la commodité des appartements, ainsi que la richesse et la propreté des meubles; il assure qu'il aime la bonne chère, les équipages; il se plaint que sa femme n'aimoit point assez le jeu et la société. « Vous êtes si riche, lui disoit l'un de ses amis, que n'achetez-vous cette charge? pourquoi ne pas faire cette acquisition qui étendroit votre domaine? — On me croit, ajoute-t-il, plus de bien que je n'en possède. » Il n'oublie pas son extraction et ses alliances : « Monsieur le

[a] Édition 4e. Dans les éditions 4e-7e, cet alinéa est au chapitre des *Grands*.

[b] Édition 8e.

1. « Celui qui révèle son secret à un ami indiscret est plus indiscret que l'indiscret même. » (Mlle de Scudéry, *Nouvelles conversations de morale*, 1688, t. II, p. 750.)

Surintendant, qui est mon cousin; Madame la Chancelière, qui est ma parente; » voilà son style. Il raconte un fait qui prouve le mécontentement qu'il doit avoir de ses plus proches, et de ceux même qui sont ses héritiers : « Ai-je tort? dit-il à Élise; ai-je grand sujet de leur vouloir du bien? » et il l'en fait juge. Il insinue ensuite qu'il a une santé foible et languissante, et il parle de la cave[1] où il doit être enterré. Il est insinuant, flatteur officieux à l'égard de tous ceux qu'il trouve auprès de la personne à qui il aspire. Mais Élise n'a pas le courage d'être riche en l'épousant. On annonce, au moment qu'il parle, un cavalier, qui de sa seule présence démonte la batterie de l'homme de ville : il se lève déconcerté et chagrin, et va dire ailleurs qu'il veut se remarier [a].

[83] Le sage quelquefois évite le monde, de peur d'être ennuyé [b].

[a] Édition 5e.

[b] Dans les trois premières éditions, cet alinéa est au chapitre du *Mérite personnel*.

1. Voyez ce mot dans le *Lexique*.

DES BIENS DE FORTUNE.

[1] Un homme fort riche peut manger des entremets, faire peindre ses lambris et ses alcôves, jouir d'un palais à la campagne et d'un autre à la ville, avoir un grand équipage, mettre un duc dans sa famille[1], et faire de son fils un grand seigneur : cela est juste et de son ressort; mais il appartient peut-être à d'autres de vivre contents.

[2] Une grande naissance ou une grande fortune annonce le mérite, et le fait plus tôt remarquer.

[3] Ce qui disculpe le fat ambitieux de son ambition est le soin que l'on prend, s'il a fait une grande fortune, de lui trouver un mérite qu'il n'a jamais eu, et aussi grand qu'il croit l'avoir[a].

[4] A mesure que la faveur et les grands biens se retirent d'un homme, ils laissent voir en lui le ridicule qu'ils couvroient, et qui y étoit sans que personne s'en aperçût.

[a] Historique du texte. — Édition 4e.

1. Les auteurs de clefs, qui voient des allusions partout, désignent ici, à cause de ce dernier trait : 1° Louvois, qui eut pour gendres les ducs de La Rocheguyon et de Villeneuve; 2° Colbert, qui devint le beau-père des ducs de Chevreuse, de Beauvilliers et de Mortemart; 3° Frémont, garde du trésor royal, qui eut pour gendre le maréchal duc de Lorges.

[5] Si l'on ne le voyoit de ses yeux, pourroit-on jamais s'imaginer l'étrange disproportion que le plus ou le moins de pièces de monnoie met entre les hommes?

Ce plus ou ce moins détermine à l'épée, à la robe, ou à l'Église : il n'y a presque point d'autre vocation.

[6] Deux marchands étoient voisins et faisoient le même commerce, qui ont eu dans la suite une fortune toute différente. Ils avoient chacun une fille unique; elles ont été nourries ensemble, et ont vécu dans cette familiarité que donnent un même âge et une même condition : l'une des deux, pour se tirer d'une extrême misère, cherche à se placer; elle entre au service d'une fort grande dame [1] et l'une des premières de la cour, chez sa compagne [a].

[7] Si le financier manque son coup, les courtisans disent de lui : « C'est un bourgeois, un homme de rien, un malotru; » s'il réussit, ils lui demandent sa fille [b] [2].

[8] Quelques-uns [3] ont fait dans leur jeunesse l'ap-

[a] Édition 6e.
[b] Édition 7e.

1. Cette *fort grande dame* est, selon les clefs, Mme Fleurion d'Armenonville, fille d'un marchand de draps de Paris. Son mari fut conseiller d'État ordinaire, directeur des finances et garde des sceaux. Il possédait le château de la Muette, qu'il vendit à la duchesse de Berri.

2. Mme de Grignan, qui avait marié son fils à la fille du fermier général Saint-Amand, disait *qu'il fallait bien de temps en temps du fumier pour fumer les meilleures terres.* (Saint-Simon, t. IV.)

3. *Quelques-uns,* « les Partisans, » selon les clefs manuscrites (voyez plus loin les nos 13, 14 et 15, etc.).

prentissage d'un certain métier, pour en exercer un autre, et fort différent, le reste de leur vie [a].

[9] Un homme est laid [1], de petite taille, et a peu d'esprit. L'on me dit à l'oreille : « Il a cinquante mille livres de rente. » Cela le concerne tout seul, et il ne m'en fera jamais ni pis ni mieux; si je commence à le regarder avec d'autres yeux, et si je ne suis pas maître de faire autrement, quelle sottise!

[10] Un projet assez vain seroit de vouloir tourner un homme fort sot et fort riche en ridicule; les rieurs sont de son côté [b].

[11] N** [2], avec un portier rustre, farouche, tirant sur le Suisse, avec un vestibule et une antichambre, pour peu qu'il y fasse languir quelqu'un et se morfondre, qu'il paroisse enfin avec une mine grave et une démarche mesurée, qu'il écoute un peu et ne reconduise point : quelque subalterne qu'il soit d'ailleurs, il fera sentir de lui-même quelque chose qui approche de la considération [d].

[a] Édition 6e.
[b] Édition 4e.
[c] Édition 4e.

1. Les clefs désignent ici le marquis de Gouverney et le duc de Ventadour. Ce dernier est signalé par Saint-Simon (t. XV) comme « un homme fort laid et fort contrefait qui, avec beaucoup d'esprit et de valeur, avoit toujours mené la vie la plus obscure et la plus débauchée. »

2. Clefs du XVIIIe siècle : M. de Saint-Pouange, parent de Colbert, de Le Tellier et de Louvois. Il fut secrétaire du cabinet du Roi, puis commis principal sous Louvois et Barbezieux : « Il eut, dit Saint-Simon (t. III) le plus intime secret de ces deux ministres, et souvent par là celui du Roi sur les choses de la guerre. » — Selon d'autres clefs, il s'agit du partisan Monnerot.

[12] Je vais, *Clitiphon*[1], à votre porte; le besoin que j'ai de vous me chasse de mon lit et de ma chambre : plût aux dieux que je ne fusse ni votre client ni votre fâcheux! Vos esclaves me disent que vous êtes enfermé, et que vous ne pouvez m'écouter que d'une heure entière. Je reviens avant le temps qu'ils m'ont marqué, et ils me disent que vous êtes sorti. Que faites-vous, Clitiphon, dans cet endroit le plus reculé de votre appartement, de si laborieux, qui vous empêche de m'entendre? Vous enfilez quelques mémoires, vous collationnez un registre, vous signez, vous parafez. Je n'avois qu'une chose à vous demander, et vous n'aviez qu'un mot à me répondre : oui, ou non. Voulez-vous être rare? Rendez service à ceux qui dépendent de vous : vous le serez davantage par cette conduite que par ne vous pas laisser voir. O homme important et chargé d'affaires, qui à votre tour avez besoin de mes offices, venez dans la solitude de mon cabinet : le philosophe est accessible[2]; je ne vous remettrai point à

1. Les *Clitiphons* n'étant pas une espèce rare, les clefs multiplient ici sans nécessité les indications : 1° M. Le Camus, le lieutenant civil, dont Saint-Simon (t. VIII) a dit qu'il « étoit bon et honnête homme, *obligeant, et avoit beaucoup d'amis;* mais il étoit glorieux à un point qu'on en rioit et qu'on en avoit pitié. » A part la vanité, ce n'est guère le *Clitiphon* de La Bruyère; 2° M. Le Camus, premier président de la Cour des aides; 3° le cardinal Le Camus; 4° Mongerolle, maître des comptes.

2. Vigneul-Marville (Bonaventure d'Argonne) lui-même, bien qu'il ne soit pas des amis de La Bruyère, rend un témoignage conforme : « On avoit une grande commodité pour s'introduire soi-même auprès de M. de La Bruyère, avant qu'il eût un appartement à l'hôtel de... (*Condé*). Il n'y avoit qu'une porte à ouvrir et qu'une chambre proche du ciel, séparée en deux par une légère tapisserie. Le vent, toujours bon serviteur des philosophes, courant au-devant de ceux qui arrivoient et retournant avec le mouvement de la porte, levoit adroitement la tapisserie, et laissoit voir le philosophe, le visage riant, et bien content d'avoir occasion de distiller dans l'esprit et le cœur des survenants l'élixir de ses méditations. » (*Mélanges d'histoire et de littérature,* t. I, p. 403.)

un autre jour. Vous me trouverez sur les livres de Platon qui traitent de la spiritualité de l'âme et de sa distinction d'avec le corps, ou la plume à la main pour calculer les distances de Saturne et de Jupiter : j'admire Dieu dans ses ouvrages, et je cherche, par la connoissance de la vérité, à régler mon esprit et devenir meilleur. Entrez, toutes les portes vous sont ouvertes; mon antichambre n'est pas faite pour s'y ennuyer en m'attendant; passez jusqu'à moi sans me faire avertir. Vous m'apportez quelque chose de plus précieux que l'argent et l'or, si c'est une occasion de vous obliger. Parlez, que voulez-vous que je fasse pour vous? Faut-il quitter mes livres, mes études, mon ouvrage, cette ligne qui est commencée? Quelle interruption heureuse pour moi que celle qui vous est utile! Le manieur d'argent, l'homme d'affaires est un ours qu'on ne sauroit apprivoiser; on ne le voit dans sa loge qu'avec peine : que dis-je? on ne le voit point; car d'abord on ne le voit pas encore, et bientôt on ne le voit plus. L'homme de lettres au contraire est trivial comme une borne au coin des places; il est vu de tous, et à toute heure, et en tous états, à table, au lit, nu, habillé, sain ou malade : il ne peut être important, et il ne le veut point être [a].

[13] N'envions point à une sorte de gens leurs grandes richesses; ils les ont à titre onéreux, et qui ne nous accommoderoit point : ils ont mis leur repos, leur santé, leur honneur et leur conscience pour les avoir; cela est trop cher, et il n'y a rien à gagner à un tel marché.

[14] Les P. T. S. [1] nous font sentir toutes les passions

[a] Édition 8e.

1. Par ces initiales assez transparentes, La Bruyère désigne les *Partisans,*

l'une après l'autre : l'on commence par le mépris, à cause de leur obscurité; on les envie ensuite, on les hait, on les craint, on les estime quelquefois, et on les respecte; l'on vit assez pour finir à leur égard par la compassion.

[15] *Sosie* de la livrée[1] a passé par une petite recette à une sous-ferme; et par les concussions, la violence, et l'abus qu'il a fait de ses *pouvoirs*, il s'est enfin, sur les ruines de plusieurs familles, élevé à quelque grade. Devenu noble par une charge, il ne lui manquoit que d'être homme de bien : une place de marguillier a fait ce prodige[2].

[16] *Arfure*[3] cheminoit seule et à pied vers le grand

c'est-à-dire les financiers qui prenaient à ferme les revenus de l'État. — Ce sont eux qu'il appelle, à l'alinéa précédent, « une sorte de gens. » « On établit de temps en temps des chambres de justice pour punir les voleries qu'ont faites les partisans. » (Furetière, *Dictionn. fr.* au mot *Partisans.*)

1. En les appelant *Sosies* et ailleurs n° 18 *Champagne,* La Bruyère conserve aux pauvres enrichis par le vol leur qualité de laquais. Il a déjà signalé ces fortunes faites par les laquais de son temps (voyez plus haut, n° 8) et il n'est pas le seul à le signaler : « Mme Cornuel étoit l'autre jour chez Berrier, dont elle est maltraitée; elle attendoit à lui parler dans une antichambre qui étoit pleine de laquais. Il vint une espèce d'honnête homme, qui lui dit qu'elle étoit mal dans ce lieu-là : « Hélas! dit-elle, « j'y suis fort bien : je ne les crains point, tant qu'ils sont laquais. » Voilà ce qui a fait éclater de rire M. de Pomponne. » (Sévigné. 7 oct. 1676.) « Le corps des laquais est plus respectable en France qu'ailleurs : c'est un séminaire de grands seigneurs, il remplit le vide des autres états. Ceux qui le composent prennent la place des grands malheureux, des magistrats ruinés, des gentilshommes tués dans la fureur de la guerre, etc. » (Montesquieu, *Lettres persanes.*)

2. Les clefs désignent, pour *Sosie,* les fermiers généraux d'Apougey, Delpech, Berrier, de Révol, Le Normand, Mouchi, Bouroulais, La Bazinière, Gourville. Les *Sosies* étaient une race aussi commune que les *Clitiphons;* mais le trait sur les marguilliers ne s'applique qu'à Révol et à d'Apougny.

3. Les clefs désignent, pour *Arfure,* diverses femmes de financiers : MMmes Benoist, Belizani, Milieu, de Courchamp.

portique de Saint**, entendoit de loin le sermon d'un carme ou d'un docteur qu'elle ne voyoit qu'obliquement, et dont elle perdoit bien des paroles. Sa vertu étoit obscure, et sa dévotion connue comme sa personne. Son mari est entré dans le *huitième denier*[1] : quelle monstrueuse fortune en moins de six années! Elle n'arrive à l'église que dans un char; on lui porte une lourde queue; l'orateur s'interrompt pendant qu'elle se place; elle le voit de front, n'en perd pas une seule parole ni le moindre geste. Il y a une brigue entre les prêtres pour la confesser; tous veulent l'absoudre, et le curé l'emporte.

[17] L'on porte *Crésus*[2] au cimetière : de toutes ses immenses richesses, que le vol et la concussion lui avoient acquises, et qu'il a épuisées par le luxe et par la bonne chère, il ne lui est pas demeuré de quoi se faire enterrer; il est mort insolvable, sans biens, et ainsi privé de tous les secours; l'on n'a vu chez lui ni julep, ni cordiaux, ni médecins, ni le moindre docteur[3] qui l'ait assuré de son salut.

[18] *Champagne*[4], au sortir d'un long dîner qui lui

1. C'est-à-dire était devenu fermier ou percepteur du *huitième denier*, impôt établi en 1672, pendant la guerre de Hollande.

2. Les clefs désignent ici les partisans Aubert, Raymond et Villette. Ce ne devaient pas être les seuls partisans enrichis *par le vol et les concussions* et ruinés *par le luxe et la bonne chère.*

3. Voir ce mot dans le *Lexique* et plus haut, n° 16.

4. *Champagne* est, selon les clefs, Monnerot « qui passoit pour le plus riche partisan du royaume, contre lequel il y avoit le plus de plaintes, et qu'on regardoit comme ayant levé des droits fort à la charge du peuple. » (*Mémoires* de Daniel de Cosnac, t. II, p. 19.) Ce Monnerot mourut en prison. — La Bruyère l'appelle *Champagne,* d'un nom de laquais, comme il a dit plus haut (n° 15) : *Sosie.*

enfle l'estomac, et dans les douces fumées d'un vin d'Avenay ou de Sillery[1], signe un ordre qu'on lui présente, qui ôteroit le pain à toute une province si l'on n'y remédioit. Il est excusable : quel moyen de comprendre, dans la première heure de la digestion, qu'on puisse quelque part mourir de faim?

[19] *Sylvain*[2] de ses deniers a acquis de la naissance et un autre nom : il est seigneur de la paroisse où ses aïeuls payoient la taille[3]; il n'auroit pu autrefois entrer page chez *Cléobule*, et il est son gendre[a].

[20] *Dorus*[4] passe en litière par la voie *Appienne*, précédé de ses affranchis et de ses esclaves, qui détournent le peuple et font faire place; il ne lui manque que des licteurs; il entre à *Rome* avec ce cortége, où il semble

[a] Édition 4e. Dans cette édition, il y avait *Thersite* et *Théramène* au lieu de *Sylvain* et *Cléobule*.

---

1. Ce sont deux crus de Champagne.

2. *Sylvain*, selon toutes les clefs, c'est le partisan Georges; il s'était enrichi sous Fouquet, avait acheté le marquisat d'Entragues et épousé la fille du marquis de Valençay, qui paraît être *Cléobule*. On se souvient des vers de Boileau (*Satire* I) :

> Que George vive ici, puisque George y sait vivre,
> Qu'un million comptant, par ses fourbes acquis,
> De clerc, jadis laquais, a fait comte et marquis.

3. La *taille*, « grande imposition qu'on fait tous les ans de la part du roi sur le peuple et les roturiers pour soutenir les charges de l'État. Les nobles, les ecclésiastiques et les officiers du roi sont exempts de la taille. » (Furetière, *Dictionn.*).

4. Quelques clefs désignent M. de Guénégaud; d'autres, un certain Dacquin : suppositions peu justifiées, car ni l'un ni l'autre n'étaient de famille basse et pauvre.

triompher de la bassesse et de la pauvreté de son père *Sanga*[a].

[21] On ne peut mieux user de sa fortune que fait *Périandre*[1] : elle lui donne du rang, du crédit, de l'autorité; déjà on ne le prie plus d'accorder son amitié, on implore sa protection. Il a commencé par dire de soi-même : *un homme de ma sorte;* il passe à dire : *un homme de ma qualité;* il se donne pour tel, et il n'y a personne de ceux à qui il prête de l'argent, ou qu'il reçoit à sa table, qui est délicate, qui veuille s'y opposer. Sa demeure est superbe : un dorique règne dans tous ses dehors; ce n'est pas une porte, c'est un portique : est-ce la maison d'un particulier? est-ce un temple? le peuple s'y trompe. Il est le seigneur dominant de tout le quartier. C'est lui que l'on envie, et dont on voudroit voir la chute; c'est lui dont la femme, par son collier de perles, s'est fait des ennemies de toutes les dames du voisinage. Tout se soutient dans cet homme; rien encore ne se dément dans cette grandeur[b] qu'il a acquise, dont il ne doit rien, qu'il a payée. Que son père, si vieux et si caduc, n'est-il mort il y a vingt ans et avant qu'il se fît dans le monde aucune mention de Périandre! Comment pourra-t-il soutenir ces

[a] Édition 4e.
[b] « De cette grandeur. » (Édit. 5e et 6e).

1. Périandre, selon quelques clefs, est M. de Lenglée, « maréchal des camps et armées du Roi; » selon d'autres, c'est M. Pussort, conseiller d'État, oncle de Colbert. Mais le premier n'était pas marié, et son père était riche (voyez Saint-Simon, t. II). Le second était également célibataire; il était fort avare, et c'était moins à la richesse qu'il devait son importance qu'à sa position de conseiller d'État (Voy. Saint-Simon, t. I; Legendre, *Mémoires,* liv. III).

odieuses pancartes[1] qui déchiffrent les conditions, et qui souvent font rougir la veuve et les héritiers? Les supprimera-t-il aux yeux de toute une ville jalouse, maligne, clairvoyante, et aux dépens de mille gens qui veulent absolument aller tenir leur rang à des obsèques? Veut-on d'ailleurs qu'il fasse de son père un *Noble homme*, et peut-être un *Honorable homme*, lui qui est *Messire*[a 2]?

[22] Combien d'hommes[3] ressemblent à ces arbres déjà forts et avancés que l'on transplante dans les jardins, où ils surprennent les yeux de ceux qui les voient placés dans de beaux endroits où ils ne les ont point vus[b] croître, et qui ne connoissent ni leurs commencements ni leurs progrès!

[23] Si certains morts revenoient au monde, et s'ils voyoient leurs grands noms portés, et leurs terres les mieux titrées, avec leurs châteaux et leurs maisons antiques, possédées par des gens dont les pères étoient peut-être leurs métayers, quelle opinion pourroient-ils avoir de notre siècle?

[24] Rien ne fait mieux comprendre le peu de chose que Dieu croit donner aux hommes, en leur abandonnant les richesses, l'argent, les grands établissements et les autres

[a] Édition 5e.

[b] « Vu croître, » orthographe de toutes les éditions manuscrites.

---

1. Billets d'enterrements. (*Note de La Bruyère*, ajoutée dans la 8e édition.)

2. Le premier de ces titres était pris par les gros bourgeois, dans les contrats; les petits bourgeois s'attribuaient le deuxième; le troisième désignait les *gens de qualité*.

3. Encore « les partisans. » (Clefs manuscrites.)

biens, que la dispensation qu'il en fait, et le genre d'hommes qui en sont le mieux pourvus [1].

[25] Si vous entrez dans les cuisines, où l'on voit réduit en art et en méthode le secret de flatter votre goût et de vous faire manger au delà du nécessaire; si vous examinez en détail tous les apprêts des viandes qui doivent composer le festin que l'on vous prépare; si vous regardez par quelles mains elles passent, et toutes les formes différentes qu'elles prennent avant de devenir un mets exquis, et d'arriver à cette propreté et à cette élégance qui charment vos yeux, vous font hésiter sur le choix, et prendre le parti d'essayer de tout; si vous voyez tout le repas ailleurs que sur une table bien servie, quelles saletés! quel dégoût! Si vous allez derrière un théâtre, et si vous nombrez les poids, les roues, les cordages, qui font les vols et les machines; si vous considérez combien de gens entrent dans l'exécution de ces mouvements, quelle force de bras, et quelle extension de nerfs ils y emploient, vous direz : « Sont-ce là les principes et les ressorts de ce spectacle si beau, si naturel, qui paroît animé et agir de soi-même? » vous vous récrierez : « Quels efforts! quelle violence! » De même n'approfondissez pas la fortune des partisans [a].

[26] Ce garçon si frais [2], si fleuri et d'une si belle santé

[a] Édition 5e.

1. « Quand rappelant en mon esprit la mémoire de tous les siècles, je vois si souvent les grandeurs du monde entre les mains des impies,... ah! qu'il m'est aisé de comprendre qu'il fait peu d'état de telles faveurs, et de tous les biens qu'il donne pour la vie présente! » (Bossuet, *Sermon sur la Providence*, 1666.)

2. *Ce garçon si frais,* selon toutes les clefs, est Le Tellier, archevêque

est seigneur d'une abbaye et de dix autres bénéfices : tous ensemble lui rapportent six-vingt mille livres de revenu, dont il n'est payé qu'en médailles d'or[1]. Il y a ailleurs six-vingts familles indigentes qui ne se chauffent point pendant l'hiver, qui n'ont point d'habits pour se couvrir, et qui souvent manquent de pain ; leur pauvreté est extrême et honteuse. Quel partage ! Et cela ne prouve-t-il pas clairement un avenir ?

[27] *Chrysippe*[2], homme nouveau, et le premier noble de sa race, aspiroit, il y a trente années, à se voir un jour deux mille livres de rente pour tout bien : c'étoit là le comble de ses souhaits et sa plus haute ambition ; il l'a dit ainsi, et on s'en souvient. Il arrive, je ne sais par quels chemins, jusques à donner en revenu à l'une de ses filles, pour sa dot, ce qu'il désiroit lui-même d'avoir en fonds pour toute fortune pendant sa vie. Une pareille somme est comptée dans ses coffres pour chacun de ses autres enfants qu'il doit pourvoir, et il a un grand nombre d'enfants ; ce n'est qu'en avancement d'hoirie : il y a d'autres biens à espérer après sa mort. Il vit encore, quoique assez avancé en âge, et il use le reste de ses jours à travailler pour s'enrichir[a].

[a] Édition 5e.

---

de Reims. Avant d'être archevêque (1671) il avait jusqu'à six abbayes. Il n'avait que quarante-cinq ans au moment où parurent ces lignes (1687).

1. Louis d'or. (*Note de La Bruyère,* qui ne se trouve que dans les deux premières éditions.)

2. Presque toutes les clefs désignent le fermier général Laugeois, qui avait marié son fils à une cousine de M. de Ponchartrain, et sa fille au maréchal de Tourville. Saint-Simon (*Mémoires,* t. VI) et Dangeau (t. III) parlent de la grande richesse de Laugeois et de la forte dot qu'il donna à sa fille. — Quelques clefs manuscrites voient en Chrysippe M. de Turmenies, trésorier de l'extraordinaire des guerres, dont l'administration fut soupçonnée d'irrégularité (Dangeau, t. IV et V).

[28] Laissez faire *Ergaste*, et il exigera un droit de tous ceux qui boivent de l'eau de la rivière, ou qui marchent sur la terre ferme : il sait convertir en or jusques aux roseaux, aux joncs et à l'ortie[1]. Il écoute tous les avis, et propose tous ceux qu'il a écoutés. Le prince ne donne aux autres qu'aux dépens d'Ergaste, et ne leur fait de grâces que celles qui lui étoient dues[2]. C'est une faim insatiable d'avoir et de posséder. Il trafiqueroit des arts et des sciences,

1. Ce dernier trait a fait voir dans *Ergaste* le baron de Beauvais, capitaine des chasses, qui est désigné par la plupart des clefs, et à qui, selon l'une d'elles, « le Roi avait donné les ronces et les épines qui croissent sur le chemin de Versailles. » D'autres clefs désignent Francine, intendant des eaux et fontaines des maisons royales, qui « avait fait l'établissement des chaises roulantes, » et qui s'était associé à son beau-père Lulli pour exploiter le privilége de l'Académie de musique. C'est à cela peut-être que fait allusion la fin de cet alinéa (Voy. dans le chapitre des *Ouvrages de l'esprit*, la note à la p. 32). — Le portrait d'*Ergaste*, comme presque tous ceux de La Bruyère, se compose de traits empruntés à divers personnages. La Bruyère a pu penser au baron de Beauvais et à Francine; mais sa peinture est plus générale, et s'applique aux *donneurs d'avis* et *chercheurs d'affaires* qui poursuivaient les ministres de leurs idées intéressées. « Un traitant plus ou moins ingénieux avisait une matière imposable à laquelle on n'avait pas encore songé. L'affaire était mise aux enchères, adjugée au plus offrant et immédiatement exploitée. Le trésor n'avait plus qu'à recevoir. Abusant malgré eux de cette funeste ressource, les contrôleurs généraux de la seconde moitié du règne, Pontchartrain, Chamillart et Desmarets épuisèrent le pays et le réduisirent à cet état de misère dont Boisguilbert et Vauban ont tracé un si affligeant tableau » (P. Clément, *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, t. II, p. LXXXIV). La rapacité des traitants était dénoncée par de nombreux pamphlets, comme ceux-ci : *la Nouvelle école pratique ou l'Art de voler sans ailes; l'Art de plumer la poule sans la faire crier*; *les Partisans démasqués; Pluton maltôtier*, etc, Lesage dira le dernier mot dans *Turcaret* (1709).

2. Et l'on ne donne emploi, charge ni bénéfice
Qu'à tout ce qu'il se croit on ne fasse injustice.

(MOLIÈRE, *le Misanthrope*, acte II, scène IV.)

Massillon dit des ambitieux : « Jaloux des grâces qui tombent à côté d'eux, il semble qu'on leur arrache celles qui se répandent sur les autres. » (*Petit carême, Sermon sur le malheur des grands qui abandonnent Dieu.*)

et mettroit en parti[1] jusques à l'harmonie ; il faudroit, s'il en étoit cru, que le peuple, pour avoir le plaisir de le voir riche, de lui voir une meute et une écurie, pût perdre le souvenir de la musique d'*Orphée*, et se contenter de la sienne [a].

[29] Ne traitez pas avec *Criton*[2], il n'est touché que de ses seuls avantages. Le piége est tout dressé à ceux à qui sa charge, sa terre, ou ce qu'il possède feront envie : il vous imposera des conditions extravagantes. Il n'y a nul ménagement et nulle composition à attendre d'un homme si plein de ses intérêts et si ennemi des vôtres : il lui faut une dupe [b].

[30] *Brontin*[3], dit le peuple, fait des retraites, et s'enferme huit jours avec des saints : ils ont leurs méditations, et il a les siennes [c].

[31] Le peuple souvent a le plaisir de la tragédie : il voit périr sur le théâtre du monde les personnages les plus odieux, qui ont fait le plus de mal dans diverses scènes, et qu'il a le plus haïs.

[a] Édition 4e.
[b] Édition 5e.
[c] Édition 4e.

---

1. Voyez le *Lexique* au mot *Parti*.

2. Selon les clefs, *Criton* est Berrier, commis de Colbert, dont il a été question dans deux précédentes notes sur le n° 15.

3. *Brontin*. Les clefs citent ici deux noms : 1° « Berrier, dont on a fait courir les *Méditations*, » et qui s'était retiré à l'hôpital des *Enfants trouvés*; mais les *Méditations* attribuées à Berrier ne sont pas connues des bibliophiles; 2° Pontchartrain, qui était intendant des finances. Au moment où furent publiées ces lignes, « il avoit beaucoup de piété (Saint-Simon, t. I et II), et faisoit souvent des retraites à l'Oratoire. »

[32] Si l'on partage la vie des P. T. S.[1] en deux portions égales, la première, vive et agissante, est toute occupée à vouloir affliger le peuple, et la seconde, voisine de la mort, à se déceler et à se ruiner les uns les autres.

[33] Cet homme qui a fait la fortune de plusieurs, qui a fait la vôtre, n'a pu soutenir la sienne, ni assurer avant sa mort celle de sa femme et de ses enfants : ils vivent cachés et malheureux. Quelque bien instruit que vous soyez de la misère de leur condition, vous ne pensez pas à l'adoucir; vous ne le pouvez pas en effet, vous tenez table, vous bâtissez; mais vous conservez par reconnoissance le portrait de votre bienfaiteur, qui a passé à la vérité du cabinet à l'antichambre : quels égards! il pouvoit aller au garde-meuble[a].

[34] Il y a une dureté de complexion; il y en a une autre de condition et d'état. L'on tire de celle-ci, comme de la première, de quoi s'endurcir sur la misère des autres, dirai-je même de quoi ne pas plaindre les malheurs de sa famille? Un bon financier[b] ne pleure ni ses amis, ni sa femme, ni ses enfants[c].

[35] Fuyez, retirez-vous : vous n'êtes pas assez loin. — Je suis, dites-vous, sous l'autre tropique. — Passez sous le pôle et dans l'autre hémisphère, montez aux étoiles, si vous le pouvez. — M'y voilà. — Fort bien, vous êtes en

[a] Édition 4e.
[b] « Un bon partisan. » (Édit. 4e-6e.)
[c] Édition 4e.

1. P. T. S. Les *Partisans* (voyez plus haut, p. 173, n. 1).

sûreté. Je découvre sur la terre un homme avide, insatiable, inexorable, qui veut, aux dépens de tout ce qui se trouvera sur son chemin et à sa rencontre, et quoi qu'il en puisse coûter aux autres, pourvoir à lui seul, grossir sa fortune et regorger de bien [a].

[36] Faire fortune est une si belle phrase [1], et qui dit une si belle chose, qu'elle est d'un usage universel : on la reconnoît dans toutes les langues, elle plaît aux étrangers et aux barbares, elle règne à la cour et à la ville [2], elle a percé les cloîtres et franchi les murs des abbayes de l'un et de l'autre sexe : il n'y a point de lieux sacrés où elle n'ait pénétré, point de désert ni de solitude où elle soit inconnue [b].

[a] Édition 5e.

[b] Édition 4e. — De la 4e à la 7e, cet alinéa était ainsi rédigé : « Faire fortune est une si belle phrase, et qui dit une si bonne chose, qu'elle est d'un usage universel; elle a passé de la cour à la ville, elle a percé les cloîtres et franchi les murs des abbayes de l'un et de l'autre sexe; il n'y a point de lieux sacrés ou profanes où elle n'ait pénétré; on la reconnoît dans toutes les langues; elle plaît aux étrangers, il suffit d'être homme pour s'en servir. »

---

1. Ce passage trouve en quelque sorte son commentaire dans le sermon de Bourdaloue *sur les Richesses* (Carême, 2e semaine), où le prédicateur commente longuement le mot d'Horace : *Rem, quocunque modo rem :*

« Ma douleur est que ces paroles, prises dans toute leur énergie, conviennent encore aujourd'hui à un million de chrétiens, qui semblent n'avoir point d'autre religion que celle-là : *Rem, si possis recte; si non, quocunque modo rem,* etc., etc. »

2. *A la cour et à la ville.* La fureur des *affaires* n'était en effet pas particulière aux partisans; cette rapacité se voyait jusque chez les gens de cour; c'est ainsi que le comte de Grammont tirait pour son compte 40 à 50,000 livres d'un concussionnaire condamné par contumace, et que la propre bru du roi, Mme la Dauphine, se faisait donner par le roi un prisonnier de la Bastille suicidé, dont, au dire de Dangeau, « elle espéroit tirer beaucoup d'argent. »

[37] A force de faire de nouveaux contrats, ou de sentir son argent grossir dans ses coffres, on se croit enfin une bonne tête, et presque capable de gouverner [a].

[38] Il faut une sorte d'esprit pour faire fortune, et surtout une grande fortune : ce n'est ni le bon ni le bel esprit, ni le grand ni le sublime, ni le fort ni le délicat; je ne sais précisément lequel c'est, et j'attends que quelqu'un veuille m'en instruire [1].

Il faut moins d'esprit que d'habitude ou d'expérience pour faire sa fortune; l'on y songe trop tard, et quand enfin l'on s'en avise, l'on commence par des fautes que l'on n'a pas toujours le loisir de réparer : de là vient peut-être que les fortunes sont si rares [b].

Un homme d'un petit génie peut vouloir s'avancer : il néglige tout, il ne pense du matin au soir, il ne rêve la nuit qu'à une seule chose, qui est de s'avancer. Il a commencé de bonne heure, et dès son adolescence, à se mettre dans les voies de la fortune : s'il trouve une barrière de front qui ferme son passage, il biaise naturellement, et va à droit [2] ou à gauche, selon qu'il y voit de jour et d'apparence; et, si de nouveaux obstacles l'arrêtent, il rentre dans le sentier qu'il avoit quitté; il est déterminé, par la nature des difficultés, tantôt à les surmonter, tantôt à les

[a] Édition 7e.
[b] Édition 5e.

1. Turcaret nous l'apprend : « Un bel esprit n'est pas nécessaire pour faire son chemin. Hormis moi et deux ou trois autres, il n'y a que des génies assez communs. Il suffit d'un certain usage, d'une routine qu'on ne manque guère d'attraper. Nous voyons tant de gens! Nous nous étudions à prendre ce que le monde a de meilleur : voilà toute notre science. » (Acte II, scène VI.)

2. Voyez le *Lexique*.

éviter, ou à prendre d'autres mesures : son intérêt, l'usage, les conjonctures le dirigent. Faut-il de si grands talents et une si bonne tête à un voyageur pour suivre d'abord le grand chemin, et s'il est plein et embarrassé, prendre la terre, et aller à travers champs, puis regagner sa première route, la continuer, arriver à son terme? Faut-il tant d'esprit pour aller à ses fins? Est-ce donc un prodige qu'un sot, riche et accrédité[a]?

Il y a même des stupides, et j'ose dire des imbéciles, qui se placent en de beaux postes, et qui savent mourir dans l'opulence, sans qu'on les doive soupçonner en nulle manière d'y avoir contribué de leur travail ou de la moindre industrie : quelqu'un les a conduits à la source d'un fleuve, ou bien le hasard seul les y a fait rencontrer; on leur a dit : « Voulez-vous de l'eau? puisez; » et ils ont puisé[b] [1].

[39] Quand on est jeune, souvent on est pauvre : ou l'on n'a pas encore fait d'acquisitions, ou les successions ne sont pas échues. L'on devient riche et vieux en même temps : tant il est rare que les hommes puissent réunir tous leurs avantages! et si cela arrive à quelques-uns, il

[a] Édition 5e.
[b] Édition 5e.

1. Les auteurs de clefs veulent que cet alinéa fasse allusion, les uns à Nicolas d'Orville, les autres à Boucherat, chancelier de France. Le premier était trésorier de France à Orléans, et « avait été dans la confidence du roi avec Mlle de Lavallière. » Voici ce que Saint-Simon (t. II) dit du second : « Qui eût voulu faire un chancelier de cire, l'eût pris sur M. Boucherat. Jamais figure n'a été si faite exprès; la vérité est qu'il n'y falloit pas trop chercher autre chose, et il est difficile de comprendre comment M. de Turenne s'en coiffa, et comment ce magistrat soutint les emplois par lesquels il passa. »

n'y a pas de quoi leur porter envie : ils ont assez à perdre par la mort pour mériter d'être plaints[a].

[40] Il faut avoir trente ans pour songer à sa fortune ; elle n'est pas faite à cinquante ; l'on bâtit dans sa vieillesse, et l'on meurt quand on en est aux peintres et aux vitriers.

[41] Quel est le fruit d'une grande fortune, si ce n'est de jouir de la vanité, de l'industrie, du travail et de la dépense de ceux qui sont venus avant nous, et de travailler nous-mêmes, de planter, de bâtir, d'acquérir pour la postérité[b] ?

[42] L'on ouvre et l'on étale tous les matins[c] pour tromper son monde ; et l'on ferme le soir après avoir trompé tout le jour.

[43] Le marchand fait des montres[1] pour donner de sa marchandise ce qu'il y a de pire ; il a le cati[2] et les faux jours afin d'en cacher les défauts, et qu'elle paroisse bonne ; il la surfait pour la vendre plus cher qu'elle ne

[a] Édition 5e.

[b] Édition 5e.

[c] Dans les éditions 1re-5e il y avait simplement : « L'on étale tous les matins. » Et, plus loin, à la place de : « l'on ferme le soir, il y avait : « et l'on se retire le soir. »

1. « *Montre* se dit parmi les marchands de l'exposition de leurs marchandises, l'une après l'autre, aux acheteurs... *Montre* se dit aussi des étoffes ou des marques que les marchands mettent au devant de leurs boutiques, pour enseigner aux passants les choses dont ils font trafic. » (Furetière, *Dictionnaire françois*).

2. On appelle *cati* (La Bruyère écrivait *catis*) un apprêt qui donne du lustre aux étoffes.

vaut; il a des marques fausses et mystérieuses, afin qu'on croie n'en donner que son prix, un mauvais aunage pour en livrer le moins qu'il se peut; et il a un trébuchet, afin que celui à qui il l'a livrée la lui paye en or qui soit de poids[a].

[44] Dans toutes les conditions, le pauvre est bien proche de l'homme de bien, et l'opulent n'est guère éloigné de la friponnerie. Le savoir-faire et l'habileté ne mènent pas jusques aux énormes richesses.

L'on peut s'enrichir dans quelque art, ou dans quelque commerce que ce soit, par l'ostentation d'une certaine probité.

[45] De tous les moyens de faire sa fortune, le plus court et le meilleur est de mettre les gens à voir clairement leurs intérêts à vous faire du bien[b].

[46] Les hommes, pressés par les besoins de la vie, et quelquefois par le désir du gain ou de la gloire, cultivent des talents profanes, ou s'engagent dans des professions équivoques, et dont ils se cachent longtemps à eux-mêmes le péril et les conséquences; ils les quittent ensuite par une dévotion discrète, qui ne leur vient jamais qu'après qu'ils ont fait leur récolte, et qu'ils jouissent d'une fortune bien établie[1].

[a] Édition 8e.
[b] Édition 5e.

1. Quelques auteurs de clefs, voulant absolument mettre partout un nom, ont mis ici celui de Racine. C'est faire à la fois un outrage à Racine, à La Bruyère et à la vérité. Louis Racine a dit de son père (et on peut l'en croire), qu' « il laissa plus de gloire que de richesses. »

[47] Il y a des misères sur la terre qui saisissent le cœur; il manque à quelques-uns jusqu'aux aliments; ils redoutent l'hiver, ils appréhendent de vivre. L'on mange ailleurs des fruits précoces; l'on force la terre et les saisons pour fournir à sa délicatesse; de simples bourgeois, seulement à cause qu'ils étoient riches, ont eu l'audace d'avaler en un seul morceau la nourriture de cent familles. Tienne qui voudra contre de si grandes extrémités : je ne veux être, si je le puis, ni malheureux ni heureux; je me jette et me réfugie dans la médiocrité [a].

[48] On sait que les pauvres sont chagrins de ce que tout leur manque, et que personne ne les soulage; mais s'il est vrai que les riches soient colères, c'est de ce que la moindre chose puisse leur manquer, ou que quelqu'un veuille leur résister [b].

[49] Celui-là est riche, qui reçoit plus qu'il ne consume; celui-là est pauvre, dont la dépense excède la recette.

Tel, avec deux millions de rente, peut être pauvre chaque année de cinq cent mille livres [1].

[a] Édition 5e.
[b] Édition 5e.

1. Les clefs désignent ici le marquis de Seignelay. En annonçant sa mort à Bussy, Mme de Sévigné écrit : « Ce qui nous a surpris, c'est qu'on dit que Mme de Seignelay renonce à la communauté, parce que son mari doit cinq millions. Cela fait voir que les grands revenus sont inutiles quand on dépense deux ou trois fois autant. » (13 novembre 1690.) Mais Bussy n'ajoute pas foi aux propos de sa cousine et répond : « M. de Seignelay a donné 200,000 francs par testament à sa femme et 100,000 écus à son dernier fils, et, toutes dettes payées, il laisse 400,000 francs de rente. » (19 novembre 1790.)

Il n'y a rien qui se soutienne plus longtemps qu'une médiocre fortune ; il n'y a rien dont on voie mieux la fin que d'une grande fortune.

L'occasion prochaine[1] de la pauvreté, c'est de grandes richesses.

S'il est vrai que l'on soit riche de tout ce dont on n'a pas besoin, un homme fort riche, c'est un homme qui est sage[2].

S'il est vrai que l'on soit pauvre par toutes les choses que l'on désire, l'ambitieux et l'avare languissent dans une extrême pauvreté[a].

[50] Les passions tyrannisent l'homme; et l'ambition suspend en lui les autres passions, et lui donne pour un temps les apparences de toutes les vertus. Ce *Tryphon*, qui a tous les vices, je l'ai cru sobre, chaste, libéral, humble et même dévot : je le croirois encore, s'il n'eût enfin fait sa fortune[b].

[51] L'on ne se rend point sur le désir de posséder et de s'agrandir : la bile gagne, et la mort approche, qu'avec un visage flétri, et des jambes déjà foibles, l'on dit : *ma fortune, mon établissement.*

[52] Il n'y a au monde que deux manières de s'élever, ou par sa propre industrie, ou par l'imbécillité des autres[3].

[a] Les six alinéas qui précèdent sont de la 7e édition.
[b] Cet alinéa et les deux suivants sont de la 4e édition.

---

1. Voyez le *Lexique* à ce mot.

2. Qui vit content de rien possède toute chose.
(Boileau, *Épître* v, vers 58.)

3. « Moins on veut mériter sa fortune, plus on se donne de peine pour la faire. » (Vauvenargues.)

[53] Les traits découvrent la complexion et les mœurs; mais la mine désigne les biens de fortune : le plus ou le moins de mille livres de rente se trouve écrit sur les visages.

[54] *Chrysante*, homme opulent et impertinent, ne veut pas être vu avec *Eugène*, qui est homme de mérite, mais pauvre : il croiroit en être déshonoré. Eugène est pour Chrysante dans les mêmes dispositions : ils ne courent pas risque de se heurter[a].

[55] Quand je vois de certaines gens, qui me prévenoient autrefois par leurs civilités, attendre au contraire que je les salue, et en être avec moi sur le plus ou le moins, je dis en moi-même : « Fort bien, j'en suis ravi, tant mieux pour eux : vous verrez que cet homme-ci est mieux logé, mieux meublé et mieux nourri qu'à l'ordinaire; qu'il sera entré depuis quelques mois dans quelque affaire, où il aura déjà fait un gain raisonnable. Dieu veuille qu'il en vienne dans peu de temps jusqu'à me mépriser[b] ! »

[56] Si les pensées, les livres et leurs auteurs dépendoient des riches et de ceux qui ont fait une belle fortune, quelle proscription! Il n'y auroit plus de rappel. Quel ton, quel ascendant ne prennent-ils pas sur les savants! Quelle majesté n'observent-ils pas à l'égard de ces hommes *chétifs*, que leur mérite n'a ni placés ni enrichis, et qui en sont encore à penser et à écrire judicieusement! Il faut l'avouer, le présent est pour les riches, et l'avenir pour les

[a] Édition 4e.
[b] Édition 8e.

vertueux et les habiles. HOMÈRE est encore et sera toujours : les receveurs de droits, les publicains ne sont plus; ont-ils été? leur patrie, leurs noms sont-ils connus? y a-t-il eu dans la Grèce des partisans? Que sont devenus ces importants personnages qui méprisoient Homère, qui ne songeoient dans la place qu'à l'éviter, qui ne lui rendoient pas le salut, ou qui le saluoient par son nom [1], qui ne daignoient pas l'associer à leur table, qui le regardoient comme un homme qui n'étoit pas riche et qui faisoit un livre? Que deviendront les *Fauconnets* [2]? iront-ils aussi loin dans la postérité que DESCARTES, *né François* et *mort en Suède* [a 3]?

[a] Édition 5e.

---

1. *Par son nom* (sans dire monsieur).

2. Jean Fauconnet avait réuni dans ses mains trois fermes jusque-là distinctes : celle des domaines de France, celle des domaines des villes et places cédées par la paix de Nimègue, et celle des gabelles, aides, entrées, etc. — Le temps n'est pas loin où les *Fauconnet* rechercheront les *faiseurs de livres*. Témoin Turcaret : « Pour surcroît de réjouissance, j'amènerai ici M. Gloutonneau, le poëte : aussi bien, je ne saurois manger, si je n'ai quelque bel esprit à ma table. Il ne dit pas quatre mots dans un repas, mais il mange et pense beaucoup. Peste! c'est un homme bien agréable. » (Acte II, scène 4). — C'est que Turcaret appartient déjà au XVIIIe siècle, à un temps où Duclos écrira : « Les gens de fortune sont blessés des éloges qu'on donne à leur magnificence, parce qu'ils sentent qu'ils ont un autre mérite que celui-là. On veut tirer sa gloire de ce qu'on estime le plus. Ils recherchent les gens de lettres et se font honneur de leur amitié. » (*Considérations sur les mœurs,* 1750.)

3. La Bruyère a écrit en majuscules le nom de Descartes, comme plus haut celui d'Homère; et il a mis en italiques ces mots *né François et mort en Suède,* pour rappeler les persécutions qui avaient éloigné Descartes de sa patrie et l'avaient contraint à accepter l'hospitalité de la reine Christine. Né en Touraine en 1596, il était mort à Stockholm en 1650. — Au sujet des persécutions dont la philosophie de Descartes a été l'objet au XVIIIe siècle, surtout de la part des jésuites, au sujet des sympathies qu'elle rencontra à Port-Royal, à l'Oratoire et chez les prélats tels que Bossuet et Fénelon, enfin au sujet de son influence sur tout le XVIIe siècle, voyez l'*Histoire de la philosophie cartésienne* de M. Fr. Bouillier, ch. XX, XXI, XXII et XXIII.

[57] Du même fond d'orgueil dont l'on s'élève fièrement au-dessus de ses inférieurs, l'on rampe vilement devant ceux qui sont au-dessus de soi [1]. C'est le propre de ce vice, qui n'est fondé ni sur le mérite personnel ni sur la vertu, mais sur les richesses, les postes, le crédit, et sur de vaines sciences, de nous porter également à mépriser ceux qui ont moins que nous de cette espèce de biens, et à estimer trop ceux qui en ont une mesure qui excède la nôtre.

[58] Il y a des âmes sales, pétries de boue et d'ordure, éprises du gain et de l'intérêt, comme les belles âmes le sont de la gloire et de la vertu; capables d'une seule volupté, qui est celle d'acquérir ou de ne point perdre; curieuses et avides du denier dix [2]; uniquement occupées de leurs débiteurs; toujours inquiètes sur le rabais ou sur le décri des monnoies; enfoncées et comme abîmées dans les contrats, les titres et les parchemins. De telles gens ne sont ni parents, ni amis, ni citoyens, ni chrétiens, ni peut-être des hommes : ils ont de l'argent.

[59] Commençons par excepter ces âmes nobles et courageuses, s'il en reste encore sur la terre, secourables, ingénieuses à faire du bien, que nuls besoins, nulle disproportion, nuls artifices ne peuvent séparer de ceux qu'ils se sont une fois choisis pour amis; et après cette précaution, disons hardiment une chose triste et douloureuse à ima-

1. Voltaire, *Discours* IV :

> L'empesé magistrat, le financier sauvage,
> Vont en poste à Versailles essuyer des mépris
> Qu'ils reviennent soudain rendre en poste à Paris.

2. Intérêt à 10 pour 100.

giner : il n'y a personne au monde si bien lié[a] avec nous de société et de bienveillance, qui nous aime, qui nous goûte, qui nous fait mille offres de services et qui nous sert quelquefois, qui n'ait en soi, par l'attachement à son intérêt, des dispositions très-proches à rompre avec nous, et à devenir notre ennemi[b].

[60] Pendant qu'*Oronte*[1] augmente, avec ses années, son fonds et ses revenus, une fille naît dans quelque famille, s'élève, croît et s'embellit, et entre dans sa seizième année. Il se fait prier à cinquante ans pour l'épouser, jeune, belle, spirituelle : cet homme sans naissance, sans esprit et sans le moindre mérite, est préféré à tous ses rivaux.

[61] Le mariage, qui devroit être à l'homme une source de tous les biens, lui est souvent, par la disposition de sa fortune, un lourd fardeau sous lequel il succombe : c'est alors qu'une femme et des enfants sont une violente tentation à la fraude, au mensonge et aux gains illicites; il se trouve entre la friponnerie et l'indigence : étrange situation!

Épouser une veuve, en bon françois, signifie faire sa fortune; il n'opère pas toujours ce qu'il signifie[c][2].

[a] Orthographe de toutes les éditions originales : « si bien liée. »
[b] Édition 6e.
[c] Édition 4e.

---

1. Pour *Oronte*, les clefs désignent « M. de la Ravoye, maître des comptes, homme de fortune, qui a épousé Mlle Valière, très-jolie personne; » mais elles oublient de dire l'âge de l'époux et de l'épouse.

2. Pour cet alinéa les clefs citent encore des noms ou vagues ou qui ne répondent pas à la pensée de La Bruyère : par exemple, pour ceux qui croient faire fortune en épousant des veuves, et qui se trompent, les clefs

[62] Celui qui n'a de partage avec ses frères que pour vivre à l'aise bon praticien, veut être officier; le simple officier se fait magistrat[1], et le magistrat veut présider; et ainsi de toutes les conditions, où les hommes languissent serrés et indigents, après avoir tenté au delà de leur fortune, et forcé, pour ainsi dire, leur destinée : incapables tout à la fois de ne pas vouloir être riches et de demeurer riches[a].

[63] Dîne bien, *Cléarque*[2], soupe le soir, mets du bois au feu, achète un manteau, tapisse ta chambre : tu n'aimes point ton héritier, tu ne le connois point, tu n'en as point[b].

[64] Jeune, on conserve pour sa vieillesse; vieux, on épargne pour la mort. L'héritier prodigue paye de superbes funérailles, et dévore le reste.

[65] L'avare[3] dépense plus mort en un seul jour, qu'il

[a] Édition 4e.

[b] Cet alinéa et les six suivants sont de la 5e édition.

---

citent le comte de Marsan, qui avait épousé deux veuves et avait bien fait fortune en effet. Saint-Simon le maltraite fort (t. VI). « Il étoit, dit-il, l'homme de la cour le plus bassement prostitué à la faveur et aux places, ministres, maîtresses, valets, et le plus lâchement avide à tirer de l'argent à toutes les mains; homme si bas et si avide, que toute sa vie il avoit vécu des dépouilles de l'Église, des femmes, de la veuve et de l'orphelin, surtout du sang du peuple. » Voilà un triste personnage; mais La Bruyère ne fait ici aucune allusion de ce genre.

1. Ces trois mots *praticien, officier, magistrat* désignent trois positions dans une même carrière. Le *praticien* est un avocat ou procureur; l'*officier* est celui qui a acheté un office ou charge dans une cour inférieure; le *magistrat* est un juge au parlement ou un *grand officier* de justice.

2. *Cléarque,* M. Du Buisson, intendant des finances, selon les clefs, mais sans preuves.

3. C'est encore sans la moindre preuve que les clefs désignent, pour

ne faisoit vivant en dix années ; et son héritier plus en dix mois, qu'il n'a su faire lui-même en toute sa vie.

[66] Ce que l'on prodigue, on l'ôte à son héritier; ce que l'on épargne sordidement, on se l'ôte à soi-même. Le milieu est justice pour soi et pour les autres.

[67] Les enfants peut-être seroient plus chers à leurs pères, et réciproquement les pères à leurs enfants, sans le titre d'héritiers.

[68] Triste condition de l'homme, et qui dégoûte de la vie! il faut suer, veiller, fléchir, dépendre, pour avoir un peu de fortune, ou la devoir à l'agonie de nos proches. Celui qui s'empêche de souhaiter que son père y passe bientôt est un homme de bien.

[69] Le caractère de celui qui veut hériter de quelqu'un rentre dans celui du complaisant : nous ne sommes point mieux flattés, mieux obéis, plus suivis, plus entourés, plus cultivés, plus ménagés, plus caressés de personne[1] pendant notre vie[a], que de celui qui croit gagner à notre mort, et qui désire qu'elle arrive.

[70] Tous les hommes, par les postes différents, par les titres et par les successions, se regardent comme héritiers les uns des autres, et cultivent par cet intérêt, pendant

[a] « On n'est point mieux flatté, mieux obéi, etc... pendant sa vie. » (Éditions 5e-7e.)

---

l'avare, M. de Morstein, qui avait été grand trésorier de Pologne, qui était venu s'établir à Paris, où il est mort en 1693, et dont le fils unique fut tué au siége de Namur en 1695.

1. Voyez dans le *Lexique* le mot *Personne*.

le cours de leur vie, un désir secret et enveloppé de la mort d'autrui[1] : le plus heureux dans chaque condition est celui qui a plus de choses à perdre par sa mort, et à laisser à son successeur[a].

[71] L'on dit du jeu qu'il égale les conditions[2]; mais elles se trouvent quelquefois si étrangement disproportionnées, et il y a entre telle et telle condition un abîme d'intervalle si immense et si profond, que les yeux souffrent de voir de telles extrémités se rapprocher : c'est comme une musique qui détone; ce sont comme des couleurs mal assorties, comme des paroles qui jurent et qui offensent l'oreille, comme de ces bruits ou de ces sons qui font frémir; c'est en un mot un renversement de toutes les bienséances. Si l'on m'oppose que c'est la pratique de tout l'Occident, je réponds que c'est peut-être aussi l'une de ces choses qui nous rendent barbares à l'autre partie du monde, et que les Orientaux qui viennent jusqu'à nous remportent sur leurs tablettes : je ne doute pas même que

[a] Édition 7e.

1. «Nous nous hâtons de profiter des débris les uns des autres. Nous ressemblons à ces soldats insensés qui au fort de la mêlée, et dans le temps que leurs compagnons tombent de toutes parts à leurs côtés sous le fer des ennemis, se chargent avidement de leurs habits; et à peine en sont-ils revêtus qu'un coup mortel leur ôte, avec la vie, cette folle décoration dont ils venoient de se parer. » (Massillon, *Carême, jeudi de la 4e semaine.*) — « Il n'y a peut-être pas un homme aisé à qui des héritiers avides, et souvent ses propres enfants, ne souhaitent la mort en secret... Nous trouvons notre avantage dans le préjudice de nos semblables, et la perte de l'un fait la prospérité de l'autre. » (J.-J. Rousseau, *Disc. sur l'inégalité des conditions.*)

2. « Langlée est fier et familier au possible : il jouoit l'autre jour au brelan avec le comte de Grammont, qui lui dit sur quelques manières un peu libres : « Monsieur de Langlée, gardez ces familiarités-là pour quand « vous jouerez avec le roi. » (Mme de Sévigné, à *Mme de Grignan,* janvier 1672.) — Voyez sur Langlée la note au n° 18 du chapitre de la *Cour.*

cet excès de familiarité ne les rebute davantage que nous ne sommes blessés de leur *zombaye*[1] et de leurs autres prosternations[a].

[72] Une tenue d'états, ou les chambres[2] assemblées pour une affaire très-capitale, n'offrent point aux yeux rien[3] de si grave et de si sérieux qu'une table de gens qui jouent un grand jeu : une triste sévérité règne sur leurs visages; implacables l'un pour l'autre, et irréconciliables ennemis pendant que la séance dure, ils ne reconnoissent plus ni liaisons, ni alliance, ni naissance, ni distinctions : le hasard seul, aveugle et farouche divinité, préside au cercle, et y décide souverainement; ils l'honorent tous par un silence profond, et par une attention dont ils sont partout ailleurs fort incapables; toutes les passions, comme suspendues, cèdent à une seule; le courtisan alors n'est ni doux, ni flatteur, ni complaisant, ni même dévot[b].

[73] L'on ne reconnoît plus en ceux que le jeu et le gain ont illustrés la moindre trace de leur première condition : ils perdent de vue leurs égaux, et atteignent les plus grands seigneurs. Il est vrai que la fortune du dé ou du lansquenet les remet souvent où elle les a pris[4].

[a] Édition 6e.
[b] Édition 6e.

1. La Bruyère fait sans doute allusion au *Voyage de Siam*, du P. Tachard (1686). La *zombaye* était une profonde inclination qui devait se faire à genoux. — Le roi de Siam avait envoyé en 1684 un ambassadeur complimenter Louis XIV, qui, à son tour, lui envoya en ambassade M. de Chaumont.
2. *Les Chambres* (du parlement).
3. Voyez le *Lexique* au mot *Rien*.
4. Les clefs nomment ici un certain Morin, qui « a fait en Angleterre une grande fortune au jeu, et qui est aujourd'hui fort petit compagnon. »

[74] Je ne m'étonne pas qu'il y ait des brelans publics, comme autant de piéges tendus à l'avarice des hommes, comme des gouffres où l'argent des particuliers tombe et se précipite sans retour, comme d'affreux écueils où les joueurs viennent se briser et se perdre; qu'il parte de ces lieux des émissaires pour savoir à heure marquée qui a descendu à terre avec un argent frais d'une nouvelle prise, qui a gagné un procès d'où on lui a compté une grosse somme, qui a reçu un don, qui a fait au jeu un gain considérable, quel fils de famille vient de recueillir une riche succession, ou quel commis imprudent veut hasarder sur une carte les deniers de sa caisse. C'est un sale et indigne métier, il est vrai, que de tromper; mais c'est un métier qui est ancien, connu, pratiqué de tout temps par ce genre d'hommes que j'appelle des brelandiers[1]. L'enseigne est à leur porte, on y liroit presque : *Ici l'on trompe de bonne foi;* car se voudroient-ils donner pour irréprochables? Qui ne sait pas qu'entrer et perdre dans ces maisons est une même chose? Qu'ils trouvent donc sous leur main autant de dupes qu'il en faut pour leur subsistance, c'est ce qui me passe[a].

[75] Mille gens se ruinent au jeu, et vous disent froidement qu'ils ne sauroient se passer de jouer : quelle excuse! Y a-t-il une passion, quelque violente ou honteuse qu'elle soit, qui ne pût tenir ce même langage?

[a] Édition 5e.

1. Voyez le *Lexique*. — Sur le métier de *brelandier*, Regnier a dit, *Satire* XIV :

Pourtant c'est un trafic qui suit toujours sa route,
Où, bien moins qu'à la place, on a fait banqueroute,
Et qui dans le brelan se maintient bravement,
N'en déplaise aux arrêts de notre parlement.

Seroit-on reçu à dire qu'on ne peut se passer de voler, d'assassiner, de se précipiter[1]? Un jeu effroyable, continuel, sans retenue, sans bornes, où l'on n'a en vue que la ruine totale de son adversaire, où l'on est transporté du désir du gain, désespéré sur la perte, consumé par l'avarice, où l'on expose sur une carte ou à la fortune du dé la sienne propre, celle de sa femme et de ses enfants, est-ce une chose qui soit permise ou dont l'on doive se passer? Ne faut-il pas quelquefois se faire une plus grande violence, lorsque poussé par le jeu jusques à une déroute universelle, il faut même que l'on se passe d'habits et de nourriture, et de les fournir à sa famille?

Je ne permets à personne d'être fripon; mais je permets à un fripon de jouer un grand jeu[2] : je le défends à un honnête homme. C'est une trop grande puérilité que de s'exposer à une grande perte[a].

[76] Il n'y a qu'une affliction qui dure, qui est celle qui vient de la perte de biens : le temps, qui adoucit toutes les autres, aigrit celle-ci. Nous sentons à tous

[a] Édition 5e.

1. Voyez le *Lexique*. La passion du jeu était fort répandue, surtout depuis que le roi en donnait l'exemple. Les noms de joueurs ruinés n'étaient pas rares : on ne sait pourquoi les clefs se bornent à citer le président Robert.

2. Les friponneries au jeu étaient très-fréquentes, même parmi les grands seigneurs. Saint-Simon cite un M. de Seissac, forcé pour ce fait de quitter la cour (t. II). Mme de Sévigné, qui parle de ce Seissac (18 mars 1671), donne ailleurs (30 mars 1672) à sa fille, qui jouait beaucoup, des conseils semblables à ceux de La Bruyère : « Voilà une réflexion qui me vient sur les pertes fréquentes que vous faites au jeu, et sur celles de M. de Grignan : prenez-y garde; il n'est pas agréable d'être dupe; soyez persuadée que ce n'est pas une chose naturelle de gagner et de perdre continuellement. »

moments, pendant le cours de notre vie, où le bien que nous avons perdu nous manque [1].

[77] Il fait bon avec celui qui ne se sert pas de son bien à marier ses filles, à payer ses dettes, ou à faire des contrats, pourvu que l'on ne soit ni ses enfants ni sa femme [a].

[78] Ni les troubles, *Zénobie* [2], qui agitent votre empire, ni la guerre que vous soutenez virilement contre une nation puissante depuis la mort du roi votre époux, ne diminuent rien de votre magnificence. Vous avez préféré à toute autre contrée les rives de l'Euphrate pour y élever un superbe édifice : l'air y est sain et tempéré, la situation en est riante; un bois sacré l'ombrage du côté du couchant; les dieux de Syrie, qui habitent quelquefois la terre, n'y auroient pu choisir une plus belle demeure. La campagne autour est couverte d'hommes qui taillent et qui coupent, qui vont et qui viennent, qui roulent ou qui charrient le bois du Liban, l'airain et le porphyre; les grues et les machines gémissent dans l'air, et font espérer à ceux qui voyagent vers l'Arabie de revoir à leur retour en leurs foyers ce palais achevé, et dans cette splendeur où vous désirez de le porter avant de l'habiter, vous et les princes vos enfants. N'y épargnez rien, grande Reine;

[a] Édition 5e.

1. « Ceux qui se ruinent me font pitié. C'est la seule affliction dans la vie qui se fasse sentir également, et que le temps augmente au lieu de diminuer. » (Sévigné, 28 juin 1671.)

2. Zénobie, reine de Palmyre, prit après la mort de son époux, Odénat, le titre de *Reine de l'Orient,* soutint pendant cinq années la guerre contre les Romains (267-272), et, vaincue par Aurélien, fut emmenée à Rome pour orner le triomphe de l'empereur.

employez-y l'or et tout l'art des plus excellents ouvriers; que les Phidias et les Zeuxis de votre siècle déploient toute leur science sur vos plafonds et sur vos lambris; tracez-y de vastes et de délicieux jardins, dont l'enchantement soit tel qu'ils ne paroissent pas faits de la main des hommes; épuisez vos trésors et votre industrie sur cet ouvrage incomparable; et après que vous y aurez mis, Zénobie, la dernière main, quelqu'un de ces pâtres qui habitent les sables voisins de Palmyre, devenu riche par les péages de vos rivières, achètera un jour à deniers comptants cette royale maison, pour l'embellir, et la rendre plus digne de lui et de sa fortune[a] [1].

[a] Édition 8e.

---

1. « Si je voulais, par un seul passage, donner à la fois une idée du grand talent de La Bruyère, et un exemple frappant des contrastes dans le style, je citerais ce bel apologue qui contient la plus éloquente satire du faste insolent et scandaleux des parvenus. » (Suard, *Notice sur la personne et les écrits de La Bruyère.*) Les clefs du XVIIe siècle désignent ici assez maladroitement Gourville, l'intendant du prince de Condé, « qui, non content du château de Saint-Maur, dont M. le prince s'étoit contenté, avoit fait beaucoup de dépenses pour l'embellir. » L'auteur de cette clef ignorait que Gourville n'avait pas acheté le château de Saint-Maur, et qu'il n'en avait que la jouissance, sa vie durant, à la charge d'employer 240,000 fr. à l'achèvement du château : or il le rendit en 1697 à la maison de Condé, après y avoir dépensé près de 400,000 francs, moyennant un dédommagement pour sa jouissance interrompue et pour le surplus des dépenses faites par lui. (Voyez *Mémoires* de Gourville, coll. Petitot, p. 454; *Journal* de Dangeau, t. VI, p. 144.) — M. Édouard Fournier (*la Comédie de La Bruyère,* p. 136 et suiv.) a proposé une nouvelle explication qui, même pour des critiques sévères (voyez l'article de M. de Fremery dans la *Revue critique* de 1868, t. I, p. 144), paraît avoir toute la vraisemblance désirable. Le *pâtre enrichi du péage des rivières* est, selon lui, le traitant La Touanne, trésorier de l'extraordinaire des guerres, qui était à Saint-Maur voisin du prince de Condé, et qui, par son luxe de parvenu, faisait ombrage à cette maison princière. Le château de Saint-Maur, ancien domaine de Catherine de Médicis (Zénobie), avait été au XVIIe siècle partagé en deux parts, dont l'une appartenait à la maison de Condé, l'autre à La Touanne. Vainement M. le duc avait essayé, c'est Saint-Simon qui nous l'apprend (t. II), « de joindre les

[79] Ce palais, ces meubles, ces jardins, ces belles eaux vous enchantent et vous font récrier d'une première vue sur une maison si délicieuse, et sur l'extrême bonheur du maître qui la possède. Il n'est plus; il n'en a pas joui si agréablement ni si tranquillement que vous : il n'y a jamais eu un jour serein, ni une nuit tranquille; il s'est noyé de dettes pour la porter à ce degré de beauté où elle vous ravit. Ses créanciers l'en ont chassé : il a tourné la tête, et il l'a regardée de loin une dernière fois; et il est mort de saisissement[a] [1].

[80] L'on ne sauroit s'empêcher de voir dans certaines familles ce qu'on appelle les caprices du hasard ou les jeux de la fortune. Il y a cent ans qu'on ne parloit point de ces familles, qu'elles n'étoient point : le ciel tout d'un coup s'ouvre en leur faveur; les biens, les honneurs, les dignités fondent sur elles à plusieurs reprises; elles nagent dans la prospérité. *Eumolpe* [2], l'un de ces hommes qui

[a] Édition 4e.

---

jardins de La Touanne aux siens et d'avoir sa maison pour en faire une petite maison particulière à ses plaisirs et une décharge au château, le financier s'étoit montré intraitable; il avoit répondu aux ouvertures qui lui avoient été faites par des prétentions exorbitantes, et. comme pour braver le prince, avoit dépensé plus de 700,000 francs pour l'embellissement de son habitation. » (*Journal* de Dangeau, t. VIII, p. 236.) Il n'est en effet pas impossible que, en cette circonstance, La Bruyère, dans sa haine contre les traitants, ait épousé la querelle et servi les rancunes de M. le duc. Il ne lui a pas été donné de voir le châtiment de La Touanne, qui fit banqueroute en 1701, laissant un passif de quatre millions (Saint-Simon, t. II).

1. Selon les clefs du XVIIIe siècle, cet alinéa fait allusion à Jacques Bordier, intendant des finances. qui avait dépensé plus d'un million à sa propriété du Raincy (voyez Tallemant des Réaux, *Historiettes,* t. IV). Mais il était encore propriétaire de ce château quand il mourut (1660); ses héritiers le vendirent, et n'en furent pas *chassés par des créanciers.*

2. *Eumolpe,* selon les clefs, est M. de Seignelay, fils de Colbert. Mais

n'ont point de grands-pères, a eu un père du moins qui s'étoit élevé si haut, que tout ce qu'il a pu souhaiter pendant le cours d'une longue vie, ç'a été de l'atteindre; et il l'a atteint. Étoit-ce dans ces deux personnages éminence d'esprit, profonde capacité? étoit-ce les conjonctures? La fortune enfin ne leur rit plus; elle se joue ailleurs, et traite leur postérité comme leurs ancêtres [a].

[81] La cause la plus immédiate de la ruine et de la déroute des personnes des deux conditions, de la robe et de l'épée, est que l'état seul, et non le bien, règle la dépense [b].

[82] Si vous n'avez rien oublié pour votre fortune, quel travail! Si vous avez négligé la moindre chose, quel repentir [c]!

[83] *Giton* a le teint frais, le visage plein et les joues pendantes, l'œil fixe et assuré, les épaules larges, l'estomac haut, la démarche ferme et délibérée. Il parle avec confiance; il fait répéter celui qui l'entretient, et il ne goûte que médiocrement tout ce qu'il lui dit. Il déploie un ample mouchoir, et se mouche avec grand bruit; il crache fort loin, et il éternue fort haut [1]. Il dort le jour, il dort la

[a] Édition 5e.
[b] Édition 4e.
[c] Édition 4e.

Seignelay mourut à trente ans (novembre 1690) et non après une longue vie; il n'était pas mort au moment où fut publié cet alinéa (mars 1690); de plus la famille de Colbert n'était nullement déchue; enfin il est difficile d'admettre que La Bruyère se soit demandé si c'est la *capacité* de Colbert ou les *conjonctures* qui l'avaient élevé si haut.

1. « Je vis un petit homme si fier, il prit une tasse de tabac avec tant

nuit, et profondément; il ronfle en compagnie. Il occupe à table et à la promenade plus de place qu'un autre [1]. Il tient le milieu en se promenant avec ses égaux; il s'arrête, et l'on s'arrête; il continue de marcher, et l'on marche : tous se règlent sur lui. Il interrompt, il redresse ceux qui ont la parole : on ne l'interrompt pas, on l'écoute aussi longtemps qu'il veut parler; on est de son avis, on croit les nouvelles qu'il débite. S'il s'assied, vous le voyez s'enfoncer dans un fauteuil, croiser les jambes l'une sur l'autre, froncer le sourcil, abaisser son chapeau sur ses yeux pour ne voir personne, ou le relever ensuite, et découvrir son front par fierté et par audace. Il est enjoué, grand rieur, impatient, présomptueux, colère, libertin [2], politique, mystérieux sur les affaires du temps; il se croit des talents et de l'esprit. Il est riche [3].

Phédon a les yeux creux, le teint échauffé, le corps sec et le visage maigre; il dort peu, et d'un sommeil fort léger; il est abstrait, rêveur, et il a, avec de l'esprit, l'air d'un stupide : il oublie de dire ce qu'il sait, ou de parler d'événements qui lui sont connus; et s'il le fait quelquefois, il s'en tire mal, il croit peser à ceux à qui il parle, il conte brièvement, mais froidement; il ne se fait pas écou-

de hauteur, il se moucha si impitoyablement, il cracha avec tant de flegme, il caressa ses chiens d'une manière si offensante pour les hommes, que je ne pouvois me lasser de l'admirer. » (Montesquieu, *Lettres persanes*).

1. « Son moi étoit comme une machine pneumatique qui attiroit l'air autour de lui et n'en laissoit plus pour personne de ceux qui l'approchoient. » (Saint-Simon).

2. Voyez le *Lexique*.

3. Selon les clefs du XVIIIe siècle, *Giton* est le marquis de Barbezieux, fils de Louvois. Mais Saint-Simon le dépeint plutôt comme brutal que comme hautain (t. III). N'est-ce pas d'ailleurs méconnaître complétement la pensée de La Bruyère que de voir dans *Giton* et dans *Phédon* autre chose que le portrait du riche et du pauvre dans la société de son temps?

ter, il ne fait point rire. Il applaudit, il sourit à ce que les autres lui disent, il est de leur avis; il court, il vole pour leur rendre de petits services. Il est complaisant, flatteur, empressé; il est mystérieux sur ses affaires, quelquefois menteur; il est superstitieux[1], scrupuleux, timide. Il marche doucement et légèrement, il semble craindre de fouler la terre; il marche les yeux baissés, et il n'ose les lever sur ceux qui passent. Il n'est jamais du nombre de ceux qui forment un cercle pour discourir; il se met derrière celui qui parle, recueille furtivement ce qui se dit, et il se retire si on le regarde. Il n'occupe point de lieu, il ne tient point de place; il va les épaules serrées, le chapeau abaissé sur ses yeux pour n'être point vu; il se replie et se renferme dans son manteau : il n'y a point de rues ni de galeries si embarrassées et si remplies de monde, où il ne trouve moyen de passer sans effort, et de se couler sans être aperçu. Si on le prie de s'asseoir, il se met à peine sur le bord d'un siége; il parle bas dans la conversation, et il articule mal : libre néanmoins sur les affaires publiques[a], chagrin contre le siècle, médiocrement prévenu des ministres et du ministère. Il n'ouvre la bouche que pour répondre; il tousse, il se mouche sous son chapeau; il crache presque sur soi, et il attend qu'il soit seul pour éternuer, ou si cela lui arrive, c'est à l'insu de la compagnie : il n'en coûte à personne ni salut ni compliment. Il est pauvre[b].

[a] « Libre néanmoins *avec ses amis* sur les affaires publiques. » (6e édition.) Est-ce un oubli des éditions suivantes, ou une suppression faite par La Bruyère?

[b] Ces deux derniers alinéas sur *Giton* et *Phédon* sont de la 6e édition.

1. Voyez le *Lexique*.

DE LA VILLE[1].

[1] L'on se donne à Paris, sans se parler, comme un rendez-vous public[a], mais fort exact, tous les soirs au Cours[2] ou aux Tuileries[3], pour se regarder au visage et se désapprouver les uns les autres.

L'on ne peut se passer de ce même monde que l'on n'aime point, et dont l'on se moque.

L'on s'attend au passage réciproquement dans une promenade publique; l'on y passe en revue l'un devant l'autre : carrosse, chevaux, livrées, armoiries, rien n'échappe aux yeux, tout est curieusement ou malignement observé; et selon le plus ou le moins de l'équipage, ou l'on respecte les personnes, ou on les dédaigne[b].

[2] Tout le monde connoît cette longue levée[4] qui borne et qui resserre le lit de la Seine, du côté où elle entre à

[a] Historique du texte. — « Comme un rendez-vous général. » (Éditions 1re-4e.)

[b] Édition 7e.

---

1. Voyez le *Lexique* au mot *Ville*.

2. Le Cours-la-Reine. « Cette promenade amène en été tout ce qu'il y a de beau monde à Paris : on y compte souvent jusqu'à sept ou huit cents carrosses, qui se promènent dans le plus bel ordre du monde et sans s'embarrasser les uns dans les autres. » (Brice, *Description de Paris*, 1687, t. II.)

3. « On est sûr de l'y trouver au Cours dans la saison, à Vincennes dans le mois de juin, aux Tuileries tous les jours. » (Brillon, *le Théophraste moderne*.)

4. Cette *levée* correspond aux quais Saint-Bernard et d'Austerlitz.

Paris avec la Marne, qu'elle vient de recevoir : les hommes s'y baignent au pied pendant les chaleurs de la canicule; on les voit de fort près se jeter dans l'eau; on les en voit sortir : c'est un amusement. Quand cette saison n'est pas venue, les femmes de la ville ne s'y promènent pas encore; et quand elle est passée, elles ne s'y promènent plus[a1].

[3] Dans ces lieux d'un concours général, où les femmes se rassemblent pour montrer une belle étoffe, et pour recueillir le fruit de leur toilette, on ne se promène pas avec une compagne par la nécessité de la conversation[b]; on se joint ensemble pour se rassurer sur le théâtre, s'apprivoiser avec le public, et se raffermir contre la critique : c'est là précisément qu'on se parle sans se rien dire, ou plutôt qu'on parle pour les passants, pour ceux même en faveur de qui l'on hausse sa voix, l'on gesticule et l'on badine, l'on penche négligemment la tête, l'on passe et l'on repasse[c].

[a] Édition 5e.
[b] « Pour la nécessité de la conversation. » (Édit. 5e-7e.)
[c] Édition 5e.

---

1. Cette réflexion a pu, selon Walckenaer, donner l'idée d'une comédie du Théâtre-Italien, *les Bains de la porte Saint-Bernard* (1696). C'est peut-être à ces promenades, comme à celles dont il est question à l'alinéa suivant, que Bourdaloue fait allusion dans un de ses sermons :

« Qu'auroient dit les Pères de l'Église de ces promenades changées en comédies publiques, où chacun, acteur et spectateur tout à la fois, vient jouer son rôle et faire son personnage? Qu'auroient-ils dit de ces promenades dérobées, où le hasard en apparence, mais un hasard en effet bien ménagé et bien prémédité, fait de prétendues rencontres et de vrais rendez-vous? Qu'auroient-ils dit de ces promenades?... Je ne m'explique point, mes chers auditeurs, et je dois ce respect au saint lieu où nous sommes assemblés. Tel est le désordre, que la pudeur même m'oblige de le taire, et qu'on ne peut mieux vous le reprocher que par le silence. » (Sermon sur *les Divertissements du monde.* — Voyez aussi le sermon *sur l'Impureté.*)

[4] La ville est partagée en diverses sociétés, qui sont autant de petites républiques, qui ont leurs lois, leurs usages, leur jargon, et leurs mots pour rire. Tant que cet assemblage est dans sa force, et que l'entêtement subsiste, l'on ne trouve rien de bien dit ou de bien fait que ce qui part des siens, et l'on est incapable de goûter ce qui vient d'ailleurs : cela va jusques au mépris pour les gens qui ne sont pas initiés dans leurs mystères. L'homme du monde d'un meilleur esprit, que le hasard a porté au milieu d'eux, leur est étranger : il se trouve là comme dans un pays lointain, dont il ne connoît ni les routes, ni la langue, ni les mœurs, ni la coutume; il voit un peuple qui cause, bourdonne, parle à l'oreille, éclate de rire, et qui retombe ensuite dans un morne silence; il y perd son maintien, ne trouve pas où placer un seul mot, et n'a pas même de quoi écouter. Il ne manque jamais là un mauvais plaisant qui domine, et qui est comme le héros de la société : celui-ci s'est chargé de la joie des autres, et fait toujours rire avant que d'avoir parlé. Si quelquefois une femme survient qui n'est point de leurs plaisirs, la bande joyeuse ne peut comprendre qu'elle ne sache point rire des choses qu'elle n'entend point [a], et paroisse insensible à des fadaises qu'ils n'entendent eux-mêmes que parce qu'ils les ont faites : ils ne lui pardonnent ni son ton de voix, ni son silence, ni sa taille, ni son visage, ni son habillement, ni son entrée, ni la manière dont elle est sortie. Deux années cependant ne se passent point sur une même *coterie :* il y a toujours, dès la première année, des semences de division pour rompre dans celle qui doit suivre; l'intérêt de la beauté, les incidents du jeu, l'ex-

[a] « Qu'elle n'entend pas. » (Édit. 1re-5e.)

travagance des repas, qui modestes au commencement, dégénèrent bientôt en pyramides de viandes et en banquets somptueux, dérangent la république, et lui portent enfin le coup mortel : il n'est en fort peu de temps non plus parlé de cette nation que des mouches de l'année passée.

[5] Il y a dans la ville la grande et la petite robe; et la première se venge sur l'autre des dédains de la cour, et des petites humiliations qu'elle y essuie. De savoir quelles sont leurs limites, où la grande finit, et où la petite commence, ce n'est pas une chose facile[1]. Il se trouve même un corps considérable qui refuse d'être du second ordre, et à qui l'on conteste le premier[2] : il ne se rend pas néanmoins, il cherche au contraire, par la gravité et par la dépense, à s'égaler à la magistrature, ou ne lui cède qu'avec peine : on l'entend dire que la noblesse de son emploi, l'indépendance de sa profession, le talent de la parole, et le mérite personnel, balancent au moins les sacs de mille francs que le fils du partisan ou du banquier a su payer pour son office[a3].

[a] Édition 4e.

---

1. On peut admettre que la *grande robe* comprenait les magistrats, la *petite robe* les avoués et procureurs; entre les deux les avocats, au-dessus de tous la Cour, c'est-à-dire les membres du Parlement.

2. Il s'agit des avocats, dont la situation n'était pas bien réglée, ce qui amenait fréquemment des questions de préséance. La Bruyère, qui était avocat, laisse percer ici un certain intérêt pour cet ordre.

3. Attaque indirecte contre la vénalité des charges, « cette gangrène qui ronge toutes les parties de l'État. » (Saint-Simon.)

L'argent seul au palais peut faire un magistrat.

(Boileau, *Épître* v.)

[6] Vous moquez-vous de rêver en carrosse, ou peut-être de vous y reposer? *Vite*, prenez votre livre ou vos papiers, lisez, ne saluez qu'à peine ces gens qui passent dans leur équipage; ils vous en croiront plus occupé; ils diront : « Cet homme est laborieux, infatigable; il lit, il travaille jusque dans les rues ou sur la route[1]. » Apprenez du moindre avocat qu'il faut paroître accablé d'affaires, froncer le sourcil, et rêver à rien très-profondément: savoir à propos perdre le boire et le manger; ne faire qu'apparoir[2] dans sa maison, s'évanouir et se perdre comme un fantôme dans le sombre de son cabinet; se cacher au public, éviter le théâtre, le laisser à ceux qui ne courent aucun risque à s'y montrer, qui en ont à peine le loisir, aux GOMONS, aux DUHAMELS[a 3].

[7] Il y a un certain nombre de jeunes magistrats que les grands biens et les plaisirs ont associés à quelques-uns

[a] Édition 5e.

1. Cet *homme*, selon les clefs, est M. de La Briffe, procureur général, ou M. de Saint-Pouange, dont il a été question plus haut. (*Des biens de fortune*, note à l'alinéa 11, p. 171.)

2. *Apparoir*. La Bruyère, qui parle d'un avocat, emprunte ici un terme du palais : *apparoir*, pour *apparaître*.

3. Ce sont les noms de deux avocats célèbres du XVIIe siècle. — Jean Gomont (et non *Gomon*, comme l'écrit La Bruyère) avait du reste cessé de plaider, et peut-être même était-il mort au moment où fut publié cet alinéa (édit. 5e, 1690). Il y avait aussi un autre avocat en vogue du nom de Jean de Gaumont (voyez N.-J. Foucault, *Mémoires*, dans les *Documents inédits de l'histoire de France*, années 1652 et 1667; Blanchard, *Liste des avocats*). — La *Liste des avocats* donne au XVIIe siècle plusieurs Duhamel. Celui auquel fait allusion La Bruyère est, selon Moréri (*Dictionnaire historique*, au nom de *Du Hamel*), Georges Duhamel, reçu le 5 décembre 1639, qui fut choisi par Louis XIV pour travailler aux *Ordonnances*, et qui mourut en 1676; son fils, Henri Duhamel, fut reçu avocat en 1688 et se fit un nom au barreau (voyez, outre Moréri, le *Journal* de Barbier).

de ceux qu'on nomme à la cour de *petits-maîtres :* ils les imitent, ils se tiennent fort au-dessus de la gravité de la robe, et se croient dispensés par leur âge et par leur fortune d'être sages et modérés. Ils prennent de la cour ce qu'elle a de pire : ils s'approprient la vanité, la mollesse, l'intempérance, le libertinage, comme si tous ces vices leur étoient dus, et affectant ainsi un caractère éloigné de celui qu'ils ont à soutenir, ils deviennent enfin, selon leurs souhaits, des copies fidèles de très-méchants originaux[a 1].

[8] Un homme de robe à la ville, et le même à la cour, ce sont deux hommes. Revenu chez soi, il reprend ses mœurs, sa taille et son visage, qu'il y avoit laissés : il n'est plus ni si embarrassé, ni si honnête[b 2].

[9] Les *Crispins* se cotisent et rassemblent dans leur famille jusques à six chevaux pour allonger un équipage, qui, avec un essaim de gens de livrées, où ils ont fourni chacun leur part, les fait triompher au Cours ou à Vin-

[a] Édition 4e.
[b] Édition 4e.

---

1. Toutes les clefs appliquent cet alinéa à J.-H. de Mesmes, qui devint président à mortier à la mort de son pere, en 1688, à l'âge de vingt-sept ans, trois mois après avoir été nommé conseiller. « Toute son étude fut celle du grand monde, à qui il plut, et fut mêlé dans les meilleures compagnies de la cour et dans les plus gaillardes. D'ailleurs il n'apprit rien et fut extrêmement débauché. Cette vie libertine le lia avec la jeunesse la plus distinguée qu'il recherchoit avec soin, et ne voyoit que le moins qu'il pouvoit de palais et des gens de robe. Devenu président par la mort de son père, il ne changea guère de vie, mais il se persuada qu'il étoit un seigneur, et vécut à la grande... D'ailleurs d'excellente compagnie, charmant convive, poli, affable, accueillant avec distinction... Il vouloit être homme de qualité et de cour, et se faisoit souvent moquer de lui par ceux qui l'étoient en effet, et avec lesquels il vivoit tant qu'il pouvoit. » (Saint-Simon, t. X.)

2. *Si honnête,* c'est-à-dire *si poli* (voyez le *Lexique*).

cennes[1], et aller de pair avec les nouvelles mariées, avec *Jason*, qui se ruine, et avec *Thrason*, qui veut se marier, et qui a consigné[a 2].

[10] J'entends dire des *Sannions :* « Même nom, mêmes armes; la branche aînée, la branche cadette, les cadets de la seconde branche; ceux-là portent les armes pleines, ceux-ci brisent d'un lambel, et les autres d'une bordure dentelée. » Ils ont avec les Bourbons, sur une même couleur, un même métal; ils portent, comme eux, deux et une[3] : ce ne sont pas des fleurs de lis, mais ils s'en consolent; peut-être dans leur cœur trouvent-ils leurs pièces aussi honorables, et ils les ont communes avec de grands seigneurs qui en sont contents : on les voit sur les litres[4] et sur les vitrages, sur la porte de leur château, sur le pilier de leur haute-justice, où ils viennent de faire pendre un homme qui méritoit le bannissement; elles s'offrent aux yeux de toutes parts, elles sont sur les meubles et sur les serrures, elles sont semées sur les carrosses; leurs livrées ne déshonorent point leurs armoiries. Je dirois volontiers aux Sannions : « Votre folie est prématurée;

[a] Édition 4e.

1. Voyez le nº 1 du chapitre de la *Ville*, n. 3.

2. « Déposé son argent au trésor public pour une grande charge. » (*Note de La Bruyère.*)

3. *Deux et une* (pièces d'armoiries). Allusion aux trois fleurs de lis des Bourbons.

4. « *Litre*, ceinture funèbre. — C'est un droit honorifique qu'ont les seigneurs patrons-fondateurs, ou les seigneurs hauts-justiciers dans les églises qu'ils ont fondées; ou qui sont de leur seigneurie. Il consiste à faire peindre les écussons de leurs armes sur une bande noire en forme d'un lé de velours, autour de l'église, tant par dedans que par dehors. Le droit de *litre* est des premiers droits honoraires. » (*Dictionnaire de Trévoux.*)

attendez du moins que le siècle s'achève sur votre race; ceux qui ont vu votre grand-père, qui lui ont parlé, sont vieux, et ne sauroient plus vivre longtemps. Qui pourra dire comme eux : « Là il étaloit, et vendoit très-cher[a][1] ? »

Les Sannions et les Crispins[2] veulent encore davantage que l'on dise d'eux qu'ils font une grande dépense, qu'ils n'aiment à la faire. Ils font un récit long et ennuyeux d'une fête ou d'un repas qu'ils ont donné; ils disent l'argent qu'ils ont perdu au jeu, et ils plaignent fort haut celui qu'ils n'ont pas songé à perdre. Ils parlent jargon et mystère sur de certaines femmes; *ils ont* réciproquement *cent choses plaisantes à se conter; ils ont fait depuis peu des découvertes;* ils se passent les uns aux autres qu'ils sont gens à belles aventures. L'un d'eux, qui s'est couché tard à la campagne, et qui voudroit dormir, se lève matin, chausse des guêtres, endosse un habit de toile, passe un cordon où pend le fourniment, renoue ses cheveux, prend un fusil : le voilà chasseur, s'il tiroit bien. Il revient de

[a] Édition 5e.

1. « Voyez-vous, diroit-on, cette Madame la Marquise qui fait tant la glorieuse : c'est la fille de M. Jourdain. Elle n'a pas toujours été si relevée que la voilà, et ses deux grands-pères vendoient du drap près de la porte Saint-Innocent. Ils ont amassé des biens à leurs enfants, qu'ils payent maintenant peut-être bien cher en l'autre monde... » (Molière, *Bourgeois gentilhomme,* III, 12.)

2. Faut-il chercher dans les *Crispins* et les *Sannions* autre chose que des types de gens sans naissance jouant les grands seigneurs? Les auteurs de clefs veulent que ce soient des allusions personnelles. Les Crispins, ce seraient les trois frères Charpentier, ou Mulot, ou Lepelletier; les Sannions désigneraient les Leclerc de Lesseville : cette dernière attribution a été acceptée par d'Hozier dans le *Mémoire* qu'il fit en 1709, à la demande du roi, *sur les véritables origines de MM. du Parlement.* Les Lesseville étaient une famille de gens de robe, qui descendaient de riches tanneurs qui avaient prêté 20,000 écus à Henri IV après la bataille d'Ivry et avaient été anoblis par lui (voyez Tallemant, *Historiettes*, t. Ier).

nuit, mouillé et recru[1], sans avoir tué. Il retourne à la chasse le lendemain, et il passe tout le jour à manquer des grives ou des perdrix[a].

Un autre[2], avec quelques mauvais chiens, auroit envie de dire : *Ma meute.* Il sait un rendez-vous de chasse, il s'y trouve; il est au laisser-courre; il entre dans le fort, se mêle avec les piqueurs; il a un cor. Il ne dit pas, comme *Ménalippe*[3] : *Ai-je du plaisir?* il croit en avoir. Il oublie lois et procédure : c'est un Hippolyte[b]. *Ménandre,* qui le vit hier sur un procès qui est en ses mains, ne reconnoîtroit pas aujourd'hui son rapporteur. Le voyez-vous le lendemain à sa chambre, où l'on va juger une cause grave et capitale? et il se fait entourer de ses confrères, il leur raconte comme il n'a point perdu le cerf de meute, comme il s'est étouffé de crier après les chiens qui étoient en défaut, ou après ceux des chasseurs qui prenoient le change, qu'il a vu donner les six chiens. L'heure presse; il achève de leur parler des abois et de la curée, et il court s'asseoir avec les autres pour juger[c].

[a] Édition 7e.
[b] Dans les anciennes éditions : *Hyppolyte.*
[c] Édition 7e.

---

1. Voyez le *Lexique.*
2. Selon les clefs, cet autre est le président de Coigneux, qui aimait beaucoup la chasse et n'était pas riche.
3. Ce *Mélanippe* est Jérôme de Nouveau, surintendant des postes, mort en 1665. « Ce Nouveau, au commencement qu'il eut équipage de chasse, courant le cerf, demanda à son veneur : « Dites-moi, ai-je bien du plaisir à « cette heure? » (Tallemant, *Historiettes,* t. VI.) On trouve une allusion à cette anecdote dans Mme de Sévigné (24 mai 1676) et chez Nicolle (*De l'éducation d'un prince* (1670) : « Un de ces voluptueux de Rome se faisant reporter du bain dans une chaise, demandoit à ses valets : *Suis-je assis?* c'est à peu près comme celui qui, étant à la chasse, demandoit à ses gens : *Ai-je bien du plaisir?* »

[11] Quel est l'égarement de certains particuliers[1], qui, riches du négoce de leurs pères, dont ils viennent de recueillir la succession, se moulent sur les princes pour leur garde-robe et pour leur équipage, excitent, par une dépense excessive et par un faste ridicule, les traits et la raillerie de toute une ville, qu'ils croient éblouir, et se ruinent ainsi à se faire moquer de soi!

Quelques-uns n'ont pas même le triste avantage de répandre leurs folies plus loin que le quartier où ils habitent : c'est le seul théâtre de leur vanité. L'on ne sait point dans l'Ile[2] qu'*André*[a] brille au Marais, et qu'il y dissipe son patrimoine : du moins, s'il étoit connu dans toute la ville et dans ses faubourgs, il seroit difficile qu'entre un si grand nombre de citoyens qui ne savent pas tous juger sainement[b] de toutes choses, il ne s'en trouvât quelqu'un qui diroit de lui : *Il est magnifique*, et qui lui tiendroit compte des régals qu'il fait à *Xanthe* et à *Ariston*, et des fêtes qu'il donne à *Élamire*; mais il se ruine obscurément : ce n'est qu'en faveur de deux ou trois personnes[c], qui ne l'estiment point, qu'il court à l'indigence, et qu'aujourd'hui en carrosse, il n'aura pas dans six mois le moyen d'aller à pied[d][3].

[a] Dans la 5e édition il y avait ici *Onuphre*, nom que, dans la 6e édition, La Bruyère a donné à son faux dévot (*De la mode*).

[b] « Sûrement. » (Édit. 5e.)

[c] « De cinq ou six personnes. » (Édit. 5e.)

[d] Ces deux alinéas sont de la 5e édition.

---

1. Les clefs désignent le président Gilbert et le président Saint-Vallier.

2. L'île de la Cité ou l'île Saint-Louis.

3. Les clefs multiplient des noms obscurs, qui seraient désignés par cet *André*, comme si c'était chose rare qu'un homme ruiné par sa vanité.

[12] *Narcisse*[1] se lève le matin pour se coucher le soir; il a ses heures de toilette comme une femme; il va tous les jours fort régulièrement à la belle messe aux Feuillants ou aux Minimes[2]; il est homme d'un bon commerce, et l'on compte sur lui au quartier de** pour un tiers ou pour un cinquième à l'hombre ou au reversi. Là il tient le fauteuil quatre heures de suite chez *Aricie,* où il risque chaque soir cinq pistoles d'or. Il lit exactement la *Gazette de Hollande* et le *Mercure galant*[3]; il a lu Bergerac[4], des Marets[5], Lesclache[6], les *Historiettes* de Barbin[a7], et quelques recueils de poésies. Il se promène avec des femmes à la Plaine ou au Cours, et il est d'une ponctualité religieuse

[a] « Rabbin. » (Édit. 1re.)

---

1. Selon plusieurs clefs, *Narcisse* serait l'abbé de Villars (mort en 1691), fils du marquis de Villars, ambassadeur en Espagne. Mais, si c'était un abbé, La Bruyère aurait-il fait remarquer qu'il va *à la belle messe?*

2. Le couvent des Feuillants, célèbre pendant la Révolution, était situé rue Saint-Honoré, à la hauteur de la rue aujourd'hui appelée *de Castiglione;* celui des Minimes était voisin de la place Royale.

3. La *Gazette de Hollande* recevait des correspondances de Paris qui étaient fort lues. Sur le *Mercure galant,* voir le chapitre des *Ouvrages de l'esprit,* p. 32.

4. Cyrano (*Note de La Bruyère*). Cyrano de Bergerac (1620-1655) a écrit l'*Histoire comique des États de la lune et du soleil; Agrippine,* tragédie; *le Pédant joué,* comédie, etc.

5. Saint-Sorlin (*Note de La Bruyère*). Jean des Marets, sieur de Saint-Sorlin (1596-1676), a publié, outre des ouvrages de dévotion et des romans, plusieurs tragi-comédies, la comédie des *Visionnaires,* le poëme épique de *Clovis,* etc. Dans la querelle des anciens et des modernes, il avait pris parti pour ces derniers.

6. Lesclache (Louis de), auteur d'un *Cours de philosophie expliquée en tables,* et d'un livre de grammaire : *Les véritables règles de l'ortografe françéze.*

7. C'est le célèbre libraire, celui dont parle Boileau. Il vendait presque tous les livres nouveaux, et en particulier des *Historiettes* que, de son nom, on appelait des *Barbinades.*

sur les visites. Il fera demain ce qu'il fait aujourd'hui et ce qu'il fit hier ; et il meurt ainsi après avoir vécu.

[13] Voilà un homme, dites-vous, que j'ai vu quelque part[1] : de savoir où, il est difficile ; mais son visage m'est familier. — Il l'est à bien d'autres ; et je vais, s'il se peut, aider votre mémoire. Est-ce au boulevard[2] sur un strapontin[3], ou aux Tuileries dans la grande allée, ou dans le balcon à la comédie ? Est-ce au sermon, au bal, à Rambouillet[4] ? Où pourriez-vous ne l'avoir point vu ? où n'est-il point ? S'il y a dans la place une fameuse exécution, ou un feu de joie, il paroît à une fenêtre de l'hôtel de ville ; si l'on attend une magnifique entrée, il a sa place sur un échafaud ; s'il se fait un carrousel, le voilà entré, et placé sur l'amphithéâtre ; si le roi reçoit des ambassadeurs, il voit leur marche, il assiste à leur audience, il est en haie quand ils reviennent de leur audience. Sa présence est aussi essentielle aux serments des ligues suisses que celle du chancelier et des ligues mêmes[5]. C'est son visage que

1. Ce portrait du « spectateur de profession » est, selon les clefs, celui du prince de Mecklebourg (Mecklembourg-Schwerin), beau-frère du maréchal de Luxembourg, qui était venu s'établir à Paris.

2. Il s'agit du boulevard de la Porte-Saint-Antoine, appelé quelquefois Nouveau-Cours et qui, étant sur le chemin de Vincennes, servait aussi de lieu de promenade.

3. Strapontin, « espèce de petit banc qu'on met au milieu du carrosse ou au fond de la calèche. » (Richelet, *Dictionnaire français.*)

4. On appelait ainsi un vaste jardin, situé au faubourg Saint-Antoine, et qu'avait fait planter et dessiner le financier Rambouillet (voyez Sauval, *Antiquités de Paris,* t. II ; Hurtaut et Magny, *Dictionnaire historique de Paris,* au mot *Rambouillet*).

5. Il s'agit des cérémonies où l'on célébrait le renouvellement de l'alliance entre la France et la Suisse. La dernière de ces cérémonies avait eu lieu à Notre-Dame en novembre 1663 (voyez Olivier d'Ormesson, *Journal,* t. II, p. 51).

l'on voit aux almanachs représenter le peuple ou l'assistance[1]. Il y a une chasse publique, une *Saint-Hubert*[2], le voilà à cheval; on parle d'un camp et d'une revue, il est à Ouilles, il est à Achères[3]. Il aime les troupes, la milice, la guerre; il la voit de près, et jusques au fort de Bernardi[4]. CHANLEY sait les marches, JACQUIER les vivres, DU METZ l'artillerie[a 5] : celui-ci voit, il a vieilli sous le har-

[a] La Bruyère avait d'abord mis (édit. 5e) : « Chanley sait les marches, Vauban les siéges, celui-ci voit. » A partir de la 6e édition, il effaça le nom de Vauban, mais pour le reporter avec grand éloge au chapitre des *Jugements*.

---

1. « Sous Louis XIV, on publiait chaque année pour les almanachs de très-belles et très-grandes estampes, dessinées et gravées par les meilleurs artistes. Là se trouvent représentés par allégorie les événements de l'année passée. Les rois, les princes, les généraux, les grands dignitaires figurent ordinairement dans le champ principal de ces estampes et sont très-ressemblants. Plus bas sont des portraits d'échevins ou de personnages du tiers état, qui regardent le roi : c'est le *peuple* ou l'*assistance;* sur les côtés, des médaillons représentant les batailles, les fêtes, tous les événements de l'année; et plus bas encore est un espace blanc où l'on collait un calendrier de l'année imprimé. » (Walckenaer, *Remarques et éclaircissements sur La Bruyère,* p. 636.)

2. Tous les ans, à la Saint-Hubert (novembre), il y avait à Versailles une chasse à laquelle prenaient part le roi et « les personnes les plus qualifiées de la cour, de l'un et de l'autre sexe. » (*Mercure galant,* octobre 1678, novembre 1679, etc.)

3. Houilles, Achères, petites localités du département de Seine-et-Oise, situées dans des plaines qui servaient souvent à des camps et à des revues.

4. Jacques Bernardi, écuyer du roi, dirigeait une *académie,* qui était une sorte d'*école militaire* de jeunes gentilshommes. Tous les ans, au mois de septembre, il faisait construire, entre le jardin du Luxembourg et l'emplacement occupé aujourd'hui par la rue Notre-Dame des Champs, un petit fort où ses élèves venaient pendant deux mois, devant un grand nombre de curieux, figurer les opérations d'un siége. Ces opérations se terminaient par la prise du fort et faisaient l'objet de relations dans le *Mercure galant.* L'académie de Bernardi n'était du reste pas la seule école de ce genre; et, le directeur étant mort en 1681, il est probable que son académie déclina et disparut sous son successeur, qui était son neveu. La dernière relation du *siége du fort* donnée par le *Mercure galant* est de 1685.

5. Le marquis de Chanley, maréchal des logis des armes du roi, avait

nois en voyant, il est spectateur de profession; il ne fait rien de ce qu'un homme doit faire, il ne sait rien de ce qu'il doit savoir; mais il a vu, dit-il, tout ce qu'on peut voir, et il n'aura point regret de mourir[a]. Quelle perte alors pour toute la ville! Qui dira après lui : « Le Cours est fermé, on ne s'y promène point; le bourbier de Vincennes est desséché et relevé, on n'y versera plus? » Qui annoncera un concert, un beau salut[1], un prestige de la Foire? Qui vous avertira que Beaumavielle mourut hier[2]; que Rochois[3] est enrhumée, et ne chantera de huit jours? Qui connoîtra comme lui un bourgeois à ses armes et à ses livrées? Qui dira : « *Scapin* porte des fleurs de lis[4], » et qui en sera plus édifié? Qui prononcera avec plus de vanité et d'emphase le nom d'une simple bourgeoise? Qui sera

[a] « Point de regret de mourir. » (Édit. 5e-6e.)

---

une grande réputation comme tacticien, et au moment où La Bruyère publiait cet alinéa (édit. 5e), il était sur les rives du Rhin. « C'est une carte vivante, » disait de lui le maréchal de Luxembourg (voyez Saint-Simon, *Mémoires,* t. XII; l'abbé Legendre, *Mémoires,* p. 136; Dangeau, *Journal,* t. IV; Rousset, *Histoire de Louvois,* t. II, p. 172). — Jacquier « était unique pour les vivres, » dit l'abbé Legendre (*Mémoires,* p. 136); et il cite ce mot de Turenne : « Qu'on me donne Chanley, Jacquier, Saint-Hilaire et 30,000 hommes de vieilles troupes, il n'y a plus de puissance que je ne force à se soumettre. » Il était mort en 1684. — Berbier du Metz, qui commanda l'artillerie dans presque toutes les guerres de Louis XIV, avait été tué en 1690 à Fleurus (voyez Rousset, *Histoire de Louvois*).

1. C'est-à-dire un salut en musique (voyez le chapitre de *Quelques usages,* n° 19).

2. Beaumavielle, célèbre basse-taille de l'Opéra, mort vers 1688 (voyez Durey de Noinville, *Histoire du théâtre de l'Opéra,* t. II, p. 54).

3. Marthe le Rochois, cantatrice qui se fit entendre à l'Opéra de 1678 à 1697 (voyez Durey de Noinville, t. II, p. 60).

4. Les clefs citent plusieurs exemples, et en auraient pu citer davantage, de maisons qui avaient sur leurs armoiries des fleurs de lis. On peut voir dans le *Dictionnaire généalogique* de La Chesnaye des Bois, t. III, la liste des *familles qui portent des fleurs de lys dans leurs armes.* Le mot de *Scapin* indique que c'étaient souvent des familles peu relevées.

mieux fourni de vaudevilles? Qui prêtera aux femmes les *Annales galantes*[1] et le *Journal amoureux*[2]? Qui saura comme lui chanter à table tout un dialogue de l'*Opéra*, et les fureurs de Roland[3] dans une ruelle[4]? Enfin, puisqu'il y a à la ville comme ailleurs de fort sottes gens, des gens fades, oisifs, désoccupés[5], qui pourra aussi parfaitement leur convenir[a]?

[14] *Théramène*[6] étoit riche et avoit du mérite; il a hérité, il est donc très-riche et d'un très-grand mérite. Voilà toutes les femmes en campagne pour l'avoir pour galant, et toutes les filles pour *épouseur*. Il va de maisons en maisons faire espérer aux mères qu'il épousera. Est-il assis, elles se retirent, pour laisser à leurs filles toute la liberté d'être aimables, et à Théramène de faire ses déclarations. Il tient ici contre le mortier[7]; là il efface le cavalier[8] ou le

[a] Édition 5e.

1. Barbier (*Dictionnaire des anonymes*) dit qu'une Mme de Villedieu avait publié en 1670 les *Annales galantes*, et en 1687 les *Annales galantes de la Grèce*.

2. On ignore l'auteur du *Journal amoureux*. Peut-être La Bruyère a-t-il voulu désigner le *Journal galant* ou *Histoire du temps*, publié en 1685 par M. V., conseiller du roi à la cour des comptes de Montpellier. « L'auteur y fait voir par des exemples pathétiques les maux que cause le déréglement des passions. » (L'abbé de Claustre, *Journal des savants*.)

3. *Roland*, opéra de Quinault et de Lulli, joué pour la première fois à Versailles, en 1685, et repris en 1690 (date de la 5e édition des *Caractères*).

4. Voyez le *Lexique* au mot *Ruelle*.

5. Voyez le *Lexique*

6. *Théramène* est, selon les clefs, M. de Terrat, chancelier de Monsieur. « Il étoit fort riche, fort homme d'honneur et fort désintéressé... Il vivoit fort honorablement et n'étoit déplacé en rien. Il étoit généralement aimé et estimé, et ne laissa point d'enfants. » (Saint-Simon, t. XVII.) Est-ce le signalement de Théramène, et la cause de cette attribution à M. de Terrat n'est-elle pas uniquement dans la ressemblance des noms?

7. C'est-à-dire contre le président à mortier. On appelait *mortier* la toque de velours des présidents du parlement. Il y avait à Paris huit présidents à mortier.

8. Voyez le *Lexique*.

gentilhomme. Un jeune homme fleuri, vif, enjoué, spirituel n'est pas souhaité plus ardemment ni mieux reçu; on se l'arrache des mains, on a à peine le loisir de sourire à qui se trouve avec lui dans une même visite[a]. Combien de galants va-t-il mettre en déroute! quels bons partis ne fera-t-il point manquer! Pourra-t-il suffire[b] à tant d'héritières qui le recherchent? Ce n'est pas seulement la terreur des maris, c'est l'épouvantail de tous ceux qui ont envie de l'être, et qui attendent d'un mariage à remplir le vide de leur consignation[1]. On devroit proscrire de tels personnages si heureux, si pécunieux, d'une ville bien policée, ou condamner le sexe, sous peine de folie ou d'indignité, à ne les traiter pas mieux que s'ils n'avoient que du mérite[c].

[15] Paris, pour l'ordinaire le singe de la cour, ne sait pas toujours la contrefaire; il ne l'imite en aucune manière dans ces dehors agréables et caressants que quelques courtisans, et surtout les femmes, y ont naturellement pour un homme de mérite, et qui n'a même que du mérite : elles ne s'informent ni de ses contrats ni de ses ancêtres; elles le trouvent à la cour, cela leur suffit; elles le souffrent, elles l'estiment; elles ne demandent pas s'il est venu en

[a] « Voilà toutes les femmes en campagne pour l'avoir pour galant, et toutes les filles pour *épouseur*. Il tient ici contre le mortier; là il le dispute au cavalier ou au gentilhomme; on se l'arrache des mains; un jeune homme fleuri, vif, enjoué, spirituel ne seroit pas souhaité plus ardemment ni mieux reçu; son char demeuroit aux portes, il entre dans les cours, tout lui est ouvert. Combien de galants, etc. » (Édit. 5e-7e.)

[b] « Pourroit-il suffire seul... » (Édit. 5e).

[c] Édition 5e.

1. Voyez, plus haut, la note de La Bruyère au 9e alinéa, p. 213.

chaise ou à pied, s'il a une charge, une terre ou un équipage : comme elles regorgent de train, de splendeur et de dignités, elles se délassent volontiers avec la philosophie ou la vertu. Une femme de ville entend-elle le bruissement d'un carrosse qui s'arrête à sa porte, elle petille de goût et de complaisance pour quiconque est dedans, sans le connoître ; mais si elle a vu de sa fenêtre un bel attelage, beaucoup de livrées, et que plusieurs rangs de clous parfaitement dorés l'aient éblouie, quelle impatience n'a-t-elle pas de voir déjà dans sa chambre le cavalier ou le magistrat ! quelle charmante réception ne lui fera-t-elle point ! ôtera-t-elle les yeux de dessus lui ? Il ne perd rien auprès d'elle : on lui tient compte des doubles soupentes et des ressorts qui le font rouler plus mollement ; elle l'en estime davantage, elle l'en aime mieux [a].

[16] Cette fatuité de quelques femmes de la ville, qui cause en elles une mauvaise imitation de celles de la cour, est quelque chose de pire que la grossièreté des femmes du peuple, et que la rusticité des villageoises : elle a sur toutes deux l'affectation de plus [b].

[17] La subtile invention, de faire de magnifiques présents de noces qui ne coûtent rien, et qui doivent être rendus en espèce [1] !

[a] Édition 8e.
[b] Cet alinéa et les trois suivants sont de la 4e édition.

---

1. Voyez le *Lexique* au mot *Espèce*. — Un imitateur de La Bruyère commente ce passage en le délayant, sans doute avec la prétention de le rendre clair. « Les présents de noces sont jugés beaux, le galant est appelé magnifique : il le seroit en effet, s'il avoit eu le cœur de ne point offrir

[18] L'utile et la louable pratique de perdre en frais de noces le tiers de la dot qu'une femme apporte[1]! de commencer par s'appauvrir de concert par l'amas et l'entassement de choses superflues, et de prendre déjà sur son fonds de quoi payer Gaultier[2], les meubles et la toilette!

[19] Le bel et le judicieux usage que celui qui, préférant une sorte d'effronterie aux bienséances et à la pudeur, expose une femme d'une seule nuit sur un lit comme sur un théâtre, pour y faire pendant quelques jours un ridicule personnage, et la livre en cet état à la curiosité des gens de l'un et de l'autre sexe, qui, connus ou inconnus, accourent de toute une ville à ce spectacle pendant qu'il dure[3]! Que manque-t-il à une telle coutume, pour être

de bijoux qu'il ne fût en état de payer; quelques jours après son mariage, il les rend en espèce au joaillier; il s'y étoit engagé, et tient exactement sa parole. La nouvelle épouse, à qui le secret est confié, aime mieux dire qu'elle a perdu au jeu ses diamants, que de s'avouer la dupe de son mari. » (Brillon, *le Théophraste moderne.*)

1. « .... On a maintenant la sotte coutume de dépenser en meubles, présents et frais de noces la moitié de la dot d'une femme, et quelquefois le tout... » (Furetière, *le Roman bourgeois.*) — « Une dot de cent mille livres étoit employée par nos pères, plus judicieux que nous, en acquisitions; aujourd'hui pareille dot sert à d'autres usages. Le mari en achète les présents et les habits de noces; c'est le moindre inconvénient pour la femme, heureuse quand il n'a pas dissipé la dot avant que de la recevoir, et qu'il n'achève pas de ruiner ses espérances par des engagements dont elle ignore la suite. » (Brillon, *le Théophraste moderne.*)

2. Gaultier, célèbre marchand de soie, d'or et d'argent, dont parle plusieurs fois Mme de Sévigné (t. III, p. 76; VI, p. 164, édit. Monmerqué).

3. « C'est un usage à Paris, disent les clefs, que les nouvelles mariées reçoivent, les trois premiers jours, leurs visites sur un lit, où elles sont magnifiquement parées, en compagnie de quelques demoiselles de leurs amies; et tout le monde les va voir, et examine leur fermeté et leur contenance sur une infinité de questions et de quolibets qu'on leur dit dans cette occasion. » Mme de Genlis n'accepte pas cette critique. « L'usage, dit-elle,

entièrement bizarre et incompréhensible, que d'être lue dans quelque relation de la Mingrélie[1]?

[20] Pénible coutume, asservissement incommode! se chercher incessamment les unes les autres avec l'impatience de ne se point rencontrer; ne se rencontrer que pour se dire des riens, que pour s'apprendre réciproquement des choses dont on est également instruite, et dont il

pouvait être embarrassant pour les nouvelles mariées, mais il n'était établi que pour épargner la fatigue et l'ennui du cérémonial des visites, et il n'était pas uniquement fait pour les jeunes mariées; il était observé de même par toutes les femmes forcées par d'autres circonstances de recevoir un grand nombre de visites, soit de condoléance, soit de félicitation, etc. Sous le règne de Louis XV, cet usage fut très-modifié : les jeunes mariées ne reçurent plus du tout de visites de cérémonie, on se contenta de leur en faire faire en les menant partout; les seules princesses du sang, qui se mariaient toujours à Versailles, se mettaient sur un lit, mais toutes parées et avec leurs grands paniers, pour recevoir le roi, afin d'éviter de le conduire jusqu'à ses appartements: ce qui n'épargnait que la peine de le poursuivre; car un quart d'heure après, elles allaient le remercier de sa visite. Les princesses se mettaient aussi sur leur lit pour recevoir les cardinaux, qui, comme princes de l'Église, avaient la prétention d'être reconduits par elles; d'ailleurs les particulières, pour recevoir des visites de compliments, se mettaient tout habillées sur une chaise longue : usage très-sensé, qui débarrassait de l'ennuyeux cérémonial des reconduites. » (Notes à l'édition de La Bruyère, 1812.) L'observation de La Bruyère n'en subsiste pas moins; et elle est justifiée par les divers passages des auteurs du temps où cet usage est rappelé, par exemple par Mme de Sévigné (lettres des 6 et 8 décembre 1679, t. VI, p. 120 et 132), et par Saint-Simon : « Nous couchâmes dans le grand appartement de l'hôtel de Lorge, dit-il en racontant son propre mariage (*Mémoires*, t. I, p. 252). Le lendemain, M. d'Auneuil, qui logeoit vis-à-vis, nous donna un grand dîner, après lequel la mariée reçut sur son lit toute la France à l'hôtel de Lorge, où les devoirs de la vie civile et la curiosité attirèrent la foule. » Deux jours après, à Versailles, Mme de Saint-Simon « reçut toute la cour sur son lit dans l'appartement de la duchesse d'Arpajon. » Le lendemain de son mariage, Mme de Lauzun « vit le monde sur son lit à l'hôtel de Lorge, » qu'elle devait habiter, et deux jours après, « elle vit (à Versailles) toute la cour sur son lit. » (*Ibid.*, p. 255.) Voyez encore Saint-Simon, *Mémoires*, t. II, p. 115, et t. X, p. 339.

1. La Mingrélie, contrée de la Russie (entre le Caucase et la mer Noire), répondant à l'ancienne Colchide.

importe peu[a] que l'on soit instruite; n'entrer dans une chambre précisément que pour en sortir; ne sortir de chez soi l'après-dînée que pour y rentrer le soir, fort satisfaite d'avoir vu en cinq petites heures trois suisses, une femme que l'on connoît à peine, et une autre que l'on n'aime guère! Qui considéreroit bien[b] le prix du temps, et combien sa perte est irréparable, pleureroit amèrement sur de si grandes misères.

[21] On s'élève à la ville dans une indifférence grossière des choses rurales et champêtres; on distingue à peine la plante qui porte le chanvre d'avec celle qui produit le lin, et le blé froment d'avec les seigles, et l'un ou l'autre d'avec le méteil : on se contente de se nourrir et de s'habiller. Ne parlez[c] à un grand nombre de bourgeois ni de guérets, ni de baliveaux, ni de provins, ni de regains, si vous voulez être entendu : ces termes pour eux ne sont pas françois. Parlez aux uns[1] d'aunage, de tarif, ou de sol pour livre, et aux autres[2], de voie d'appel, de requête civile, d'appointement, d'évocation. Ils connoissent le monde, et encore par ce qu'il a de moins beau et de moins spécieux; ils ignorent la nature, ses commencements, ses progrès, ses dons et ses largesses. Leur ignorance souvent est volontaire, et fondée sur l'estime qu'ils ont pour leur profession et pour leurs talents. Il n'y a si vil praticien[3], qui au fond de son étude sombre et enfumée, et l'esprit occupé

[a] « Dont il importe si peu. » (Édit. 1re-6e).
[b] « Qui connoîtroit bien. » (Édit. 1re-3e).
[c] « Ne parlez pas... » (Édit. 7e-8e).

1. Aux marchands.
2. Aux hommes de robe (suivant les termes de procédure).
3. Praticien, « celui qui entend bien les diverses sortes de procédures. » (Richelet, *Dictionnaire français*.)

d'une plus noire chicane, ne se préfère au laboureur, qui jouit du ciel, qui cultive la terre, qui sème à propos, et qui fait de riches moissons; et s'il entend quelquefois parler des premiers hommes ou des patriarches, de leur vie champêtre et de leur économie, il s'étonne qu'on ait pu vivre en de tels temps, où il n'y avoit encore ni offices, ni commissions, ni présidents, ni procureurs; il ne comprend pas qu'on ait jamais pu se passer du greffe, du parquet et de la buvette [a].

[22] Les empereurs n'ont jamais triomphé à Rome si mollement, si commodément, ni si sûrement même, contre le vent, la pluie, la poudre et le soleil, que le bourgeois sait à Paris se faire mener par toute la ville : quelle distance de cet usage à la mule de leurs ancêtres! Ils ne savoient point encore se priver du nécessaire pour avoir le superflu, ni préférer le faste aux choses utiles. On ne les voyoit point s'éclairer avec des bougies, et se chauffer à un petit feu : la cire étoit pour l'autel et pour le Louvre. Ils ne sortoient point d'un mauvais dîner pour monter dans leur carrosse; ils se persuadoient que l'homme avoit des jambes pour marcher, et ils marchoient. Ils se conservoient propres quand il faisoit sec; et dans un temps humide ils gâtoient leur chaussure, aussi peu embarrassés de franchir les rues et les carrefours, que le chasseur de traverser un guéret, ou le soldat de se mouiller dans une tranchée. On n'avoit pas encore imaginé d'atteler deux hommes à une litière; il y avoit même plusieurs magistrats qui alloient à pied à la chambre ou aux enquêtes [1], d'aussi

[a] Édition 7e.

1. « Dans la première institution du parlement il n'y avoit que deux

bonne grâce qu'Auguste autrefois alloit de son pied au Capitole. L'étain dans ce temps brilloit sur les tables et sur les buffets, comme le fer et le cuivre dans les foyers; l'argent et l'or étoient dans les coffres. Les femmes se faisoient servir par des femmes; on mettoit celles-ci jusqu'à la cuisine. Les beaux noms de gouverneurs et de gouvernantes n'étoient pas inconnus à nos pères : ils savoient à qui l'on confioit les enfants des rois et des plus grands princes; mais ils partageoient le service de leurs domestiques avec leurs enfants, contents de veiller eux-mêmes immédiatement à leur éducation. Ils comptoient en toutes choses avec eux-mêmes : leur dépense étoit proportionnée à leur recette; leurs livrées, leurs équipages, leurs meubles, leur table, leurs maisons de la ville et de la campagne, tout étoit mesuré sur leurs rentes et sur leur condition. Il y avoit entre eux des distinctions extérieures qui empêchoient qu'on ne prît la femme du praticien pour celle du magistrat, et le roturier ou le simple valet pour le gentilhomme. Moins appliqués à dissiper ou à grossir leur patrimoine qu'à le maintenir, ils le laissoient entier à leurs héritiers, et passoient ainsi d'une vie modérée à une mort tranquille. Ils ne disoient point : « Le siècle est dur, la misère est grande, l'argent est rare; » ils en avoient moins que nous, et en avoient assez, plus riches par leur économie et par leur modestie que de leurs revenus et de leurs domaines. Enfin l'on étoit alors pénétré de cette maxime, que ce qui est dans les grands splendeur, somp-

chambres et deux sortes de conseillers : l'une étoit la *grand'chambre* pour les audiences, dont les conseillers s'appeloient *jugeurs,* qui ne faisoient que juger; l'autre *des enquêtes,* dont les conseillers s'appeloient *rapporteurs,* qui ne faisoient que rapporter les procès par écrit. » (Furetière, *Dictionnaire,* au mot *Chambre.*)

tuosité, magnificence, est dissipation, folie, ineptie dans le particulier[a] [1].

[a] Édition 5e.

---

1. Tout ce passage a choqué Voltaire, qui a cru y voir une attaque dirigée contre la doctrine du progrès et les principes de l'économie politique: « Que prétendait, dit-il, l'amer, le satirique La Bruyère, que voulait dire ce misanthrope forcé en s'écriant: *Nos ancêtres ne savaient pas préférer le faste aux choses utiles?...* Ne voilà-t-il pas un plaisant éloge à donner à nos pères, de ce qu'ils n'avaient ni abondance, ni industrie, ni goût, ni propreté? L'argent était dans les coffres! Si cela était, c'était une très-grande sottise. L'argent est fait pour circuler... Ne se lassera-t-on jamais de louer les défauts du temps passé pour insulter aux avantages du nôtre? » (*Politique et législation,* t. I.) Un des récents éditeurs de La Bruyère, M. Destailleur, fait remarquer avec raison que ce qui est loué ici, ce n'est pas l'avarice et la malpropreté, mais l'économie, la simplicité et la modestie, qui s'accordent mieux que le luxe avec la véritable *abondance.* La dernière phrase de l'alinéa prouve que c'est au faux luxe des faux bourgeois, et non à la *magnificence* des fortunes bien établies que La Bruyère entendait faire allusion. La Bruyère ne proteste nullement contre les progrès de la civilisation; il a seulement en vue les *bourgeois gentilshommes.*

DE LA COUR.

[1] Le reproche en un sens le plus honorable que l'on puisse faire à un homme, c'est de lui dire qu'il ne sait pas la cour : il n'y a sorte de vertus qu'on ne rassemble[a] en lui par ce seul mot[1].

[a] Historique du texte. — « Que l'on ne rassemble. » (Édit. 1re-7e).

---

1. Il est intéressant et il ne paraîtra sans doute pas inutile de rapprocher du jugement de La Bruyère sur la cour plusieurs témoignages du temps.

Le duc de Saint-Simon résume, à propos de la Feuillade, les vices des courtisans en ces deux mots : « Bassesse jusqu'à l'indignité pour la faveur, hauteur insupportable dans la fortune. »

Fénelon, *Examen de conscience sur les devoirs de la royauté* : « Le métier d'adroit courtisan perd tout dans un État. Les esprits les plus courts et les plus corrompus sont souvent ceux qui apprennent le mieux cet indigne métier. Ce métier gâte tous les autres : le médecin néglige la médecine ; le prélat oublie les devoirs de son ministère ; le général d'armée songe bien plus à faire sa cour qu'à défendre l'État ; l'ambassadeur négocie bien plus pour ses propres intérêts à la cour de son maître, qu'il ne négocie pour les véritables intérêts de son maître à la cour où il est envoyé. L'art de faire sa cour gâte les hommes de toutes les professions et étouffe le vrai mérite. »

Bourdaloue, *Sermon sur la Providence :* « Oui, mes chers auditeurs, et vous le savez mieux que moi, l'idole de la cour, c'est la fortune. C'est à la cour qu'on l'adore, c'est à la cour qu'on lui sacrifie toutes choses, son repos, sa santé, sa liberté, sa conscience même et son salut. C'est à la cour qu'on règle sur elle ses amitiés, ses services, ses complaisances, jusqu'à ses devoirs. Qu'un homme soit dans la fortune, c'est une divinité pour nous : ses vices deviennent des vertus, ses paroles des oracles, ses volontés des lois. Mais que ce même homme qu'on idolâtroit, vienne à déchoir, et

[2] Un homme qui sait la cour est maître de son geste, de ses yeux et de son visage; il est profond, impénétrable; il dissimule les mauvais offices, sourit à ses ennemis, contraint son humeur[1], déguise ses passions, dément son cœur, parle, agit contre ses sentiments. Tout ce grand

qu'il ne se trouve plus en place, à peine le regarde-t-on. Tous ces faux adorateurs disparoissent et sont les premiers à l'oublier. »

Le même Bourdaloue ailleurs signale et condamne (*Pensées*, t. XIV, p. 287) « les hauteurs et les fiertés des grands, leurs airs dédaigneux et méprisants, leurs façons de parler, leurs termes, leurs gestes, leurs regards, toutes leurs manières ou brusques et rebutantes, ou trop impérieuses et trop dominantes; leurs tyrannies et leurs duretés, quand, par l'abus le plus énorme du pouvoir dont ils ont été revêtus, ils tiennent dans l'oppression des hommes comme eux, et leur font sentir sans ménagement tout le poids de leur grandeur. »

Massillon, *Petit carême, premier dimanche* : « Que de bassesses pour parvenir! Il faut paroître non pas tel qu'on est, mais tel qu'on nous souhaite. Bassesse d'adulation, on encense et on adore l'idole qu'on méprise; bassesse de lâcheté, il faut savoir essuyer des dégoûts, dévorer des rebuts, et les recevoir presque comme des grâces; bassesse de dissimulation, point de sentiments à soi, et ne penser que d'après les autres; bassesse de déréglement, devenir les complices et peut-être les ministres des passions de ceux de qui nous dépendons... Ce n'est point là une peinture imaginée; ce sont les mœurs des cours et l'histoire de la plupart de ceux qui y vivent. »

A ces témoignages de satiriques ou de moralistes, qui connaissaient la cour et parlaient devant elle, ajoutons-en d'autres qui viennent des personnes les plus haut placées à la cour :

1° de Madame, mère du régent :

« Depuis que je suis ici, je suis accoutumée à voir de si vilaines choses, que si jamais je me trouvois en un lieu où la fausseté ne régnât pas, où le mensonge ne fût pas favorisé et approuvé comme dans cette cour, je croirois avoir trouvé un paradis. » (*Lettres nouvelles*, 19 février 1682.)

2° Mme de Maintenon : « Comptez, monseigneur, que presque tous les hommes noient leurs parents et leurs amis pour dire un mot de plus au roi et pour lui montrer qu'ils lui sacrifient tout. Ce pays-ci est effroyable, et il n'y a pas de tête qui n'y tourne. Défiez-vous de tout ce que vous estimez le plus. Je suis à la source, et c'est ce qui me fait voir trahison sur trahison. La cour change les meilleurs. » (*Lettre à l'archevêque de Paris*, 15 novembre 1695.)

1. On cite ce mot du duc d'Orléans, régent, au sujet d'un grand seigneur « C'est un parfait courtisan : il n'a ni humeur ni honneur. »

raffinement n'est qu'un vice, que l'on appelle fausseté, quelquefois aussi inutile au courtisan pour sa fortune, que la franchise, la sincérité et la vertu.

[3] Qui peut nommer de certaines couleurs changeantes, et qui sont diverses selon les divers jours dont on les regarde? de même qui peut définir la cour[a]?

[4] Se dérober à la cour un seul moment, c'est y renoncer : le courtisan qui l'a vue le matin la voit le soir pour la reconnoître le lendemain, ou afin que lui-même y soit connu.

[5] L'on est petit à la cour, et quelque vanité que l'on ait, on s'y trouve tel; mais le mal est commun, et les grands mêmes y sont petits.

[6] La province est l'endroit d'où la cour, comme dans son point de vue, paroît une chose admirable : si l'on s'en approche, ses agréments diminuent, comme ceux d'une perspective que l'on voit de trop près.

[7] L'on s'accoutume difficilement à une vie qui se passe dans une antichambre, dans des cours, ou sur l'escalier.

[8] La cour ne rend pas content; elle empêche qu'on ne le soit ailleurs[b].

[9] Il faut qu'un honnête homme ait tâté de la cour :

[a] Cet alinéa et les deux suivants sont de la 4e édition.
[b] Édition 7e.

il découvre en y entrant comme un nouveau monde qui lui étoit inconnu, où il voit régner également le vice et la politesse, et où tout lui est utile, le bon et le mauvais.

[10] La cour est comme un édifice bâti de marbre : je veux dire qu'elle est composée d'hommes fort durs, mais fort polis[a].

[11] L'on va quelquefois à la cour pour en revenir, et se faire par là respecter du noble de sa province, ou de son diocésain[b].

[12] Le brodeur et le confiseur seroient superflus, et ne feroient qu'une montre inutile, si l'on étoit modeste et sobre : les cours seroient désertes, et les rois presque seuls, si l'on étoit guéri de la vanité et de l'intérêt. Les hommes veulent être esclaves quelque part, et puiser là de quoi dominer ailleurs[1]. Il semble qu'on livre[c] en gros aux premiers de la cour l'air de hauteur, de fierté et de commandement, afin qu'ils le distribuent en détail dans les provinces : ils font précisément comme on leur fait, vrais singes de la royauté.

[13] Il n'y a rien qui enlaidisse certains courtisans

[a] Édition 6e.

[b] *De son diocésain,* mots ajoutés dans la 4e édition. Le *diocésain,* c'est l'évêque du diocèse.

[c] « Que l'on livre. » (Édit 1re-7e).

---

1. « Omnia serviliter pro dominatione. » (Tacite, *Hist.*, I, 36.) On lit dans un discours que Salluste fait tenir à Lépide contre Sylla : « Satellites ejus, homines maxumi nominis, dominationis in populum servitium suum mercedem dant. » (Salluste, *Fragments.*)

comme la présence du prince : à peine les puis-je reconnoître à leurs visages; leurs traits sont altérés, et leur contenance est avilie. Les gens fiers et superbes sont les plus défaits, car ils perdent plus du leur; celui qui est honnête et modeste s'y soutient mieux : il n'a rien à réformer.

[14] L'air de cour est contagieux : il se prend à V**[a] [1], comme l'accent normand à Rouen ou à Falaise; on l'entrevoit en des fourriers, en de petits contrôleurs, et en des chefs de fruiterie [2] : l'on peut, avec une portée d'esprit fort médiocre, y faire de grands progrès. Un homme d'un génie élevé et d'un mérite solide ne fait pas assez de cas de cette espèce de talent pour faire son capital de l'étudier et se le rendre propre; il l'acquiert sans réflexion, et il ne pense point à s'en défaire.

[15] N** [3] arrive avec grand bruit; il écarte le monde, se fait faire place; il gratte, il heurte presque [4]; il se nomme : on respire, et il n'entre qu'avec la foule [b].

[a] Dans les éditions 1-5, il y avait *à****. Ce n'est qu'à partir de la 6e que La Bruyère n'a pas craint de mettre le V***.

[b] Édition 4e.

---

1. A Versailles.

2. On appelait *fourriers* des officiers qui « avec de la craie blanche marquaient les logis de ceux qui suivaient la cour, lorsqu'elle voyageait et logeait en quelque bourg ou ville » (Richelet, *Dictionn.*); *contrôleurs*, ceux qui étaient chargés du service de la table du roi, le dessert excepté; *chefs de fruiterie*, ceux qui étaient chargés de fournir et de disposer le dessert.

3. Selon quelques clefs, N*** est un certain M. de Barete; selon d'autres, c'est d'Aubigné, le frère de Mme de Maintenon. (Voyez Théodecte, *de la Société*.)

4. « *Gratter* se dit, chez les princes, de ceux qui font un petit bruit avec les ongles à la porte, afin que l'huissier leur ouvre. Il n'est pas permis de

[16] Il y a dans les cours des apparitions de gens aventuriers et hardis, d'un caractère libre et familier, qui se produisent eux-mêmes[a], protestent qu'ils ont dans leur art toute l'habileté qui manque aux autres, et qui sont crus sur leur parole[1]. Ils profitent cependant de l'erreur publique, ou de l'amour qu'ont les hommes pour la nouveauté : ils percent la foule, et parviennent jusqu'à l'oreille du prince, à qui le courtisan les voit parler, pendant qu'il se trouve heureux d'en être vu. Ils ont cela de commode pour les grands, qu'ils en sont soufferts sans conséquence, et congédiés de même : alors ils disparoissent tout à la fois riches et discrédités, et le monde qu'ils viennent de tromper est encore prêt d'être trompé[2] par d'autres.

[a] « D'eux-mêmes. » (Édit. 1re-4e).

---

heurter à la porte du roi, mais seulement de gratter. » (Furetière, *Dictionnaire.*) Dans le *Baron de Crasse,* comédie de R. Poisson (1662), scène II, un huissier du palais du roi dit au baron :

> Apprenez, monsieur de Pézénas,
> Qu'on gratte à cette porte, et qu'on n'y heurte pas.

Molière (*Remercîment au roi,* à la suite de l'*Impromptu de Versailles,* 1663), dit à sa Muse :

> Grattez du peigne à la porte
> De la chambre du roi.

Voyez encore l'*État de France,* lever de roi ; Courtin, *Nouveau traité de la civilité qui se pratique en France parmi les honnêtes gens,* 1671.

1. Allusions, selon les clefs du XVIIIe siècle, à Carret, Carette, Caretto ou Caretti, médecin empirique italien, dont Saint-Simon parle assez au long dans ses *Mémoires* (t. II), lequel, « enrichi et en honneur, en dépit des médecins, se mit à faire l'homme de qualité et à se dire de la maison Caretti, héritier de la maison Savoli... » — Il est encore désigné par les clefs dans le chapitre de *Quelques usages,* n° 68. — Voyez sur ce Caretti, outre Saint-Simon, le *Journal* de Dangeau (t. I, p. 152; V, 129), et les *Lettres* de Mme de Sévigné, année 1694, *passim.*

2. Sur *prêt de,* voyez le *Lexique.*

[17] Vous voyez des gens qui entrent sans saluer que légèrement, qui marchent des épaules, et qui se rengorgent comme une femme : ils vous interrogent sans vous regarder; ils parlent d'un ton élevé, et qui marque qu'ils se sentent au-dessus de ceux qui se trouvent présents; ils s'arrêtent, et on les entoure; ils ont la parole, président au cercle, et persistent dans cette hauteur ridicule et contrefaite, jusqu'à ce qu'il survienne un grand, qui la faisant tomber tout d'un coup par sa présence, les réduise à leur naturel, qui est moins mauvais.

[18] Les cours ne sauroient se passer d'une certaine espèce de courtisans, hommes flatteurs, complaisants, insinuants, dévoués aux femmes, dont ils ménagent les plaisirs, étudient les foibles et flattent toutes les passions : ils leur soufflent à l'oreille des grossièretés, leur parlent de leurs maris et de leurs amants dans les termes convenables, devinent leurs chagrins, leurs maladies, et fixent leurs couches [a]; ils font les modes, raffinent sur le luxe et sur la dépense, et apprennent à ce sexe de prompts moyens de consumer de grandes sommes en habits, en meubles et en équipages; ils ont eux-mêmes des habits où brillent l'invention et la richesse, et ils n'habitent d'anciens palais qu'après les avoir renouvelés et embellis; ils mangent délicatement et avec réflexion; il n'y a sorte de volupté qu'ils n'essayent, et dont ils ne puissent rendre compte. Ils doivent à eux-mêmes leur fortune, et ils la soutiennent avec la même adresse qu'ils l'ont élevée. Dédaigneux et fiers, ils n'abordent plus leurs pareils, ils ne les

[a] *Ils leur soufflent à l'oreille... fixent leurs couches.* Cette phrase a paru pour la première fois dans la 8e édition.

saluent plus; ils parlent où tous les autres se taisent, entrent, pénètrent en des endroits et à des heures où les grands n'osent se faire voir : ceux-ci, avec de longs services, bien des plaies sur le corps, de beaux emplois ou de grandes dignités, ne montrent pas un visage si assuré, ni une contenance si libre. Ces gens ont l'oreille des plus grands princes, sont de tous leurs plaisirs et de toutes leurs fêtes, ne sortent pas du Louvre ou du Château[1], où ils marchent et agissent comme chez eux et dans leur domestique, semblent se multiplier en mille endroits, et sont toujours les premiers visages qui frappent les nouveaux venus à une cour; ils embrassent, ils sont embrassés; ils rient, ils éclatent, ils sont plaisants, ils font des contes : personnes commodes, agréables, riches, qui prêtent, et qui sont sans conséquence[a 2].

[a] Édition 4e.

1. *Du Château* (de Versailles).

2. Toutes les clefs désignent ici, avec assez de vraisemblance, un certain Langlée, dont Saint-Simon fait un portrait qui ressemble fort à celui de La Bruyère : « C'étoit un homme de rien dont le père s'étoit enrichi, et la mère encore plus : elle avoit été femme de chambre de la reine mère, fort bien avec elle, intrigante qui avoit produit son fils de bonne heure dans le grand monde, où il s'étoit mis dans le jeu. Il y fut doublement heureux, car il y gagna un bien immense, et ne fut jamais soupçonné de la moindre infidélité. Avec très-peu ou point d'esprit, mais avec une grande connoissance du monde, il sut prêter de bonne grâce, attendre de meilleure grâce encore, se faire beaucoup d'amis... Il fut des plus grosses parties du roi du temps de ses maîtresses... Il se trouva insensiblement de tout à la cour de ce qui n'étoit que futile, et qui n'en est pas une des moindres parties à qui en sait profiter. Il fut donc de tous les voyages, de toutes les fêtes, de tous les Marlys, et lié avec toutes les maîtresses, puis avec toutes les filles du roi, et tellement familier avec elles qu'il leur disoit leurs vérités... Il régentoit au Palais-Royal chez le maréchal de Villeroy, chez tous les gens en première place. Il s'étoit rendu maître des modes, des fêtes, des goûts... Il ne se bâtissoit pas de maison, qu'il ne présidât à la manière de la monter, de l'orner et de la meubler... Point de mariages dont les habits et les présents n'eus-

[19] Ne croiroit-on pas de *Cimon* et de *Clitandre* qu'ils sont seuls chargés des détails de tout l'État, et que seuls aussi ils en doivent répondre? L'un a du moins les affaires de terre, et l'autre les maritimes. Qui pourroit les représenter exprimeroit l'empressement, l'inquiétude, la curiosité, l'activité, sauroit peindre le mouvement. On ne les a jamais vus[a] assis, jamais fixes et arrêtés : qui même les a vus[b] marcher? on les voit courir, parler en courant, et vous interroger sans attendre de réponse. Ils ne viennent d'aucun endroit, ils ne vont nulle part : ils passent et ils repassent. Ne les retardez pas dans leur course précipitée, vous démonteriez leur machine; ne leur faites pas de questions, ou donnez-leur du moins le temps de respirer et de se ressouvenir qu'ils n'ont nulle affaire, qu'ils peuvent demeurer avec vous et longtemps, vous suivre même où il vous plaira de les emmener[1]. Ils ne sont pas les *satel-*

[a] « On ne les a jamais vu assis. » (Édit. 7e-9e).

[b] « Qui même les a vu marcher. » Texte de toutes les éditions originales de La Bruyère.

---

sent son choix ou au moins son approbation. Il abusoit souvent de l'empire qu'il usurpoit. A Monsieur, aux filles du roi, à quantité de femmes, il leur disoit des ordures horribles, et cela chez elles, à Saint-Cloud, dans les salons de Marly... Son commerce étoit assez sûr, et il n'avoit rien de méchant, étoit obligeant même et toujours porté à servir de sa bourse ses amis... Une espèce comme celle-là dans une cour y est assez bien ; pour deux, c'en seroit beaucoup trop. » (*Mémoires*, t. II.) Mme de Sévigné achève le portrait dans plusieurs de ses lettres (du 5 janvier 1672, citée plus haut, au n° 71 du chapitre des *Biens de fortune;* des 5 et 6 novembre 1676, où l'on voit Mme de Montespan recevoir d'une main inconnue une robe de brocart d'or; et le roi de s'écrier : « C'est Langlée, » et la cour de répéter : « C'est Langlée, » et Mme de Sévigné de dire avec la cour : « C'est Langlée. »

1. « Titus, sain et malade, conserve la même activité; il va solliciter un procès le jour qu'il a pris médecine, et fait des vers une autre fois avec la fièvre; et, quand on le prie de se ménager : « Hé! dit-il, le puis-je un « moment; vous voyez les affaires qui m'accablent; quoique au vrai il n'y en « a aucune qui ne soit tout à fait volontaire. » (Vauvenargues).

lites de Jupiter, je veux dire ceux qui pressent et qui entourent le prince, mais ils l'annoncent et le précèdent; ils se lancent impétueusement dans la foule des courtisans; tout ce qui se trouve sur leur passage est en péril. Leur profession est d'être vus et revus, et ils ne se couchent jamais sans s'être acquittés d'un emploi si sérieux, et si utile à la république. Ils sont au reste instruits à fond de toutes les nouvelles indifférentes, et ils savent à la cour tout ce que l'on peut y ignorer; il ne leur manque aucun des talents nécessaires pour s'avancer médiocrement. Gens néanmoins éveillés et alertes sur tout ce qu'ils croient leur convenir, un peu entreprenants, légers et précipités. Le dirai-je? ils portent au vent[1], attelés tous deux au char de la Fortune, et tous deux fort éloignés de s'y voir assis[a].

[20] Un homme de la cour qui n'a pas un assez beau nom, doit l'ensevelir sous un meilleur[2]; mais s'il l'a tel qu'il ose le porter[3], il doit alors insinuer qu'il est de tous

[a] Cet alinéa est de la 5e édition. Dans la 5e et la 6e on lit ainsi la dernière phrase : « Ils portent au vent, et sont comme attelés au char de la Fortune, où ils sont tous deux fort éloignés de se voir assis. »

---

1. Voyez le *Lexique*.

2. Les auteurs de clefs voient dans *cet homme de la cour* le duc de Bouillon. Il est vrai que le cardinal et le duc de Bouillon avaient voulu rehausser leur nom de famille *de la Tour* par celui *d'Auvergne*, et qu'ils avaient fait prendre à un neveu le titre de prince dauphin d'Auvergne (voyez Saint-Simon, t. Ier, p. 218, t. V, p. 320). Mais le nom de Bouillon n'était pas de ceux qu'on pût désirer *ensevelir*. Il eût été plus juste de citer, comme le fait M. Hémardinquer, dans son édition annotée, des ministres bourgeois de Louis XIV, qui prirent les noms de marquis de Louvois, de Seignelay, de Barbezieux, de comtes de Maurepas et de Maillebois, etc.

3. Ici les clefs désignent « Monsieur de Tonnerre, évêque de Noyon, »

les noms le plus illustre, comme sa maison de toutes les maisons la plus ancienne : il doit tenir aux PRINCES LORRAINS, aux ROHANS, aux CHASTILLONS, aux MONTMORENCIS, et, s'il se peut, aux PRINCES DU SANG ; ne parler que de ducs, de cardinaux et de ministres ; faire entrer dans toutes les conversations ses aïeuls paternels et maternels, et y trouver place pour l'oriflamme et pour les croisades ; avoir des salles parées d'arbres généalogiques, d'écussons chargés de seize quartiers, et de tableaux de ses ancêtres et des alliés de ses ancêtres ; se piquer d'avoir un ancien château à tourelles, à créneaux et à machecoulis ; dire en toute rencontre : *ma race, ma branche, mon nom et mes armes ;* dire de celui-ci qu'il n'est pas un homme de qualité[a] ; de celle-là qu'elle n'est pas demoiselle[b][1] ; ou si on lui dit qu'*Hyacinthe* a eu le gros lot[2], demander s'il est gentil-

[a] « Dire de celui-ci : il n'est pas gentilhomme. » (Édit. 4e-5e.)
[b] « De celle-là : elle n'est pas demoiselle. » (Édit. 5e-7e.)

---

qui n'avait pas seulement la vanité d'être d'une haute lignée, qui se croyait bel esprit, et qui fut membre de l'Académie française, sur un désir exprimé par Louis XIV (Saint-Simon, t. Ier, p. 213). Voici comment Saint-Simon parle de ses prétentions nobiliaires : « Je passai à Noyon chez l'évêque, qui étoit un Clermont-Tonnerre, parent et ami de mon père, célèbre par sa vanité et les faits et dits qui en ont été les fruits. Toute sa maison étoit remplie de ses armes, jusqu'aux plafonds et aux planchers ; des manteaux de comte et de pair dans tous les lambris, sans chapeau d'évêque ;... ses armes sur la cheminée en tableau, avec tout ce qui se peut imaginer d'ornements et toutes les marques des offices de la couronne ; dans sa galerie une carte que j'aurois prise pour un concile, sans deux religieuses qui étoient aux deux bouts : c'étoient les premiers et les successeurs de sa maison ; et deux autres grandes cartes généalogiques avec ce titre de *Descente de la très-auguste maison de Clermont-Tonnerre, des empereurs d'Orient,* et à l'autre... *des empereurs d'Occident.* Il me montra ces merveilles, que j'admirai à la hâte dans un autre sens que lui. » (*Mémoires,* t. Ier.)

1. *Demoiselle.* Voyez le *Lexique.*

2. Malgré les ordonnances qui prohibaient les loteries, de fréquentes

homme[a]. Quelques-uns riront de ces contre-temps, mais il les laissera rire; d'autres en feront des contes, et il leur permettra de conter : il dira toujours qu'il marche après la maison régnante; et à force de le dire, il sera cru[b].

[21] C'est une grande simplicité que d'apporter à la cour la moindre roture, et de n'y être pas gentilhomme.

[22] L'on se couche à la cour et l'on se lève sur l'intérêt : c'est ce que l'on digère le matin et le soir, le jour et la nuit; c'est ce qui fait que l'on pense, que l'on parle, que l'on se tait, que l'on agit; c'est dans cet esprit qu'on aborde les uns et qu'on néglige les autres, que l'on monte et que l'on descend; c'est sur cette règle que l'on mesure ses soins, ses complaisances, son estime, son indifférence, son mépris. Quelques pas que quelques-uns fassent par vertu vers la modération et la sagesse, un premier mobile d'ambition les emmène avec les plus avares, les plus violents dans leurs désirs et les plus ambitieux : quel moyen de demeurer immobile où tout marche, où tout se remue, et de ne pas courir où les autres courent? On croit même être responsable à soi-même de son élévation et de sa fortune : celui qui ne l'a point faite à la cour est censé ne l'avoir pas dû faire, on n'en appelle pas[1]. Cependant s'en

[a] « Demander : *est-il homme de qualité?* » (Édit. 4e-5e.)
[b] Édition 4e, comme l'alinéa suivant.

---

autorisations étaient données pour en organiser pour des motifs de charité (voyez de La Mare, *Traité de la police*, t. Ier, p. 475). Le roi lui-même, en 1687, en organisa une dont le gros lot fut gagné par un épicier de Paris (Dangeau, t. II, p. 33).

1. « Il faut se distinguer, disent les ambitieux; c'est une marque de foiblesse de demeurer dans le commun; les génies extraordinaires se démè-

éloignera-t-on avant d'en avoir tiré le moindre fruit, ou persistera-t-on à y demeurer sans grâces et sans récompenses? question si épineuse, si embarrassée, et d'une si pénible décision, qu'un nombre infini de courtisans vieillissent sur le oui et sur le non, et meurent dans le doute[a].

[23] Il n'y a rien à la cour de si méprisable et de si indigne qu'un homme qui ne peut contribuer en rien à notre fortune : je m'étonne qu'il ose se montrer[b].

[24] Celui qui voit loin derrière soi un homme de son temps et de sa condition, avec qui il est venu à la cour la première fois, s'il croit avoir une raison solide d'être prévenu de son propre mérite et de s'estimer davantage que cet autre qui est demeuré en chemin, ne se souvient plus de ce qu'avant sa faveur il pensoit de soi-même et de ceux qui l'avoient devancé[c].

[25] C'est beaucoup tirer de notre ami, si, ayant monté à une grande faveur, il est encore un homme de notre connoissance.

[26] Si celui qui est en faveur ose s'en prévaloir avant qu'elle lui échappe, s'il se sert d'un bon vent qui souffle pour faire son chemin, s'il a les yeux ouverts sur tout ce qui vaque, poste, abbaye, pour les demander et les obtenir, et qu'il soit muni de pensions, de brevets et de sur-

[a] Édition 6e.
[b] Édition 6e.
[c] Édition 4e.

---

lent toujours de la troupe et forcent les destinées. Les exemples de ceux qui s'avancent semblent reprocher aux autres leur peu de mérite. » (Bossuet, *Sermon sur l'Ambition.*)

vivances[1], vous lui reprochez son avidité et son ambition; vous dites que tout le tente, que tout lui est propre, aux siens, à ses créatures, et que par le nombre et la diversité des grâces dont il se trouve comblé, lui seul a fait plusieurs fortunes[2]. Cependant qu'a-t-il dû faire? Si j'en juge moins par vos discours que par le parti que vous auriez pris vous-même en pareille situation, c'est ce qu'il a fait[a].

L'on blâme les gens qui font une grande fortune pendant qu'ils en ont les occasions, parce que l'on désespère, par la médiocrité de la sienne, d'être jamais en état de faire comme eux, et de s'attirer ce reproche. Si l'on étoit à portée de leur succéder, l'on commenceroit à sentir qu'ils ont moins de tort, et l'on seroit plus retenu, de peur de prononcer d'avance sa condamnation[b].

[a] « C'est précisément ce qu'il a fait. » (Édit. 4e-8e.) Le mot *précisément* a-t-il été oublié dans la 9e édition ou supprimé à dessein par La Bruyère?

[b] Édition 4e. — Dans cette édition, le dernier mot est écrit *condemnation*.

---

1. *Survivances*. Le roi accordait souvent un privilége pour succéder à une charge, quelquefois même pour l'exercer conjointement avec le titulaire.

2. « Mendier n'est pas honte à la cour; c'est toute la vie du courtisaan Dès l'enfance appris à cela, voué à cet état par honneur, il s'en acquitte autrement que ceux qui mendient par paresse ou par nécessité. Il y apporte un art, un soin, une patience, une persévérance, et aussi des avances, une mise de fonds : c'est tout en tout genre d'industrie. Gueux à la besace, que peut-on faire? Le courtisan mendie en carrosse à six chevaux, et attrape plutôt un million que l'autre un morceau de pain noir. Actif, infatigable, il ne s'endort jamais; il veille la nuit et le jour, guette le temps de demander comme vous celui de semer, et mieux; si nous mettions dans nos travaux la moitié de cette constance, nos greniers chaque année rompraient. Il n'est enfin dédain, outrage ou mépris qui le puissent rebuter. Aucun refus, aucun mauvais succès ne lui fait perdre courage. Éconduit, il insiste; repoussé, il tient bon; qu'on le chasse, il revient; qu'on le batte, il se couche à terre. *Frappe, mais écoute* et donne. » (P.-L. Courier, *Simple discours*.)

[27] Il ne faut rien exagérer, ni dire des cours le mal qui n'y est point : l'on n'y attente rien de pis contre le vrai mérite que de le laisser quelquefois sans récompense; on ne l'y méprise pas toujours, quand on a pu une fois le discerner; on l'oublie, et c'est là où l'on sait parfaitement ne faire rien, ou faire très-peu de chose, pour ceux que l'on estime beaucoup [a].

[28] Il est difficile à la cour que de toutes les pièces que l'on emploie à l'édifice de sa fortune, il n'y en ait quelqu'une qui porte à faux [b] : l'un de mes amis qui a promis de parler ne parle point; l'autre parle mollement; il échappe à un troisième de parler contre mes intérêts et contre ses intentions; à celui-là manque la bonne volonté, à celui-ci l'habileté et la prudence; tous n'ont pas assez de plaisir à me voir heureux pour contribuer de tout leur pouvoir à me rendre tel. Chacun se souvient assez de tout ce que son établissement lui a coûté à faire, ainsi que des secours qui lui en ont frayé le chemin; on seroit même assez porté à justifier les services qu'on a reçus [c] des uns par ceux qu'en de pareils besoins on rendroit aux autres, si le premier et l'unique soin qu'on a après sa fortune faite n'étoit pas de songer à soi [d].

[29] Les courtisans n'emploient pas ce qu'ils ont d'esprit, d'adresse et de finesse pour trouver les expédients d'obliger ceux de leurs amis qui implorent leur secours, mais seulement pour leur trouver des raisons apparentes,

[a] Édition 4e.
[b] « Quelques-unes qui portent à faux. » (Édit. 5e-7e.)
[c] « Qu'on a reçu. » (Éditions originales de La Bruyère.)
[d] Édition 4e.

de spécieux prétextes, ou ce qu'ils appellent une impossibilité de le pouvoir faire; et ils se persuadent d'être quittes par là en leur endroit de tous les devoirs de l'amitié ou de la reconnoissance[a].

Personne à la cour ne veut entamer; on s'offre d'appuyer, parce que jugeant des autres par soi-même, on espère que nul n'entamera, et qu'on sera ainsi dispensé d'appuyer : c'est une manière douce et polie de refuser son crédit, ses offices et sa médiation à qui en a besoin[b].

[30] Combien de gens vous étouffent de caresses[1] dans le particulier, vous aiment et vous estiment, qui sont embarrassés de vous dans le public, et qui, au lever ou à la messe[2], évitent vos yeux et votre rencontre! Il n'y a qu'un petit nombre de courtisans qui, par grandeur, ou par une confiance qu'ils ont d'eux-mêmes, osent honorer devant le monde le mérite qui est seul et dénué de grands établissements.

[31] Je vois un homme entouré et suivi; mais il est en place. J'en vois un autre que tout le monde aborde; mais il est en faveur. Celui-ci est embrassé et caressé, même des grands; mais il est riche. Celui-là est regardé de tous avec curiosité, on le montre du doigt; mais il est savant et éloquent. J'en découvre un que personne n'oublie de saluer; mais il est méchant. Je veux un homme qui soit bon, qui ne soit rien davantage, et qui soit recherché[c].

[a] Édition 7e.
[b] Édition 6e.
[c] Édition 4e.

1. Voyez le *Lexique* au mot *Caresses*, et p. 255, ligne 2e.
2. Au lever du roi, à la messe de la chapelle de Versailles.

[32] Vient-on de placer quelqu'un dans un nouveau poste, c'est un débordement de louanges en faveur, qui inonde les cours et la chapelle, qui gagne l'escalier, les salles, la galerie, tout l'appartement[1] : on en a au-dessus des yeux, on n'y tient pas. Il n'y a pas deux voix différentes sur ce personnage; l'envie, la jalousie parlent comme l'adulation; tous se laissent entraîner au torrent qui les emporte, qui les force de dire d'un homme ce qu'ils en pensent ou ce qu'ils n'en pensent pas, comme de louer souvent celui qu'ils ne connoissent point. L'homme d'esprit, de mérite ou de valeur devient en un instant un génie du premier ordre, un héros, un demi-dieu. Il est si prodigieusement flatté dans toutes les peintures que l'on fait de lui, qu'il paroît difforme près de ses portraits; il lui est impossible d'arriver jamais jusqu'où la bassesse et la complaisance viennent de le porter : il rougit de sa propre réputation. Commence-t-il à chanceler dans ce poste où on l'avoit mis, tout le monde passe facilement à un autre avis; en est-il entièrement déchu, les machines qui l'avoient guindé si haut par l'applaudissement et les éloges sont encore toutes dressées pour le faire tomber dans le dernier mépris : je veux dire qu'il n'y en a point qui le dédaignent mieux, qui le blâment plus aigrement, et qui en disent plus de mal, que ceux qui s'étoient comme dévoués à la fureur d'en dire du bien [a 2].

[a] Édition 5e.

---

1. On appelait ainsi les salles du château de Versailles où les gens de cour se tenaient le soir, quand il n'y avait pas comédie (voyez Saint-Simon, t. Ier, p. 22).

2. Les auteurs de clefs voient dans tout cet alinéa une allusion au maréchal duc de Luxembourg, appelé à succéder au prince de Condé (1675) dans le commandement en chef des armées du roi, et cela aux applaudis-

[33] Je crois pouvoir dire d'un poste éminent et délicat qu'on y monte plus aisément qu'on ne s'y conserve[a].

[34] L'on voit des hommes tomber d'une haute fortune par les mêmes défauts qui les y avoient fait monter[b].

[35] Il y a dans les cours deux manières de ce que l'on appelle congédier son monde ou se défaire des gens : se fâcher contre eux, ou faire si bien qu'ils se fâchent contre vous et s'en dégoûtent[c].

[36] L'on dit à la cour du bien de quelqu'un pour deux raisons : la première, afin qu'il apprenne que nous disons du bien de lui ; la seconde, afin qu'il en dise de nous[d].

[37] Il est aussi dangereux à la cour de faire les avances, qu'il est embarrassant de ne les point faire.

[a] Édition 7e.
[b] Édition 7e.
[c] Édition 8e.
[d] Édition 4e.

---

sements de tous; puis, en 1679, disgracié et exilé pendant deux ans. — Cette réflexion est bien autrement générale. Montaigne l'avait faite avant La Bruyère : « Or i'estois sur ce poinct, qu'il ne fault que veoir un homme esleué en dignité : quand nous l'aurions cogneu, trois iours deuant, homme de peu, il coule insensiblement en nos opinions une image de grandeur de suffisance; et nous nous persuadons que croissant de train et de credit, il est creu de mérite; nous jugeons de luy, non selon sa valeur, mais à la mode des iectons, selon la prerogatiue de son reng. Que la chance tourne aussi, qu'il retumbe et se mesle à la presse, chacun s'enquiert auecques admiration de la cause qui l'auoit guindé si hault : « Est-ce luy? faict-on. N'y « sçauoit-il aultre chose quand il y estoit? Les princes se contentent-ils de « si peu? Nous estions vrayement en bonnes mains! » C'est chose que i'ay veu souuent de mon temps. » (*Essais*, III, ch. VIII.)

[38] Il y a des gens à qui ne connoître point le nom et le visage d'un homme est un titre pour en rire et le mépriser. Ils demandent qui est cet homme; ce n'est ni *Rousseau*[1], ni un *Fabry*[2], ni *La Couture*[3] : ils ne pourroient le méconnoître.

[39] L'on me dit tant de mal de cet homme, et j'y en vois si peu, que je commence à soupçonner qu'il n'ait un mérite importun qui éteigne celui des autres.

[40] Vous êtes homme de bien, vous ne songez ni à plaire ni à déplaire aux favoris, uniquement attaché à votre maître et à votre devoir : vous êtes perdu.

1. Parmi les particuliers du nom de Rousseau qui étaient fort connus des gens de cour, étaient : 1° un fameux cabaretier, qui tenait boutique près de la porte Saint-Denis, dont le nom revient souvent dans les poésies et comédies du temps (par exemple dans le *Chevalier à la mode,* de Dancourt, acte III, scène IV), et sur lequel on peut voir l'*Histoire des hôtelleries et cabarets,* de MM. Fr. Michel et Éd. Fournier, t. Ier, p. 332); 2° l'huissier de la chambre du roi, qui était un personnage, et, au dire de Racine (*Lettre à son fils aîné,* 25 avril 1698), un personnage fort insolent; 3° le maître d'armes des enfants de France.

2. Brûlé il y a vingt ans (*Note de La Bruyère*). Dans les deux premières éditions, La Bruyère avait ajouté dans sa note : « Puni pour des saletés. » Fabry avait été condamné à être brûlé vif à la suite d'un procès scandaleux dans lequel avaient été impliqués des gens de qualité. (Voyez le *Journal* de Mathieu Marais, année 1723.) On s'étonne de trouver ici une insinuation qui nous reporterait au temps de Henri III; on aurait peine à y croire, si elle ne se retrouvait au n° 74 du présent chapitre, et si de semblables allusions ne se trouvaient dans les *Mémoires* de Saint-Simon et de la princesse Palatine, et jusque dans Bourdaloue (*Sermon de la Nativité,* fin).

3. « La Couture, disent les clefs, étoit tailleur d'habits de Madame la Dauphine, lequel étoit devenu fou, et qui sur ce pied demeuroit à la cour, où il faisoit des contes fort extravagants. Il alloit souvent à la toilette de Madame la Dauphine, qui lui faisoit quelque bien. » Dans une pièce bouffonne intitulée *le Mariage de La Couture avec la grosse Cathos,* mise en musique par Philidor l'aîné et représentée devant le Dauphin en 1688, il est appelé « prince des Petites-Maisons et signalé comme « recommandable dans tous les cabarets de Paris. »

[41] On n'est point effronté par choix, mais par complexion; c'est un vice de l'être, mais naturel : celui qui n'est pas né tel est modeste, et ne passe pas aisément de cette extrémité à l'autre; c'est une leçon assez inutile que de lui dire : « Soyez effronté, et vous réussirez; » une mauvaise imitation ne lui profiteroit pas, et le feroit échouer. Il ne faut rien de moins dans les cours qu'une vraie et naïve impudence pour réussir[a 1].

[42] On cherche, on s'empresse, on brigue, on se tourmente, on demande, on est refusé, on demande et on obtient; « mais, dit-on, sans l'avoir demandé, et dans le temps que l'on n'y pensoit pas, et que l'on songeoit même à toute autre chose : » vieux style, menterie innocente, et qui ne trompe personne [b].

[43] On fait sa brigue pour parvenir à un grand poste, on prépare toutes ses machines, toutes les mesures sont bien prises, et l'on doit être servi selon ses souhaits; les uns doivent entamer, les autres appuyer; l'amorce est déjà conduite, et la mine prête à jouer : alors on s'éloigne

[a] Édition 4e.
[b] Édition 4e.

---

1. Mais quoy ! me diras-tu, il t'en faut autant faire.
Qui ose, a peu souvent la fortune contraire...
Sois entrant, effronté, et sans cesse importune :
En ce temps l'impudence eslève la fortune. —
Il est vray; mais pourtant je ne suis point d'avis
De desgager mes jours pour les rendre asservis...
Ce n'est pas mon humeur : je suis mélancolique;
Je ne suis point entrant; ma façon est rustique;
Et le surnom de bon me va-t-on reprochant,
D'autant que je n'ay pas l'esprit d'estre méchant.

(Régnier, *Satire* III.)

de la cour. Qui oseroit soupçonner d'*Artémon* qu'il ait pensé à se mettre dans une si belle place, lorsqu'on le tire de sa terre ou de son gouvernement pour l'y faire asseoir[1]? Artifice grossier, finesses usées, et dont le courtisan s'est servi tant de fois que, si je voulois donner le change à tout le public et lui dérober mon ambition, je me trouverois sous l'œil et sous la main du prince, pour recevoir de lui la grâce que j'aurois recherchée avec le plus d'emportement[a].

[44] Les hommes ne veulent pas que l'on découvre les vues qu'ils ont sur leur fortune, ni que l'on pénètre qu'ils pensent à une telle dignité, parce que s'ils ne l'obtiennent point, il y a de la honte, se persuadent-ils, à être refusés; et s'ils y parviennent, il y a plus de gloire pour eux d'en être crus dignes par celui qui la leur accorde, que de s'en juger dignes eux-mêmes par leurs brigues et par leurs cabales : ils se trouvent parés tout à la fois de leur dignité et de leur modestie[2].

Quelle plus grande honte y a-t-il d'être refusé d'un

[a] Édition 5e.

1. On lit dans les clefs : « M. le marquis de Vardes, au retour de son exil de vingt années, avoit fait une grosse brigue pour être gouverneur du duc de Bourgogne, à quoi il auroit réussi sans sa mort arrivée dans ce temps-là qui a fait mettre à sa place le duc de Beauvilliers. » La seule ressemblance entre d'Artemon et M. de Vardes, c'est *la brigue pour parvenir à un grand poste.* (Voyez Dangeau, *Mémoires,* t. II, p. 164.) Mais de Vardes n'eut pas à se retirer dans ses terres : il mourut en 1688, et la charge de gouverneur du duc de Bourgogne ne fut donnée qu'un an après.

2. « Un habile homme emploie toute son industrie à se faire donner ce qu'il ne demande pas. » (Saint-Évremond.) Les clefs voient dans cet alinéa une allusion au duc de Beauvilliers, ce « courtisan doux, modeste et si détaché de tout, que je ne crois pas que les plus saints moines l'aient été davantage, » comme dit Saint-Simon (*Mémoires,* t. XI).

poste que l'on mérite, et d'y être placé sans le mériter?

Quelques grandes difficultés qu'il y ait à se placer à la cour, il est encore plus âpre et plus difficile de se rendre digne d'être placé.

Il coûte moins à faire dire de soi : « Pourquoi a-t-il obtenu ce poste? » qu'à faire demander : « Pourquoi ne l'a-t-il pas obtenu[1]? »

L'on se présente encore pour les charges de la ville[2], l'on postule une place dans l'Académie françoise, l'on demandoit le consulat : quelle moindre raison y auroit-il de travailler les premières années de sa vie à se rendre capable d'un grand emploi, et de demander ensuite, sans nul mystère et sans nulle intrigue, mais ouvertement et avec confiance, d'y servir sa patrie, son prince[a], la république[b]?

[45] Je ne vois aucun courtisan à qui le prince vienne d'accorder un bon gouvernement, une place éminente ou une forte pension, qui n'assure par vanité, ou pour marquer son désintéressement, qu'il est bien moins content du don que de la manière dont il lui a été fait. Ce qu'il y a en cela de sûr et d'indubitable, c'est qu'il le dit ainsi[3].

[a] « Le prince. » (Édit. 5e-8e.)

[b] Tous les alinéas compris sous le n° 44 sont de la 5e édition.

---

1. « Conspiciens multorum erigi statuas, *Malim*, inquit, *ut de me quærant homines quamobrem Catoni non sit posita statua, quam quare sit posita :* sentiens se malle res præclaras agere, ut olim scientes illum promeruisse statuam mirentur non esse positam. » (D. Erasmi *Apophthegmata*.)

2. Prévôt des marchands, échevin, etc.

3. Mme de Sévigné rit de ce travers avec Bussi : « Mme de La Fayette vous aura mandé comme M. de La Rochefoucauld a fait duc le prince son fils, et de quelle façon le roi a donné une nouvelle pension : enfin la manière vaut mieux que la chose, n'est-il pas vrai? Nous avons quelquefois

C'est rusticité que de donner de mauvaise grâce : le plus fort et le plus pénible est de donner; que coûte-t-il d'y ajouter un sourire[1]?

Il faut avouer néanmoins qu'il s'est trouvé des hommes qui refusoient plus honnêtement que d'autres ne savoient donner[2]; qu'on a dit de quelques-uns qu'ils se faisoient si longtemps prier, qu'ils donnoient si sèchement, et chargeoient une grâce qu'on leur arrachoit de conditions si désagréables, qu'une plus grande grâce étoit d'obtenir d'eux d'être dispensés[a] de rien recevoir[b][3].

[46] L'on remarque dans les cours des hommes avides qui se revêtent de toutes les conditions pour en avoir les avantages : gouvernement, charge, bénéfice, tout leur convient; ils se sont si bien ajustés, que par leur état ils deviennent capables de toutes les grâces : ils sont *amphibies*, ils vivent de l'Église, de l'épée, et auront le secret d'y joindre la robe[4]. Si vous demandez : « Que font ces

[a] *Dispensés* au pluriel. (Texte de toutes les éditions originales.)

[b] Les trois alinéas du n° 45 sont de la 4e édition, comme l'alinéa suivant.

---

ri de ce discours commun à tous les courtisans (23 août 1671). » Bussi est de l'avis de sa cousine, ce qui ne l'empêche pas de donner dans le même travers. (Voyez ses Lettres de 1691, t. VI, p. 508-514.)

1. C'est un sujet traité avec quelque détail par Sénèque, *de Beneficiis*, II, 1-3.

2. On citait au XVIIe siècle le ministre Servien comme *refusant très-honnêtement*, et Mazarin comme *ne sachant pas donner*. (Voyez *Mémoires de M. de ****, coll. Petitot, t. I, p. 69 ; *Mémoires de Montglas*, coll. Petitot, t. III, p. 62.)

3. Tel donne à pleines mains qui n'oblige personne :
La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.
(P. Corneille, *le Menteur*, acte I, scène I.)

4. Saint-Simon cite un de ces *amphibies* : « Saint-Romain, *amphibie* de beaucoup de mérite, qui avoit manié beaucoup de négociations, conseil-

gens à la cour? » ils reçoivent, et envient tous ceux à qui l'on donne.

[47] Mille gens à la cour y traînent leur vie à embrasser, serrer et congratuler ceux qui reçoivent, jusqu'à ce qu'ils y meurent sans rien avoir[a].

[48] *Ménophile*[1] emprunte ses mœurs d'une profession, et d'une autre[b] son habit; il masque[2] toute l'année, quoique à visage découvert; il paroît à la cour, à la ville, ailleurs, toujours sous un certain nom et sous le même déguisement. On le reconnoît, et on sait quel il est à son visage[c].

[49] Il y a pour arriver aux dignités ce qu'on appelle ou la grande voie ou le chemin battu; il y a le chemin détourné ou de traverse, qui est le plus court[d].

[a] Édition 8e.

[b] Toutes les éditions originales donnent : « d'un autre. » La correction « d'une autre » est de Coste; elle est généralement adoptée.

[c] « On sait quel il est, et on le reconnoît à son visage. » (Édit. 6e.)

[d] Édition 6e.

---

ler d'épée sans être d'épée, avec des abbayes, sans être d'église. » (Notes sur le *Journal* de Dangeau, t. V, p. 44.) Saint-Romain, qui fut ambassadeur en Portugal, avait deux abbayes, dont l'une lui rapportait 20,000 livres, l'autre 12,000 livres de rentes (*Dictionnaire des bienfaits du Roy,* t. IV, p. 94, mss. de la Bibliothèque nationale, cité par Éd. Fournier, *la Comédie de La Bruyère,* p. 131). — Selon quelques clefs, La Bruyère fait allusion à « M. de Villeroy, *archevêque et gouverneur de Lyon,* » mort en 1693. Selon d'autres, l'allusion porte sur le chevalier de Hautefeuille, *grand prieur d'Aquitaine et lieutenant général des armées du Roy.* Voir sur ce dernier, qui était « farci d'abbayes et de commanderies, » Saint-Simon, *Mémoires,* t. IV.

1. Selon quelques clefs, *Ménophile* est le père La Chaise, jésuite, confesseur du roi; selon d'autres, c'est le père Joseph, le célèbre capucin dont Richelieu avait fait son confident. Ce n'est probablement ni l'un ni l'autre.

2. Voyez le *Lexique.*

[50] L'on court les malheureux pour les envisager; l'on se range en haie, et l'on se place aux fenêtres, pour observer les traits et la contenance[a] d'un homme qui est condamné, et qui sait qu'il va mourir : vaine, maligne, inhumaine curiosité; si les hommes étoient sages, la place publique seroit abandonnée, et il seroit établi qu'il y auroit de l'ignominie seulement à voir de tels spectacles[1]. Si vous êtes si touchés de curiosité, exercez-la du moins en un sujet noble : voyez un heureux, contemplez-le dans le jour même où il a été nommé à un nouveau poste, et qu'il en reçoit les compliments; lisez dans ses yeux, et au travers d'un calme étudié et d'une feinte modestie, combien il est content et pénétré de soi-même; voyez quelle sérénité cet accomplissement de ses désirs répand dans son cœur et sur son visage, comme il ne songe plus qu'à vivre et à avoir de la santé, comme ensuite sa joie lui échappe et ne peut plus se dissimuler, comme il plie sous le poids de son bonheur[b], quel air froid et sérieux il conserve pour

[a] « Les traits, le visage et la contenance. » (Édit. 5e-7e.)
[b] « Sous le poids de son propre bonheur. » (Édit. 5e-7e.)

---

1. La leçon était à l'adresse de la meilleure société : Mme de Sévigné ne fait pas difficulté d'écrire qu'elle est allée avec d'autres dames de la cour voir passer la Brinvilliers et la Voisin (17 juillet 1676, 23 février 1680). Les mêmes protestations devaient être répétées dans le XVIIIe siècle, ce siècle qui se piquait de *sensibilité :*

Parlerai-je d'Iris? Chacun la prône et l'aime;
C'est un cœur, mais un cœur... c'est l'humanité même :
Si d'un pied étourdi quelque jeune éventé
Frappe, en courant, son chien qui jappe épouvanté,
La voilà qui se meurt de tendresse et d'alarmes;
Un papillon souffrant lui fait verser des larmes,
Il est vrai; mais aussi qu'à la mort condamné
Lalli soit, en spectacle, à l'échafaud traîné,
Elle ira la première à cette horrible fête
Acheter le plaisir de voir tomber sa tête.

(Gilbert, *le Dix-huitième Siècle.*)

ceux qui ne sont plus ses égaux : il ne leur répond pas, il ne les voit pas; les embrassements et les caresses des grands, qu'il ne voit plus de si loin, achèvent de lui nuire; il se déconcerte, il s'étourdit : c'est une courte aliénation[1]. Vous voulez être heureux, vous désirez des grâces; que de choses pour vous à éviter[a]!

[51] Un homme qui vient d'être placé[2] ne se sert plus de sa raison et de son esprit pour régler sa conduite et ses dehors à l'égard des autres; il emprunte sa règle de son poste et de son état : de là l'oubli, la fierté, l'arrogance, la dureté, l'ingratitude[b].

[52] *Théonas*, abbé depuis trente ans, se lassoit de l'être. On a moins d'ardeur et d'impatience de se voir habillé de pourpre, qu'il en avoit de porter une croix d'or sur sa poitrine[3]; et parce que les grandes fêtes se passoient toujours sans rien changer à sa fortune, il murmuroit contre le temps présent, trouvoit l'État mal gouverné, et n'en prédisoit rien que de sinistre. Convenant en son cœur que le mérite est dangereux dans les cours à qui veut s'avancer, il avoit enfin pris son parti, et renoncé à

[a] Édition 5e.
[b] Édition 6e.

1. Selon les clefs, cet *homme heureux,* qui *ne voit pas ceux qui ne sont plus ses égaux,* c'est M. Boucherat, alors chancelier de France. Il est certain que l'élévation de Boucherat lui avait un peu tourné la tête. Saint-Simon rapporte que, dès qu'il fut chancelier, « il ferma sa porte aux carrosses des magistrats, puis des gens de condition sans titre, enfin des prélats. » (*Mémoires,* t. I, p. 288.)

2. Quelques clefs désignent ici Pontchartrain, secrétaire d'État depuis 1690. (Voyez plus loin, n° 57.) Mais Pontchartrain était un ami de La Bruyère.

3. C'est-à-dire d'être évêque.

la prélature, lorsque quelqu'un accourt lui dire qu'il est nommé à un évêché. Rempli de joie et de confiance sur une nouvelle si peu attendue : « Vous verrez, dit-il, que je n'en demeurerai pas là, et qu'ils me feront archevêque[a]. »

[53] Il faut des fripons à la cour[1] auprès des grands et des ministres, même les mieux intentionnés; mais l'usage en est délicat, et il faut savoir les mettre en œuvre. Il y a des temps et des occasions où ils ne peuvent être suppléés par d'autres. Honneur, vertu, conscience, qualités toujours respectables, souvent inutiles : que voulez-vous quelquefois que l'on fasse d'un homme de bien[2]?

[54] Un vieil auteur, et dont j'ose rapporter ici les propres termes, de peur d'en affoiblir le sens par ma traduction, dit que « s'élongner des petits, voire[3] de ses pareils, et iceulx vilainer[4] et dépriser; s'accointer de grands[5] et puissans en tous biens et chevances[6], et en cette leur cointise et privauté estre de tous ébats, gabs[7],

[a] Édition 8e.

1. Les clefs désignent plusieurs partisans : Monnerot, Deschins, Villette, Brunet, Bourvalois, etc.

2. « L'homme injuste peut entrer dans tous les desseins, trouver tous les expédients, entrer dans tous les intérêts : à quel usage peut-on mettre cet homme, si droit qui ne parle que de son devoir? Il n'y a rien de si sec, ni de moins flexible, et il y a tant de choses qu'il ne peut pas faire qu'à la fin il est regardé comme un homme qui n'est bon à rien, entièrement inutile. Ainsi l'on se résout facilement à le mépriser, et ensuite à le sacrifier à l'intérêt du plus fort. » (Bossuet, *Sermon sur l'Ambition.*)

3. Même.

4. Rabaisser.

5. Fréquenter les grands.

6. Possessions.

7. Plaisanteries.

mommeries, et vilaines besoignes; estre eshonté, saffranier[1] et sans point de vergogne; endurer brocards et gausseries de tous chacuns, sans pour ce feindre de cheminer en avant, et à tout[2] son entregent, engendre heur et fortune[a 3]. »

[55] Jeunesse du prince, source des belles fortunes.

[56] *Timante*, toujours le même, et sans rien perdre de ce mérite qui lui a attiré la première fois de la réputation et des récompenses, ne laissoit pas de dégénérer dans l'esprit des courtisans : ils étoient las de l'estimer; ils le saluoient froidement, ils ne lui sourioient plus, ils commençoient à ne le plus joindre, ils ne l'embrassoient plus, ils ne le tiroient plus à l'écart pour lui parler mystérieusement d'une chose indifférente, ils n'avoient plus rien à lui dire. Il lui falloit cette pension ou ce nouveau poste dont il vient d'être honoré pour faire revivre ses vertus à demi effacées de leur mémoire, et en rafraîchir l'idée : ils lui font comme dans les commencements, et encore mieux[4].

[a] Cet alinéa, comme les deux suivants, est de la 4e édition.

---

1. Banqueroutier.
2. Avec tout.
3. On croit généralement, après Auger, que cette prétendue citation est un pastiche de vieux français composé par La Bruyère, comme le pastiche de Montaigne qui se trouve au chapitre de la *Société*, n° 30.
4. *Timante*, selon les clefs, est M. de Pomponne, disgracié en 1679 et privé de sa charge de secrétaire d'état, puis fait ministre en 1691; ou le maréchal duc de Luxembourg, disgracié en 1679 et remis à la tête des armées du roi en 1681. Il est certain au moins qu'il n'est pas fait allusion à Pomponne, qui ne devint ministre que deux ans après la publication de cet alinéa.

[57] Que d'amis, que de parents naissent en une nuit au nouveau ministre[1] ! Les uns font valoir leurs anciennes liaisons, leur société d'études, les droits du voisinage ; les autres feuillettent leur généalogie, remontent jusqu'à un trisaïeul, rappellent le côté paternel et le maternel ; l'on veut tenir à cet homme par quelque endroit, et l'on dit plusieurs fois le jour que l'on y tient ; on l'imprimeroit volontiers : *C'est mon ami, et je suis fort aise de son élévation ; j'y dois prendre part, il m'est assez proche.* Hommes vains et dévoués à la fortune, fades courtisans, parliez-vous ainsi il y a huit jours? Est-il devenu, depuis ce temps, plus homme de bien, plus digne du choix que le prince en vient de faire? Attendiez-vous cette circonstance pour le mieux connoître [a]?

[58] Ce qui me soutient et me rassure contre les petits dédains que j'essuie quelquefois des grands et de mes égaux, c'est que je me dis à moi-même : « Ces gens n'en veulent peut-être qu'à ma fortune, et ils ont raison ; elle est bien petite. Ils m'adoreroient sans doute si j'étois ministre. »

[a] Édition 5e.

1. *Ce nouveau ministre,* selon les clefs, est Pelletier : « Lorsqu'il fut élevé au contrôle général des finances (1683), le duc de Villeroy s'écria qu'il en étoit ravi, parce qu'ils étoient parents, bien que ce ne fût pas vrai. » Saint-Simon parle en effet souvent de la « bassesse » des deux Villeroy. Il cite du père, qui fut gouverneur de Louis XIV, ce mot cynique, « qu'il falloit toujours tenir le pot de chambre aux ministres tant qu'ils l'étoient, et, quand le pied venoit à leur glisser, le leur verser sur la tête. » (*Mémoires,* t. XII.) Selon M. Éd. Fournier (*la Comédie de La Bruyère,* p. 121), le *nouveau ministre* est Pontchartrain, parce que cet alinéa est de 1690 et que Pontchartrain devint ministre en 1690. L'allusion est plus vraisemblable que celle qu'on a cru voir au n° 51.

Dois-je bientôt être en place? le sait-il? est-ce en lui un pressentiment? il me prévient, il me salue[a].

[59] Celui qui dit : *Je dînai hier à Tibur*, ou : *J'y soupe ce soir*, qui le répète, qui fait entrer dix fois le nom de Plancus[1] dans les moindres conversations, qui dit : *Plancus me demandoit... Je disois à Plancus...* celui-là même apprend dans ce moment que son héros vient d'être enlevé par une mort extraordinaire. Il part de la main[2], il rassemble le peuple dans les places ou sous les portiques, accuse le mort, décrie sa conduite, dénigre son consulat, lui ôte jusqu'à la science des détails que la voix publique lui accorde, ne lui passe point une mémoire heureuse, lui refuse l'éloge d'un homme sévère et laborieux, ne lui fait pas l'honneur de lui croire, parmi les ennemis de l'empire, un ennemi[b].

[60] Un homme de mérite se donne, je crois, un joli spectacle, lorsque la même place à une assemblée, ou à un spectacle, dont il est refusé, il la voit accorder à un homme qui n'a point d'yeux pour voir, ni d'oreilles pour entendre, ni d'esprit pour connoître et pour juger, qui n'est recommandable que par de certaines livrées[3], que même il ne porte plus[c].

[a] Édition 5e.
[b] Édition 7e.
[c] Édition 6e.

---

1. Selon toutes les clefs, *Plancus* est Louvois, et *Tibur* Meudon, où il avait fait bâtir une maison. Louvois était en effet mort subitement le 16 juillet 1691, peu de temps avant la publication de ce passage (1692).

2. *Il part de la main*, se dit d'un cheval qui se met au galop.

3. « Les livrées de la faveur, » comme dit La Bruyère lui-même au n° 61, p. 261.

[61] *Théodote*[1] avec un habit austère a un visage comique, et d'un homme qui entre sur la scène; sa voix, sa démarche, son geste, son attitude accompagnent son visage. Il est fin, *cauteleux*, doucereux, mystérieux; il s'approche de vous, et il vous dit à l'oreille : *Voilà un beau temps; voilà un grand dégel*[2]. S'il n'a pas les grandes manières, il a du moins toutes les petites, et celles même qui ne conviennent guère qu'à une jeune précieuse. Imaginez-vous l'application d'un enfant à élever un château de carte[a] ou à se saisir d'un papillon : c'est celle de Théodote pour une affaire de rien, et qui ne mérite pas qu'on s'en remue; il la traite sérieusement, et comme quelque chose qui est capital; il agit, il s'empresse, il la fait réussir : le voilà qui respire et qui se repose, et il a raison; elle lui a coûté beaucoup de peine. L'on voit des gens enivrés, ensorcelés de la faveur; ils y pensent le jour, ils y rêvent la nuit; ils montent l'escalier d'un ministre, et ils en descendent; ils sortent de son antichambre, et ils y rentrent; ils n'ont rien à lui dire, et ils lui parlent: ils lui parlent une seconde fois : les voilà contents, ils lui ont parlé. Pressez-les, tordez-les, ils dégouttent l'orgueil, l'arrogance, la présomption; vous leur adressez la parole, ils ne vous répondent point, ils ne vous connoissent point, ils

[a] Orthographe de toutes les éditions originales. *Carte* est ici dans le sens de *carton*.

---

1. Les auteurs de clefs veulent voir en *Théodote* l'abbé de Choisy. Mais l'abbé de Choisy était un ami de La Bruyère, qui fit son éloge dans le *Discours à l'Académie française*.

2. C'est de la tête aux pieds un homme tout mystère...
De la moindre vétille il fait une merveille,
Et jusques au bonjour il dit tout à l'oreille.

(Molière, *le Misanthrope*, II, 4.)

ont les yeux égarés et l'esprit aliéné : c'est à leurs parents à en prendre soin et à les renfermer, de peur que leur folie ne devienne fureur, et que le monde n'en souffre. Théodote a une plus douce manie : il aime la faveur éperdument, mais sa passion a moins d'éclat; il lui fait des vœux en secret, il la cultive, il la sert mystérieusement; il est au guet et à la découverte sur tout ce qui paroît de nouveau avec les livrées de la faveur : ont-ils une prétention, il s'offre à eux, il s'intrigue pour eux, il leur sacrifie sourdement mérite, alliance, amitié, engagement, reconnoissance. Si la place d'un Cassini[1] devenoit vacante, et que le suisse ou le postillon du favori s'avisât de la demander, il appuieroit sa demande, il le jugeroit digne de cette place, il le trouveroit capable d'observer et de calculer, de parler de parhélies et de parallaxes. Si vous demandiez de Théodote s'il est auteur ou plagiaire, original ou copiste, je vous donnerois ses ouvrages, et je vous dirois : « Lisez et jugez. » Mais s'il est dévot ou courtisan, qui pourroit le décider sur le portrait que j'en viens de faire? Je prononcerois plus hardiment sur son étoile. Oui, Théodote, j'ai observé le point de votre naissance; vous serez placé, et bientôt; ne veillez plus, n'imprimez plus : le public vous demande quartier[a].

[62] N'espérez plus de candeur, de franchise, d'équité, de bons offices, de services, de bienveillance, de générosité, de fermeté dans un homme qui s'est depuis quelque

[a] Édition 7e.

1. L'astronome italien Cassini, né en 1625, dirigea l'Observatoire dès la fondation de cet établissement (1666); à sa mort, il eut son fils pour successeur.

temps livré à la cour, et qui secrètement veut sa fortune. Le reconnoissez-vous à son visage, à ses entretiens? Il ne nomme plus chaque chose par son nom; il n'y a plus pour lui de fripons, de fourbes, de sots et d'impertinents : celui dont il lui échapperoit de dire ce qu'il en pense, est celui-là même qui venant à le savoir l'empêcheroit de *cheminer;* pensant mal de tout le monde, il n'en dit de personne; ne voulant du bien qu'à lui seul, il veut persuader qu'il en veut à tous, afin que tous lui en fassent, ou que nul du moins lui soit contraire[1]. Non content de n'être pas sincère, il ne souffre pas que personne le soit; la vérité blesse son oreille : il est froid et indifférent sur les observations que l'on fait sur la cour et sur le courtisan; et parce qu'il les a entendues, il s'en croit complice et responsable. Tyran de la société et martyr de son ambition, il a une triste circonspection dans sa conduite et dans ses discours, une raillerie innocente, mais froide et contrainte, un ris forcé, des caresses contrefaites, une conversation interrompue et des distractions fréquentes. Il a une profusion, le dirai-je? des torrents de louanges pour ce qu'a fait ou ce qu'a dit un homme placé et qui est en faveur, et pour tout autre une sécheresse de pulmonique; il a des formules de compliments différents pour l'entrée et pour la sortie à l'égard de ceux qu'il visite ou dont il est visité; et il n'y a personne de ceux qui se payent de mines et de façons de parler qui ne sorte d'avec lui fort satisfait. Il vise également à se faire des patrons et des créatures; il est médiateur, confident, entremetteur : il veut gouverner. Il a une ferveur de novice pour toutes les petites pratiques de cour; il sait où il faut se placer pour

1. Voyez le *Lexique,* article *Négation.*

être vu; il sait vous embrasser, prendre part à votre joie, vous faire coup sur coup des questions empressées sur votre santé, sur vos affaires; et pendant que vous lui répondez, il perd le fil de sa curiosité, vous interrompt, entame un autre sujet; ou s'il survient quelqu'un à qui il doive un discours tout différent, il sait, en achevant de vous congratuler, lui faire un compliment de condoléance : il pleure d'un œil et il rit de l'autre. Se formant quelquefois sur les ministres ou sur le favori, il parle en public de choses frivoles, du vent, de la gelée; il se tait au contraire, et fait le mystérieux sur ce qu'il sait de plus important, et plus volontiers encore sur ce qu'il ne sait point[a].

[63] Il y a un pays où les joies sont visibles, mais fausses, et les chagrins cachés, mais réels. Qui croiroit que l'empressement pour les spectacles, que les éclats et les applaudissements aux théâtres de Molière et d'Arlequin[1], les repas, la chasse, les ballets, les carrousels couvrissent tant d'inquiétudes, de soins et de divers intérêts, tant de craintes et d'espérances, des passions si vives et des affaires si sérieuses[1]?

[64] La vie de la cour est un jeu sérieux, mélancolique, qui applique[2] : il faut arranger ses pièces et ses batteries,

[a] Édition 8e.

1. Le théâtre d'Arlequin est la comédie italienne.

2. La Bruyère s'est peut-être souvenu ici de Bossuet : « La cour veut toujours unir les plaisirs avec les affaires. Par un mélange étonnant, il n'y a rien de plus sérieux, ni ensemble de plus enjoué. Enfoncez : vous trouvez partout des intérêts cachés, des jalousies délicates qui causent une extrême sensibilité, et, dans une ardente ambition, des soins et un sérieux aussi triste qu'il est vain. Tout est couvert d'un air gai, et vous diriez qu'on ne songe qu'à s'y divertir. » (Bossuet, *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague*, 1685.)

avoir un dessein, le suivre, parer celui de son adversaire, hasarder quelquefois, et jouer de caprice; et après toutes ses rêveries et toutes ses mesures, on est échec[a], quelquefois mat; souvent, avec des pions qu'on ménage bien, on va à dame, et l'on gagne la partie : le plus habile l'emporte, ou le plus heureux[b].

[65] Les roues, les ressorts, les mouvements sont cachés; rien ne paroît d'une montre que son aiguille, qui insensiblement s'avance et achève son tour : image du courtisan, d'autant plus parfaite qu'après avoir fait assez de chemin, il revient souvent au même point d'où il est parti[c].

[66] « Les deux tiers de ma vie sont écoulés; pourquoi tant m'inquiéter sur ce qui m'en reste? La plus brillante fortune ne mérite point ni le tourment que je me donne, ni les petitesses où je me surprends, ni les humiliations, ni les hontes que j'essuie; trente années détruiront ces colosses de puissance qu'on ne voyoit bien qu'à force de lever la tête; nous disparoîtrons, moi qui suis si peu de chose, et ceux que je contemplois si avidement, et de qui j'espérois toute ma grandeur; le meilleur de tous les biens, s'il y a des biens, c'est le repos, la retraite et un endroit qui soit son domaine. » N*** a pensé cela dans sa disgrâce, et l'a oublié dans la prospérité[d] [1].

[a] *Échet* dans les éditions originales.

[b] Édition 4e. — Dans les éditions 4e-7e, la dernière phrase était ainsi : « le plus fort l'emporte, ou le plus heureux. »

[c] Édition 5e.

[d] « Dans sa prospérité. » (Édit. 1re.)

1. Les clefs appliquent cet alinéa au cardinal de Bouillon. Les dates ne

[67] Un noble, s'il vit chez lui dans sa province, il vit libre, mais sans appui; s'il vit à la cour, il est protégé, mais il est esclave : cela se compense.

[68] *Xantippe*[1] au fond de sa province, sous un vieux toit et dans un mauvais lit, a rêvé pendant la nuit qu'il voyoit le prince, qu'il lui parloit, et qu'il en ressentoit une extrême joie; il a été triste à son réveil; il a conté son songe, et il a dit : « Quelles chimères ne tombent point dans l'esprit des hommes pendant qu'ils dorment! » Xantippe a continué de vivre; il est venu à la cour, il a vu le prince, il lui a parlé; et il a été plus loin que son songe, il est favori[a].

[69] Qui est plus esclave qu'un courtisan assidu, si ce n'est un courtisan plus assidu?

[70] L'esclave n'a qu'un maître; l'ambitieux en a autant qu'il y a de gens utiles à sa fortune[2].

[71] Mille gens à peine connus font la foule au lever pour être vus du prince, qui n'en sauroit voir mille à la fois; et s'il ne voit aujourd'hui que ceux qu'il vit hier et qu'il verra demain, combien de malheureux[3]!

[a] Édition 4e.

---

concordent pas : disgracié en 1685, il ne fut rappelé à Versailles qu'en 1690, c'est-à-dire deux ans après la publication de cet alinéa.

1. Les auteurs de clefs ont cru voir *Xantippe* dans M. de Bontemps, fils de l'un des premiers valets de chambre du roi.

2. « L'ambitieux a dans une cour autant de maîtres dont il dépend qu'il y a de gens de toutes conditions dont il espère d'être secondé ou dont il craint d'être desservi. » (Bourdaloue, *Sermon sur l'Ambition.*)

3. Voyez plus bas, n° 75.

[72] De tous ceux qui s'empressent auprès des grands et qui[a] leur font la cour, un petit nombre les honore dans le cœur, un grand nombre les recherche par des vues d'ambition et d'intérêt, un plus grand nombre par une ridicule vanité, ou par[b] une sotte impatience de se faire voir.

[73] Il y a de certaines familles qui, par les lois du monde ou ce qu'on appelle de la bienséance, doivent être irréconciliables. Les voilà réunies; et où la religion a échoué quand elle a voulu l'entreprendre, l'intérêt s'en joue, et le fait sans peine[c].

[74] L'on parle d'une région où les vieillards sont galants, polis et civils; les jeunes gens au contraire, durs, féroces, sans mœurs ni politesse[1] : ils se trouvent affranchis de la passion des femmes dans un âge où l'on commence ailleurs à la sentir; ils leur préfèrent des repas, des viandes, et des amours ridicules[2]. Celui-là chez eux est sobre et modéré, qui ne s'enivre que de vin : l'usage trop fréquent qu'ils en ont fait le leur a rendu insipide : ils cherchent à réveiller leur goût déjà éteint par des eaux-de-vie, et par toutes les liqueurs les plus violentes; il ne manque à leur débauche que de boire de l'eau-forte. Les femmes du pays précipitent le déclin de leur beauté

[a] *Qui* n'est pas dans les éditions 1re-7e.
[b] *Par* n'est pas dans les éditions 1re-5e.
[c] Édition 7e.

1. Mme de Scudéry écrivait à Bussy en 1673 : « Le maréchal de Grammont est plus galant mille fois que nos jeunes gens : cela me fait voir que ce qui s'en va vaut mieux que ce qui vient. »
2. Voyez plus haut la note sur Fabry au nº 38, p. 248.

par des artifices qu'elles croient servir à les rendre belles : leur coutume est de peindre leurs lèvres, leurs joues, leurs sourcils et leurs épaules[1], qu'elles étalent avec leur gorge, leurs bras et leurs oreilles, comme si elles craignoient de cacher l'endroit par où elles pourroient plaire, ou de ne pas se montrer assez. Ceux qui habitent cette contrée ont une physionomie qui n'est pas nette, mais confuse, embarrassée dans une épaisseur de cheveux étrangers, qu'ils préfèrent aux naturels et dont ils font un long tissu pour couvrir leur tête : il descend à la moitié du corps, change les traits, et empêche[a] qu'on ne connoisse les hommes à leur visage. Ces peuples d'ailleurs ont leur Dieu et leur roi : les grands de la nation s'assemblent tous les jours, à une certaine heure, dans un temple qu'ils nomment église[2]; il y a au fond de ce temple un autel consacré à leur Dieu, où un prêtre célèbre des mystères qu'ils appellent saints, sacrés et redoutables; les grands[b] forment un vaste cercle au pied de cet autel, et paroissent debout, le dos tourné directement au prêtre[c] et aux saints mystères, et les faces élevées vers leur roi, que l'on voit à genoux sur une tribune, et à qui ils semblent avoir tout l'esprit

[a] « Ils descendent à la moitié du corps, changent les traits, et empêchent.» (Édit. 1re-2e.)

[b] « Ces grands. » (Édit. 1re-3e.)

[c] « Aux prêtres. » (Édit. 1re-8e.)

---

1. Elle étale, le soir, son teint sur sa toilette,
Et dans quatre mouchoirs, de sa beauté salis,
Envoie au blanchisseur ses roses et ses lis.

(Boileau, *Satire* x.)

2. Le roi entendait tous les jours la messe à la chapelle du palais de Versailles.

et tout le cœur appliqué[a]. On ne laisse pas de voir dans cet usage une espèce de subordination; car ce peuple paroît adorer le prince, et le prince adorer Dieu. Les gens du pays le nomment*** [1]; il est à quelques quarante-huit degrés d'élévation du pôle, et à plus d'onze cents lieues de mer des Iroquois et des Hurons.

[75] Qui considérera que le visage du prince fait toute la félicité du courtisan, qu'il s'occupe[b] et se remplit pendant toute sa vie de le voir et d'en être vu[2], comprendra un peu comment voir Dieu peut faire toute la gloire et tout le bonheur des saints[3].

[a] *Appliqué* au singulier. Texte de toutes les éditions originales.
[b] « Qui s'occupe. » (Édit. 3e-7e.)

1. Ici La Bruyère n'a pas mis, comme plus haut (n° 14), l'initiale de Versailles, et Auger blâme avec raison les éditeurs qui ont remplacé par ce nom les astérisques. « C'est, dit-il, dénaturer le morceau, dont tout l'effet consiste à décrire la résidence royale en termes de relation, comme une contrée récemment découverte par les voyageurs, et à nous faire sentir combien les usages de ce pays nous sembleraient singuliers, bizarres et ridicules, s'il appartenait à un autre continent que l'Europe, à un autre royaume que la France. »

2. Voici comment Bussy-Rabutin raconte lui-même une audience qu'il obtint du roi au commencement de sa disgrâce : « Sire, lui dis-je, il y a trois semaines que je ne fais que languir; Votre Majesté ne daignoit pas jeter les yeux sur moi. J'aime autant qu'Elle me fasse mourir que de ne plus me regarder. Et, en disant cela, des larmes me vinrent aux yeux. » (*Mémoires*, t. II, p. 304.) Mme de Sévigné écrit à Mme de Guitaut, en revenant de Versailles : « Ce qui me plaît souverainement, c'est de vivre quatre heures entières avec le roi; être dans ses plaisirs et lui dans les nôtres, c'est assez pour contenter tout un royaume qui aime passionnément à voir son maître. » (Mars 1683.) Le maréchal de Villeroy écrit à Mme de Maintenon : « Je commence à voir les cieux ouverts, le roi m'a accordé une audience. » (24 février 1712.) Et le duc de Richelieu : « J'aime autant mourir que d'être deux ou trois mois sans voir le roi. » (13 septembre 1713.)

3. Ce rapprochement est une allusion ironique à l'espèce d'idolâtrie dont le roi était entouré. Mlle de Montpensier, écrivant à Bussy, disait : « Le roi est comme Dieu; il faut attendre sa volonté avec soumission, et tout espérer de sa justice et de sa bonté sans impatience, afin d'en avoir plus

[76] Les grands seigneurs sont pleins d'égards pour les princes : c'est leur affaire, ils ont des inférieurs. Les petits courtisans se relâchent sur ces devoirs, font les familiers, et vivent comme gens qui n'ont d'exemples à donner à personne [a].

[77] Que manque-t-il de nos jours à la jeunesse? Elle peut et elle sait; ou du moins quand elle sauroit autant qu'elle peut, elle ne seroit pas plus décisive.

[78] Foibles hommes! Un grand dit de *Timagène*, votre ami, qu'il est un sot, et il se trompe. Je ne demande pas que vous répliquiez qu'il est homme d'esprit : osez seulement penser qu'il n'est pas un sot.

De même il prononce d'*Iphicrate* qu'il manque de cœur; vous lui avez vu faire une belle action : rassurez-vous, je vous dispense de la raconter, pourvu qu'après ce que vous venez d'entendre [b], vous vous souveniez encore de la lui avoir vu faire [c].

[79] Qui sait parler aux rois, c'est peut-être [d] où se termine toute la prudence et toute la souplesse du courtisan. Une parole échappe, et elle tombe de l'oreille du

[a] Cet alinéa et les trois suivants sont de la 4e édition.

[b] « Pourvu qu'après ce qu'a dit un prince. » (Édit. 4e-7e.)

[c] Édition 4e.

[d] « Qui sait parler aux rois? C'est peut-être. » (Édit. 5e.)

---

de mérite. » Et Bussy lui-même écrivait à M. de Saint-Aignan : « Je m'imaginois que, comme la patience dans les adversités et la résignation aux volontés de Dieu apaisoient sa colère et rendoient digne de ses grâces, il en était de même à l'égard du roi... » (*Mémoires*, t. II, p. 199.) Tous les courtisans prenaient à la lettre et appliquaient à Louis XIV ce mot souvent répété, que le roi est l'*image de Dieu sur la terre* (J.-B. Rousseau, *Odes*, ch. x). Voyez au chapitre des *Grands*. n° 20, la note sur La Feuillade.

prince bien avant dans sa mémoire, et quelquefois jusque dans son cœur : il est impossible de la ravoir; tous les soins que l'on prend et toute l'adresse dont on use pour l'expliquer ou pour l'affoiblir, servent à la graver plus profondément et à l'enfoncer davantage. Si ce n'est que contre nous-mêmes que nous ayons parlé, outre que ce malheur n'est pas ordinaire, il y a encore un prompt remède, qui est de nous instruire par notre faute, et de souffrir la peine de notre légèreté; mais si c'est contre quelque autre, quel abattement! quel repentir! Y a-t-il une règle plus utile contre un si dangereux inconvénient, que de parler des autres au souverain, de leurs personnes, de leurs ouvrages, de leurs actions, de leurs mœurs ou de leur conduite, du moins avec l'attention, les précautions et les mesures dont on parle de soi[a]?

[80] « Diseurs de bons mots, mauvais caractère : » je le dirois, s'il n'avoit été dit[1]. Ceux qui nuisent à la réputation ou à la fortune des autres, plutôt que de perdre un bon mot, méritent une peine infamante : cela n'a pas été dit, et je l'ose dire[b].

[a] Édition 5e.
[b] Édition 4e.

---

1. Cela avait été dit par Pascal, *Pensées,* VI, 19, t. I, p. 76, 2e édition, Havet. Publius Syrus avait dit déjà :

Lingua est maliloquax indicium malæ mentis.

Et La Fontaine a dit de plus (fable du *Rieur et des Poissons*) :

Dieu ne créa que pour les sots
Les méchants diseurs de bons mots.

Il n'est pas indifférent de remarquer que cette réflexion, qu'on croirait appartenir au chapitre de la *Conversation,* est dans celui de la *Cour.*

Les clefs vont plus loin, elles désignent les gens de cour *diseurs de bons mots :* le comte de Grammont, le duc de Roquelaure, le duc de Lauzun, Bussy-Rabutin, Mme Cornuel, etc.

[81] Il y a un certain nombre de phrases toutes faites, que l'on prend comme dans un magasin et dont l'on se sert pour se féliciter les uns les autres sur les événements. Bien qu'elles se disent souvent sans affection, et qu'elles soient reçues sans reconnoissance, il n'est pas permis avec cela de les omettre, parce que du moins elles sont l'image de ce qu'il y a au monde de meilleur, qui est l'amitié, et que les hommes, ne pouvant guère compter les uns sur les autres pour la réalité, semblent être convenus entre eux de se contenter des apparences[1].

[82] Avec cinq ou six termes de l'art, et rien de plus, l'on se donne pour connoisseur en musique, en tableaux, en bâtiments, et en bonne chère : l'on croit avoir plus de plaisir qu'un autre à entendre, à voir et à manger; l'on impose à ses semblables, et l'on se trompe soi-même.

[83] La cour n'est jamais dénuée d'un certain nombre de gens en qui l'usage du monde, la politesse ou la fortune tiennent lieu d'esprit, et suppléent au mérite[2]. Ils savent entrer et sortir; ils se tirent de la conversation en ne s'y mêlant point; ils plaisent à force de se taire, et se rendent importants par un silence longtemps soutenu, ou tout au plus par quelques monosyllabes; ils payent de mines, d'une inflexion de voix, d'un geste et d'un sourire : ils n'ont pas, si je l'ose dire, deux pouces de profondeur; si vous les enfoncez, vous rencontrez le tuf[a 3].

[a] Édition 6e.

1. « L'effet de la politesse d'usage est d'enseigner l'art de se passer des vertus qu'elle imite. » (Duclos, *Considérations sur les mœurs.*)

2. Les clefs citent comme exemples M. de Bontemps et le marquis de Dangeau.

3. « A ceulx qui nous régissent et commandent... est le silence, non-

[84] Il y a des gens à qui la faveur arrive comme un accident : ils en sont les premiers surpris et consternés[a]. Ils se reconnoissent enfin, et se trouvent dignes de leur étoile; et comme si la stupidité et la fortune étoient deux choses incompatibles, ou qu'il fût impossible d'être heureux et sot tout à la fois, ils se croient de l'esprit; ils hasardent, que dis-je? ils ont la confiance de parler en toute rencontre, et sur quelque matière qui puisse s'offrir, et sans nul discernement des personnes qui les écoutent. Ajouterai-je qu'ils épouvantent ou qu'ils donnent le dernier dégoût par leur fatuité et par leurs fadaises? Il est vrai du moins qu'ils déshonorent sans ressources ceux qui ont quelque part au hasard de leur élévation[b] [1].

[85] Comment nommerai-je cette sorte de gens qui ne

[a] « Il y a des gens à qui la faveur arrive comme un accident : *ils ne l'espéroient point,* ils en sont les premiers... » (Édit. 6e-7e.)

[b] Édition 6e.

---

seulement contenance de respect et gravité, mais encores souvent de proufit et de mesnage : car Megabysus, estant allé veoir Appelles en son ouvrouer (*atelier*), feut long temps sans mot dire; et puis commencea à discourir de ses ouvrages : dont il receut cette dure réprimande : « Tandis « que tu as gardé silence, tu semblois quelque grande chose, à cause de tes « chaisnes et de ta pompe; mais maintenant qu'on t'a ouï parler, il n'est pas « jusques aux garsons de ma boutique qui ne te mesprisent. » Ces magnifiques atours, ce grand estat, ne luy permettoient point d'estre ignorant d'une ignorance populaire, et de parler impertinemment de la peincture : il debvoit maintenir, muet, cette externe et presumpftive suffisance. A combien de sottes ames, en mon temps, a servy une mine froide et taciturne, de tiltre de prudence et de capacité! » (Montaigne, *Essais,* iii, 8.)

Taciturnitas stulto homini pro sapientia est.
(P. Syrus.)
Stultus tacens pro sapiente habebitur.
(Id.)

1. Plusieurs clefs appliquent cet alinéa au comte d'Aubigné, frère de Mme de Maintenon. D'autres inscrivent au hasard des noms de parvenus, le chancelier Boucherat, l'archevêque de Reims, Letellier, etc.

sont fins que pour les sots? Je sais du moins que les habiles les confondent avec ceux qu'ils savent tromper[a].

C'est avoir fait un grand pas dans la finesse, que de faire penser de soi que l'on n'est que médiocrement fin[1].

La finesse n'est ni une trop bonne ni une trop mauvaise qualité : elle flotte entre le vice et la vertu. Il n'y a point de rencontre où elle ne puisse, et peut-être où elle ne doive être suppléée par la prudence[b].

La finesse est l'occasion prochaine de la fourberie; de l'un à l'autre le pas est glissant; le mensonge seul en fait la différence : si on l'ajoute à la finesse, c'est fourberie.

Avec les gens qui par finesse écoutent tout et parlent peu, parlez encore moins; ou si vous parlez beaucoup, dites peu de chose.

[86] Vous dépendez, dans une affaire qui est juste et importante, du consentement de deux personnes. L'un vous dit : « J'y donne les mains pourvu qu'un tel y condescende; » et ce tel y condescend, et ne désire plus que d'être assuré des intentions de l'autre. Cependant rien n'avance; les mois, les années s'écoulent inutilement : « Je m'y perds, dites-vous, et je n'y comprends rien; il ne s'agit que de faire qu'ils s'abouchent, et qu'ils se parlent. » Je vous dis, moi, que j'y vois clair, et que j'y comprends tout : ils se sont parlé[c].

[a] Édition 4e.

[b] Cet alinéa et les deux suivants sont de la 4e édition.

[c] « Ils se sont parlés, » avec le participe au pluriel, orthographe de toutes les éditions originales. (Édit. 5e.)

1. « C'est une grande habileté que de savoir cacher son habileté. » (La Rochefoucauld, *Maxime* ccxlv.)

[87] Il me semble que qui sollicite pour les autres a la confiance d'un homme qui demande justice; et qu'en parlant ou en agissant pour soi-même, on a l'embarras et la pudeur de celui qui demande grâce[a].

[88] Si l'on ne se précautionne à la cour contre les piéges que l'on y tend sans cesse pour faire tomber dans le ridicule, l'on est étonné, avec tout son esprit, de se trouver la dupe de plus sots que soi.

[89] Il y a quelques rencontres dans la vie où la vérité et la simplicité sont le meilleur manége du monde[1].

[90] Êtes-vous en faveur, tout manége est bon, vous ne faites point de fautes, tous les chemins vous mènent au terme[2] : autrement, tout est faute, rien n'est utile, il n'y a point de sentier qui ne vous égare[b].

[91] Un homme qui a vécu dans l'intrigue un certain temps ne peut plus s'en passer : toute autre vie pour lui est languissante.

[92] Il faut avoir de l'esprit pour être homme de cabale : l'on peut cependant en avoir à un certain point,

[a] Édition 7e.
[b] Édition 6e.

1. « Il est difficile de juger si un procédé net, sincère et honnête est un effet de probité ou d'habileté. » (La Rochefoucauld, *Maxime* clxx.)

2. « La fortune tourne tout à l'avantage de ceux qu'elle favorise. » (La Rochefoucauld, n° lx.) — « N'est-il pas vrai, ma fille, que tout tourne à bien pour ceux qui sont heureux? » (Mme de Sévigné, 6 décembre 1679.)

Fortuna quo se, eodem et inclinat favor.

(P. Pyrrus.)

que l'on est au-dessus de l'intrigue et de la cabale, et que l'on ne sauroit s'y assujettir; l'on va alors à une grande fortune ou à une haute réputation par d'autres chemins.

[93] Avec un esprit sublime, une doctrine universelle, une probité à toutes épreuves, et un mérite très-accompli, n'appréhendez pas, ô *Aristide*, de tomber à la cour ou de perdre la faveur des grands, pendant tout le temps qu'ils auront besoin de vous[1].

[94] Qu'un favori s'observe de fort près; car s'il me fait moins attendre dans son antichambre qu'à l'ordinaire, s'il a le visage plus ouvert, s'il fronce moins le sourcil, s'il m'écoute plus volontiers, et s'il me reconduit un peu plus loin, je penserai qu'il commence à tomber, et je penserai vrai.

L'homme a bien peu de ressources dans soi-même, puisqu'il lui faut une disgrâce ou une mortification pour le rendre plus humain, plus traitable, moins féroce, plus honnête homme.

[95] L'on contemple dans les cours de certaines gens, et l'on voit bien à leurs discours et à toute leur conduite qu'ils ne songent ni à leurs grands-pères ni à leurs petits-fils : le présent est pour eux; ils n'en jouissent pas, ils en abusent[a].

[a] Édition 5e.

1. Les clefs appliquent cette apostrophe à M. de Pomponne, qui pouvait être digne du nom d'*Aristide*, mais qui était encore en disgrâce au moment où fut publié cet alinéa (1689), et ne fut rappelé à la cour que deux ans après.

[96] *Straton*[1] est né sous deux étoiles : malheureux, heureux dans le même degré. Sa vie est un roman : non, il lui manque le vraisemblable. Il n'a point eu d'aventures; il a eu de beaux songes, il en a eu de mauvais : que dis-je? on ne rêve point comme il a vécu. Personne n'a tiré d'une destinée plus qu'il a fait; l'extrême et le médiocre lui sont connus; il a brillé, il a souffert, il a mené une vie commune : rien ne lui est échappé. Il s'est fait valoir par des vertus qu'il assuroit fort sérieusement qui étoient en lui; il a dit de soi : *J'ai de l'esprit, j'ai*

1. Saint Simon est d'accord avec les clefs pour reconnaître dans *Straton* son beau-frère, le fameux duc de Lauzun : « Il a été un personnage si extraordinaire et si unique en tout genre que c'est avec beaucoup de raison que La Bruyère a dit de lui dans ses *Caractères,* qu'il n'est pas permis de rêver comme il a vécu. A qui l'a vu de près, même dans sa vieillesse, ce mot semble avoir encore plus de justesse. » (*Mémoires,* t. XX.) Il nous paraît inutile de rappeler ici toutes les aventures de ce favori du roi, qui, après avoir failli épouser la cousine de Louis XIV, Mlle de Montpensier, tomba en disgrâce, et passa dix ans dans la prison de Pignerol. Il suffira de renvoyer aux *Mémoires* de Mlle de Montpensier, de Dangeau, de Saint-Simon. Mme de Sévigné, qui a écrit une lettre célèbre sur le projet de mariage entre Lauzun et Mademoiselle (15 décembre 1670), le dépeint ainsi après son retour à la faveur : « La fortune, qui est une grande folle, n'en avoit jamais donné tant de marques que dans la vie de Lauzun. C'est un des plus petits hommes, pour l'esprit aussi bien que pour le corps, que Dieu ait faits; cependant nous l'avons vu favori, nous l'avons vu noyé, et le revoici sur l'eau... » (2 février 1689.) Voici son portrait, tracé par Saint-Simon, *Mémoires,* t. XX : « Le duc de Lauzun étoit un petit homme blondasse, bien fait dans sa taille, de physionomie haute, pleine d'expression, qui imposoit, mais sans agrément de visage. Il étoit plein d'ambition, de caprices, de fantaisies; jaloux de tout, voulant toujours passer le but, jamais content de rien, sans lettres, sans aucun ornement ni agrément dans l' sprit, naturellement chagrin, solitaire, sauvage; fort noble dans toutes ses façons; méchant et malin par nature, encore plus par jalousie et par ambition. Courtisan également insolent, moqueur et bas jusqu'au valetage, et plein de recherche, d'industrie et de bassesse pour arriver à ses fins; avec cela dangereux aux ministres, à la cour redouté de tous, et plein de sel qui n'épargnoit personne. Il étoit extraordinaire en tout par nature, et se plaisoit encore à l'affecter jusque dans le plus intérieur de son domestique et de ses valets. »

du courage; et tous ont dit après lui : *Il a de l'esprit, il a du courage.* Il a exercé dans l'une et l'autre fortune le génie du courtisan, qui a dit de lui plus de bien peut-être et plus de mal qu'il n'y en avoit. Le joli, l'aimable, le rare, le merveilleux, l'héroïque ont été employés à son éloge; et tout le contraire a servi depuis pour le ravaler; caractère équivoque, mêlé, enveloppé; une énigme, une question presque indécise[a].

[97] La faveur met l'homme au-dessus de ses égaux; et sa chute au-dessous[b].

[98] Celui qui un beau jour sait renoncer fermement ou à un grand nom, ou à une grande autorité, ou à une grande fortune, se délivre en un moment de bien des peines, de bien des veilles, et quelquefois de bien des crimes.

[99] Dans cent ans le monde subsistera encore en son entier : ce sera le même théâtre et les mêmes décorations, ce ne seront plus les mêmes acteurs. Tout ce qui se réjouit sur une grâce reçue, ou ce qui s'attriste et se désespère sur un refus, tous auront disparu de dessus la scène. Il s'avance déjà sur le théâtre d'autres hommes qui vont jouer dans une même pièce les mêmes rôles; ils s'évanouiront à leur tour; et ceux qui ne sont pas encore, un jour ne seront plus : de nouveaux acteurs ont pris leur place[1]. Quel fond à faire sur un personnage de comédie[c]!

[a] Édition 6e.
[b] Édition 5e.
[c] Édition 5e.

1. « Les âges se renouvellent, les morts et les vivants se remplacent et

[100] Qui a vu la cour a vu du monde ce qui est le plus beau, le plus spécieux et le plus orné; qui méprise la cour, après l'avoir vue, méprise le monde[a].

[101] La ville dégoûte de la province; la cour détrompe de la ville, et guérit de la cour[b].

Un esprit sain puise à la cour le goût de la solitude et de la retraite.

[a] Édition 7e.
[b] Édition 6e.

---

se succèdent continuellement. Rien ne demeure; tout change, tout s'use, tout s'éteint... Une nouvelle cour a succédé à celle que nos premiers ans ont vue; de nouveaux personnages sont montés sur la scène; les grands rôles sont remplis par de nouveaux acteurs... Un nouveau monde s'est élevé insensiblement, et sans que nous nous en soyons aperçus, sur les débris du premier. » (Massillon, *Carême, jeudi de la quatrième semaine.*) — « A le bien prendre, Sancho, dit Don Quichotte, tout ici-bas n'est que comédie, et ce monde lui-même n'est qu'un vaste théâtre sur lequel nous jouons chacun le rôle dont la Providence nous a chargés dans la pièce qu'on appelle la vie... » (Cervantes, *Don Quichotte,* 2e partie, ch. xii.) Suétone rapporte qu'Auguste, près de mourir, fit appeler ses amis : « Trouvez-vous, leur dit-il, que j'aie bien joué cette comédie qu'on appelle la vie? Applaudissez, si vous êtes contents! »

DES GRANDS.

[1] La prévention du peuple en faveur des grands est si aveugle, et l'entêtement pour leur geste, leur visage, leur ton de voix et leurs manières si général, que, s'ils s'avisoient d'être bons, cela iroit à l'idolâtrie.

[2] Si vous êtes né vicieux, ô *Théagène*[1], je vous plains; si vous le devenez par foiblesse pour ceux qui ont intérêt que vous le soyez, qui ont juré entre eux de vous corrompre, et qui se vantent déjà de pouvoir y réussir, souffrez que je vous méprise. Mais si vous êtes sage, tempérant, modeste, civil, généreux, reconnoissant, laborieux, d'un rang d'ailleurs et d'une naissance à donner

1. La plupart des clefs désignent ici Philippe de Vendôme, grand prieur de Malte. Il est certain que c'était un des plus vicieux parmi les grands personnages du temps (voyez Saint-Simon, *Mémoires*, t. V). Mais il n'était pas le seul auquel pût s'appliquer ce qui est dit de *Théagène;* et, comme le ton de cet alinéa est moins celui de la satire que celui d'une objurgation amicale, il est plus probable que *Théagène*, comme le disent d'autres clefs, est le duc de Bourbon, c'est-à-dire l'ancien élève de La Bruyère, qui, au moment où parut ce morceau, avait vingt-trois ans, était dans toute la fougue des passions, et avait de fort mauvaises liaisons. « D'amis, il n'en eut point, dit de lui Saint-Simon, mais des connoissances plus familières, la plupart étrangement choisies, et la plupart obscures comme il l'étoit lui-même autant que pouvoit l'être un homme de ce rang. » M. Édouard Fournier a émis une conjecture nouvelle, qui paraît moins fondée que la précédente. Selon lui (*La Comédie de La Bruyère*, p. 190), *Théagène* serait le duc de Chartres, *et ceux qui ont intérêt à ce qu'il soit vicieux* désignent le trop fameux Dubois.

des exemples plutôt qu'à les prendre d'autrui, et à faire les règles plutôt qu'à les recevoir, convenez avec cette sorte de gens de suivre par complaisance leurs déréglements, leurs vices et leur folie, quand ils auront, par la déférence qu'ils vous doivent, exercé toutes les vertus que vous chérissez : ironie forte, mais utile, très-propre à mettre vos mœurs en sûreté, à renverser tous leurs projets, et à les jeter dans le parti de continuer d'être ce qu'ils sont, et de vous laisser tel que vous êtes[a].

[3] L'avantage des grands sur les autres hommes est immense par un endroit : je leur cède leur bonne chère, leurs riches ameublements, leurs chiens, leurs chevaux, leurs singes, leurs nains, leurs fous et leurs flatteurs; mais je leur envie le bonheur d'avoir à leur service des gens qui les égalent par le cœur et par l'esprit, et qui les passent quelquefois[1].

[4] Les grands se piquent d'ouvrir une allée dans une forêt, de soutenir des terres par de longues murailles, de dorer des plafonds, de faire venir dix pouces d'eau, de meubler une orangerie; mais de rendre un cœur content, de combler une âme de joie, de prévenir d'extrêmes besoins ou d'y remédier, leur curiosité[2] ne s'étend point jusque-là.

[a] Historique du texte. — Édition 6e.

---

1. « Cervantes fait dire la même chose à peu près à Don Quichotte, dans le chapitre XXXI de la deuxième partie. » (*Ménagiana*, t. III, p. 381, édit. 1715.)

2. La Bruyère se rencontre ici avec Bossuet pour l'expression comme pour la pensée : « Pourquoi cet homme si fortuné vivroit-il dans une telle

[5] On demande si en comparant ensemble les différentes conditions des hommes, leurs peines, leurs avantages, on n'y remarqueroit pas un mélange ou une espèce de compensation de bien et de mal, qui établiroit entre elles l'égalité, ou qui feroit du moins que l'un[a] ne seroit guère plus désirable que l'autre[1]. Celui qui est puissant, riche, et à qui il ne manque rien, peut former cette question; mais il faut que ce soit un homme pauvre qui la décide[b].

Il ne laisse pas d'y avoir comme un charme attaché à chacune des différentes conditions, et qui y demeure jusques à ce que la misère l'en ait ôté. Ainsi les grands se plaisent dans l'excès, et les petits aiment la modération; ceux-là ont le goût de dominer et de commander, et ceux-ci sentent du plaisir et même de la vanité à les servir et à leur obéir; les grands sont entourés, salués, respectés; les petits entourent, saluent, se prosternent; et tous sont contents[c].

[6] Il coûte si peu aux grands à ne donner que des paroles, et leur condition les dispense si fort de tenir les

[a] « L'une » (édit. 4e-5e). La Bruyère a corrigé pour mettre le neutre comme plus haut, de la *Cour*, n° 85 : « La finesse est l'occasion prochaine de la fourberie; de l'un à l'autre le pas est glissant. »

[b] Édition 4e.

[c] Cet alinéa et les trois suivants sont de la 4e édition.

---

abondance, et pourroit-il contenter jusqu'aux désirs les plus inutiles d'une *curiosité* étudiée, pendant que ce misérable, homme aussi bien que lui, ne pourra soutenir sa pauvre famille, ni soulager la faim qui le presse? » (*Sermon sur l'éminente dignité des pauvres dans l'Église.*)

1. « Quelque différence qui paroisse entre les fortunes, il y a néanmoins une certaine compensation de biens et de maux qui les rend égales. » (La Rochefoucauld, *Maxime* LII.)

belles promesses qu'ils vous ont faites, que c'est modestie à eux de ne promettre pas encore plus largement.

[7] « Il est vieux et usé, dit un grand ; il s'est crevé à me suivre[1] : qu'en faire? » Un autre, plus jeune, enlève ses espérances, et obtient le poste qu'on ne refuse à ce malheureux que parce qu'il l'a trop mérité.

[8] « Je ne sais, dites-vous avec un air froid et dédaigneux, *Philanthe* a du mérite, de l'esprit, de l'agrément, de l'exactitude sur son devoir, de la fidélité et de l'attachement pour son maître, et il en est médiocrement considéré ; il ne plaît pas, il n'est pas goûté. » — Expliquez-vous : est-ce Philanthe, ou le grand qu'il sert, que vous condamnez?

[9] Il est souvent plus utile de quitter les grands que de s'en plaindre[a].

[10] Qui peut dire pourquoi quelques-uns ont le gros lot, ou quelques autres la faveur des grands?

[a] Édition 6e.

---

1. Métaphore empruntée à l'équitation, et dont Fénelon a fait un usage moins expressif : « Des rois ont cru que le reste des hommes étoit à l'égard des rois ce que les chevaux et les bêtes de charge sont à l'égard des hommes, c'est-à-dire des animaux dont on ne fait cas qu'autant qu'ils rendent de services et qu'ils donnent de commodités. » (*Télémaque*, liv. XVII.) — Frédéric II exprimait autrement la même idée : « Quand on a sucé l'orange, il faut jeter l'écorce. » — Les auteurs de clefs croient bien gratuitement que cet alinéa est une allusion à Saint-Pouange, le commis principal de Louvois, qui, à quarante-six ans, avait vu arriver au ministère le fils de Louvois, Barbezieux, jeune homme de vingt-quatre ans. Ce n'est pas parce qu'*il s'était crevé à suivre* le roi que Saint-Pouange n'était pas nommé. Louis XV trouvait mieux le compte de sa vanité à nommer Barbezieux : « J'ai formé votre père, lui dit-il, je vous formerai de même. » Du reste la réflexion est de 1689 (4e édition), et Louvois mourut en 1691.

[11] Les grands[1] sont si heureux, qu'ils n'essuient pas même, dans toute leur vie, l'inconvénient de regretter la perte de leurs meilleurs serviteurs, ou des personnes illustres dans leur genre, et dont ils ont tiré le plus de plaisir et le plus d'utilité. La première chose que la flatterie sait faire, après la mort de ces hommes uniques, et qui ne se réparent point, est de leur supposer des endroits foibles, dont elle prétend que ceux qui leur succèdent sont très-exempts : elle assure que l'un, avec toute la capacité et toutes les lumières de l'autre, dont il prend la place, n'en a point les défauts; et ce style sert aux princes à se consoler du grand et de l'excellent par le médiocre[a] [2].

[12] Les grands dédaignent les gens d'esprit qui n'ont que de l'esprit; les gens d'esprit méprisent les grands qui n'ont que de la grandeur. Les gens de bien plaignent les uns et les autres, qui ont ou de la grandeur ou de l'esprit, sans nulle vertu.

[a] Édition 4e.

---

1. Les clefs appliquent cette réflexion à Louis XIV et à Louvois. Mais ici encore il y a une impossibilité : la mort de Louvois est postérieure de deux ans à cet alinéa (4e édition, 1669). La réflexion n'en est pas moins, d'une manière générale, applicable à Louis XIV, qui s'était persuadé qu'il ne devait rien à personne. Les exemples de son ingratitude sont nombreux. « Le roi fut insensible à la mort de Vauban (1707), jusqu'à ne pas faire semblant de s'apercevoir qu'il eût perdu un serviteur si utile et si illustre. » (Saint-Simon, t. V.) L'abbé de Choisy rapporte un mot de Louis XIV sur l'année 1691 : « Cette année-là me fut heureuse; je fus défait de trois hommes que je ne pouvois plus souffrir, Seignelay, Louvois et La Feuillade. » (*Mémoires*, p. 330, édit. 1747.) Ce mot est rapporté aussi par Saint-Simon (*Mémoires*, t. III, p. 400).

2. N'est-ce pas ici une allusion aux généraux et aux ministres de la seconde moitié du règne de Louis XIV, à ceux qui avaient succédé ou allaient succéder aux Turenne, aux Condé, aux Colbert, aux Louvois?

[13] Quand je vois d'une part auprès des grands, à leur table, et quelquefois dans leur familiarité, de ces hommes alertes, empressés, intrigants, aventuriers, esprits dangereux et nuisibles, et que je considère d'autre part quelle peine ont les personnes de mérite à en approcher, je ne suis pas toujours disposé à croire que les méchants soient soufferts par intérêt, ou que les gens de bien soient regardés comme inutiles; je trouve plus mon compte à me confirmer dans cette pensée, que grandeur et discernement sont deux choses différentes, et l'amour pour la vertu et pour les vertueux une troisième chose [a].

[14] *Lucile* aime mieux user sa vie à se faire supporter de quelques grands, que d'être réduit à vivre familièrement avec ses égaux.

La règle de voir de plus grands que soi doit avoir ses restrictions. Il faut quelquefois d'étranges talents pour la réduire en pratique.

[15] Quelle est l'incurable maladie de *Théophile* [1]? Elle lui dure depuis plus de trente années, il ne guérit

[a] Édition 4e.

1. *Théophile,* selon toutes les clefs et selon les vraisemblances, est l'abbé Roquette, évêque d'Autun, fort connu pour *son esprit d'intrigue, de médiation et de manége.* Voici le portrait qu'a tracé Saint-Simon de l'abbé Roquette : « Il mourut alors (1707) un vieil évêque qui, toute sa vie, n'avoit rien oublié pour faire fortune et être un personnage. C'étoit Roquette, homme de fort peu, qui avoit attrapé l'évêché d'Autun, et qui à la fin, ne pouvant mieux, gouvernoit les États de Bourgogne, à force de souplesse et de manége autour de M. le Prince. Il avoit été de toutes les couleurs : à Mme de Longueville, à M. le prince de Conti, son frère, au cardinal Mazarin, surtout abandonné aux jésuites. Tout sucre et tout miel, lié aux femmes importantes de ce temps-là, et entrant dans toutes les intrigues. C'est sur lui que Molière prit son *Tartuffe,* et personne ne s'y méprit.

point : il a voulu, il veut et il voudra gouverner les grands; la mort seule lui ôtera avec la vie cette soif d'empire et d'ascendant sur les esprits. Est-ce en lui zèle du prochain? Est-ce habitude? est-ce une excessive opinion de soi-même? Il n'y a point de palais où il ne s'insinue; ce n'est pas au milieu d'une chambre qu'il s'arrête : il passe à une embrasure ou au cabinet; on attend qu'il ait parlé, et longtemps et avec action, pour avoir audience, pour être vu. Il entre dans le secret des familles; il est de quelque chose dans tout ce qui leur arrive de triste ou d'avantageux; il prévient, il s'offre, il se fait de fête, il faut l'admettre. Ce n'est pas assez pour remplir son temps ou son ambition, que le soin de dix mille âmes dont il répond à Dieu comme de la sienne propre : il y en a d'un plus haut rang et d'une plus grande distinction dont il ne doit aucun compte, et dont il se charge plus volontiers. Il écoute, il veille sur tout ce qui peut servir de pâture à son esprit d'intrigue, de médiation et de manége. A peine un grand est-il débarqué [1], qu'il l'empoigne et s'en

L'archevêque de Reims passant à Autun avec toute la cour, et admirant son magnifique buffet : « Vous voyez là, lui dit l'évêque, le bien des « pauvres. — Il me semble, lui répondit brutalement l'archevêque, que « vous auriez pu leur épargner la façon. » Sur la fin il se mit à courtiser le roi et la reine d'Angleterre. Tout lui étoit bon à espérer, à se fourrer, à tortiller. » (*Mémoires*, t. V.) L'abbé de Choisy (*Mémoires*, liv. VIII) et Mme de Sévigné (Lettres des 3 septembre 1677 et 13 avril 1680) le peignent des mêmes couleurs. Il était plus homme de société qu'orateur, si l'on en croit cette épigramme, attribuée à Boileau :

On dit que l'abbé Roquette
Prêche les sermons d'autrui :
Moi, qui sais qu'il les achète,
Je soutiens qu'ils sont à lui.

1. *A peine un grand est-il débarqué.* Allusion à l'arrivée en France de Jacques II, roi d'Angleterre (1689), auprès duquel l'évêque d'Autun avait cherché à s'insinuer, comme l'a dit Saint-Simon.

saisit; on entend plus tôt dire à Théophile qu'il le gouverne[a], qu'on n'a pu soupçonner qu'il pensoit à le gouverner[b].

[16] Une froideur ou une incivilité qui vient de ceux qui sont au-dessus de nous, nous les fait haïr[c]; mais un salut ou un sourire nous les réconcilie[1].

[17] Il y a des hommes superbes, que l'élévation de leurs rivaux humilie et apprivoise; ils en viennent, par cette disgrâce, jusqu'à rendre le salut; mais le temps, qui adoucit toutes choses, les remet enfin dans leur naturel[d].

[18] Le mépris que les grands ont pour le peuple les rend indifférents sur les flatteries ou sur les louanges qu'ils en reçoivent, et tempère leur vanité. De même les princes, loués sans fin et sans relâche des grands ou des courtisans, en seroient plus vains s'ils estimoient davantage ceux qui les louent[e].

[19] Les grands croient être seuls parfaits, n'admettent qu'à peine dans les autres hommes la droiture d'esprit, l'habileté, la délicatesse, et s'emparent de ces riches

[a] « On entend plutôt dire à Théophile : « Je le gouverne. » (Édit. 6e-7e.)
[b] Édition 6e.
[c] « Nous les rend haïssables. » (1re édit.)
[d] Édition 6e.
[e] Édition 4e.

---

1. « Voilà la manière d'agir des princes, particulièrement en France, où ils savent bien que, après mille dégoûts qu'ils auront donnés à un gentilhomme, la moindre de leurs caresses le fera revenir et oublier le passé. » (Bussy-Rabutin, *Mémoires*, t. II.)

talents comme de choses dues à leur naissance. C'est cependant en eux une erreur grossière de se nourrir de si fausses préventions : ce qu'il y a jamais eu de mieux pensé, de mieux dit, de mieux écrit, et peut-être d'une conduite plus délicate, ne nous est pas toujours venu de leur fond. Ils ont de grands domaines et une longue suite d'ancêtres : cela ne leur peut être contesté.

[20] Avez-vous de l'esprit, de la grandeur, de l'habileté, du goût, du discernement? en croirai-je la prévention et la flatterie, qui publient hardiment votre mérite? Elles me sont suspectes, et je les récuse. Me laisserai-je éblouir par un air de capacité ou de hauteur qui vous met au-dessus de tout ce qui se fait, de ce qui se dit et de ce qui s'écrit; qui vous rend sec sur les louanges, et empêche qu'on ne puisse arracher de vous la moindre approbation? Je conclus de là plus naturellement que vous avez de la faveur, du crédit et de grandes richesses. Quel moyen de vous définir, *Téléphon*[a1]? on n'approche de vous que

[a] *Antiphon.* (Édit. 6e-7e.)

1. Pour *Téléphon,* les clefs désignent M. de La Feuillade; mais les commentateurs se divisent. Est-ce le père, qui avait soixante ans, et qui mourut trois mois après la publication de cet alinéa (6e édition, 1691)? Est-ce le fils, qui avait vingt-huit ans à cette époque? La première supposition offre plus de vraisemblance. En 1691, le fils n'était pas encore un personnage. Quant au père, il est connu aujourd'hui, moins comme général que comme courtisan : on sait que c'est lui qui fit, à ses frais, élever à la gloire de son maître le monument de la place des Victoires. Voici le portrait que trace de lui Saint-Simon : « De l'esprit, une grande valeur, une plus grande audace, une pointe de folie gouvernée toutefois par l'ambition, et la probité et son contraire fort à la main, avec une flatterie et une bassesse insignes pour le roi, firent sa fortune et le rendirent un personnage à la cour, craint des ministres, et surtout aux couteaux continuels avec M. de Louvois. Il se distingua toujours par son assiduité et sa magnificence. Il a renouvelé les anciennes apothéoses fort au delà de ce que la religion chrétienne pouvoit

comme du feu, et dans une certaine distance, et il faudroit vous développer, vous manier, vous confronter avec vos pareils, pour porter de vous un jugement sain et raisonnable. Votre homme de confiance, qui est dans votre familiarité, dont vous prenez conseil, pour qui vous quittez *Socrate* et *Aristide*[a], avec qui vous riez, et qui rit plus haut que vous, *Dave*[1] enfin, m'est très-connu : seroit-ce assez pour vous bien connoître[b] ?

[21] Il y en a de tels, que, s'ils pouvoient connoître leurs subalternes et se connoître eux-mêmes, ils auroient honte de primer[c].

[22] S'il y a peu d'excellents orateurs, y a-t-il bien des gens qui puissent les entendre? S'il n'y a pas assez de bons écrivains, où sont ceux qui savent lire? De même on s'est toujours plaint du petit nombre de personnes capables de conseiller les rois, et de les aider dans l'administration de leurs affaires; mais s'ils naissent enfin, ces

[a] Les deux derniers membres de phrase (depuis *dont vous prenez conseil*) ont été ajoutés dans la 8e édition.

[b] Édition 6e.

[c] Édition 5e.

---

souffrir; mais il n'attendit pas que le roi fût mort pour faire la sienne, dont il n'auroit pas recueilli le fruit. Avec tant de faveur et tant de soin de l'augmenter, il étoit si à charge au roi qu'il ne le put dissimuler à sa mort (voyez plus haut, note au n° 11). Son ardeur, sa vivacité, son audace, tout ce qu'il avoit fait pour le roi, lui faisoit usurper des libertés qui pesoient au roi étrangement. »

1. *Dave* paraît être le baigneur Prudhomme, « chez qui M. de La Feuillade logeoit avant sa fortune, et qui lui avoit été souvent de beaucoup de secours. Il eut toute sa vie une confiance entière en lui, et personne ne doutoit qu'il n'eût épousé sa fille, qui fut maîtresse de son bien, de ses enfants et de tout chez lui jusqu'à sa mort. » (Saint-Simon, notes au *Journal* de Dangeau, t. III, p. 400.)

hommes habiles et intelligents, s'ils agissent selon leurs vues et leurs lumières, sont-ils aimés, sont-ils estimés autant qu'ils le méritent? Sont-ils loués de ce qu'ils pensent et de ce qu'ils font pour la patrie? Ils vivent, il suffit : on les censure, s'ils échouent; et on les envie, s'ils réussissent. Blâmons le peuple où il seroit ridicule de vouloir l'excuser. Son chagrin et sa jalousie, regardés des grands ou des puissants comme inévitables, les ont conduits insensiblement à le compter pour rien, et à négliger ses suffrages dans toutes leurs entreprises, à s'en faire même une règle de politique.

Les petits se haïssent les uns les autres lorsqu'ils se nuisent réciproquement. Les grands sont odieux aux petits par le mal qu'ils leur font, et par tout le bien qu'ils ne leur font pas : ils leur sont responsables de leur obscurité, de leur pauvreté et de leur infortune, ou du moins ils leur paroissent tels[a 1].

[a] Ces deux alinéas sont de la 5e édition.

---

1. Massillon fait aussi cette comparaison entre le peuple et les grands, mais à un autre point de vue : « Dieu vous a préférés à tant de malheureux qui gémissent dans l'obscurité et dans l'indigence; il vous a élevés; il vous a fait naître au milieu de l'éclat et de l'abondance; il vous a choisis sur tout le peuple pour vous combler de bienfaits; il a rassemblé sur vous seuls les biens, les honneurs, les titres, les distinctions, et tous les avantages de la terre; il semble que sa providence ne veille que sur vous seuls, tandis que tant d'infortunés mangent un pain de tribulation et d'amertume; la terre ne semble produire que pour vous seuls, le soleil ne se lever et ne se coucher que pour vous seuls; le reste des hommes même ne paroissent nés que pour vous, et pour servir à votre grandeur et à vos usages, il semble que le Seigneur n'est occupé que de vous seuls, tandis qu'il oublie tant d'âmes obscures, dont les jours sont des jours de douleur et de misère, et pour lesquelles il semble qu'il n'y a point de Dieu sur la terre ; et cependant vous tournez contre Dieu tout ce que vous avez reçu de lui. » (*Sermon sur les vices et les vertus des grands, Petit Carême.*)

[23] C'est déjà trop d'avoir avec le peuple une même religion et un même Dieu : quel moyen encore de s'appeler *Pierre, Jean, Jacques,* comme le marchand ou le laboureur? Évitons d'avoir rien de commun avec la multitude; affectons au contraire toutes les distinctions qui nous en séparent. Qu'elle s'approprie les douze apôtres, leurs disciples, les premiers martyrs (telles gens, tels patrons); qu'elle voie avec plaisir revenir, toutes les années, ce jour particulier que chacun célèbre comme sa fête. Pour nous autres grands, ayons recours aux noms profanes; faisons-nous baptiser sous ceux d'*Annibal,* de *César* et de *Pompée :* c'étoient de grands hommes; sous celui de *Lucrèce :* c'étoit une illustre Romaine[a]; sous ceux de *Renaud,* de *Roger,* d'*Olivier* et de *Tancrède :* c'étoient des paladins, et le roman n'a point de héros plus merveilleux; sous ceux d'*Hector,* d'*Achille,* d'*Hercule,* tous demi-dieux; sous ceux même de *Phébus* et de *Diane*[1]; et qui nous empêchera de nous faire nommer *Jupiter* ou *Mercure,* ou *Vénus,* ou *Adonis*[b]?

[24] Pendant que les grands négligent de rien connoître, je ne dis pas seulement aux intérêts des princes et aux affaires publiques, mais à leurs propres affaires; qu'ils ignorent l'économie et la science d'un père de famille, et qu'ils se louent eux-mêmes de cette ignorance; qu'ils

[a] « C'étoit une Romaine et une illustre Romaine. » (Édit. 5e-6e.)
[b] Édition 5e.

1. On cite Tancrède de Rohan, Hercule, cardinal de Fleury, Achille de Harlay, Phébus de Foix, Diane de Chastignier. Le *glorieux* de Destouches dicte à son notaire les prénoms suivants :

. . . . Monseigneur Carloman,
Alexandre, César, Henri, Jules, Armand,
Philogène, Louis. . . . . .

se laissent appauvrir et maîtriser par des intendants; qu'ils se contentent d'être gourmets ou *coteaux*[1], d'aller chez *Thaïs* ou chez *Phryné*, de parler de la meute et de la vieille meute[2], de dire combien il y a de postes de Paris à Besançon, ou à Philisbourg, des citoyens s'instruisent du dedans et du dehors d'un royaume, étudient le gouvernement, deviennent fins et politiques, savent le fort et le foible de tout un État, songent à se mieux placer, se placent, s'élèvent, deviennent puissants, soulagent le prince d'une partie des soins publics. Les grands, qui les dédaignoient, les révèrent[3] : heureux s'ils deviennent leurs gendres[a 4] !

[25] Si je compare ensemble les deux conditions des hommes les plus opposées, je veux dire les grands avec

[a] Édition 7e.

---

1. Surtout certain hâbleur, à la gueule affamée,
Qui vint à ce festin, conduit par la fumée,
Et qui s'est dit profès dans l'ordre des coteaux.

Boileau met lui-même à ces vers de la *Satire* III la note suivante :

« Le nom de *coteaux* fut donné à trois grands seigneurs tenant table, qui étoient partagés par l'estime qu'on devoit faire des vins qui sont aux environs de Reims. » Selon d'autres, ces seigneurs étaient ainsi appelés parce qu'ils ne buvaient que des vins des coteaux d'Aï et d'Avenay, etc. (Voir Tallemant des Réaux, *Historiettes,* t. II, p. 412; Saint-Évremond, t. I.) Un certain Villiers a donné une comédie intitulée *les Coteaux,* (1665), réimprimée dans *les Contemporains de Molière,* de V. Fournel.

2. « On appelle chiens de *meute* les premiers chiens qu'on donne au laisser courre; et *vieille meute,* les seconds chiens qu'on donne après les premiers. » (Furetière, *Dictionn. fr.*)

3. Il y avait cependant bien des mécontents parmi eux. « Je sentois, dit Saint-Simon, l'impossibilité de persuader au roi qu'il pût sûrement admettre dans son conseil personne qui ne fît preuve complète de roture. » (*Mémoires,* t. VII.)

4. Témoin le duc de la Feuillade (le fils), qui épousa la fille de Chamillart, laquelle « étoit fort laide. » (Saint-Simon, t. III.)

le peuple, ce dernier me paroît content du nécessaire, et les autres sont inquiets et pauvres avec le superflu. Un homme du peuple ne sauroit faire aucun mal; un grand ne veut faire aucun bien, et est capable de grands maux. L'un ne se forme et ne s'exerce que dans les choses qui sont utiles; l'autre y joint les pernicieuses. Là se montrent ingénument la grossièreté et la franchise; ici se cache une séve maligne et corrompue sous l'écorce de la politesse. Le peuple n'a guère d'esprit, et les grands n'ont point d'âme : celui-là a un bon fond, et n'a point de dehors; ceux-ci n'ont que des dehors et qu'une simple superficie. Faut-il opter? Je ne balance pas : je veux être peuple[a].

[26] Quelque profonds[b] que soient les grands de la cour, et quelque art qu'ils aient pour paroître ce qu'ils ne sont pas et pour ne point paroître ce qu'ils sont, ils ne peuvent cacher leur malignité, leur extrême pente à rire aux dépens d'autrui, et à jeter un ridicule souvent où il n'y en peut avoir. Ces beaux talents se découvrent en eux du premier coup d'œil, admirables sans doute pour envelopper une dupe et rendre sot celui qui l'est déjà, mais encore plus propres à leur ôter tout le plaisir qu'ils pourroient tirer d'un homme d'esprit, qui sauroit se tourner et se plier en mille manières agréables et réjouissantes, si le dangereux caractère du courtisan ne l'engageoit pas à une fort grande retenue. Il lui oppose un caractère sérieux[c],

[a] Dans la 5e et la 6e édition, le mot de *peuple,* qui finit l'alinéa, est en italiques.

[b] « Quelques profonds. » (Édit. 1re-7e.)

[c] « Ne lui imposoit pas une fort grande retenue. Il ne lui reste que le caractère sérieux. » (Édit. 1re-2e.)

dans lequel il se retranche; et il fait si bien que les railleurs, avec des intentions si mauvaises, manquent d'occasions de se jouer de lui.

[27] Les aises de la vie, l'abondance, le calme d'une grande prospérité font que les princes ont de la joie de reste pour rire d'un nain, d'un singe, d'un imbécile et d'un mauvais conte : les gens moins heureux ne rient qu'à propos.

[28] Un grand aime la Champagne, abhorre la Brie[1] ; il s'enivre de meilleur vin que l'homme du peuple : seule différence que la crapule laisse entre les conditions les plus disproportionnées, entre le seigneur et l'estafier[a].

[29] Il semble d'abord qu'il entre dans les plaisirs des princes un peu de celui d'incommoder les autres. Mais non, les princes ressemblent aux hommes; ils songent à eux-mêmes, suivent leur goût, leurs passions, leur commodité : cela est naturel.

[30] Il semble que la première règle des compagnies, des gens en place ou des puissants, est de donner à ceux qui dépendent d'eux pour le besoin de leurs affaires toutes les traverses qu'ils en peuvent craindre.

[31] Si un grand a quelque degré de bonheur sur les autres hommes, je ne devine pas lequel, si ce n'est peut-être de se trouver souvent dans le pouvoir et dans l'occasion de faire plaisir[2] ; et si elle naît, cette conjoncture, il

[a] Édition 8e.

1. Le vin de Champagne, de Brie.
2. Pensée développée par Massillon (*Petit Carême, IIe dimanche*) :

semble qu'il doive s'en servir. Si c'est en faveur d'un homme de bien, il doit appréhender qu'elle ne lui échappe; mais comme c'est en une chose juste, il doit prévenir la sollicitation, et n'être vu que pour être remercié; et si elle est facile, il ne doit pas même la lui faire valoir. S'il la lui refuse, je les plains tous deux[a].

[32] Il y a des hommes nés inaccessibles, et ce sont précisément ceux de qui les autres ont besoin, de qui ils dépendent. Ils ne sont jamais que sur un pied; mobiles comme le mercure, ils pirouettent, ils gesticulent, ils crient, ils s'agitent; semblables à ces figures de carton qui servent de montre à une fête publique, ils jettent feu et flamme, tonnent et foudroient[1] : on n'en approche pas, jusqu'à ce que venant à s'éteindre, ils tombent, et par leur chute deviennent traitables, mais inutiles[b].

[33] Le suisse, le valet de chambre, l'homme de livrée, s'ils n'ont plus d'esprit que ne porte leur condition, ne jugent plus d'eux-mêmes par leur première bassesse, mais par l'élévation et la fortune des gens qu'ils servent, et mettent tous ceux qui entrent par leur porte, et montent leur escalier, indifféremment au-dessous d'eux et de leurs maîtres : tant il est vrai qu'on est destiné à souffrir des grands et de ce qui leur appartient[c][2]!

[a] Édition 4e.
[b] Édition 6e.
[c] Édition 4e.

« Qu'y a-t-il dans votre état de plus digne d'envie que le pouvoir de faire des heureux? etc... » Elle se trouve déjà dans Cicéron, *Pro Ligario*, ch. XII.

1. Allusion aux feux d'artifice.

2. La Bruyère l'avait éprouvé sans doute dans la maison de Condé. Et il

[34] Un homme en place doit aimer son prince, sa femme, ses enfants[a], et après eux les gens d'esprit; il les doit adopter, il doit s'en fournir et n'en jamais manquer. Il ne sauroit payer, je ne dis pas de trop de pensions et de bienfaits, mais de trop de familiarité et de caresses, les secours et les services qu'il en tire, même sans le savoir[b]. Quels petits bruits ne dissipent-ils pas? quelles histoires ne réduisent-ils pas à la fable et à la fiction? Ne savent-ils pas justifier les mauvais succès par les bonnes intentions, prouver la bonté d'un dessein et la justesse des mesures par le bonheur des événements, s'élever contre la malignité et l'envie pour accorder à de bonnes entreprises de meilleurs motifs, donner des explications favorables à des apparences qui étoient mauvaises, détourner les petits défauts, ne montrer que les vertus, et les mettre dans leur jour, semer en mille occasions des faits et des détails qui soient avantageux, et tourner le ris et la moquerie contre ceux qui oseroient en douter ou avancer des faits contraires[1]? Je sais que les grands ont pour

[a] « Sa femme, ses enfants, son prince. » (Édit. 4e-5e.)
[b] « Même sans savoir. » (Édit. 4e.)

---

n'était pas le seul, car le marquis de Lassay, qui avait épousé une fille naturelle de M. le Prince, parle comme lui : « Les cabales de la petite cour des grands seigneurs, l'insolence de leurs valets avec lesquels il ne faut jamais se commettre et dont il est plus sage de souffrir, tout devient insupportable. »

1. « Un vrai ami est une chose si avantageuse, même pour les plus grands seigneurs, afin qu'ils disent du bien d'eux et qu'ils les soutiennent en leur absence même, qu'ils doivent tout faire pour en avoir. Mais qu'ils choisissent bien; car s'ils font tous leurs efforts pour des sots, cela leur sera inutile, quelque bien qu'ils disent d'eux; et même ils n'en diront pas du bien, s'ils se trouvent les plus foibles, car ils n'ont pas d'autorité; et ainsi ils en médiront par compagnie. » (Pascal, *Pensées*.)

maxime de laisser parler et de continuer d'agir; mais je sais aussi qu'il leur arrive en plusieurs rencontres que laisser dire les empêche de faire [a].

[35] Sentir le mérite, et quand il est une fois connu, le bien traiter, deux grandes démarches à faire tout de suite, et dont la plupart des grands sont fort incapables.

[36] Tu es grand, tu es puissant : ce n'est pas assez; fais que je t'estime, afin que je sois triste d'être déchu de tes bonnes grâces, ou de n'avoir pu les acquérir.

[37] Vous dites d'un grand ou d'un homme en place qu'il est prévenant, officieux, qu'il aime à faire plaisir; et vous le confirmez par un long détail de ce qu'il a fait en une affaire où il a su que vous preniez intérêt. Je vous entends : on va pour vous au-devant de la sollicitation, vous avez du crédit, vous êtes connu du ministre, vous êtes bien avec les puissances : désiriez-vous que je susse autre chose [b]?

Quelqu'un vous dit : *Je me plains d'un tel, il est fier depuis son élévation, il me dédaigne, il ne me connoît plus. — Je n'ai pas, pour moi*, lui répondez-vous, *sujet de m'en plaindre; au contraire, je m'en loue fort, et il me semble même qu'il est assez civil.* Je crois encore vous entendre : vous voulez qu'on sache qu'un homme en place a de l'attention pour vous, et qu'il vous démêle dans l'antichambre entre mille honnêtes gens de qui il détourne

[a] Édition 4e comme les deux alinéas suivants.
[b] Édition 4e.

ses yeux, de peur de tomber dans l'inconvénient de leur rendre le salut ou de leur sourire [a].

« Se louer de quelqu'un, se louer d'un grand, » phrase délicate dans son origine, et qui signifie sans doute se louer soi-même, en disant d'un grand tout le bien qu'il nous a fait, ou qu'il n'a pas songé à nous faire [b].

On loue les grands pour marquer qu'on les voit de près, rarement par estime ou par gratitude. On ne connoît pas souvent ceux que l'on loue; la vanité ou la légèreté l'emportent quelquefois sur le ressentiment : on est mal content d'eux et on les loue.

[38] S'il est périlleux de tremper dans une affaire suspecte, il l'est encore davantage de s'y trouver complice d'un grand : il s'en tire, et vous laisse payer doublement, pour lui et pour vous [1].

[39] Le prince n'a point assez de toute sa fortune pour payer une basse complaisance, si l'on en juge par tout ce que celui qu'il veut récompenser y a mis du sien; et il n'a pas trop de toute sa puissance pour le punir, s'il mesure sa vengeance au tort qu'il en a reçu [c].

[a] Édition 7e.
[b] Édition 4e comme les deux alinéas suivants.
[c] Édition 5e.

1. Le Sage fait de même dire à Gil Blas, sacrifié par le duc de Lerme, dont il a servi les intrigues : « C'est à quoi doivent s'attendre tous les petits agents dont les grands seigneurs se servent dans leurs secrètes et périlleuses négociations. » (Chap. VIII.) Chose étrange : les auteurs de clefs n'ont pas cherché ici d'allusions. Les exemples cependant ne manquaient pas, depuis Gaston, frère de Louis XIII, et Anne d'Autriche, qui conspirèrent perpétuellement soit contre le roi, soit contre Richelieu, et qui, pour se sauver, abandonnèrent ceux qui les avaient servis, jusqu'à Condé, qui ne se fit pas faute de laisser la colère de Louis XIV s'abattre sur les complices de sa révolte, tandis qu'il éprouvait lui-même les effets de la clémence royale.

[40] La noblesse expose sa vie pour le salut de l'État et pour la gloire du souverain [a]; le magistrat décharge le prince d'une partie du soin de juger les peuples : voilà de part et d'autre des fonctions bien sublimes et d'une merveilleuse utilité; les hommes ne sont guère capables de plus grandes choses, et je ne sais d'où la robe et l'épée ont puisé de quoi se mépriser réciproquement [b].

[41] S'il est vrai qu'un grand donne plus à la fortune lorsqu'il hasarde une vie destinée à couler dans les ris, le plaisir et l'abondance, qu'un particulier qui ne risque que des jours qui sont misérables, il faut avouer aussi qu'il a un tout autre dédommagement, qui est la gloire et la haute réputation. Le soldat ne sent pas qu'il soit connu; il meurt obscur et dans la foule : il vivoit de même, à la vérité, mais il vivoit; et c'est l'une des sources du défaut de courage dans les conditions basses et serviles. Ceux au contraire que la naissance démêle d'avec le peuple et expose aux yeux des hommes, à leur censure et à leurs éloges, sont même capables de sortir par effort de leur tempérament, s'il ne les portoit pas à la vertu; et cette disposition de cœur et d'esprit, qui passe des aïeuls par les pères dans leurs descendants, est cette bravoure si familière aux personnes nobles, et peut-être la noblesse même [c] [1].

[a] « Pour la gloire du souverain et pour le salut de l'État. » (Édit. 4e.)
[b] Édition 4e.
[c] Édition 4e.

1. « La nature ne manque pas de faire naître dans tous les pays des esprits et des courages élevés, mais il faut lui aider à les former. Ce qui les forme, ce qui les achève, ce sont des sentiments forts et de nobles impressions qui se répandent dans tous les esprits et passent insensiblement de l'un à l'autre. Qu'est-ce qui rend notre noblesse si fière dans les com-

Jetez-moi dans les troupes comme un simple soldat, je suis Thersite; mettez-moi à la tête d'une armée dont j'aie à répondre à toute l'Europe, je suis ACHILLE [a].

[42] Les princes, sans autre science ni autre règle [b], ont un goût de comparaison : ils sont nés et élevés au milieu et comme dans le centre des meilleures choses, à quoi ils rapportent ce qu'ils lisent, ce qu'ils voient et ce qu'ils entendent. Tout ce qui s'éloigne trop de LULLI, de RACINE et de LE BRUN [1] est condamné.

[43] Ne parler aux jeunes princes que du soin de leur rang est un excès de précaution, lorsque toute une cour met son devoir et une partie de sa politesse à les respecter, et qu'ils sont bien moins sujets à ignorer aucun des égards dus à leur naissance [c], qu'à confondre les personnes, et les traiter indifféremment et sans distinction des conditions et des titres. Ils ont une fierté naturelle, qu'ils retrouvent dans les occasions; il ne leur faut des leçons que pour la régler, que pour leur inspirer la bonté, l'honnêteté et l'esprit de discernement.

[a] Édition 5e.
[b] « Sans d'autre science ni d'autre règle. » (Édit. 1re-6e.)
[c] « Qui sont dus à leurs naissances. » (Édit. 1re.)

---

bats et si hardie dans les entreprises? C'est l'opinion reçue dès l'enfance et établie par le sentiment unanime de la nation, qu'un gentilhomme sans cœur se dégrade et n'est plus digne de voir le jour. » (Bossuet, *Histoire universelle,* 3e partie, ch. VII.)

1. Sur Lulli, voir le chapitre du *Mérite personnel,* n° 24. Dans ce chapitre, La Bruyère avait cité, à côté de Lulli, Mignard et Corneille : il n'y avait que justice à ce qu'il citât cette fois Racine et Le Brun. Seulement cette justice avait pour Le Brun, le célèbre peintre d'histoire, un prix particulier : ce grand artiste vivait encore, mais dans la retraite et presque dans l'oubli. (Né en 1616, mort en 1690.)

[44] C'est une pure hypocrisie à un homme d'une certaine élévation de ne pas prendre d'abord le rang qui lui est dû, et que tout le monde lui cède [1] : il ne lui coûte rien d'être modeste, de se mêler dans la multitude qui va s'ouvrir pour lui, de prendre dans une assemblée une dernière place, afin que tous l'y voient et s'empressent de l'en ôter. La modestie est d'une pratique plus amère aux hommes d'une condition ordinaire : s'ils se jettent dans la foule, on les écrase; s'ils choisissent un poste incommode, il leur demeure.

[45] *Aristarque* se transporte dans la place avec un héraut et un trompette; celui-ci commence : toute la multitude accourt et se rassemble. « Écoutez, peuple, dit le héraut; soyez attentifs; silence, silence! *Aristarque, que vous voyez présent, doit faire demain une bonne action* [2]. » Je dirai plus simplement et sans figure : « Quelqu'un fait bien, veut-il faire mieux? que je ne sache pas qu'il fait bien, ou que je ne le soupçonne pas du moins de me l'avoir appris [a]. »

[a] Édition 5e.

---

1. Allusion, selon les clefs, au premier président de Harlay : « Issu de ces grands magistrats (Achille de Harlay et son fils), Harlay en eut toute la gravité, qu'il outra en cynique; en affecta le désintéressement et la modestie, qu'il déshonora l'une par sa conduite, l'autre par un orgueil raffiné, mais extrême, et qui, malgré lui, sautoit aux yeux... Il se tenoit et marchoit un peu courbé avec un faux air plus humble que modeste, et rasoit toujours les murailles pour se faire faire place avec plus de bruit, et n'avançoit qu'à force de révérences respectueuses et comme honteuses à droite et à gauche à Versailles. » (Saint-Simon, t. I.)

2. Encore une allusion, selon les clefs, à M. de Harlay : « On vint lui apporter, à Beaumont, disent les clefs, 25 livres que le président de La Barois lui avoit léguées. Il se transporta à Fontainebleau, où la cour étoit alors; et, par-devant notaire royal, il déclara cette somme au profit des pauvres. »

[46] Les meilleures actions s'altèrent et s'affoiblissent par la manière dont on les fait, et laissent même douter des intentions. Celui qui protége ou qui loue la vertu pour la vertu, qui corrige ou qui blâme le vice à cause du vice, agit simplement, naturellement, sans aucun tour, sans nulle singularité, sans faste, sans affectation ; il n'use point de réponses graves et sentencieuses, encore moins de traits piquants et satiriques[a 1] : ce n'est jamais une

[a] Ce dernier membre de phrase : « il n'use... satiriques, » a été ajouté dans la 7e édition.

Mme de Sévigné cite aussi du même de Harlay divers traits de désintéressement, qui n'étaient pas sans quelque ostentation (Lettres du 13 octobre 1675 ; du 9 octobre 1689).

1. C'est encore, selon les auteurs de clefs, un trait contre M. de Harlay, qui leur a déjà paru être désigné au n° 27 de la *Société,* où La Bruyère parle de gens « piquants et amers » dans leurs propos. « Une austérité pharisaïque rendoit M. de Harlay redoutable, par la licence qu'il donnoit à ses répréhensions publiques, et aux parties et aux avocats et aux magistrats, en sorte qu'il n'y avoit personne qui ne tremblât d'avoir affaire à lui... D'ailleurs, sans honneur effectif, sans mœurs dans le secret, sans probité qu'extérieure, en un mot un hypocrite parfait, sans foi, sans loi, cruel mari, père barbare, frère tyran, ami uniquement de soi-même, méchant par nature, se plaisant à insulter, à outrager, à accabler, et n'en ayant de sa vie perdu aucune occasion. On feroit un volume de ses traits, et tous d'autant plus perçants qu'il avoit infiniment d'esprit. » (Saint-Simon, t. I, p. 142.) Et t. V, p. 380 : « Les sentences et les maximes étoient son langage ordinaire, même dans les propos communs... C'est dommage qu'on n'ait pas fait un *Harleana.* Je ne puis m'empêcher d'en rapporter quelques échantillons. Les jésuites et les pères de l'Oratoire étaient sur le point de plaider ensemble ; le premier président les manda et les voulut accommoder. Il travaille un peu avec eux, puis les conduisant : « Mes pères, dit-il aux « jésuites, c'est un plaisir de vivre avec vous ; » et se tournant tout court aux pères de l'Oratoire : « et un bonheur, mes pères, de mourir avec vous.» La duchesse de La Ferté alla lui demander audience, et, comme tout le monde, essuya son humeur. En s'en allant elle s'en plaignit à son homme d'affaires, et traita le premier président de vieux singe. Il la suivoit et ne dit mot. A la fin elle s'en aperçut, mais elle espéra qu'il ne l'avoit pas entendue ; et lui, sans faire aucun semblant, la mit dans son carrosse. A peu de temps de là, sa cause fut appelée et tout de suite gagnée. Elle accourt chez le premier président et lui fait toutes sortes de remerciements. Lui humble

scène qu'il joue pour le public, c'est un bon exemple qu'il donne, et un devoir dont il s'acquitte; il ne fournit rien aux visites des femmes, ni au cabinet[1], ni aux nouvellistes; il ne donne point à un homme agréable la matière d'un joli conte. Le bien qu'il vient de faire est un peu moins su, à la vérité; mais il a fait ce bien : que voudroit-il davantage [a]?

[47] Les grands ne doivent point aimer les premiers

[a] Édition 6e.

---

et modeste se plonge en révérences, puis la regardant entre deux yeux : « Madame, lui répondit-il tout haut devant tout le monde, je suis bien « aise qu'un vieux singe ait pu faire quelque plaisir à une vieille guenon. » Et là-dessus, tout humblement, sans plus dire un mot, il se met à la conduire. La duchesse de La Ferté eût voulu le tuer ou être morte. »

1. *Cabinet,* « rendez-vous à Paris de quelques honnêtes gens pour la conversation. » On cite un grand nombre de personnes qui *tinrent cabinet* au XVIIe siècle. C'est, par exemple (sans compter l'hôtel de Rambouillet), Ménage, au cloître Notre-Dame; le maître des requêtes Villevaut, rue Hautefeuille; M. d'Herbelot, rue de Condé; le marquis de Dangeau, place Royale; l'abbé Roque, rue Guénégaud; le chevalier Chassebras du Bréau, au carrefour Saint-Benoist; les frères Du Puy, dans la bibliothèque de M. de Thou, etc. L'abbé Richard, dans son *Discours sur les fondations royales* (1685), après avoir parlé de l'histoire des Académies royales, du *Journal des savants,* etc., parle de cette dernière réunion, qu'il appelle *l'assemblée du cabinet :* « Cette assemblée, dit-il, a été l'occasion de plusieurs conférences à qui on a donné le nom d'académies, et qui se sont tenues sur les sujets les plus curieux de physique, de mathématiques, d'histoire, d'éloquence, de poésie, de géographie, de blason, chez quelques savants à qui le roi a donné des lettres patentes pour l'établissement de la leur. » Il est encore question du *cabinet* des frères Du Puy dans la préface du *Catalogue de la bibliothèque de Thou* par Quesnel, dans le *Dictionnaire de Trévoux* au mot *Cabinet,* et dans la *Correspondance* inédite d'Ismaël Bouilliau (*Bibl. nationale*) : Ismaël Bouilliau fut le successeur des frères Du Puy dans la tenue du *cabinet,* lequel se composait en 1657 d'une cinquantaine de personnes. Dans ce *cabinet* comme dans les autres, on se tenait à la fois au courant de diverses sciences et au courant des nouvelles. Dans les assemblées du Luxembourg, présidées par l'abbé de Choisy en 1692, il n'était permis, aux termes du règlement, de « parler de nouvelles qu'en entrant ou en sortant. » (Le Journal de ces assemblées se trouve dans les *Mémoires* manuscrits de Choisy, à la bibliothèque de l'Arsenal, t. I.)

temps : ils ne leur sont point favorables; il est triste pour eux d'y voir que nous sortions tous du frère et de la sœur. Les hommes composent ensemble une même famille : il n'y a que le plus ou le moins dans le degré de parenté.

[48] *Théognis*[1] est recherché dans son ajustement, et il sort paré comme une femme; il n'est pas hors de sa maison, qu'il a déjà ajusté ses yeux et son visage, afin que ce soit une chose faite quand il sera dans le public, qu'il y paroisse tout concerté, que ceux qui passent le trouvent déjà gracieux et leur souriant, et que nul ne lui échappe. Marche-t-il dans les salles, il se tourne à droite, où il y a un grand monde, et à gauche, où il n'y a personne ; il salue ceux qui y sont et ceux qui n'y sont pas. Il embrasse un homme qu'il trouve sous sa main, il lui presse la tête contre sa poitrine; il demande ensuite qui est celui qu'il a embrassé. Quelqu'un a besoin de lui dans une affaire qui est facile; il va le trouver, lui fait sa prière : Théognis l'écoute favorablement, il est ravi de lui être bon à quelque chose, il le conjure de faire naître des

1. Il y a dans le caractère de *Théognis* quelques traits empruntés à Théophraste (*le Complaisant outré*). — Selon les clefs, *Théognis* serait M. de Harlay, archevêque de Paris, que Saint-Simon peint comme « un grand seigneur fort aimable » et un évêque « dont la domination étoit douce et polie. » (*Mémoires*, t. I.) Le Sage a peint aussi un *Théognis*, dont il fait aussi un homme d'église : « Ce prélat est d'un caractère assez plaisant : il a quelque crédit à la cour; mais il voudroit bien persuader qu'il en a beaucoup. Il fait des offres de service à tout le monde et ne sert personne. Un jour il rencontre chez lui un cavalier qui le salue; il l'arrête, l'accable de civilités, et lui serrant la main : « Je suis, dit-il, tout acquis à « Votre Seigneurie. Mettez-moi de grâce à l'épreuve ; je ne mourrai point « content si je ne trouve une occasion de vous obliger. » Le cavalier le remercia d'une manière pleine de reconnoissance, et quand ils furent tous deux séparés, le prélat dit à un de ses officiers qui le suivoit : « Je crois « connoître cet homme-là; j'ai une idée confuse de l'avoir vu quelque « part. » (Le Sage.)

occasions de lui rendre service ; et comme celui-ci insiste sur son affaire, il lui dit qu'il ne la fera point ; il le prie de se mettre en sa place, il l'en fait juge. Le client sort, reconduit, caressé, confus, presque content d'être refusé [a].

[49] C'est avoir une très-mauvaise opinion des hommes, et néanmoins les bien connoître, que de croire dans un grand poste leur imposer par des caresses étudiées, par de longs et stériles embrassements.

[50] *Pamphile* [1] ne s'entretient pas avec les gens qu'il rencontre dans les salles ou dans les cours : si l'on en croit sa gravité et l'élévation de sa voix, il les reçoit, leur donne audience, les congédie [b] ; il a des termes tout à la

[a] Édition 6e.
[b] « Et les congédie. » (Édit. 4e.)

---

1. *Pamphile,* d'après toutes les clefs, est le marquis de Dangeau, aide de camp du roi, gentilhomme du Dauphin, chevalier d'honneur de la Dauphine, membre de l'Académie française. Ce personnage est en effet connu pour sa vanité qui divertit fort Mme de Sévigné (Lettre du 3 avril 1686) ; à l'occasion de son mariage, il fit insérer dans *le Mercure* (avril 1686) une généalogie qui faisait remonter sa maison jusqu'à Hugues Capet. Il fut chevalier du Saint-Esprit en 1689, c'est-à-dire deux ans avant la publication de l'alinéa où il est question du *cordon bleu,* insigne de cet ordre, conféré seulement aux plus grands seigneurs. « C'étoit, dit de lui Saint-Simon, le meilleur homme du monde, mais à qui la tête avoit tourné d'être seigneur ; cela l'avoit chamarré de ridicules... » (t. I, p. 360). Ailleurs (t. V, p. 104), il applique à Dangeau, en le dénaturant un peu, le mot de La Bruyère : « Un Pamphile veut être grand, etc. » « Ses charges, dit-il, son argent, en avoient fait non pas un seigneur, mais comme l'a dit plaisamment La Bruyère sur ses manières, un homme d'après un seigneur. » Voir encore le t. XVIII, p. 54. — Il faut d'ailleurs remarquer qu'il n'y a pas un seul *Pamphile,* mais plusieurs, « les Pamphiles, » comme dit La Bruyère, lesquels sont peints à trois reprises différentes, en trois alinéas qui ne sont pas de la même date (1689, 1691, 1692).

fois civils et hautains, une honnêteté impérieuse et qu'il emploie sans discernement; il a une fausse grandeur qui l'abaisse, et qui embarrasse fort ceux qui sont ses amis, et qui ne veulent pas le mépriser [a].

Un Pamphile est plein de lui-même, ne se perd pas de vue, ne sort point de l'idée de sa grandeur, de ses alliances, de sa charge, de sa dignité; il ramasse, pour ainsi dire, toutes ses pièces, s'en enveloppe pour se faire valoir; il dit : *Mon ordre, mon cordon bleu;* il l'étale ou il le cache par ostentation. Un Pamphile en un mot veut être grand, il croit l'être; il ne l'est pas, il est d'après un grand. Si quelquefois il sourit à un homme du dernier ordre, à un homme d'esprit, il choisit son temps si juste, qu'il n'est jamais pris sur le fait : aussi la rougeur lui monteroit-elle au visage, s'il étoit malheureusement surpris dans la moindre familiarité avec quelqu'un qui n'est ni opulent, ni puissant, ni ami d'un ministre, ni son allié, ni son domestique [1]. Il est sévère et inexorable à qui n'a point encore fait sa fortune. Il vous aperçoit un jour dans une galerie, et il vous fuit; et le lendemain, s'il vous trouve en un endroit moins public, ou s'il est public, en la compagnie d'un grand, il prend courage, il vient à vous, et il vous dit : *Vous ne faisiez pas hier semblant de nous voir* [b]. Tantôt il vous quitte brusquement pour joindre un seigneur ou un premier commis [2], et tantôt, s'il les trouve

[a] Dans les 4e et 5e éditions, le caractère de *Pamphile* faisait partie du chapitre *de la Société et de la Conversation,* et se composait seulement du premier alinéa.

[b] Toute cette phrase, depuis : « il vous aperçoit, » a été ajoutée dans la 7e édition.

1. On entendait par *domestiques* tous ceux qui faisaient partie de la maison d'un grand seigneur, depuis les gentilshommes jusqu'aux laquais.

2. Un *premier commis* était ce que nous appellerions aujourd'hui le

avec vous en conversation, il vous coupe et vous les enlève. Vous l'abordez une autre fois, et il ne s'arrête pas; il se fait suivre[1], vous parle si haut que c'est une scène pour ceux qui passent. Aussi les Pamphiles sont-ils toujours comme sur un théâtre : gens nourris dans le faux, et qui ne haïssent rien tant que d'être naturels; vrais personnages de comédie, des *Floridors*, des *Mondoris*[a] [2].

On ne tarit point sur les Pamphiles[3] : ils sont bas et timides devant les princes et les ministres ; pleins de hauteur et de confiance avec ceux qui n'ont que de la vertu ; muets et embarrassés avec les savants; vifs, hardis et décisifs avec ceux qui ne savent rien. Ils parlent de guerre à un homme de robe, et de politique à un financier; ils savent l'histoire avec les femmes; ils sont poëtes avec un docteur, et géomètres avec un poëte. De maximes, ils ne s'en chargent pas; de principes, encore moins : ils vivent à l'aventure, poussés et entraînés par le vent de la faveur et par l'attrait des richesses. Ils n'ont point d'opinion qui soit à eux, qui leur soit propre; ils en empruntent à mesure qu'ils en ont besoin; et celui à qui ils ont recours n'est guère un homme sage, ou habile, ou vertueux : c'est un homme à la mode[b].

[51] Nous avons pour les grands et pour les gens en

[a] Édition 6e.
[b] Édition 7e.

---

secrétaire général d'un ministère. Voyez plus haut, au n° 7, la note sur Saint-Pouange, premier commis des Louvois, Barbezieux et Chamillart.

1. Il y a ici un souvenir de Théophraste (*de l'Orgueil*).

2. C'étaient deux comédiens célèbres du temps. *Floridor* (dont le vrai nom était Josias Soulas de Frinefosse) était mort en 1672, et Mondori en 1651.

3. *Ecce iterum Crispinus.* (Juvénal.)

place une jalousie stérile ou une haine impuissante, qui ne nous venge point de leur splendeur et de leur élévation[1], et qui ne fait qu'ajouter à notre propre misère le poids insupportable du bonheur d'autrui. Que faire contre une maladie de l'âme si invétérée et si contagieuse? Contentons-nous de peu, et de moins encore s'il est possible; sachons perdre dans l'occasion : la recette est infaillible, et je consens à l'éprouver. J'évite par là d'apprivoiser un suisse ou de fléchir un commis; d'être repoussé à une porte par la foule innombrable de clients ou de courtisans dont la maison d'un ministre[2] se dégorge[3] plusieurs fois le jour; de languir dans sa salle d'audience; de lui demander en tremblant et en balbutiant une chose juste; d'essuyer sa gravité, son ris amer[a] et son *laconisme*[4]. Alors je ne le hais plus, je ne lui porte plus d'envie; il ne me fait aucune prière, je ne lui en fais pas; nous sommes égaux, si ce n'est peut-être qu'il n'est pas tranquille, et que je le suis[b].

[52] Si les grands ont les occasions de nous faire du bien, ils en ont rarement la volonté; et s'ils désirent de nous faire du mal, ils n'en trouvent pas toujours les occasions. Ainsi l'on peut être trompé dans l'espèce de culte

[a] « Son ris amer, » mots ajoutés dans la 8e édition.
[b] Édition 6e.

---

1. Allusion à un mot de Montaigne : « Puisque nous ne la pouvons aveindre (la grandeur), vengeons-nous-en à en médire. » (*Essais,* III, 7.)
2. Ce *ministre,* selon les clefs, est Louvois, dont l'orgueil égalait le mérite.
3. Allusion satirique au vers de Virgile, *Géorgiques,* II, 462 :

Mane salutantum totis vomit ædibus undam.

4. Voyez le *Lexique.*

qu'on leur rend[a], s'il n'est fondé que sur l'espérance ou sur la crainte; et une longue vie se termine quelquefois sans qu'il arrive de dépendre d'eux pour le même intérêt, ou qu'on leur doive[b] sa bonne ou sa mauvaise fortune. Nous devons les honorer, parce qu'ils sont grands et que nous sommes petits, et qu'il y en a d'autres plus petits que nous qui nous honorent.

[53] A la cour, à la ville, mêmes passions, mêmes foiblesses, mêmes petitesses, mêmes travers d'esprit, mêmes brouilleries dans les familles et entre les proches, mêmes envies, mêmes antipathies[1]. Partout des brus et des belles-mères, des maris et des femmes, des divorces, des ruptures, et de mauvais raccommodements; partout des humeurs, des colères, des partialités, des rapports, et ce qu'on appelle de mauvais discours. Avec de bons yeux on voit sans peine la petite ville, la rue Saint-Denis, comme transportées à V** ou à F**[2]. Ici l'on croit se haïr

[a] « Que l'on leur rend. » (Édit. 1re-3e.)
[b] « Que l'on leur doive. » (Édit. 1re-3e.)

1. Souvenir de Pascal, *Pensées*, art. VI, p. 85, édition Havet : « A la cour, les grands et les petits ont mêmes accidents, mêmes fâcheries et mêmes passions; mais les uns sont au haut de la roue, et les autres près du centre, et aussi moins agités par les mêmes mouvements. On croit n'être pas tout à fait dans les vices du commun des hommes, quand on se voit dans les vices des grands hommes, et cependant on ne prend pas garde qu'ils sont en cela du commun des hommes. On tient à eux par le bout par où ils tiennent au peuple. Quelque élevés qu'ils soient, ils sont unis au reste des hommes par le même endroit. Ils ne sont pas suspendus en l'air et séparés de notre société. S'ils sont plus grands que nous, c'est qu'ils ont la tête plus élevée; mais ils ont les pieds aussi bas que les nôtres. Ils sont tous au même niveau et s'appuient sur la même terre; et, par cette extrémité, ils sont aussi abaissés que nous, que les enfants, que les bêtes. »

2. A Versailles ou à Fontainebleau.

avec plus de fierté et de hauteur, et peut-être avec plus de dignité : on se nuit réciproquement avec plus d'habileté et de finesse; les colères sont plus éloquentes, et l'on se dit des injures plus poliment et en meilleurs termes; l'on n'y blesse point la pureté de la langue[1]; l'on n'y offense que les hommes ou que leur réputation : tous les dehors du vice y sont spécieux[2]; mais le fond, encore une fois, y est le même que dans les conditions les plus ravalées; tout le bas, tout le foible et tout l'indigne s'y trouvent. Ces hommes si grands ou par leur naissance, ou par leur faveur, ou par leurs dignités, ces têtes si fortes et si habiles, ces femmes si polies et si spirituelles, tous méprisent le peuple, et ils sont peuple[a].

Qui dit le peuple dit plus d'une chose : c'est une vaste expression, et l'on s'étonneroit de voir ce qu'elle embrasse, et jusques où elle s'étend. Il y a le peuple qui est opposé aux grands : c'est la populace et la multitude; il y a le peuple qui est opposé aux sages, aux habiles et aux vertueux : ce sont les grands comme les petits[b].

[54] Les grands se gouvernent par sentiment, âmes oisives sur lesquelles tout fait d'abord une vive impression. Une chose arrive, ils en parlent trop; bientôt ils en

[a] Édition 6e. Dans cette édition, le dernier mot *peuple* est en italiques.
[b] Édition 4e.

1. « Le sot de la cour dit ses sottises plus élégamment que le sot de la ville ne dit les siennes. Dans un homme obscur, c'est une preuve d'esprit, ou du moins d'éducation, que de s'exprimer bien. Pour l'homme de la cour, c'est une nécessité; il n'emploie pas de mauvaises expressions, parce qu'il n'en sait pas. Un homme de la cour qui parlerait bassement me paraîtrait presque avoir le mérite d'un savant dans les langues étrangères. » (Duclos, *Considérations sur les mœurs.*)

2. Voyez le *Lexique* à ce mot.

parlent peu; ensuite ils n'en parlent plus, et ils n'en parleront plus. Action, conduite, ouvrage, événement, tout est oublié; ne leur demandez ni correction, ni prévoyance, ni réflexion, ni reconnoissance, ni récompense[a].

[55] L'on se porte aux extrémités opposées à l'égard de certains personnages. La satire après leur mort court parmi le peuple, pendant que les voûtes des temples retentissent de leurs éloges. Ils ne méritent quelquefois ni libelles ni discours funèbres[b]; quelquefois aussi ils sont dignes de tous les deux.

[56] L'on doit se taire sur les puissants : il y a presque toujours de la flatterie à en dire du bien; il y a du péril à en dire du mal pendant qu'ils vivent, et de la lâcheté quand ils sont morts.

[a] Édition 6e.
[b] *Discours funèbre* au singulier. (Édit. 1re-5e.)

DU SOUVERAIN

OU

DE LA RÉPUBLIQUE[a].

[1] Quand l'on parcourt, sans la prévention de son pays, toutes les formes de gouvernement, l'on ne sait à laquelle se tenir : il y a dans toutes le moins bon et le moins mauvais. Ce qu'il y a de plus raisonnable et de plus sûr, c'est d'estimer[b] celle où l'on est né la meilleure de toutes, et de s'y soumettre[1].

[a] Historique du texte. — Dans les éditions 1re-3e, il y avait seulement en titre : *Du souverain.*

[b] « Est d'estimer. » (Édit. 1re-3e.)

---

1. « Non par opinion, mais en verité, l'excellente et meilleure police est, à chascune nation, celle soubs laquelle elle s'est maintenue : sa forme et commodité essentielle despend de l'usage. Nous nous desplaisons volontiers de la condition presente; mais ie tiens pourtant que d'aller desirant le commandement de peu en un Estat populaire, ou en la monarchie une aultre espece de gouuernement, c'est vice et folie.

Aime l'Estat, tel que tu le veois estre :
S'il est royal, aime la royauté;
S'il est de peu ou bien communauté,
Aime l'aussy, car Dieu t'y a faict naistre.

Ainsi en parloit le bon Monsieur de Pibrac que nous venons de perdre. » (Montaigne, *Essais,* III, 9.) — « Si je pouvois faire en sorte que tout le monde eût de nouvelles raisons pour aimer ses devoirs, son prince, sa patrie, ses lois, qu'on pût mieux sentir son bonheur dans chaque pays, dans chaque gouvernement, dans chaque poste où l'on se trouve, je me croirois le plus heureux des mortels. » (Montesquieu, Préface de l'*Esprit des lois.*)

[2] Il ne faut ni art ni science pour exercer la tyrannie[1], et la politique qui ne consiste qu'à répandre le sang est fort bornée et de nul raffinement; elle inspire de tuer ceux dont la vie est un obstacle à notre ambition : un homme né cruel fait cela sans peine. C'est la manière la plus horrible et la plus grossière de se maintenir ou de s'agrandir.

[3] C'est une politique sûre et ancienne dans les républiques que d'y laisser le peuple s'endormir dans les fêtes, dans les spectacles, dans le luxe, dans le faste, dans les plaisirs, dans la vanité et la mollesse; le laisser se remplir du vide et savourer la bagatelle : quelles grandes démarches ne fait-on pas au despotique par cette indulgence[a 2]!

[4] Il n'y a point de patrie dans le despotique; d'autres choses y suppléent : l'intérêt, la gloire, le service du prince[b 3].

[a] Édition 4e.
[b] Édition 7e.

---

1. « Quand les sauvages de la Louisiane veulent avoir du fruit, ils coupent l'arbre au pied et cueillent le fruit. Voilà le gouvernement despotique. » (Montesquieu, *Esprit des lois*, V, 13.)

2. On peut voir la même pensée développée par l'ami de Montaigne, Étienne de La Boétie, dans le *Contre un ou de la Servitude volontaire* (Œuvres complètes d'Étienne de La Boétie, édition L. Feugère, p. 46 et suiv.)

3. « Dans les monarchies, l'État subsiste indépendamment de l'amour de la patrie, du désir de la vraie gloire, du renoncement à soi-même, du sacrifice de ses plus chers intérêts, et de toutes ces vertus héroïques que nous trouvons dans les anciens, et dont nous avons seulement entendu parler. Mais s'il manque d'un ressort, il en a un autre. *L'honneur*, c'est-à-dire le préjugé de chaque personne et de chaque condition, prend la place de la *vertu politique* dont j'ai parlé, et la représente partout. Il y peut inspirer les plus belles actions. » (Montesquieu, *Esprit des lois*, III, 5, 6.)

[5] Quand on veut changer et innover dans une république[1], c'est moins les choses que le temps que l'on considère. Il y a des conjonctures où l'on sent bien qu'on ne sauroit[a] trop attenter contre le peuple; et il y en a d'autres où il est clair qu'on ne peut[b] trop le ménager. Vous pouvez aujourd'hui ôter à cette ville ses franchises, ses droits, ses priviléges; mais demain ne songez pas même à réformer ses enseignes[c][2].

[6] Quand le peuple est en mouvement, on ne comprend pas par où le calme peut y rentrer[d]; et quand il est paisible, on ne voit pas par où le calme peut en sortir[e].

[7] Il y a de certains maux dans la république qui y sont soufferts, parce qu'ils préviennent ou empêchent de

[a] « Que l'on ne sauroit. » (Édit. 4e-5e.)
[b] « Que l'on ne peut. » (Édit. 4e-5e.)
[c] Édition 4e.
[d] « Y peut rentrer. » (Édit. 4e-6e.)
[e] Édition 4e. Dans cette édition, l'alinéa se termine par : « en peut sortir. »

---

1. Sur le mot *République* chez La Bruyère, voyez le *Lexique*.

2. Les enseignes furent, sous Louis XIV, l'objet de diverses modifications qui produisirent plusieurs fois de l'agitation parmi les marchands de Paris. Le lieutenant de police de la Reynie essaya vainement de supprimer les enseignes qui s'avançaient en saillie sur la rue. Tout ce qu'il put obtenir (et ce ne fut ni sans difficultés, ni sans contestations), c'est que les enseignes saillantes fussent réduites à des proportions déterminées. (Voyez de la Mare, *Traité de la police*, t. IV, p. 332-337.) — « Dion nous dit que le peuple romain étoit indigné contre Auguste, à cause de certaines lois trop dures qu'il avoit faites; mais que, sitôt qu'il eut fait revenir le comédien Pylade, que les factions avoient chassé de la ville, le mécontentement cessa. Un peuple pareil sentoit plus vivement la tyrannie lorsqu'on chassoit un baladin que lorsqu'on lui ôtoit toutes ses lois. » (Montesquieu, *Esprit des lois*, XIX, 3.)

plus grands maux. Il y a d'autres maux qui sont tels seulement par leur établissement, et qui étant dans leur origine un abus ou un mauvais usage, sont moins pernicieux dans leurs suites et dans la pratique qu'une loi plus juste ou une coutume plus raisonnable[1]. L'on voit une espèce de maux que l'on peut corriger par le changement ou la nouveauté, qui est un mal, et fort dangereux. Il y en a d'autres cachés et enfoncés comme des ordures dans un cloaque, je veux dire ensevelis sous la honte, sous le secret et dans l'obscurité : on ne peut les fouiller et les remuer qu'ils n'exhalent le poison et l'infamie ; les plus sages doutent quelquefois s'il est mieux de connoître ces maux que de les ignorer[a]. L'on tolère quelquefois dans un État un assez grand mal, mais qui détourne un million de petits maux ou d'inconvénients, qui tous seroient inévitables et irrémédiables. Il se trouve des maux dont chaque particulier gémit, et qui deviennent néanmoins un bien public, quoique le public ne soit autre chose que tous les particuliers. Il y a des maux personnels qui concourent au bien et à l'avantage de chaque famille. Il y en a qui affligent, ruinent ou déshonorent les familles, mais qui tendent au bien et à la conservation de la machine de l'État et du gouvernement. D'autres maux renversent des

[a] Cette dernière phrase, depuis : « Il y en a d'autres cachés, » a été ajoutée dans la 5e édition.

1. « Je suis desgousté de la nouuelleté, quelque visage qu'elle porte ; et ay raison, car j'en ay veu des effects très-dommageables... Il y a grand doubte s'il se peult trouuer si euident proufit au changement d'une loy receue, telle qu'elle soit, qu'il y a du mal à la remuer. » (Montaigne, *Essais*, I, 22. Voir aussi III, 9.) — « On sent les abus anciens, on en voit la correction, mais on voit encore les abus de la correction même. On laisse le mal, si l'on craint le pire ; on laisse le bien, si on est en doute du mieux. » (Montesquieu, Préface de l'*Esprit des lois*.)

États, et sur leurs ruines en élèvent de nouveaux. On en a vu enfin qui ont sapé par les fondements de grands empires, et qui les ont fait évanouir de dessus la terre, pour varier et renouveler la face de l'univers[a].

[8] Qu'importe à l'État qu'*Ergaste* soit riche, qu'il ait des chiens qui arrêtent bien, qu'il crée les modes sur les équipages et sur les habits, qu'il abonde en superfluités[1]? Où il s'agit de l'intérêt et des commodités de tout le public, le particulier est-il compté? La consolation des peuples dans les choses qui lui pèsent un peu est de savoir qu'ils soulagent le prince, ou qu'ils n'enrichissent que lui : ils ne se croient point redevables à Ergaste de l'embellissement de sa fortune[b].

[9] La guerre a pour elle l'antiquité; elle a été dans tous les siècles : on l'a toujours vue remplir le monde de veuves et d'orphelins, épuiser les familles d'héritiers, et faire périr les frères à une même bataille. Jeune SOYECOUR[2]! je regrette ta vertu, ta pudeur, ton esprit déjà

[a] Édition 4e.
[b] Édition 8e.

---

1. Il chasse, il boit, il joue, il bat des paysans ;
Ce noble enseveli dans un fond de province,
A charge à sa patrie, inutile à son prince,
Sans l'état malheureux où les flatteurs l'ont mis,
Feroit grâce aux perdreaux et peur aux ennemis.
(BOURSAULT, *les Fables d'Esope*, III, 5.)

2. Le chevalier de Soyecourt, capitaine des gendarmes-Dauphin, fut blessé à la bataille de Fleurus (1er juillet 1690) et mourut deux jours après. Son frère aîné, le marquis de Soyecourt, colonel du régiment de Vermandois, avait été tué dans la même bataille. La Bruyère était ami de la famille de Soyecourt, comme Mme de Sévigné, qui, dans sa lettre du 12 juillet 1690, parle du double coup dont venait d'être frappée Mme de *Saucourt* (on prononçait ainsi le nom de Soyecourt).

mûr, pénétrant, élevé, sociable; je plains cette mort prématurée qui te joint à ton intrépide frère, et t'enlève à une cour où tu n'as fait que te montrer : malheur déplorable, mais ordinaire[a]! De tout temps les hommes, pour quelque morceau de terre de plus ou de moins, sont convenus entre eux de se dépouiller, se brûler, se tuer, s'égorger les uns les autres[b] [1]; et pour le faire plus ingénieusement et avec plus de sûreté, ils ont inventé de belles règles qu'on appelle l'art militaire; ils ont attaché à la pratique de ces règles la gloire ou la plus solide réputation; et ils ont depuis enchéri de siècle en siècle sur la manière de se détruire réciproquement. De l'injustice des premiers hommes, comme de son unique source, est venue la guerre, ainsi que la nécessité où ils se sont trouvés de se donner des maîtres qui fixassent leurs droits et leurs prétentions. Si, content du sien, on eût pu s'abstenir du bien de ses voisins, on avoit pour toujours la paix et la liberté[c].

[10] Le peuple paisible dans ses foyers, au milieu des siens, et dans le sein d'une grande ville où il n'a rien à craindre ni pour ses biens ni pour sa vie, respire le feu et le sang, s'occupe de guerres, de ruines, d'embrasements

[a] L'apostrophe à Soyecourt est de la 6e édition. Dans la 4e et la 5e, l'alinéa commençait ainsi : « La guerre a pour elle l'antiquité. Elle a été de tous les siècles : de tout temps les hommes... »

[b] « Se dépouiller, brûler, tuer, égorger les uns les autres. » (Édit. 4e-5e.)

[c] Édition 4e.

1. « Les hommes sont tous frères et ils s'entre-déchirent; les bêtes farouches sont moins cruelles. Il faut que tout périsse, que tout nage dans le sang, que tout soit dévoré par les flammes, que ce qui est échappé au fer et au feu ne puisse échapper à la faim encore plus cruelle, afin qu'un seul homme, qui se joue de la nature humaine entière, trouve dans cette destruction générale son plaisir et sa gloire. » (Fénelon, *Télémaque,* liv. XVII.)

et de massacres, souffre impatiemment que des armées qui tiennent la campagne ne viennent point à se rencontrer, ou si elles sont une fois en présence, qu'elles ne combattent point, ou si elles se mêlent, que le combat ne soit pas sanglant et qu'il y ait moins de dix mille hommes sur la place. Il va même souvent jusques à oublier ses intérêts les plus chers, le repos et la sûreté, par l'amour qu'il a pour le changement, et par le goût de la nouveauté ou des choses extraordinaires. Quelques-uns consentiroient à voir une autre fois les ennemis aux portes de Dijon ou de Corbie [1], à voir tendre des chaînes et faire des barricades, pour le seul plaisir d'en dire ou d'en apprendre la nouvelle [a].

[11] *Démophile* [2], à ma droite, se lamente et s'écrie : « Tout est perdu, c'est fait de l'État; il est du moins sur

[a] Édition 4e.

1. Il y avait eu un siége de Dijon qui remonte aux premières années du XVIe siècle, sous François Ier (1515) : 30,000 Allemands, Suisses et Franc-Comtois investirent cette ville, qui eût sans doute dû ouvrir ses portes, s'il n'était intervenu un projet de traité entre les assiégeants et La Trémoille. Mais il est plus probable qu'il est fait ici allusion à l'invasion de la Bourgogne et de la Picardie par les Impériaux en 1636, et à la prise de Corbie, qui fait le sujet d'une des principales *Lettres* de Voiture : « Tout est en feu, écrivait-il, jusque sur les bords de la rivière d'Oise; nous pouvons voir de nos faubourgs la fumée des villages qu'ils nous brûlent; tout le monde prend l'alarme, et la capitale ville du royaume est dans l'effroi. » Tout devait bientôt changer de face, grâce à l'énergie de Richelieu et aux victoires de La Meilleraye, Châtillon, Guébriant et Condé.

2. *Démophile*, et plus loin *Basilide*, désignent, selon quelques clefs, les *frondeurs* et les *anti-frondeurs*, comme s'il s'agissait de la Fronde au temps de La Bruyère. — Selon d'autres clefs, *Basilide* est un *nouvelliste*. On peut, sous ce dernier point de vue, le seul admissible, comparer ce passage au chapitre de Théophraste sur *le grand Parleur* ou *le Débit des nouvelles*. Seulement La Bruyère distingue le nouvelliste mécontent et pessimiste (*Démophile*) et le nouvelliste enthousiaste et fiévreux (*Basilide*).

le penchant de sa ruine. Comment résister à une si forte et si générale conjuration[1]? Quel moyen, je ne dis pas d'être supérieur, mais de suffire seul à tant et de si puissants ennemis? Cela est sans exemple dans la monarchie. Un héros, un ACHILLE y succomberoit. On a fait, ajoute-t-il, de lourdes fautes : je sais bien ce que je dis, je suis du métier, j'ai vu la guerre, et l'histoire m'en a beaucoup appris. » Il parle là-dessus avec admiration d'Olivier le Daim et de Jacques Cœur : « C'étoient là des hommes, dit-il, c'étoient des ministres[2]. » Il débite ses nouvelles, qui sont toutes les plus tristes et les plus désavantageuses que l'on pourroit feindre : tantôt un parti des nôtres a été attiré dans une embuscade et taillé en pièces; tantôt quelques troupes renfermées dans un château se sont rendues aux ennemis à discrétion, et ont passé par le fil de l'épée; et si vous lui dites que ce bruit est faux et qu'il[a] ne se confirme point, il ne vous écoute pas, il ajoute qu'un tel général a été tué; et bien qu'il soit vrai qu'il n'a reçu qu'une légère blessure, et que vous l'en assuriez, il déplore sa mort, il plaint sa veuve, ses enfants, l'État; il se plaint lui-même : *il a perdu un bon ami et une grande protection*. Il dit que la cavalerie allemande est invincible; il

[a] *Qu'il* ajouté dans la 7e édition.

---

1. Voyez le *Lexique*. — C'est une allusion à la Ligue d'Augsbourg, c'est-à-dire à la coalition de l'Empire, de l'Espagne, de la Hollande, de l'Angleterre, de la Suède et de la Savoie contre la France. Cet alinéa a été publié en 1691, pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg.

2. Il faut remarquer que c'est *Basilide* qui parle, et non pas La Bruyère. Cela explique comment Olivier le Daim et Jacques Cœur sont mis sur la même ligne, et comment ils sont tous les deux appelés ministres, bien qu'ils n'aient été, l'un auprès de Louis XI, l'autre auprès de Charles VII, que des confidents, tout au plus des conseillers chargés de quelques négociations diplomatiques.

pâlit au seul nom des cuirassiers de l'Empereur. « Si l'on attaque cette place, continue-t-il, on lèvera le siége. Ou l'on demeurera sur la défensive sans livrer de combat ; ou, si on le livre, on le doit perdre ; et, si on le perd, voilà l'ennemi sur la frontière. » Et comme Démophile le fait voler[1], le voilà dans le cœur du royaume : il entend déjà sonner le beffroi des villes, et crier à l'alarme; il songe à son bien et à ses terres : où conduira-t-il son argent, ses meubles, sa famille? où se réfugiera-t-il ? en Suisse ou à Venise[a] ?

Mais, à ma gauche, *Basilide* met tout d'un coup sur pied une armée de trois cent mille hommes ; il n'en rabattroit pas une seule brigade : il a la liste des escadrons et des bataillons, des généraux et des officiers ; il n'oublie pas l'artillerie ni le bagage. Il dispose absolument de toutes ces troupes : il en envoie tant en Allemagne et tant en Flandre ; il réserve un certain nombre pour les Alpes, un peu moins pour les Pyrénées, et il fait passer la mer à ce qui lui reste. Il connoît les marches de ces armées, il sait ce qu'elles feront et ce qu'elles ne feront pas ; vous diriez qu'il ait l'oreille du prince ou le secret du ministre. Si les ennemis viennent de perdre une bataille[2] où il soit demeuré sur la place quelques neuf à dix mille hommes des leurs, il en compte jusqu'à trente mille, ni plus ni moins ; car ses nombres sont toujours fixes et certains, comme de celui qui est bien informé. S'il apprend le matin que nous avons perdu une bicoque, non-seulement

[a] Édition 6e.

1. Montesquieu a imité, en la forçant, l'expression originale de La Bruyère : « Les nouvellistes font voler les armées comme des grues. » (*Lettres persanes*, 130.)

2. Allusion à la bataille de Fleurus, gagnée le 1er juillet 1690 par le maréchal de Luxembourg.

il envoie s'excuser à ses amis qu'il a la veille conviés[a] à dîner, mais même ce jour-là il ne dîne point, et s'il soupe, c'est sans appétit. Si les nôtres assiégent une place très-forte[1], très-régulière, pourvue de vivres et de munitions, qui a une bonne garnison, commandée par un homme d'un grand courage, il dit que la ville a des endroits foibles et mal fortifiés, qu'elle manque de poudre, que son gouverneur manque d'expérience, et qu'elle capitulera après huit jours de tranchée ouverte. Une autre fois il accourt tout hors d'haleine, et après avoir respiré un peu : « Voilà, s'écrie-t-il, une grande nouvelle ; ils sont défaits, et à plate couture ; le général, les chefs, du moins une bonne partie, tout est tué, tout a péri. Voilà, continue-t-il, un grand massacre, et il faut convenir que nous jouons d'un grand bonheur. » Il s'assied, il souffle, après avoir débité sa nouvelle, à laquelle il ne manque qu'une circonstance, qui est qu'il est certain qu'il n'y a point eu de bataille[b]. Il assure d'ailleurs qu'un tel prince renonce à la ligue et quitte ses confédérés, qu'un autre se dispose à prendre le même parti; il croit fermement avec la populace qu'un troisième est mort[2] : il nomme le lieu où il est enterré; et quand on est détrompé aux halles et aux faubourgs, il parie encore pour l'affirmative. Il sait, par une voie indu-

[a] « Convié » dans toutes les éditions originales.

[b] « Qui est qu'il y ait eu une bataille. » (10e édition et édition Coste.) Cette variante n'est dans aucune des éditions originales.

---

1. Allusion au siége de Mons, dirigé par Vauban. Louis XIV entra dans cette ville le 9 avril 1691.

2. En juillet 1690, le bruit de la mort de Guillaume III se répandit à Paris. De là des accès de joie insensés. « Les plus grands seigneurs subissoient comme les autres cette folie, qui étoit tournée en fureur... et que la police eut grand peine à faire cesser. » (Saint-Simon, notes sur les *Mémoires* de Dangeau, t. III, p. 183; Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. xv.)

bitable, que T. K. L.[1] fait de grands progrès contre l'Empereur[a]; que le Grand Seigneur arme *puissamment*, ne veut point de paix, et que son vizir va se montrer une autre fois aux portes de Vienne[2]. Il frappe des mains, et il tressaille sur cet événement, dont il ne doute plus. La triple alliance[3] chez lui est un Cerbère, et les ennemis autant de monstres à assommer. Il ne parle que de lauriers, que de palmes, que de triomphes et que de trophées. Il dit dans le discours familier : *Notre auguste Héros, notre grand Potentat, notre invincible Monarque.* Réduisez-le, si vous pouvez, à dire simplement : *Le Roi a beaucoup d'ennemis, ils sont puissants, ils sont unis, ils sont aigris : il les a vaincus, j'espère toujours qu'il les pourra vaincre.* Ce style, trop ferme et trop décisif pour Démophile, n'est pour Basilide ni assez pompeux ni assez exagéré; il a bien d'autres expressions en tête : il travaille aux inscriptions des arcs et des pyramides qui doivent orner la ville capitale un jour d'entrée; et dès qu'il entend dire que les armées sont en présence, ou qu'une place est investie, il fait déplier sa robe et la mettre à l'air, afin qu'elle soit toute prête pour la cérémonie de la cathédrale[b].

[12] Il faut que le capital d'une affaire qui assemble

[a] « Contre l'Empire. » Édition 6e.
[b] Édition 6e.

1. Le Hongrois Tekeli, en révolte contre l'empereur d'Autriche, avait remporté une victoire le 21 août 1690.

2. Allusion au siége de Vienne par le grand vizir Kara-Mustapha, en 1683.

3. *Triple alliance,* nom donné à deux ligues formées à la Haye contre la France : 1° en 1668, entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède; 2° en 1673, entre l'Empire, l'Espagne et la Hollande.

dans une ville les plénipotentiaires ou les agents des couronnes et des républiques, soit d'une longue et extraordinaire discussion, si elle leur coûte plus de temps, je ne dis pas que les seuls préliminaires, mais que le simple règlement des rangs, des préséances et des autres cérémonies [a].

Le ministre ou le plénipotentiaire est un caméléon, est un Protée [b]. Semblable quelquefois à un joueur habile, il ne montre ni humeur ni complexion [1], soit pour ne point donner lieu aux conjectures ou se laisser pénétrer, soit pour ne rien laisser échapper de son secret par passion ou par foiblesse. Quelquefois aussi il sait feindre le caractère le plus conforme aux vues qu'il a et aux besoins où se trouve, et paroître tel qu'il a intérêt que les autres croient qu'il est en effet. Ainsi dans une grande puissance, ou dans une grande foiblesse qu'il veut dissimuler, il est ferme et inflexible, pour ôter l'envie de beaucoup obtenir; ou il est facile, pour fournir aux autres les occasions de lui demander, et se donner la même licence. Une autre fois, ou il est profond et dissimulé, pour cacher une vérité en l'annonçant, parce qu'il lui importe qu'il l'ait dite, et qu'elle ne soit pas crue; ou il est franc et ouvert, afin que, lorsqu'il dissimule ce qui ne doit pas être su, l'on croie néanmoins qu'on n'ignore rien de ce que l'on veut savoir, et que l'on se persuade qu'il a tout dit. De même, ou il est vif et grand parleur, pour faire parler les autres, pour empêcher qu'on ne lui parle de ce qu'il ne veut pas ou de ce qu'il ne doit pas savoir, pour dire plusieurs choses

[a] Édition 4e.

[b] « Prothée » dans les éditions originales.

1. Voyez le *Lexique*.

différentes [a] qui se modifient ou qui se détruisent les unes les autres, qui confondent dans les esprits la crainte et la confiance, pour se défendre d'une ouverture qui lui est échappée par une autre qu'il aura faite; ou il est froid et taciturne, pour jeter les autres dans l'engagement de parler, pour écouter longtemps, pour être écouté quand il parle, pour parler avec ascendant et avec poids, pour faire des promesses ou des menaces qui portent un grand coup et qui ébranlent. Il s'ouvre et parle le premier, pour en découvrant les oppositions, les contradictions, les brigues et les cabales des ministres étrangers sur les propositions qu'il aura avancées, prendre ses mesures et avoir la réplique; et, dans une autre rencontre, il parle le dernier, pour ne point parler en vain, pour être précis, pour connoître parfaitement les choses sur quoi il est permis de faire fond pour lui ou pour ses alliés, pour savoir ce qu'il doit demander et ce qu'il peut obtenir. Il sait parler en termes clairs et formels; il sait encore mieux parler ambigument, d'une manière enveloppée, user de tours ou de mots équivoques, qu'il peut faire valoir ou diminuer dans les occasions, et selon ses intérêts [1]. Il demande peu

[a] C'est le texte de la 4e édition. Dans la 5e et les suivantes, on lit *indifférentes;* ce qui est généralement considéré aujourd'hui comme une faute d'impression. (Voir la fin du membre de phrase.)

---

1. Voici des exemples empruntés à la diplomatie romaine : « Quelquefois les Romains abusoient de la subtilité des termes de leur langue. Ils détruisirent Carthage, disant qu'ils avoient promis de conserver la *cité,* et non pas la *ville.* On sait comment les Étoliens, qui s'étoient abandonnés à leur foi, furent trompés : les Romains prétendirent que la signification de ces mots, *s'abandonner à la foi d'un ennemi,* emportoit la perte de toutes sortes de choses, des personnes, des terres, des villes, des temples et des sépultures même. » (Montesquieu, *Grandeur et décadence des Romains,* etc., ch. VI.)

quand il ne veut pas donner beaucoup ; il demande beaucoup pour avoir peu, et l'avoir plus sûrement. Il exige d'abord de petites choses, qu'il prétend ensuite lui devoir être comptées pour rien, et qui ne l'excluent pas d'en demander une plus grande; et il évite au contraire de commencer par obtenir un point important, s'il l'empêche d'en gagner plusieurs autres de moindre conséquence, mais qui tous ensemble l'emportent sur le premier. Il demande trop, pour être refusé, mais dans le dessein de se faire un droit ou une bienséance de refuser lui-même ce qu'il sait bien qu'il lui sera demandé, et qu'il ne veut pas octroyer : aussi soigneux alors d'exagérer l'énormité de la demande, et de faire convenir, s'il se peut, des raisons qu'il a de n'y pas entendre, que d'affoiblir celles qu'on prétend avoir de ne lui pas accorder ce qu'il sollicite avec instance; également appliqué à faire sonner haut et à grossir dans l'idée des autres le peu qu'il offre, et à mépriser ouvertement le peu que l'on consent de lui donner. Il fait de fausses offres, mais extraordinaires, qui donnent de la défiance, et obligent de rejeter ce que l'on accepteroit inutilement; qui lui sont cependant une occasion de faire des demandes exorbitantes, et mettent dans leur tort ceux qui les lui refusent[a]. Il accorde plus qu'on ne lui demande, pour avoir encore plus qu'il ne doit donner. Il se fait longtemps prier, presser, importuner sur une chose médiocre, pour éteindre les espérances et ôter la pensée d'exiger de lui rien de plus fort; ou s'il se laisse fléchir jusques à l'abandonner, c'est toujours avec des conditions qui lui

[a] « Il fait de fausses offres, mais extraordinaires, qui jettent dans la défiance, et obligent de rejeter ce que l'on accepteroit inutilement, qui lui donnent cependant une occasion de faire des demandes exorbitantes, et jettent dans leur tort ceux qui les lui refusent. » (Édit. 4e.)

font partager le gain et les avantages avec ceux qui reçoivent. Il prend directement ou indirectement l'intérêt d'un allié, s'il y trouve son utilité et l'avancement de ses prétentions. Il ne parle que de paix, que d'alliances, que de tranquillité publique, que d'intérêt public ; et en effet il ne songe qu'aux siens, c'est-à-dire à ceux de son maître ou de sa république. Tantôt il réunit quelques-uns qui étoient contraires les uns aux autres, et tantôt il divise quelques autres qui étoient unis. Il intimide les forts et les puissants, il encourage les foibles. Il unit d'abord d'intérêt plusieurs foibles contre un plus puissant, pour rendre la balance égale; il se joint ensuite aux premiers pour la faire pencher, et il leur vend cher sa protection et son alliance. Il sait intéresser ceux avec qui il traite; et par un adroit manége, par de fins et de subtils détours, il leur fait sentir leurs avantages particuliers, les biens et les honneurs qu'ils peuvent espérer par une certaine facilité, qui ne choque point leur commission ni les intentions de leurs maîtres. Il ne veut pas aussi être cru imprenable par cet endroit; il laisse voir en lui quelque peu de sensibilité pour sa fortune : il s'attire par là des propositions qui lui découvrent les vues des autres les plus secrètes, leurs desseins les plus profonds et leur dernière ressource; et il en profite. Si quelquefois il est lésé dans quelques chefs qui ont enfin été réglés, il crie haut; si c'est le contraire, il crie plus haut, et jette ceux qui perdent sur la justification et la défensive. Il a son fait digéré par la cour, toutes ses démarches sont mesurées, les moindres avances qu'il fait lui sont prescrites; et il agit néanmoins, dans les points difficiles et dans les articles contestés, comme s'il se relâchoit de lui-même sur-le-champ, et comme par un esprit d'accommodement; il ose même promettre à

l'assemblée qu'il fera goûter la proposition, et qu'il n'en sera pas désavoué. Il fait courir un bruit faux des choses seulement dont il est chargé, muni d'ailleurs de pouvoirs particuliers, qu'il ne découvre jamais qu'à l'extrémité, et dans les moments où il lui seroit pernicieux de ne les pas mettre en usage. Il tend surtout par ses intrigues au solide et à l'essentiel, toujours prêt de leur sacrifier les minuties et les points d'honneur[1] imaginaires. Il a du flegme, il s'arme de courage et de patience, il ne se lasse point, il fatigue les autres, et les pousse jusqu'au découragement[a]. Il se précautionne et s'endurcit contre les lenteurs et les remises, contre les reproches, les soupçons, les défiances, contre les difficultés et les obstacles, persuadé que le temps seul et les conjonctures amènent les choses et conduisent les esprits au point où on les souhaite. Il va jusques à feindre un intérêt secret à la rupture de la négociation, lorsqu'il désire le plus ardemment qu'elle soit continuée; et si au contraire il a des ordres précis de faire les derniers efforts pour la rompre, il croit devoir, pour y réussir, en presser la continuation et la fin. S'il survient un grand événement, il se roidit ou il se relâche selon qu'il lui est utile ou préjudiciable; et si par une grande prudence il sait le prévoir[b], il presse et il temporise selon que l'État pour qui il travaille en doit craindre ou espérer; et il règle sur ses besoins ses conditions. Il prend conseil du temps, du lieu, des occasions, de sa puissance ou de sa foiblesse, du génie des nations avec qui il traite, du tempérament et du caractère des personnes avec qui il négocie. Toutes ses

[a] « Les jette dans le découragement. » (Édit. 4e.)
[b] « Il le sait prévoir. » (Édit. 4e-7e.)

1. Voyez le *Lexique*.

vues, toutes ses maximes, tous les raffinements de sa politique tendent à une seule fin, qui est de n'être point trompé, et de tromper les autres[a].

[13] Le caractère des François demande du sérieux dans le souverain[1].

[14] L'un des malheurs du prince est d'être souvent trop plein de son secret, par le péril qu'il y a à le répandre : son bonheur est de rencontrer une personne sûre qui l'en décharge[2].

[15] Il ne manque rien à un roi que les douceurs d'une vie privée; il ne peut être consolé d'une si grande perte que par le charme de l'amitié, et par la fidélité de ses amis.

[16] Le plaisir d'un roi qui mérite de l'être[b] est de l'être moins quelquefois[c], de sortir du théâtre, de quitter

[a] Cette dernière phrase faisait partie du chapitre de la *Cour* dans les trois premières éditions; mais elle était généralisée : « Toutes les vues, toutes les maximes, tous les raffinements de la politique, etc... » — L'alinéa tout entier est de la 4e édition.

[b] « Qui est digne de l'être. » (Édit. 1re-2e.)

[c] « D'être moins roi quelquefois. » (Édit. 1re-6e.)

---

1. Hommage indirect à la *gravité* de Louis XIV.

2. Allusion, selon les clefs et selon toute vraisemblance, à Mme de Maintenon, dont le mariage remontait à 1684, et dont la chambre à coucher servait ordinairement de salle de conseil : « Pendant ce travail la dame lisoit, ne parlant que si on l'interrogeoit, répondant avec de grandes mesures, ne paroissant affectionner rien; moins encore s'intéresser pour personne; mais toujours d'accord avec le ministre, qui ne mettoit aucune chose sur le tapis qu'il n'eût reçu ses ordres. Quelquefois le roi, soupçonnant cet accord, prenoit le parti opposé et lui faisoit des sorties terribles, jusqu'à la faire pleurer; puis, content d'avoir montré qu'il étoit le

le bas de saye[1] et les brodequins, et de jouer avec une personne de confiance un rôle plus familier[2].

[17] Rien ne fait plus d'honneur au prince que la modestie de son favori.

[18] Le favori n'a point de suite; il est sans engagements et sans liaisons; il peut être entouré de parents et de créatures, mais il n'y tient pas; il est détaché de tout, et comme isolé[a].

[19] Une belle ressource pour celui qui est tombé dans la disgrâce du prince, c'est la retraite[b]. Il lui est avantageux de disparoître, plutôt que de traîner dans le monde[c] le débris d'une faveur qu'il a perdue, et d'y faire un nou-

[a] Dans les trois premières éditions, cet alinéa et le suivant faisaient partie du chapitre de la *Cour*.

[b] « Une grande parure pour le favori disgracié. » (Édit. 1re-3e.)

[c] « Que de traîner dans la ville. » (Édit. 1re-3e.)

---

maître et se repaissant de l'idée de son indépendance, il redevenoit souple et flexible; toujours en garde pour n'être point gouverné, et persuadé qu'il réussissoit pleinement à ne point l'être, il l'étoit ainsi plus que personne. » (Saint-Simon.)

1. Sorte de jupe plissée, qui faisait partie du costume des acteurs tragiques, et représentait la partie inférieure du *sagum* romain.

2. « ... Ce sont delices aux princes, dit Montaigne (*Essais*, I, 42), c'est leur feste de se pouuoir quelques fois trauestir et desmettre à la façon de viure basse et populaire :

Plerumque gratæ principibus vices,
Mundæque parvo sub lare pauperum
Cœnæ, sine aulæis et ostro,
Sollicitam explicuere frontem. »

(Horace, *Od.*, III, 29.)

« Les princes et les rois se jouent quelquefois. Ils ne sont pas toujours sur leurs trônes; ils s'y ennuient. La grandeur a besoin d'être quittée pour être sentie. » (Pascal, *Pensées*.)

veau personnage si différent du premier qu'il a soutenu. Il conserve au contraire le merveilleux de sa vie dans la solitude; et mourant pour ainsi dire avant la caducité, il ne laisse de soi qu'une brillante idée[a] et une mémoire agréable.

Une plus belle ressource pour le favori disgracié que de se perdre dans la solitude et ne faire plus parler de soi, c'est d'en faire parler magnifiquement, et de se jeter, s'il se peut, dans quelque haute et généreuse entreprise, qui relève ou confirme du moins son caractère, et rende raison de son ancienne faveur; qui fasse qu'on le plaigne dans sa chute, et qu'on en rejette une partie sur son étoile[b][1].

[20] Je ne doute point qu'un favori, s'il a quelque force et quelque élévation, ne se trouve souvent confus et déconcerté des bassesses, des petitesses, de la flatterie, des soins superflus et des attentions frivoles de ceux qui le courent, qui le suivent, et qui s'attachent à lui comme ses

[a] « Qu'une belle idée. » (Édit. 1re-3e.)

[b] La réflexion n° 19, insérée pour la première fois dans la 4e édition, a disparu de la 6e et de toutes les suivantes. (Voir la note ci-dessous.) — Nous avons cru, avec M. Walckenaer et la plupart des éditeurs, devoir la rétablir ici.

---

1. « Ce *caractère* sur les favoris, tracé précisément lors du rappel à la cour de Vardes, de Bussy-Rabutin, de Lauzun, auquel fut donné le commandement de l'armée qui devait débarquer en Irlande, dut déplaire à Louis XIV et à ses ministres, ou à celui des hommes de cour que La Bruyère avait pris pour modèle dans cette peinture. C'est probablement pour cette raison qu'il a été supprimé, lors de la publication de la sixième édition en 1691. Comme il n'a point reparu dans les suivantes, les éditeurs ne l'ont pas connu et ne l'ont jamais réimprimé. » (Walckenaer.) Peut-être La Bruyère craignit-il surtout de choquer son ami Bussy, qui n'avait pas obtenu de commandement, tandis que Lauzun était chargé de diriger l'expédition entreprise en faveur de Jacques II, expédition à laquelle fait allusion le second alinéa.

viles créatures; et qu'il ne se dédommage dans le particulier d'une si grande servitude par le ris et la moquerie.

[21] Hommes en place, ministres, favoris, me permettrez-vous de le dire? ne vous reposez point sur vos descendants pour le soin de votre mémoire et pour la durée de votre nom : les titres passent, la faveur s'évanouit, les dignités se perdent, les richesses se dissipent, et le mérite dégénère. Vous avez des enfants, il est vrai, dignes de vous, j'ajoute même capables de soutenir toute votre fortune; mais qui peut vous en promettre autant de vos petits-fils? Ne m'en croyez pas, regardez cette unique fois de certains hommes que vous ne regardez jamais, que vous dédaignez : ils ont des aïeuls, à qui, tout grands que vous êtes, vous ne faites que succéder. Ayez de la vertu et de l'humanité; et si vous me dites : « Qu'aurons-nous de plus? » je vous répondrai : « De l'humanité et de la vertu. » Maîtres alors de l'avenir, et indépendants d'une postérité, vous êtes sûrs de durer autant que la monarchie; et dans le temps que l'on montrera les ruines de vos châteaux, et peut-être la seule place[a] où ils étoient construits, l'idée de vos louables actions sera encore fraîche dans l'esprit des peuples; ils considéreront avidement vos portraits et vos médailles; ils diront : « Cet homme[1] dont vous regardez la peinture a parlé à son maître avec force et avec liberté, et a plus craint de lui nuire que de lui déplaire; il lui a permis d'être bon et bienfaisant, de dire de ses villes : *Ma bonne ville*, et de son peuple : *Mon peuple.*

[a] La place seule. (Édit. 6e.)

1. Allusion au cardinal Georges d'Amboise, ministre de Louis XII.

Cet autre dont vous voyez l'image[1], et en qui l'on remarque une physionomie forte, jointe à un air grave, austère et majestueux, augmente d'année à autre de réputation : les plus grands politiques souffrent de lui être comparés. Son grand dessein a été d'affermir l'autorité du prince et la sûreté des peuples par l'abaissement des grands : ni les partis, ni les conjurations, ni les trahisons, ni le péril de la mort, ni ses infirmités n'ont pu l'en détourner. Il a eu du temps de reste pour entamer un ouvrage, continué ensuite et achevé par l'un de nos plus grands et de nos meilleurs princes, l'extinction de l'hérésie[a 2].»

[22] Le panneau le plus délié et le plus spécieux[3] qui dans tous les temps ait été tendu aux grands par leurs gens d'affaires, et aux rois par leurs ministres, est la leçon qu'ils leur font de s'acquitter et de s'enrichir[4]. Excellent conseil !

[a] Édition 6e.

1. Le cardinal de Richelieu.

2. La Bruyère, qui est en avant de son siècle en politique, est de son siècle pour la question religieuse. Catholique sincère, il déplore l'hérésie : il désire, il espère son *extinction,* et il fait de cette entreprise un des plus grands titres de gloire de Louis XIV. Il est en cela d'accord, non-seulement avec Bossuet et avec la plupart des prélats français, non-seulement avec Racine et Mme de Sévigné, mais avec les esprits les plus indépendants, comme La Fontaine (Lettre XVIII, à M. de Bonrepause) et jusqu'à Fontenelle. Mme Collet, dans l'*Éloge de Mme de Sévigné,* p. 62, a cité tous les écrivains du temps qui ont ainsi applaudi à la Révocation de l'édit de Nantes (1685).

3. Voyez le *Lexique.*

4. *S'acquitter et s'enrichir* par la réduction des rentes, la refonte des monnaies, etc.; moyens auxquels les rois de France ont eu plus d'une fois recours, même Louis XIV, comme en témoigne ce passage de Boileau (*Satire* III, 1665) :

> Et ce visage enfin plus pâle qu'un rentier,
> A l'aspect d'un arrêt qui retranche un quartier.

« Le roi de France est un grand magicien : il exerce son empire sur l'esprit même de ses sujets; il les fait penser comme il veut. S'il n'a qu'un

maxime utile, fructueuse, une mine d'or, un Pérou, du moins pour ceux[1] qui ont su jusqu'à présent l'inspirer à leurs maîtres[a].

[23] C'est un extrême bonheur pour les peuples quand le prince admet dans sa confiance et choisit pour le ministère ceux mêmes qu'ils auroient voulu lui donner, s'ils en avoient été les maîtres[b2].

[24] La science des détails, ou une diligente attention aux moindres besoins de la république, est une partie essentielle au bon gouvernement, trop négligée à la vérité

[a] Édition 8e.
[b] Édition 4e.

---

million d'écus dans son trésor, et qu'il en ait besoin de deux, il n'a qu'à leur persuader qu'un écu en vaut deux, et ils le croient. » (Montesquieu, *Lettres persanes*.)

1. *Pour ceux...* Les clefs du XVIIIe siècle appliquent ce passage à Colbert, « qui conseilla au roi le remboursement des rentes de l'Hôtel de Ville. » Jamais Colbert n'a été sérieusement accusé de s'être enrichi dans des opérations désastreuses pour quelques particuliers, mais avantageuses pour le roi. La pensée de La Bruyère est évidemment plus générale, de même que les termes dont il se sert sont plus larges : car il ne désigne pas d'une manière précise les opérations financières qu'il a en vue, et il songe aussi bien aux gens d'affaires des grands qu'aux ministres des rois. D'ailleurs les exemples ne manquaient pas de ministres ou de financiers qui s'étaient enrichis sous prétexte d'enrichir le roi : Mazarin, Fouquet, les traitants, etc.

2. Les auteurs des clefs voient ici une allusion à la nomination de Pomponne qui « se fit adorer de la cour » (Saint-Simon, t. II, p. 324). Mais cet alinéa a été publié en 1689, et le retour de Pomponne au ministère est de 1691. Walckenaer pense que c'est un compliment à l'adresse de Seignelay et de Ponchartrain. Mais ici nouvelles difficultés : Seignelay était déjà ministre depuis six ans, et le compliment eût été bien fort pour lui; quant à Ponchartrain, il ne devint ministre que l'année suivante (1690). N'est-ce pas plutôt un conseil indirect au roi, de consulter l'opinion publique, au lieu de suivre son caprice, comme il le faisait en appelant au ministère un jeune homme de vingt-quatre ans (Barbezieux), et comme il le fera plus tard en y appelant Chamillart?

dans les derniers temps par les rois ou par les ministres, mais qu'on ne peut trop souhaiter dans le souverain qui l'ignore, ni assez estimer dans celui qui la possède[1]. Que sert en effet au bien des peuples et à la douceur de leurs

1. La Bruyère a besoin de se concilier Louis XIV au moment où les applications plus ou moins vraies de ses *Caractères* lui font tant d'ennemis. De là, dans ce chapitre, plusieurs hommages au roi, que nous avons relevés en leur place. Ici il le loue de ce qui était pour les uns une qualité, pour les autres un défaut, mais de ce qui était une de ses vanités et de ce qui caractérisait la part qu'il prenait aux affaires. Fénelon, dans le portrait qu'il trace de son *Idoménée*, a signalé et critiqué cette disposition d'esprit : « Idoménée, continuoit Mentor, est sage et éclairé; mais il s'applique trop au détail et ne médite pas assez le gros de ses affaires pour former des plans. L'habileté d'un roi qui est au-dessus des autres hommes ne consiste pas à faire tout par lui-même; c'est une vanité grossière que d'espérer d'en venir à bout, ou de vouloir persuader au monde qu'on en est capable. Vouloir examiner tout par soi-même, c'est défiance, c'est petitesse, c'est se livrer à une jalousie pour les détails, qui consume le temps et la liberté d'esprit nécessaires pour les grandes choses. Pour former de grands desseins, il faut avoir l'esprit libre et reposé; il faut penser à son aise dans un entier dégagement d'affaires épineuses. Un esprit épuisé par les détails est comme la lie du vin qui n'a plus ni force ni délicatesse. Ceux qui gouvernent par le détail sont toujours déterminés par le présent, sans étendre leurs vues dans un avenir éloigné; ils sont entraînés par l'affaire du jour où ils sont, et cette affaire étant seule à les occuper, elle les frappe trop, elle rétrécit leur esprit : car on ne juge sainement les affaires que quand on les compare toutes ensemble, et qu'on les place dans un certain ordre, afin qu'elles aient de la suite et de la proportion. Manquer à suivre cette règle dans le gouvernement, c'est ressembler à un musicien qui se contenteroit de trouver des sons harmonieux, et qui ne se mettroit point en peine de les unir et de les accorder pour en composer une musique douce et touchante. » (*Télémaque,* livre XVII.) Saint-Simon parle avec encore moins de ménagements de cette *science des détails,* qui était la grande prétention de Louis XIV : « Son esprit, naturellement porté au petit, se plut en toutes sortes de détails... Ces pertes de temps, qui paroissoient au roi avec tout le mérite d'une application continuelle, étoient le triomphe de ses ministres, qui, avec un peu d'art et d'expérience à le tourner, faisoient venir comme de lui ce qu'ils vouloient eux-mêmes, et qui conduisoient le grand selon leurs vues, et trop souvent selon leur intérêt, tandis qu'ils s'applaudissoient de le voir se noyer dans ces détails. » (Tome XII.) « Il vouloit régner par lui-même. Sa jalousie là-dessus alla sans cesse jusqu'à la foiblesse. Il régna en effet dans le petit : dans le grand il ne put y atteindre; et jusque dans le petit il fut souvent gouverné. » (*Ibid.*)

jours, que le prince place les bornes de son empire au delà des terres de ses ennemis, qu'il fasse de leurs souverainetés des provinces de son royaume; qu'il leur soit également supérieur par les siéges et par les batailles, et qu'ils ne soient devant lui en sûreté ni dans les plaines ni dans les plus forts bastions; que les nations s'appellent les unes les autres, se liguent ensemble pour se défendre et pour l'arrêter; qu'elles se liguent en vain, qu'il marche toujours et qu'il triomphe toujours; que leurs dernières espérances soient tombées par le raffermissement d'une santé[1] qui donnera au monarque le plaisir de voir les princes ses petits-fils soutenir ou accroître ses destinées, se mettre en campagne, s'emparer de redoutables forteresses, et conquérir de nouveaux États; commander de vieux et expérimentés capitaines, moins par leur rang et leur naissance que par leur génie et leur sagesse; suivre les traces augustes de leur victorieux père; imiter sa bonté, sa docilité[2], son équité, sa vigilance, son intrépidité? Que me serviroit en un mot, comme à tout le peuple, que le prince fût heureux et comblé de gloire par lui-même et par les siens, que ma patrie fût puissante et formidable, si, triste et inquiet, j'y vivois dans l'oppression ou dans l'indigence; si, à couvert des courses de l'ennemi, je me trouvois exposé dans les places ou dans les rues d'une ville au fer d'un assassin, et que je craignisse moins dans l'horreur de la nuit d'être pillé ou massacré dans d'épaisses forêts que dans ses carrefours; si la sûreté, l'ordre et la propreté ne rendoient pas le séjour des villes si délicieux, et n'y avoient pas amené, avec l'abondance, la douceur de la

1. Allusion à l'opération de la fistule, que le roi avait subie en 1686.
2. Voyez le *Lexique*.

société; si, foible et seul de mon parti, j'avois à souffrir dans ma métairie du voisinage d'un grand, et si l'on avoit moins pourvu à me faire justice de ses entreprises; si je n'avois pas sous ma main autant de maîtres, et d'excellents maîtres, pour élever mes enfants dans les sciences ou dans les arts qui feront un jour leur établissement; si, par la facilité du commerce, il m'étoit moins ordinaire de m'habiller de bonnes étoffes[1], et de me nourrir de viandes saines, et de les acheter peu; si enfin, par les soins du prince, je n'étois pas aussi content de ma fortune, qu'il doit lui-même par ses vertus l'être de la sienne[a]?

[25] Les huit ou les dix mille hommes sont au souverain comme une monnoie dont il achète une place ou une victoire : s'il fait qu'il lui en coûte moins, s'il épargne les hommes, il ressemble à celui qui marchande et qui connoît mieux qu'un autre le prix de l'argent[b].

[26] Tout prospère dans une monarchie où l'on confond les intérêts de l'État avec ceux du prince.

[27] Nommer un roi PÈRE DU PEUPLE[2] est moins faire

[a] Édition 4e.
[b] Cet alinéa et les sept suivants sont de la 7e édition.

---

1. « Depuis l'an 1663 jusqu'en 1672, chaque année... fut marquée par l'établissement de quelque manufacture. Les draps fins, qu'on tirait auparavant d'Angleterre, de Hollande, furent fabriqués dans Abbeville. Le roi avançait au manufacturier deux mille livres par chaque métier battant, outre des gratifications considérables... Les fabriques de draps de Sedan, dégénérées et tombées, furent rétablies... » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. XXIX.)

2. *Père du peuple*, titre décerné à Louis XII par les États de Tours (1506).

son éloge que l'appeler par son nom, ou faire sa définition.

[28] Il y a un commerce ou un retour de devoirs du souverain à ses sujets, et de ceux-ci au souverain : quels sont les plus assujettissants et les plus pénibles, je ne le déciderai pas. Il s'agit de juger, d'un côté, entre les étroits engagements du respect, des secours, des services, de l'obéissance, de la dépendance; et d'un autre, les obligations indispensables de bonté, de justice, de soins, de défense, de protection. Dire qu'un prince est arbitre de la vie des hommes, c'est dire seulement que les hommes par leurs crimes deviennent naturellement soumis aux lois et à la justice, dont le prince est le dépositaire : ajouter qu'il est maître absolu de tous les biens de ses sujets, sans égards, sans compte ni discussion, c'est le langage de la flatterie, c'est l'opinion d'un favori qui se dédira à l'agonie [1].

[29] Quand vous voyez quelquefois un nombreux troupeau, qui répandu sur une colline vers le déclin d'un beau jour, paît tranquillement le thym et le serpolet, ou qui broute dans une prairie une herbe menue et tendre qui a échappé à la faux du moissonneur, le berger, soigneux et attentif, est debout auprès de ses brebis; il ne les perd pas de vue, il les suit, il les conduit, il les change de pâturage; si elles se dispersent, il les rassemble; si un loup avide paroît, il lâche son chien, qui

1. C'était l'opinion de Louis XIV lui-même : « Les rois sont seigneurs absolus, et ont naturellement la disposition pleine et entière de tous les biens, qui sont possédés aussi bien par les gens d'église que par les séculiers. » (*Mémoires*, t. II, p. 121.)

le met en fuite; il les nourrit, il les défend; l'aurore le trouve déjà en pleine campagne, d'où il ne se retire qu'avec le soleil : quels soins! quelle vigilance! quelle servitude! Quelle condition vous paroît la plus délicieuse et la plus libre, ou du berger ou des brebis? le troupeau est-il fait pour le berger, ou le berger pour le troupeau? Image naïve des peuples et du prince qui les gouverne, s'il est bon prince.

Le faste et le luxe dans un souverain, c'est le berger habillé d'or et de pierreries, la houlette d'or en ses mains; son chien a un collier d'or, il est attaché avec une laisse d'or et de soie. Que sert tant d'or à son troupeau ou contre les loups?

[30] Quelle heureuse place que celle qui fournit dans tous les instants l'occasion à un homme de faire du bien à tant de milliers d'hommes! Quel dangereux poste que celui qui expose à tous moments un homme à nuire à un million d'hommes!

[31] Si les hommes ne sont point capables sur la terre d'une joie plus naturelle, plus flatteuse et plus sensible, que de connoître qu'ils sont aimés, et si les rois sont hommes, peuvent-ils jamais trop acheter le cœur de leurs peuples [a]?

[32] Il y a peu de règles générales et de mesures certaines pour bien gouverner; l'on suit le temps et les conjonctures, et cela roule sur la prudence et sur les vues de ceux qui règnent : aussi le chef-d'œuvre de l'esprit, c'est

[a] Cet alinéa et les sept précédents sont de la 7e édition.

le parfait gouvernement; et ce ne seroit peut-être pas une chose possible, si les peuples, par l'habitude où ils sont de la dépendance et de la soumission, ne faisoient la moitié de l'ouvrage.

[33] Sous un très-grand roi, ceux qui tiennent les premières places n'ont que des devoirs faciles, et que l'on remplit sans nulle peine : tout coule de source; l'autorité et le génie du prince leur aplanissent les chemins, leur épargnent les difficultés, et font tout prospérer au delà de leur attente : ils ont le mérite de subalternes [1].

[34] Si c'est trop de se trouver chargé d'une seule famille, si c'est assez d'avoir à répondre de soi seul, quel poids, quel accablement, que celui de tout un royaume! Un souverain est-il payé de ses peines par le plaisir que semble donner une puissance absolue, par toutes les prosternations des courtisans [a]? Je songe aux pénibles, douteux et dangereux chemins qu'il est quelquefois obligé de suivre pour arriver à la tranquillité publique; je repasse les moyens extrêmes, mais nécessaires, dont il use souvent pour une bonne fin; je sais qu'il doit répondre à Dieu même de la félicité de ses peuples, que le bien et le mal est en ses mains, et que toute ignorance ne l'excuse pas; et je me dis à moi-même : « Voudrois-je régner? » Un homme un peu heureux dans une condition privée

[a] « Du courtisan. » (Édit. 5e-6e.)

1. La Bruyère flatte ici Louis XIV par son endroit le plus sensible; car le roi se piquait de donner à ses ministres « la capacité avec la patente. » Mais ce mot de *subalterne* s'applique assez mal à Colbert (mort, il est vrai, en 1683) et à Louvois, qui put lire ces lignes (mort en 1691). Voyez plus loin, n° 35.

devroit-il y renoncer pour une monarchie? N'est-ce pas beaucoup, pour celui qui se trouve en place par un droit héréditaire, de supporter d'être né roi [a]?

[35] Que de dons du ciel ne faut-il pas pour bien régner! Une naissance auguste, un air d'empire et d'autorité, un visage qui remplisse la curiosité des peuples empressés de voir le prince, et qui conserve le respect dans le courtisan [1]; une parfaite égalité d'humeur; un grand éloignement pour la raillerie piquante, ou assez de raison pour ne se la permettre point; ne faire jamais ni menaces ni reproches; ne point céder à la colère [2], et

[a] Édition 5e.

---

1. C'est par allusion à Louis XIV que Racine dit, dans *Esther* (II, 7) :

Seigneur, je n'ai jamais contemplé qu'avec crainte
L'auguste majesté sur votre front empreinte.

« L'embarras qu'il inspirait à ceux qui lui parlaient flattait en secret la complaisance avec laquelle il sentait sa supériorité. Ce vieil officier qui se troublait, qui bégayait, en lui demandant une grâce, et qui, ne pouvant achever son discours, lui dit : « Sire, je ne tremble pas ainsi devant vos « ennemis, » n'eut pas de peine à obtenir ce qu'il demandait. » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV,* chap. xv.)

« Rien n'étoit pareil à lui, aux revues, aux fêtes, et partout où un air de galanterie pouvoit avoir lieu par la présence des dames. On l'a déjà dit, il l'avoit puisée à la cour de la reine sa mère, et chez la comtesse de Soissons; la compagnie de ses maîtresses l'y avoit accoutumé de plus en plus; mais toujours majestueuse, quoique quelquefois avec de la gaieté, et jamais devant le monde rien de déplacé ni de hasardé; mais jusqu'au moindre geste, son marcher, son port, toute sa contenance, tout mesuré, tout décent, noble, grand, majestueux, et toutefois très-naturel, à quoi l'habitude et l'avantage incomparable et unique de toute sa figure donnoit une grande facilité. Aussi dans les choses sérieuses, les audiences d'ambassadeurs, les cérémonies, jamais homme n'a tant imposé; et il falloit commencer par s'accoutumer à le voir, si en le haranguant on ne vouloit s'exposer à demeurer court... Le respect qu'apportoit sa présence en quelque lieu qu'il fût imposoit un silence et jusqu'à une sorte de frayeur. » (Saint-Simon, t. XII, p. 464.)

2. « Jamais il ne lui échappa de dire rien de désobligeant à personne;

être toujours obéi; l'esprit facile, insinuant; le cœur ouvert, sincère, et dont on croit voir le fond, et ainsi très-propre à se faire des amis, des créatures et des alliés; être secret toutefois, profond et impénétrable dans ses motifs et dans ses projets[1]; du sérieux et de la gravité dans le public; de la brièveté, jointe à beaucoup de justesse et de dignité, soit dans les réponses aux ambassadeurs des princes[2], soit dans les conseils; une manière de faire des grâces qui est comme un second bienfait[3]; le choix des personnes que l'on gratifie; le discernement des esprits, des talents et des complexions pour la distribution des postes et des emplois; le choix des généraux et des ministres; un jugement ferme, solide, décisif dans les affaires, qui fait que l'on connoît le meilleur parti et le plus juste; un esprit de droiture et d'équité qui fait qu'on le suit jusques à prononcer quelquefois contre soi-même[4]

et s'il avoit à reprendre, à réprimander ou à corriger, ce qui étoit fort rare, c'étoit toujours avec un air plus ou moins de bonté, presque jamais avec sécheresse, jamais avec colère, si on excepte l'unique aventure de Courtenvaux... quoiqu'il ne fût pas exempt de colère, quelquefois avec un air de sévérité. » (Saint-Simon, t. XII, p. 461.)

1. « Jamais rien ne coûta moins au roi que de se taire profondément et de dissimuler de même. Ce dernier talent, il le poussa souvent jusqu'à la fausseté; mais avec cela, jamais de mensonge, et il se piquoit de tenir parole : aussi ne la donnoit-il presque jamais. » (Saint-Simon, t. XII, p. 459.)

2. « Ses réponses en ces occasions (*audiences des ambassadeurs, etc.*) étoient toujours courtes, justes, pleines, et très-rarement sans quelque chose d'obligeant, quelquefois même de flatteur, quand le discours le méritoit. » (Saint-Simon, t. XII, p. 461.)

3. « Jamais personne ne donna de meilleure grâce, et n'augmenta tant par là le prix de ses bienfaits. » (Saint-Simon, t. XII, p. 461.)

4. Voltaire cite « deux jugements célèbres, dans lesquels la voix de Louis XIV décida contre lui-même » : l'un en 1680, au sujet « d'un procès entre lui et des particuliers de Paris qui avaient bâti sur son fonds; » l'autre au profit d'un Persan « dont les marchandises avaient été saisies par les commis de ses fermes en 1687. » (*Siècle de Louis XIV*, chap. XXIX.)

en faveur du peuple, des alliés, des ennemis; une mémoire heureuse et très-présente, qui rappelle les besoins des sujets, leurs visages[a], leurs noms, leurs requêtes; une vaste capacité, qui s'étende non-seulement aux affaires de dehors, au commerce, aux maximes d'État, aux vues de la politique, au reculement des frontières par la conquête de nouvelles provinces, et à leur sûreté par un grand nombre de forteresses inaccessibles; mais qui sache aussi se renfermer au dedans, et comme dans les détails de tout un royaume; qui en bannisse un culte faux, suspect et ennemi de la souveraineté, s'il s'y rencontre[1]; qui abolisse des usages cruels et impies, s'ils y règnent[2]; qui réforme les lois et les coutumes, si elles étoient remplies d'abus[3]; qui donne aux villes plus de sûreté et plus de commodités par le renouvellement d'une exacte police, plus d'éclat et plus de majesté par des édifices somptueux; punir sévèrement les vices scandaleux; donner par son autorité et par son exemple du crédit à la piété et à la vertu; protéger l'Église, ses ministres, ses droits, ses libertés[4]; ménager ses peuples comme ses enfants; être

[a] « Leurs visages, » ajouté à partir de la 4e édition.

---

1. Voyez plus haut la note au nº 21 sur la révocation de l'édit de Nantes.

2. Allusion aux ordonnances rendues contre le duel en 1651, 1670, 1679, etc. (Voyez le chapitre de la *Mode*.)

3. Allusion aux ordonnances promulguées par Louis XIV de 1667 à 1685 : l'ordonnance civile, celles des eaux et forêts, d'instruction criminelle, du commerce, de la marine et des colonies, etc. Boileau célèbre la première dans une de ses *Épîtres* (I, v. 147) :

> Déjà de tous côtés la chicane aux abois
> S'enfuit au seul aspect de tes nouvelles lois.
> Oh! que ta main par là va sauver de pupilles!
> Que de savants plaideurs désormais inutiles!
> . . . . . .

4. Allusion à la déclaration de 1682 sur les libertés gallicanes, rédigée par Bossuet.

toujours occupé de la pensée de les soulager, de rendre les subsides légers, et tels qu'ils se lèvent sur les provinces sans les appauvrir; de grands talents pour la guerre; être vigilant, appliqué, laborieux; avoir des armées nombreuses, les commander en personne; être froid dans le péril, ne ménager sa vie que pour le bien de son État; aimer le bien de son État et sa gloire plus que sa vie[1]; une puissance très-absolue, qui ne laisse point d'occasion aux brigues, à l'intrigue et à la cabale; qui ôte cette distance infinie qui est quelquefois entre les grands et les petits, qui les rapproche, et sous laquelle tous plient également[2]; une étendue de connoissance[a] qui fait que le prince voit tout par ses yeux[b], qu'il agit immédiatement et par lui-même, que ses généraux[c] ne sont, quoique éloignés de lui, que ses lieutenants, et les ministres que ses ministres[3]; une profonde sagesse, qui sait déclarer la guerre, qui sait vaincre et user de la victoire; qui sait faire la paix, qui sait la rompre; qui sait quelquefois, et selon les divers intérêts, contraindre les

[a] « Connoissance » au singulier (texte de toutes les éditions originales).

[b] « Une puissance très-absolue, qui ôte cette distance infinie qui est quelquefois entre les grands et les petits, qui les rapproche, et sous qui tous plient également; qui ne laisse point d'occasions aux brigues, à l'intrigue et à la cabale; qui fait que le prince voit tout par ses yeux, etc. » (Édit. 1re-4e.)

[c] « Qui fait que ses généraux. » (Édit. 1re.)

---

1. Louis, les animant du feu de son courage,
Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage.
(Boileau, *Épître* IV, v. 113-114.)

2. Non sans réclamer quelquefois; témoin Saint-Simon, qui se plaint de « ce long règne de la vile bourgeoisie. »

3. « Il s'applaudissoit de conduire ses généraux de son cabinet; il vouloit qu'on crût que de son cabinet il commandoit toutes ses armées. » (Saint-Simon, t. XII, p. 428.) Voyez plus haut, n° 23 et note.

ennemis à la recevoir; qui donne des règles à une vaste ambition, et sait jusques où l'on doit conquérir [1]; au milieu d'ennemis couverts ou déclarés, se procurer le loisir des jeux, des fêtes, des spectacles; cultiver les arts et les sciences; former et exécuter des projets d'édifices surprenants; un génie enfin supérieur et puissant, qui se fait aimer et révérer des siens, craindre des étrangers; qui fait d'une cour, et même de tout un royaume, comme une seule famille, unie parfaitement sous un même chef, dont l'union et la bonne intelligence est redoutable au reste du monde : ces admirables vertus me semblent renfermées dans l'idée du souverain [a]; il est vrai qu'il est rare de les voir réunies dans un même sujet [b] : il faut que trop de choses concourent à la fois, l'esprit, le cœur, les dehors, le tempérament; et il me paroît qu'un monarque [c] qui les rassemble toutes en sa personne est bien digne du nom de Grand [d].

[a] « D'un souverain. » (Édit. 1re-7e.)
[b] « De les voir ensemble dans un même sujet. » (Édit. 1re.)
[c] « De là vient le monarque. » (Édit. 1re-3e.)
[d] « Ne mérite rien de moins que le nom de Grand. » (Édit. 1re-7e.)

---

1. Ne t'avons-nous pas vu, dans les plaines Belgiques,
Quand l'ennemi vaincu, désertant ses remparts,
Au-devant de ton joug couroit de toutes parts,
Toi-même te borner au fort de ta victoire,
Et chercher dans la paix une plus juste gloire?

(Boileau, *Épître* I, v. 118-122.)

DE L'HOMME.

[1] Ne nous emportons point contre les hommes en voyant leur dureté, leur ingratitude, leur injustice, leur fierté, l'amour d'eux-mêmes, et l'oubli des autres[a] : ils sont ainsi faits, c'est leur nature; c'est ne pouvoir supporter que la pierre tombe ou que le feu s'élève[1].

[2] Les hommes en un sens ne sont point légers, ou ne le sont que dans les petites choses. Ils changent leurs habits, leur langage, les dehors, les bienséances; ils changent de goût quelquefois : ils gardent leurs mœurs toujours mauvaises, fermes et constants dans le mal ou dans l'indifférence pour la vertu.

[3] Le stoïcisme est un jeu d'esprit et une idée semblable à la République de Platon. Les stoïques ont feint qu'on pouvait rire dans la pauvreté; être insensible aux

[a] Historique du texte. — « L'amour qu'ils ont pour eux-mêmes, et l'oubli où ils sont des autres. » (Édit. 1re.)

---

1. Oui, je vois ces défauts, dont votre âme murmure,
Comme vices unis à l'humaine nature;
Et mon esprit enfin n'est pas plus offensé
De voir un homme fourbe, injuste, intéressé,
Que de voir des vautours affamés de carnage,
Des singes malfaisants et des loups pleins de rage.

(Molière, *le Misanthrope,* acte I, scène I, v. 173-178.)

injures, à l'ingratitude, aux pertes de biens, comme à celles des parents et des amis; regarder froidement la mort, et comme une chose indifférente qui ne devoit ni réjouir ni rendre triste; n'être vaincu [a] ni par le plaisir ni par la douleur; sentir le fer ou le feu dans quelque partie de son corps sans pousser le moindre soupir ni jeter une seule larme; et ce fantôme de vertu et de constance ainsi imaginé, il leur a plu de l'appeler un sage. Ils ont laissé à l'homme tous les défauts qu'ils lui ont trouvés, et n'ont presque relevé aucun de ses foibles. Au lieu de faire de ses vices des peintures affreuses ou ridicules qui servissent à l'en corriger, ils lui ont tracé l'idée d'une perfection et d'un héroïsme dont il n'est point capable, et l'ont exhorté à l'impossible. Ainsi le sage qui n'est pas, ou qui n'est qu'imaginaire, se trouve naturellement et par lui-même au-dessus de tous les événements et de tous les maux : ni la goutte la plus douloureuse, ni la colique la plus aiguë ne sauroient lui arracher une plainte; le ciel et la terre peuvent être renversés sans l'entraîner dans leur chute, et il demeureroit ferme sur les ruines de l'univers [1] : pendant que l'homme qui est en effet sorti de son sens crie, se désespère, étincelle des yeux, et perd la respiration pour un chien perdu ou pour une porcelaine qui est en pièces [b] [2].

[a] « Ne pouvoir être vaincu. » (Édit. 4e-6e.)
[b] Édition 4e.

---

1. *Si fractus illabatur orbis,*
Impavidum ferient ruinæ.
(Horace, *Odes*, III, 3.)

2. « Les philosophes, et Sénèque surtout, n'ont point ôté les crimes par leurs préceptes; ils n'ont fait que les employer au bâtiment de l'orgueil. » (La Rochefoucauld, *Maximes*, 105.)

« Qu'y a-t-il de plus pompeux et de plus magnifique que l'idée que

[4] Inquiétude d'esprit, inégalité d'humeur, inconstance de cœur, incertitude de conduite : tous vices de l'âme, mais différents, et qui avec tout le rapport qui paroît entre eux, ne se supposent pas toujours l'un l'autre dans un même sujet [a].

[a] Édition 4e.

Sénèque nous donne de son sage, mais qu'y-a-t-il au fond de plus vain et de plus imaginaire? Le portrait qu'il fait de Caton est un trop beau portrait pour être naturel... Caton étoit un homme sujet à la misère des hommes : il n'étoit point invulnérable, c'est une idée; ceux qui le frappoient le blessoient; il n'avoit ni la dureté du diamant, que le fer ne peut briser, ni la fermeté des rochers, que les flots ne peuvent ébranler, comme Sénèque le prétend; en un mot, il n'étoit point insensible; et le même Sénèque se trouve obligé d'en tomber d'accord, lorsque son imagination s'est un peu calmée, et qu'il fait davantage de réflexion à ce qu'il dit. Mais quoi donc? n'accordera-t-il pas que son sage peut devenir misérable, puisqu'il accorde qu'il n'est pas insensible à la douleur? Non sans doute, la douleur de son sage ne le blesse pas; la crainte de la douleur ne l'agite pas; son sage est au-dessus de la fortune et de la malice des hommes; ils ne sont pas capables de l'inquiéter. Il n'y a point de murailles et de tours dans les plus fortes places que les béliers et les autres machines ne fassent trembler, et ne renversent avec le temps; mais il n'y a point de machines assez puissantes pour ébranler l'esprit ferme de son sage... Les dieux mêmes peuvent être accablés sous les ruines de leurs temples, mais son sage n'en sera pas accablé; ou plutôt s'il en est accablé, il n'est pas possible qu'il en soit blessé... Voilà jusqu'où l'imagination vigoureuse de Sénèque emporte sa foible raison. Mais se peut-il faire que des hommes qui sentent continuellement leurs misères et leurs foiblesses puissent tomber dans des sentiments si fiers et si vains que ceux de cet auteur? Un homme raisonnable peut-il jamais se persuader que sa douleur ne le touche et ne le blesse pas? Et Caton, tout sage et tout fort qu'il étoit, pouvoit-il souffrir sans quelque inquiétude ou au moins sans quelque distraction, je ne dis pas les injures atroces d'un peuple enragé qui le traîne, qui le dépouille et qui le maltraite de coups, mais les piqûres d'une simple mouche?... » (Malebranche, *De la Recherche de la vérité,* liv. II, 3e partie, chap. IV.) M. Damien, qui rapproche ce passage de celui de La Bruyère (*Études sur La Bruyère et Malebranche,* p. 68), fait remarquer que Malebranche est revenu cinq fois à la charge contre le stoïcisme. (Voy. encore *Recherche de la vérité,* I, 17; IV, 10; V, 2 et 4.)

Depuis Montaigne (*Essais,* I, 36; II, 10-12), la doctrine stoïcienne était fort discutée en divers sens (Descartes, *Disc. de la méthode,* 1re et 3e parties; Pascal, *Pensées,* art. VIII, 1; La Fontaine, *Fables,* XII, 20, etc.).

[5] Il est difficile de décider si l'irrésolution rend l'homme plus malheureux que méprisable; de même s'il y a toujours plus d'inconvénient à prendre un mauvais parti, qu'à n'en prendre aucun [a].

[6] Un homme inégal n'est pas un seul homme, ce sont plusieurs : il se multiplie autant de fois qu'il a de nouveaux goûts et de manières différentes; il est à chaque moment ce qu'il n'étoit point, et il va être bientôt ce qu'il n'a jamais été : il se succède à lui-même. Ne demandez pas de quelle complexion il est, mais quelles sont ses complexions; ni de quelle humeur, mais combien il a de sortes d'humeurs. Ne vous trompez-vous point? est-ce *Euthycrate* que vous abordez? aujourd'hui quelle glace pour vous! hier il vous recherchoit, il vous caressoit, vous donniez de la jalousie à ses amis : vous reconnoît-il bien? dites-lui votre nom [1 b].

[7] *Ménalque* [2] descend son escalier, ouvre sa porte

[a] Édition 6e.
[b] Édition 6e.

---

1. Le caractère d'*Euthycrate* ou de l'*homme inégal* a pu fournir à Collin d'Harleville l'idée de sa comédie de *l'Inconstant*. Boileau avait déjà esquissé ce caractère dans sa satire VIII, v. 19 :

> Voilà l'homme en effet : il va du blanc au noir;
> Il condamne au matin ses sentiments du soir :
> Importun à tout autre, à soi-même incommode,
> Il change à tous moments d'esprit comme de mode :
> Il tourne au moindre vent, il tombe au moindre choc,
> Aujourd'hui dans un casque, et demain dans un froc.

2. « Ceci est moins un caractère particulier qu'un recueil de faits de distractions. Ils ne sauroient être en trop grand nombre, s'ils sont agréables; car, les goûts étant différents, on a à choisir. » (*Note de La Bruyère*, ajoutée à la 8e édition.) La Bruyère a successivement ajouté au caractère de *Ménalque*, qui est de la 6e édition, divers détails. (Voyez les

pour sortir, il la referme : il s'aperçoit qu'il est en bonnet de nuit; et venant à mieux s'examiner, il se trouve rasé à moitié, il voit que son épée est mise du côté droit, que ses bas sont rabattus sur ses talons, et que sa chemise est par-dessus ses chausses [1]. S'il marche dans les places, il se sent tout d'un coup rudement frapper à l'estomac ou au visage; il ne soupçonne point ce que ce peut être, jusqu'à ce qu'ouvrant les yeux et se réveillant, il se trouve ou devant un limon de charrette, ou derrière un long ais de menuiserie que porte un ouvrier sur ses épaules. On l'a vu une fois heurter du front contre celui d'un aveugle, s'embarrasser dans ses jambes, et tomber avec lui chacun de son côté à la renverse. Il lui est arrivé plusieurs fois de se trouver tête pour tête à la rencontre d'un prince et sur son passage, se reconnoître à peine, et n'avoir que le loisir de se coller à un mur pour lui faire place. Il cherche, il brouille [a], il crie, il s'échauffe, il appelle ses valets l'un après l'autre : *on lui perd tout, on lui égare*

[a] « Il cherche, il fourrage. » (Édit. 6e.)

Variantes.) Ce caractère est à rapprocher du chap. XIV de Théophraste et du *Distrait* de Regnard. Les principaux traits paraissent avoir été fournis par le comte de Brancas, lequel était mort onze ans avant la publication de cet alinéa dans la 6e édition (1691). « Il est, dit Saint-Simon, célèbre par ses prodigieuses distractions, que La Bruyère a immortalisées dans ses *Caractères*. » (*Mémoires*, t. IV, p. 120.) Mme de Sévigné dit de lui à Mme de Grignan : « Vous savez comme Brancas m'aime, il y a trois mois que je n'ai appris de ses nouvelles : cela n'est pas vraisemblable, mais lui il n'est pas vraisemblable aussi. » (Lettre du 18 juillet 1671.) Et en divers endroits de sa correspondance, elle cite divers exemples de ses distractions (10 avril, 13 mai 1671, etc.). Mais d'autres que Brancas, nous le verrons, ont aussi fourni leur contingent.

1. On appelait *chausses* ou *haut-de-chausses*, le vêtement d'homme qui allait de la ceinture au genou.

tout[1]; il demande ses gants, qu'il a dans ses mains, semblable à cette femme qui prenoit le temps de demander son masque lorsqu'elle l'avoit sur son visage. Il entre à l'appartement[2], et passe sous un lustre où sa perruque s'accroche et demeure suspendue : tous les courtisans regardent et rient; Ménalque regarde aussi et rit plus haut que les autres, il cherche des yeux dans toute l'assemblée où est celui qui montre ses oreilles, et à qui il manque une perruque. S'il va par la ville, après avoir fait quelque chemin, il se croit égaré, il s'émeut, et il demande où il est à des passants, qui lui disent précisément le nom de sa rue; il entre ensuite dans sa maison, d'où il sort précipitamment, croyant qu'il s'est trompé. Il descend du Palais[3], et trouvant au bas du grand degré un carrosse qu'il prend pour le sien, il se met dedans : le cocher touche[4] et croit ramener son maître dans sa maison; Ménalque se jette hors de la portière, traverse la cour, monte l'escalier, parcourt l'antichambre, la chambre, le cabinet; tout lui est familier, rien ne lui est nouveau; il s'assied [a], il se repose, il est chez soi. Le maître arrive : celui-ci se lève pour le recevoir; il le traite fort civilement, le prie de s'asseoir, et croit faire les honneurs de sa chambre; il parle, il rêve, il reprend la parole : le maître de la maison s'ennuie, et demeure étonné; Ménalque

[a] « S'assit. » (Texte de toutes les éditions originales.)

---

1. Regnard, *le Distrait*, II, 5 :

... Voilà comme tu fais :
Ce qu'on te voit chercher ne se trouve jamais.

2. Voyez plus haut, au chapitre de la *Cour*, n° 32, p. 246.
3. Le *Palais* de Justice. — Le *grand degré* est le grand escalier.
4. C'est-à-dire touche du fouet les chevaux pour les faire partir.

ne l'est pas moins, et ne dit pas ce qu'il en pense : il a affaire à un fâcheux, à un homme oisif, qui se retirera à la fin, il l'espère, et il prend patience : la nuit arrive qu'il est à peine détrompé. Une autre fois il rend visite à une femme, et se persuadant bientôt que c'est lui qui la reçoit, il s'établit dans son fauteuil, et ne songe nullement à l'abandonner : il trouve ensuite que cette dame fait ses visites longues, il attend à tous moments qu'elle se lève et le laisse en liberté; mais comme cela tire en longueur, qu'il a faim, et que la nuit est déjà avancée, il la prie à souper : elle rit, et si haut, qu'elle le réveille. Lui-même se marie le matin, l'oublie le soir, et découche la nuit de ses noces [1]; et quelques années après il perd sa femme, elle meurt entre ses bras, il assiste à ses obsèques, et le lendemain, quand on lui vient dire qu'on a servi, il demande si sa femme est prête et si elle est avertie. C'est lui encore qui entre dans une église, et prenant l'aveugle qui est collé à la porte pour un pilier, et sa tasse pour le bénitier, y plonge la main, la porte à son front, lorsqu'il entend tout d'un coup le pilier qui parle, et qui lui offre des oraisons [2]. Il s'avance dans la nef, il croit voir un prie-Dieu, il se jette lourdement dessus : la machine plie, s'enfonce, et fait des efforts pour crier [3]; Ménalque est sur-

1. C'est une aventure attribuée au comte de Brancas, et contée, avec quelques variantes de fantaisie, par Tallemant des Réaux (*Historiettes*, t. II, p. 368), et par la duchesse d'Orléans, mère du régent (*Correspondance*, traduite par G. Brunet, t. II, p. 166).

2. « Les aveugles disent l'antienne et l'*oraison* d'un saint à l'intention de ceux qui leur donnent l'aumône. » (*Dictionnaire de Trévoux*, au mot *Oraison*.)

3. « Brancas était chevalier d'honneur de la reine mère... Un jour, lorsqu'elle était à l'église, Brancas oublie que c'est la reine qui est agenouillée ; comme elle avait le dos voûté lorsqu'elle baissait la tête, on ne pouvait guère la reconnaître. Il la prend pour un prie-Dieu, il s'agenouille

pris de se voir à genoux sur les jambes d'un fort petit homme, appuyé sur son dos, les deux bras passés sur ses épaules, et ses deux mains jointes et étendues qui lui prennent le nez et lui ferment la bouche; il se retire confus, et va s'agenouiller ailleurs. Il tire un livre pour faire sa prière, et c'est sa pantoufle qu'il a prise pour ses Heures, et qu'il a mise [a] dans sa poche avant que de sortir. Il n'est pas hors de l'église qu'un homme de livrée court après lui, le joint, lui demande en riant s'il n'a point la pantoufle de Monseigneur; Ménalque lui montre la sienne, et lui dit : « Voilà toutes les pantoufles que j'ai sur moi; » il se fouille néanmoins, et tire celle de l'évêque de **, qu'il vient de quitter, qu'il a trouvé malade auprès de son feu, et dont, avant de prendre congé de lui, il a ramassé la pantoufle, comme l'un de ses gants qui étoit à terre : ainsi Ménalque s'en retourne chez soi avec une pantoufle de moins. Il a une fois perdu au jeu tout l'argent qui est dans sa bourse, et voulant continuer de jouer, il entre dans son cabinet, ouvre une armoire, y prend sa cassette, en tire ce qu'il lui plaît, croit la remettre où il l'a prise : il entend aboyer dans son armoire qu'il vient de fermer; étonné de ce prodige, il l'ouvre une seconde fois, et il éclate de rire d'y voir son chien, qu'il a serré [1] pour sa cassette [b]. Il joue au trictrac [c], il demande à boire, on lui

[a] « Qu'il a mis. » (Édit. 6e.)

[b] L'anecdote rapportée dans cette phrase, depuis : « Il a une fois perdu au jeu, » jusqu'à « pour sa cassette, » a été ajoutée dans la 8e édition (1694).

[c] « Il joue une fois au trictrac. » (Édit. 6e-7e.)

---

sur ses talons et appuie ses deux coudes sur les épaules de la reine. Elle fut très-étonnée de voir son chevalier d'honneur se mettre à genoux sur elle, et chacun se mit à rire. » (*Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans*, traduction Brunet, t. II, p. 166.)

1. « M. le prince de la Roche-sur-Yon, depuis prince de Conti, étoit fort

en apporte; c'est à lui à jouer, il tient le cornet d'une main et un verre de l'autre, et comme il a une grande soif, il avale les dés et presque le cornet, jette le verre d'eau dans le trictrac, et inonde celui contre qui il joue. Et dans une chambre où il est familier, il crache sur le lit et jette son chapeau à terre, en croyant faire tout le contraire [a]. Il se promène sur l'eau, et il demande quelle heure il est : on lui présente une montre; à peine l'a-t-il reçue, que ne songeant plus ni à l'heure ni à la montre, il la jette dans la rivière, comme une chose qui l'embarrasse. Lui-même écrit une longue lettre, met de la poudre dessus à plusieurs reprises, et jette toujours la poudre dans l'encrier. Ce n'est pas tout : il écrit une seconde lettre, et après les avoir cachetées [b] toutes deux, il se trompe à l'adresse; un duc et pair reçoit l'une de ces deux lettres, et en l'ouvrant y lit ces mots : *Maître Olivier, ne manquez, sitôt la présente reçue, de m'envoyer ma provision de foin...* Son fermier reçoit l'autre, il l'ouvre, et se la fait lire; on y trouve : *Monseigneur, j'ai reçu avec une soumission aveugle les ordres qu'il a plu à Votre*

[a] Cette phrase, depuis : « Et dans une chambre... » a été ajoutée dans la 8e édition.

[b] « Cacheté. » (Édit. 6e.)

---

distrait. Le jour qu'il partit pour la Pologne (22 mars 1685), il dîna chez Mme la princesse de Conti, sa belle-sœur, puis alla dans son appartement, où il fut quelque temps seul, et partit de là. Un valet entendit quelque chose, qui, le soir fort tard, l'obligea d'ouvrir toutes les portes, jusqu'au cabinet, où il fut bien étonné de trouver sur la table la cassette de M. le prince de Conti ouverte et d'entendre les cris d'une chienne enfermée dans une armoire dont M. le prince avoit emporté la clef, croyant avoir remis sa cassette et ses papiers. » (Saint-Simon, *Notes au Journal de Dangeau.*) La Bruyère, qui faisait partie de la maison de Condé, avait été des premiers à savoir cette anecdote, mais il ne l'inséra qu'en 1694 dans ses *Caractères.*

Grandeur[1]... Lui-même encore écrit une lettre pendant la nuit, et après l'avoir cachetée, il éteint sa bougie : il ne laisse pas d'être surpris de ne voir *goutte*, et il sait à peine comment cela est arrivé. Ménalque descend l'escalier du Louvre; un autre le monte, à qui il dit : *C'est vous que je cherche;* il le prend par la main, le fait descendre avec lui, traverse plusieurs cours, entre dans les salles, en sort; il va, il revient sur ses pas; il regarde enfin celui qu'il traîne après soi depuis un quart d'heure : il est étonné que ce soit lui, il n'a rien à lui dire, il lui quitte la main, et tourne d'un autre côté. Souvent il vous interroge, et il est déjà bien loin de vous quand vous songez à lui répondre; ou bien il vous demande en courant comment se porte votre père, et comme vous lui dites qu'il est fort mal, il vous crie qu'il en est bien aise[a]. Il vous trouve quelque autre fois sur son chemin : *Il est ravi de vous rencontrer; il sort de chez vous pour vous entretenir d'une certaine chose;* il contemple votre main : « Vous avez là, dit-il, un beau rubis; est-il balais? » il vous quitte et continue sa route : voilà l'affaire importante dont il avoit à vous parler. Se trouve-t-il en campagne, il dit à quelqu'un qu'il le trouve heureux d'avoir pu se dérober à la cour pendant l'automne, et d'avoir passé dans ses terres tout le temps de Fontainebleau[2]; il tient à d'autres d'autres discours; puis revenant à celui-ci : « Vous avez eu, lui dit-il, de beaux jours à Fontainebleau; vous y avez

[a] Le dernier membre de phrase, depuis : « ou bien il vous demande, » a été ajouté dans la 8e édition.

1. Cette distraction est racontée par Mme de Sévigné comme étant de Brancas. (Lettre du 2 juin 1672.)

2. Le roi chassait en octobre à Fontainebleau, et la cour s'y réunissait.

sans doute beaucoup chassé. » Il commence ensuite un conte qu'il oublie d'achever[a]; il rit en lui-même, il éclate d'une chose qui lui passe par l'esprit, il répond à sa pensée, il chante entre ses dents, il siffle, il se renverse dans une chaise, il pousse un cri plaintif, il bâille, il se croit seul. S'il se trouve à un repas, on voit le pain se multiplier insensiblement sur son assiette : il est vrai que ses voisins en manquent, aussi bien que de couteaux et de fourchettes, dont il ne les laisse pas jouir longtemps. On a inventé aux tables une grande cueillère[b] pour la commodité du service : il la prend, la plonge dans le plat, l'emplit, la porte à sa bouche, et il ne sort pas d'étonnement de voir répandu sur son linge et sur ses habits le potage qu'il vient d'avaler. Il oublie de boire pendant tout le dîner; ou s'il s'en souvient, et qu'il trouve que l'on lui donne trop de vin, il en *flaque*[1] plus de la moitié au visage de celui qui est à sa droite; il boit le reste tranquillement, et ne comprend pas pourquoi tout le monde éclate de rire de ce qu'il a jeté à terre ce qu'on lui a versé de trop. Il est un jour retenu au lit pour quelque incommodité[c] : on lui rend visite; il y a un cercle d'hommes et de femmes dans sa ruelle qui l'entretiennent, et en leur présence il soulève sa couverture et crache dans ses draps. On le mène aux Chartreux; on lui fait voir un cloître orné

[a] Toute cette phrase, depuis : « Se trouve-t-il en campagne, » a été ajoutée dans la 8e édition. Avant cette édition, la phrase suivante commençait ainsi : « Se trouve-t-il en compagnie, il commence un conte qu'il oublie d'achever. »

[b] Orthographe des éditions originales.

[c] « Par quelque incommodité. » L'anecdote rapportée dans cette phrase a été ajoutée dans la 7e édition.

---

1. Voyez le *Lexique*.

d'ouvrages, tous de la main d'un excellent peintre[1]; le religieux qui les lui explique parle de saint Bruno, du chanoine et de son aventure, en fait une longue histoire, et la montre dans l'un de ses tableaux : Ménalque, qui pendant la narration est hors du cloître, et bien loin au delà, y revient enfin, et demande au père si c'est le chanoine ou saint Bruno qui est damné[2]. Il se trouve par hasard avec une jeune veuve; il lui parle de son défunt mari, lui demande comment il est mort; cette femme, à qui ce discours renouvelle ses douleurs, pleure, sanglote, et ne laisse pas de reprendre tous les détails de la maladie de son époux, qu'elle conduit depuis la veille de sa fièvre, qu'il se portoit bien, jusqu'à l'agonie : *Madame*, lui demande Ménalque, qui l'avoit apparemment écoutée avec attention, *n'aviez-vous que celui-là?* Il s'avise un matin de faire tout hâter dans sa cuisine[a], il se lève avant le fruit, et prend congé de la compagnie : on le voit ce jour-là en tous les endroits de la ville, hormis en celui où il a donné un rendez-vous précis pour cette affaire qui l'a empêché de dîner, et l'a fait sortir à pied, de peur que son carrosse ne le fît attendre. L'entendez-vous crier, gronder, s'emporter contre l'un de ses domestiques? il est étonné de ne le point voir : « Où peut-il être? dit-il; que

[a] Entre ce membre de phrase et le suivant, on lisait dans la 6e édition : « Il ne se mettra jamais assez tôt à table.

---

1. Allusion au cloître des Chartreux (près du Luxembourg), et aux tableaux de Lesueur, représentant l'histoire de saint Bruno, fondateur de l'ordre des Chartreux, mort en 1101.

2. Allusion au troisième des tableaux de Lesueur, dont voici le sujet : On ensevelit un éloquent et savant chanoine de Paris. Pendant les funérailles, le mort se dresse, s'écrie qu'il est damné, et retombe dans sa bière.

fait-il? qu'est-il devenu? qu'il ne se présente plus devant moi, je le chasse dès à cette heure. » Le valet arrive, à qui il demande fièrement d'où il vient; il lui répond qu'il vient de l'endroit où il l'a envoyé, et il lui rend un fidèle compte de sa commission. Vous le prendriez souvent pour tout ce qu'il n'est pas : pour un stupide, car il n'écoute point, et il parle encore moins; pour un fou, car outre qu'il parle tout seul, il est sujet à de certaines grimaces [a] et à des mouvements de tête involontaires; pour un homme fier et incivil, car vous le saluez, et il passe sans vous regarder, ou il vous regarde sans vous rendre le salut; pour un inconsidéré, car il parle de banqueroute au milieu d'une famille où il y a cette tache, d'exécution et d'échafaud devant un homme dont le père y a monté, de roture devant des roturiers qui sont riches et qui se donnent pour nobles. De même il a dessein d'élever auprès de soi un fils naturel sous le nom et le personnage d'un valet; et quoiqu'il veuille le dérober à la connoissance de sa femme et de ses enfants, il lui échappe de l'appeler son fils dix fois le jour. Il a pris aussi la résolution de marier son fils à la fille d'un homme d'affaires, et il ne laisse pas de dire de temps en temps, en parlant de sa maison et de ses ancêtres, que les Ménalques ne se sont jamais mésalliés. Enfin il n'est ni présent ni attentif dans une compagnie à ce qui fait le sujet de la conversation. Il pense et il parle tout à la fois, mais la chose dont il parle est rarement celle à laquelle il pense; aussi ne parle-t-il guère conséquemment et avec suite : où il dit *non*, souvent il faut dire *oui*, et où il dit *oui*, croyez qu'il veut dire *non*; il a, en vous répondant si juste, les yeux

[a] « A certaines grimaces. » (Édit. 6e.)

fort ouverts, mais il ne s'en sert point : il ne regarde ni vous ni personne, ni rien qui soit au monde. Tout ce que vous pouvez tirer de lui, et encore dans le temps qu'il est le plus appliqué et d'un meilleur commerce, ce sont ces mots : *Oui vraiment; C'est vrai; Bon; Tout de bon? Oui-da! Je pense qu'oui; Assurément; Ah! ciel!* et quelques autres monosyllabes qui ne sont pas même placés à propos. Jamais aussi il n'est avec ceux avec qui il paroît être : il appelle sérieusement son laquais *Monsieur;* et son ami, il l'appelle *la Verdure;* il dit *Votre Révérence* à un prince du sang, et *Votre Altesse* à un jésuite [1]. Il entend la messe : le prêtre vient à éternuer; il lui dit : *Dieu vous assiste!* Il se trouve avec un magistrat [a] : cet homme, grave par son caractère, vénérable par son âge et par sa dignité, l'interroge sur un événement et lui demande si cela est ainsi; Ménalque lui répond : *Oui, mademoiselle.* Il revient une fois de la campagne : ses laquais en livrées entreprennent de le voler et y réussissent; ils descendent de son carrosse, lui portent un bout de flambeau sous la gorge, lui demandent la bourse, et il la rend [2]. Arrivé chez soi, il raconte son aventure à ses amis, qui ne manquent pas de l'interroger sur les circonstances, et il leur dit : *Demandez à mes gens, ils y étoient* [b].

[a] « Avec un grand magistrat. » (Édit. 6e.)

[b] Ce paragraphe est de la 6e édition, à part les deux dernières phrases, depuis : « Il revient une fois » (ajoutées dans la 7e), et les autres additions précédemment signalées.

---

1. Les clefs citent cette distraction comme étant de l'abbé de Mauroy, aumônier de Mlle de Montpensier.

2. Ici La Bruyère arrange un fait arrivé à Brancas, et que Tallemant raconte d'une manière plus vraisemblable : « Une fois qu'il se retiroit à cheval, des voleurs l'arrêtèrent par la bride. Il leur disoit : « Laquais, de quoi vous avisez-vous? Laissez donc aller ce cheval, » et il ne s'en aperçut que quand il eut le pistolet à la gorge. (*Historiettes,* t. II, p. 367.)

[8] L'incivilité n'est pas un vice de l'âme, elle est l'effet de plusieurs vices : de la sotte vanité, de l'ignorance de ses devoirs, de la paresse, de la stupidité, de la distraction, du mépris des autres, de la jalousie. Pour ne se répandre que sur les dehors, elle n'en est que plus haïssable, parce que c'est toujours un défaut visible et manifeste. Il est vrai cependant qu'il offense plus ou moins, selon la cause qui le produit [a].

[9] Dire d'un homme colère, inégal, querelleux [1], chagrin, pointilleux, capricieux : « c'est son humeur, » n'est pas l'excuser, comme on le croit, mais avouer, sans y penser, que de si grands défauts sont irrémédiables.

Ce qu'on appelle humeur est une chose trop négligée parmi les hommes : ils devroient comprendre qu'il ne leur suffit pas d'être bons, mais qu'ils doivent encore paroître tels, du moins s'ils tendent à être sociables, capables d'union et de commerce, c'est-à-dire à être des hommes [2]. L'on n'exige pas des âmes malignes qu'elles aient de la douceur et de la souplesse ; elle ne leur manque jamais, et elle leur sert de piége pour surprendre les simples, et pour faire valoir leurs artifices : l'on désireroit de ceux qui ont un bon cœur qu'ils fussent toujours pliants, faciles, complaisants, et qu'il fût moins vrai quel-

[a] Édition 4e.

1. Voyez le *Lexique*.

2. « Soyez en garde contre votre humeur; c'est un ennemi que vous porterez partout avec vous, jusqu'à la mort ; il entrera dans vos conseils et vous trahira si vous l'écoutez. L'humeur fait perdre les occasions les plus importantes; elle donne des inclinations et des aversions d'enfant, au préjudice des plus grands intérêts; elle fait décider les plus grandes affaires par les plus petites raisons ; elle obscurcit tous les talents, rabaisse le courage, rend un homme inégal, foible, vil, insupportable. Défiez-vous de cet ennemi. » (Fénelon, *Télémaque*, XVIII.)

quefois que ce sont les méchants qui nuisent, et les bons qui font souffrir [a].

[10] Le commun des hommes va [b] de la colère à l'injure. Quelques-uns en usent autrement : ils offensent, et puis ils se fâchent; la surprise où l'on est toujours de ce procédé ne laisse pas de place au ressentiment.

[11] Les hommes ne s'attachent pas assez à ne point manquer les occasions de faire plaisir : il semble que l'on n'entre dans un emploi que pour pouvoir obliger et n'en rien faire [1]; la chose la plus prompte et qui se présente d'abord, c'est le refus, et l'on n'accorde que par réflexion.

[12] Sachez précisément ce que vous pouvez attendre des hommes en général, et de chacun d'eux en particulier, et jetez-vous ensuite dans le commerce du monde [c].

[13] Si la pauvreté est la mère des crimes, le défaut d'esprit en est le père [d].

[14] Il est difficile qu'un fort malhonnête homme ait assez d'esprit : un génie qui est droit et perçant conduit enfin à la règle, à la probité, à la vertu. Il manque du sens et de la pénétration à celui qui s'opiniâtre dans le mauvais

[a] Les deux alinéas qui précèdent et le suivant sont de la 4e édition.
[b] « Vont. » (Édit. 4e-5e.)
[c] Édition 8e.
[d] Édition 4e.

1. « Il semble que plus l'on est à portée de soulager des malheureux, moins on est touché de leurs misères..., et qu'il suffit de pouvoir tout pour n'être touché de rien. » (Massillon, *Petit Carême*, le dimanche.)

comme dans le faux : l'on cherche en vain à le corriger par des traits de satire qui le désignent aux autres, et où il ne se reconnoît pas lui-même; ce sont des injures dites à un sourd. Il seroit désirable pour le plaisir des honnêtes gens et pour la vengeance publique, qu'un coquin ne le fût pas au point d'être privé de tout sentiment.

[15] Il y a des vices que nous ne devons à personne, que nous apportons en naissant, et que nous fortifions par l'habitude; il y en a d'autres que l'on contracte, et qui nous sont étrangers. L'on est né quelquefois avec des mœurs faciles, de la complaisance, et tout le désir de plaire; mais par les traitements que l'on reçoit de ceux avec qui l'on vit ou de qui l'on dépend, l'on est bientôt jeté hors de ses mesures, et même de son naturel : l'on a des chagrins et une bile que l'on ne se connoissoit point, l'on se voit une autre complexion, l'on est enfin étonné de se trouver dur et épineux.

[16] L'on demande pourquoi tous les hommes ensemble ne composent pas comme une seule nation, et n'ont point voulu parler une même langue, vivre sous les mêmes lois, convenir entre eux des mêmes usages et d'un même culte; et moi, pensant à la contrariété des esprits, des goûts et des sentiments, je suis étonné de voir jusques à sept ou huit personnes se rassembler sous un même toit, dans une même enceinte, et composer une seule famille [a].

[a] Cette réflexion, sous la forme actuelle, est de la 2e édition. On lisait dans la première : « Pénétrant à fond la contrariété des esprits, des goûts et des sentiments, je suis bien plus émerveillé de voir que les milliers d'hommes qui composent une nation se trouvent rassemblés en un même pays pour parler une même langue, vivre sous les mêmes lois, convenir

[17] Il y a d'étranges pères, et dont toute la vie ne semble occupée [a] qu'à préparer à leurs enfants des raisons de se consoler de leur mort [1].

[18] Tout est étranger dans l'humeur, les mœurs et les manières de la plupart des hommes. Tel a vécu pendant toute sa vie chagrin, emporté, avare, rampant, soumis, laborieux, intéressé, qui étoit né gai, paisible, paresseux, magnifique, d'un courage fier et éloigné de toute bassesse : les besoins de la vie, la situation où l'on se trouve, la loi de la nécessité forcent la nature et y causent ces grands changements. Ainsi tel homme au fond et en lui-même ne se peut définir : trop de choses qui sont hors de lui l'altèrent [b], le changent, le bouleversent; il n'est point précisément ce qu'il est ou ce qu'il paroît être.

[19] La vie est courte et ennuyeuse : elle se passe toute à désirer. L'on remet à l'avenir son repos et ses joies, à cet âge souvent où les meilleurs biens ont déjà disparu, la santé et la jeunesse. Ce temps arrive, qui nous surprend encore dans les désirs; on en est là, quand la fièvre nous saisit et nous éteint : si l'on eût guéri, ce n'étoit que pour désirer plus longtemps [2].

[a] « Et dont toute la vie semble n'être occupée. » (Édit. 1e-5e.)
[b] « Trop de choses sont hors de lui qui l'altèrent. » (Édit. 1re.)

entre eux d'une même coutume, des mêmes usages et d'un même culte, que de voir diverses nations se cantonner sous les différents climats qui leur sont distribués, et se partager sur toutes ces choses. »

1. Les clefs appliquent cette réflexion au duc de Gesvres, « le père le plus dénaturé d'enfants très-honnêtes gens, » selon Saint-Simon (t. II, p. 352.) « Quand on lui parloit du désordre de sa maison, de la folie de ses dépenses, il se mettoit à rire et répondoit qu'il ne le faisoit que pour ruiner ses enfants. Il disoit vrai, et il y réussit complétement. » (*Id., ibid.*)

2. « Nous ne sommes iamais chez nous ; nous sommes tousiours au delà :

[20] Lorsqu'on désire, on se rend à discrétion à celui de qui l'on espère : est-on sûr d'avoir, on temporise, on parlemente, on capitule[a 1].

[21] Il est si ordinaire à l'homme de n'être pas heureux, et si essentiel à tout ce qui est un bien d'être acheté par mille peines, qu'une affaire qui se rend facile devient suspecte[2]. L'on comprend à peine, ou que ce qui coûte si peu puisse nous être fort avantageux, ou qu'avec des mesures justes l'on doive si aisément parvenir à la fin que l'on se propose. L'on croit mériter les bons succès, mais n'y devoir compter que fort rarement.

[22] L'homme qui dit qu'il n'est pas né heureux pour-

[a] Édition 8e.

---

la crainte, le desir, l'esperance nous eslancent vers l'aduenir, et nous desrobbent le sentiment et la consideration de ce qui est, pour nous amuser à ce qui sera, voire quand nous ne serons plus. *Calamitosus est animus futuri anxius.* » (Montaigne, *Essais,* I, 3. — La citation latine est de Sénèque, *Épître* 98.) — « Et ainsi, le présent ne nous satisfaisant jamais, l'espérance nous pipe, et de malheur en malheur, nous mène jusqu'à la mort .. » (Pascal, *Pensées,* article VIII, 2.) — « Que chacun examine ses pensées, avait encore dit Pascal (article III, 5); il les trouvera toujours occupées au passé et à l'avenir. Nous ne pensons presque point au présent; et si nous y pensons, ce n'est que pour en prendre la lumière pour disposer de l'avenir. Le présent n'est jamais notre fin : le passé et le présent sont nos moyens ; le seul avenir est notre fin. Ainsi nous ne vivons jamais, mais nous espérons de vivre ; et nous disposant toujours à être heureux, il est inévitable que nous ne le soyons jamais. » (Pascal, *Pensées,* article III, 5.) Le poëte Manilius avait dit avant tous ces moralistes :

Victuros agimus semper, nec vivimus unquam.

(*Astron.*, V, 5.)

1. « On capitule. » « On tire plus de services par les promesses que par les présents; car les hommes se mettent en état de mériter ce qu'ils espèrent de nous; mais ils ne savent gré qu'à eux-mêmes de ce qu'ils reçoivent; ils le font passer pour une récompense de leurs peines, ou pour un effet de leur industrie. » (Saint-Évremond.)

2. « Cette affaire est si bonne, que nous ne croyons pas possible qu'elle puisse réussir. » (Mme de Sévigné, lettre du 4 mars 1676.)

roit du moins le devenir par le bonheur de ses amis ou de ses proches. L'envie lui ôte cette dernière ressource[a].

[23] Quoi que j'aie pu dire ailleurs[1], peut-être que les affligés ont tort. Les hommes semblent être nés pour l'infortune, la douleur et la pauvreté; peu en échappent; et comme toute disgrâce peut leur arriver, ils devroient être préparés à toute disgrâce[b].

[24] Les hommes ont tant de peine à s'approcher sur les affaires, sont si épineux sur les moindres intérêts, si hérissés de difficultés, veulent si fort tromper et si peu être trompés, mettent si haut ce qui leur appartient, et si bas ce qui appartient aux autres, que j'avoue que je ne sais par où et comment se peuvent conclure les mariages, les contrats, les acquisitions, la paix, la trêve, les traités, les alliances[2].

[25] A quelques-uns l'arrogance tient lieu de grandeur, l'inhumanité de fermeté, et la fourberie d'esprit.

Les fourbes croient aisément que les autres le sont; ils ne peuvent guère être trompés, et ils ne trompent pas longtemps[c].

Je me rachèterai toujours fort volontiers d'être fourbe par être stupide et passer pour tel.

[a] Édition 4e.

[b] Édition 6e.

[c] « Ceux qui sont fourbes croient aisément que les autres le sont; ils ne peuvent guère être trompés ni tromper. » (Édit. 1re.)

---

1. Voyez le chapitre de la *Société*, n° 63 : « Combien de belles et inutiles raisons, etc. »

2. « Tous les hommes se haïssent naturellement. Je mets en fait que, s'ils savoient exactement ce qu'ils disent les uns des autres, il n'y auroit pas quatre amis dans le monde. » (Pascal, *Pensées*.)

On ne trompe point en bien; la fourberie ajoute la malice au mensonge[a].

[26] S'il y avoit moins de dupes, il y auroit moins de ce qu'on appelle des hommes fins ou entendus, et de ceux qui tirent autant de vanité que de distinction d'avoir su, pendant tout le cours de leur vie, tromper les autres. Comment voulez-vous qu'*Érophile*, à qui le manque de parole, les mauvais offices, la fourberie, bien loin de nuire, ont mérité des grâces et des bienfaits de ceux mêmes qu'il a ou manqué de servir ou désobligés, ne présume pas infiniment de soi et de son industrie[b]?

[27] L'on n'entend dans les places et dans les rues des grandes villes, et de la bouche de ceux qui passent, que les mots d'*exploit*, de *saisie*, d'*interrogatoire*, de *promesse*, et de *plaider contre sa promesse*. Est-ce qu'il n'y auroit pas dans le monde la plus petite équité? Seroit-il au contraire rempli de gens qui demandent froidement ce qui ne leur est pas dû, ou qui refusent nettement de rendre ce qu'ils doivent[c]?

Parchemins inventés pour faire souvenir ou pour convaincre les hommes de leur parole : honte de l'humanité[d]!

Otez les passions, l'intérêt, l'injustice, quel calme dans les plus grandes villes! Les besoins et la subsistance n'y font pas le tiers de l'embarras[e].

[28] Rien n'engage tant un esprit raisonnable à sup-

[a] Ces deux alinéas sont de la 5e édition.
[b] Édition 8e.
[c] Édition 4e.
[d] Édition 8e.
[e] Édition 4e.

porter tranquillement des parents et des amis les torts qu'ils ont à son égard, que la réflexion qu'il fait sur les vices de l'humanité, et combien il est pénible aux hommes d'être constants, généreux, fidèles, d'être touchés d'une amitié plus forte que leur intérêt. Comme il connoît leur portée, il n'exige point d'eux qu'ils pénètrent les corps, qu'ils volent dans l'air, qu'ils aient de l'équité. Il peut haïr les hommes en général, où il y a si peu de vertu; mais il excuse les particuliers, il les aime même par des motifs plus relevés, et il s'étudie à mériter le moins qu'il se peut une pareille indulgence [1].

[29] Il y a de certains biens que l'on désire avec emportement, et dont l'idée seule nous enlève et nous transporte : s'il nous arrive de les obtenir, on les sent plus tranquillement qu'on ne l'eût pensé, on en jouit moins que l'on n'aspire [a] encore à de plus grands [2].

[30] Il y a des maux effroyables et d'horribles malheurs où l'on n'ose penser, et dont la seule vue fait frémir : s'il arrive que l'on y tombe, l'on se trouve des ressources que l'on ne se connoissoit point, l'on se roidit contre son infortune, et l'on fait mieux qu'on ne l'espéroit.

[a] Dans les éditions 5e et suivantes, on lit : « Que l'on aspire. » Voyez sur cette leçon le *Lexique*, art. *Comparatif non suivi de ne*.

---

1. « Le monde est médisant, vain, léger, envieux : le fuir est très-bien fait, le servir encore mieux. » (Voltaire.)

2. « Quoy que ce soit qui tumbe en nostre cognoissance et iouïssance, nous sentons qu'il ne nous satisfaict pas, et allons becant aprez les choses aduenir et incogneues, d'autant que les presentes ne nous saoulent point; non pas, à mon aduis, qu'elles n'ayent assez de quoy nous saouler, mais c'est que nous les saisissons d'une prinse malade et desreglée. » (Montaigne, *Essais*, I, 53.)

[31] Il ne faut quelquefois qu'une jolie maison dont on hérite, qu'un beau cheval ou un joli chien dont on se trouve le maître, qu'une tapisserie, qu'une pendule, pour adoucir une grande douleur, et pour faire moins sentir une grande perte [a].

[32] Je suppose que les hommes soient éternels sur la terre, et je médite ensuite sur ce qui pourroit me faire connoître qu'ils se feroient alors une plus grande affaire de leur établissement qu'ils ne s'en font dans l'état où sont les choses [b].

[33] Si la vie est misérable, elle est pénible à supporter; si elle est heureuse, il est horrible de la perdre [1]. L'un revient à l'autre.

[34] Il n'y a rien que les hommes aiment mieux à conserver et qu'ils ménagent moins, que leur propre vie.

[35] *Irène* se transporte à grands frais en Épidaure [2], voit Esculape dans son temple, et le consulte sur tous ses maux. D'abord elle se plaint qu'elle est lasse et recrue de fatigue; et le dieu prononce que cela lui arrive par la longueur du chemin qu'elle vient de faire. Elle dit qu'elle est le soir sans appétit; l'oracle lui ordonne de dîner peu. Elle ajoute qu'elle est sujette à des insomnies; et il lui prescrit de n'être au lit que pendant la nuit. Elle lui

[a] Édition 4e.
[b] Édition 5e.

1. « La vie est courte... ; c'est la consolation des misérables et la douleur des gens heureux. » (Mme de Sévigné, lettre du 15 décembre 1685.)
2. Ville d'Argolide, célèbre par son oracle d'Esculape.

demande pourquoi elle devient pesante, et quel remède; l'oracle répond qu'elle doit se lever avant midi, et quelquefois se servir de ses jambes pour marcher. Elle lui déclare que le vin lui est nuisible : l'oracle lui dit de boire de l'eau; qu'elle a des indigestions : et il ajoute qu'elle fasse diète. « Ma vue s'affoiblit, dit Irène. — Prenez des lunettes, dit Esculape. — Je m'affoiblis moi-même, continue-t-elle, et je ne suis ni si forte ni si saine que j'ai été. — C'est, dit le dieu, que vous vieillissez. — Mais quel moyen de guérir de cette langueur? — Le plus court, Irène, c'est de mourir, comme ont fait votre mère et votre aïeule. — Fils d'Apollon, s'écrie Irène, quel conseil me donnez-vous? Est-ce là toute cette science que les hommes publient, et qui vous fait révérer de toute la terre? Que m'apprenez-vous de rare et de mystérieux? et ne savois-je pas tous ces remèdes que vous m'enseignez? — Que n'en usiez-vous donc, répond le dieu, sans venir me chercher de si loin, et abréger vos jours par un long voyage[a 1] ? »

[36] La mort n'arrive qu'une fois, et se fait sentir à tous les moments de la vie : il est plus dur de l'appréhender que de la souffrir[2].

[a] Édition 8e.

---

1. Selon les clefs, ce que dit ici Esculape à Irène aurait été dit à Mme de Montespan par un médecin, aux eaux de Bourbon. « Mme de Montespan, dit Saint-Simon, aimoit à voyager par inquiétude et mésaise partout. Elle alloit aux terres d'Autun, à Fontevrault, à Bourbon, sans besoin des eaux. » (Notes sur le *Journal de Dangeau,* t. XI, p. 381. — Voyez aussi *Mémoires,* t. VI.)

2. Mortem timere crudelius est quam mori.
(Publius Syrus.)

« Le but de nostre carriere, c'est la mort; c'est l'object necessaire de nostre visée; si elle nous effraye, comment est-il possible d'aller en pas n'avant sans fiebvre? » (Montaigne, *Essais,* I, 19.)

[37] L'inquiétude, la crainte, l'abattement n'éloignent pas la mort, au contraire : je doute seulement que le ris excessif convienne aux hommes, qui sont mortels.

[38] Ce qu'il y a de certain dans la mort est un peu adouci par ce qui est incertain : c'est un indéfini dans le temps qui tient quelque chose de l'infini et de ce qu'on appelle éternité [a].

[39] Pensons que, comme nous soupirons présentement pour la florissante jeunesse qui n'est plus et ne reviendra point, la caducité suivra, qui nous fera regretter l'âge viril où nous sommes encore, et que nous n'estimons pas assez.

[40] L'on craint la vieillesse, que l'on n'est pas sûr de pouvoir atteindre.

[41] L'on espère de vieillir, et l'on craint la vieillesse; c'est-à-dire l'on aime la vie, et l'on fuit la mort [b].

[42] C'est plus tôt fait de céder à la nature et de craindre la mort, que de faire de continuels efforts, s'armer de raisons et de réflexions, et être continuellement aux prises avec soi-même pour ne la pas craindre [c] [1].

[a] Édition 5e.
[b] Édition 5e.
[c] Édition 6e.

1. « La mort est plus aisée à supporter sans y penser, que la pensée de la mort sans péril. » (Pascal, *Pensées.*) — « Nous troublons la vie, par le soing de la mort; et la mort, par le soing de la vie : l'une nous ennuye, l'autre nous effraye. Ce n'est pas contre la mort que nous nous préparons,

[43] Si de tous les hommes les uns mouroient, les autres non, ce seroit une désolante affliction que de mourir [a].

[44] Une longue maladie semble être placée entre la vie et la mort, afin que la mort même devienne un soulagement et à ceux qui meurent et à ceux qui restent [b].

[45] A parler humainement, la mort a un bel endroit, qui est de mettre fin à la vieillesse.

La mort qui prévient la caducité arrive plus à propos que celle qui la termine [c].

[46] Le regret qu'ont les hommes du mauvais emploi du temps qu'ils ont déjà vécu, ne les conduit pas toujours à faire de celui qui leur reste à vivre un meilleur usage.

[47] La vie est un sommeil [1] : les vieillards sont ceux dont le sommeil a été plus long; ils ne commencent à se réveiller que quand il faut mourir. S'ils repassent alors sur tout le cours de leurs années, ils ne trouvent souvent

[a] Édition 5e.
[b] Édition 5e.
[c] Ces deux alinéas sont de la 5e édition.

---

c'est chose trop momentanee; un quart d'heure de passion, sans consequence, sans nuisance, ne merite pas de preceptes particuliers : à dire vray, nous nous preparons contre les preparations de la mort. La philosophie nous ordonne d'avoir la mort toujours devant les yeulx, de la preveoir et considerer avant le temps, et nous donne, aprez, les regles et les precautions pour prouveoir à ce que cette prevoyance et cette pensee ne nous blece : ainsi font les medecins qui nous jectent aux maladies, afin qu'ils ayent où employer leurs drogues et leur art. » (Montaigne, *Essais,* III, 12.)

1. « La vie est un songe un peu moins inconstant. » (Pascal, *Pensées.*)

ni vertus ni actions louables qui les distinguent les unes des autres; ils confondent leurs différents âges, ils n'y voient rien qui marque assez pour mesurer le temps qu'ils ont vécu. Ils ont eu un songe confus, informe [a], et sans aucune suite; ils sentent néanmoins, comme ceux qui s'éveillent, qu'ils ont dormi longtemps [b].

[48] Il n'y a pour l'homme que trois événements : naître, vivre et mourir. Il ne se sent pas naître, il souffre à mourir, et il oublie de vivre [c].

[49] Il y a un temps où la raison n'est pas encore, où l'on ne vit que par instinct, à la manière des animaux, et dont il ne reste dans la mémoire aucun vestige. Il y a un second temps où la raison se développe, où elle est formée, et où elle pourroit agir, si elle n'étoit pas obscurcie et comme éteinte par les vices de la complexion, et par un enchaînement de passions qui se succèdent les unes aux autres, et conduisent jusques au troisième et dernier âge. La raison, alors dans sa force, devroit produire; mais elle est refroidie et ralentie par les années, par la maladie et la douleur, déconcertée ensuite par le désordre de la machine, qui est dans son déclin : et ces temps néanmoins sont la vie de l'homme.

[50] Les enfants sont hautains, dédaigneux, colères, envieux, curieux, intéressés, paresseux, volages, timides, intempérants, menteurs, dissimulés; ils rient et pleurent

[a] La 9e édition porte : « uniforme, » ce qui est probablement une faute d'impression.

[b] Édition 5e.

[c] Cet alinéa et les douze suivants sont de la 4e édition.

facilement; ils ont des joies immodérées et des afflictions amères sur de très-petits sujets; ils ne veulent point souffrir de mal, et aiment à en faire : ils sont déjà des hommes.

[51] Les enfants n'ont ni passé ni avenir, et ce qui ne nous arrive guère, ils jouissent du présent.

[52] Le caractère de l'enfance paroît unique; les mœurs, dans cet âge, sont assez les mêmes, et ce n'est qu'avec une curieuse attention qu'on en pénètre la différence : elle augmente avec la raison, parce qu'avec celle-ci croissent les passions et les vices, qui seuls rendent les hommes si dissemblables entre eux, et si contraires à eux-mêmes.

[53] Les enfants ont déjà de leur âme l'imagination et la mémoire, c'est-à-dire ce que les vieillards n'ont plus, et ils en tirent un merveilleux usage pour leurs petits jeux et pour tous leurs amusements : c'est par elles qu'ils répètent ce qu'ils ont entendu dire, qu'ils contrefont ce qu'ils ont vu faire, qu'ils sont de tous métiers, soit qu'ils s'occupent en effet à mille petits ouvrages, soit qu'ils imitent les divers artisans par le mouvement et par le geste; qu'ils se trouvent à un grand festin, et y font bonne chère; qu'ils se transportent dans des palais et dans des lieux enchantés; que bien que seuls, ils se voient un riche équipage et un grand cortége; qu'ils conduisent des armées, livrent bataille, et jouissent du plaisir de la victoire; qu'ils parlent aux rois [a] et aux plus grands princes;

[a] « Au roi. » (Édit. 4e-6e.)

qu'ils sont rois eux-mêmes, ont des sujets, possèdent des trésors, qu'ils peuvent faire de feuilles d'arbres ou de grains de sable; et, ce qu'ils ignorent dans la suite de leur vie, savent à cet âge être les arbitres de leur fortune, et les maîtres de leur propre félicité.

[54] Il n'y a nuls vices extérieurs et nuls défauts du corps qui ne soient aperçus par les enfants; ils les saisissent d'une première vue, et ils savent les exprimer par des mots convenables : on ne nomme point plus heureusement. Devenus hommes, ils sont chargés à leur tour de toutes les imperfections dont ils se sont moqués.

L'unique soin des enfants est de trouver l'endroit foible de leurs maîtres, comme de tous ceux à qui ils sont soumis : dès qu'ils ont pu les entamer, ils gagnent le dessus, et prennent sur eux un ascendant qu'ils ne perdent plus. Ce qui nous fait déchoir une première fois de cette supériorité à leur égard est toujours ce qui nous empêche de la recouvrer [1].

[55] La paresse, l'indolence et l'oisiveté, vices si naturels aux enfants, disparoissent dans leurs jeux, où ils sont vifs, appliqués, exacts, amoureux des règles et de la

1. « Quoique vous veilliez sur vous-mêmes pour n'y laisser rien voir que de bon, n'attendez pas que l'enfant ne trouve jamais aucun défaut en vous : souvent il apercevra jusqu'à vos fautes les plus légères... Saint Augustin nous apprend qu'il avoit remarqué, dès son enfance, la vanité de ses maîtres sur les études. Ce que vous avez de meilleur et de plus pressé à faire, c'est de connoître vous-même vos défauts, aussi bien que l'enfant les connoîtra, et de vous en faire avertir par des amis sincères. D'ordinaire ceux qui gouvernent les enfants ne leur pardonnent rien, et se pardonnent tout à eux-mêmes. Cela excite dans les enfants un esprit de critique et de malignité; de façon que quand ils ont vu faire quelque faute à la personne qui les gouverne, ils en sont ravis et ne cherchent qu'à la mépriser. » (Fénelon, *de l'Éducation des filles,* 1687, chap. v.)

symétrie, où ils ne se pardonnent nulle faute les uns aux autres, et recommencent eux-mêmes plusieurs fois une seule chose qu'ils ont manquée : présages certains qu'ils pourront un jour négliger leurs devoirs, mais qu'ils n'oublieront rien pour leurs plaisirs.

[56] Aux enfants tout paroît grand, les cours, les jardins, les édifices, les meubles, les hommes, les animaux; aux hommes les choses du monde paroissent ainsi, et j'ose dire par la même raison, parce qu'ils sont petits.

[57] Les enfants commencent entre eux par l'état populaire, chacun y est le maître; et ce qui est bien naturel, ils ne s'en accommodent pas longtemps, et passent au monarchique. Quelqu'un se distingue, ou par une plus grande vivacité, ou par une meilleure disposition du corps, ou par une connoissance plus exacte des jeux différents et des petites lois qui les composent; les autres lui défèrent, et il se forme alors un gouvernement absolu qui ne roule que sur le plaisir.

[58] Qui doute que les enfants ne conçoivent, qu'ils ne jugent, qu'ils ne raisonnent conséquemment? Si c'est seulement sur de petites choses, c'est qu'ils sont enfants, et sans une longue expérience; et si c'est en mauvais termes, c'est moins leur faute que celle de leurs parents ou de leurs maîtres.

[59] C'est perdre toute confiance dans l'esprit des enfants et leur devenir inutile, que de les punir des fautes qu'ils n'ont point faites, ou même sévèrement de celles qui sont légères. Ils savent précisément et mieux que

personne ce qu'ils méritent, et ils ne méritent guère que ce qu'ils craignent. Ils connoissent si c'est à tort ou avec raison qu'on les châtie, et ne se gâtent pas moins par des peines mal ordonnées que par l'impunité[a].

[60] On ne vit point assez pour profiter de ses fautes. On en commet[b] pendant tout le cours de sa vie; et tout ce que l'on peut faire à force de faillir, c'est de mourir corrigé.

Il n'y a rien qui rafraîchisse le sang comme d'avoir su éviter de faire une sottise.

[61] Le récit de ses fautes est pénible; on veut les couvrir et en charger quelque autre[c] : c'est ce qui donne le pas au directeur sur le confesseur.

[62] Les fautes des sots sont quelquefois si lourdes et si difficiles à prévoir, qu'elles mettent les sages en défaut, et ne sont utiles qu'à ceux qui les font[d].

[63] L'esprit de parti abaisse les plus grands hommes jusques aux petitesses du peuple.

[64] Nous faisons par vanité ou par bienséance les mêmes choses, et avec les mêmes dehors, que nous les

[a] Cet alinéa et les douze précédents sont de la 4e édition.

[b] « L'on ne vit point assez... L'on en commet. » (Édit. 1re.)

[c] « On aime au contraire à les couvrir et à en charger quelque autre. » (Édit. 1re.) « On aime, etc..., et à en charger quelque autre. » (Édit. 3e.) « On s'efforce au contraire de les couvrir et d'en charger quelque autre. » (Édit. 4e.) La leçon du texte est celle de la 5e édition et des suivantes.

[d] Édition 6e.

ferions par inclination ou par devoir [1]. Tel vient de mourir à Paris de la fièvre qu'il a gagnée à veiller sa femme, qu'il n'aimoit point [2].

[65] Les hommes, dans le cœur, veulent être estimés, et ils cachent avec soin l'envie qu'ils ont d'être estimés; parce que les hommes veulent passer pour vertueux, et que vouloir tirer de la vertu tout autre avantage que la même vertu [a], je veux dire l'estime et les louanges [b], ce ne seroit plus être vertueux, mais aimer l'estime et les louanges, ou être vain [c] : les hommes sont très-vains, et ils ne haïssent rien tant que de passer pour tels [d].

[66] Un homme vain trouve son compte à dire du bien ou du mal de soi [3] : un homme modeste ne parle point de soi [e].

On ne voit point mieux le ridicule de la vanité, et combien elle est un vice honteux, qu'en ce qu'elle n'ose se

[a] « La vertu même. » (Édit. 4e-7e.)
[b] « Comme seroient l'estime et les louanges. » (Édit. 4e.)
[c] « Et être vain. » (Édit. 4e.)
[d] Édition 4e.
[e] Édition 4e.

---

1. « On ne connoît point assez que c'est la vanité qui donne le branle à la plupart de nos actions. » (Malebranche, *Recherche de la vérité,* liv. II, 2e partie, chap. VI. — Voyez aussi le chap. VII du même livre.) « La vertu n'iroit pas si loin, si la vanité ne lui tenoit compagnie. » (La Rochefoucauld, *Maxime* 200.)

2. Allusion au prince de Conti, neveu du grand Condé, qui mourut de la petite vérole en soignant sa femme atteinte du même mal, et qui en guérit. La princesse était Mlle de Blois, fille légitimée de Louis XIV. (Voyez *Journal de Dangeau,* t. I, p. 230, 249; Mme de Sévigné, lettre du 24 novembre 1685.)

3. « On aime mieux dire du mal de soi-même que de n'en point parler. » (La Rochefoucauld, *Maxime* 138.)

montrer, et qu'elle se cache souvent sous les apparences de son contraire[a][1].

La fausse modestie est le dernier raffinement de la vanité; elle fait que l'homme vain ne paroît point tel, et se fait valoir au contraire par la vertu opposée au vice qui fait son caractère : c'est un mensonge. La fausse gloire est l'écueil de la vanité; elle nous conduit à vouloir être estimés par des choses qui à la vérité se trouvent en nous, mais qui sont frivoles et indignes qu'on les relève : c'est une erreur[b].

[67] Les hommes parlent de manière, sur ce qui les regarde, qu'ils n'avouent d'eux-mêmes que de petits défauts[2], et encore ceux qui supposent en leurs personnes de beaux talents ou de grandes qualités[3]. Ainsi l'on se plaint

[a] Édition 4e.
[b] Édition 4e.

1. « L'humilité n'est souvent qu'une feinte soumission, dont on se sert pour soumettre les autres; c'est un artifice de l'orgueil qui s'abaisse pour s'élever; et bien qu'il se transforme en mille manières, il n'est jamais mieux déguisé et plus capable de tromper que lorsqu'il se cache sous la figure de l'humilité. » (La Rochefoucauld, *Maxime* 254.)

2. « Nous n'avouons de petits défauts que pour persuader que nous n'en avons pas de grands. » (La Rochefoucauld, *Maxime* 327.)

3. « C'est vanité, et une vanité indiscrète et ridicule à Montagne de parler avantageusement de lui-même à tout moment. Mais c'est une vanité encore plus extravagante à cet auteur de décrire ses défauts; car si on y prend garde, on verra qu'il ne découvre guère que ceux dont on fait gloire dans le monde à cause de la corruption du siècle; qu'il s'attribue volontiers ce qui peut le faire passer pour esprit fort, et lui donner l'air cavalier; et afin que par cette franchise simulée de la confession de ses désordres, on le croie plus volontiers dans les choses qu'il dit à son avantage. Il a raison de dire que *se priser et se mespriser naissent souuent de pareil air d'arrogance.* C'est toujours une marque certaine que l'on est plein de soi-même; et Montagne me paroît encore plus fier et plus vain quand il se blâme que que lorsqu'il se loue, parce que c'est un orgueil insupportable que de tirer vanité de ses défauts au lieu de s'en humilier. » (Malebranche, *Recherche de la vérité,* liv. II, 3e partie, chap. v; t. Ier, p. 328.)

de son peu de mémoire, content d'ailleurs de son grand sens et de son bon jugement[1]; l'on reçoit le reproche de la distraction et de la rêverie, comme s'il nous accordoit le bel esprit; l'on dit de soi qu'on est maladroit, et qu'on ne peut rien faire de ses mains, fort consolé de la perte de ces petits talents par ceux de l'esprit, ou par les dons de l'âme que tout le monde nous connoît; l'on fait l'aveu de sa paresse en des termes qui signifient toujours son désintéressement, et que l'on est guéri de l'ambition; l'on ne rougit point de sa malpropreté, qui n'est qu'une négligence pour les petites choses, et qui semble supposer qu'on n'a d'application que pour les solides et essentielles[a]. Un homme de guerre aime à dire que c'étoit par trop d'empressement ou par curiosité qu'il se trouva un certain jour à la tranchée, ou en quelque autre poste très-périlleux, sans être de garde ni commandé; et il ajoute[b] qu'il en fut repris de son général. De même une bonne tête ou un ferme génie qui se trouve né avec cette prudence que les autres hommes cherchent vainement à acquérir; qui a fortifié la trempe de son esprit par une grande expérience;

[a] « Et les essentielles. » (Édit. 4e-6e.)
[b] « Il ajoute même. » (Édit. 4e.)

---

1. « Tout le monde se plaint de sa mémoire, et personne ne se plaint de son jugement. » (La Rochefoucauld, n° LXXXIX.) « Si nous croyons Montagne sur sa parole, nous nous persuaderons que c'étoit un *homme de nulle retention,* qu'il *n'avoit point de gardoire,* que la mémoire lui *manquoit du tout,* mais qu'il ne manquoit point de sens et de jugement. Cependant, si nous en croyons le portrait même qu'il a fait de son esprit, je veux dire son propre livre, nous ne serons pas tout à fait de son sentiment. » (Malebranche, *Recherche de la vérité,* II, 3, 5.) — « Et si ie suis homme de quelque leçon, ie suis homme de nulle retention. » (Montaigne, II, 10.) — « Ie m'en vois escorniflant par cy par là des liures les sentences qui me plaisent, non pour les garder (car ie n'ay point de gardoire...). » Liv. I, 24. — « La mémoire me manque du tout. » (II, 17, etc., etc.)

que le nombre, le poids, la diversité, la difficulté et l'importance des affaires occupent seulement, et n'accablent point; qui par l'étendue de ses vues et de sa pénétration se rend maître de tous les événements; qui, bien loin de consulter toutes les réflexions qui sont écrites sur le gouvernement et la politique, est peut-être de ces âmes sublimes nées pour régir les autres, et sur qui ces premières règles ont été faites; qui est détourné, par les grandes choses qu'il fait, des belles ou des agréables qu'il pourroit lire, et qui au contraire ne perd rien à retracer et à feuilleter, pour ainsi dire, sa vie et ses actions : un homme ainsi fait peut dire aisément, et sans se commettre, qu'il ne connoît aucun livre, et qu'il ne lit jamais[a][1].

[68] On veut quelquefois cacher ses foibles, ou en diminuer l'opinion par l'aveu libre que l'on en fait[2]. Tel dit : « Je suis ignorant, » qui ne sait rien; un homme dit : « Je suis vieux, » il passe soixante ans; un autre encore : « Je ne suis pas riche, » et il est pauvre[b].

[69] La modestie n'est point, ou est confondue avec une chose toute différente de soi, si on la prend pour un sentiment intérieur qui avilit l'homme à ses propres yeux, et qui est une vertu surnaturelle qu'on appelle humilité. L'homme, de sa nature, pense hautement et superbement de lui-même, et ne pense ainsi que de lui-même : la mo-

[a] Édition 4e.
[b] Édition 5e.

1. Allusion, selon les clefs, à Louvois. Voyez, au tome II, le *Discours de réception à l'Académie*.

2. « Les discours d'humilité sont matière d'orgueil aux gens glorieux. » (Pascal, *Pensées*.)

destie ne tend qu'à faire que personne n'en souffre; elle est une vertu du dehors, qui règle ses yeux, sa démarche, ses paroles, son ton de voix, et qui le fait agir extérieurement avec les autres comme s'il n'étoit pas vrai qu'il les compte pour rien[a].

[70] Le monde est plein de gens qui, faisant[b] intérieurement[c] et par habitude la comparaison d'eux-mêmes avec les autres, décident toujours en faveur de leur propre mérite, et agissent conséquemment.

[71] Vous dites qu'il faut être modeste[d]; les gens bien nés ne demandent pas mieux : faites seulement que les hommes n'empiètent pas sur ceux qui cèdent par modestie, et ne brisent pas ceux qui plient.

De même l'on dit : « Il faut avoir des habits modestes. » Les personnes de mérite ne désirent rien davantage; mais le monde veut de la parure, on lui en donne; il est avide de la superfluité, on lui en montre. Quelques-uns n'estiment les autres que par de beau linge ou par une riche étoffe[1]; l'on ne refuse pas toujours d'être estimé à ce prix.

[a] Édition 4e.

[b] « Qui faisans... » (Texte des éditions 7e-9e.)

[c] « Extérieurement » (dans toutes les éditions postérieures à la 5e). Faute d'impression évidente.

[d] « Vous dites : Il faut être modeste. » (Édit. 4e.)

---

1. « Pourquoy, estimant un homme, l'estimez-vous tout enveloppé et empacqueté? C'est le prix de l'espee que vous cherchez, non de la gaine : vous n'en donnerez à l'adventure pas un quatrain, si vous l'avez dépouillee. Il le faut juger par luy-mesme, non par ses atours; et comme dict très-plaisamment un ancien : Sçavez-vous pourquoy vous l'estimez grand? vous y comptez la haulteur de ses patins. » (Montaigne, *Essais*, I, 42.)

Il y a des endroits où il faut se faire voir : un galon d'or plus large ou plus étroit vous fait entrer ou refuser[a].

[72] Notre vanité et la trop grande estime que nous avons de nous-mêmes nous fait soupçonner dans les autres une fierté à notre égard qui y est quelquefois, et qui souvent n'y est pas : une personne modeste n'a point cette délicatesse[1].

[73] Comme il faut se défendre de cette vanité qui nous fait penser que les autres nous regardent avec curiosité et avec estime, et ne parlent ensemble que pour s'entretenir de notre mérite et faire notre éloge, aussi devons-nous avoir une certaine confiance qui nous empêche de croire qu'on ne se parle à l'oreille que pour dire du mal de nous, ou que l'on ne rit que pour s'en moquer[b].

[74] D'où vient qu'*Alcippe* me salue aujourd'hui, me sourit, et se jette hors d'une portière[c] de peur de me manquer? Je ne suis pas riche, et je suis à pied : il doit, dans les règles, ne me pas voir. N'est-ce point pour être lui-même dans un même fond[2] avec un grand[d]?

[75] L'on est si rempli de soi-même, que tout s'y rapporte; l'on aime à être vu, à être montré, à être salué,

[a] Ces deux alinéas sont de la 4e édition.
[b] Édition 4e.
[c] « Et jette son corps hors d'une portière. » (Édit. 4e.)
[d] Édition 5e.

1. « Si nous n'avions point d'orgueil, nous ne nous plaindrions pas de celui des autres. » (La Rochefoucauld, *Maxime* 34.)
2. Dans le fond d'une même voiture, d'une même litière.

même des inconnus : ils sont fiers, s'ils l'oublient; l'on veut qu'ils nous devinent[a].

[76] Nous cherchons notre bonheur hors de nous-mêmes, et dans l'opinion des hommes, que nous connoissons flatteurs, peu sincères, sans équité, pleins d'envie, de caprices et de préventions[1]. Quelle bizarrerie!

[77] Il semble que l'on ne puisse rire que des choses ridicules : l'on voit néanmoins de certaines gens qui rient également des choses ridicules et de celles qui ne le sont pas. Si vous êtes sot et inconsidéré, et qu'il vous échappe devant eux quelque impertinence, ils rient de vous; si vous êtes sage, et que vous ne disiez que des choses raisonnables, et du ton qu'il les faut dire, ils rient de même.

[78] Ceux qui nous ravissent les biens par la violence ou par l'injustice, et qui nous ôtent l'honneur par la calomnie, nous marquent assez leur haine pour nous; mais ils ne nous prouvent pas[b] également qu'ils aient perdu à

[a] Édition 4e.
[b] « Ils ne nous convainquent pas. » (Édit. 1re-4e.)

---

1. « Nous ne nous contentons pas de la vie que nous avons en nous et en notre propre être : nous voulons vivre dans l'idée des autres d'une vie imaginaire, et nous nous efforçons pour cela de paroître. » (Pascal, *Pensées,* art. II, 1 et 5.) « Nous sommes si présomptueux, que nous voudrions être connus de toute la terre, et même des gens qui viendront quand nous ne serons plus; et nous sommes si vains, que l'estime de cinq ou six personnes qui nous environnent nous amuse et nous contente. » (*Id., ibid.*)

C'est là de tous nos maux le fatal fondement :
Des jugements d'autrui nous tremblons follement;
Et chacun l'un de l'autre adorant les caprices,
Nous cherchons hors de nous nos vertus et nos vices.

(Boileau, *Épître* III, vers 27-30.)

notre égard toute sorte d'estime : aussi ne sommes-nous pas incapables de quelque retour pour eux, et de leur rendre un jour notre amitié. La moquerie au contraire est de toutes les injures celle qui se pardonne le moins; elle est le langage du mépris, et l'une des manières dont il se fait le mieux entendre; elle attaque l'homme dans son dernier retranchement, qui est l'opinion qu'il a de soi-même; elle veut le rendre ridicule à ses propres yeux; et ainsi elle le convainc de la plus mauvaise disposition[a] où l'on puisse être pour lui, et le rend irréconciliable[1].

C'est une chose monstrueuse que le goût et la facilité qui est en nous de railler, d'improuver et de mépriser les autres; et tout ensemble la colère que nous ressentons contre ceux qui nous raillent, nous improuvent et nous méprisent.

[79] La santé et les richesses, ôtant aux hommes l'expérience du mal, leur inspirent la dureté pour leurs semblables; et les gens déjà chargés de leur propre misère sont ceux qui entrent davantage par la compassion dans celle d'autrui[b][2].

[a] « Et ainsi elle ne le laisse pas douter un moment de la plus mauvaise disposition, etc. » (Édit. 1re-4e.)

[b] Édition 8e.

1. « Il n'est jamais permis de parler à celui avec qui l'on converse comme si on le regardoit au-dessous de soi, s'il n'y a des marques extérieures et sensibles qui nous élèvent au-dessus de lui. Car enfin le mépris est la dernière des injures : c'est lui qui rompt davantage la société; et nous ne devons point espérer qu'un homme à qui nous avons fait connoître que nous le regardions au-dessous de nous se puisse jamais joindre avec nous; parce que les hommes ne peuvent souffrir d'être la dernière partie du corps qu'ils composent. » (Malebranche, *Recherche de la vérité.* IV, 17.)

2. Non ignara mali, miseris succurrere disco.

(Virgile, *Énéide,* liv. I, vers 630.)

[80] Il semble qu'aux âmes bien nées les fêtes, les spectacles, la symphonie rapprochent et font mieux sentir l'infortune de nos proches ou de nos amis[a].

[81] Une grande âme est au-dessus de l'injure, de l'injustice, de la douleur, de la moquerie; et elle seroit invulnérable, si elle ne souffroit par la compassion.

[82] Il y a une espèce de honte d'être heureux à la vue de certaines misères[b].

[83] On est prompt à connoître ses plus petits avantages, et lent à pénétrer ses défauts. On n'ignore point qu'on a de beaux sourcils, les ongles bien faits; on sait à peine que l'on est borgne; on ne sait point du tout que l'on manque d'esprit.

Argyre tire son gant pour montrer une belle main, et elle ne néglige pas de découvrir un petit soulier qui suppose qu'elle a le pied petit; elle rit des choses plaisantes ou sérieuses pour faire voir de belles dents; si elle montre son oreille, c'est qu'elle l'a bien faite; et si elle ne danse jamais, c'est qu'elle est peu contente de sa taille, qu'elle a épaisse. Elle entend tous ses intérêts, à l'exception d'un seul : elle parle toujours, et n'a point d'esprit[c].

[84] Les hommes comptent presque pour rien toutes les vertus du cœur et idolâtrent les talents du corps et de l'esprit. Celui qui dit froidement de soi, et sans croire blesser la modestie, qu'il est bon, qu'il est constant, fidèle,

[a] Édition 7e.
[b] Édition 4e.
[c] Ces deux alinéas sont de la 4e édition.

sincère, équitable, reconnoissant, n'ose dire qu'il est vif[1], qu'il a les dents belles et la peau douce : cela est trop fort.

Il est vrai qu'il y a deux vertus que les hommes admirent, la bravoure et la libéralité, parce qu'il y a deux choses qu'ils estiment beaucoup, et que ces vertus font négliger, la vie et l'argent : aussi personne n'avance de soi qu'il est brave ou libéral.

Personne ne dit de soi, et surtout sans fondement, qu'il est beau, qu'il est généreux, qu'il est sublime : on a mis ces qualités à un trop haut prix; on se contente de le penser[a].

[85] Quelque rapport qu'il paroisse de la jalousie à l'émulation, il y a entre elles le même éloignement que celui qui se trouve entre le vice et la vertu.

La jalousie et l'émulation s'exercent sur le même objet, qui est le bien ou le mérite des autres : avec cette différence, que celle-ci est un sentiment volontaire, courageux, sincère, qui rend l'âme féconde, qui la fait profiter des grands exemples, et la porte souvent[b] au-dessus de ce

[a] Ces trois alinéas sont de la 4e édition.
[b] « Et la jette souvent... » (Édit. 5e.)

---

1. « Chacun dit du bien de son cœur, et personne n'en ose dire de son esprit. » (La Rochefoucauld, *Maxime* 98.) « Si un homme nous fait entendre qu'il a de l'esprit, et que de plus il ait raison de le croire, c'est comme s'il nous prévenait que nous ne lui imposerons point par de fausses vertus, que nous ne lui cacherons point nos défauts, qu'il nous verra tels que nous sommes et nous jugera avec justice. Une telle annonce ressemble déjà à un acte d'hostilité. Au lieu que celui qui nous parle de la bonté de son cœur, et qui nous la persuade, nous apprend que nous pouvons compter sur son indulgence, même sur son aveuglement, sur ses services, et que nous pourrons être impunément injustes à son égard. » (Duclos, *Considérations sur les mœurs.*)

qu'elle admire; et que celle-là au contraire est un mouvement violent et comme un aveu contraint du mérite qui est hors d'elle; qu'elle va même jusques à nier la vertu dans les sujets où elle existe, ou qui[1] forcée de la reconnoître, lui refuse les éloges ou lui envie les récompenses; une passion stérile qui laisse l'homme dans l'état où elle le trouve, qui le remplit de lui-même, de l'idée de sa réputation, qui le rend froid et sec sur les actions ou sur les ouvrages d'autrui, qui fait qu'il s'étonne de voir dans le monde d'autres talents que les siens, ou d'autres hommes avec les mêmes talents dont il se pique : vice honteux, et qui par son excès rentre toujours dans la vanité et dans la présomption, et ne persuade pas tant à celui qui en est blessé qu'il a plus d'esprit et de mérite que les autres, qu'il lui fait croire qu'il a lui seul de l'esprit et du mérite.

L'émulation et la jalousie ne se rencontrent guère que dans les personnes de même art, de mêmes talents et de même condition. Les plus vils artisans sont les plus sujets à la jalousie; ceux qui font profession des arts libéraux ou des belles-lettres, les peintres, les musiciens, les orateurs, les poëtes, tous ceux qui se mêlent d'écrire, ne devroient être capables que d'émulation.

Toute jalousie n'est point exempte de quelque sorte d'envie, et souvent même ces deux passions se confondent. L'envie au contraire est quelquefois séparée de la jalousie; comme est celle qu'excitent dans notre âme les conditions fort élevées au-dessus de la nôtre, les grandes fortunes, la faveur, le ministère.

L'envie et la haine s'unissent toujours et se fortifient l'une l'autre dans un même sujet; et elles ne sont recon-

1. Voyez le *Lexique* au mot *Syntaxe*.

noissables entre elles qu'en ce que l'une s'attache à la personne, l'autre à l'état et à la condition[1].

Un homme d'esprit n'est point jaloux d'un ouvrier qui a travaillé une bonne épée, ou d'un statuaire qui vient d'achever une belle figure. Il sait qu'il y a dans ces arts des règles et une méthode qu'on ne devine point, qu'il y a des outils à manier dont il ne connoît ni l'usage, ni le nom, ni la figure; et il lui suffit de penser qu'il n'a point fait l'apprentissage d'un certain métier, pour se consoler de n'y être point maître. Il peut au contraire être susceptible d'envie et même de jalousie contre un ministre et contre ceux qui gouvernent, comme si la raison et le bon sens, qui lui sont communs avec eux, étoient les seuls instruments qui servent à régir un État et à présider aux affaires publiques, et qu'ils dussent suppléer aux règles, aux préceptes, à l'expérience[a].

[86] L'on voit peu d'esprits entièrement lourds et stupides; l'on en voit encore moins qui soient sublimes et transcendants. Le commun des hommes nage entre ces deux extrémités. L'intervalle est rempli par un grand nombre de talents ordinaires, mais qui sont d'un grand usage, servent à la république, et renferment en soi l'utile et l'agréable : comme le commerce, les finances, le détail des armées, la navigation, les arts, les métiers, l'heureuse mémoire, l'esprit du jeu, celui de la société et de la conversation[b].

[a] Cet alinéa et les cinq qui précèdent sont de la 5e édition.

[b] « Les métiers, le bon conseil, l'esprit du jeu, celui de société et de conversation. » (Édit. 1re-4e.)

1. « L'envie est plus irréconciliable que la haine. » (La Rochefoucauld, *Maximes*.)

[87] Tout l'esprit qui est au monde est inutile à celui qui n'en a point : il n'a nulles vues, et il est incapable de profiter de celles d'autrui[a1].

[88] Le premier degré dans l'homme après la raison, ce seroit de sentir qu'il l'a perdue; la folie même est incompatible avec cette connoissance. De même ce qu'il y auroit en nous de meilleur après l'esprit, ce seroit de connoître qu'il nous manque. Par là on feroit l'impossible : on sauroit sans esprit n'être pas un sot, ni un fat, ni un impertinent[b].

[89] Un homme qui n'a de l'esprit que dans une certaine médiocrité est sérieux et tout d'une pièce; il ne rit point, il ne badine jamais, il ne tire aucun fruit de la bagatelle; aussi incapable de s'élever aux grandes choses que de s'accommoder, même par relâchement, des plus petites, il sait à peine jouer avec ses enfants[c2].

[90] Tout le monde dit d'un fat qu'il est un fat[d]; personne n'ose le lui dire à lui-même : il meurt sans le savoir, et sans que personne se soit vengé.

[a] Édition 4e.
[b] Édition 5e.
[c] Édition 4e.
[d] « D'un sot qu'il est un sot. » (Édit. 1re-3e.)

---

1. « Les sots ne comprennent pas les gens d'esprit. » (Vauvenargues.)

2. « I'aime une sagesse gaye et ciuile, et fuys l'aspreté des mœurs et l'austérité, ayant pour suspecte toute mine rebarbatifue,

Tristemque vultus tetrici arrogantiam...

... Socrates eut un visage constant, mais serein et riant; non fascheusement constant comme le vieil Crassus, qu'on ne veit iamais rire. La vertu est qualité plaisante et gaye. » (Montaigne, III, 5.)

[91] Quelle mésintelligence entre l'esprit et le cœur! Le philosophe vit mal avec tous ses préceptes[1], et le politique rempli de vues et de réflexions ne sait pas se gouverner[a].

[92] L'esprit s'use comme toutes choses; les sciences sont ses aliments, elles le nourrissent et le consument.

[93] Les petits sont quelquefois chargés de mille vertus inutiles; ils n'ont pas de quoi les mettre en œuvre[2].

[94] Il se trouve des hommes qui soutiennent facilement le poids de la faveur et de l'autorité, qui se familiarisent avec leur propre grandeur, et à qui la tête ne tourne point dans les postes les plus élevés. Ceux au contraire que la fortune aveugle, sans choix et sans discernement, a comme accablés de ses bienfaits, en jouissent avec orgueil et sans modération : leurs yeux, leur démarche, leur ton de voix et leur accès marquent longtemps en eux l'admiration où ils sont d'eux-mêmes, et de se voir si éminents; et ils deviennent si farouches, que leur chute seule peut les apprivoiser.

[a] Édition 4e.

---

1. Hélas! en guerre avec moi-même,
Où pourrois-je trouver la paix?
Je veux, et n'accomplis jamais;
Je veux; mais, ô misère extrême!
Je ne fais pas le bien que j'aime,
Et je fais le mal que je hais.

(J. Racine, *Cantiques spirituels*, III.)

2. « De même qu'on ne peut jouir d'une grande fortune avec une âme basse et un petit génie, on ne sauroit jouir d'un grand génie ni d'une grande âme dans une fortune médiocre. » (Vauvenargues.)

[95] Un homme haut et robuste, qui a une poitrine large et de larges épaules, porte légèrement et de bonne grâce un lourd fardeau; il lui reste encore un bras de libre : un nain seroit écrasé de la moitié de sa charge. Ainsi les postes éminents rendent les grands hommes encore plus grands, et les petits beaucoup plus petits[a].

[96] Il y a des gens qui gagnent à être extraordinaires[1]; ils voguent, ils cinglent dans une mer où les autres échouent et se brisent; ils parviennent, en blessant toutes les règles de parvenir; ils tirent de leur irrégularité et de leur folie tous les fruits d'une sagesse la plus consommée; hommes dévoués à d'autres hommes, aux grands à qui ils ont sacrifié, en qui ils ont placé leurs dernières espérances, ils ne les servent point, mais ils les amusent. Les personnes de mérite et de service sont utiles aux grands, ceux-ci leur sont nécessaires; ils blanchissent auprès d'eux

[a] Édition 4e.

1. La plupart des clefs désignent ici le maréchal de La Feuillade. (Sur ce personnage, voyez plus haut, p. 287.) M. Walkenaer veut, avec quelques clefs, qu'il soit fait allusion à Lauzun. (Voyez plus haut, p. 276, 329.) On ne saurait nier que, lorsqu'il s'agit *d'irrégularité et de folie,* le nom de Lauzun ne vienne naturellement à l'esprit. Mais le maréchal de La Feuillade ne lui cédait guère en fait d'extravagance. « La Feuillade, dit La Fare, étoit un fou de beaucoup d'esprit; il fit sa fortune par ses extravagances; et une des choses qui lui ont le plus servi, ce fut de se brouiller alternativement avec tous les ministres... Il imagina des choses à quoi tout autre n'eût jamais pensé... » (*Mémoires,* coll. Petitot, t. LXV, p. 185.) — Les exemples ne manquent pas à La Fare pour justifier son jugement : c'est (sans compter l'espèce d'apothéose que La Feuillade fit de Louis XIV) l'expédition de Candie, entreprise à ses dépens avec 200 gentilshommes volontaires, et une provocation portée par lui en Espagne à M. de Saint-Aunay, accusé d'avoir mal parlé du roi, « aventure de Don Quichotte qui ne laissa pas de plaire au roi; » ajoute La Fare. « C'étoit, dit Bussy, un extravagant qui savoit faire des romans mieux que personne. » (*Mémoires,* édit. Lalanne, t. II, p. 219.)

dans la pratique des bons mots, qui leur tiennent lieu d'exploits dont ils attendent la récompense; ils s'attirent, à force d'être plaisants, des emplois graves, et s'élèvent par un continuel enjouement jusqu'au sérieux des dignités; ils finissent enfin, et rencontrent inopinément un avenir qu'ils n'ont ni craint ni espéré. Ce qui reste d'eux sur la terre, c'est l'exemple de leur fortune, fatal à ceux qui voudroient le suivre[a].

[97] L'on exigeroit de certains personnages qui ont une fois été capables d'une action noble, héroïque, et qui a été sue de toute la terre, que sans paroître comme épuisés par un si grand effort, ils eussent du moins dans le reste de leur vie cette conduite sage et judicieuse qui se remarque même dans les hommes ordinaires; qu'ils ne tombassent point dans des petitesses indignes de la haute réputation qu'ils avoient acquise; que, se mêlant moins dans le peuple, et ne lui laissant pas le loisir de les voir de près, ils ne le fissent point passer de la curiosité et de l'admiration à l'indifférence, et peut-être au mépris[1].

[98] Il coûte moins à certains hommes de s'enrichir de mille vertus, que de se corriger d'un seul défaut. Ils sont

[a] Édition 7e.

1. Les clefs citent ici différents noms. Écartons tout d'abord un certain Boisselot et un certain Montcassel, l'un simple capitaine aux gardes, l'autre qui fut un des généraux de Jacques II. Il est évident qu'ils n'étaient pas de ces *personnages* auxquels on pouvait reprocher de trop *se mêler au peuple*. Ce trait s'applique-t-il davantage à Jacques II? Reste le duc d'Orléans, frère du roi, qui avait été *capable d'une action noble, héroïque* (il avait gagné la bataille de Cassel, en 1677), mais qui, laissé à l'écart par la jalousie du roi, n'avait guère montré *dans le reste de sa vie cette conduite sage et judicieuse qui se remarque même dans les hommes ordinaires*.

même si malheureux, que ce vice est souvent celui qui convenoit le moins à leur état, et qui pouvoit leur donner dans le monde plus de ridicule; il affoiblit l'éclat de leurs grandes qualités, empêche qu'ils ne soient des hommes parfaits et que leur réputation ne soit entière. On ne leur demande point[a] qu'ils soient plus éclairés et plus incorruptibles, qu'ils soient plus amis de l'ordre et de la discipline, plus fidèles à leurs devoirs, plus zélés pour le bien public, plus graves : on veut seulement[b] qu'ils ne soient point amoureux[1].

[99] Quelques hommes, dans le cours de leur vie, sont si différents d'eux-mêmes par le cœur et par l'esprit, qu'on est sûr de se méprendre[c], si l'on en juge seulement par ce qui a paru d'eux dans leur première jeunesse. Tels étoient pieux, sages, savants, qui, par cette mollesse inséparable d'une trop riante fortune, ne le sont plus[2]. L'on en sait d'autres qui ont commencé leur vie par les plaisirs et qui ont mis ce qu'ils avoient d'esprit à les connoître; que les disgrâces ensuite ont rendus[d] religieux, sages,

[a] « L'on ne leur demande point. » (Édit. 1re-4e.)
[b] « L'on veut seulement. » (Édit. 1re-4e.)
[c] « Il est sûr de se méprendre. » (Édit. 1re.)
[d] « Rendu. » (Texte de toutes les éditions originales.)

---

1. Toutes les clefs appliquent cet alinéa à M. de Harlay, archevêque de Paris, qui, d'après les clefs, « a toujours eu beaucoup d'estime pour les dames. » Il était mort huit ans avant la publication des *Caractères*. On peut voir, sur les intrigues attribuées à M. de Harlay, les *Mémoires* de Saint-Simon (t. Ier, p. 290), la *Correspondance* de Bussy (t. V, p. 39), et les *Mémoires* de l'abbé Blache (*Ibid.*, p. 612, édit. Lalanne).

2. Allusion, selon les clefs, au cardinal de Bouillon, dont Saint-Simon a dit : « Sa vie en aucun temps n'eut d'ecclésiastique et de chrétien que ce qui servoit à sa vanité; ses mœurs étoient infâmes; il ne s'en cachoit pas.» (*Mémoires*, t. XII, p. 28.)

tempérants[1] : ces derniers sont pour l'ordinaire de grands sujets, et sur qui l'on peut faire beaucoup de fond; ils ont une probité éprouvée par la patience et par l'adversité; ils entent sur cette extrême politesse que le commerce des femmes leur a donnée, et dont ils ne se défont jamais, un esprit de règle, de réflexion, et quelquefois une haute capacité, qu'ils doivent à la chambre et au loisir d'une mauvaise fortune.

Tout notre mal vient de ne pouvoir être seuls : de là le jeu, le luxe, la dissipation, le vin, les femmes, l'ignorance, la médisance, l'envie, l'oubli de soi-même et de Dieu[2].

1. Quelques clefs désignent ici l'abbé de la Trappe, le célèbre Boutillier de Rancé; mais on ne peut dire de lui *qu'il ait été rendu par les disgrâces religieux, sage, tempérant.* Tout au plus la mort de Mme de Montbazon (1657) n'a-t-elle pas été étrangère à sa conversion; mais il faut renoncer, comme nous en avertit Saint-Simon (t. II, p. 166), au roman si répandu d'un rendez-vous où M. de Rancé n'aurait trouvé qu'un cadavre. D'autres clefs citent Le Camus, évêque de Grenoble, sans doute sans plus de fondement. La pensée de La Bruyère est évidemment plus générale; c'est la même que celle de Bossuet dans l'*Oraison funèbre de Henriette de France :* « Les mauvais succès sont les seuls maîtres qui peuvent nous reprendre utilement et nous arracher cet aveu d'avoir failli, qui coûte tant à notre orgueil. Alors, quand les malheurs nous ouvrent les yeux, nous repassons avec amertume sur tous nos faux pas : nous nous trouvons également accablés de ce que nous avons fait et de ce que nous avons manqué de faire; et nous ne savons plus par où excuser cette prudence présomptueuse qui se croyoit infaillible. Nous voyons que Dieu seul est sage; et, en déplorant vainement les fautes qui ont ruiné nos affaires, une meilleure réflexion nous apprend à déplorer celles qui ont perdu notre éternité, avec cette singulière consolation, qu'on les répare quand on les pleure. »

2. « L'homme qui n'aime que soi ne hait rien tant que d'être seul avec soi. Il ne recherche rien que pour soi et ne fuit rien tant que soi; parce que, quand il se voit, il ne se voit pas tel qu'il se désire, et qu'il trouve en soi-même un amas de misères inévitables, et un vide de biens réels et solides qu'il est incapable de remplir. Quand je m'y suis mis quelquefois, à considérer les diverses agitations des hommes et les périls et les peines où ils s'exposent, dans la cour, dans la guerre, d'où naissent tant de querelles, de passions, d'entreprises hardies et souvent mauvaises, j'ai dit sou-

[100] L'homme semble quelquefois ne se suffire pas à soi-même; les ténèbres, la solitude le troublent, le jettent dans des craintes frivoles et dans de vaines terreurs : le moindre mal alors qui puisse lui arriver est de s'ennuyer.

[101] L'ennui est entré dans le monde par la paresse; elle a beaucoup de part dans la recherche que font les hommes des plaisirs, du jeu, de la société. Celui qui aime le travail a assez de soi-même[a].

[102] La plupart des hommes emploient la première partie de leur vie à rendre l'autre misérable[b].

[103] Il y a des ouvrages qui commencent par A et finissent par Z; le bon, le mauvais, le pire, tout y entre; rien en un certain genre n'est oublié : quelle recherche, quelle affectation dans ces ouvrages! On les appelle des jeux d'esprit[1]. De même il y a un jeu dans la conduite :

[a] Édition 5e.

[b] Tel est le texte des éditions 1re-8e. Dans la 9e, il y a, sans doute par erreur : « la meilleure partie. »

---

vent que tout le malheur des hommes vient d'une seule chose, qui est de ne savoir pas demeurer en repos dans une chambre... On ne recherche la conversation et les divertissements des jeux que parce qu'on ne peut demeurer chez soi avec plaisir... De là vient que le jeu et la conversation des femmes, la guerre, les grands emplois, sont si recherchés... De là vient que les hommes aiment tant le bruit et le remuement; de là vient que la prison est un supplice si horrible; de là vient que le plaisir de la solitude est une chose incompréhensible. » (Pascal, *Pensées,* article IV, 2.)

1. D'après toutes les clefs, ces mots désigneraient le *Dictionnaire de l'Académie.* « Cela ne se peut, dit dans ses notes M. Walkenaer, puisque ce caractère a été imprimé pour la première fois dans la 5e édition, en 1690, et que la 1re édition du *Dictionnaire* a paru en 1694. La Bruyère fait ici allusion à ces espèces de petites encyclopédies contenant des *Traités sur toutes les sciences, très-abrégés, à l'usage de la noblesse,* aux livres d'anec-

on a commencé, il faut finir; on veut fournir toute la carrière. Il seroit mieux ou de changer ou de suspendre: mais il est plus rare et plus difficile de poursuivre : on poursuit, on s'anime par les contradictions; la vanité soutient, supplée à la raison, qui cède et qui se désiste. On porte ce raffinement jusque dans les actions les plus vertueuses, dans celles mêmes[a] où il entre de la religion[b].

[104] Il n'y a que nos devoirs qui nous coûtent, parce que leur pratique ne regardant que les choses que nous sommes étroitement obligés de faire, elle n'est pas suivie de grands éloges, qui est tout ce qui nous excite aux actions louables, et qui nous soutient dans nos entreprises [1]. N***[2] aime une piété fastueuse qui lui attire l'intendance des besoins des pauvres, le rend dépositaire

[a] « *Mêmes.* » Tel est le texte original.
[b] Édition 5e.

---

dotes, aux recueils intitulés *Bibliothèque des gens de cour,* dont plusieurs sont rangés par ordre alphabétique. » Nous croyons que cette interprétation est la vraie. Selon M. Servois, il s'agirait des *acrostiches* ou pièces *abécédaires;* mais il ne nous semble pas qu'on puisse définir ces jeux d'esprit des *ouvrages qui commencent par A et finissent par Z.*

1. « C'est pour cela, dit saint Chrysostome,... que nous avons beaucoup moins de peine à faire plus que nous ne devons, qu'à faire ce que nous devons; et qu'une des erreurs les plus communes parmi les personnes mêmes qui cherchent Dieu est de laisser le précepte et ce qui est d'obligation, pour s'attacher au conseil et à ce qui est de surérogation. Pourquoi? parce qu'à faire plus qu'on ne doit, il y a une certaine gloire que l'on ambitionne et qui rend tout aisé; au lieu qu'à faire ce que l'on doit, il n'y a point d'autre louange à espérer que celle des serviteurs inutiles : *servi inutiles sumus, quod debuimus facere fecimus.* » (Bourdaloue, *Sermon sur la sévérité évangélique,* 1671, 2e partie.) — Voyez plus loin, n° 139.

2. Les clefs désignent M. de Mauroy, curé des Invalides; M. Lestrot, administrateur des prisons; le maître des requêtes Pellisson. Autant d'erreurs. M. Servois fait remarquer avec raison que N*** n'est pas un personnage appelé par ses fonctions à s'occuper des pauvres.

de leur patrimoine, et fait de sa maison un dépôt public où se font les distributions; les gens à petits collets[1] et les *sœurs grises*[2] y ont une libre entrée; toute une ville voit ses aumônes et les public : qui pourroit douter qu'il soit homme de bien, si ce n'est peut-être ses créanciers[a]?

[105] *Géronte* meurt de caducité, et sans avoir fait ce testament qu'il projetoit depuis trente années : dix têtes viennent *ab intestat* partager sa succession[b]. Il ne vivoit depuis longtemps que par les soins d'*Astérie*, sa femme, qui jeune encore s'étoit dévouée à sa personne, ne le perdoit pas de vue, secouroit sa vieillesse, et lui a enfin fermé les yeux. Il ne lui laisse pas assez de bien pour pouvoir se passer pour vivre d'un autre vieillard[c].

[106] Laisser perdre charges et bénéfices plutôt que de vendre ou de résigner[3] même dans son extrême vieillesse, c'est se persuader qu'on n'est pas du nombre de ceux qui meurent; ou si l'on croit que l'on peut mourir, c'est s'aimer soi-même, et n'aimer que soi[d].

[a] Édition 4e.
[b] « La succession. » (Édit. 4e-7e.)
[c] Édition 4e.
[d] Édition 4e.

---

1. Les gens de qualité portaient des collets ou ornements de linge à pans larges et souvent très-riches; le collet ou rabat des ecclésiastiques était plus simple et plus petit, de là le nom de *gens à petits collets*.

2. Les *Filles de la Charité* étaient déjà connues sous le nom de *sœurs grises*.

3. Allusion à la faculté qu'avaient les titulaires des bénéfices de *résigner*, c'est-à-dire de se démettre de leurs charges quand il leur plaisait et en faveur de qui ils voulaient. Souvent ils attendaient jusqu'à la plus extrême vieillesse, et la mort les surprenait avant qu'ils eussent *résigné*. La loi

[107] *Fauste* est un dissolu, un prodigue, un libertin, un ingrat, un emporté, qu'*Aurèle*, son oncle, n'a pu haïr ni déshériter.

Frontin, neveu d'Aurèle, après vingt années d'une probité connue, et d'une complaisance aveugle pour ce vieillard, ne l'a pu fléchir en sa faveur, et ne tire de sa dépouille qu'une légère pension, que Fauste, unique légataire, lui doit payer[a].

[108] Les haines sont si longues et si opiniâtres, que le plus grand signe de mort dans un homme malade, c'est la réconciliation.

[109] L'on s'insinue auprès de tous les hommes, ou en les flattant dans les passions qui occupent leur âme, ou en compatissant aux infirmités qui affligent leur corps ; en cela seul consistent les soins que l'on peut leur rendre ; de là vient que celui qui se porte bien, et qui désire peu de choses[b], est moins facile à gouverner.

[110] La mollesse et la volupté naissent avec l'homme, et ne finissent qu'avec lui ; ni les heureux ni les tristes événements ne l'en peuvent séparer ; c'est pour lui ou le fruit de la bonne fortune, ou un dédommagement de la mauvaise[c].

[a] Ces deux alinéas sont de la 4e édition.
[b] « Peu de chose. » (Édit. 9e.)
[c] Édition 4e.

---

réglait que les charges qui n'avaient pas été vendues quarante jours avant la mort du titulaire devenaient vacantes au profit du roi. Mais on échappait à cette disposition en payant un droit annuel dit *droit de paulette*.

[111] C'est une grande difformité dans la nature qu'un vieillard amoureux[1].

[112] Peu de gens se souviennent d'avoir été jeunes, et combien il leur étoit difficile d'être chastes et tempérants. La première chose qui arrive aux hommes après avoir renoncé aux plaisirs, ou par bienséance, ou par lassitude, ou par régime, c'est de les condamner dans les autres. Il entre dans cette conduite une sorte d'attachement pour les choses mêmes que l'on vient de quitter; l'on aimeroit qu'un bien qui n'est plus pour nous ne fût plus aussi pour le reste du monde : c'est un sentiment de jalousie[2].

[113] Ce n'est pas le besoin d'argent où les vieillards peuvent appréhender de tomber un jour qui les rend avares, car il y en a de tels qui ont de si grands fonds qu'ils ne peuvent avoir cette inquiétude; et d'ailleurs comment pourroient-ils craindre de manquer dans leur caducité des commodités de la vie, puisqu'ils s'en privent eux-mêmes volontairement pour satisfaire à leur avarice? Ce n'est point aussi l'envie de laisser de plus grandes richesses à leurs enfants, car il n'est pas naturel d'aimer quelque autre chose plus que soi-même, outre qu'il se

1. Turpe senilis amor.

(Ovide.)

2. « Les vieillards aiment à donner de bons préceptes pour se consoler de n'être plus en état de donner de mauvais exemples. » (La Rochefoucauld, *Maxime* XCIII.)

Boileau a dit de même que la vieillesse,

Inhabile aux plaisirs dont la jeunesse abuse,
Blâme en eux les douceurs que l'âge lui refuse.

(*Art poétique.*)

trouve des avares qui n'ont point d'héritiers. Ce vice est plutôt l'effet de l'âge et de la complexion des vieillards, qui s'y abandonnent aussi naturellement qu'ils suivoient leurs plaisirs dans leur jeunesse, ou leur ambition dans l'âge viril; il ne faut ni vigueur, ni jeunesse, ni santé, pour être avare; l'on n'a aussi nul besoin de s'empresser ou de se donner le moindre mouvement pour épargner ses revenus : il faut laisser seulement son bien[a] dans ses coffres, et se priver de tout; cela est commode aux vieillards, à qui il faut une passion, parce qu'ils sont hommes[1].

[114] Il y a des gens qui sont mal logés, mal couchés, mal habillés et plus mal nourris; qui essuient les rigueurs des saisons; qui se privent eux-mêmes de la société des hommes, et passent leurs jours dans la solitude; qui souffrent du présent, du passé et de l'avenir; dont la vie est comme une pénitence continuelle, et qui ont ainsi trouvé le secret d'aller à leur perte par le chemin le plus pénible : ce sont les avares[2].

[115] Le souvenir de la jeunesse est tendre dans les vieillards : ils aiment les lieux où ils l'ont passée; les personnes qu'ils ont commencé de connoître dans ce temps leur

[a] « Il faut seulement laisser son bien. » (Édit. 1re-3e.)

1. Voir la note au nº 123 du même chapitre.

2. Il faut souffrir la faim et coucher sur la dure;
Eût-on plus de trésors que n'en perdit Galet,
N'avoir en sa maison ni meubles ni valet;
Parmi les tas de blé vivre de seigle et d'orge;
De peur de perdre un liard, souffrir qu'on vous égorge.

(Boileau, *Satire* VIII, v. 80.)

sont chères ; ils affectent quelques mots du premier langage qu'ils ont parlé ; ils tiennent pour l'ancienne manière de chanter, et pour la vieille danse ; ils vantent les modes qui régnoient alors dans les habits, les meubles et les équipages. Ils ne peuvent encore désapprouver des choses qui servoient à leurs passions, qui étoient si utiles à leurs plaisirs, et qui en rappellent la mémoire[1]. Comment pourroient-ils leur préférer de nouveaux usages et des modes toutes récentes où ils n'ont nulle part, dont ils n'espèrent rien, que les jeunes gens ont faites, et dont ils tirent à leur tour de si grands avantages contre la vieillesse?

[116] Une trop grande négligence comme une excessive parure dans les vieillards multiplient leurs rides, et font mieux voir leur caducité.

[117] Un vieillard est fier, dédaigneux, et d'un commerce difficile, s'il n'a beaucoup d'esprit[2].

1. Montaigne, *Essais*, III, v : « Ainsi, de peur que ie ne seiche, tarisse et m'aggraue de prudence, aux interualles que mes maux me donnent,

Mens intenta suis ne siet usque malis,

(Ovide, *Trist.*, IV, I, 4.)

ie gauchis tout doulcement, et desrobbe ma veue de ce ciel orageux et nubileux que i'ay deuant moy,... et me voys amusant en la recordation des ieunesses passees :

.... *Animus quod perdidit optat,*
Atque in præterita se totus imagine versat.

(Pétrone, *Satyricon*, ch. cxxviii.)

Que l'enfance regarde deuant elle, la vieillesse derriere... Les ans m'entraisnent s'ils veulent, mais à reculons! autant que mes yeulx peuuent recognoistre cette belle saison expirée, ie les y destourne à secousses : si elle eschappe de mon sang et de mes veines, au moins n'en veulx ie desraciner l'image de la memoire :

.... *Hoc est*
Vivere bis, vita posse priore frui. »

(Martial, X, xxvii, 7.)

2. « Mais il me semble qu'en la vieillesse nos ames sont subiectes à des

[118] Un vieillard qui a vécu à la cour, qui a un grand sens et une mémoire fidèle, est un trésor inestimable ; il est plein de faits et de maximes; l'on y trouve l'histoire du siècle revêtue de circonstances très-curieuses, et qui ne se lisent nulle part; l'on y apprend des règles pour la conduite et pour les mœurs qui sont toujours sûres, parce qu'elles sont fondées sur l'expérience[1].

[119] Les jeunes gens, à cause des passions qui les amusent, s'accommodent mieux de la solitude que les vieillards.

[120] *Philippe*[2], déjà vieux, raffine sur la propreté et sur la mollesse; il passe aux petites délicatesses; il s'est fait un art du boire, du manger, du repos et de l'exercice; les petites règles qu'il s'est prescrites, et qui tendent toutes aux aises de sa personne, il les observe avec scrupule, et ne les romproit pas pour une maîtresse, si le régime lui avoit permis d'en retenir; il s'est accablé

maladies et imperfections plus importunes qu'en la ieunesse... Oultre une sotte et caducque fierté, un babil ennuyeux, ces humeurs espineuses et inassociables, et la superstition, et un soing ridicule des richesses, lorsque l'usage en est perdu; i'y treuue plus d'enuie, d'iniustice et de malignité; elle nous attache plus de rides en l'esprit qu'au visage; et ne se veoid point d'ames, ou fort rares, qui en vieillissant ne sentent l'aigre et le moisi. » (Montaigne, *Essais*, III, II.)

1. Selon les clefs du XVIIIe siècle, ce *vieillard qui a vécu à la cour* serait le maréchal de Villeroy, l'ancien gouverneur de Louis XIV, mort en 1685 (père d'un autre maréchal), celui dont Saint-Simon a rapporté un mot si étrange de bassesse et de cynisme. (Voyez plus haut, *De la Cour*, p. 258, note.) Il est douteux que ce fût d'un tel personnage que La Bruyère eût dit : « L'on y apprend des règles pour la conduite et pour les mœurs. »

2. Les clefs nomment ici le marquis de Sablé, fils de Servien, secrétaire des finances, à qui appartenait Meudon et qui a fait la terrasse. « Il vendit Meudon à M. de Louvois, mangea tout, vécut obscur, et ne fut connu que par des aventures de débauche. » (Saint-Simon, t. VIII, p. 350.)

de superfluités, que l'habitude enfin lui rend nécessaires. Il double ainsi et renforce les liens qui l'attachent à la vie, et il veut employer ce qui lui en reste à en rendre la perte plus douloureuse. N'appréhendoit-il pas assez de mourir[a] ?

[121] *Gnathon*[1] ne vit que pour soi, et tous les hommes ensemble sont à son égard comme s'ils n'étoient point. Non content de remplir à une table la première place, il occupe lui seul celle de deux autres; il oublie que le repas est pour lui et pour toute la compagnie; il se rend maître du plat, et fait son propre de chaque service : il ne s'attache à aucun des mets, qu'il n'ait achevé d'essayer de tous; il voudroit pouvoir les savourer tous tout à la fois. Il ne se sert à table que de ses mains[b]; il manie les viandes, les remanie, démembre, déchire, et en use de manière qu'il faut que les conviés, s'ils veulent manger, mangent ses restes. Il ne leur épargne aucune de ces malpropretés dégoûtantes, capables d'ôter l'appétit aux plus affamés; le jus et les sauces lui dégouttent du menton et de la barbe ; s'il enlève un ragoût de dessus un plat, il le répand en chemin dans un autre plat et sur la nappe; on le suit à la trace. Il mange haut et avec grand bruit; il roule les yeux en mangeant; la table est pour lui un râtelier, il

[a] Édition 4e.

[b] « Il voudroit pouvoir... que de ses mains. » Ces deux membres de phrase ont été ajoutés dans la 5e édition.

---

1. Les clefs désignent plusieurs *Gnathons* comme, au numéro suivant, plusieurs *Clitons*. Le seul qui ait quelque notoriété est l'abbé Danse, chanoine de la Sainte-Chapelle, célèbre gastronome, qu'on a cru reconnaître également dans le *gros Évrard* du *Lutrin* de Boileau (chant IV) :

> Le seul chanoine Évrard, d'abstinence incapable,
> Ose encor proposer qu'on apporte la table.

écure ses dents, et il continue à manger[a]. Il se fait, quelque part où il se trouve, une manière d'établissement, et ne souffre pas d'être plus pressé au sermon ou au théâtre que dans sa chambre. Il n'y a dans un carrosse que les places du fond qui lui conviennent; dans toute autre, si on veut l'en croire, il pâlit et tombe en foiblesse. S'il fait un voyage avec plusieurs, il les prévient dans les hôtelleries, et il sait toujours se conserver dans la meilleure chambre le meilleur lit. Il tourne tout à son usage; ses valets, ceux d'autrui, courent dans le même temps pour son service[b]. Tout ce qu'il trouve sous sa main lui est propre, hardes, équipages. Il embarrasse tout le monde, ne se contraint pour personne, ne plaint personne, ne connoît de maux que les siens, que sa réplétion et sa bile, ne pleure point la mort des autres, n'appréhende que la sienne, qu'il rachèteroit volontiers de l'extinction du genre humain[c].

[122] *Cliton* n'a jamais eu en toute sa vie que deux affaires, qui est de dîner le matin et de souper le soir; il ne semble né que pour la digestion. Il n'a de même qu'un entretien : il dit les entrées qui ont été servies au dernier repas où il s'est trouvé; il dit combien il y a eu de potages[1],

[a] « Il ne leur épargne... et il continue à manger. » Ces deux phrases ont été ajoutées également dans la 5e édition.

[b] « Sont dans le même temps en campagne pour son service. » (Édit. 4e.)

[c] Édition 4e.

---

1. Le potage comptait parmi les entrées, parce qu'il était souvent accompagné de viandes :

> .... Cependant on apporte un potage :
> Un coq y paroissoit en pompeux équipage,
> Qui changeant sur ce plat et d'état et de nom,
> Par tous les conviés s'est appelé chapon.
>
> (Boileau, *Satire* III, vers 42-48.)

et quels potages ; il place ensuite le rôt et les entremets ; il se souvient exactement de quels plats on a relevé le premier service; il n'oublie pas les *hors-d'œuvre*, le fruit et les assiettes[1], il nomme tous les vins et toutes les liqueurs dont il a bu; il possède le langage des cuisines autant qu'il peut s'étendre, et il me fait envie de manger à une bonne table où il ne soit point. Il a surtout un palais sûr, qui ne prend point le change, et il ne s'est jamais vu exposé à l'horrible inconvénient de manger un mauvais ragoût ou de boire d'un vin médiocre. C'est un personnage illustre dans son genre, et qui a porté le talent de se bien nourrir jusques où il pouvoit aller : on ne reverra plus un homme qui mange tant et qui mange si bien ; aussi est-il l'arbitre des bons morceaux, et il n'est guère permis d'avoir du goût pour ce qu'il désapprouve. Mais il n'est plus : il s'est fait du moins porter à table jusqu'au dernier soupir; il donnoit à manger le jour qu'il est mort. Quelque part où il soit, il mange; et s'il revient au monde, c'est pour manger[a].

[123] *Ruffin* commence à grisonner; mais il est sain, il a un visage frais et un œil vif qui lui promettent encore

[a] Édition 5e.

1. « On appelle *assiettes* en cuisine les entrées ou les hors-d'œuvre dont la quantité n'excède pas ce que peut contenir une assiette. » (P. Vincent, *Dictionnaire de cuisine*, p. 322, 1707.)

Deux assiettes suivoient, dont l'une étoit ornée
D'une langue en ragoût, de persil couronnée ;
L'autre, d'un godiveau tout brûlé par dehors,
Dont un beurre gluant inondoit tous les bords.
. . . . . .
. . . . . .
Deux marmitons crasseux, revêtus de serviettes,
Lui servoient de massiers, et portoient deux assiettes,
L'une de champignons avec des ris de veau,
Et l'autre de pois verts qui se noyoient dans l'eau.

(Boileau, *Satire* III, vers 49-52 et 153-156.)

vingt années de vie; il est gai, *jovial*, familier, indifférent; il rit de tout son cœur, et il rit tout seul et sans sujet : il est content de soi, des siens, de sa petite fortune ; il dit qu'il est heureux. Il perd son fils unique, jeune homme de grande espérance, et qui pouvait un jour être l'honneur de sa famille ; il remet sur d'autres le soin de le pleurer; il dit : « Mon fils est mort, cela fera mourir sa mère ; » et il est consolé[a]. Il n'a point de passions, il n'a ni amis ni ennemis, personne ne l'embarrasse; tout le monde lui convient, tout lui est propre; il parle à celui qu'il voit une première fois avec la même liberté et la même confiance qu'à ceux qu'il appelle de vieux amis, et il lui fait part bientôt de ses *quolibets* et de ses historiettes. On l'aborde, on le quitte sans qu'il y fasse attention, et le même conte qu'il a commencé de faire à quelqu'un, il l'achève à celui qui prend sa place[b] [1].

[124] N** est moins affoibli par l'âge que par la maladie, car il ne passe point soixante-huit ans; mais il a la goutte; et il est sujet à une colique néphrétique; il a le visage décharné, le teint verdâtre, et qui menace ruine[2] ;

[a] « Il perd son fils... et il est consolé. » Phrase ajoutée dans la 7e édition.
[b] Édition 4e.

1. « Ce portrait de *Ruffin*, dit M. Hémardinquer, semble parfaitement convenir à M. de Coulanges, le joyeux parent et correspondant de Mme de Sévigné. » Coulanges n'est désigné par aucune clef. Le seul personnage indiqué, et cela par une seule clef, est M. de Hautefort; mais il ne répond guère au type de Ruffin. Il n'était connu que par son avarice (voyez Mme de Sévigné, lettre du 9 octobre 1680); quelques auteurs de clefs ont même cru voir une allusion à M. de Hautefort dans le n° 113 du même chapitre, sur les vieillards avares.

2. Les ruines d'une maison
Se peuvent réparer : que n'est cet avantage
Pour les ruines du visage?
(La Fontaine, *Fables*, VII, 6.)

il fait marner sa terre, et il compte que de quinze ans entiers il ne sera obligé de la fumer; il plante un jeune bois, et il espère qu'en moins de vingt années il lui donnera un beau couvert[a]; il fait bâtir dans la rue une maison de pierre de taille [b], raffermie dans les encoignures par des mains de fer, et dont il assure, en toussant et avec une voix frêle et débile[c], qu'on ne verra jamais la fin; il se promène tous les jours dans ses ateliers sur le bras[d] d'un valet qui le soulage; il montre à ses amis ce qu'il a fait, et il leur dit ce qu'il a dessein de faire[e]. Ce n'est pas pour ses enfants qu'il bâtit, car il n'en a point, ni pour ses héritiers, personnes viles et qui se sont brouillées[f] avec lui : c'est pour lui seul, et il mourra demain.

[125] *Antagoras* a un visage trivial[1] et populaire : un suisse de paroisse ou le saint de pierre qui orne le grand autel n'est pas mieux connu que lui de toute la multitude. Il parcourt le matin toutes les chambres et tous les greffes d'un parlement, et le soir les rues et les carrefours d'une ville; il plaide depuis quarante ans, plus proche de sortir de la vie que de sortir d'affaires. Il n'y a point eu au Palais depuis tout ce temps de causes célèbres ou de procé-

[a] « Il faut marner sa terre,... un beau couvert, » membres de phrase ajoutés dans la 7e édition.

[b] « Une maison solide de pierre de taille. » (Édit. 1re-3e.)

[c] « En toussant,... et débile, » ajouté dans la 6e édition.

[d] « Sur les bras. » (Édit. 1re-3e.)

[e] « Il montre à ses amis... de faire, » ajouté dans la 6e édition.

[f] « Brouillés. » (Édit. 1re-5e.)

---

1. *Trivial.* Voyez le *Lexique* à ce mot. — Pour *Antagoras,* les clefs désignent deux originaux du temps, du reste peu connus : le comte de Montluc et le marquis de Fourille.

dures longues et embrouillées où il n'ait du moins intervenu : aussi a-t-il un nom fait pour remplir la bouche de l'avocat, et qui s'accorde avec le demandeur ou le défendeur comme le substantif et l'adjectif. Parent de tous et haï de tous, il n'a guère de familles dont il ne se plaigne, et qui ne se plaignent de lui. Appliqué successivement à saisir une terre, à s'opposer au sceau[1], à se servir d'un *committimus*[2], ou à mettre un arrêt à exécution, outre qu'il assiste chaque jour à quelques assemblées de créanciers ; partout syndic de directions[3], et perdant à toutes les banqueroutes, il a des heures de reste pour ses visites : vieil meuble de ruelle, où il parle procès et dit des nouvelles. Vous l'avez laissé dans une maison au Marais, vous le retrouvez au grand Faubourg, où il vous a prévenu, et où déjà il redit ses nouvelles et son procès. Si vous plaidez vous-même, et que vous alliez le lendemain à la pointe du jour chez l'un de vos juges pour le solliciter, le juge attend pour vous donner audience qu'Antagoras soit expédié[a].

[126] Tels hommes passent une longue vie à se défendre des uns et à nuire aux autres, et ils meurent consumés de vieillesse, après avoir causé autant de maux qu'ils en ont souffert[b].

[a] Édition 8e.

[b] « Soufferts. » Orthographe des éditions originales.

---

1. *S'opposer au sceau,* mettre opposition à la vente d'une charge ou d'une rente sur l'État.

2. *Committimus,* privilége accordé à certaines personnes de plaider devant certaines juridictions.

3. *Syndic de direction,* chargé de régir, dans l'intérêt des créanciers, les biens d'un débiteur.

[127] Il faut des saisies de terre[a] et des enlèvements de meubles, des prisons et des supplices, je l'avoue ; mais, justice, lois et besoins à part, ce m'est une chose toujours nouvelle de contempler avec quelle férocité les hommes traitent d'autres hommes.

[128] L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible : ils ont comme une voix articulée ; et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine ; et en effet, ils sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des tanières, où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines ; ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir[b] pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé[c1].

[a] « De terres. » (Édit. 1re-3e.)
[b] « De labourer et recueillir. » (Édit. 9e.)
[c] Édition 4e.

---

1. Bossuet proteste aussi, non pas contre l'inévitable inégalité des conditions, mais contre l'injuste répartition des charges qui caractérisait la société avant 1789 : « Quelle injustice, dit-il, que les pauvres portent tout le fardeau, et que tout le poids des misères aille fondre sur leurs épaules ! S'ils s'en plaignent et s'ils en murmurent contre la providence divine, Seigneur, permettez-moi de le dire, c'est avec quelque couleur de justice ; car étant tous pétris d'une même masse, et ne pouvant pas y avoir grande différence entre de la boue et de la boue, pourquoi verrons-nous d'un côté la joie, la faveur, l'affluence ; et de l'autre la tristesse, le désespoir et l'extrême nécessité, et encore le mépris et la servitude ? » (*Sermon sur l'éminente dignité des pauvres dans l'Église.*) — Massillon (*Petit Carême*) dit aux grands assemblés dans la chapelle de Versailles : « Ils naissent (les paysans) pour souffrir, pour porter le poids du jour et de la chaleur, pour fournir de leurs peines et de leurs sueurs à vos plaisirs et à vos profusions, pour traîner, si j'ose parler ainsi, comme de

[129] *Don*[a] *Fernand*[1], dans sa province, est oisif, ignorant, médisant, querelleux, fourbe, intempérant, impertinent; mais il tire l'épée contre ses voisins, et pour un rien il expose sa vie ; il a tué des hommes, il sera tué[b].

[130] Le noble de province, inutile à sa patrie, à sa famille et à lui-même, souvent sans toit, sans habits et sans aucun mérite, répète dix fois le jour qu'il est gentilhomme, traite les fourrures[2] et les mortiers[3] de bourgeoisie, occupé toute sa vie de ses parchemins et de ses titres qu'il ne changeroit pas contre les masses[4] d'un chancelier[c].

[131] Il se fait généralement dans tous les hommes des combinaisons infinies de la puissance, de la faveur, du génie, des richesses, des dignités, de la noblesse, de la force, de l'industrie, de la capacité, de la vertu, du vice, de la foi-

[a] « Dom » (Édit. 4e-7e.)

[b] Édition 4e. — Dans les éditions 4e-6e, l'alinéa se termine par : « et il sera tué. »

[c] Édition 4e.

---

vils animaux, le char de votre grandeur et de votre indolence. » Et Vauban vient fortifier par son témoignage ces réclamations des moralistes et des prédicateurs : « C'est la partie basse du peuple qui, par son travail, enrichit le roi et tout le royaume... C'est elle qui garde et nourrit les bestiaux, qui sème les blés et qui les recueille, qui façonne les vignes et fait le vin, qui fait tous les gros et menus ouvrages de la campagne et des villes. Voilà en quoi consiste cette partie du peuple, si utile et si méprisé qui a tant souffert et qui souffre tant à l'heure où j'écris ceci. » (*Dîme royale*, p. 21.)

1. *Don Fernand* est le type des gentilshommes de province. Les *Mémoires* de Fléchier *sur les grands jours d'Auvergne* (1665-1666) montrent que La Bruyère n'a rien exagéré.

2. Les *fourrures* des bacheliers, licenciés et docteurs de diverses facultés.

3. Les *mortiers* des présidents de parlement.

4. Les *masses* qu'on portait dans les cérémonies devant les chanceliers et qui étaient figurées dans leurs armes.

blesse, de la stupidité, de la pauvreté, de l'impuissance, de la roture et de la bassesse. Ces choses, mêlées ensemble en mille manières différentes, et compensées l'une par l'autre en divers sujets, forment aussi les divers états et les différentes conditions. Les hommes, d'ailleurs, qui tous savent le fort et le foible les uns des autres, agissent aussi réciproquement comme ils croient le devoir faire, connoissent ceux qui leur sont égaux, sentent la supériorité que quelques-uns ont sur eux, et celle qu'ils ont sur quelques autres; et de là naissent entre eux ou la familiarité, ou le respect et la déférence, ou la fierté et le mépris. De cette source vient que, dans les endroits publics et où le monde se rassemble, on se trouve à tous moments entre celui que l'on cherche à aborder ou à saluer, et cet autre que l'on feint de ne pas connoître, et dont l'on veut encore moins se laisser joindre; que l'on se fait honneur de l'un, et qu'on a honte de l'autre ; qu'il arrive même que celui dont vous vous faites honneur, et que vous voulez retenir, est celui aussi qui est embarrassé de vous, et qui vous quitte; et que le même est souvent celui qui rougit d'autrui, et dont on rougit, qui dédaigne ici, et qui là est dédaigné. Il est encore assez ordinaire de mépriser qui nous méprise. Quelle misère ! et puisqu'il est vrai que dans un si étrange commerce, ce que l'on pense gagner d'un côté, on le perd de l'autre, ne reviendroit-il pas au même de renoncer à toute hauteur et à toute fierté, qui convient si peu aux foibles hommes, et de composer ensemble, de se traiter tous avec une mutuelle bonté, qui, avec l'avantage de n'être jamais mortifiés, nous procureroit un aussi grand bien que celui de ne mortifier personne[a]?

[a] Édition 4e.

[132] Bien loin de s'effrayer ou de rougir même du nom de philosophe, il n'y a personne au monde qui ne dût avoir une forte teinture de philosophie[1]. Elle convient à tout le monde; la pratique en est utile à tous les âges, à tous les sexes et à toutes les conditions; elle nous console du bonheur d'autrui, des indignes préférences, des mauvais succès, du déclin de nos forces ou de notre beauté; elle nous arme contre la pauvreté, la vieillesse, la maladie et la mort, contre les sots et les mauvais railleurs; elle nous fait vivre sans une femme, ou nous fait supporter celle avec qui nous vivons.

[133] Les hommes en un même jour ouvrent leur âme à de petites joies, et se laissent dominer par de petits chagrins; rien n'est plus inégal et moins suivi que ce qui se passe en si peu de temps dans leur cœur et dans leur esprit. Le remède à ce mal est de n'estimer les choses du monde précisément que ce qu'elles valent.

[134] Il est aussi difficile de trouver un homme vain qui se croie assez heureux, qu'un homme modeste qui se croie trop malheureux.

[135] Le destin du vigneron, du soldat et du tailleur de pierre m'empêche de m'estimer malheureux par la fortune des princes ou des ministres qui me manque.

[136] Il n'y a pour l'homme qu'un vrai malheur, qui est de se trouver en faute, et d'avoir quelque chose à se reprocher[2].

1. L'on ne peut plus entendre que celle qui est dépendante de la religion chrétienne. (*Note de La Bruyère.*)

2. « Il faut demeurer d'accord, à l'honneur de la vertu, que les plus

[137] La plupart des hommes, pour arriver à leurs fins, sont plus capables d'un grand effort que d'une longue persévérance ; leur paresse ou leur inconstance leur fait perdre le fruit des meilleurs commencements ; ils se laissent souvent devancer par d'autres qui sont partis après eux, et qui marchent lentement, mais constamment [1].

[138] J'ose presque assurer que les hommes savent encore mieux prendre des mesures que les suivre, résoudre ce qu'il faut faire et ce qu'il faut dire que de faire ou de dire ce qu'il faut. On se propose fermement, dans une affaire qu'on négocie, de taire une certaine chose, et ensuite ou par passion ou par une intempérance de langue, ou dans la chaleur de l'entretien, c'est la première qui échappe [a] [2].

[139] Les hommes agissent mollement dans les choses qui sont de leur devoir, pendant qu'ils se font un mérite,

[a] Édition 7e.

---

grands malheurs des hommes sont ceux où ils tombent par les crimes. » (La Rochefoucauld, *Maxime* CLXXXIII.)

1. Peut-être y a-t-il ici une allusion à la fable X du livre VI de La Fontaine : *le Lièvre et la Tortue.*

2. « Un homme sera capable des plus grandes vues, de concevoir, digérer et ordonner un grand dessein. Il passe à l'exécution et il échoue, parce qu'il se dégoûte, qu'il est rebuté des obstacles mêmes qu'il avait prévus et dont il voyait les ressources. On le reconnaît d'ailleurs pour un homme de beaucoup d'esprit, et ce n'est pas en effet par là qu'il a manqué. On est étonné de sa conduite, parce qu'on ignore qu'il est léger et incapable de suite dans le caractère ; qu'il n'a que des accès d'ambition qui cèdent à une paresse naturelle ; qu'il est incapable d'une volonté forte à laquelle peu de choses résistent, même pour les gens bornés ; et qu'enfin il n'a pas le caractère de son esprit. Sans marquer d'esprit, on manque à son esprit par légèreté, par passion, par timidité. » (Duclos, *Considérations sur les mœurs.*)

ou plutôt une vanité, de s'empresser pour celles qui leur sont étrangères, et qui ne conviennent ni à leur état ni à leur caractère [1].

[140] La différence d'un homme qui se revêt d'un caractère étranger à lui-même, quand il rentre dans le sien, est celle d'un masque à un visage[a].

[141] *Télèphe* a de l'esprit, mais dix fois moins, de compte fait, qu'il ne présume d'en avoir : il est donc, dans ce qu'il dit, dans ce qu'il fait, dans ce qu'il médite et ce qu'il projette, dix fois au delà de ce qu'il a d'esprit; il n'est donc jamais dans ce qu'il a de force et d'étendue : ce raisonnement est juste. Il a comme une barrière qui le ferme, et qui devroit l'avertir de s'arrêter en deçà; mais il passe outre, il se jette hors de sa sphère; il trouve lui-même son endroit foible, et se montre par cet endroit; il parle de ce qu'il ne sait point, et[b] de ce qu'il sait mal; il entreprend au-dessus de son pouvoir, il désire au delà de sa portée; il s'égale à ce qu'il y a de meilleur en tout genre. Il a du bon et du louable, qu'il offusque par l'affectation du grand ou du merveilleux; on voit clairement ce qu'il n'est pas, et il faut deviner ce qu'il est en effet. C'est un homme qui ne se mesure point, qui ne se connoît point; son caractère est de ne savoir pas se renfermer dans celui qui lui est propre, et qui est le sien[c].

[a] Édition 4e.
[b] « Ou. » (Édit. 5e-8e.)
[c] Édition 5e.

1. On peut rapprocher de cette pensée celle qui se trouve plus haut, au n° 104.

[142] L'homme du meilleur esprit est inégal; il souffre des accroissements et des diminutions; il entre en verve, mais il en sort : alors, s'il est sage, il parle peu, il n'écrit point, il ne cherche point à imaginer ni à plaire. Chante-t-on avec un rhume? ne faut-il pas attendre que la voix revienne?

Le sot est *automate*[1], il est machine, il est ressort; le poids l'emporte, le fait mouvoir, le fait tourner, et toujours, et dans le même sens, et avec la même égalité; il est uniforme, il ne se dément point : qui l'a vu une fois, l'a vu dans tous les instants et dans toutes les périodes de sa vie; c'est tout au plus le bœuf qui meugle, ou le merle qui siffle : il est fixé et déterminé par sa nature, et j'ose dire par son espèce. Ce qui paroît le moins en lui, c'est son âme; elle n'agit point, elle ne s'exerce point, elle se repose[a].

[143] Le sot ne meurt point : ou si cela lui arrive selon notre manière de parler, il est vrai de dire qu'il gagne à mourir, et que dans ce moment où les autres meurent, il commence à vivre. Son âme alors pense, raisonne, infère, conclut, juge, prévoit, fait précisément tout ce qu'elle ne faisoit point; elle se trouve dégagée d'une masse de chair où elle étoit comme ensevelie sans fonction, sans mouvement, sans aucun du moins qui fût digne d'elle : je dirois presque qu'elle rougit de son propre corps et de ses organes bruts[b] et imparfaits auxquels elle

[a] Ces deux alinéas sont de la 5e édition.

[b] Dans les éditions originales on lit : *brutes*. C'était encore l'orthographe de Voltaire.

1. Allusion à la théorie de Descartes sur les bêtes, qui n'étaient, selon lui, que des automates dépourvus de sensibilité comme d'intelligence.

s'est vue attachée si longtemps, et dont elle n'a pu faire qu'un sot ou qu'un stupide ; elle va d'égal avec les grandes âmes, avec celles qui font les bonnes têtes ou les hommes d'esprit. L'âme d'*Alain*[1] ne se démêle plus d'avec celles du grand CONDÉ, de RICHELIEU, de PASCAL et de LINGENDES[a] [2].

[144] La fausse délicatesse dans les actions libres, dans les mœurs ou dans la conduite, n'est pas ainsi nommée parce qu'elle est feinte, mais parce qu'en effet elle s'exerce sur des choses et en des occasions qui n'en méritent point. La fausse délicatesse de goût et de complexion n'est telle, au contraire, que parce qu'elle est feinte ou affectée :

[a] Alinéa ajouté dans la 6e édition.

1. Alain, nom de paysan niais, de valet imbécile, comme celui de *l'École des Femmes*.

2. La plupart des commentateurs, jusques et y compris Walckenaer, ont cru qu'il était fait ici allusion à Jean de Lingendes, évêque de Mâcon, né en 1595. — M. Jacquinet (*Des prédicateurs du* XVIIe *siècle avant Bossuet*, p. 257 et suiv.) a parfaitement établi qu'il s'agit, non de Jean, mais de Claude de Lingendes, né en 1595, mort en 1660. Ce dernier, membre de la Compagnie de Jésus, avait bien plus de renom, comme prédicateur, que le précédent ; le père Rapin, dans ses *Réflexions sur l'éloquence* (1672), le proclamait « le plus parfait prédicateur du siècle,» et après avoir mis à part les vivants, dont par réserve il ne voulait rien dire ; ce jugement pourrait paraître suspect, venant d'un autre membre de la Compagnie de Jésus, mais il est pleinement confirmé par M. Jacquinet, qui consacre à Claude de Lingendes une des plus intéressantes études de son savant livre (p. 217-259). En terminant cette étude, il cite le passage de La Bruyère, mais ne peut s'empêcher de s'étonner de voir le nom de Lingendes à côté des grands noms qui ont été cités. Voici comment il explique cette mention « Peut-être à ces âmes de capitaine, de politique, de géomètre grand écrivain, dont le sot est devenu l'égal, le satirique a-t-il voulu, pour achever la triomphante métamorphose de cet Alain, si muet pendant sa vie, ajouter une âme d'orateur, et n'a-t-il introduit Lingendes après Condé, Richelieu et Pascal que faute de mieux, parce que, écrivant en 1688, à côté de Bossuet, de Bourdaloue et de Fénelon, à la veille des débuts de Massillon, il ne trouvait parmi les contemporains disparus aucun représentant plus accrédité de l'éloquence que le célèbre jésuite. »

c'est *Émilie* qui crie de toute sa force sur un petit péril qui ne lui fait pas de peur; c'est une autre qui par mignardise pâlit à la vue d'une souris[a], ou qui veut aimer les violettes et s'évanouit[b] aux tubéreuses[c].

[145] Qui oseroit se promettre de contenter les hommes? Un prince, quelque bon et quelque puissant qu'il fût, voudroit-il l'entreprendre? qu'il l'essaye. Qu'il se fasse lui-même une affaire de leurs plaisirs[1]: qu'il ouvre son palais à ses courtisans; qu'il les admette jusque dans son domestique; que, dans des lieux dont la vue seule est un spectacle[2], il leur fasse voir d'autres spectacles; qu'il leur donne le choix des jeux, des concerts et de tous les rafraîchissements, qu'il y ajoute une chère splendide et une entière liberté; qu'il entre avec eux en société des mêmes amusements; que le grand homme devienne aimable, et que le héros soit humain et familier : il n'aura pas assez fait. Les hommes s'ennuient enfin des mêmes choses qui les ont charmés dans leurs commencements : ils déserteroient la *table des Dieux*, et le *nectar* avec le temps leur devient insipide. Ils n'hésitent pas de critiquer des choses qui sont parfaites; il y entre de la vanité et une mauvaise délicatesse : leur goût, si on les en croit, est encore au delà de toute l'affectation qu'on auroit à les satisfaire, et d'une dépense toute royale que l'on feroit pour y réussir; il s'y mêle de la malignité, qui va jusques

[a] « D'un chat. » (Édit. 4e.)
[b] « S'évanouir. » (Édit. 4e-6e.)
[c] Édition 4e.

1. Allusion aux fêtes de Louis XIV.
2. Versailles, Fontainebleau, Marly.

à vouloir affoiblir dans les autres la joie qu'ils auroient de les rendre contents[a]. Ces mêmes gens, pour l'ordinaire si flatteurs et si complaisants, peuvent se démentir : quelquefois on ne les reconnoît plus, et l'on voit l'homme jusque dans le courtisan[b].

[146] L'affectation dans le geste, dans le parler et dans les manières est souvent une suite de l'oisiveté ou de l'indifférence; et il semble qu'un grand attachement ou de sérieuses affaires jettent l'homme dans son naturel.

[147] Les hommes n'ont point de caractères[c], ou s'ils en ont, c'est celui de n'en avoir aucun qui soit suivi, qui ne se démente point, et où ils soient reconnoissables. Ils souffrent beaucoup à être toujours les mêmes, à persévérer dans la règle ou dans le désordre; et, s'ils se délassent quelquefois d'une vertu par une autre vertu, ils se dégoûtent plus souvent d'un vice par un autre vice. Ils ont des passions contraires et des foibles qui se contredisent; il leur coûte moins de joindre les extrémités que d'avoir une conduite dont une partie naisse de l'autre. Ennemis de la modération, ils outrent toutes choses, les bonnes et les mauvaises, dont ne pouvant ensuite supporter l'excès, ils l'adoucissent par le changement. *Adraste* étoit si corrompu et si libertin, qu'il lui a été moins difficile de suivre la mode et se faire dévot : il lui eût coûté davantage d'être homme de bien[d].

[a] « De nous rendre contents. » (Édit. 4e.)
[b] Édition 4e.
[c] *Caractères*, au pluriel. Texte des éditions originales.
[d] Édition 4e.

[148] D'où vient que les mêmes hommes qui ont un flegme tout prêt pour recevoir indifféremment les plus grands désastres, s'échappent, et ont une bile intarissable sur les plus petits inconvénients? Ce n'est pas sagesse en eux qu'une telle conduite, car la vertu est égale et ne se dément point; c'est donc un vice, et quel autre que la vanité, qui ne se réveille et ne se recherche que dans les événements où il y a de quoi faire parler le monde, et beaucoup à gagner pour elle, mais qui se néglige sur tout le reste[a].

[149] L'on se repent rarement de parler peu, très-souvent de trop parler : maxime usée et triviale que tout le monde sait, et que tout le monde ne pratique pas[b].

[150] C'est se venger contre soi-même, et donner un trop grand avantage à ses ennemis, que de leur imputer des choses qui ne sont pas vraies, et de mentir pour les décrier.

[151] Si l'homme savoit rougir de soi, quels crimes, non-seulement cachés, mais publics et connus, ne s'épargneroit-il pas[c]!

[152] Si certains hommes ne vont pas dans le bien[d] jusques où ils pourroient aller, c'est par le vice de leur première instruction[1].

[a] Édition 4e.
[b] Édition 4e.
[c] Édition 4e.
[d] « Si les hommes ne vont pas ordinairement dans le bien. » (Édit. 1re-3e.)

1. Voyez plus loin (chapitre des *Jugements*, nos 84 et 85).

[153] Il y a dans quelques hommes une certaine médiocrité d'esprit qui contribue à les rendre sages.

[154] Il faut aux enfants les verges et la férule[1]; il faut aux hommes faits une couronne, un sceptre, un mortier, des fourrures, des faisceaux, des timbales, des hoquetons[2]. La raison et la justice dénuées de tous leurs ornements ni ne persuadent ni n'intimident[a]. L'homme, qui est esprit, se mène par les yeux et les oreilles[3].

[155] *Timon*[4], ou le misanthrope, peut avoir[b] l'âme

[a] « Ni ne persuade ni n'intimide. » (Édit. 1re-6e.)
[b] « Le misanthrope peut avoir... » (Édit. 5e.)

---

1. Vainement Montaigne avait protesté contre les châtiments corporels infligés à l'enfance (*Essais,* liv. I, chap. XXV, liv. II, chap. VIII). L'usage en était resté, et La Bruyère en parle comme d'une chose toute naturelle. Malebranche est entre les deux. Il commence par dire « qu'il n'y a rien qui soit si contraire à l'avancement des enfants dans les sciences... que les peines dont on les punit et dont on les menace sans cesse; » mais il finit par reconnaître qu'il est « quelquefois utile d'effrayer et de punir les enfants par des châtiments sensibles, » et rappelle ce passage des *Proverbes* (chap. XIII, verset 24) : *Qui parcit virgæ odit filium suum.* (*De la Recherche de la vérité,* liv. II, 2e partie, chap. VIII, § 2.) Voyez aussi son *Traité de morale,* 2e partie, chap. XXIV, §§ 7 et 10.

2. Nous avons déjà vu ce qu'on entendait par un *mortier* ou *toque* de président au parlement. — Les *timbales* sont des instruments de musique militaire. Les *hoquetons* sont les vêtements des archers.

3. « Nos magistrats ont bien connu ce mystère. Leurs robes rouges, leurs hermines, dont ils s'emmaillottent en chats fourrés, les palais où ils jugent, les fleurs de lis, tout cet appareil auguste étoit fort nécessaire; et si les médecins n'avoient des soutanes et des mules, et que les docteurs n'eussent des bonnets carrés et des robes trop amples de quatre parties, jamais ils n'auroient dupé le monde, qui ne peut résister à cette montre si authentique. Les seuls gens de guerre ne se sont pas déguisés de la sorte, parce qu'en effet leur part est plus essentielle : ils s'établissent par la force, les autres par grimace. » (Pascal, *Pensées,* art. III, 3.)

4. Quelques clefs désignent pour *Timon* le maréchal de Villeroy, fils du

austère et farouche; mais extérieurement il est civil et *cérémonieux :* il ne s'échappe pas, il ne s'apprivoise pas avec les hommes; au contraire, il les traite honnêtement et sérieusement; il emploie à leur égard tout ce qui peut éloigner leur familiarité; il ne veut pas les mieux connoître ni s'en faire des amis, semblable en ce sens à une femme qui est en visite chez une autre femme[a].

[156] La raison tient de la vérité, elle est une; l'on n'y arrive que par un chemin, et l'on s'en écarte par mille. L'étude de la sagesse a moins d'étendue que celle que l'on feroit des sots et des impertinents. Celui qui n'a vu que des hommes polis et raisonnables, ou ne connoît pas l'homme, ou ne le connoît qu'à demi : quelque diversité qui se trouve[b] dans les complexions ou dans les mœurs, le commerce du monde et la politesse donnent les mêmes apparences, font qu'on se ressemble les uns aux autres par des dehors qui plaisent réciproquement, qui semblent communs à tous, et qui font croire qu'il n'y a rien ailleurs qui ne s'y rapporte. Celui au contraire qui se jette dans le peuple ou dans la province y fait bientôt, s'il a des yeux, d'étranges découvertes, y voit des choses qui lui sont nouvelles, dont il ne se doutoit pas, dont il ne pouvoit avoir le moindre soupçon; il avance par des expériences continuelles dans la connoissance de l'huma-

[a] Édition 5e.
[b] « Qu'il se trouve. » (Édit. 7e.)

---

gouverneur de Louis XV, qui ne répond guère à ce signalement. Il était hautain, mais galant et magnifique, nullement misanthrope. La Bruyère songe plutôt à refaire *Alceste,* comme il refera *Tartuffe* (*De la Mode,* n° 24). Il y a ici, en germe, presque toutes les objections que J.-J. Rousseau fera plus tard au *Misanthrope.*

nité; il calcule presque en combien de manières différentes l'homme peut être insupportable[a].

[157] Après avoir mûrement approfondi les hommes et connu le faux de leurs pensées, de leurs sentiments, de leurs goûts et de leurs affections, l'on est réduit à dire qu'il y a moins à perdre pour eux par l'inconstance que par l'opiniâtreté[b].

[158] Combien d'âmes foibles[c], molles et indifférentes, sans de grands défauts[d], et qui puissent fournir à la satire! Combien[e] de sortes de ridicules répandus parmi les hommes, mais qui par leur singularité ne tirent point à conséquence, et ne sont d'aucune ressource pour l'instruction et pour la morale! Ce sont des vices uniques qui ne sont pas contagieux, et qui sont moins de l'humanité que de la personne[f].

[a] Édition 7e.
[b] Édition 4e.
[c] « Combien y a-t-il d'âmes foibles. » (Édit. 4e.)
[d] « Sans de grandes vertus et aussi sans de grands défauts. » (Édit. 4e-6e.)
[e] « De même combien. » (Édit. 4e.)
[f] Édition 4e.

DES JUGEMENTS.

[1] Rien ne ressemble plus[a] à la vive persuasion que le mauvais entêtement : de là les partis, les cabales, les hérésies.

[2] L'on ne pense pas toujours constamment[1] d'un même sujet : l'entêtement et le dégoût se suivent de près.

[3] Les grandes choses étonnent, et les petites rebutent; nous nous apprivoisons avec les unes et les autres par l'habitude.

[4] Deux choses toutes contraires nous préviennent également, l'habitude et la nouveauté[b][2].

[5] Il n'y a rien de plus bas, et qui convienne mieux au peuple, que de parler en des termes magnifiques de ceux mêmes[c] dont l'on pensoit très-modestement avant leur élévation.

[a] Historique du texte. — « Ne ressemble mieux. » (Édit. 1re-8e.)
[b] Édition 4e.
[c] « Ceux même. » (Édit. 1re-3e.)

---

1. Voyez le *Lexique* à ce mot.
2. « Les impressions anciennes ne sont pas seules capables de nous abuser : les charmes de la nouveauté ont le même pouvoir. » (Pascal, *Pensées*, art. III, 2, t. I, 2e édit. Havet. — Voyez aussi Montaigne, liv. I, chap. XLIII et XLIX.)

[6] La faveur des princes n'exclut pas le mérite, et ne le suppose pas aussi.

[7] Il est étonnant qu'avec tout l'orgueil dont nous sommes gonflés, et la haute opinion que nous avons de nous-mêmes et de la bonté de notre jugement, nous négligions de nous en servir pour prononcer sur le mérite des autres. La vogue, la faveur populaire, celle du Prince, nous entraînent comme un torrent : nous louons ce qui est loué, bien plus que ce qui est louable[1].

[8] Je ne sais s'il y a rien au monde qui coûte davantage à approuver et à louer que ce qui est plus digne d'approbation et de louange[a], et si la vertu, le mérite, la beauté, les bonnes actions, les beaux ouvrages, ont un effet plus naturel et plus sûr que l'envie, la jalousie et l'antipathie. Ce n'est pas d'un saint dont un dévot[2] sait dire du bien, mais d'un autre dévot. Si une belle femme approuve la beauté d'une autre femme, on peut conclure qu'elle a mieux que ce qu'elle approuve. Si un poëte loue les vers d'un autre poëte, il y a à parier qu'ils sont mauvais et sans conséquence[b] [3].

[a] « Et de louanges. » (Édit. 5e.)
[b] Édition 5e.

1. « La plupart des hommes n'osent ni louer, ni blâmer seuls, et ne sont pas moins timides pour protéger que pour attaquer; il y en a peu qui aient le courage de se passer de partisans ou de complices, je ne dis pas pour manifester leurs sentiments, mais pour y persister; ils tâchent de s'y affermir eux-mêmes en le suggérant à d'autres, sinon ils l'abandonnent. » (Duclos, *Considérations sur les mœurs.*)

2. Faux dévot. (*Note de La Bruyère.*)

3. « Pourquoi fait-il de méchantes pièces que tout Paris va voir, et où il peint si bien les gens que chacun s'y connoît? Que ne fait-il des comé-

[9] Les hommes ne se goûtent qu'à peine les uns les autres, n'ont qu'une foible pente à s'approuver réciproquement : action, conduite, pensée, expression, rien ne plaît, rien ne contente; ils substituent à la place de ce qu'on leur récite, de ce qu'on leur dit ou de ce qu'on leur lit, ce qu'ils auroient fait eux-mêmes en pareille conjoncture, ce qu'ils penseroient ou ce qu'ils écriroient sur un tel sujet, et ils sont si pleins de leurs idées, qu'il n'y a plus de place pour celles d'autrui[a].

[10] Le commun des hommes est si enclin au déréglement et à la bagatelle, et le monde est si plein d'exemples ou pernicieux ou ridicules, que je croirois assez que l'esprit de singularité, s'il pouvoit avoir ses bornes et ne pas aller trop loin, approcheroit fort de la droite raison et d'une conduite régulière.

« Il faut faire comme les autres : » maxime suspecte, qui signifie presque toujours : « il faut mal faire, » dès qu'on l'étend au delà de ces choses purement extérieures, qui n'ont point de suite[b], qui dépendent de l'usage, de la mode ou des bienséances[1].

[a] Édition 7e.

[b] « Suites » au pluriel. (Édit. 1re-4e.)

---

dies comme celles de M. Lysidas? il n'auroit personne contre lui, et tous les auteurs en diroient du bien. » (Molière, *Impromptu de Versailles,* scène v.)

1. « Ces considerations ne destournent pas un homme d'entendement de suyure le style commun : ains au rebours, il me semble que toutes façons escartees et particulieres partent plustost de folie ou d'affectation ambitieuse que de vraye raison; et que le sage doibt au dedans retirer son ame de la presse et la tenir en liberté et puissance de iuger librement des choses; mais quant au dehors, qu'il doibt suyure entierement les façons et formes receues. » (Montaigne, *Essais,* liv. I, chap. XXII.) — « ... Encore

[11] Si les hommes sont hommes plutôt qu'ours et panthères, s'ils sont équitables, s'ils se font justice à eux-mêmes, et qu'ils la rendent aux autres, que deviennent les lois, leur texte et le prodigieux accablement de leurs commentaires? que devient le *pétitoire* et le *possessoire*, et tout ce qu'on appelle jurisprudence? Où se réduisent même ceux qui doivent tout leur relief et toute leur enflure à l'autorité où ils sont établis de faire valoir ces mêmes lois? Si ces mêmes hommes ont de la droiture et de la sincérité, s'ils sont guéris de la prévention, où sont évanouies les disputes de l'école, la scolastique et les controverses? S'ils sont tempérants, chastes et modérés, que leur sert leur mystérieux jargon de la médecine, et qui est une mine d'or pour ceux qui s'avisent de le parler? Légistes, docteurs, médecins, quelle chute pour vous, si nous pouvions tous nous donner le mot de devenir sages!

De combien de grands hommes dans les différents exercices de la paix et de la guerre auroit-on dû se passer! A quel point de perfection et de raffinement n'a-t-on pas porté de certains arts et de certaines sciences qui ne devoient point être nécessaires, et qui sont dans le monde comme des remèdes à tous les maux dont notre malice est l'unique source!

Que de choses depuis VARRON[1], que Varron a ignorées!

que le peuple juge très-mal, toutefois à cause que nous ne pouvons vivre sans lui, et qu'il nous importe d'en être estimés, nous devons souvent suivre ses opinions plutôt que les nôtres, touchant l'extérieur de nos actions. » (Descartes, *de l'Usage des passions.*) — Voyez aussi Sénèque, 5e *Lettre à Lucilius.*

1. Pour désigner un savant, La Bruyère prend le nom de Varron, qui fut considéré comme le plus savant des Romains. Il naquit en 116, et mourut l'an 26 avant Jésus-Christ. Ses principaux ouvrages étaient le *de Re rustica* et le *de Lingua latina.* On doit à M. Gaston Boissier une savante *Étude sur M. T. Varron.*

Ne nous suffiroit-il pas même de n'être savants que comme PLATON ou comme SOCRATE[a]?

[12] Tel à un sermon, à une musique, ou dans une galerie de peintures, a entendu à sa droite et à sa gauche, sur une chose précisément la même, des sentiments précisément opposés. Cela me feroit dire volontiers que l'on peut hasarder, dans tout genre d'ouvrages, d'y mettre le bon et le mauvais : le bon plaît aux uns, et le mauvais aux autres. L'on ne risque guère davantage d'y mettre le pire : il a ses partisans.

[13] Le phénix de la poésie *chantante*[1] renaît de ses cendres; il a vu mourir et revivre sa réputation en un même jour. Ce juge même si infaillible et si ferme dans ses jugements, le public, a varié sur son sujet : ou il se trompe, ou il s'est trompé. Celui qui prononceroit aujourd'hui que Q*** en un certain genre est mauvais poëte, parleroit presque aussi mal[b] que s'il eût dit il y a quelque temps : *Il est bon poëte*[c].

[14] Chapelain étoit fort riche, et Corneille ne l'étoit

[a] Ces trois alinéas sont de la 5e édition.
[b] « Parleroit aussi mal. » (Édit. 4e.)
[c] Édition 4e.

1. Allusion à Quinault, qui est désigné plus loin par l'initiale de son nom, et qui était mort l'année précédente (1688). Boileau avait varié sur Quinault comme le public. Mais ce n'était pas sans raison. « Dans le temps où j'écrivois contre lui, dit-il (Préface de son édition de 1685), nous étions tous deux fort jeunes, et il n'avoit pas fait alors beaucoup d'ouvrages qui lui ont dans la suite acquis une si juste réputation. » Voyez encore sa *Lettre à Racine* (19 août 1687). Le Quinault dont s'est moqué Boileau est le poëte tragique qui est oublié; on voit qu'il avait de l'estime pour l'auteur d'opéras, dont on se souvient encore avec éloge.

pas[a1] : *la Pucelle* et *Rodogune* méritoient chacune une autre aventure. Ainsi l'on a toujours demandé pourquoi, dans telle ou telle profession, celui-ci avoit fait sa fortune, et cet autre l'avoit manquée; et en cela les hommes cherchent la raison de leurs propres caprices, qui, dans les conjonctures pressantes de leurs affaires, de leurs plaisirs, de leur santé et de leur vie, leur font souvent laisser les meilleurs et prendre les pires[b].

[15] La condition des comédiens étoit infâme chez les Romains et honorable chez les Grecs : qu'est-elle chez nous? On pense d'eux comme les Romains, on vit avec eux comme les Grecs[c].

[16] Il suffisoit à *Bathylle*[2] d'être pantomime pour être couru des dames romaines; à *Rhoé* de danser au théâtre; à *Roscie* et à *Nérine* de représenter dans les chœurs, pour s'attirer une foule d'amants. La vanité et l'audace, suites

[a] Dans les éditions qui ont suivi la 5e, La Bruyère a remplacé les deux noms propres par les lettres C. P. et C. N. Il n'y avait du reste pas à s'y tromper, les noms d'ouvrages désignaient les deux auteurs.

[b] Édition 4e.

[c] Édition 4e.

---

1. La pauvreté de Corneille est bien connue; et, sur la fin de ses jours, il ne fallut rien moins qu'une démarche personnelle de Boileau auprès de Louis XIV pour lui faire rendre une pension de 2,000 livres qui avait été supprimée à la mort de Colbert. Quant à Chapelain, il était, selon les expressions de Boileau, « le mieux renté de tous les beaux esprits » (*Satire* IX, vers 218), et avait 8,000 livres de pensions, qu'il cumulait avec le produit de quelques bénéfices et avec son patrimoine qui devait être honorable, son père ayant été notaire à Paris. Il était célibataire et très-avare. On raconte qu'à sa mort (1674) on trouva chez lui 150,000 livres en espèces.

2. Pour *Bathylle*, les clefs désignent le Basque ou Pécourt, danseurs de l'Opéra. Elles désignent de même pour *Roscie* et *Nérine* des noms de danseuses ou de chanteuses oubliées.

d'une trop grande puissance, avoient ôté aux Romains le goût du secret et du mystère; ils se plaisoient à faire du théâtre public celui de leurs amours; ils n'étoient point jaloux de l'amphithéâtre, et partageoient avec la multitude les charmes de leurs maîtresses. Leur goût n'alloit qu'à laisser voir qu'ils aimoient, non pas une belle personne ou une excellente comédienne, mais une comédienne[a] [1].

[17] Rien ne découvre mieux dans quelle position sont les hommes à l'égard des sciences et des belles-lettres[b], et de quelle utilité ils les croient dans la République, que le prix qu'ils y ont mis, et l'idée qu'ils se forment de ceux qui ont pris le parti de les cultiver. Il n'y a point d'art si mécanique ni de si vile condition où les avantages ne soient plus sûrs, plus prompts et plus solides. Le comédien[2], couché dans son carrosse, jette de la boue au visage de Corneille, qui est à pied. Chez plusieurs, savant et pédant sont synonymes.

Souvent où le riche parle, et parle de doctrine, c'est aux doctes à se taire, à écouter, à applaudir, s'ils veulent du moins ne passer que pour doctes.

[18] Il y a une sorte de hardiesse à soutenir devant certains esprits la honte de l'érudition : l'on trouve chez

[a] Édition 4e.

[b] « Rien ne découvre mieux quel goût ont les hommes pour les sciences et pour les belles-lettres. » (Édit. 1re-3e.)

---

1. *Une comédienne.* — Allusion, selon les clefs, à la Dancourt, femme de l'auteur comique.

2. *Le comédien.* — Baron ou Champmeslé, disent les clefs.

eux une prévention tout établie[a] contre les savants, à qui ils ôtent les manières du monde, le savoir-vivre, l'esprit de société, et qu'ils renvoient ainsi dépouillés à leur cabinet et à leurs livres. Comme l'ignorance est un état paisible et qui ne coûte aucune peine, l'on s'y range en foule, et elle forme à la cour et à la ville un nombreux parti, qui l'emporte sur celui des savants. S'ils allèguent en leur faveur les noms d'Estrées, de Harlay, Bossuet, Séguier, Montausier, Wardes, Chevreuse, Novion, Lamoignon, Scudéry, Pelisson[b] [1], et de tant d'autres personnages

[a] « Toute établie. » Texte de toutes les éditions originales.

[b] Les noms de Montausier, Wardes, Chevreuse, Novion, Lamoignon, Scudéry et Pellisson ont été ajoutés dans la 4e édition; celui d'Estrées dans la 6e.

---

1. D'Estrées : le cardinal César d'Estrées (1628-1714) fut membre de l'Académie française; son neveu, qui fut plus tard maréchal, avait la réputation d'un homme « docte et poli. » (Voyez Sévigné, lettre du 20 novembre 1689.) — Harlay : le président Achille de Harlay (1536-1619) ou plutôt l'archevêque de Paris François de Harlay, de l'Académie française (1625-1695). — Séguier, nom célèbre dans la magistrature et dont le dernier représentant illustre avait été le chancelier Séguier (1588-1672). — Montausier : l'ancien gouverneur du Dauphin, le mari de Mlle de Rambouillet (mort en 1690). — Wardes : le nom du marquis de Wardes était un de ceux qui avaient été prononcés pour le poste de gouverneur du duc de Bourgogne. — Chevreuse : le fils du duc de Luynes, duc de Chevreuse, « écrivait aisément, agréablement, admirablement bien et laconiquement. » (Saint-Simon, X, p. 274); c'est lui que Fénelon chargea de corriger les épreuves des *Maximes des saints*. — Novion : le premier président de Novion (mort en 1693) était membre de l'Académie française. — Lamoignon : sur les Lamoignon, voyez note au n° 19. — Scudéry : « Mlle de Scudéry. » (*Note de La Bruyère.*) On voit que La Bruyère ne veut pas qu'on la confonde avec son frère, Georges de Scudéry, l'auteur du poëme d'*Alaric*, etc. Mlle de Scudéry, auteur de *Cyrus*, de *Clélie*, de *Conversations morales*, etc., vivait encore au moment où parut cet hommage rendu à son mérite. Ce mérite était réel, bien que Mlle de Scudéry ait trop sacrifié au genre *précieux*. M. Cousin a remis en honneur quelques-unes des pages de Mlle de Scudéry dans ses *Études sur Mme de Longueville*, etc. Elle mourut en 1701, plus que nonagénaire. — Pellisson (1624-1693) était secrétaire perpétuel de l'Académie française : il avait écrit l'histoire de cette Académie, des

également doctes et polis; s'ils osent même citer les grands noms de CHARTRES, de CONDÉ, de CONTI, de BOURBON, du MAINE, de VENDÔME[a] [1], comme de princes qui ont su joindre aux plus belles et aux plus hautes connoissances et l'atticisme des Grecs et l'urbanité des Romains, l'on ne feint[2] point de leur dire que ce sont des exemples singuliers; et s'ils ont recours à de solides raisons, elles sont foibles contre la voix de la multitude. Il semble néanmoins que l'on devroit décider sur cela avec plus de précaution, et se donner seulement la peine de douter si ce même esprit qui fait faire de si grands progrès dans les sciences[b], qui

[a] Les noms de BOURBON, du MAINE, de VENDÔME, ont été ajoutés dans la 4e édition (1689). Dans cette édition le nom de BOURBON est mis à la place du nom d'ENGHIEN; celui de CHARTRES dans la 6e (1691).

[b] « Si le même esprit qui fait faire de si grands progrès dans des sciences raisonnables. » (Édit. 1re.) « Si le même esprit... dans les sciences raisonnables. » (Édit. 3e.) « Si ce même esprit... dans des sciences raisonnables. » (Édit. 4e.)

Mémoires pour Fouquet, etc. M. Marcou a donné une intéressante *Étude sur Pellisson.*

1. CHARTRES : c'est le jeune duc de Chartres, qui n'avait alors que dix-sept ans et qui devint le Régent. Selon sa mère (*Correspondance de Madame,* t. I, p. 30), il était « savant sans être pédant. » — CONDÉ : allusion au grand Condé, à moins que ce ne soit à son fils, Henri-Jules, qui s'était appelé *Enghien* avant d'hériter du nom de son père. — CONTI : le prince de Conti (François-Louis) (1634-1709) « était, dit Saint-Simon (t. VII, p. 83), un très-bel esprit, lumineux, juste, exact, vaste, étendu, d'une lecture infinie. » Son père, Armand de Bourbon (1629-1666), avait écrit des traités de morale, parmi lesquels on distingue un *Traité de la comédie et des spectacles selon la tradition de l'Église.* — BOURBON : M. le duc de Bourbon, petit-fils du grand Condé, était l'élève de La Bruyère; il avait vingt ans au moment où La Bruyère mit son nom dans les *Caractères* (4e édition, 1689). — DU MAINE : le duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV, avait aussi en ce moment vingt ans. Mme de Sévigné le signale comme « un prodige d'esprit et d'instruction. » — VENDÔME : Ce nom était porté par le duc Louis-Joseph et le grand prieur, qui avaient réuni autour d'eux une société de beaux esprits (La Fare, Chaulieu, etc.).

2. Voyez le *Lexique* au mot *Feindre.*

fait bien penser, bien juger, bien parler et bien écrire, ne pourroit point encore servir à être poli.

Il faut très-peu de fonds pour la politesse dans les manières; il en faut beaucoup pour celle de l'esprit.

[19] « Il est savant, dit un politique, il est donc incapable d'affaires; je ne lui confierois l'état de ma garde-robe; » et il a raison. Ossat, Ximenès, Richelieu[1] étoient savants : étoient-ils habiles? ont-ils passé pour de bons ministres? « Il sait le grec, continue l'homme d'État, c'est un grimaud, c'est un philosophe. » Et en effet, une fruitière à Athènes, selon les apparences, parloit grec, et par cette raison étoit philosophe. Les Bignons, les Lamoignons[2] étoient de purs grimauds : qui en peut douter? ils savoient le grec. Quelle vision, quel délire au grand, au sage, au judicieux Antonin, de dire qu'*alors les peuples seroient heureux, si l'empereur philosophoit, ou si le philosophe ou le grimaud venoit à l'empire*[a][3] !

1. Ossat : le cardinal d'Ossat (1536-1604), qui devint diplomate et homme d'État, enseigna d'abord la rhétorique et la philosophie dans l'Université de Paris. — Ximénès : le cardinal Ximénès (1437-1517), avant d'être ministre de Charles-Quint, avait publié plusieurs ouvrages d'Aristote, fondé l'Université d'Alcala et provoqué la publication d'une *Bible polyglotte*. — Richelieu : le cardinal de Richelieu ne fut pas seulement un homme d'État; il a écrit des ouvrages de théologie, fondé l'Académie française et se piquait même de composer des tragédies.

2. Bignons, Lamoignons : noms de plusieurs magistrats amis des lettres. On cite, entre autres : 1° Jérôme Bignon, conseiller au Parlement, grand maître de la bibliothèque du roi, auteur de plusieurs publications savantes, mort en 1656; son fils, Jérôme Bignon, avocat général au Parlement, conseiller d'État, maître de la librairie du roi; son petit-fils, l'abbé Bignon, bibliothécaire du roi, membre de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions; 2° Guillaume de Lamoignon, premier président, mort en 1677; François de Lamoignon, président à mortier, ami de Racine et de Boileau, mort en 1709.

3. Cette pensée était souvent répétée par Marc-Aurèle (que La Bruyère

Les langues sont la clef ou l'entrée des sciences, et rien davantage; le mépris des unes tombe sur les autres. Il ne s'agit point si les langues sont anciennes ou nouvelles, mortes ou vivantes, mais si elles sont grossières ou polies, si les livres qu'elles ont formés sont d'un bon ou d'un mauvais goût[1]. Supposons que notre langue pût un jour avoir le sort de la grecque et de la latine, seroit-on pédant, quelques siècles après qu'on ne la parleroit plus, pour lire MOLIÈRE ou LA FONTAINE[a]?

[a] Ces deux alinéas sont de la 5e édition.

---

appelle Antonin, parce qu'il était un des empereurs désignés de ce nom); mais elle est de Platon (*République,* liv. VII).

1. Ces protestations de La Bruyère en faveur des lettres classiques n'étaient pas sans opportunité, même au XVIIe siècle. Alors, comme aujourd'hui, elles rencontraient des adversaires qui les considéraient comme des superfluités. On peut voir, à ce sujet, dans une lettre de Saint-Évremond à M. le comte d'Olonne (1656, *OEuvres choisies,* édition Gidel, p. 144), une curieuse discussion qui s'éleva entre deux seigneurs à l'occasion de l'abdication de la reine de Suède. Selon l'un de ces seigneurs, si Christine avait perdu son royaume, c'est parce qu'elle avait été une savante. Et comme son interlocuteur lui citait des princes savants, Alexandre, César et Condé : « Vous nous en contez bien, s'écrioit-il, avec votre César et votre Alexandre. Je ne sais s'ils étoient savants ou ignorants. Il ne m'importe guère. Mais je sais que de mon temps on ne faisoit étudier les gentilshommes que pour être d'église; encore se contentoient-ils le plus souvent du latin de leur bréviaire. Ceux qu'on destinoit à la cour ou à l'armée, alloient honnêtement à l'académie. Ils apprenoient à monter à cheval, à faire des armes, à jouer du luth, à voltiger, un peu de mathématiques; et c'étoit tout. Vous aviez en France mille beaux gens d'armes, galants hommes. C'est ainsi que se formoient les Thermes et les Bellegardes. Du latin! de mon temps du latin! Un gentilhomme en eût été déshonoré. Je connois les grandes qualités de M. le Prince (Condé), et suis son serviteur; mais je vous dirai que le dernier connétable de Montmorency a su maintenir son crédit dans les provinces, et sa considération à la cour, sans savoir lire. Peu de latin, vous dis-je, et de bon françois. »

[20] Je nomme *Eurypyle*, et vous dites : « C'est un bel esprit. » Vous dites aussi de celui qui travaille une poutre : « Il est charpentier; » et de celui qui refait un mur : « Il est maçon. » Je vous demande quel est l'atelier où travaille cet homme de métier, ce bel esprit? quelle est son enseigne? à quel habit le reconnoît-on? quels sont ses outils? est-ce le coin? sont-ce le marteau ou l'enclume? où fend-il, où cogne-t-il son ouvrage? où l'expose-t-il en vente? Un ouvrier se pique d'être ouvrier : Eurypyle se pique-t-il d'être bel esprit? S'il est tel, vous me peignez un fat, qui met l'esprit en roture, une âme vile et mécanique, à qui ni ce qui est beau ni ce qui est esprit ne sauroient s'appliquer sérieusement; et s'il est vrai qu'il ne se pique de rien, je vous entends, c'est un homme sage et qui a de l'esprit[a]. Ne dites-vous pas encore du savantasse : « Il est bel esprit, » et ainsi du mauvais poëte? Mais vous-même, vous croyez-vous sans aucun esprit? et si vous en avez, c'est sans doute de celui qui est beau et convenable : vous voilà donc un bel esprit : ou s'il s'en faut peu que vous ne preniez ce nom pour une injure, continuez, j'y consens, de le donner à Eurypyle, et d'employer cette ironie comme les sots, sans le moindre discernement, ou comme les ignorants, qu'elle console d'une certaine culture qui leur manque, et qu'ils ne voient que dans les autres[b].

[21] Qu'on ne me parle jamais d'encre, de papier, de plume, de style, d'imprimeur, d'imprimerie; qu'on ne se hasarde plus de me dire : « Vous écrivez si bien, *Antis-*

[a] « C'est un homme sage et qui a de l'esprit, autrement un homme de mérite, que vous appelez un bel esprit. » (Édit. 6e.)

[b] Édition 6e.

thène[a]! continuez d'écrire; ne verrons-nous point de vous un *in-folio?* traitez de toutes les vertus et de tous les vices dans un ouvrage suivi, méthodique, qui n'ait point de fin; » ils devroient ajouter : « et nul cours. » Je renonce à tout ce qui a été, qui est et qui sera livre. *Bérylle* tombe en syncope à la vue d'un chat, et moi à la vue d'un livre. Suis-je mieux nourri et plus lourdement vêtu, suis-je dans ma chambre à l'abri du nord, ai-je un lit de plumes, après vingt ans entiers qu'on me débite dans la place? J'ai un grand nom, dites-vous, et beaucoup de gloire : dites que j'ai beaucoup de vent qui ne sert à rien. Ai-je un grain de ce métal qui procure toutes choses? Le vil praticien[1] grossit son mémoire[2], se fait rembourser des frais qu'il n'avance pas, et il a pour gendre un comte ou un magistrat. Un homme *rouge*[b] ou *feuille-morte*[3] devient commis, et bientôt plus riche que son maître; il le laisse dans la roture, et avec de l'argent il devient noble. B**[4] s'enri-

[a] « Démocrite. » (Édit. 5e.)
[b] « Un homme jaune. » (Édit. 5e.)

---

1. Sur les mots *vil* et *praticien,* voyez le *Lexique.*

2. Dans le *Mercure galant* de Boursault (V, 7), on dit à un procureur au Châtelet :

Au mois de juin dernier un mémoire de frais
Pensa dans un cachot te faire mettre au frais.
Tu l'avois fait monter à sept cent trente livres;
Et ton papier volant, tel que tu le délivres,
Étant vu de messieurs, trois des plus apparents
Réduisirent le tout à trente-quatre francs.

3. C'est-à-dire un laquais. Sur ces fortunes de laquais, voyez plus haut, *des Biens de fortune,* nº 15. Les clefs citent, comme exemples, trois fermiers généraux : Le Normand, d'Apoigny et Delpech. Il y avait dans la maison même de Condé un ancien laquais qui était devenu un personnage, Gourville, dont il a été parlé plus haut (p. 202, note).

4. B** Le mot de *marionnettes* a fait penser qu'il s'agissait de Brioché, le célèbre joueur de marionnettes. Il est plus probable qu'il s'agit d'Antoine

chit à montrer dans un cercle des marionnettes; B**[1] à vendre en bouteille l'eau de la rivière. Un autre charlatan arrive ici de delà les monts avec une malle[2]; il n'est pas déchargé que les pensions courent, et il est prêt de retourner d'où il arrive avec des mulets et des fourgons. *Mercure* est *Mercure*, et rien davantage[3], et l'or ne peut payer ses médiations et ses intrigues : on y ajoute la faveur et les distinctions. Et sans parler que des gains licites, on paye au tuilier sa tuile, et à l'ouvrier son temps et son ouvrage : paye-t-on à un auteur ce qu'il pense et ce qu'il écrit? et s'il pense très-bien, le paye-t-on très-largement? Se meuble-t-il, s'anoblit-il à force de penser et d'écrire juste? Il faut que les hommes soient habillés, qu'ils soient rasés; il faut que retirés dans leurs maisons, ils aient une porte qui ferme bien : est-il nécessaire qu'ils soient instruits?

Benoît, peintre du roi, sculpteur en cire coloriée, qui tenait, *rue des Saints-Pères*, une galerie de figures coloriées, et l'appelait le *Cercle royal*. Voyez, sur ce Benoît, Magnin, *Hist. des marionnettes*, p. 143; Feuillet de Conches, *Causeries d'un curieux*, t. II, p. 244.

1. BB** « Barbereau, médecin empirique, qui vendoit de l'eau de rivière pour des eaux minérales. » (*Clefs.*) Selon M. Édouard Fournier (*Comédie de La Bruyère*, p. 107), ce serait Brimbeuf, vendeur d'*eaux de Jouvence*.

2. Caretti. Voyez plus haut, *de la Cour*, n° 16.

3. Pour *Mercure*, c'est-à-dire *le complaisant*, les clefs désignent *Bontemps*, le premier des quatre valets de chambre du roi, qui était en effet, au témoignage de Saint-Simon (t. III), « l'homme le plus profondément secret, le plus fidèle et le plus attaché au roi qu'il eût pu trouver, » mais « qui n'avoit d'esprit que pour bien servir son maître, à quoi il étoit tout entier, sans jamais sortir de sa sphère, » par conséquent sans jamais avoir eu « la faveur et les distinctions. » Ces derniers mots ne s'appliquent pas davantage au marquis de Lussay, qui passait pour jouer le rôle de *Mercure* auprès de M. le Duc, ancien élève de La Bruyère, et auquel pour cette raison M. Servois suppose que l'auteur des *Caractères* a pu penser plutôt qu'à Bontemps. Il est aussi impossible de dire à qui La Bruyère a songé, que de citer cet autre *Mercure* que flétrit Molière dans le *Misanthrope*, par la bouche d'Alceste, et qui

Par de sales emplois s'est poussé dans le monde.

Folie, simplicité, imbécillité, continue Antisthène, de mettre l'enseigne d'auteur ou de philosophe! Avoir, s'il se peut, un *office lucratif*, qui rende la vie aimable, qui fasse prêter à ses amis, et donner à ceux qui ne peuvent rendre; écrire alors par jeu, par oisiveté, et comme *Tityre* siffle ou joue de la flûte; cela ou rien; j'écris à ces conditions, et je cède ainsi à la violence de ceux qui me prennent à la gorge, et me disent : « Vous écrirez. » Ils liront pour titre de mon nouveau livre : DU BEAU, DU BON, DU VRAI, DES IDÉES, DU PREMIER PRINCIPE, *par Antisthène*[1], *vendeur de marée*[a].

[22] Si les ambassadeurs des princes étrangers[2] étoient des singes instruits à marcher sur leurs pieds de derrière, et à se faire entendre par interprète, nous ne pourrions pas marquer un plus grand étonnement que celui que nous donne[b] la justesse de leurs réponses, et le bon sens qui paroît quelquefois dans leurs discours. La prévention du pays, jointe à l'orgueil de la nation, nous fait oublier que la raison est de tous les climats, et que l'on pense juste partout où il y a des hommes. Nous n'aimerions pas à être traités ainsi de ceux que nous appelons barbares; et s'il y a en nous quelque barbarie, elle consiste à être

[a] Édition 5e.

[b] *Donne* au singulier. Texte de toutes les éditions originales.

---

1. Selon les clefs, ce serait La Bruyère qui se serait désigné sous le nom d'*Antisthène* (et, dans la 5e édition, du nom de *Démocrite*). Antisthène n'est pas La Bruyère, mais « l'auteur » ou « le philosophe. »

2. La Bruyère a déjà fait plus haut, p. 198, une allusion à l'ambassade siamoise qui vint à Paris en 1686 et y excita une telle curiosité que, pour la satisfaire, le *Mercure galant* publia quatre volumes de supplément.

épouvantés de voir d'autres peuples raisonner comme nous[1].

Tous les étrangers ne sont pas barbares, et tous nos compatriotes ne sont pas civilisés : de même toute campagne n'est pas agreste[2] et toute ville n'est pas polie. Il y a dans l'Europe un endroit d'une province maritime d'un grand royaume[3] où le villageois est doux et insinuant, le bourgeois au contraire et le magistrat grossiers, et dont la rusticité est héréditaire[a].

[23] Avec un langage si pur, une si grande recherche dans nos habits, des mœurs si cultivées, de si belles lois et un visage blanc, nous sommes barbares pour quelques peuples[4].

[24] Si nous entendions dire des Orientaux qu'ils boivent ordinairement d'une liqueur qui leur monte à la tête, leur fait perdre la raison et les fait vomir, nous dirions : « Cela est bien barbare. »

[25] Ce prélat se montre peu à la cour, il est de nul

[a] « Où le villageois est doux et insinuant, le magistrat au contraire grossier, et dont la rusticité peut passer en proverbe. » (Édit. 1re-3e.)

---

1. Pensée déjà exprimée par Montaigne, *Essais,* I, 30; II, 12.
2. « Ce terme s'entend ici métaphoriquement. » (*Note de La Bruyère.*)
3. « Rouen et ses environs. » (*Clefs.*)
4. « ... Il n'est pas nécessaire de passer deux fois la ligne pour voir observer religieusement des lois et des coutumes déraisonnables, ou pour trouver des gens qui suivent des modes incommodes et bizarres : il ne faut pas sortir de la France pour cela... En vérité, je ne sais si les François ont tout à fait droit de se moquer des Éthiopiens et des sauvages. » (Malebranche, *de la Recherche de la vérité,* livre II, 3e partie, chapitre II. — Voyez plus haut, chapitre des *Biens de fortune,* n° 71.)

commerce, on ne le voit point avec des femmes; il ne joue ni à grande ni à petite prime[1]; il n'assiste ni aux fêtes ni aux spectacles, il n'est point homme de cabale, et il n'a point l'esprit d'intrigue; toujours dans son évêché, où il fait une résidence continuelle, il ne songe qu'à instruire son peuple par la parole et à l'édifier par son exemple; il consume son bien en des aumônes, et son corps par la pénitence; il n'a que l'esprit de régularité, et il est imitateur du zèle et de la piété des apôtres. Les temps sont changés, et il est menacé sous ce règne d'un titre plus éminent[2].

[26] Ne pourroit-on point faire comprendre aux personnes d'un certain caractère et d'une profession sérieuse, pour ne rien dire de plus[3], qu'ils ne sont point obligés à faire dire d'eux qu'ils jouent, qu'ils chantent, et qu'ils badinent comme les autres hommes; et qu'à les voir si plaisants et si agréables, on ne croiroit point qu'ils fussent d'ailleurs si réguliers et si sévères? Oseroit-on même leur insinuer qu'ils s'éloignent par de telles manières de la politesse dont ils se piquent; qu'elle assortit, au contraire,

1. « *Prime,* sorte de jeu où l'on donne quatre cartes, autrefois fort en vogue. Avoir *prime,* c'est avoir ses quatre cartes de différentes couleurs... Il y a la grande et la petite *prime.* La grande est celle qui est composée de plus de trente points. » (*Dictionnaire de Trévoux.* 1771.)

2. Ce *prélat* est, selon les clefs, le cardinal de Noailles. « Il avoit été évêque à Châlons, où il garda une résidence exacte, uniquement appliqué aux visites, au gouvernement de son diocèse et à toutes sortes de bonnes œuvres. Nommé à l'archevêché de Paris, il refusa d'abord cette dignité, et ne s'y résigna que sur des ordres réitérés. » (Saint-Simon, t. I, p. 293.) — Au moment où écrivait La Bruyère (1687), M. de Noailles était encore évêque de Châlons; il ne devait arriver à l'archevêché de Paris qu'en 1695.

3. Allusion à la légèreté mondaine qu'affectaient quelques magistrats et quelques ecclésiastiques du temps de La Bruyère.

et conforme les dehors aux conditions, qu'elle évite le contraste, et de montrer le même homme sous des figures différentes[a] et qui font de lui un composé bizarre ou un grotesque[b]?

[27] Il ne faut pas juger des hommes comme d'un tableau ou d'une figure, sur une seule et première vue : il y a un intérieur et un cœur qu'il faut approfondir. Le voile de la modestie couvre le mérite, et le masque de l'hypocrisie cache la malignité. Il n'y a qu'un très-petit nombre de connoisseurs qui discerne, et qui soit en droit de prononcer; ce n'est que peu à peu, et forcés même par le temps et les occasions, que la vertu parfaite et le vice[c] consommé viennent enfin à se déclarer[d].

FRAGMENT.

[28] ... Il disoit que l'esprit dans cette belle personne étoit un diamant bien mis en œuvre, et continuant de parler d'elle : « C'est, ajoutoit-il, comme une nuance de raison et d'agrément qui occupe les yeux et le cœur de ceux qui lui parlent; on ne sait si on l'aime ou si on l'admire; il y a en elle de quoi faire une parfaite amie, il y a aussi de quoi vous mener plus loin que l'amitié. Trop jeune et trop fleurie pour ne pas plaire, mais trop modeste pour songer à plaire, elle ne tient compte aux hommes que de leur mérite, et ne croit avoir que des amis. Pleine de vivacités et capable de sentiments, elle surprend et elle inté-

[a] « Si différentes. » (Édit. 4e-7e.)
[b] Édition 4e.
[c] « Ou le vice. » (Édit. 4e.)
[d] Éditions 4e-7e.

resse; et sans rien ignorer de ce qui peut entrer de plus délicat et de plus fin dans les conversations, elle a encore ces saillies heureuses qui entre autres plaisirs qu'elles font, dispensent toujours de la réplique. Elle vous parle comme celle qui n'est pas savante, qui doute et qui cherche à s'éclaircir; et elle vous écoute comme celle qui sait beaucoup, qui connoît le prix de ce que vous lui dites, et auprès de qui vous ne perdez rien de ce qui vous échappe. Loin de s'appliquer à vous contredire avec esprit, et d'imiter *Elvire*, qui aime mieux passer pour une femme vive que marquer du bon sens et de la justesse, elle s'approprie vos sentiments, elle les croit siens, elle les étend, elle les embellit : vous êtes content de vous d'avoir pensé si bien, et d'avoir mieux dit encore que vous n'aviez cru. Elle est toujours au-dessus de la vanité, soit qu'elle parle, soit qu'elle écrive : elle oublie les traits où il faut des raisons; elle a déjà compris que la simplicité est éloquente. S'il s'agit de servir quelqu'un et de vous jeter dans les mêmes intérêts, laissant à Elvire les jolis discours et les belles-lettres, qu'elle met à tous usages, *Arténice* n'emploie auprès de vous que la sincérité, l'ardeur, l'empressement et la persuasion. Ce qui domine en elle, c'est le plaisir de la lecture, avec le goût des personnes de nom et de réputation, moins pour en être connue que pour les connoître. On peut la louer d'avance de toute la sagesse qu'elle aura un jour, et de tout le mérite qu'elle se prépare par les années, puisque avec une bonne conduite elle a de meilleures intentions, des principes sûrs, utiles à celles qui sont comme elle exposées aux soins et à la flatterie; et qu'étant assez particulière[1] sans pourtant être farouche,

1. Voyez le *Lexique*.

ayant même un peu de penchant pour la retraite, il ne lui sauroit peut-être manquer que les occasions, ou ce qu'on appelle un grand théâtre, pour y faire briller toutes ses vertus[a1]. »

[29] Une belle femme est aimable dans son naturel;

[a] Edition 8e.

1. On sait qui est cette *Arténice,* à qui est consacré ce *fragment* de panégyrique et dont le nom est l'anagramme de *Caterine.* C'est Catherine Turgot, mariée en premières noces à Gilles d'Aligre, seigneur de Boislandry, conseiller au parlement, et depuis à M. de Chevilly, capitaine aux gardes. Nous avons ici l'autorité d'un contemporain. On lit dans une note d'une *Lettre à Mme D****, qui est au t. Ier, p. 34 des *OEuvres* de Chaulieu (La Haye, 1774, in-8°) : « Cette lettre est adressée à Mme d'Aligre, fille de M. Saint-Clair Turgot, doyen du conseil. M. de La Bruyère l'a célébrée dans ses *Caractères* sous le nom d'Arténice, et c'est pour elle que l'amour m'a dicté une infinité de vers que j'ai faits. C'étoit, en effet, une des plus jolies femmes que j'aie connues, qui joignoit à une figure très-aimable la douceur de l'humeur et tout le brillant de l'esprit. *Personne n'a jamais écrit mieux qu'elle,* et peu aussi bien. » La Bruyère publiait ce fragment (8e édition, 1694) un an après un procès scandaleux intenté par M. d'Aligre de Boislandry à sa femme, procès qui fut suivi d'une séparation judiciaire, mais où la culpabilité de Mme de Boislandry ne fut pas prouvée. Ce n'est qu'à partir de 1694 qu'elle paraît avoir noué diverses relations, dont la première fut avec Chaulieu. Elle n'avait encore que vingt et un ans et le poëte en avait cinquante-quatre. On croit généralement que La Bruyère a voulu, dans ce morceau, venger Mme de Boislandry des odieux procédés de son mari, et l'hommage rendu par La Bruyère à Mme de Boislandry a fait supposer à M. Walckenaer (*Notes et éclaircissements*) que « cette *parfaite amie* du sévère moraliste avait réussi à le *mener plus loin que l'amitié.* » M. Édouard Fournier (*Comédie de La Bruyère,* p. 447-475) n'est pas de cet avis : selon lui, « l'ironie est là, comme partout, cachant sa pointe dans la fleur de la louange et se faisant un poison de son parfum. » Il faut avouer que, s'il en est ainsi, le poison est bien subtil et que le parfum est bien exquis. Il est probable que les lecteurs de 1694 firent comme Chaulieu, et virent dans ce *fragment* un éloge délicat et non une satire détournée. Il résulte des recherches minutieuses de M. Fournier sur Mme de Boislandry que son amie, l'*Elvire* du *fragment* de La Bruyère, était Mlle de la Force, sous le nom de qui Chaulieu lui écrira plus tard, après une rupture. Mlle de la Force *mettait* en effet *les belles-lettres à tous usages.* Parmi ses ouvrages, on cite des romans et des chansons. Au contraire, il n'est rien resté de Mme de Boislandry, dont le style était si vanté par Chaulieu.

elle ne perd rien à être négligée, et sans autre parure que celle qu'elle tire de sa beauté et de sa jeunesse. Une grâce naïve éclate sur son visage, anime ses moindres actions : il y auroit moins de péril à la voir avec tout l'attirail de l'ajustement et de la mode. De même un homme de bien est respectable par lui-même, et indépendamment de tous les dehors dont il voudroit s'aider pour rendre sa personne plus grave et sa vertu plus spécieuse[1]. Un air réformé, une modestie outrée, la singularité de l'habit, une ample calotte, n'ajoutent rien à la probité, ne relèvent pas le mérite; ils le fardent, et font peut-être qu'il est moins pur et moins ingénu[a2].

Une gravité trop étudiée devient comique; ce sont comme des extrémités qui se touchent et dont le milieu est dignité; cela ne s'appelle pas être grave, mais en jouer le personnage; celui qui songe à le devenir ne le sera jamais : ou la gravité n'est point, ou elle est naturelle; et il est moins difficile d'en descendre que d'y monter[b].

[30] Un homme de talent et de réputation, s'il est chagrin et austère, il effarouche les jeunes gens, les fait

[a] Édition 5e.
[b] Édition 6e.

1. « ... Il me semble que toutes façons escartees et particulieres partent plustost de folie ou d'affectation ambitieuse que de vraye raison. » (Montaigne, *Essais,* I, 22.)

2. Allusion, selon les clefs, au premier président de Harlay. « Un habit peu ample, un rabat presque d'ecclésiastique et des manchettes plates comme eux, une perruque fort brune et fort mêlée de blanc, touffue, mais courte, avec une grande calotte par-dessus. Il se tenoit et marchoit un peu courbé, avec un faux air plus humble que modeste. » (Saint-Simon, t. I, p. 143.)

penser mal de la vertu, et la leur rend suspecte d'une trop grande réforme et d'une pratique trop ennuyeuse. S'il est au contraire d'un bon commerce, il leur est une leçon utile; il leur apprend qu'on peut vivre gaiement et laborieusement, avoir des vues sérieuses sans renoncer aux plaisirs honnêtes; il leur devient un exemple qu'on peut suivre[a].

[31] La physionomie n'est pas une règle qui nous soit donnée pour juger des hommes : elle nous peut servir[b] de conjecture[c].

[32] L'air spirituel est dans les hommes ce que la régularité des traits est dans les femmes : c'est le genre de beauté où les plus vains puissent aspirer[d][1].

[33] Un homme qui a beaucoup de mérite et d'esprit, et qui est connu pour tel, n'est pas laid, même avec des traits qui sont difformes; ou s'il a de la laideur, elle ne fait pas son impression[e].

[34] Combien d'art pour rentrer dans la nature! combien de temps, de règles, d'attention et de travail pour

[a] Édition 6e.
[b] « Elle peut nous servir. » (Édit. 4e.)
[c] Édition 4e.
[d] Édition 4e.
[e] Édition 4e.

1. Allusion, selon les clefs, à Pellisson, dont Guilleragues disait un jour devant Mme de Sévigné « qu'il abusait de la permission qu'ont les hommes d'être laids. » — « Une petite vérole lui déchiqueta les joues et lui déplaça presque les yeux... Mais, avec toute sa laideur, il n'avoit pour plaire qu'à parler. » (D'Olivet, *Histoire de l'Académie françoise.*) Pellisson, qui mourut en 1693, vivait encore au moment où parut cet alinéa.

danser avec la même liberté et la même grâce que l'on sait marcher; pour chanter comme on parle; parler et s'exprimer comme l'on pense; jeter autant de force, de vivacité, de passion et de persuasion dans un discours étudié et que l'on prononce dans le public, qu'on en a quelquefois naturellement et sans préparation dans les entretiens les plus familiers[a]!

[35] Ceux qui, sans nous connoître assez, pensent mal de nous, ne nous font pas de tort : ce n'est pas nous qu'ils attaquent, c'est le fantôme de leur imagination.

[36] Il y a de petites règles, des devoirs, des bienséances attachées[b] aux lieux, aux temps, aux personnes, qui ne se devinent point à force d'esprit, et que l'usage apprend sans nulle peine : juger des hommes par les fautes qui leur échappent en ce genre avant qu'ils soient assez instruits, c'est en juger par leurs ongles ou par la pointe de leurs cheveux; c'est vouloir un jour être détrompé.

[37] Je ne sais s'il est permis de juger des hommes par une faute qui est unique, et si un besoin extrême, ou une violente passion, ou un premier mouvement tirent à conséquence[c]

[38] Le contraire des bruits qui courent des affaires ou des personnes est souvent la vérité[d].

[a] Édition 7e.
[b] Orthographe de toutes les éditions originales.
[c] Édition 6e.
[d] Édition 4e.

[39] Sans une grande roideur et une continuelle attention à toutes ses paroles, on est exposé à dire en moins d'une heure le oui et le non sur une même chose ou sur une même personne, déterminé seulement par un esprit de société et de commerce qui entraîne naturellement à ne pas contredire celui-ci et celui-là qui en parlent différemment[a].

[40] Un homme partial est exposé à de petites mortifications; car, comme il est également impossible que ceux qu'il favorise soient toujours heureux ou sages, et que ceux contre qui il se déclare soient toujours en faute ou malheureux, il naît de là qu'il lui arrive souvent de perdre contenance dans le public, ou par le mauvais succès de ses amis, ou par une nouvelle gloire qu'acquièrent ceux qu'il n'aime point[b].

[41] Un homme sujet à se laisser prévenir, s'il ose remplir une dignité ou séculière ou ecclésiastique, est un aveugle qui veut peindre, un muet qui s'est chargé d'une harangue, un sourd qui juge d'une symphonie : foibles images, et qui n'expriment qu'imparfaitement la misère de la prévention. Il faut ajouter qu'elle est un mal désespéré, incurable, qui infecte tous ceux qui s'approchent du malade, qui fait déserter les égaux, les inférieurs, les parents, les amis, jusqu'aux médecins : ils sont bien éloignés de le guérir, s'ils ne peuvent[c] le faire convenir de sa maladie, ni des remèdes, qui seroient d'écouter, de douter, de s'informer et de s'éclaircir. Les flatteurs, les

[a] Édition 4e.
[b] Édition 8e.
[c] « S'ils ne peuvent même... » (Édit. 4e-6e.)

fourbes, les calomniateurs, ceux qui ne délient leur langue que pour le mensonge et l'intérêt, sont les charlatans en qui il se confie, et qui lui font avaler tout ce qui leur plaît : ce sont eux aussi qui l'empoisonnent et qui le tuent[a].

[42] La règle de DESCARTES, qui ne veut pas qu'on décide sur les moindres vérités avant qu'elles soient connues clairement et distinctement, est assez belle et assez juste pour devoir s'étendre au jugement que l'on fait des personnes[1].

[43] Rien ne nous venge mieux des mauvais jugements que les hommes font de notre esprit, de nos mœurs[b] et de nos manières, que l'indignité et le mauvais caractère de ceux qu'ils approuvent.

Du même fond[c] dont on néglige un homme de mérite, l'on sait encore admirer un sot.

[44] Un sot est celui qui n'a pas même ce qu'il faut d'esprit pour être fat.

[45] Un fat est celui que les sots croient un homme de mérite.

[a] Édition 4e.
[b] « De nos mœurs, » ajouté à partir de la 4e édition.
[c] Orthographe des éditions originales.

---

1. « Le premier des quatre préceptes que j'avois pris la résolution d'observer, étoit de ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle, c'est-à-dire d'éviter soigneusement la précipitation et la prévention, et de ne comprendre rien de plus en mes jugements que ce qui se présenteroit si clairement et si distinctement à mon esprit, que je n'eusse aucune occasion de le mettre en doute. » (Descartes, *Discours de la Méthode*, 2e partie.)

[46] L'impertinent est un fat outré. Le fat lasse, ennuie, dégoûte, rebute; l'impertinent rebute, aigrit, irrite, offense : il commence où l'autre finit.

Le fat est entre l'impertinent et le sot : il est composé de l'un et de l'autre[a].

[47] Les vices partent d'une dépravation du cœur[b]; les défauts, d'un vice de tempérament; le ridicule, d'un défaut d'esprit.

L'homme ridicule est celui qui, tant qu'il demeure tel, a les apparences du sot.

Le sot ne se tire jamais du ridicule, c'est son caractère; l'on y entre quelquefois avec de l'esprit, mais l'on en sort.

Une erreur de fait jette un homme sage dans le ridicule.

La sottise est dans le sot, la fatuité dans le fat, et l'impertinence dans l'impertinent : il semble que le ridicule réside tantôt dans celui qui en effet est ridicule[c], et tantôt dans l'imagination de ceux qui croient voir le ridicule où il n'est point et ne peut être[d].

[48] La grossièreté, la rusticité, la brutalité peuvent être les vices d'un homme d'esprit[e].

[49] Le stupide est un sot qui ne parle point, en cela plus supportable que le sot qui parle[f].

[a] Ces deux alinéas sont de la 4e édition.

[b] « De cœur. » (Édit. 7e.)

[c] « Est en effet ridicule. » (Édit. 6e.)

[d] Les cinq alinéas compris sous le n° 47 sont : le 2e, le 3e et le 5e de la 4e édition, le 1er et le 4e de la 7e édition.

[e] Édition 4e.

[f] Édition 4e.

[50] La même chose souvent est, dans la bouche d'un homme d'esprit, une naïveté ou un bon mot, et, dans celle d'un sot[a], une sottise[b].

[51] Si le fat pouvoit craindre de mal parler, il sortiroit de son caractère[c].

[52] L'une des marques de la médiocrité de l'esprit est de toujours conter.

[53] Le sot est embarrassé de sa personne; le fat a l'air libre et assuré ; l'impertinent passe à l'effronterie : le mérite a de la pudeur.

[54] Le suffisant est celui en qui la pratique de certains détails que l'on honore du nom d'affaires se trouve jointe à une très-grande médiocrité d'esprit.

Un grain d'esprit et une once d'affaires plus qu'il n'en entre dans la composition du suffisant, font l'important.

Pendant qu'on ne fait que rire de l'important, il n'a pas un autre nom ; dès qu'on s'en plaint, c'est l'arrogant[d].

[55] L'honnête homme[1] tient le milieu entre l'habile

[a] « Du sot. » (Édit. 8e.)
[b] Édition 8e.
[c] Cet alinéa et les deux suivants sont de la 4e édition.
[d] Ces trois alinéas sont de la 8e édition.

---

1. Corbinelli écrit à Bussy (27 février 1679) : « Je ne puis plus souffrir qu'on dise qu'un tel est *honnête homme*, et que l'un conçoive sous ce terme une chose et l'autre une autre. » Bussy répond le 6 mars 1679 : « L'*honnête homme* est un homme poli et qui sait vivre; l'*homme de bien* regarde la religion; le *galant homme* est une qualité particulière qui regarde la fran-

homme et l'homme de bien, quoique dans une distance inégale de ses deux extrêmes[a].

La distance qu'il y a de l'honnête homme à l'habile homme s'affoiblit de jour à autre, et est sur le point de disparoître.

L'habile homme est celui qui cache ses passions, qui entend ses intérêts, qui y sacrifie beaucoup de choses, qui a su acquérir du bien ou en conserver.

L'honnête homme est celui qui ne vole pas sur les grands chemins, et qui ne tue personne, dont les vices enfin ne sont pas scandaleux.

On connoît assez qu'un homme de bien est honnête homme ; mais il est plaisant d'imaginer que tout honnête homme n'est pas homme de bien.

L'homme de bien est celui qui n'est ni un saint ni un dévot[1], et qui s'est borné à n'avoir que de la vertu[b].

[56] Talent, goût, esprit, bon sens, choses différentes, non incompatibles[c].

Entre le bon sens et le bon goût il y a la différence de la cause à son effet.

Entre esprit et talent il y a la proportion du tout à sa partie[d].

[a] « Ses deux extrêmes. » Texte original de La Bruyère. Quelques éditions modernes donnent à tort : « ces deux extrêmes. »

[b] Les six alinéas compris sous le n° 55 sont de la 7e édition.

[c] Cet alinéa et le suivant sont de la 4e édition.

[d] Cet alinéa et les cinq suivants sont de la 6e édition.

---

chise et la générosité; l'*homme d'honneur* est un homme de parole et cela regarde la probité... » (*Lettres de Mme de Sévigné*, t. V, p. 525 et 529.) — Voir le *Lexique* au mot *Honnête homme*.

1. Faux dévot. (*Note de La Bruyère*).

Appellerai-je homme d'esprit celui qui, borné et renfermé dans quelque art, ou même dans une certaine science qu'il exerce dans une grande perfection, ne montre hors de là ni jugement, ni mémoire, ni vivacité, ni mœurs, ni conduite ; qui ne m'entend pas, qui ne pense point, qui s'énonce mal : un musicien par exemple, qui, après m'avoir comme enchanté par ses accords, semble s'être remis avec son luth dans un même étui, ou n'être plus sans cet instrument qu'une machine démontée, à qui il manque quelque chose, et dont il n'est plus permis[a] de rien attendre ?

Que dirai-je encore de l'esprit du jeu ? pourroit-on me le définir ? Ne faut-il ni prévoyance, ni finesse, ni habileté pour jouer l'hombre ou les échecs ? et, s'il en faut, pourquoi voit-on des imbéciles qui y excellent et de très-beaux génies qui n'ont pu même atteindre la médiocrité, à qui une pièce ou une carte dans les mains trouble la vue, et fait perdre contenance ?

Il y a dans le monde quelque chose, s'il se peut, de plus incompréhensible. Un homme paroît grossier[1], lourd[2], stupide ; il ne sait pas parler, ni raconter ce qu'il vient de voir : s'il se met à écrire, c'est le modèle des bons contes ; il fait parler les animaux, les arbres, les pierres, tout ce qui ne parle point : ce n'est que légèreté, qu'élégance, que beau naturel et que délicatesse dans ses ouvrages[2].

[a] « Pas permis. » (Édit. 9e.)

---

1. Voyez au n° 49 la définition du *stupide*.

2. Il est impossible de ne pas reconnaître ici La Fontaine. Vient ensuite le portrait de Pierre Corneille. Ils sont trop connus l'un et l'autre, comme hommes et comme poëtes, pour qu'il soit nécessaire d'insister. Notons seu-

Un autre est simple, timide, d'une ennuyeuse conversation; il prend un mot pour un autre, et il ne juge de la bonté de sa pièce que par l'argent qui lui en revient; il ne sait pas la réciter, ni lire son écriture. Laissez-le s'élever par la composition : il n'est pas au-dessous d'Auguste, de Pompée, de Nicodème, d'Héraclius; il est roi, et un grand roi; il est politique, il est philosophe; il entreprend de faire parler des héros, de les faire agir; il peint les Romains; ils sont plus grands et plus Romains dans ses vers que dans leur histoire.

Voulez-vous quelque autre prodige[1]? Concevez un homme facile, doux, complaisant, traitable, et tout d'un coup violent, colère, fougueux, capricieux. Imaginez-vous un homme simple, ingénu, crédule, badin, volage, un

lement que, au moment où ce passage fut publié (1691), La Fontaine vivait encore; Corneille était mort depuis six ans.

1. Ce *prodige* est Santeul; tous les contemporains le reconnurent dans le portrait de Théodas; La Bruyère ne s'en cacha pas auprès de Santeul (voir sa *Correspondance, Lettre à Santeul*), et Santeul, loin de s'en offenser, en fut flatté. « Ce bonhomme, écrit le président Bouhier (*Souvenirs*, publiés par Lorédan Larchey, p. 70), étoit un composé assez bizarre de sérieux et de bouffon, de sage et de fou; en sorte qu'on eût dit que c'étoit deux hommes, comme l'a fort bien représenté La Bruyère dans le beau portrait qu'il en a fait parmi ses *Caractères* sous le nom de *Théodas*, portrait qui plut si fort à Santeul lui-même que je me souviens d'avoir vu, entre les mains de La Bruyère, une de ses lettres où il l'en remercioit et où il signoit : *Votre ami Théodas, fou et sage.* » — Santeul, chanoine de Saint-Victor, né en 1630, mort en 1697, célèbre comme poëte latin, auteur de belles hymnes conservées dans le Bréviaire de Paris et de nombreuses inscriptions pour les fontaines et monuments de cette ville, était aussi très-connu pour son esprit original et ses manières excentriques. On jugera de la ressemblance du portrait de Théodas par deux témoignages contemporains qui viennent s'ajouter à celui de Bouhier : « Ses saillies, au travers desquelles il faisoit paroître un sens exquis, étoient les plus agréables du monde. Je voudrois que vous eussiez assisté à la description d'un chapitre que tinrent ses confrères pour délibérer s'ils chanteroient ses hymnes dans leur congrégation. Je défie tous les Scaramouches de mieux copier les personnages qui composèrent cette assemblée : ce n'étoit plus Santeul,

enfant en cheveux gris ; mais permettez-lui de se recueillir, ou plutôt de se livrer à un génie qui agit en lui, j'ose dire, sans qu'il y prenne part et comme à son insu : quelle verve ! quelle élévation ! quelles images ! quelle latinité ! — Parlez-vous d'une même personne ? me direz-vous. — Oui, du même, de *Théodas*, et de lui seul. Il crie, il s'agite, il se roule à terre, il se relève, il tonne, il éclate ; et du milieu de cette tempête il sort une lumière qui brille et qui réjouit. Disons-le sans figure : il parle comme un fou, et pense comme un homme sage ; il dit ridiculement des choses vraies, et follement des choses sensées et raisonnables ; on est surpris de voir naître et éclore le bon sens du sein de la bouffonnerie, parmi les grimaces et les contorsions. Qu'ajouterai-je davantage ? Il dit et il fait mieux qu'il ne sait ; ce sont en lui comme deux âmes qui

c'étoient une vingtaine de visages, d'airs et de sons, tous différents les uns des autres. Une des choses qui plaisoient le plus en lui, c'étoit sa franchise à reconnoître ses défauts et à relever ceux d'autrui. Malheur à qui il échappoit devant lui quelque raisonnement ou quelque expression peu juste ! Malheur surtout aux téméraires ignorants qui osoient critiquer ses vers ou même qui les lisoient de mauvaise grâce ! Il les foudroyoit sans miséricorde. J'avois trouvé cependant moyen de lui faire entendre raison contre lui-même, et il corrigeoit volontiers ses vers sans fiel... » (La Monnoye, *OEuvres choisies*, 1769, t. III, p. 215.) « A le voir, on eût dit d'un fou, d'un Jean-Farine, d'un saltimbanque et quelquefois d'un possédé. Je l'ai vu faire des cabrioles, je l'ai vu faire la couleuvre et siffler comme cet insecte (*sic*) ; je l'ai vu en fureur contre ses serins (il en avoit une volière toute pleine), parce qu'ils s'obstinoient à ne point chanter. Quand l'enthousiasme le prenoit, son visage, ses pieds et ses mains étoient dans une agitation qu'on ne peut bien représenter ; cet air maniaque ou polisson le faisoit désirer dans les meilleures compagnies pour y servir de baladin, rôle bien indigne d'un religieux... » (L'abbé Legendre, *Mémoires*, p. 184.) On sait quelle fut la fin du pauvre Santeul : s'il faut en croire Saint-Simon, M. le Duc, c'est-à-dire le père même de l'élève de La Bruyère, « se divertit à le pousser de vin de Champagne, et, de gaieté en gaieté, trouva plaisant de verser sa tabatière dans un grand verre de vin et de le faire boire à Santeul, qui en deux fois vingt-quatre heures mourut dans des douleurs de damné. »

ne se connoissent point, qui ne dépendent point l'une de l'autre, qui ont chacune leur tour, ou leurs fonctions toutes séparées[1]. Il manqueroit un trait à cette peinture si surprenante, si j'oubliois de dire qu'il est tout à la fois avide et insatiable de louanges, prêt de se jeter aux yeux de ses critiques, et dans le fond assez docile pour profiter de leur censure. Je commence à me persuader moi-même que j'ai fait le portrait de deux personnages tout différents[2]. Il ne seroit pas même impossible d'en trouver un troisième dans Théodas ; car il est bon homme, il est plaisant homme, et il est excellent homme[a].

[57] Après l'esprit de discernement, ce qu'il y au monde de plus rare, ce sont les diamants et les perles.

[58] Tel, connu dans le monde par de grands talents, honoré et chéri partout où il se trouve, est petit dans son domestique et aux yeux de ses proches, qu'il n'a pu

[a] Cet alinéa et les cinq précédents sont de la 6e édition.

---

1. « Dans *Don Quichotte,* quand le Duc voit le héros du roman raisonner si sagement de tout où il n'est pas question de chevalerie, et si ridicule d'ailleurs partout où il s'agit de fées, d'enchanteurs et d'Amadis, il dit de même qu'il y a deux âmes dans Don Quichotte, dont la nature et les fonctions sont différentes. » (*Menagiana,* t. III, p. 381 et 382.) — « Cette variation et contradiction qui se veoid en nous, si souple, a faict que aulcuns nous songent deux ames, d'aultres deux puissances, qui nous accompaignent et agitent chascune à sa mode, vers le bien l'une, l'aultre vers le mal, une si brusque diuersité ne se pouuant bien assortir à un subiect simple. » (Montaigne, *Essais,* II, I.) — « Cette duplicité de l'homme est si visible, qu'il y en a qui ont pensé que nous avions deux âmes, un sujet simple leur paroissant incapable de telles et si soudaines variétés, d'une présomption démesurée à un horrible abattement de cœur. » (Pascal, *Pensées,* art. XII, 3.)

2. « On est quelquefois aussi différent de soi-même que des autres. » (La Rochefoucauld, *Maxime* CXXXV.)

réduire à l'estimer; tel autre, au contraire, prophète dans son pays, jouit d'une vogue qu'il a parmi les siens et qui est resserrée dans l'enceinte de sa maison, s'applaudit d'un mérite rare et singulier, qui lui est accordé par sa famille dont il est l'idole, mais qu'il laisse chez soi toutes les fois qu'il sort, et qu'il ne porte nulle part[a 1].

[59] Tout le monde s'élève contre un homme qui entre en réputation : à peine ceux qu'il croit ses amis lui pardonnent-ils un mérite naissant, et une première vogue qui semble l'associer à la gloire dont ils sont déjà en possession ; l'on ne se rend qu'à l'extrémité, et après que le Prince s'est déclaré par les récompenses : tous alors se rapprochent de lui, et de ce jour-là seulement il prend son rang d'homme de mérite[2].

[60] Nous affectons souvent de louer avec exagération des hommes assez médiocres, et de les élever, s'il se pouvoit, jusqu'à la hauteur de ceux qui excellent, ou parce que nous sommes las d'admirer toujours les mêmes personnes, ou parce que leur gloire, ainsi partagée, offense moins notre vue, et nous devient plus douce et plus supportable[3].

[a] Édition 8e.

1. Selon les clefs, le premier serait Le Pelletier, intendant de finances, et le second, son frère, d'abord contrôleur des finances, puis ministre d'État, que Saint-Simon (t. II, p. 44) dépeint comme irrésolu et peu fertile en expédients.

2. Les auteurs de clefs veulent voir ici une allusion à l'abbé de Choisy, mais il était plus connu alors par ses excentricités de vie et de costume que par ses ouvrages, dont la plupart sont postérieurs et qui ne l'ont jamais mené à la gloire.

3. « Nous élevons la gloire des uns pour abaisser celle des autres ; et

[61] L'on voit des hommes que le vent de la faveur pousse d'abord à pleines voiles; ils perdent en un moment la terre de vue, et font leur route : tout leur rit, tout leur succède[1], action, ouvrage, tout est comblé d'éloges et de récompenses; ils ne se montrent que pour être embrassés et félicités. Il y a un rocher immobile qui s'élève sur une côte ; les flots se brisent au pied ; la puissance, les richesses, la violence, la flatterie, l'autorité, la faveur, tous les vents ne l'ébranlent pas : c'est le public, où ces gens échouent[a].

[62] Il est ordinaire et comme naturel de juger du travail d'autrui seulement par rapport à celui qui nous occupe. Ainsi le poëte, rempli de grandes et sublimes idées, estime peu le discours de l'orateur, qui ne s'exerce souvent que sur de simples faits; et celui qui écrit l'histoire de son pays ne peut comprendre qu'un esprit raisonnable emploie sa vie à imaginer des fictions et à trouver une rime; de même le bachelier plongé dans les quatre premiers siècles[2], traite toute autre doctrine de science triste, vaine et inutile, pendant qu'il est peut-être méprisé du géomètre[3].

[a] Édition 7e.

---

quelquefois on loueroit Monsieur le Prince et M. de Turenne, si on ne les vouloit point blâmer tous deux. » (La Rochefoucauld, *Maxime* CXCVIII.)

1. Voyez le *Lexique*.

2. Il s'agit des bacheliers *en théologie* ou *en droit canon*, les seuls qui fussent « plongés dans les quatre premiers siècles. »

3. « C'est un malheur que les hommes ne puissent d'ordinaire posséder aucun talent sans avoir quelque envie d'abaisser les autres. S'ils ont la finesse, ils décrient la force; s'ils sont géomètres ou physiciens, ils écrivent contre la poésie et l'éloquence; et les gens du monde qui ne pensent pas que ceux qui ont excellé dans quelque genre jugent mal d'un autre talent, se laissent prévenir par leurs décisions. Ainsi, quand la méta-

[63] Tel a assez d'esprit pour exceller dans une certaine matière et en faire des leçons, qui en manque pour voir qu'il doit se taire sur quelque autre dont il n'a qu'une foible connoissance : il sort hardiment des limites de son génie, mais il s'égare, et fait que l'homme illustre parle comme un sot[a].

[64] *Hérille,* soit qu'il parle, qu'il harangue ou qu'il écrive, veut citer : il fait dire au *Prince des philosophes* que le vin enivre, et à l'*Orateur romain* que l'eau le tempère. S'il se jette dans la morale, ce n'est pas lui, c'est le *divin Platon* qui assure que la vertu est aimable , le vice odieux, ou que l'un et l'autre se tournent en habitude. Les choses les plus communes, les plus triviales, et qu'il est même capable de penser, il veut les devoir aux anciens, aux Latins, aux Grecs; ce n'est ni pour donner plus d'autorité à ce qu'il dit, ni peut-être pour se faire honneur de ce qu'il sait : il veut citer[b1].

[a] Édition 4e.
[b] Édition 5e.

---

physique ou l'algèbre sont à la mode, ce sont des métaphysiciens ou des algébristes qui font la réputation des poëtes et des musiciens; ou, tout au contraire, l'esprit dominant assujettit les autres à son tribunal, et la plupart du temps à ses erreurs. » (Vauvenargues.)

1. « Il est, ce me semble, évident qu'il n'y a que la fausse érudition et l'esprit de polymathie qui ait pu rendre les citations à la mode comme elles ont été jusqu'ici, et comme elles sont encore maintenant chez quelques savants. Car il n'est pas fort difficile de trouver des auteurs qui citent à tous moments de grands passages sans aucune raison de citer... Il est contraire au sens commun d'apporter un grand passage grec pour prouver que l'air est transparent, parce que c'est une chose connue à tout le monde; de se servir de l'autorité d'Aristote pour nous faire croire qu'il y a des intelligences qui remuent les cieux, parce qu'il est évident qu'Aristote n'en pouvoit rien savoir... » (Malebranche, *de la Recherche de la vérité,* liv. IV, chap. VIII.)

[65] C'est souvent hasarder un bon mot et vouloir le perdre que de le donner pour sien : il n'est pas relevé, il tombe avec des gens d'esprit ou qui se croient tels, qui ne l'ont pas dit, et qui devoient le dire. C'est au contraire le faire valoir que de le rapporter comme d'un autre : ce n'est qu'un fait, et qu'on ne se croit pas obligé de savoir; il est dit avec plus d'insinuation et reçu avec moins de jalousie; personne n'en souffre[a]: on rit s'il faut rire, et s'il faut admirer, on admire[b].

[66] On a dit de SOCRATE qu'il étoit en délire, et que c'étoit *un fou tout plein d'esprit*[1]; mais ceux des Grecs qui parloient ainsi d'un homme si sage passoient pour fous. Ils disoient : « Quels bizarres portraits nous fait ce philosophe ! quelles mœurs étranges et particulières ne décrit-il point ! où a-t-il rêvé, creusé, rassemblé des idées si extraordinaires ? quelles couleurs ! quel pinceau !

[a] « Ne souffre. » (Édit. 5e-7e.)
[b] Édition 5e.

1. La Bruyère, dans une *Lettre à Ménage,* avoue que ce n'est pas à Socrate qu'il a songé ici, et qu'on chercherait vainement chez les anciens le mot de *fou plein d'esprit* appliqué à ce philosophe : « Pour ce qui regarde Socrate, dit-il, je n'ai trouvé nulle part qu'on ait dit de lui en propres termes que c'étoit *un fou tout plein d'esprit ;* façon de parler à mon avis impertinente et pourtant en usage, que j'ai essayé de décréditer en la faisant servir pour Socrate, comme l'on s'en sert aujourd'hui pour diffamer les personnes les plus sages, mais qui s'élevant au-dessus d'une morale basse et sévère qui règne depuis si longtemps, se distinguent dans leurs ouvrages par la hardiesse et la vivacité de leurs traits et par la beauté de leur imagination. Ainsi Socrate ici n'est pas Socrate; c'est un nom qui en cache un autre... » Sous le nom de *Socrate,* c'est probablement, comme le pense M. Éd. Fournier (*Comédie de La Bruyère,* p. 113), sa propre apologie qu'a voulu faire La Bruyère, car lui aussi on l'appelait *un fou plein d'esprit.* Voyez, dans sa *Correspondance,* les lettres de Pontchartrain, qui plaisante plus d'une fois sur cette qualification (1694).

ce sont des chimères. » Ils se trompoient : c'étoient des monstres, c'étoient des vices, mais peints au naturel ; on croyoit les voir, ils faisoient peur. Socrate s'éloignoit du cynique ; il épargnoit les personnes, et blâmoit les mœurs qui étoient mauvaises[a].

[67] Celui qui est riche par son savoir-faire connoît un philosophe, ses préceptes, sa morale et sa conduite, et n'imaginant pas dans tous les hommes une autre fin de toutes leurs actions que celle qu'il s'est proposée lui-même toute sa vie, dit en son cœur : « Je le plains, je le tiens échoué, ce rigide censeur ; il s'égare, et il est hors de route[a]; ce n'est pas ainsi que l'on prend le vent et que l'on arrive au délicieux port de la fortune ; » et, selon ses principes, il raisonne juste[b].

« Je pardonne, dit *Antisthius*[c], à ceux que j'ai loués dans mon ouvrage s'ils m'oublient : qu'ai-je fait pour eux ? ils étoient louables. Je le pardonnerois moins à tous ceux dont j'ai attaqué les vices sans toucher à leurs personnes, s'ils me devoient un aussi grand bien que celui d'être corrigés ; mais comme c'est un événement qu'on ne voit point, il suit de là que ni les uns ni les autres ne sont tenus de me faire du bien[d].

« L'on peut, ajoute ce philosophe[1], envier ou refuser à mes écrits leur récompense : on ne sauroit en diminuer

[a] Édition 4e.
[b] Édition 4e.
[c] « Antisthène. » (Édit. 4e-5e.)
[d] Édition 4e.

1. Ce philosophe, selon les clefs et selon toute vraisemblance, n'es autre que La Bruyère.

la réputation ; et si on le fait, qui m'empêchera de le mépriser[a]? »

[68] Il est bon d'être philosophe, il n'est guère utile de passer pour tel. Il n'est pas permis de traiter quelqu'un de philosophe : ce sera toujours lui dire une injure, jusqu'à ce qu'il ait plu aux hommes d'en ordonner autrement, et en restituant à un si beau nom son idée propre et convenable, de lui concilier toute l'estime qui lui est due[b].

[69] Il y a une philosophie qui nous élève au-dessus de l'ambition et de la fortune, qui nous égale, que dis-je? qui nous place plus haut que les riches, que les grands et que les puissants; qui nous fait négliger les postes et ceux qui les procurent; qui nous exempte de désirer, de demander, de prier, de solliciter, d'importuner, et qui nous sauve même l'émotion et l'excessive joie d'être exaucés. Il y a une autre philosophie qui nous soumet et nous assujettit à toutes ces choses en faveur de nos proches ou de nos amis : c'est la meilleure[c].

[70] C'est abréger et s'épargner mille discussions, que de penser de certaines gens qu'ils sont incapables de parler juste, et de condamner ce qu'ils disent, ce qu'ils ont dit, et ce qu'ils diront[d].

[71] Nous n'approuvons les autres que par les rapports

[a] Édition 5e.
[b] Édition 5e.
[c] Édition 6e.
[d] Édition 4e.

que nous sentons qu'ils ont avec nous-mêmes; et il semble qu'estimer quelqu'un, c'est l'égaler à soi[1].

[72] Les mêmes défauts qui dans les autres sont lourds et insupportables, sont chez nous comme dans leur centre; ils ne pèsent plus, on ne les sent pas. Tel parle d'un autre et en fait un portrait affreux qui ne voit pas qu'il se peint lui-même[2].

Rien ne nous corrigeroit plus promptement de nos défauts, que si nous étions capables de les avouer et de les reconnoître dans les autres : c'est dans cette juste distance que nous paroissant tels qu'ils sont, ils se feroient haïr autant qu'ils le méritent[a].

[73] La sage conduite roule sur deux pivots, le passé et l'avenir. Celui qui a la mémoire fidèle et une grande prévoyance est hors du péril de censurer dans les autres ce qu'il a peut-être fait lui-même, ou de condamner une action dans un pareil cas, et dans toutes les circonstances où elle lui sera un jour inévitable.

[a] « Ces deux alinéas sont de la 4e édition, comme le suivant.

---

1. « Il n'y a point d'homme qui se croie, en chacune de ses qualités, au-dessous de l'homme du monde qu'il estime le plus. » (La Rochefoucauld.)

2. « Nos yeulx ne veoyent rien en derriere : cent fois le iour nous nous mocquons de nous sur le subiect de nostre voysin; et detestons en d'aultres les defauts qui sont en nous plus clairement, et les admirons d'une merueilleuse impudence et inaduertence. Encores hier ie feus à mesme de veoir un homme d'entendement et gentil personnage se mocquant, aussi plaisamment que iustement, de l'inepte façon d'un aultre qui rompt la teste à tout le monde du registre de ses genealogies et alliances, plus de moitié faulses...; et luy, s'il eust reculé sur soy, se feust trouué non gueres moins intemperant et ennuyeux à semer et à faire valoir la prerogatiue de la race de sa femme. » (Montaigne, *Essais,* III, 8.) — Est-il besoin de rappeler la parabole de *la paille et de la poutre dans l'œil,* et la fable des *Deux Besaces?*

[74] Le guerrier et le politique, non plus que le joueur habile, ne font pas le hasard, mais ils le préparent, ils l'attirent, et semblent presque le déterminer. Non-seulement ils savent ce que le sot et le poltron ignorent, je veux dire se servir du hasard quand il arrive; ils savent même profiter, par leurs précautions et leurs mesures, d'un tel ou d'un tel hasard, ou de plusieurs tout à la fois. Si ce point arrive, ils gagnent; si c'est cet autre, ils gagnent encore; un même point souvent les fait gagner de plusieurs manières. Ces hommes sages peuvent être loués de leur bonne fortune comme de leur bonne conduite, et le hasard doit être récompensé en eux comme la vertu[a].

[75] Je ne mets au-dessus d'un grand politique que celui qui néglige de le devenir, et qui se persuade de plus en plus que le monde ne mérite point qu'on s'en occupe[b].

[76] Il y a dans les meilleurs conseils de quoi déplaire. Ils viennent d'ailleurs que de notre esprit : c'est assez pour être rejetés d'abord par présomption et par humeur, et suivis seulement par nécessité ou par réflexion[c].

[77] Quel bonheur surprenant a accompagné ce favori[1] pendant tout le cours de sa vie ! quelle autre fortune

[a] Édition 6e.
[b] Édition 8e.
[c] Édition 5e.

1. *Ce favori.* Selon quelques clefs, c'est Le Tellier; selon d'autres, c'est Louvois.

mieux soutenue, sans interruption, sans la moindre disgrâce ? les premiers postes, l'oreille du Prince, d'immenses trésors, une santé parfaite et une mort douce. Mais quel étrange compte à rendre d'une vie passée dans la faveur, des conseils que l'on a donnés, de ceux qu'on a négligé de donner ou de suivre, des biens que l'on n'a point faits, des maux au contraire que l'on a faits[a] ou par soi-même ou par les autres, en un mot, de toute sa prospérité !

[78] L'on gagne à mourir d'être loué de ceux qui nous survivent, souvent sans autre mérite que celui de n'être plus : le même éloge sert alors pour *Caton* et pour *Pison* [1].

« Le bruit court que Pison est mort : c'est une grande perte; c'étoit un homme de bien, et qui méritoit une plus longue vie ; il avoit de l'esprit et de l'agrément, de la fermeté et du courage ; il étoit sûr, généreux, fidèle. » Ajoutez : « pourvu qu'il soit mort[b] [2]. »

[79] La manière dont on se récrie sur quelques-uns qui se distinguent par la bonne foi, le désintéressement et la probité, n'est pas tant leur éloge que le décréditement du genre humain.

[a] « Que l'on a fait. » Texte des éditions originales.
[b] Ces deux alinéas sont de la 4e édition, comme le suivant.

---

1. Caton d'*Utique*. — Pison, celui que Cicéron a plusieurs fois accusé de rapine et d'exactions dans la province de Macédoine. (*In Pisonem ; De provinciis consularibus.*)

2. Urit enim fulgore suo qui prægravat artes
Infra si positas. Extinctus amabitur idem.
(HORACE.)

[80] Tel soulage les misérables, qui néglige sa famille et laisse son fils dans l'indigence; un autre élève un nouvel édifice, qui n'a pas encore payé les plombs d'une maison qui est achevée depuis dix années; un troisième fait des présents et des largesses, et ruine ses créanciers. Je demande : la pitié, la libéralité, la magnificence, sont-ce les vertus d'un homme injuste? ou plutôt si la bizarrerie et la vanité ne sont pas les causes de l'injustice[1].

[81] Une circonstance essentielle à la justice que l'on doit aux autres, c'est de la faire promptement et sans différer : la faire attendre, c'est injustice.

Ceux-là font bien, ou font ce qu'ils doivent, qui font ce qu'ils doivent. Celui qui dans toute sa conduite laisse longtemps dire de soi qu'il fera bien, fait très-mal[a].

[82] L'on dit d'un grand qui tient table deux fois le jour, et qui passe sa vie à faire digestion, qu'il meurt de

[a] Édition 8e.

1. Voyez plus haut, *de l'Homme,* n° 104 et 139. — « Si vous examinez tout le bien qui se pratique parmi les hommes, vous trouverez qu'il est fait presque toujours par le sentiment d'une autre vertu que la justice; la bonté, l'amitié, la bienveillance en font faire : la charité court au besoin du prochain : la libéralité donne, la générosité sait obliger : la justice qui devroit entrer en tout est rejetée comme une fâcheuse, et la nécessité seulement lui fait donner quelque part en nos actions. La nature cherche à se complaire en ces premières vertus, où nous agissons par un mouvement agréable : mais elle trouve une secrète violence en celle-ci, où le droit des autres exige ce que nous devons, et où nous nous acquittons plutôt de nos obligations, qu'ils ne demeurent redevables à nos bienfaits. C'est par une aversion secrète pour la justice, qu'on aime mieux donner que de rendre et obliger que de reconnoître; aussi voyons-nous que les personnes les plus libérales et généreuses ne sont pas ordinairement les plus justes. La justice a une régularité qui les gêne, parce qu'elle est fondée sur un ordre constant de la raison. » (Saint-Évremond, *des Belles-Lettres et de la jurisprudence.*)

faim, pour exprimer qu'il n'est pas riche, ou que ses affaires sont fort mauvaises : c'est une figure ; on le diroit plus à la lettre de ses créanciers[a].

[83] L'honnêteté, les égards et la politesse des personnes avancées en âge de l'un et de l'autre sexe me donnent bonne opinion de ce qu'on appelle le vieux temps[b] [1].

[84] C'est un excès de confiance dans les parents d'espérer tout de la bonne éducation de leurs enfants, et une grande erreur de n'en attendre rien et de la négliger.

[85] Quand il seroit vrai, ce que plusieurs disent, que l'éducation ne donne point à l'homme un autre cœur ni une autre complexion, qu'elle ne change rien dans son fond et ne touche qu'aux superficies, je ne laisserois ps de dire qu'elle ne lui est pas inutile[c].

[86] Il n'y a que de l'avantage pour celui qui parle peu : la présomption est qu'il a de l'esprit ; et s'il est vrai qu'il n'en manque pas, la présomption est qu'il l'a excellent[d].

[87] Ne songer qu'à soi et au présent, source d'erreur dans la politique[e].

[a] Édition 7e.
[b] Édition 4e.
[c] Édition 4e.
[d] Édition 4e.
[e] Édition 5e.

1. Même éloge des vieillards, plus haut, *de la Cour*, nº 74.

[88] Le plus grand malheur, après celui d'être convaincu d'un crime, est souvent d'avoir eu à s'en justifier. Tels arrêts nous déchargent et nous renvoient absous, qui sont infirmés par la voix du peuple[a] [1].

[89] Un homme est fidèle à de certaines pratiques de religion, on le voit s'en acquitter avec exactitude : personne ne le loue ni le désapprouve ; on n'y pense pas. Tel autre y revient après les avoir négligées dix années entières : on se récrie, on l'exalte ; cela est libre : moi, je le blâme d'un si long oubli de ses devoirs, et je le trouve heureux d'y être rentré.

[90] Le flatteur n'a pas assez bonne opinion de soi ni des autres[b].

[91] Tels sont oubliés dans la distribution des grâces, et font dire d'eux : *Pourquoi les oublier?* qui, si l'on s'en étoit souvenu, auroient fait dire : *Pourquoi s'en souvenir?* D'où vient cette contrariété ? Est-ce du caractère de ces personnes, ou de l'incertitude de nos jugements, ou même de tous les deux[c]?

[92] L'on dit communément : « Après un tel, qui sera chancelier ? qui sera primat des Gaules ? qui sera pape ? »

[a] Édition 4e.
[b] Édition 4e.
[c] Édition 4e.

1. Allusion, selon toutes les clefs, à Penautier, receveur général du clergé de France, qui avait été mêlé au procès de la Brinvilliers. (Voyez Saint-Simon, t. IX, p. 418.) Mme de Sévigné, *Lettres* du 22 et du 29 juillet 1676, en parle comme est supposé faire ici La Bruyère.

On va plus loin : chacun, selon ses souhaits ou son caprice, fait sa promotion, qui est souvent de gens plus vieux et plus caducs que celui qui est en place; et comme il n'y a pas de raison qu'une dignité tue celui qui s'en trouve revêtu, qu'elle sert au contraire à le rajeunir, et à donner au corps et à l'esprit de nouvelles ressources, ce n'est pas un événement fort rare à un titulaire d'enterrer son successeur[a].

[93] La disgrâce éteint les haines et les jalousies. Celui-là peut bien faire, qui ne nous aigrit plus[b] par une grande faveur : il n'y a aucun mérite, il n'y a sorte de vertus qu'on ne lui pardonne : il seroit un héros impunément.

Rien n'est bien[c] d'un homme disgracié; vertus, mérite, tout est dédaigné, ou mal expliqué, ou imputé à vice; qu'il ait un grand cœur, qu'il ne craigne ni le fer ni le feu, qu'il aille d'aussi bonne grâce à l'ennemi que Bayard et Montrevel[1], c'est un bravache[d]; on en plaisante ; il n'a plus de quoi être un héros[e].

[a] Édition 6e.

[b] « Il est permis de bien faire à celui qui ne nous aigrit plus... » (Édit. 5e.)

[c] « Rien n'est bon. » (Édit. 5e-7e.)

[d] « Qu'il aille de bonne grâce à l'ennemi, c'est un bravache. » (Édit. 5e.)

[e] Ces deux alinéas sont de la 5e édition, comme le suivant.

---

1. Marquis de Montrevel, Comm. gén. D. L. C. Lieut. Gén. (*Note de la Bruyère.*) Ce marquis de Montrevel, dont La Bruyère ne craint pas de mettre le nom à côté de celui de Bayard, mais dont il est obligé de décliner les titres et qualités (commissaire général de la cavalerie, lieutenant général), est devenu maréchal de France en 1703. C'était un homme d'une « valeur brillante, » comme Saint-Simon le reconnaît; mais le même Saint-Simon le représente comme un homme de peu d'esprit, peu honnête, âpre, prodigue, ignorant ; c'était, dit-il, « le favori des sottes, des modes, du bel

Je me contredis, il est vrai : accusez-en les hommes, dont je ne fais que rapporter les jugements ; je ne dis pas de différents hommes, je dis les mêmes, qui jugent si différemment.

[94] Il ne faut pas vingt années accomplies pour voir changer les hommes d'opinion sur les choses les plus sérieuses, comme sur celles qui leur ont paru les plus sûres et les plus vraies. Je ne hasarderai pas d'avancer que le feu en soi, et indépendamment de nos sensations, n'a aucune chaleur [1], c'est-à-dire rien de semblable à ce que nous éprouvons en nous-mêmes à son approche, de peur que quelque jour il ne devienne aussi chaud qu'il a jamais été. J'assurerai aussi peu qu'une ligne droite tombant sur une autre ligne droite fait deux angles droits, ou égaux à deux droits, de peur que les hommes venant à y découvrir quelque chose de plus ou de moins, je ne sois raillé de ma proposition. Aussi[a] dans un autre genre, je dirai à peine avec toute la France : « VAUBAN est infaillible, on n'en appelle point » : qui me garantiroit que dans peu de temps on n'insinuera pas que même sur le siége, qui est son fort et où il décide souverainement[2], il erre quelquefois, sujet aux fautes comme *Antiphile*[b] ?

[a] « Ainsi. » (Édit. 6e-8e.)
[b] Édition 6e.

---

air, du maréchal de Villeroy et presque du feu roi. » (*Mémoires*, t. IV, p. 97.) La Bruyère lui-même, qui a voulu lui faire un compliment, a prouvé par sa note qu'il craignait que son nom ne parvînt pas à l'histoire. S'il faut en croire Saint-Simon, cet autre Bayard mourut de la peur que lui causa dans un dîner une salière renversée.

1. Théorie soutenue pour la première fois par Descartes.

2. Clefs du XVIIIe siècle : « Cela est arrivé à M. de Vauban après la prise de Namur par le prince d'Orange en 1695, et l'on a prétendu qu'il avoit

[95] Si vous en croyez des personnes aigries l'une contre l'autre et que la passion domine, l'homme docte est un *savantasse*, le magistrat un bourgeois ou un praticien[1], le financier un *maltôtier*[2], et le gentilhomme un *gentillâtre;* mais il est étrange que de si mauvais noms, que la colère et la haine ont su inventer, deviennent familiers, et que le dédain, tout froid et tout paisible qu'il est, ose s'en servir[a].

[96] Vous vous agitez, vous vous donnez un grand mouvement, surtout lorsque les ennemis commencent à fuir et que la victoire n'est plus douteuse, ou devant une ville après qu'elle a capitulé; vous aimez, dans un combat ou pendant un siége, à paroître en cent endroits pour n'être nulle part, à prévenir les ordres du général de peur de les suivre, et à chercher les occasions plutôt que de

[a] Édition 4e.

---

mal fortifié cette place; mais il s'en est justifié en faisant voir que l'on n'avoit point suivi le dessin qu'il en avoit donné pour épargner quelque dépense qu'il auroit fallu faire de plus, comme un cavalier qu'il avoit marqué du côté de la rivière, à quoi l'on avoit manqué et par où la ville fut prise. » Il faut remarquer que cette réflexion est de 1691 (6e édition). C'est la date du siége de Mons, un de ceux où s'illustra Vauban. — Selon quelques clefs, *Antiphile* désignerait le pape Innocent XI, auquel il serait déjà fait allusion au troisième alinéa du n° 93 : « Je me contredis... » « Le pape Innocent XI, disent les clefs, a changé du blanc au noir, des sentiments qu'il avoit, étant cardinal, à ceux qu'il a eus étant pape. » Innocent XI (1676-1689) est le pape qui fit à Louis XIV une si énergique opposition, et sous le pontificat duquel eurent lieu 1° la Déclaration des libertés de l'Église gallicane (1682), dont le texte fut ignominieusement brûlé par le pape, 2° l'entrée à Rome de troupes françaises commandées par le marquis de Lavardain, 3° la saisie du comtat d'Avignon.

1. Voyez le *Lexique*.

2. « Maltôtier, celui qui exige des droits qui ne sont pas dus ou qui sont imposés sans nécessité légitime. Le peuple appelle abusivement de ce nom tous ceux qui lèvent les deniers publics. » (Furetière, *Dictionnaire*.)

les attendre et les recevoir : votre valeur seroit-elle fausse[a] [1] ?

[97] Faites garder aux hommes quelque poste où ils puissent être tués, et où néanmoins ils ne soient pas tués : ils aiment l'honneur et la vie[b] [2].

[98] A voir comme les hommes aiment la vie, pouvoit-on soupçonner qu'ils aimassent quelque autre chose plus que la vie? et que la gloire qu'ils préfèrent à la vie, ne fût souvent qu'une certaine opinion d'eux-mêmes établie dans l'esprit de mille gens ou qu'ils ne connoissent point ou qu'ils n'estiment point[c] [3] ?

[99] Ceux qui, ni guerriers ni courtisans, vont à la guerre et suivent la cour, qui ne font pas un siége, mais qui y assistent [4], ont bientôt épuisé leur curiosité sur une

[a] Edition 4e.
[b] Édition 4e.
[c] Édition 7e.

---

1. On ne voit pas qu'où l'honneur les conduit,
Les vrais braves soient ceux qui font le plus de bruit.

(Molière, *Tartuffe*, I, 6.)

2. « On ne veut point perdre la vie, et on veut acquérir de la gloire...» (La Rochefoucauld, *Maxime* CCXXI.)

3. « La douceur de la gloire est si grande, qu'à quelque chose qu'on l'attache, même à la mort, on l'aime... Nous perdons encore la vie avec joie, pourvu qu'on en parle. » (Pascal, *Pensées*, article II, 1 *bis* et 2 *bis*.) « Nous récusons des juges pour les plus petits intérêts, et nous voulons bien que notre réputation et notre gloire dépendent du jugement des hommes, qui nous sont tous contraires, ou par leur jalousie, ou par leur préoccupation, ou par leur peu de lumière ; et ce n'est que pour les faire prononcer en notre faveur que nous exposons, en tant de manières, notre repos et notre vie. » (La Rochefoucauld, *Maxime* CCXLVIII.) — Voyez plus haut, *de l'Homme*, n° 76.

4. Allusion au siége de Namur (juin 1692, année où parut cet alinéa,

place de guerre, quelque surprenante qu'elle soit, sur la tranchée, sur l'effet des bombes et du canon, sur les coups de main, comme sur l'ordre et le succès d'une attaque qu'ils entrevoient. La résistance continue, les pluies surviennent, les fatigues croissent, on plonge dans la fange, on a à combattre les saisons et l'ennemi, on peut être forcé dans ses lignes et enfermé entre une ville et une armée : quelles extrémités ! On perd courage, on murmure : « Est-ce un si grand inconvénient que de lever un siége? Le salut de l'État dépend-il d'une citadelle de plus ou de moins ? Ne faut-il pas, ajoutent-ils, fléchir sous les ordres du ciel, qui semble se déclarer contre nous, et remettre la partie à un autre temps ? » Alors ils ne comprennent plus la fermeté, et s'ils osoient dire, l'opiniâtreté du général, qui se roidit contre les obstacles, qui s'anime par la difficulté de l'entreprise, qui veille la nuit et s'expose le jour pour la conduire à sa fin [a]. A-t-on capitulé, ces hommes si découragés relèvent l'importance de cette conquête, en prédisent les suites, exagèrent la nécessité qu'il y avoit de la faire, le péril et la honte qui suivoient de s'en désister, prouvent que l'armée qui nous couvroit des ennemis étoit invincible. Ils reviennent avec la cour, passent par les villes et les bourgades ; fiers d'être regardés de la bourgeoisie qui est aux fenêtres, comme ceux mêmes qui ont pris la place, ils en triomphent par les chemins, ils se croient braves. Revenus chez eux, ils vous

[a] « A la fin. » (Édit. 7e.)

---

dans la 7e édition), siége auquel assistèrent par curiosité un certain nombre de magistrats et de courtisans. Racine et Boileau y assistèrent aussi, comme historiographes du roi. Le siége dura un mois. « Les gens de cour, dit Racine, commençoient à s'ennuyer de voir si longtemps remuer la terre. » (Lettre du 24 juin 1692.)

étourdissent de flancs, de redans, de ravelins, de fausse-braie, de courtines et de chemin couvert; ils rendent compte des endroits où l'*envie de voir* les a portés, et où *il ne laissoit pas d'y avoir du péril*, des hasards qu'ils ont courus[a] à leur retour d'être pris ou tués par l'ennemi : ils taisent seulement qu'ils ont eu peur[b].

[100] C'est le plus petit inconvénient du monde que de demeurer court dans un sermon ou dans une harangue : il laisse à l'orateur ce qu'il a d'esprit, de bon sens, d'imagination, de mœurs et de doctrine ; il ne lui ôte rien ; mais on ne laisse pas de s'étonner que les hommes, ayant voulu une fois y attacher une espèce de honte et de ridicule, s'exposent, par de longs et souvent d'inutiles discours, à en courir tout le risque[c].

[101] Ceux qui emploient mal leur temps sont les premiers à se plaindre de sa brièveté ; comme ils le consument à s'habiller, à manger, à dormir, à de sots discours, à se résoudre sur ce qu'ils doivent faire, et souvent à ne rien faire, ils en manquent pour leurs affaires ou pour leurs plaisirs ; ceux au contraire qui en font un meilleur usage en ont de reste.

Il n'y a point de ministre si occupé qui ne sache perdre chaque jour deux heures de temps : cela va loin à la fin d'une longue vie ; et si le mal est encore plus grand dans les autres conditions des hommes, quelle perte infinie ne se fait pas dans le monde d'une chose si précieuse, et dont l'on se plaint qu'on n'a point assez !

[a] « Couru. » Texte des éditions originales.
[b] Édition 7e.
[c] Cet alinéa et les trois suivants sont de la 4e édition.

[102] Il y a des créatures de Dieu qu'on appelle des hommes, qui ont une âme qui est esprit, dont toute la vie est occupée et toute l'attention est réunie à scier du marbre : cela est bien simple, c'est bien peu de chose. Il y en a d'autres qui s'en étonnent, mais qui sont entièrement inutiles, et qui passent les jours à ne rien faire : c'est encore moins que de scier du marbre[a].

[103] La plupart des hommes oublient si fort qu'ils ont une âme, et se répandent en tant d'actions et d'exercices où il semble qu'elle est inutile, que l'on croit parler avantageusement de quelqu'un en disant qu'il pense ; cet éloge même est devenu vulgaire, qui pourtant ne met cet homme qu'au-dessus du chien ou du cheval[b].

[104] « A quoi vous divertissez-vous ? à quoi passez-vous le temps ? » vous demandent les sots et les gens d'esprit. Si je réplique que c'est à ouvrir les yeux et à voir, à prêter l'oreille et à entendre, à avoir la santé, le repos, la liberté, ce n'est rien dire. Les solides biens, les grands biens[c], les seuls biens ne sont pas comptés, ne se font pas sentir. Jouez-vous ? masquez-vous[1] ? il faut répondre[d].

Est-ce un bien pour l'homme que la liberté, si elle peut être trop grande et trop étendue, telle enfin qu'elle ne serve qu'à lui faire désirer quelque chose, qui est d'avoir moins de liberté ?

[a] Cet alinéa et les trois précédents sont de la 4e édition.
[b] Édition 5e.
[c] « Les plus grands biens. » (Édit. 4e-6e.)
[d] Édition 4e.

1. Voyez le *Lexique*.

La liberté n'est pas oisiveté ; c'est un usage libre du temps, c'est le choix du travail et de l'exercice. Être libre en un mot n'est pas ne rien faire, c'est être seul arbitre de ce qu'on fait ou de ce qu'on ne fait point. Quel bien en ce sens que la liberté [a] !

[105] César n'étoit point trop vieux pour penser à la conquête de l'univers [1] ; il n'avoit point d'autre béatitude à se faire que le cours d'une belle vie, et un grand nom après sa mort; né fier, ambitieux, et se portant bien comme il faisoit, il ne pouvoit mieux employer son temps qu'à conquérir le monde. Alexandre étoit bien jeune pour un dessein si sérieux : il est étonnant que dans ce premier âge les femmes ou le vin n'aient plus tôt[b] rompu son entreprise.

[106] Un jeune Prince, d'une race auguste [2]. L'amour

[a] Cet alinéa et le précédent sont de la 7e édition.

[b] « N'ait pas plus tôt. » (Édit. 1re-4e.) Voyez le *Lexique* à la négation *Pas*.

---

1. Voyez les *Pensées* de M. Pascal, chap. XXXI, où il dit le contraire. (*Note de La Bruyère.*) — Voici le texte de Port-Royal, du moins celui que connut La Bruyère : « César étoit trop vieil, ce me semble, pour s'aller amuser à conquérir le monde. Cet amusement étoit bon à Alexandre : c'étoit un jeune homme qu'il étoit difficile d'arrêter ; mais César devoit être plus mûr. » — Le texte rectifié d'après les manuscrits et donné par M. Havet (article IV, 44) est celui-ci : « Cet amusement étoit bon à Auguste ou à Alexandre : c'étoient des jeunes gens, qu'il est difficile d'arrêter... » L'avis de La Bruyère était déjà celui de Montaigne : « Je treuve César un peu plus retenu et considéré en ces entreprises qu'Alexandre, car cettuy-ci semble rechercher et courir à force les dangers; aussi estoit-il embesongné en la fleur et première chaleur de son aage, là où César s'y print estant desja meurt et bien advancé. » (*Essais*, II, 34.)

2. Tout cet alinéa est l'éloge du Dauphin, en style épigraphique : aussi, à partir de la 4e édition, La Bruyère crut-il devoir le faire imprimer en caractères majuscules. Au moment où fut publié cet alinéa (1688), le Dauphin commandait l'armée du Rhin.

ET L'ESPÉRANCE DES PEUPLES. DONNÉ DU CIEL POUR PROLONGER LA FÉLICITÉ DE LA TERRE. PLUS GRAND QUE SES AÏEUX. FILS D'UN HÉROS QUI EST SON MODÈLE, A DÉJA MONTRÉ A L'UNIVERS PAR SES DIVINES QUALITÉS, ET PAR UNE VERTU ANTICIPÉE, QUE LES ENFANTS DES HÉROS SONT PLUS PROCHES DE L'ÈTRE QUE LES AUTRES HOMMES[1].

[107] Si le monde dure seulement cent millions d'années, il est encore dans toute sa fraîcheur, et ne fait presque que commencer ; nous-mêmes nous touchons aux premiers hommes et aux patriarches, et qui pourra ne nous pas confondre avec eux dans des siècles si reculés? Mais si l'on juge par le passé de l'avenir, quelles choses nouvelles nous sont inconnues dans les arts, dans les sciences, dans la nature, et j'ose dire dans l'histoire! quelles découvertes ne fera-t-on point! quelles différentes révolutions ne doivent pas arriver sur toute la face de la terre, dans les États et dans les empires! quelle ignorance est la nôtre! et quelle légère expérience que celle de six ou sept mille ans[a] !

[108] Il n'y a point de chemin trop long à qui marche lentement et sans se presser : il n'y a point d'avantages trop éloignés à qui s'y prépare par la patience[b].

[109] Ne faire sa cour à personne, ni attendre de quel-

[a] Édition 4e.
[b] Édition 4e.

1. Contre la maxime latine et triviale. (*Note de La Bruyère.*) — L'auteur fait allusion au proverbe latin ou latinisé : *Filii heroum noxæ* (les fils des héros dégénèrent) ; proverbe donné par Érasme dans son *Adagiorum chiliades* et développé par Valère Maxime (III, 5) et par Spartien (Sévère, 20-21).

qu'un qu'il vous fasse la sienne, douce situation, âge d'or, état de l'homme le plus naturel[a] !

[110] Le monde est pour ceux qui suivent les cours ou qui peuplent les villes ; la nature n'est que pour ceux qui habitent la campagne : eux seuls vivent, eux seuls du moins connoissent qu'ils vivent[b].

[111] Pourquoi me faire froid[1], et vous plaindre de ce qui m'est échappé sur quelques jeunes gens qui peuplent les cours[2] ? Êtes-vous vicieux, *ô Thrasylle?* Je ne le savois pas, et vous me l'apprenez : ce que je sais est que vous n'êtes plus jeune.

Et vous qui voulez être offensé personnellement de ce que j'ai dit de quelques grands, ne criez-vous point de la blessure d'un autre? Êtes-vous dédaigneux, malfaisant, mauvais plaisant, flatteur, hypocrite? Je l'ignorois, et ne pensois pas à vous : j'ai parlé des grands[c].

[112] L'esprit de modération et une certaine sagesse dans la conduite laissent les hommes dans l'obscurité : il leur faut de grandes vertus pour être connus et admirés, ou peut-être de grands vices.

[113] Les hommes, sur la conduite des grands et des petits indifféremment, sont prévenus, charmés, enlevés par

[a] Édition 4e.
[b] Édition 7e.
[c] Ces deux alinéas, comme les quatre suivants, sont de la 4e édition.

1. Voyez le *Lexique*.
2. Voyez *de la Cour*, § 74. (Plus haut, p. 266.)

la réussite : il s'en faut peu que le crime heureux ne soit loué comme la vertu même, et que le bonheur [a] ne tienne lieu de toutes les vertus. C'est un noir attentat, c'est une sale et odieuse entreprise, que celle que le succès ne sauroit justifier [1].

[114] Les hommes, séduits par de belles apparences et de spécieux prétextes, goûtent aisément un projet d'ambition que quelques grands ont médité ; ils en parlent avec intérêt; il leur plaît même par la hardiesse ou par la nouveauté que l'on lui impute; ils y sont déjà accoutumés, et n'en attendent que le succès, lorsque venant au contraire à avorter, ils décident avec confiance, et sans nulle crainte de se tromper, qu'il étoit téméraire et ne pouvoit réussir [2].

[115] Il y a de tels projets, d'un si grand éclat et d'une conséquence si vaste, qui font parler les hommes

[a] « Loué comme la vertu, et même que le bonheur... » (Édit. 4e-6e.)

1. Cet alinéa, ainsi que presque tous ceux qui suivent, jusqu'à la fin du chapitre des *Jugements*, a paru être une allusion à la révolution qui plaça sur le trône d'Angleterre Guillaume de Nassau, prince d'Orange, stathouder de Hollande (1688). Cet événement, qui était un échec pour Louis XIV et pour le catholicisme, ne pouvait être jugé froidement par La Bruyère.

2. Cet alinéa paraît être une allusion, non à l'entreprise du prince d'Orange, qui réussit, mais à la tentative des Français en Irlande, à laquelle fût mêlé Lauzun (voyez plus haut, p. 329), dont l'échec tint en grande partie à l'incapacité de Jacques II. — A propos de tous ces événements, qui du reste se tiennent, Bussy-Rabutin écrivait au marquis de Termes : « L'Angleterre nous va donner une grande scène, monsieur. Quand les têtes couronnées en sont les acteurs, les spectateurs en sont plus attentifs. Si le roi d'Angleterre réussit, ce sera un héros pour le monde et pour le ciel. Si le prince d'Orange demeure le maître, il n'en sera pas de même. Les hommes ne jugent aujourd'hui des grands desseins que par le succès. » (Lettre du 29 octobre 1688.)

si longtemps, qui font tant espérer ou tant craindre, selon les divers intérêts des peuples, que toute la gloire et toute la fortune d'un homme y sont commises. Il ne peut pas avoir paru sur la scène avec un si bel appareil pour se retirer sans rien dire; quelques affreux périls qu'il commence à prévoir dans la suite de son entreprise, il faut qu'il l'entame : le moindre mal pour lui est de la manquer[a].

[116] Dans un méchant homme il n'y a pas de quoi faire un grand homme. Louez ses vues et ses projets, admirez sa conduite, exagérez son habileté à se servir des moyens les plus propres et les plus courts pour parvenir à ses fins : si ses fins sont mauvaises, la prudence n'y a aucune part; et où manque la prudence, trouvez la grandeur, si vous le pouvez[b].

[117] Un ennemi est mort[1] qui étoit à la tête d'une armée formidable, destinée à passer le Rhin; il savoit la guerre, et son expérience pouvoit être secondée de la fortune : quels feux de joie a-t-on vus? quelle fête publique? Il y a des hommes au contraire naturellement odieux, et dont l'aversion devient populaire : ce n'est point précisément par les progrès qu'ils font, ni par la crainte de ceux qu'ils peuvent faire, que la voix du peuple éclate à leur

[a] Cet alinéa et les cinq qui précèdent sont de la 4e édition.
[b] Édition 8e.

1. Cet ennemi est Charles V, duc de Lorraine, commandant en chef des armées de l'empereur, qui mourut à l'entrée de la campagne de 1690. On dit qu'à la nouvelle de sa mort, Louis XIV aurait prononcé ces paroles : « J'ai perdu le plus grand, le plus sage et le plus généreux de mes ennemis. »

mort, et que tout tressaille, jusqu'aux enfants, dès que l'on murmure dans les places que la terre enfin en est délivrée[a] [1].

[118] « O temps! ô mœurs[2]! s'écrie *Héraclite*, ô malheureux siècle! siècle rempli de mauvais exemples où la vertu souffre, où le crime domine, où il triomphe! » Je veux être un *Lycaon*, un *Ægiste*[3]; l'occasion ne peut être meilleure, ni les conjonctures plus favorables, si je désire du moins de fleurir et de prospérer. Un homme[4] dit : « Je passerai la mer, je dépouillerai mon père de son patrimoine, je le chasserai, lui, sa femme, son héritier, de ses terres et de ses États[b], » et comme il l'a dit, il l'a fait. Ce qu'il devoit appréhender, c'étoit le ressentiment de plusieurs rois qu'il outrage en la personne d'un seul roi; mais ils tiennent pour lui; ils lui ont presque dit : « Passez la mer, dépouillez votre père, montrez à tout l'univers qu'on peut chasser un roi de son royaume, ainsi qu'un petit seigneur de son château, ou un fermier de sa métairie; qu'il n'y ait plus de différence entre de simples particuliers et nous; nous sommes las de ces distinctions : apprenez au monde que ces peuples que Dieu a mis sous nos pieds peuvent nous abandonner, nous trahir, nous livrer,

[a] Édition 6e.

[b] « Et de son État. » (Edit. 5e-7e.)

---

1. Allusion aux démonstrations de joie que fit éclater, peu après la mort du duc de Lorraine, la fausse nouvelle de la mort de Guillaume III. (Voyez plus haut, p. 320.)

2. « *O tempora! o mores!* » début de la première CATILINAIRE de Cicéron.

3. *Lycaon*, roi d'Arcadie, qui égorgeait ses hôtes, et que Jupiter changea en loup; *Egisthe*, fils de Thyeste et meurtier d'Agamemnon.

4. Il n'est pas douteux qu'il ne s'agisse ici du prince d'Orange, qui détrôna son beau-père Jacques II.

se livrer eux-mêmes à un étranger, et qu'ils ont moins à craindre de nous que nous d'eux et de leur puissance. » Qui pourroit voir des choses si tristes avec des yeux secs et une âme tranquille? Il n'y a point de charges qui n'aient leurs priviléges; il n'y a aucun titulaire qui ne parle, qui ne plaide, qui ne s'agite pour les défendre : la dignité royale seule n'a plus de priviléges; les rois eux-mêmes y ont renoncé. Un seul, toujours bon et magnanime, ouvre ses bras à une famille malheureuse[1]. Tous les autres se liguent comme pour se venger de lui, et de l'appui qu'il donne à une cause qui leur est commune. L'esprit de pique et de jalousie prévaut chez eux à l'intérêt de l'honneur, de la religion et de leur État; est-ce assez? à leur intérêt personnel et domestique : il y va, je ne dis pas de leur élection, mais de leur succession, de leurs droits comme héréditaires; enfin dans tous l'homme l'emporte sur le souverain. Un prince délivroit l'Europe, se délivroit lui-même d'un fatal ennemi, alloit jouir de la gloire d'avoir détruit un grand empire : il la néglige pour une guerre douteuse[2]. Ceux qui sont nés arbitres et médiateurs temporisent; et lorsqu'ils pourroient avoir déjà employé utilement leur médiation, ils la promettent[3]. O pâtres! continue *Héraclite*, ô rustres qui habitez sous le chaume et dans les cabanes! si les événements ne vont point jusqu'à vous, si

1. Louis XIV donna des secours à Jacques II, puis lui offrit l'hospitalité.

2. Léopold Ier, empereur d'Allemagne, qui avait vu, sous son règne, les Turcs envahir deux fois la Hongrie, interrompit une guerre où il était engagé contre eux, et qui ne se termina qu'en 1699, pour prendre part à la ligue d'Augsbourg contre Louis XIV, qui lui avait imposé le traité de Nimègue.

3. Allusion au pape Innocent XI, trop peu ami de Louis XIV pour montrer à Jacques II l'intérêt qu'un roi catholique croyait pouvoir attendre du chef de l'Église.

vous n'avez point le cœur percé par la malice des hommes, si on[a] ne parle plus d'hommes dans vos contrées, mais seulement de renards et de loups-cerviers, recevez-moi parmi vous à manger votre pain noir et à boire l'eau de vos citernes[b].

[119] Petits hommes, hauts de six pieds, tout au plus de sept, qui vous enfermez aux foires comme géants et comme des pièces rares dont il faut acheter la vue, dès que vous allez jusques à huit pieds ; qui vous donnez sans pudeur de la *hautesse* et de l'*éminence*, qui est tout ce que l'on pourroit accorder à ces montagnes voisines du ciel et qui voient les nuages se former au-dessous d'elles ; espèce d'animaux glorieux et superbes, qui méprisez toute autre espèce, qui ne faites pas même comparaison avec l'éléphant et la baleine ; approchez, hommes, répondez un peu à *Démocrite*. Ne dites-vous pas en commun proverbe : *des loups ravissants, des lions furieux, malicieux comme un singe?* Et vous autres, qui êtes-vous? J'entends corner sans cesse à mes oreilles : *L'homme est un animal raisonnable*. Qui vous a passé cette définition ? sont-ce les loups, les singes et les lions, ou si vous vous l'êtes accordée à vous-mêmes? C'est déjà une chose plaisante que vous donniez aux animaux, vos confrères, ce qu'il y a de pire, pour prendre pour vous ce qu'il y a de meilleur. Laissez-les un peu se définir eux-mêmes, et vous verrez comme ils s'oublieront et comme vous serez traités. Je ne parle point, ô hommes, de vos légèretés, de vos folies et de vos caprices, qui vous mettent au-dessous de

[a] « Si l'on. » Édit. 5e-6e.
[b] Édition 5e.

la taupe et de la tortue, qui vont sagement leur petit train, et qui suivent sans varier l'instinct de leur nature; mais écoutez-moi un moment. Vous dites d'un tiercelet de faucon[1] qui est fort léger, et qui fait une belle descente sur la perdrix : « Voilà un bon oiseau; » et d'un lévrier qui prend un lièvre corps à corps : « C'est un bon lévrier. » Je consens aussi que vous disiez d'un homme qui court le sanglier, qui le met aux abois, qui l'atteint et qui le perce : « Voilà un brave homme. » Mais si vous voyez deux chiens qui s'aboient, qui s'affrontent, qui se mordent et se déchirent, vous dites : « Voilà de sots animaux; » et vous prenez un bâton pour les séparer. Que si l'on vous disoit que tous les chats d'un grand pays se sont assemblés par milliers dans une plaine, et qu'après avoir miaulé tout leur soûl, ils se sont jetés avec fureur les uns sur les autres, et ont joué ensemble de la dent et de la griffe; que de cette mêlée il est demeuré de part et d'autre neuf à dix mille chats sur la place, qui ont infecté l'air à dix lieues de là par leur puanteur, ne diriez-vous pas : « Voilà le plus abominable *sabbat* dont on ait jamais ouï parler? » Et si les loups en faisoient de même : « Quels hurlements! quelle boucherie! » Et si les uns ou les autres[a] vous disoient qu'ils aiment la gloire, concluriez-vous de ce discours qu'ils la mettent à se trouver à ce beau rendez-vous, à détruire ainsi et à anéantir leur propre espèce? ou, après l'avoir conclu, ne ririez-vous pas de tout votre cœur de l'ingénuité de ces pauvres bêtes? Vous avez[b] déjà, en

[a] « Les uns et les autres. » (Édit. 6e.)
[b] « Vous aviez. » (Édit. 6e.)

1. *Tiercelet,* terme de fauconnerie qui désigne les mâles des oiseaux de proie.

animaux raisonnables, et pour vous distinguer de ceux qui ne se servent que de leurs dents et de leurs ongles, imaginé les lances, les piques, les dards, les sabres et les cimeterres, et à mon gré fort judicieusement; car avec vos seules mains que pouviez-vous vous faire les uns aux autres, que vous arracher les cheveux, vous égratigner au visage, ou tout au plus vous arracher les yeux de la tête? au lieu que vous voilà munis d'instruments commodes, qui vous servent à vous faire réciproquement de larges plaies d'où peut couler votre sang jusqu'à la dernière goutte, sans que vous puissiez craindre d'en échapper. Mais comme vous devenez d'année à autre plus raisonnables, vous avez bien enchéri sur cette vieille manière de vous exterminer : vous avez de petits globes [1] qui vous tuent tout d'un coup, s'ils peuvent seulement vous atteindre à la tête ou à la poitrine; vous en avez d'autres, plus pesants et plus massifs [2], qui vous coupent en deux parts ou qui vous éventrent, sans compter ceux qui, tombant sur vos toits [3], enfoncent les planchers, vont du grenier à la cave, en enlèvent les voûtes, et font sauter en l'air, avec vos maisons, vos femmes qui sont en couche, l'enfant et la nourrice : et c'est là encore où *git* la gloire; elle aime le *remue-ménage*, et elle est personne d'un grand fracas. Vous avez d'ailleurs des armes défensives, et dans les bonnes règles vous devez en guerre être habillés de fer, ce qui est sans mentir une jolie parure, et qui me fait souvenir de ces quatre puces célèbres que montrait autrefois un charlatan, subtil ouvrier, dans une fiole où il avoit trouvé le secret de les faire vivre; il leur avoit mis

1. Balles de mousquet.
2. Boulets de canon.
3. Bombes.

à chacune une salade [1] en tête, leur avoit passé un corps de cuirasse, mis des brassards, des genouillères, la lance sur la cuisse; rien ne leur manquoit, et en cet équipage elles alloient par sauts et par bonds dans leur bouteille. Feignez un homme de la taille du mont *Athos* [2], pourquoi non? une âme seroit-elle embarrassée d'animer un tel corps? elle en seroit plus au large : si cet homme avoit la vue assez subtile pour vous découvrir quelque part sur la terre avec vos armes offensives et défensives, que croyez-vous qu'il penseroit de petits marmousets ainsi équipés, et de ce que vous appelez guerre, cavalerie, infanterie, un mémorable siége, une fameuse journée? N'entendrai-je donc plus bourdonner d'autre chose parmi vous? le monde ne se divise-t-il plus qu'en régiments et en compagnies? tout est-il devenu bataillon ou escadron? *Il a pris une ville, il en a pris une seconde, puis une troisième; il a gagné une bataille, deux batailles; il chasse l'ennemi, il vainc sur mer, il vainc sur terre :* est-ce de quelqu'un de vous autres, est-ce d'un géant, d'un *Athos*, que vous parlez? Vous avez surtout un homme pâle et livide [3] qui n'a pas sur soi dix onces de chair, et que l'on croiroit jeter à terre du moindre souffle. Il fait néanmoins plus de bruit que quatre autres, et met tout en combustion : il vient de pêcher en eau trouble une île tout entière [a]; ail-

[a] Texte de toutes les éditions originales : « toute entière. »

1. Sorte de casque sans crête, porté par les chevau-légers.

2. Allusion un peu lointaine à ce projet d'un architecte du temps d'Alexandre, qui proposait de tailler le mont Athos de manière à figurer le roi de Macédoine.

3. Guillaume III, dont Boileau a dit, dans son *Ode sur la prise de Namur :*

Dans Bruxelles, Nassau *blême*
Commence à trembler pour toi.

leurs à la vérité, il est battu et poursuivi, mais il se sauve par *les marais* [1], et ne veut écouter ni paix ni trêve. Il a montré de bonne heure ce qu'il savoit faire : il a mordu le sein de sa nourrice [2] ; elle en est morte, la pauvre femme : je m'entends, il suffit. En un mot il étoit né sujet, et il ne l'est plus ; au contraire il est le maître, et ceux qu'il a domptés et mis sous le joug vont à la charrue et labourent de bon courage : ils semblent même appréhender, les bonnes gens, de pouvoir se délier un jour et de devenir libres, car ils ont étendu la courroie et allongé le fouet de celui qui les fait marcher ; ils n'oublient rien pour accroître leur servitude ; ils lui font passer l'eau pour se faire d'autres vassaux et s'acquérir de nouveaux domaines : il s'agit, il est vrai, de prendre son père et sa mère par les épaules et de les jeter hors de leur maison ; et ils l'aident dans une si honnête entreprise. Les gens de delà l'eau et ceux d'en deçà [3] se cotisent et mettent chacun du leur pour se le rendre à eux tous de jour en jour plus redoutable : les *Pictes* et les *Saxons* imposent silence aux *Bataves*, et ceux-ci aux *Pictes* et aux *Saxons*; tous se peuvent vanter d'être ses humbles esclaves, et autant qu'ils

1. Allusion à la rupture des digues de la Hollande, qui fut ordonnée en 1672 par le prince d'Orange, et qui arrêta l'armée française.

2. Le prince d'Orange, qui avait été adopté par la République hollandaise en 1666, se montra en Hollande moins grand partisan de la liberté qu'en Angleterre : le Batave, selon l'expression de Boileau (*Ode sur la prise de Namur*) était devenu

Désormais docile esclave.

Ce qui suit est à l'adresse des Hollandais, dont Guillaume était devenu *roi* (comme on disait en France), tandis qu'il était *stathouder* en Angleterre.

3. Les Anglais et les Hollandais, qu'il appelle plus loin les uns *Pictes* et *Saxons* (du nom des anciens habitants de la Grande-Bretagne), les autres *Bataves*.

le souhaitent. Mais qu'entends-je de certains personnages qui ont des couronnes, je ne dis pas des comtes ou des marquis, dont la terre fourmille, mais des princes et des souverains? ils viennent trouver cet homme dès qu'il a sifflé, ils se découvrent dès son antichambre, et ils ne parlent que quand on les interroge[1]. Sont-ce là ces mêmes princes si pointilleux, si formalistes sur leurs rangs et sur leurs préséances, et qui consument pour les régler les mois entiers dans une diète? Que fera ce nouvel *archonte* pour payer une si aveugle soumission, et pour répondre à une si haute idée qu'on a de lui? S'il se livre une bataille, il doit la gagner, et en personne; si l'ennemi fait un siége, il doit le lui faire lever, et avec honte, à moins que tout l'océan ne soit entre lui et l'ennemi[2] : il ne sauroit moins faire en faveur de ses courtisans. *César*[3] lui-même ne doit-il pas venir en grossir le nombre? il en attend du moins d'importants services; car ou l'archonte échouera avec ses alliés, ce qui est plus difficile qu'impossible à concevoir, ou, s'il réussit et que rien ne lui résiste, le voilà tout porté, avec ses alliés jaloux de la religion et de la puissance de César, pour fondre sur lui, pour lui enlever l'*aigle*, et le réduire, lui et son héritier[a], à la *fasce d'argent*[4] et aux pays héréditaires. Enfin c'en est fait, ils se sont

[a] « Ou son héritier. » (Édit. 6e-8e.)

1. Allusion au retour de Guillaume III à La Haye (1690) : plusieurs princes de la ligue d'Augsbourg vinrent l'y complimenter, et l'on prétendait que l'électeur de Bavière dut faire antichambre pour attendre une audience.

2. Allusion au siége de la ville de Mons (1691) : Guillaume III ne put empêcher la prise de cette ville, et n'osa pas livrer bataille pour la secourir.

3. César : l'empereur d'Allemagne.

4. Armes de la maison d'Autriche.

tous livrés à lui volontairement, à celui peut-être de qui ils devoient se défier davantage. *Ésope* ne leur diroit-il pas : « La gent volatile d'une certaine contrée prend l'alarme et s'effraye du voisinage du lion, dont le seul rugissement lui fait peur : elle se réfugie auprès de la bête qui lui fait parler d'accommodement et la prend sous sa protection, qui se termine enfin à les croquer tous l'un après l'autre [a 1]. »

[a] Édition 6e.

1. Voyez la *moralité* de la fable IV du Xe livre de La Fontaine, *les Poissons et le Cormoran.*

FIN DU PREMIER VOLUME.

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

	Pages.
Avertissement de l'éditeur	I
Notice sur la vie et les écrits de La Bruyère	V
I. Vie de La Bruyère	V
II. La Bruyère moraliste et peintre de son époque	XXIII
III. Du style de La Bruyère. — Jugement de Suard, etc.	XXXIV
Notice bibliographique sur La Bruyère	XLIX

Les Caractères ou les mœurs de ce siècle [Préface]	1
Des Ouvrages de l'esprit	8
Du Mérite personnel	54
Des Femmes	78
Du Cœur	110
De la Société et de la Conversation	129
Des Biens de fortune	169
De la Ville	207
De la Cour	230
Des Grands	279
Du Souverain ou de la République	311
De l'Homme	344
Des Jugements	421

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

Paris. — J. Claye, imprimeur, 7, rue Saint-Benoît. — (159)

1299 485

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

DEC 6 1969

1972

JUL 29 1972

1987

FEB 21 1987

MAR 19 1987

JUN 02 2010

a39003 003324802b

CE PQ 1803
.A1 1876 V1
C00 LA BRUYERE, OEUVRES CO
ACC# 1388508